



**ETUDE NATIONALE SUR LA CORRUPTION AU MAROC
RESULTATS DES ENQUETES AUPRES DES CITOYENS RESIDENTS,
MAROCAINS RESIDENTS A L'ETRANGER (MRE) ET DES
ENTREPRISES**

RAPPORT DES RESULTATS & RECOMMANDATIONS

Novembre 2023

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES	5
LISTES DES TABLEAUX	11
AVANT-PROPOS	12
1 CONTEXTE, OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE L'ETUDE.....	13
1.1 CONTEXTE.....	13
1.2 OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	15
1.3 DEROULEMENT DE L'ETUDE	17
2 ENQUETE AUPRES DES CITOYENS RESIDENTS ET DES MRE¹.....	19
2.1 RESUME EXECUTIF CIBLES CITOYENS ET MRE.....	20
2.2 ENQUETE AUPRES DES CITOYENS RESIDENTS	34
2.2.1 APPROCHE METHODOLOGIQUE CIBLE CITOYENS RESIDENTS.....	35
2.2.1.1 Echantillonnage : taille et méthode de sondage.....	35
2.2.1.2 Questionnaire	36
2.2.1.3 Enquête pilote	36
2.2.2 RESULTATS DE L'ENQUETE QUANTITATIVE	40
2.2.2.1 CONNAISSANCES ET PERCEPTIONS A L'EGARD DE LA CORRUPTION	41
2.2.2.2 EXPERIENCE ET VECU DE LA CORRUPTION	57
2.2.2.3 PLAINTES ET DENONCIATIONS DE LA CORRUPTION	83
2.2.2.4 CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE CORRUPTION DU POINT DE VUE DES CITOYENS.....	87
2.2.2.5 ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	89
2.2.2.6 CORRUPTION DURANT LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19	102
2.2.2.7 CORRUPTION SEXUELLE	107
2.2.2.8 INDICATEURS DE CORRUPTION	110
2.3 ENQUETE AUPRES DES MRE	116
2.3.1 APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	117
2.3.1.1 Échantillonnage : Taille et méthode de sondage	117
2.3.1.2 Questionnaire	118
2.3.1.3 Enquête pilote	119
2.3.2 ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUETE QUALITATIVE EXPLORATOIRE	120
2.3.3 RESULTATS DE L'ENQUETE QUANTITATIVE CIBLE MRE.....	122
2.3.3.1 CONNAISSANCES ET PERCEPTIONS A L'EGARD DE LA CORRUPTION	122
2.3.3.2 EXPERIENCE ET VECU DE LA CORRUPTION	138
2.3.3.3 PLAINTES ET DENONCIATIONS DE LA CORRUPTION	158
2.3.3.4 ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	160

¹ Marocains Résidents à l'Étranger



2.3.3.5	CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE CORRUPTION DU POINT DE VUE DES MRE	169
2.3.3.6	INDICATEURS DE CORRUPTION	171
3	ENQUETE AUPRES DES ENTREPRISES²	176
3.1	RESUME EXECUTIF CIBLE ENTREPRISES.....	177
3.2	APPROCHE METHODOLOGIQUE CIBLE ENTREPRISES	183
3.2.1	CIBLE DE L'ETUDE.....	186
3.2.1.1	Échantillonnage	186
3.2.1.2	Questionnaire	187
3.2.2	ENQUETE PILOTE	187
3.2.3	APUREMENT ET PREPARATION DE LA BASE DES DONNEES	188
3.3	RESULTATS DE L'ETUDE QUANTITATIVE CIBLE ENTREPRISES	189
3.3.1	CONNAISSANCES ET PERCEPTIONS A L'EGARD DE LA CORRUPTION	189
3.3.1.1	Place de la corruption parmi les principales préoccupations des entreprises	189
3.3.1.2	Connaissance des différentes formes de corruption	190
3.3.1.3	Perception globale du niveau de la corruption au Maroc	191
3.3.1.4	Sources d'information sur la perception du niveau actuel de la corruption	192
3.3.1.5	Perception des niveaux de corruption dans différents domaines	193
3.3.1.6	Perception de l'étendue de la corruption dans différents secteurs	194
3.3.1.7	Causes du développement de la corruption au Maroc	200
3.3.1.8	Conséquences et retombées perçues de la corruption	200
3.3.1.9	Perception du niveau d'évolution de la corruption au cours des 2 dernières années	202
3.3.1.10	Perception du niveau d'évolution future de la corruption.....	203
3.3.2	EXPERIENCE ET VECU DE LA CORRUPTION	204
3.3.2.1	Exposition aux différentes formes de corruption.	205
3.3.2.2	Prévalence des pots-de-vin	206
3.3.2.3	Prévalence des pots-de-vin par secteur.....	207
3.3.2.4	Contacts des entreprises avec les secteurs et incidence des pots de vin	209
3.3.2.5	Motifs de paiement ou de demande de pot-de-vin	210
3.3.2.6	Modalités de demande ou de paiement d'un pot-de-vin	210
3.3.2.7	Réactions face aux demandes de paiement de pots-de-vin.....	211
3.3.2.8	Résultat du versement du pot-de-vin.....	211
3.3.3	PLAINTES ET DENONCIATIONS DE LA CORRUPTION	212
3.3.4	ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	213
3.3.4.1	Information sur la corruption au Maroc.....	213
3.3.4.2	Engagement du Maroc en matière de prévention et de lutte contre la corruption	214
3.3.4.3	Perception globale de l'efficacité des actions anti-corruption.....	215

² Enquête auprès des responsables d'entreprises



3.3.4.4	Connaissance et évaluation perceptuelle de la stratégie nationale de lutte contre la corruption ...	216
3.3.4.5	Notoriété des institutions et instances de prévention et de lutte contre la corruption	218
3.3.4.6	Institutions, organismes en mesure de prévenir et de lutter contre la corruption	219
3.3.4.7	Rôles et attributions attendus de l'INPPLC	220
3.3.4.8	Actions préconisées pour prévenir et lutter efficacement contre la corruption	220
3.3.4.9	Expérience et vécu de la corruption au sein du secteur privé	221
3.3.4.10	Impact de la corruption sur les investissements.....	222
3.3.4.11	Perception et vécu de la corruption au niveau des marchés publics.....	223
3.3.4.12	Actions de l'entreprise en matière de lutte contre la corruption.....	224
3.3.5	LA CORRUPTION DURANT LA PERIODE DU COVID-19.....	225
3.3.5.1	Perception de l'évolution de la corruption durant la crise sanitaire	226
3.3.5.2	Recours aux prestations mises en place durant la Covid-19	226
3.3.6	LES INDICATEURS DE CORRUPTION.....	227
3.3.6.1	Indicateurs simples	227
3.3.6.2	Indicateurs synthétiques.....	230
4	PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ETUDE ET RECOMMANDATIONS	233
4.1	ENSEIGNEMENTS/PROPOSITIONS D'ORDRE GENERAL (CITOYENS ET ENTREPRISES).....	234
4.2	ENSEIGNEMENTS/PROPOSITIONS EN RELATION AVEC LE CONTEXTE ET LE CONTENU DES ACTIONS DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (CITOYENS ET ENTREPRISES)	236
4.3	ENSEIGNEMENTS/PROPOSITIONS CIBLE CITOYENS	238
4.4	ENSEIGNEMENTS/PROPOSITIONS CIBLE ENTREPRISES	239
5	ELEMENTS DE STRATEGIE DE COMMUNICATION DE L'INPPLC	243
	ANNEXES METHODOLOGIQUES	247
	CIBLES CITOYENS RESIDENTS ET MRE	248
	CIBLES ENTREPRISES	262
	SOURCES ET REFERENCES	289



LISTE DES FIGURES

Figure 1 - Hiérarchie des préoccupations des citoyens résidents et des MRE.....	20
Figure 2 - Perception de l'étendue de la corruption selon les citoyens résidents et les MRE.....	21
Figure 3 - Perception de l'évolution de la corruption au cours des deux dernières années par les citoyens résidents et les MRE.....	23
Figure 4 - Perception de l'évolution de la corruption au cours des deux prochaines années par les citoyens résidents et les MRE.....	23
Figure 5 - Exposition des citoyens résidents à une quelconque forme de corruption au cours des 12 derniers mois.....	24
Figure 6 - Taux de prévalence des pots-de-vin auprès des citoyens résidents et des MRE.....	25
Figure 7 - Taux d'incidence des pots-de-vin auprès des citoyens résidents et des MRE.....	25
Figure 8 - Réactions des citoyens résidents et des MRE face aux demandes de pots-de-vin.....	26
Figure 9 - Résultats du versement des pots-de-vin selon les citoyens résidents et les MRE.....	27
Figure 10 - Taux de plaintes et de dénonciation des actes de corruption	28
Figure 11 - Information des citoyens résidents et des MRE sur la corruption au Maroc.....	29
Figure 12 - Perception par les citoyens résidents et les MRE de l'efficacité des actions du Maroc pour lutter contre la corruption.....	30
Figure 13 - Connaissance par les citoyens résidents et les MRE de la stratégie nationale de lutte contre la corruption.....	30
Figure 14 - Notoriété de l'INPPLC auprès des citoyens résidents et des MRE.....	31
Figure 15 - Perception de l'évolution de la corruption durant la crise sanitaire par les citoyens résidents....	32
Figure 16 - Perception de la fréquence de la sextorsion par les citoyens résidents.....	33
Figure 17 - Sujets constituant les principales préoccupations des citoyens résidents.....	42
Figure 18 - Connaissance des différentes formes de corruption par les citoyens résidents.....	43
Figure 19 - Perception du niveau global de la corruption au Maroc par les citoyens résidents.....	44
Figure 20 - Aspects fondant la perception des citoyens résidents vis-à-vis de la prévalence de la corruption au Maroc.....	46
Figure 21 - Perception de l'étendue de la corruption dans différents domaines par les citoyens résidents..	47
Figure 22 - Perception de l'étendue de la corruption au sein de différents secteurs par les citoyens résidents (1).....	48
Figure 23 - Perception de l'étendue de la corruption au sein de différents secteurs par les citoyens résidents (2)	49
Figure 24 - Comparaison des scores moyens des différents secteurs avec l'ENC 2014.....	51
Figure 25 - Facteurs favorisant le développement de la corruption au Maroc.....	52
Figure 26 - Conséquences perçues de la corruption au Maroc.....	55
Figure 27 - Évolution de la corruption au Maroc au cours des deux dernières années.....	56
Figure 28 - Perception de l'évolution de la corruption au Maroc au cours des deux prochaines années.....	57
Figure 29 - Exposition des citoyens résidents à la corruption.....	58
Figure 30 - Exposition des citoyens résidents aux différentes formes de corruption.....	58
Figure 31 - Contacts des citoyens résidents avec les différents secteurs.....	60
Figure 32 - Répartition des contacts des citoyens résidents avec différents secteurs au cours des 12 derniers mois.....	62



Figure 33 - Intensité des contacts des citoyens résidents avec les principaux secteurs au cours des 12 derniers mois.....	63
Figure 34 - Prévalence globale des pots-de-vin auprès des citoyens résidents.....	64
Figure 35 - Taux de prévalence des pots de vin auprès des citoyens résidents par variable Socio-démographique.....	64
Figure 36 - Taux de prévalence des pots de vin auprès des citoyens résidents par région.....	65
Figure 37 - Prévalence différenciée des pots-de-vin dans le secteur public auprès des citoyens résidents....	65
Figure 38 - Taux de prévalence dans le secteur public auprès des citoyens résidents selon les variables sociodémographiques.....	66
Figure 39 - Prévalence des pots-de-vin dans les secteurs fréquentés au cours des 12 derniers mois auprès des citoyens résidents.....	67
Figure 40 - Nombre moyen de pots-de-vin demandés ou versés dans les principaux secteurs pour les citoyens résidents.....	68
Figure 41 - Positionnement des principaux secteurs en termes de prévalence de la corruption et de prévalence des pots de vin.....	69
Figure 42 - Taux d'incidence de la corruption tous secteurs confondus auprès des citoyens résidents	70
Figure 43 -Taux d'incidence des pots de vin auprès des citoyens résidents.....	71
Figure 43 Bis - Part du secteur dans les contacts et les demandes de pots de vin auprès des citoyens résidents.....	72
Figure 44 - Raisons pour lesquels les pots-de-vin ont été demandés ou donnés par les citoyens résidents.....	73
Figure 45 - Réactions face aux demandes de versement de pot-de-vin.....	74
Figure 46 - Réactions face aux demandes de paiement de pots-de-vin par secteur.....	75
Figure 46 bis - Cheminement de concrétisation du délit de corruption chez les citoyens résidents.....	76
Figure 47 - Résultat du versement des pots de vin par les citoyens résidents.....	78
Figure 48 - Modalités de demande ou de paiement d'un pot-de-vin auprès des citoyens résidents	79
Figure 49 - Exposition des citoyens résidents aux différentes formes de corruption.....	82
Figure 50 - Dépôts de plaintes et dénonciations des actes de corruption par les citoyens résidents.....	83
Figure 51 - Freins aux dépôts de plainte ou à la dénonciation des actes de corruption par les citoyens résidents.....	84
Figure 51 Bis - Lieux de dépôt des plaintes ou des dénonciations par les citoyens résidents.....	85
Figure 52 - Instances et organismes sollicités par les citoyens résidents pour les plaintes et dénonciations des actes de corruption.....	86
Figure 53 - Démarche suivie pour le dépôt des plaintes et dénonciations des actes de corruptions par les citoyens résidents.....	86
Figure 54 - Suites données aux plaintes et dénonciations des actes de corruptions par les citoyens résidents.....	87
Figure 55 - Cartographie des risques de corruption – Citoyens résidents -.....	88
Figure 56 - Information sur les actions de lutte contre la corruption auprès des citoyens résidents.....	90
Figure 57 - Perception des efforts du Maroc pour la prévention et la lutte contre la corruption par les citoyens résidents.....	91
Figure 58 - Perception de l'efficacité des actions de prévention et de lutte contre la corruption par les citoyens résidents.....	92
Figure 59 - Connaissance de la stratégie nationale de lutte contre la corruption par les citoyens résidents.	93



Figure 60 - Evaluation perceptuelle de la stratégie nationale de lutte contre la corruption par les citoyens résidents.....	94
Figure 61 - Nombre des actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption connue par les citoyens résidents.....	95
Figure 62 - Information sur les actions mises en place par la Maroc pour lutter contre la corruption selon les citoyens résidents.....	96
Figure 63 - Notoriété des organismes de prévention et de lutte contre la corruption au Maroc auprès des citoyens résidents.....	97
Figure 64 - Les institutions à même de lutter contre la corruption selon les citoyens résidents.....	98
Figure 65 - Hiérarchisation des missions de l'INPPLC selon les citoyens résidents.....	100
Figure 66 - Priorisation des actions de lutte contre la corruption selon les citoyens résidents.....	101
Figure 67 - Perception de l'évolution de la corruption durant la crise sanitaire par les citoyens résidents.....	103
Figure 68 - Utilisation des prestations mises en place durant la crise sanitaire par les citoyens résidents.....	104
Figure 69 - Fréquence de recours aux prestations spécifiques à la période du Covid-19 par les citoyens résidents.....	105
Figure 70 - Exposition à la corruption à l'occasion de la demande des prestations et services Spécifiques à la période du Covid-19 par les citoyens résidents.....	106
Figure 71 - Fréquence de confrontation des citoyens résidents à des pots-de-vin pour des prestations spécifiques à la période du Covid-19.....	106
Figure 72 - Perception du niveau global de la corruption sexuelle par les citoyens résidents.....	107
Figure 73 - Cadre de la confrontation à la sextorsion auprès des citoyens résidents.....	108
Figure 74 - Avantages et bénéfices obtenus ou promis en contrepartie de faveurs sexuelles auprès des citoyens résidents.....	109
Figure 75 - Réactions des citoyens résidents aux demandes de faveurs sexuelles	109
Figure 76 - Sujets constituant les principales préoccupations des MRE.....	123
Figure 77 - Connaissance des formes de corruption par les MRE.....	124
Figure 78 - Perception du niveau global de la corruption au Maroc par les MRE.....	125
Figure 79 - Aspects à la base de la perception des MRE vis-à-vis de la prévalence de la corruption au Maroc.....	126
Figure 80 - Perception de la prévalence de la corruption dans différents domaines au Maroc par les MRE.....	127
Figure 81 - Perception de l'étendue de la corruption au sein de différents secteurs au Maroc par les MRE.....	128
Figure 82 - Facteurs favorisant le développement de la corruption au Maroc selon les MRE.....	129
Figure 83 - Conséquences perçues de la corruption au Maroc selon les MRE	131
Figure 84 - Perception de l'évolution de la corruption au Maroc au cours des deux dernières années par les MRE.....	132
Figure 85 - Perception de l'évolution de la corruption au Maroc au cours des deux prochaines années par les MRE.....	133
Figure 86 - Facteurs favorisant l'émigration des Marocains à l'étranger selon les MRE.....	135
Figure 87 - Facteurs entravant les investissements des MRE au Maroc.....	136
Figure 88 - Niveau de corruption au Maroc comparé à celui des pays de résidence selon les MRE.....	137
Figure 89 - Exposition des MRE à la corruption.....	138



Figure 90 - Exposition des MRE aux différentes formes de corruption.....	139
Figure 91 - Interactions des MRE avec les différents secteurs au cours des 24 derniers mois.....	140
Figure 92 - Distribution des contacts des MRE avec les secteurs au cours des 24 derniers mois.....	141
Figure 93 - Intensité des contacts des MRE avec les secteurs au cours des 24 derniers mois.....	142
Figure 94 - Prévalence globale des pots-de-vin auprès des MRE.....	143
Figure 95 - Prévalence des pots-de-vin dans les secteurs fréquentés au cours des 24 derniers mois par les MRE.....	144
Figure 96 - Positionnement des secteurs perception-prévalence de la corruption auprès des MRE.....	145
Figure 97 - Prévalence des pots-de-vin dans le secteur public concernant les MRE.....	146
Figure 98 - Fréquence d'exposition aux pots-de-vin dans les secteurs fréquentés par les MRE au cours des 24 derniers mois.....	147
Figure 99 - Raisons pour lesquelles les pots-de-vin ont été demandés ou donnés auprès des MRE.....	148
Figure 100 - Réactions des MRE face aux demandes de paiement de pots-de-vin.....	150
Figure 101 - Réactions des MRE face aux demandes de paiement de pots-de-vin par secteur.....	150
Figure 102 - Montants globaux des versements au titre de pots-de-vin selon les principaux secteurs concernant les MRE.....	151
Figure 103 - Fréquence de succès du versement des pots-de-vin par les MRE.....	154
Figure 104 - Modalités de sollicitation ou de paiement d'un pot-de-vin par les MRE.....	155
Figure 105 - Exposition des MRE à la corruption dans les différents domaines.....	157
Figure 106 - Secteurs d'exposition des MRE à la corruption dans le cadre de la sollicitation des licences, des agréments, des dérogations et des autorisations.....	157
Figure 107 - Dépôts de plaintes et dénonciations des actes de corruption par les MRE.....	158
Figure 108 - Freins aux dépôts de plainte ou à la dénonciation des actes de corruption par les MRE.....	159
Figure 109 - Information des MRE sur les actions de lutte contre la corruption.....	160
Figure 110 - Perception par les MRE des efforts du Maroc pour la prévention et la lutte contre la corruption.....	161
Figure 111 - Perception de l'efficacité des actions de prévention et de lutte contre la corruption par les MRE.....	162
Figure 112 - Connaissance de la stratégie nationale de lutte contre la corruption par les MRE.....	163
Figure 113 - Evaluation perceptuelle de la stratégie nationale de lutte contre la corruption par les MRE.....	163
Figure 114 - Connaissance par les MRE du nombre d'actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption.....	164
Figure 115 - Information des MRE sur les actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption.....	165
Figure 116 - Notoriété des organismes de prévention et de lutte contre la corruption au Maroc auprès des MRE.....	166
Figure 117 - Les institutions à même de lutter contre la corruption selon les MRE.....	167
Figure 118 - Hiérarchisation des missions de l'INPPLC par les MRE.....	168
Figure 119 - Priorisation des actions de lutte contre la corruption par les MRE.....	169
Figure 120 - Cartographie des risques de corruption selon les secteurs concernant les MRE.....	170
Figure 121 - Hiérarchie des principales préoccupations des entreprises.....	189
Figure 122 - Notoriété des différentes formes de corruption.....	190
Figure 123 - Perception du niveau global de la corruption	191



Figure 124 - Perception du niveau global de la corruption selon la taille des entreprises.....	192
Figure 125 - Aspects fondant la perception des responsables d'entreprises vis-à-vis de la prévalence de la corruption	191
Figure 126 - Perception de l'étendue de la corruption dans différents domaines.....	193
Figure 127 - Perception (%) par les responsables d'entreprises de l'étendue de la corruption au sein de différents secteurs et services destinés aux entreprises	195
Figure 128 - Perception (Notation) par les responsables d'entreprises de l'étendue de la corruption au sein de différents secteurs et services destinés aux entreprises	196
Figure 128 bis- Perception par les responsables d'entreprises de l'étendue de la corruption pour les services destinés aux entreprises.....	197
Figure 128 Ter - Matrice perception de la corruption X intensité des contacts avec les secteurs.....	199
Figure 129 - Perception des causes du développement de la corruption.....	200
Figure 130 - Conséquences perçues de la corruption.....	201
Figure 131 - Perception de l'évolution de la corruption au cours des deux dernières années.....	202
Figure 132 - Perception de l'évolution de la corruption au cours des deux dernières années selon la taille et le secteur des entreprises.....	203
Figure 133 - Perception de l'évolution de la corruption au cours des deux prochaines années.....	203
Figure 134 - Perception de l'évolution de la corruption au cours des deux prochaines années selon la taille des entreprises.....	204
Figure 135 - Exposition des entreprises à l'une quelconque des formes de corruption.....	205
Figure 136 - Exposition des entreprises à l'une quelconque des formes de corruption selon la taille des entreprises.....	205
Figure 137 - Exposition des entreprises aux différentes formes de la corruption.....	206
Figure 138 - Prévalence globale des pots-de-vin tous secteurs.....	206
Figure 139 - Prévalence des pots-de-vin dans le secteur public.....	207
Figure 140 - Prévalence des pots-de-vin dans le secteur public selon la taille des entreprises.....	207
Figure 141 - Prévalence des pots-de-vin par secteur au cours des 12 derniers mois selon la perception des responsables d'entreprises.....	208
Figure 141 bis - Prévalence des pots-de-vin par secteur ³ au cours des 12 derniers mois selon la perception des responsables d'entreprises.....	208
Figure 142 - Contacts et incidence des pots de vin par secteurs.....	209
Figure 143 - Raisons pour lesquelles les pots-de-vin ont été demandés ou donnés.....	210
Figure 144 - Modalités de sollicitation ou de paiement d'un pot-de-vin auprès des entreprises.....	211
Figure 145 - Réactions des entreprises face aux demandes de pots-de-vin.....	211
Figure 146 - Fréquence de succès du versement des pots-de-vin par les entreprises.....	212
Figure 147 - Dépôts de plaintes et dénonciations des actes de corruption par les entreprises.....	212
Figure 148 - Freins au dépôt de plainte ou à la dénonciation des actes de corruption.....	213
Figure 149 - Information sur la corruption selon la taille des entreprises	214
Figure 150 - Perception des efforts de lutte contre la corruption.....	214
Figure 151 - Perception de l'efficacité des actions de lutte contre la corruption.....	215
Figure 152 - Perception de l'efficacité des actions de lutte contre la corruption au niveau des entreprises et des organismes professionnels selon la taille des entreprises	216

³ Secteurs dont les prestations et services sont rendus aux entreprises dans un cadre d'une relation d'institution à institution



Figure 153 - Connaissance de la stratégie nationale de lutte contre la corruption.....	216
Figure 154 - Connaissance de la stratégie nationale de lutte contre la corruption selon la taille des Entreprises.....	217
Figure 155 - Notoriété de l'INPPLC auprès des entreprises.....	218
Figure 156 - Notoriété de l'INPPLC auprès des entreprises selon la taille	219
Figure 157 - Rôles et attributions de l'INPPLC selon les entreprises.....	220
Figure 158 - Actions de prévention et lutte contre la corruption selon les entreprises.....	220
Figure 159 - Exposition à la corruption au sein du secteur privé.....	221
Figure 160 - Impact de la corruption sur les investissements	222
Figure 161 - Impact de la corruption sur les investissements selon la taille des entreprises.....	222
Figure 162 - Perception du degré de corruption des marchés publics.....	223
Figure 163 - Existence de dispositifs internes de lutte contre la corruption.....	224
Figure 164 - Type d'actions internes de lutte contre la corruption mises en place par les entreprises.....	224
Figure 165 - Perception de l'évolution de la corruption durant la crise sanitaire par les entreprises.....	225
Figure 166 - Exposition à la corruption pendant la période Covid.....	226



LISTES DES TABLEAUX

Tableau 1 - Répartition de l'échantillon des citoyens par région et milieu de résidence.....	35
Tableau 2 - Structure de l'échantillon des citoyens résidents.....	40
Tableau 3 - Causes de la corruption par grands groupes de motivations.....	54
Tableau 4 - Nombre de formes de corruption au cours des 12 derniers mois des citoyens résidents.....	58
Tableau 5 - Taux d'incidence par secteur pour les citoyens résidents.....	71
Tableau 6 - Motifs de demande ou de paiement d'un pot de vin par les citoyens résidents.....	73
Tableau 7 - Valeurs des pots de vin versés par secteur par les citoyens résidents.....	77
Tableau 8 - Secteurs de confrontation des citoyens résidents aux autres formes de corruption	81
Tableau 9 - Les indicateurs simples de corruption - Citoyens résidents.....	110
Tableau 10 - Les indicateurs synthétiques de corruption – Citoyens résidents.....	114
Tableau 11 - Structure de l'échantillon de l'étude auprès des MRE.....	117
Tableau 12 - Les causes de la corruption par grands groupes de motivations pour les MRE.....	130
Tableau 12bis - Typologie des MRE selon leur perception du passé et du futur de la corruption.....	134
Tableau 13 - Taux d'incidence de la corruption dans les principaux secteurs concernant les MRE.....	147
Tableau 14 - Motifs de paiement des pots de vin par secteur concernant les MRE.....	149
Tableau 15 - Acceptation du versement d'un pot de vin par les MRE selon les secteurs.....	151
Tableau 16 - Versements unitaires des MRE par secteur.....	152
Tableau 17 - Schématisation du parcours Contact-Demande-Plainte des MRE.....	153
Tableau 18 - Exposition des MRE aux autres formes de corruption par secteur.....	155
Tableau 19 - Exposition des MRE aux principales autres formes de corruption par secteur.....	156
Tableau 20 - Les Indicateurs simples de corruption concernant les MRE.....	171
Tableau 21 - Les Indicateurs synthétiques de corruption concernant les MRE.....	174
Tableau 22 - Échantillon de l'enquête auprès des entreprises.....	186
Tableau 23 - Proportion des entreprises qui considèrent que la corruption est très répandue dans le secteur.....	198
Tableau 24 - Les indicateurs simples de connaissance.....	227
Tableau 25 - Les indicateurs simples de perception.....	228
Tableau 26 - Les indicateurs simples de vécu.....	229
Tableau 27 - Les indicateurs synthétiques de corruption.....	230



AVANT-PROPOS

La loi n° 46.19 relative à l'Instance Nationale de la Probité, la Prévention et la Lutte contre la Corruption (INPPLC) et son entrée en vigueur ont constitué une étape importante et essentielle sur la voie des efforts nationaux de lutte contre la corruption et l'un des principaux piliers du renforcement de l'action institutionnelle dans ce domaine, dans un cadre qui vise à contribuer à la réussite du chantier de développement global et durable selon une dynamique efficiente et efficace, fondée sur le principe de l'Etat de droit et faisant de la transparence et de la bonne gouvernance une base pour répondre aux besoins et attentes légitimes des citoyens, dans le cadre du nouveau modèle de développement que notre pays ambitionne de mettre en œuvre.

À cet égard, l'Instance consacre une attention particulière à la nécessité d'approfondir la connaissance objective et globale sur le phénomène de la corruption, afin de disposer de mécanismes efficaces pour y faire face grâce à la mise en place de techniques et outils d'analyse innovants et objectifs, qui s'ajoutent aux indicateurs actuellement adoptés pour approcher le phénomène de la corruption. Dans la poursuite de cet objectif, l'Instance a pris l'initiative de développer une vision organisationnelle pour structurer son observatoire afin qu'il soit à même de mener à bien les missions de développement de la connaissance objective de ce phénomène, de modernisation des mécanismes scientifiques et des méthodes de recherche multidimensionnelles, et de développement d'indicateurs plus précis qui permettent de mesurer l'évolution de la situation de la corruption dans notre pays et d'évaluer l'impact et l'efficacité des politiques et stratégies afférentes.

L'accent a ainsi été mis sur l'identification des principales catégories d'utilisateurs potentiels de l'observatoire et les acteurs de développement de ses activités, les types d'informations requises, les sources de données et d'information existantes et à prévoir, ainsi que la définition des outils et méthodes de collecte et de diffusion des informations. D'autre part, l'organisation fonctionnelle de l'observatoire a été pensée de manière à lui permettre d'assurer l'ensemble des missions qui lui incombent, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 46.19, principalement, la réalisation des études et des recherches sur le terrain, afin de diagnostiquer les manifestations de la corruption et d'évaluer son degré de développement et ses effets, ainsi que le développement des indicateurs nationaux pour mesurer ce phénomène et suivre son évolution, en tenant compte des autres indicateurs internationaux pertinents.

Dans ce cadre, l'Instance a lancé une enquête nationale sur la corruption à la fois au niveau de la perception et du vécu auquel sont confrontés les citoyens résidents, les Marocains Résident à l'Étranger⁴ (MRE), les entreprises et les porteurs de projets, et ce, afin de mettre en place les mécanismes et outils objectifs et précis qui permettront un meilleur diagnostic du phénomène et de mesurer son évolution tenant compte des particularités du contexte national.

⁴ Les Marocains Résidents à l'Étranger seront désignés par les MRE dans tout le document



1 CONTEXTE, OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE L'ETUDE

1.1 CONTEXTE

La corruption est un phénomène socioéconomique très complexe du fait de ses manifestations diverses, de la multitude des circonstances qui l'engendrent et de son caractère secret et opaque.

Il s'agit d'un phénomène endémique qui a un impact très négatif sur le développement de notre pays. Ses conséquences sont de nature sociale, humaine, culturelle, politique ou encore économique, et touchent les individus, les institutions et la société au sens large.

Le diagnostic approfondi de la corruption, ainsi que le suivi de son évolution sont nécessaires pour l'élaboration et l'évaluation de stratégies efficaces et efficientes de prévention et de lutte contre ce fléau.

L'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC) analyse continuellement le phénomène de la corruption, ainsi que les autres dysfonctionnements qui s'y rapportent à l'aide d'enquêtes, d'études sectorielles et de différents outils quantitatifs et qualitatifs. Dans ce cadre, la première édition de l'étude nationale sur la corruption au Maroc a été réalisée en 2014, sur la base d'un échantillon représentatif de la population. Les résultats de cette enquête, ainsi que d'autres analyses effectuées par l'Instance ont servi de base pour le diagnostic réalisé dans le cadre de la Stratégie Nationale Anti-Corruption (SNAC). Certains des indicateurs développés ont notamment été adoptés comme base pour mesurer les objectifs de ladite stratégie, d'où la nécessité d'assurer une régularité de ces enquêtes qui permettent d'enrichir les données et de suivre l'évolution des indicateurs.

Dans le prolongement de ses travaux conduits dans le cadre de sa mission relative à l'approfondissement de la connaissance objective du phénomène de la corruption, et faisant suite à la première édition conduite dans ce sens en 2014, l'Instance a réalisé la deuxième édition afin de mesurer l'ampleur et l'évolution dans le temps de ce fléau qui sévit au sein du pays et ce à travers deux enquêtes auprès de deux cibles principales à savoir les Citoyens (Résidents et MRE) d'un côté et les Entreprises de l'autre. Une telle édition se veut révélatrice et novatrice tout en répondant à un double objectif : la qualité des données recueillies et la comparabilité avec l'édition précédente.

Ces enquêtes, dont les résultats compléteront et enrichiront ceux de la première édition de l'étude nationale sur la corruption de 2014, ont pour principales finalités :

- Mesurer méthodiquement le niveau global de la corruption au Maroc à travers l'analyse du vécu ainsi que des perceptions des citoyens ;
- Analyser le phénomène de corruption dans toutes ses manifestations, causes et impacts ;
- Évaluer globalement la connaissance, l'impact des politiques et des actions anti-corruption au Maroc, sur le vécu des citoyens résidents et sur leur perception de l'évolution du phénomène ainsi que de la pertinence de ces politiques ;
- Recueillir des premières données sur des thèmes d'actualité-Covid19 et sur la corruption sexuelle.

Déoulant de ces grandes orientations, les objectifs détaillés de cette deuxième édition de l'enquête nationale se présentent comme suit :

- Analyser le phénomène de la corruption dans sa globalité en prenant en considération les spécificités du contexte national : décrire les manifestations, la localisation, la fréquence, l'étendue et l'intensité de la corruption, comprendre les comportements des citoyens et des entreprises à son égard et réunir les éléments de connaissance factuelle et objective sur le phénomène ;
- Mesurer et analyser l'évolution de la corruption globalement et dans les principaux secteurs ;



- Mesurer de façon globale et évaluer l'efficacité et l'impact des politiques et stratégies publiques en matière d'intégrité, de prévention et de lutte contre la corruption, et identifier les mesures considérées comme efficaces par les citoyens et les entreprises ;
- Repérer les zones et domaines à risque (les plus directs, les plus élevés...), définir les priorités et orienter les stratégies nationales et sectorielles en conséquence ;
- Développer des indicateurs et des outils d'analyse de la corruption propres à l'Instance ;
- Intégrer les résultats et données détaillées des enquêtes à une base de données ouverte, et pouvant intégrer d'autres sources de données ;
- Mettre au profit des chercheurs et des parties prenantes une base de données riche exploitable permettant d'effectuer des comparaisons et des analyses à l'échelle nationale et internationale.

Convaincue du rôle important et efficace de l'approche participative, l'Instance a veillé, depuis le lancement de cette enquête nationale, à impliquer les représentants des divers acteurs des départements ministériels, des institutions constitutionnelles, de la société civile et du secteur privé. Une approche qui a permis d'enrichir inévitablement la méthodologie de l'étude, que ce soit au stade du cadrage ou de la réalisation, ou au niveau de la lecture des résultats obtenus, de manière à permettre une analyse de ce phénomène et contribuer à évaluer l'efficacité et l'efficacé des politiques publiques et des programmes nationaux de prévention et de lutte contre la corruption.



1.2 OBJECTIFS DE L'ETUDE

Objectifs de l'étude qualitative :

Cette étude qualitative de nature exploratoire a été conduite en amont des études quantitatives auprès des citoyens résidents, des Marocains Résident à l'Étranger (MRE) et des responsables d'entreprises dans un double but :

A - Explorer la nature des connaissances, attitudes et vécu de la corruption par les citoyens résidents et MRE. Cet objectif a été traduit par un ensemble de thèmes qui ont été traités au niveau du guide d'entretien :

- Éléments de contexte
- Détermination des problèmes auxquels les citoyens sont confrontés à l'heure actuelle, avec un focus sur les principaux problèmes
- Connaissances et perceptions autour de la corruption
- Attitudes à l'égard de la corruption
- Connaissance des moyens de lutte contre la corruption
- Pratiques de dénonciation des actes de corruption
- Focus sur les expériences vécues en matière de corruption
- Perspectives perçues de réduction de la corruption

B - Disposer des insights pour l'élaboration des questionnaires des enquêtes quantitatives auprès des 3 cibles

Objectifs de l'étude quantitative :

Les objectifs spécifiques de cette phase de l'étude quantitative auprès des cibles concernées sont les suivants :

a. Déterminer les connaissances et perceptions autour de la corruption :

- Connaissance des différentes formes de corruption ;
- Perception de la place de la corruption parmi les préoccupations actuelles des citoyens ;
- Perception de l'étendue de la corruption globalement, par domaine et secteur en distinguant le secteur public et le secteur privé ;
- Perception du niveau de corruption au Maroc, de son étendue et de son évolution passée et future ;
- Identification des causes perçues de la corruption ;
- Perception de l'impact de la corruption et ses conséquences.

b. Mettre à jour l'expérience et le vécu de la corruption

- Identification des formes de corruption subies au cours des 12 derniers mois par les citoyens résidents, au cours des 24 derniers mois par les MRE et au cours des 12 derniers mois par les responsables d'entreprises ;
- Identification des secteurs et établissements les plus touchés et des domaines les plus concernés par la corruption ;
- Détermination des domaines concernés par la corruption : aides sociales, recrutement, octroi de licences, autorisations... ;
- Focus sur les pots-de-vin : secteurs concernés, fréquence des demandes de versement, motifs, modes de sollicitation, réactions à la demande d'un pot-de-vin, montants versés, résultats obtenus...

c. Déterminer les connaissances, perceptions et comportements en matière des plaintes et dénonciations des actes de corruption

- Connaissance des voies de recours existantes ;



- Perception de ces voies de recours ;
 - Recours au dépôt de plainte et à la dénonciation des actes de corruption ;
 - Raisons de non-dépôt de plaintes et non dénonciation ;
 - Démarches de dépôt de plaintes et de dénonciations (instances et autorités sollicitées, procédure suivie, suite donnée à la démarche).
- d. Mesurer le degré de connaissance et les perceptions en relation avec la lutte et prévention de la corruption**
- Connaissance, spontanée et assistée des organismes de lutte et de la prévention contre la corruption ;
 - Focus sur l'INPPLC : connaissance de l'INPPLC et détermination des attentes à son égard ;
 - Connaissance et évaluation de la stratégie du Maroc (SNAC) en matière de lutte contre la corruption ;
 - Évaluation perceptuelle des efforts déployés par le Maroc et de leur l'impact ;
 - Connaissance des actions et des programmes mis en place pour la lutte contre la corruption ;
 - Perception de l'efficacité des programmes de la SNC dont la digitalisation dans la réduction des risques de corruption.
- e. Recueillir des éléments sur la perception et le vécu de la corruption en période Covid-19 (uniquement auprès des citoyens résidents et les responsables d'entreprises)**
- Comparaison du niveau de corruption par rapport à l'avant Covid-19 ;
 - Vécu de la corruption par rapport à des situations spécifiques à la période de la pandémie.
- f. Recueillir quelques éléments sur la corruption sexuelle (uniquement auprès des citoyens résidents et à titre exploratoire)**
- Connaissance en tant que forme de corruption ;
 - Exposition à cette forme de corruption ;
 - Perception de la fréquence de cette pratique au Maroc ;
 - Domaines de confrontation à cette forme de corruption.



1.3 DEROULEMENT DE L'ETUDE

L'étude a été réalisée en trois phases selon le schéma suivant :

Phase 1 : Cadrage

Tâche 1 : Analyse et maîtrise de tous les éléments et aspects qui ont été traités lors de la première édition :

Cette tâche a pour objectif de collecter et d'analyser des documents, études, enquêtes, données et autres informations existantes sur le phénomène de la corruption au Maroc, notamment celles relatives au diagnostic et à la mesure de ce dernier en prenant en considération la perception et le vécu.

Cette tâche consiste à effectuer une analyse préliminaire qualitative du phénomène de la corruption au Maroc, en vue notamment de mieux comprendre la problématique et cadrer les travaux de l'enquête terrain.

Tâche 2 : Travaux préparatoires pour les enquêtes citoyens résidents et MRE :

En vue de préparer et de faciliter la réalisation des deux enquêtes, une plateforme préliminaire et un projet de questionnaire ont été élaborés pour les cibles concernées par l'étude. Ces documents ont compris notamment les principales catégories d'informations à recueillir à travers les deux enquêtes, ainsi que les éléments relatifs à la méthodologie de collecte de ces informations.

Phase 2 : Réalisation des enquêtes sur le terrain

Les travaux effectués dans le cadre de cette phase sont les suivants :

- Réaliser des enquêtes pilotes en vue de valider les modalités d'administration des questionnaires et la formulation des questions ;
- Définir les modalités de consolidation des données collectées sur le terrain ;
- Organiser et faciliter les travaux sur le terrain ;
- Administrer les questionnaires et collecter les données ;
- Élaborer et mettre en œuvre un système de reporting permettant de suivre l'évolution de l'enquête terrain ;
- Proposer des outils et des mécanismes pour garantir le contrôle des travaux, notamment la collecte des données et la qualité des résultats ;
- Codifier et saisir les questionnaires et contrôler la qualité des données et informations saisies.

Phase 3 : Analyse et exploration des résultats des deux enquêtes et proposition de recommandations

Tâche 1 : Analyse et exploration des données issues des deux enquêtes, synthèses et recommandations :

Durant cette tâche, une analyse et une interprétation détaillées des données recueillies ont été effectuées. Elles ont été également complétées par un volet qualitatif sur la base de focus groups, d'ateliers de travail et de réunions d'experts.

Tâche 2 : Proposition et élaboration d'outils d'analyse de la corruption propres à l'INPPLC :

Cette tâche a permis d'élaborer et de mettre à la disposition de l'INPPLC des outils lui permettant de suivre l'évolution du phénomène et d'évaluer l'efficacité des mesures de prévention et de lutte mises en œuvre par l'Instance elle-même, par le Gouvernement ou par d'autres parties prenantes.



Les outils suivants sont cités à titre d'exemple :

- Un ou plusieurs indices composites ;
- Des indicateurs de performance et d'évolution ;
- Des tableaux de bords ;
- Des bases de données et des analyses statistiques ;
- Des analyses multicritères...

Tâche 3 : Élaboration des supports synthétiques aux fins de l'information et communication des résultats des deux enquêtes :

Le volet relatif à la communication et à la diffusion des résultats de cette étude a été conçu de manière à mettre à la disposition de l'INPPLC des supports synthétiques sous forme de tableaux de présentation et autres supports visuels et ce, dans les deux langues arabe et française.



2 ENQUETE AUPRES DES CITOYENS RESIDENTS ET DES MAROCAINS RESIDENTS A L'ETRANGER



2.1 RESUME EXECUTIF CIBLES CITOYENS ET MAROCAINS RESIDENTS A L'ETRANGER

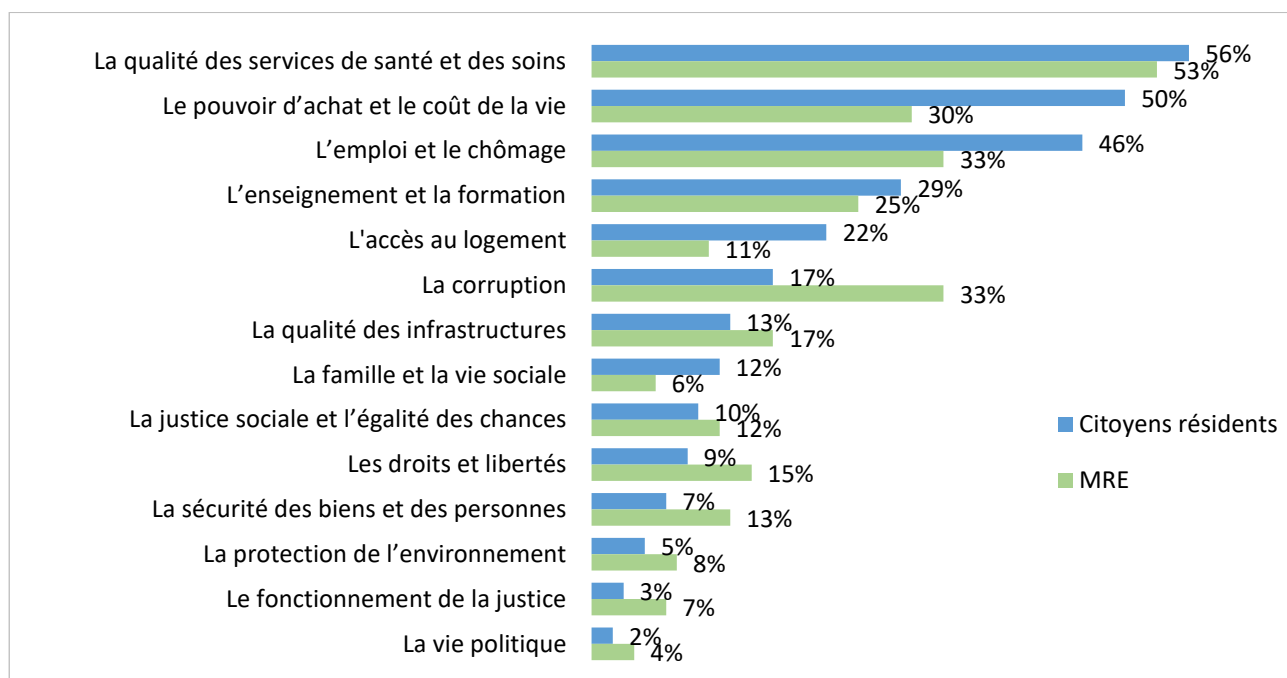
CONNAISSANCES ET PERCEPTIONS VIS A VIS DE LA CORRUPTION

1-Place de la corruption parmi les préoccupations des citoyens résidents et MRE

La corruption constitue une préoccupation bien plus importante chez les MRE que chez les citoyens résidents. Ainsi, si 17% des citoyens résidents citent la corruption parmi leurs 3 principales préoccupations du moment, chez les MRE ce taux atteint les 33%.

La corruption arrive ainsi au 6^{ème} rang des préoccupations des citoyens résidents bien après la qualité des prestations de santé et de soins (56%), le pouvoir d'achat et le coût de la vie (50%) ou encore l'emploi et le chômage (46%). Alors que chez les MRE la corruption arrive au second rang des préoccupations ex-aequo avec le chômage et l'emploi et après la qualité des prestations de santé et de soins (53%).

Figure 1 - Hiérarchie des préoccupations des citoyens résidents et des MRE



A noter également que chez les MRE, la corruption arrive au 5^{ème} rang des facteurs à l'origine de l'émigration à l'étranger avec 5% des citations, les deux principales raisons d'émigration étant l'amélioration des conditions de vie (79%) et la recherche d'emploi (69%).

De plus les MRE considèrent que la corruption (63%) et la complexité des procédures administratives (67%) sont les deux principales entraves qui les empêchent d'investir au Maroc.

2-Connaissance des différentes formes de corruption :

Aussi bien les citoyens résidents que les MRE ont une bonne connaissance des différentes formes de corruption. Trois d'entre elles sont plus particulièrement connues, aussi bien des premiers que des seconds, en l'occurrence :

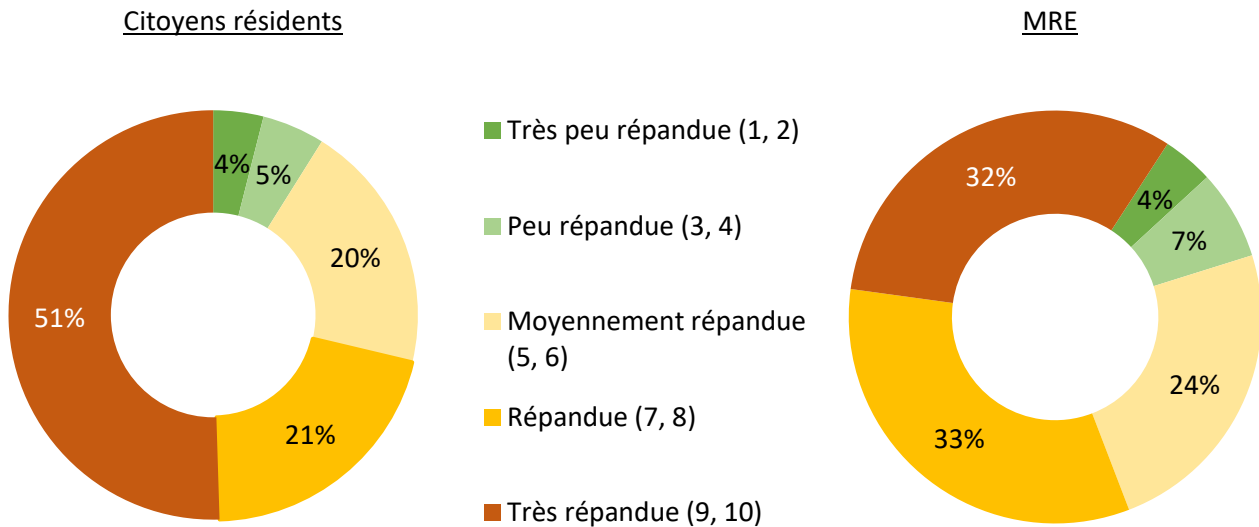
	Citoyens résidents	MRE
• Les pots-de-vin	98%	99%
• La fraude électorale	82%	80%
• Le trafic d'influence	74%	82%



3- Perception globale du niveau de la corruption au Maroc

Les citoyens résidents sont plus nombreux que les MRE à penser que la corruption est répandue au Maroc. Ainsi, près des trois quarts des citoyens résidents (72%) pensent que le niveau global de la corruption au Maroc est élevé (21%) ou très élevé (51%), alors que dans le cas des MRE, ils sont près des deux tiers (65%) à penser que le niveau actuel de la corruption est élevé (33%) voire très élevé au Maroc (32%).

Figure 2 - Perception de l'étendue de la corruption selon les citoyens résidents et les MRE



Sur une échelle de 1 à 10, les citoyens résidents estiment en moyenne à 7,9 l'étendue de la corruption au Maroc, alors que les MRE l'estiment à 7,2 sur cette même échelle.

Les citoyens résidents et les MRE basent leur perception du niveau de corruption au Maroc sur les informations communiquées dans les médias, sur leur propre expérience, sur les échanges avec leurs amis et proches, mais aussi sur les informations obtenues sur les réseaux sociaux et Internet.

4- Perception des niveaux de corruption dans différents domaines

Concernant la perception des niveaux de corruption par domaine, avec des taux se situant entre 33% et 36%, les citoyens résidents pensent que la corruption est plus répandue dans les quatre domaines suivants :

- Les recrutements, nominations et évolutions de carrière dans le secteur public (36%)
- Les recrutements, nominations et évolutions de carrière dans le secteur privé (34%)
- Les aides sociales aux populations (35%)
- L'octroi des licences, agréments, dérogations et autorisations (33%)

Dans le cas des MRE les perceptions sont relativement différentes. Ainsi, deux domaines ressortent comme étant particulièrement affectés par le phénomène de la corruption, en l'occurrence : les demandes de licences, d'agréments, de dérogations et d'autorisations diverses (57%) suivies des décisions relatives aux recrutements, nominations et évolutions de carrière dans le secteur public (53%).

D'une manière générale, les répondants ont relativement plus tendance à penser que la corruption est plus répandue dans des domaines relevant des prérogatives du secteur public (octroi des licences et autorisations, recrutement dans la fonction publique, distribution des aides sociales, commandes et marchés publics) que dans le privé.



5- Perception de l'étendue de la corruption dans différents secteurs

Pour ce qui est de la perception des niveaux de corruption par secteur, les citoyens résidents considèrent que le secteur de la Santé est le plus touché par la corruption avec 68% d'entre eux qui pensent que la corruption y est répandue, voire très répandue. Le secteur de la santé devance les partis politiques (53%), le Gouvernement (49%), le Parlement (48%) et les syndicats (37%).

Dans le cas des MRE, on retrouve précisément la même hiérarchie, avec la santé en tête des secteurs considérés comme les plus touchés par la corruption, devant les partis politiques (56%), le Gouvernement (54%), le Parlement (50%) et les syndicats (42%).

	<u>Citoyens résidents</u>	<u>MRE</u>
• Santé	68%	76%
• Partis politiques	53%	56%
• Gouvernement	49%	54%
• Parlement	48%	50%
• Syndicats	37%	42%

6- Causes du développement de la corruption au Maroc

La perception des facteurs favorisant le développement de la corruption au Maroc, et surtout la hiérarchie de ces facteurs, varient sensiblement entre citoyens résidents et MRE.

Ainsi, pour les citoyens résidents, la volonté de s'enrichir rapidement (26%), la lenteur des délais (26%), le manque de citoyenneté et de civisme (21%), la complexité des procédures (21%), mais aussi l'insuffisance des salaires (18%), la pauvreté (18%) et l'absence de contrôle et de reddition des comptes (15%) sont les principales causes du développement et de la propagation de la corruption au Maroc.

Dans le cas des MRE, les facteurs responsables du développement et de la propagation de la corruption, relèvent d'abord de la mauvaise gouvernance, en l'occurrence, l'absence de contrôle et de reddition des comptes (43%) et l'absence de sanctions (34%), mais sont aussi d'ordre économique, notamment la faiblesse des salaires (35%), la volonté de s'enrichir rapidement (28%) et la pauvreté (27%). Le manque de citoyenneté et de civisme (28%) est également pour les MRE un des facteurs qui favorisent le développement de la corruption au Maroc.

	<u>Citoyens résidents</u>	<u>MRE</u>
• Volonté de s'enrichir rapidement	26%	28%
• Lenteur des délais	26%	5%
• Manque de citoyenneté et de civisme	21%	28%
• Complexité des procédures	21%	6%
• Insuffisance des salaires	18%	35%
• Pauvreté	18%	27%
• Absence de contrôle et de reddition des comptes	15%	43%
• Absence de sanctions	5%	34%

7- Retombées de la corruption au Maroc

Les retombées perçues de la corruption au Maroc et leur hiérarchie varient également sensiblement entre citoyens résidents et MRE.

Ainsi, selon les citoyens résidents, la principale conséquence résultant du développement de la corruption au Maroc est d'ordre social, notamment le développement de l'iniquité et de l'injustice (38%). Les autres conséquences évoquées par les citoyens résidents sont d'ordre économique, notamment : l'appauvrissement de l'État (21%), le déséquilibre dans la répartition des richesses (17%) ainsi que la baisse du pouvoir d'achat et la pauvreté (16%).



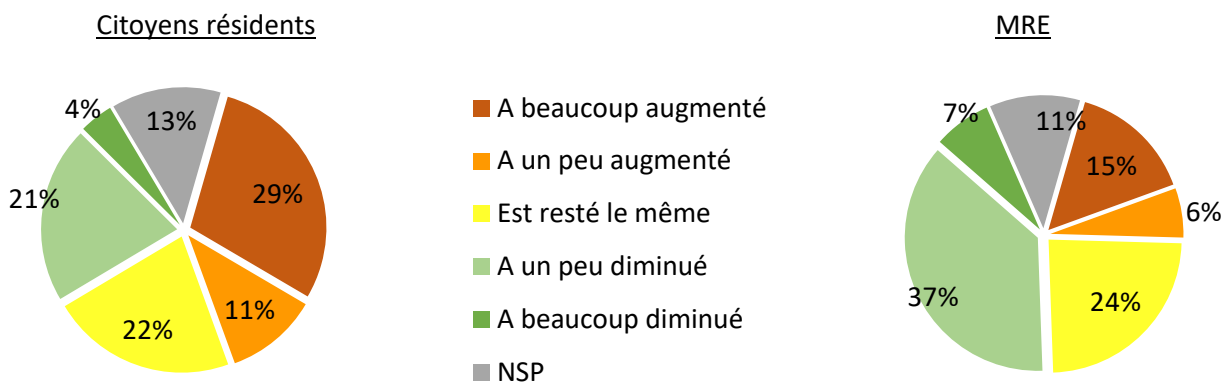
Du point de vue des MRE interrogés, les méfaits de la corruption sont prioritairement d'ordre économique et social. En effet, les trois premières conséquences qui viennent à l'esprit des répondants sont l'appauvrissement de l'État (27%), le développement de l'injustice et de l'iniquité (27%) ainsi que la fuite des cerveaux et la perte des compétences humaines (24%).

8- Perception du niveau d'évolution de la corruption au cours des 2 dernières années

S'agissant de l'évolution de la corruption au Maroc au cours des deux dernières années, les citoyens résidents ont plus tendance à penser que la situation se détériore. En effet, 40% jugent que la corruption au Maroc a augmenté au cours des deux dernières années, contre 25% qui pensent qu'au contraire, elle a baissé.

Dans le cas des MRE, la tendance est plutôt inverse, ainsi, 44% des MRE sondés pensent que la corruption a baissé au Maroc au cours des deux dernières années, contre 21% qui pensent que le phénomène s'est plutôt accentué.

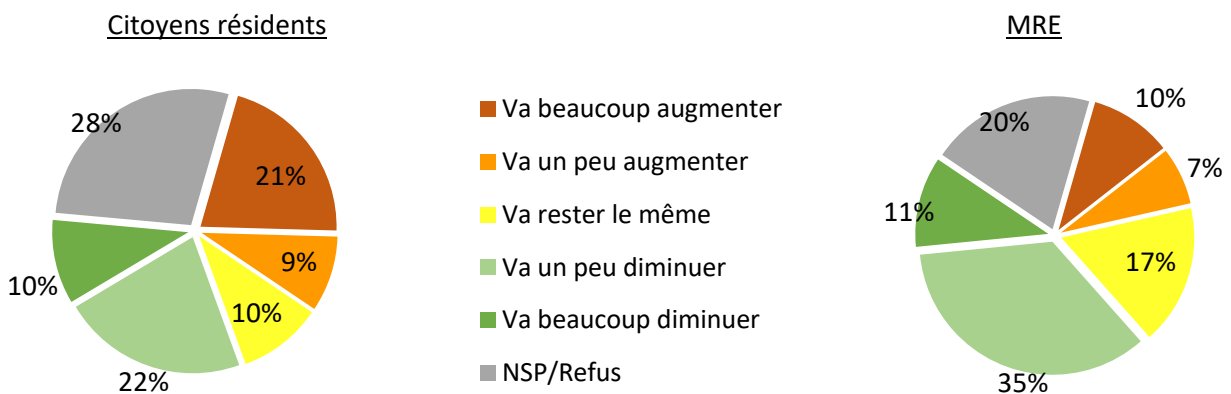
Figure 3 - Perception de l'évolution de la corruption au cours des deux dernières années par les citoyens résidents et les MRE



9- Perception du niveau d'évolution de la corruption au cours des 2 prochaines années

Concernant l'évolution de la corruption au cours des deux prochaines années, les citoyens résidents restent très partagés avec 32% qui pensent que ce phénomène va baisser et 30% qui pensent au contraire qu'il va augmenter. En revanche, les MRE sondés sont plus optimistes et estiment à 44% que la corruption va plutôt diminuer contre 17% qui pensent qu'elle va plutôt augmenter.

Figure 4 - Perception de l'évolution de la corruption au cours des deux prochaines années par les citoyens résidents et les MRE



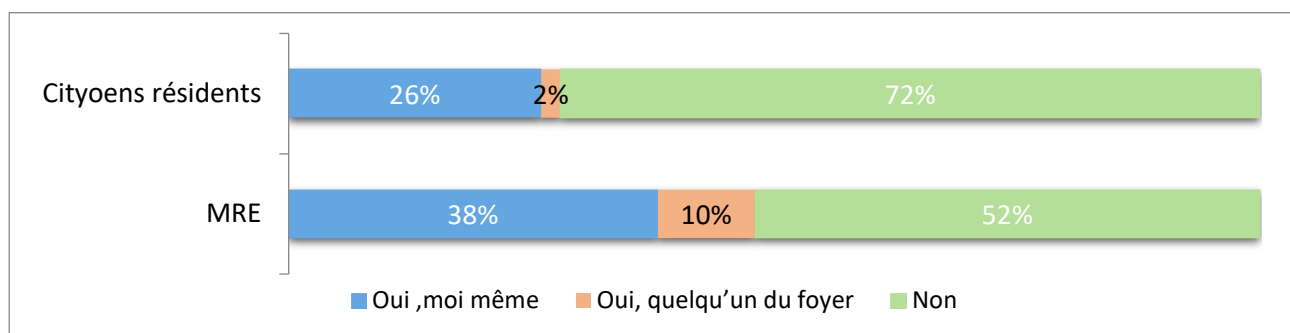
En dépit des perceptions positives notées auprès des MRE sondés, leur écrasante majorité pense qu'en matière de corruption le Maroc est encore loin derrière ce qui prévaut dans leur pays de résidence permanente. En effet, ils sont 88% à penser que la corruption est plus répandue au Maroc que dans leur pays de résidence.

EXPERIENCE ET VECU DE LA CORRUPTION

1- Exposition aux différentes formes de corruption.

Un peu plus du quart (28%) des citoyens résidents déclarent avoir été exposés eux-mêmes ou quelqu'un de leur foyer à l'une au moins des formes de corruption prises en compte dans cette étude. Lorsqu'on raisonne uniquement exposition du répondant lui-même, ce phénomène a touché un peu plus d'un citoyen résident sur quatre (26%) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.

Figure 5 - Exposition des citoyens résidents à une quelconque forme de corruption au cours des 12 derniers mois et des MRE au cours des 24 derniers mois



Dans les cas des MRE sondés, les taux d'exposition à la corruption au cours des 24 derniers mois sont largement plus élevés. Ainsi, 48% des MRE interviewés affirment avoir été exposés eux-mêmes (38%) ou un membre de leur foyer (10%) à l'une au moins des formes de corruption.

Le pot-de-vin est la forme de corruption la plus fréquente, avec 21% des citoyens résidents et 35% des MRE y ont été confrontés, personnellement ou quelqu'un de leur ménage.

Les deux autres formes de corruption auxquelles les citoyens résidents ont été les plus confrontés au cours des 12 derniers mois sont l'abus d'autorité et le trafic d'influence avec chacune un taux de citations de 7%.

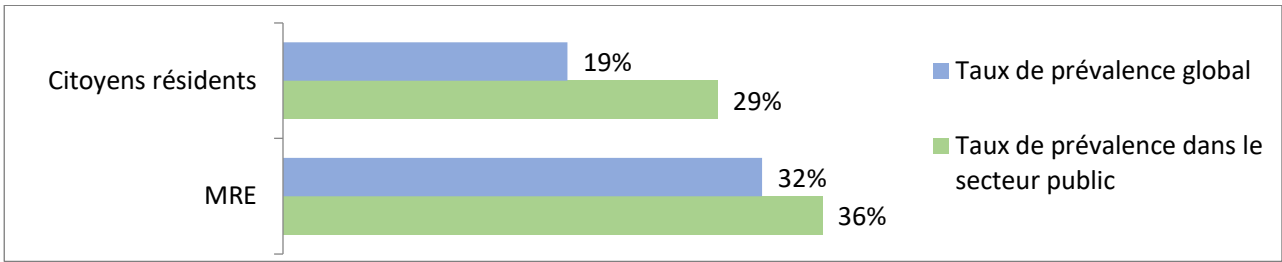
Dans le cas des MRE sondés les autres formes de corruption auxquelles ils ont été le plus confrontés eux-mêmes ou des membres de leur foyer au cours des 24 derniers mois sont le trafic d'influence (12%, dont 10% à titre personnel) et l'abus d'autorité (12%, dont 8% à titre personnel).

2- Prévalence des pots-de-vin

Sur l'ensemble des citoyens résidents âgés de 18 ans et plus qui ont eu au moins un contact avec un agent public ou privé au cours des 12 mois précédant l'enquête, 19% ont déclaré avoir versé un pot-de-vin ou ont été invités à le faire au moins une fois lors de leurs interactions avec ces agents. Dans le cas des MRE sondés, 32% d'entre eux ont au cours des 24 derniers mois versé un pot-de-vin ou ont été invités à le faire au moins une fois lors de leurs interactions avec un agent public ou privé.



Figure 6 - Taux de prévalence des pots-de-vin auprès des citoyens résidents et des MRE



Le calcul d'un taux spécifique au secteur public nous donne un taux de prévalence des pots-de-vin de 29% au cours des 12 derniers mois auprès des citoyens résidents et de 36% au cours des 24 derniers mois auprès des MRE sondés.

La prise en compte de la fréquence des demandes des pots-de-vin, nous donne une idée plus complète sur cette pratique au sein de la population marocaine résidente. Ainsi, au niveau global, les citoyens résidents qui ont été en contact avec au moins un des secteurs étudiés ont dû payer ou ont été invités à verser 3,13 pots-de-vin au cours des 12 mois antérieurs à l'enquête. Dans le cas des MRE, cette moyenne est de 3,88 au cours des 24 derniers mois.

Le détail du taux de prévalence par secteur montre que le "top cinq" des secteurs les plus touchés par la corruption selon les citoyens résidents se compose de la gendarmerie (28%), du transport (20%), de la police (17%), de la santé publique (17%) et de la Justice (15%).

Dans le cas des MRE sondés les secteurs où la prévalence de la corruption est élevée sont l'urbanisme, l'habitat et l'immobilier dans le secteur privé (34%), les Caïdats et Pachaliks (33%), la justice (33%) et le secteur de la santé publique (31%).

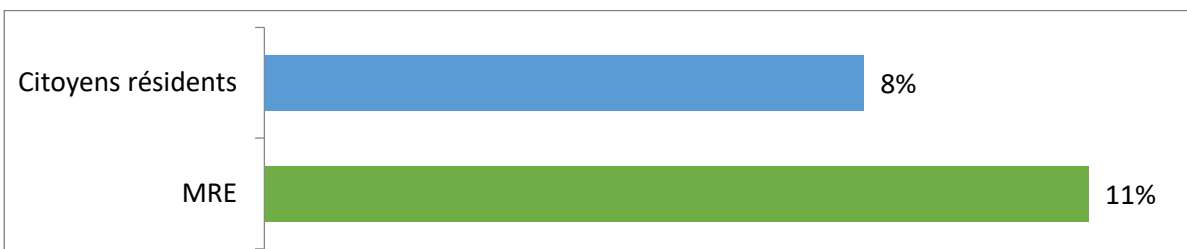
3- Incidence des pots-de-vin

Si le taux de prévalence se calcule en faisant référence au nombre de personnes touchées, l'incidence se détermine en référence au nombre de contacts réalisés par les répondants avec les secteurs inclus dans le périmètre de l'étude.

Partant du nombre de demandes de versement ou de versements effectifs de pots-de-vin qui s'élève à 11.681.776 et du nombre total d'interactions avec les secteurs étudiés qui sont estimés à 142.449.392 contacts, on obtient un taux d'incidence des pots-de-vin de 8% pour les citoyens résidents.

Ce taux d'incidence moyen de 8% est plus élevé dans les secteurs suivants : forces auxiliaires (31%), gendarmerie (23%), police (15%), transports (13%) et services de santé publique (10%).

Figure 7 - Taux d'incidence des pots-de-vin auprès des citoyens résidents et des MRE



Dans le cas des MRE sondés, le taux d'incidence est de 11%, ce qui correspond à 1265 demandes de versement ou de versements réels de pots-de-vin lors de 12 047 interactions avec les différents secteurs d'intérêt. Ce taux varie sensiblement d'un secteur à l'autre (1% pour les services consulaires et 35% pour le secteur de la justice).



4- Motifs de demande ou de paiement des pots-de-vin

Les motifs de demande de paiement des pots-de-vin sont sensiblement les mêmes dans le cas des citoyens résidents et des MRE sondés.

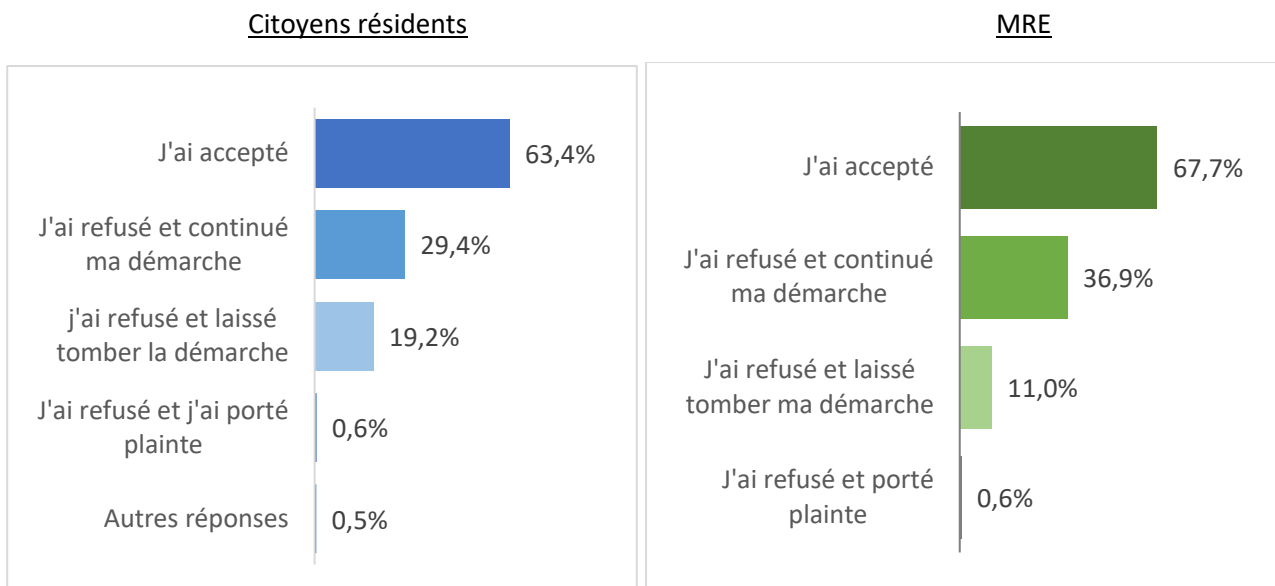
Pour les citoyens résidents, les demandes ou les paiements d'un pot-de-vin sont le plus souvent liés à l'obtention d'un service auquel le citoyen déclare avoir droit (71%) ou à la volonté d'accélérer une procédure administrative ou d'être traité en priorité (47%).

Dans le cas des MRE, les principales raisons pour lesquelles des pots-de-vin ont été demandés ou versés sont, dans l'ordre, l'obtention d'une prestation à laquelle ils avaient droit (47%), l'accélération d'une procédure ou l'obtention d'un traitement prioritaire (47%) et l'évitement d'amendes ou de pénalités (37%).

5- Réactions face aux demandes de paiement de pots-de-vin

Lorsqu'ils ont été confrontés à une demande de pot-de-vin près des 2/3 des citoyens résidents (63%) ont accepté au moins une fois d'effectuer le paiement, alors que 29% ont refusé et poursuivi leurs démarches et 19% ont refusé et abandonné leurs démarches. A noter que moins de 1% ont porté plainte lorsqu'ils ont été confrontés à une situation de demande de pot-de-vin.

Figure 8 - Réactions des citoyens résidents et des MRE face aux demandes de pots-de-vin



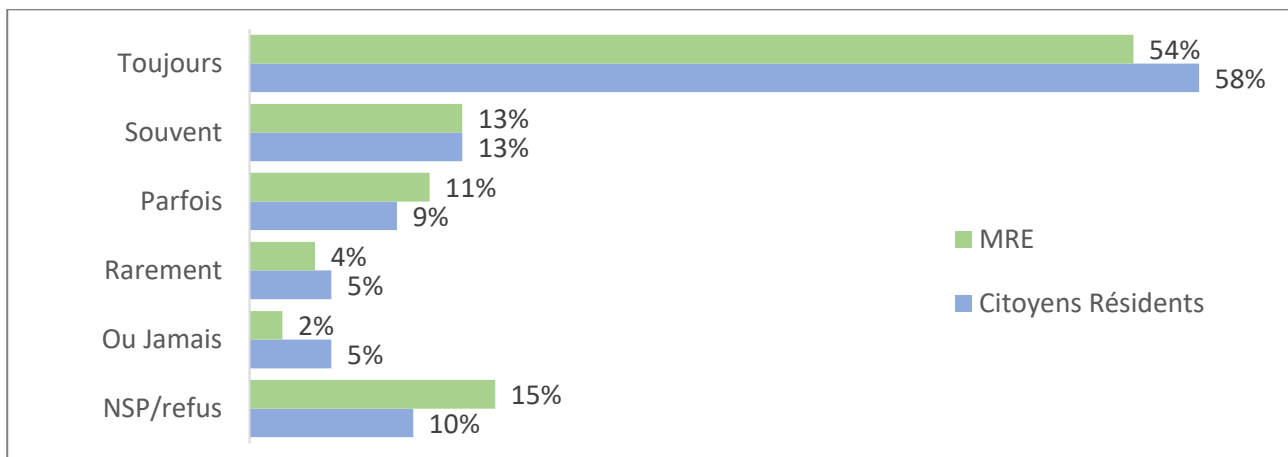
Dans le cas des MRE sondés, la tendance reste assez proche de celle observée auprès des citoyens résidents. Ainsi, 68% ont accepté au moins une fois le paiement d'un pot-de-vin, lorsqu'ils ont fait l'objet d'une demande de cette nature, 37% ont refusé et poursuivi leurs démarches et 11% ont refusé et abandonné leurs démarches. Seuls moins de 1% des MRE ont porté plainte, lorsqu'ils ont été confrontés à une situation de demande de pot-de-vin.

6- Résultat du versement du pot-de-vin

71% des citoyens résidents et 69% des MRE ayant déjà versé des pots-de-vin affirment qu'en général c'est un moyen efficace qui leur a toujours ou souvent permis d'atteindre l'objectif recherché ou de bénéficier de l'avantage promis.



Figure 9 - Résultats du versement des pots-de-vin selon les citoyens résidents et les MRE



7- Modalités de demande ou de paiement d'un pot-de-vin

Pour près de 70% des citoyens résidents confrontés à une situation de pot-de-vin, la demande a été faite de manière indirecte par des insinuations et des allusions et 30% ont, quant à eux, fait face à des demandes explicites et directes.

Les paiements spontanés des pots-de-vin semblent une pratique qui est peu avouée et avouable. Seuls 7% des citoyens résidents ont déclaré les avoir versés de leur propre initiative en guise de remerciements pour le service rendu. L'intervention d'une personne tierce dans le processus apparaît également comme une voie de sollicitation peu courante (5%).

Ces tendances rejoignent celles observées auprès des MRE sondés. Ainsi, les demandes de pots-de-vin auprès des 2/3 des MRE l'ont été par des sous-entendus. L'approche directe et explicite a été citée par un peu moins d'un tiers des MRE. Seuls 5% ont avoué avoir pris l'initiative de verser un pot-de-vin et une proportion quasi-identique (6%) l'a fait via l'intervention d'un intermédiaire.

8- Exposition aux autres formes de corruption par secteur

Il ressort des déclarations des citoyens résidents que les formes de corruption, autres que les pots-de-vin, sont peu courantes. Seul le trafic d'influence et l'abus de confiance, avec 7% de citations chacun, sortent du lot.

Il en est de même pour les MRE sondés auprès desquels ces mêmes formes de corruption sont les plus courantes après les pots-de-vin, avec 12% des citations pour chacune.

9- Exposition à la corruption dans différents domaines

Très peu de citoyens résidents ont été confrontés au cours des 12 derniers mois à une quelconque des formes de corruption dans les domaines d'intérêt retenus pour l'étude. Les taux s'échelonnent entre 3% pour la distribution des aides sociales aux populations et 1% pour les recrutements, nominations et évolutions de carrière dans le secteur privé, l'octroi de licences, agréments, dérogations et autorisations et les commandes et marchés publics en passant par 2% pour les recrutements, nominations et évolutions de carrière dans le secteur public.

On notera également qu'aucun citoyen résident n'a mentionné avoir été confronté à la corruption dans le domaine des achats et approvisionnements des entreprises et pour ce qui est des subventions de l'État au secteur privé.



Quant à l'exposition des MRE sondés au cours des 24 derniers mois à une quelconque des formes de corruption dans les domaines précédemment cités, seules les requêtes pour l'obtention de licences, agréments ou autorisations ressortent, avec un taux de citation de 4%.

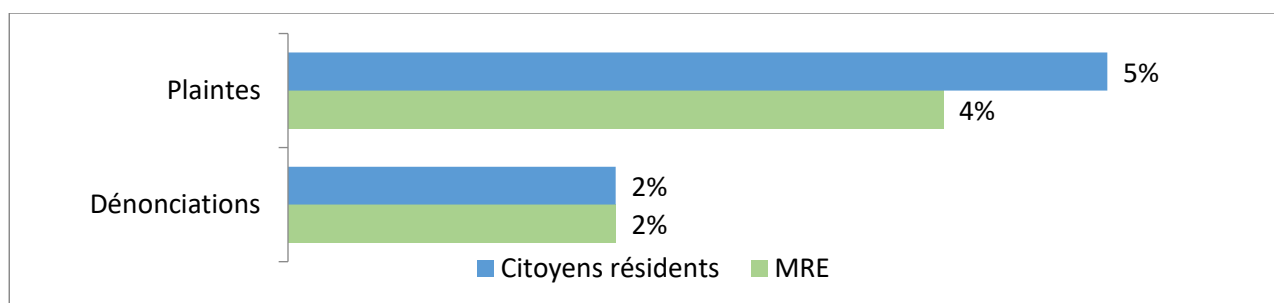
PLAINTES ET DENONCIATIONS DE LA CORRUPTION

1- Plainte et dénonciation des actes de corruption : des actes très limités

Au cours des 12 derniers mois pour les citoyens résidents et des 24 derniers mois pour les MRE, une très faible minorité (5% des citoyens résidents et 4% des MRE) a déclaré avoir porté plainte contre un acte de corruption dont elle a été victime.

Concernant les dénonciations, leur nombre est encore plus faible. Ainsi, ils ne sont que 2% des citoyens résidents et 2% des MRE à avoir dénoncé un acte de corruption dont ils ont été témoin durant la même période.

Figure 10 - Taux de plaintes et de dénonciation des actes de corruption par les citoyens résidents et les MRE



Trois principaux arguments sont cités par les citoyens résidents pour justifier ces actes très limités. En premier lieu, il y a la banalisation de la corruption et sa propagation (28%). Ensuite, l'inutilité de l'acte de dépôt de plainte ou de dénonciation (25%) et la crainte d'éventuelles représailles en raison de leur réclamation (22%).

Pour ce qui est des MRE qui se sont abstenus de porter plainte ou de dénoncer des actes de corruption les deux principales raisons avancées sont le temps long que ces démarches peuvent prendre (34%) et l'inutilité perçue de telles démarches (25%).

2- Démarche suivie pour le dépôt des plaintes et dénonciations des actes de corruptions

L'organisme qui a réclamé le pot-de-vin est de loin la principale institution à laquelle les citoyens résidents s'adressent pour les plaintes ou dénonciations (31%). Les autres institutions auxquelles les citoyens résidents ont eu recours sont le ministère public (17%), le responsable hiérarchique du demandeur (9%), la police (8%) et la gendarmerie (8%).

Dans la majorité des cas (61%), les citoyens résidents ont porté plainte ou dénoncé un acte de corruption dans le cadre d'une démarche solitaire et 24% d'entre eux l'ont fait dans le cadre d'une démarche collective avec un groupe de personnes qui étaient dans la même situation.

L'absence d'une suite est le principal sort des plaintes et des dénonciations des citoyens résidents. En effet, dans 38% des cas, aucune suite n'a été donnée aux plaintes et dénonciations initiées par les citoyens. Le traitement en cours de la plainte (19%), la résolution du problème de manière informelle (18%) et l'engagement d'une procédure officielle (8%) sont respectivement les autres sorts des plaintes des citoyens résidents.

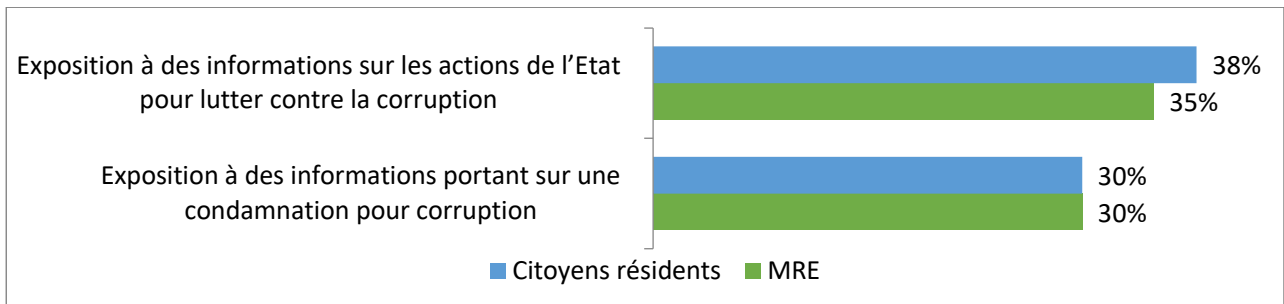


ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

1- Information sur la corruption au Maroc

Une minorité de citoyens résidents et de MRE sondés affirme avoir vu, lu ou entendu, au cours des six derniers mois, des informations portant sur la condamnation d’une personne pour corruption au Maroc (30% des citoyens résidents et 30% des MRE) ou des informations sur des actions mises en place par l’État marocain pour lutter contre la corruption (38% des citoyens résidents et 35% des MRE).

Figure 11 - Information des citoyens résidents et des MRE sur la corruption au Maroc



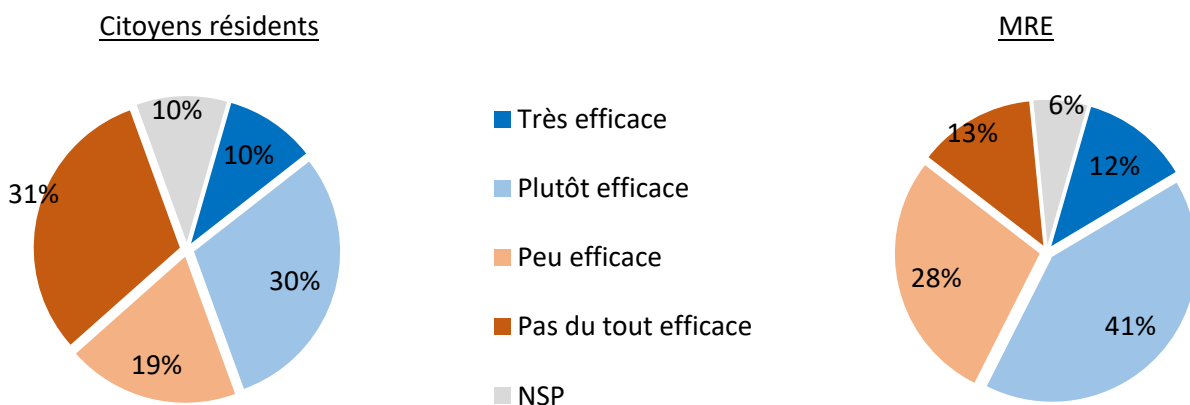
2- Engagement du Maroc en matière de prévention et de lutte contre la corruption

L’opinion des citoyens résidents et des MRE est assez partagée en ce qui concerne les efforts déployés par le Maroc pour prévenir et lutter contre la corruption. Ainsi, si 43% des citoyens résidents et 46% des MRE jugent que le Maroc fait beaucoup ou assez d’efforts pour juguler la corruption, ils sont respectivement 49% et 50% à avoir une opinion contraire.

3- Perception globale de l’efficacité des actions anti-corruption

L’efficacité des actions déployées par le Maroc en matière de prévention et de lutte contre la corruption est perçue de manière plutôt négative par les citoyens résidents. En effet, 51% pensent que les actions et les efforts du Maroc sont peu ou pas du tout efficaces, contre 39% qui pensent le contraire. Dans les cas des MRE sondés on retrouve également la même tendance avec des taux respectifs de 41% et 35%.

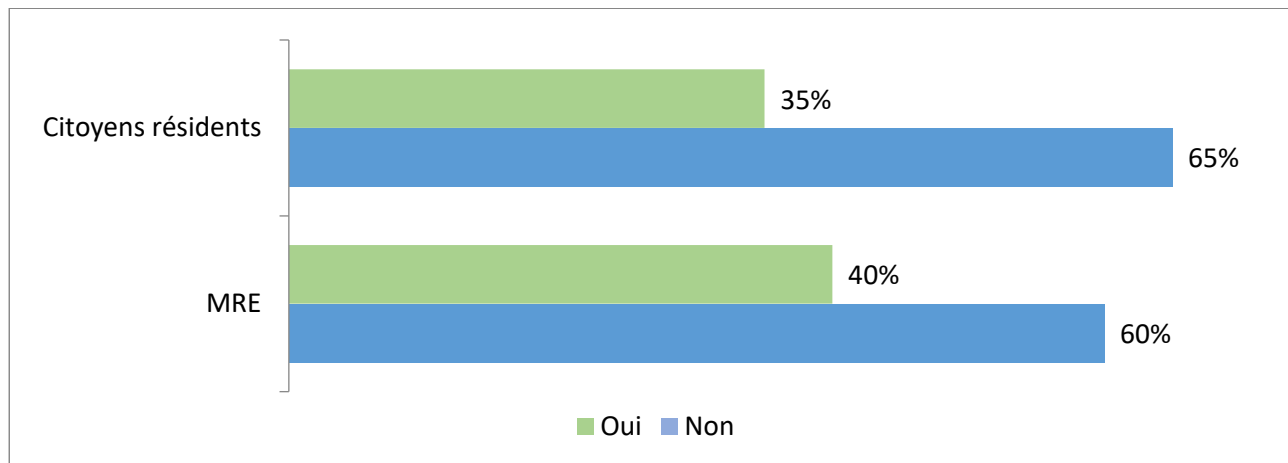
Figure 12 - Perception par les citoyens résidents et les MRE de l’efficacité des actions du Maroc pour lutter contre la corruption



4- Connaissance et évaluation de la stratégie nationale de lutte contre la corruption

35% des citoyens résidents et 40% des MRE ont déclaré avoir déjà entendu parler de la stratégie nationale de lutte contre la corruption mise en place par le Maroc.

Figure 13 - Connaissance par les citoyens résidents et les MRE de la stratégie nationale de lutte contre la corruption



La majorité de ces citoyens résidents et MRE pense que cette stratégie est claire (61% des citoyens résidents et 58% des MRE). En revanche, les opinions sont plus partagées en ce qui concerne la disponibilité de l'information sur cette stratégie (53% des citoyens résidents et 53% des MRE). Enfin, pour ce qui est de l'efficacité de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, 51% des citoyens résidents et 59% des MRE sondés pensent qu'elle l'est.

Interrogés sur leur degré de connaissance des actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption, 11% des citoyens résidents et 10% des MRE sondés déclarent n'en connaître aucune.

Les actions les plus connues et identifiées par les citoyens résidents comme faisant partie de SNLC sont la mise à disposition de moyens de dénonciation et de plaintes (69%), la digitalisation des procédures administratives (67%) et la répression, sanctions et application rigoureuse des lois anti-corruption (61%).

Le reste des mesures, à savoir, le contrôle et la reddition des comptes, l'amélioration de l'accès et l'obtention de l'information, la sensibilisation et la promotion de l'intégrité auprès de la population et la simplification des procédures administratives ont des taux de connaissance assez proches et se situent dans une fourchette entre 53% et 56%.

Dans le cas des MRE sondés, les actions les plus connues s'inscrivant dans le cadre de la SNLC sont la mise à la disposition du public de moyens de dénonciation et de plaintes, citée par 70% des répondants, suivie de la simplification des procédures et des formalités administratives (60%).

Le reste des mesures, à savoir, la digitalisation des procédures administratives, l'amélioration de l'accès et l'obtention de l'information, la sensibilisation et la promotion de l'intégrité auprès de la population, le contrôle et la reddition des comptes et l'application rigoureuse des lois anti-corruption ont des taux de connaissance assez proches et se situent dans une fourchette allant de 54% à 57%.

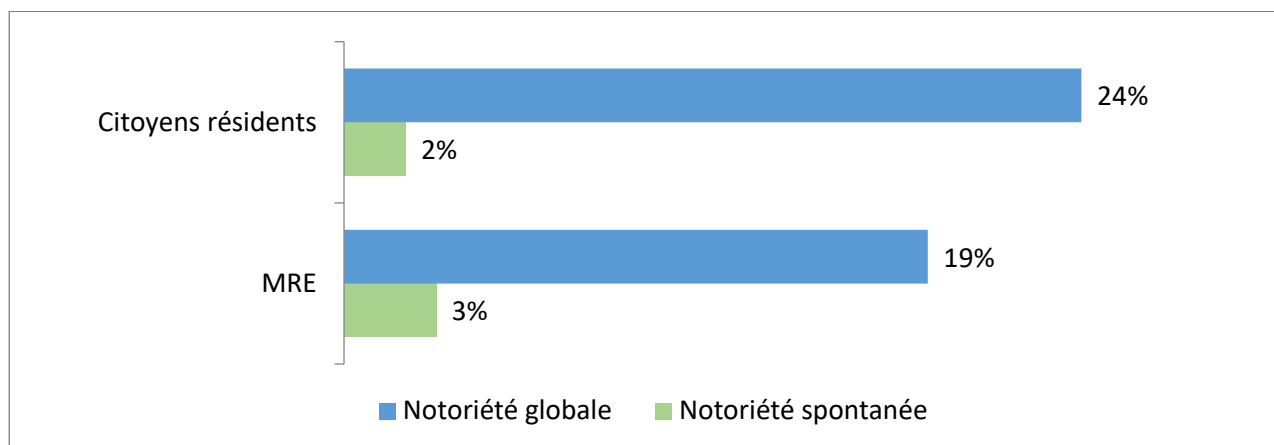
5- Notoriété des institutions et instances de prévention et de lutte contre la corruption

Globalement les organismes, institutions et instances intervenant dans la prévention et la lutte contre la corruption au Maroc jouissent d'une faible notoriété spontanée auprès des citoyens résidents et MRE. En effet, 71% des citoyens résidents et 69% des MRE n'ont été en mesure d'en citer aucune.

Pour sa part, l'Instance Nationale Pour la Prévention et la Lutte contre la Corruption (INPPLC) enregistre une notoriété spontanée de 2% auprès des citoyens résidents et de 3% auprès des MRE sondés.



Figure 14 - Notoriété de l'INPPLC auprès des citoyens résidents et des MRE



Pour ce qui est de sa notoriété globale, l'INPPLC enregistre un taux de 24% auprès des citoyens résidents et de 19% auprès des MRE sondés.

6- Institutions, organismes en mesure de lutter contre la corruption

Avec 45% des citations, le Ministère Public est l'entité la plus considérée par les citoyens résidents comme étant à même de combattre la corruption au Maroc. Ces derniers citent également comme autres institutions la police (34%), la gendarmerie (27%) et la Cour des Comptes (20%).

Pour ce qui est des MRE sondés, les entités qui selon eux sont les plus à même de lutter contre la corruption au Maroc sont le Ministère Public (63%), la Cour des Comptes (55%) et la police (52%).

S'agissant de l'INPPLC, 33% des citoyens résidents la connaissant considèrent que cette instance est à même de lutter contre la corruption au Maroc, alors que dans le cas des MRE ce taux atteint 47%. Rapportés à l'échantillon total, ces pourcentages sont respectivement de 8% et 9%.

7- Rôles et attributions attendus de l'INPPLC

Globalement, les citoyens résidents et les MRE considèrent que les cinq missions de l'INPPLC sont toutes importantes.

La hiérarchisation de ces missions par les citoyens résidents met en avant la communication et la sensibilisation au premier rang des priorités que devrait avoir l'instance, alors que la hiérarchisation de ces mêmes missions par les MRE sondés met en avant trois rôles prioritaires : la réception des plaintes relatives à la corruption (81%), l'investigation sur les cas de corruption (80%) et l'organisation de campagnes de communication et de sensibilisation (79%).

	Citoyens résidents	MRE
- Organiser des campagnes de communication et de sensibilisation	89%	79%
- Recevoir les plaintes et dénonciations	85%	81%
- Enquêter et investiguer les cas de corruption	85%	80%
- Étude et analyse du phénomène de la corruption	85%	74%
- Orienter, suivre et évaluer les politiques nationales anti-corruption	84%	67%

8- Actions préconisées pour prévenir et lutter efficacement contre la corruption

Aux yeux des citoyens résidents, l'application des lois et des sanctions concernant les actes corruptifs (65%) et l'éducation et la sensibilisation des citoyens (58%) sont les deux moyens les plus efficaces pour lutter



contre la corruption au Maroc. Les citoyens proposent aussi comme autres moyens à mettre en place pour combattre ce phénomène la mise en place des outils facilitant la dénonciation des actes de corruption et la protection des dénonciateurs (49%) ainsi que le renforcement des contrôles et des inspections (48%).

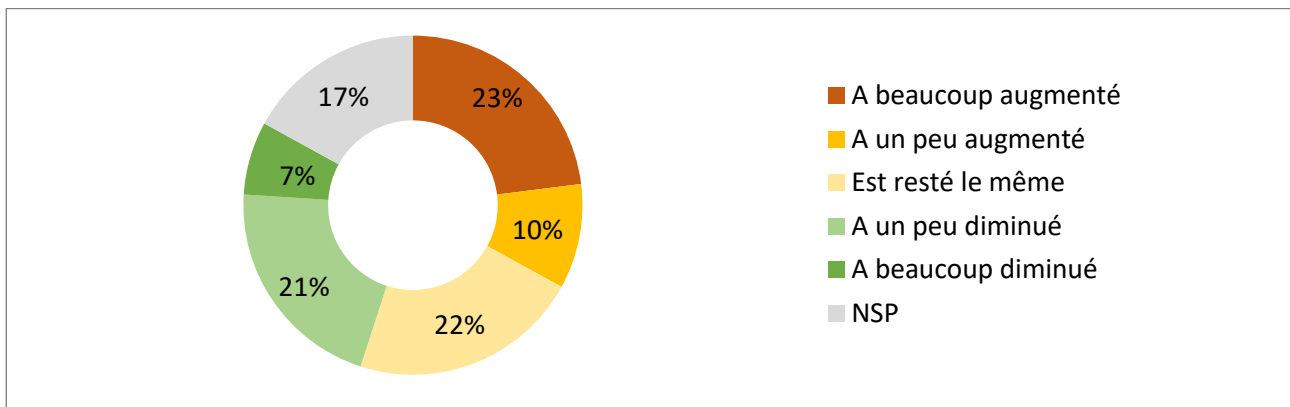
Dans le cas des MRE sondés, ces mêmes actions de lutte contre la corruption sont également proposées, bien que leur hiérarchisation soit quelque peu différente de celle établie par les citoyens résidents. Ainsi les actions les plus citées par les MRE pour lutter efficacement contre la corruption sont respectivement le renforcement des contrôles et des inspections (57%), l'éducation et la sensibilisation des citoyens (55%), l'application des lois et sanctions concernant les actes corruptifs (55%) et la mise en place d'outils qui facilitent la dénonciation des actes de corruption et la protection des dénonciateurs (49%).

CORRUPTION DURANT LA PERIODE DU Covid-19

1-Perception de l'évolution de la corruption durant la crise sanitaire

Comparativement à la situation d'avant la crise sanitaire, les citoyens résidents font part d'opinions partagées concernant l'évolution de la corruption durant la crise sanitaire. En effet, 33% des citoyens jugent que la corruption au Maroc a augmenté durant la période de la crise sanitaire, contre 28% qui pensent le contraire.

Figure 15 - Perception de l'évolution de la corruption durant la crise sanitaire par les citoyens résidents



2-Recours aux prestations mises en place durant la Covid-19

Citée par 87% des citoyens résidents, la vaccination est de loin la principale prestation sollicitée durant la période Covid-19. Les autres prestations demandées ou utilisées par les citoyens résidents durant cette période sont : la demande d'une autorisation de circulation (50%), les aides sociales octroyées à l'occasion de la pandémie (31%), les tests de dépistage Covid-19 (23%) et la sollicitation d'autorisations pour les déplacements entre villes (23%).

3-Exposition aux pots-de-vin à l'occasion de la demande des prestations spécifiques à la période du Covid

Citée par 21% des citoyens résidents, la demande d'une autorisation pour organiser un événement familial est la prestation pour laquelle ils ont été le plus exposés à des demandes ou à des paiements effectifs de pots-de-vin.

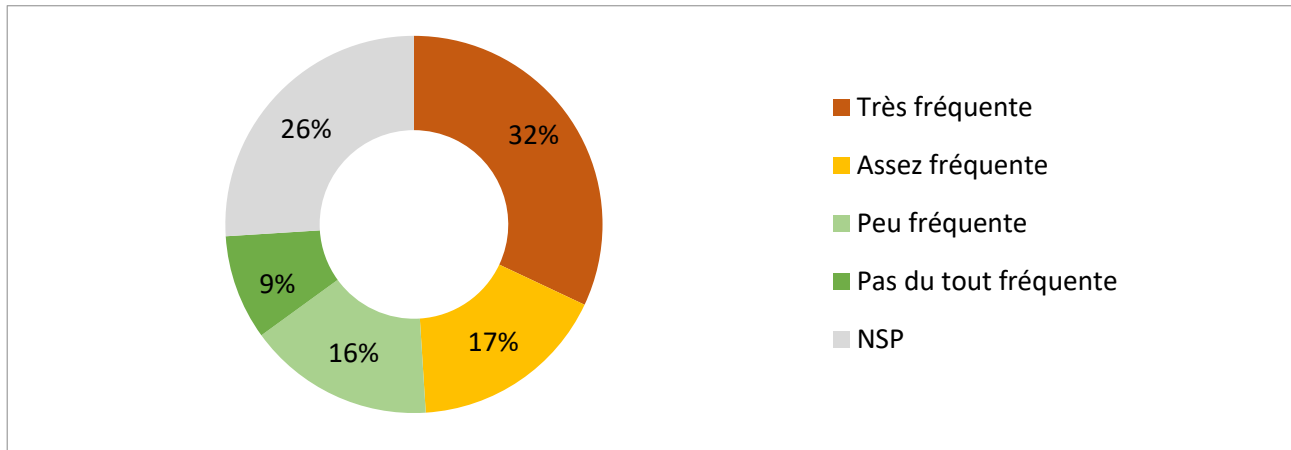
Les autres demandes de prestations à l'occasion desquelles les citoyens résidents ont été exposés à cette forme de corruption durant la période du Covid-19 concernent, dans des proportions beaucoup plus faibles, l'hospitalisation pour les soins Covid-19 (5%), les déplacements inter-villes (4%) et l'autorisation d'exercice d'une activité (3%).

CORRUPTION SEXUELLE

1-Perception globale du niveau de la sextorsion

Près d'un citoyen résident sur deux (49%) pense que la corruption sexuelle au Maroc est assez fréquente (17%), voire très fréquente (32%). En revanche, un citoyen résident sur quatre estime qu'elle est peu (16%) ou pas du tout (9%) fréquente.

Figure 16 - Perception de la fréquence de la sextorsion par les citoyens résidents



2- Cadre de la confrontation à la sextorsion

1% des citoyens résidents a déclaré avoir été confronté à la corruption à caractère sexuel au cours des 12 derniers mois.

Le cadre professionnel ou le monde du travail est clairement le contexte dans lequel les personnes sont le plus confrontées à la sextorsion (51%). L'occasion d'une demande d'un service administratif (31%) et le domaine de l'éducation et de la formation (27%) constituent également des cadres de confrontation à la corruption sexuelle.

3- Avantages et bénéfices obtenus ou promis en échange de faveurs sexuelles

L'obtention d'un emploi est, de loin, la contrepartie obtenue ou promise la plus citée par les citoyens résidents qui ont été exposés eux-mêmes ou quelqu'un de leur foyer à la sextorsion. Ils sont 42% à mentionner cette contrepartie. Les autres compensations obtenues ou promises ont été citées dans des proportions beaucoup plus faibles :

- La réussite dans un examen ou l'obtention de bonnes notes (17%)
- L'obtention d'une promotion (14%)
- Le passage d'un examen ou d'un concours d'admission dans un établissement d'enseignement (13%)

4- Réactions aux demandes de faveurs sexuelles

Face à des demandes de faveurs sexuelles auxquelles les citoyens résidents ont été confrontés, la réaction la plus courante est le refus. Néanmoins, si le rejet de la demande apparaît nettement comme étant la principale réaction des citoyens (85%), il n'en reste pas moins que le rejet sans dénonciation ni plainte est beaucoup plus important que le rejet avec dénonciation (66% cv. 19%).

2.2 ENQUETE AUPRES DES CITOYENS RESIDENTS



2.2.1 APPROCHE METHODOLOGIQUE CIBLE CITOYENS RESIDENTS

La population cible de cette enquête est composée de l'ensemble des citoyens marocains des deux sexes, âgés de 18 ans et plus, résidant en milieu urbain et rural.

2.2.1.1 Echantillonnage : taille et méthode de sondage

La taille de l'échantillon retenue pour cette enquête est de 5000. Trois considérations ont dicté le choix de cette taille : la prévalence du phénomène de corruption, la précision souhaitée au niveau global⁵ et le niveau d'affinement des analyses (obtenir des estimations fiables par sous-catégories d'intérêt : région, genre...). Cette taille permet également de comparer les résultats de cette vague à ceux de la première édition sur des bases identiques.

Quant au plan de sondage retenu, il relève de la méthode de tirage **probabiliste stratifiée à plusieurs degrés**⁶ : la construction de l'échantillon de cette enquête a été effectuée avec la précieuse collaboration de la Direction de la Statistique (HCP) qui a nous a permis de puiser dans l'Échantillon-Maitre que cette dernière a constitué.

Les critères de stratification utilisés pour la structuration de l'échantillon sont la région et le milieu de résidence. La répartition de l'échantillon par région et par milieu de résidence se présente comme suit :

Tableau 1 - Répartition de l'échantillon des citoyens des 18 ans et + par région et par milieu de résidence

	POPULATION NATIONALE*			ECHANTILLON		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	1769550	943716	2713266	356	163	519
Oriental	1334892	465304	1800196	265	76	341
Fès-Meknès	2078613	1052357	3130970	419	177	596
Rabat-Salé-Kénitra	2657776	877455	3535231	526	151	677
Béni Mellal-Khénifra	992322	829984	1822306	202	141	343
Grand Casablanca-Settat	4346937	1130068	5477004	854	193	1047
Marrakech-Safi	1553009	1745010	3298020	313	304	617
Draâ-Tafilalet	431635	698307	1129942	92	122	214
Souss-Massa	1330594	756437	2087032	273	123	396
Guelmim-Oued Noun	221122	93707	314829	73	36	109
Laâyoune-Sakia El Hamra	271180	12355	283535	91	5	96
Eddakhla-Oued Eddahab	105403	32583	137986	36	9	45
Total	17093035	8637282	25730317	3500	1500	5000

* Source : Données fournies par le HCP sur la répartition en 2022 de la population nationale par région par milieu de résidence.

Sur les 5.000 personnes initialement prévues, **4.613 ont été interrogés**, ce qui représente un taux de réponse global de 92,3%.

⁵ Pour cette taille, la marge d'erreur maximale est de 1,4 pour un niveau de confiance de 95%. Pour une proportion de 50%, il y a 95% de chances que la vraie proportion soit située dans un intervalle compris entre 50% - 1,4 et 50%+1,4.

⁶ La structuration de l'échantillon a été faite en une succession de 4 étapes ou degrés : voir la méthodologie détaillée de l'enquête en annexe.



2.2.1.2 Questionnaire

Un premier projet de questionnaire a été élaboré partant des objectifs de l'étude enrichis par les insights de l'étude qualitative réalisée en amont. La version finale a également intégré les résultats et conclusions de l'enquête pilote. Avant son application systématique sur le terrain, le questionnaire a été soumis à la validation et à l'approbation des comités de suivi et de pilotage de l'étude.

La version administrée sur le terrain se compose de 67 questions structurées en plusieurs sections :

Section 1 : Éligibilité et caractéristiques socio-démographiques du répondant

Section 2 : Connaissance et perception de la corruption

Section 3 : Expérience et vécu de la corruption

Section 4 : Plaintes et dénonciations de la corruption

Section 5 : Actions publiques en matière de lutte contre la corruption

Section 6 : Corruption et crise sanitaire

Section 7 : Corruption à caractère sexuel

La version papier du questionnaire a été ensuite programmée sur la plateforme de collecte des données utilisée pour qu'il soit administré selon la méthode CAPI⁷.

2.2.1.3 Enquête pilote

L'enquête pilote a été conduite dans la région de Casablanca-Settat et a été menée auprès d'un échantillon de 134 personnes de la cible et répartis sur 10 points de sondages de la région à raison de 6 points urbains et 4 points ruraux. Elle a été conduite par une équipe de 9 enquêteurs expérimentés sous l'encadrement de 3 superviseurs.

Ce pilote avait pour objectifs de tester le questionnaire (la compréhension des questions, la fluidité et la logique du séquençement, ainsi que l'acceptabilité de la durée) et la méthode d'échantillonnage dans la mesure où le choix des 134 personnes a suivi la même démarche décrite plus haut (*tirage en 4 étapes avec utilisation des cartes du HCP sur le terrain*).

Dans l'ensemble, l'enquête pilote a montré que le questionnaire était clair, fluide, bien compris et ne nécessitant pas de modifications particulières. Néanmoins, des ajustements mineurs ont été apportés à quelques questions. Ces modifications ont surtout porté sur la traduction de certaines questions et items et l'introduction de quelques changements visant l'amélioration du programme de saisie sur tablette (Contrôle de cohérence et renvois).

Concernant la méthode d'échantillonnage, son application au niveau de l'enquête pilote a permis d'anticiper certaines difficultés et contraintes pour l'enquête grande nature (repérage des zones de travail, accès à certains types de logements, insuffisance du nombre de ménages dans certaines unités secondaires...).

⁷ Un sondage CAPI (Computer Assisted Personal Interview) est un sondage appliqué personnellement (face à face) avec le répondant, assisté au moyen d'un ordinateur personnel ou d'un appareil informatique mobile tel qu'un téléphone portable, un smartphone ou une tablette.



2.2.1.4 Enseignements de l'enquête qualitative exploratoire⁸

L'éthique ressort très timidement dans le discours spontané des répondants comme une valeur fondamentale. Ces participants expliquent que l'éthique est un principe essentiel de la discipline, mais il est difficile de s'y conformer tout le temps dans une société où beaucoup violent les principes et normes sociales.

Par ailleurs, la corruption est un phénomène qui ne semble pas préoccuper les citoyens sondés dans le volet qualitatif. Partant du discours de ces répondants, deux raisons peuvent expliquer ce constat :

- L'impact de la pandémie sur le pouvoir d'achat est l'élément le plus préoccupant. Les prix ne cessent d'augmenter, selon les répondants, mais les revenus ne suivent pas, ce qui rend la vie difficile.
- Lorsque le sujet de la corruption a été abordé, celle-ci est perçue comme un phénomène ancien et enraciné dans la société marocaine faisant, aujourd'hui, partie intégrante de la vie quotidienne. C'est un acte récurrent qui ne choque plus, et que l'on peut qualifier de phénomène « ordinaire ».

La corruption est souvent désignée par des termes tels que « دهن السير » « تحت طبلة » « تدويرة » « فهيوة » « pourboire » pour dissimuler les actes de corruption et les banaliser. Celle-ci ayant, sans conteste, des connotations négatives dans la société. Elle est décrite comme un ensemble d'actes non éthiques, qualifiée de mal insidieux, de virus, traduisant l'absence de conscience professionnelle.

Le discours des répondants fait souvent référence à la petite corruption vs la grande corruption :

La petite corruption :

Elle est classée dans la catégorie « Pots-de-vin » et son coût varie souvent entre 20 et 100 Dirhams, mais peut atteindre des montants plus élevés, dans les 200-300 Dirhams.

C'est la forme de corruption à laquelle les citoyens font face le plus souvent. Elle gangrène les services publics et est généralement mobilisée contre de « petits services » comme l'obtention de documents (acte de naissance, certificat de résidence, permis de conduire, certaines autorisations...), l'obtention d'un RDV pour une consultation dans la santé publique, le dépôt d'une plainte au commissariat...

La grande corruption :

Les actes de la grande corruption sont plus élaborés, précisent les citoyens sondés, impliquant des contreparties de valeur très importante, mais le risque dans le service rendu est élevé et le bénéfice pour le corrupteur est important comme dans le secteur de la justice (où des montants importants sont versés pour acquitter un proche condamné ou réduire la peine infligée), dans les marchés publics, dans les cessions immobilières de l'État (lots de terrains, villas, immeubles...) et en matière de recrutement.

La grande corruption donne généralement lieu à des détournements, à l'octroi de pots-de-vin « de millions de centimes » ou à la mobilisation de relations personnelles (Bak Sahbi) ; voire d'un réseau.

D'autres formes de corruption sont évoquées de façon mineure par les participants à l'étude comme lorsqu'un agent use de sa fonction pour bénéficier d'avantages indus :

- Dans le dispensaire ou l'hôpital, l'agent de la santé public peut puiser dans le stock des médicaments disponibles pour une consommation personnelle ;
- Dans la commune, l'agent peut utiliser la voiture de service pour ses déplacements personnels ;
- Au niveau de l'internat des établissements scolaires, l'économiste peut bénéficier de différents produits alimentaires achetés...

On a évoqué aussi le chantage « exiger d'une personne de commettre certains actes sous la menace de révéler des secrets » et la demande de faveurs à caractère sexuel « contre de bonnes notes, contre une évolution dans la carrière professionnelle voire l'octroi d'un emploi ».

⁸ Ces enseignements sont extraits du rapport détaillé de l'étude qualitative auprès des citoyens résidents.



La corruption est perçue comme omniprésente dans la société, et paraît en progression continue. Les causes explicatives de ce fléau sont variées :

- Cause sociale liée au pouvoir d'achat et à la vulnérabilité d'une partie de la population.
- Cause culturelle en rapport avec la dégradation des mœurs. La perte des valeurs d'intégrité amène les corrompus à céder à la tentation de l'argent facile, pour mener un rythme de vie dépassant leur pouvoir d'achat.
- Cause administrative liée à la complexité des procédures, au manque de transparence et à l'absence de contrôle.
- Cause à caractère éducatif : l'enfant évoluant dans un contexte où il voit des proches offrir des pots-de-vin ou en bénéficier.
- L'impunité : aucune condamnation n'est jamais prononcée à l'égard de hauts responsables impliqués dans des affaires de corruption, parfois accusés de corruption.

La corruption est perçue comme plus fréquente et accentuée dans le secteur public (arrondissements, communes, hôpitaux /dispensaires, services des mines, police, gendarmerie, établissements scolaires, agence de conservation foncière). Elle est causée par la lourdeur administrative, l'insuffisance des salaires, l'insuffisance du contrôle et l'absence de sanctions.

La corruption est perçue comme beaucoup moins développée dans le secteur privé grâce à la mise en place d'un dispositif de contrôle, selon une fréquence régulière, suivi de sanctions et à l'octroi de salaires généralement plus satisfaisants. Dans le privé, des actes de corruption sont initiés parfois, dans les banques, les écoles et au sein des cliniques.

Dans le public comme dans le privé, les fonctions Achat et Recrutement sont les plus connues pour la récurrence des actes de corruption.

Sur le plan géographique, la corruption est plus fréquente dans les grandes villes (Casablanca, Marrakech, Tanger, Tétouan, Agadir, Fès...). L'ampleur du phénomène étant liée à la densité de la population consommatrice des services publics et à la multiplicité des points de contacts offrant ces derniers.

En termes de classe sociale, ce sont les classes moyenne et modeste « *donc, la masse* », qui sont le plus touchées par la corruption soit parce que ces citoyens ne sont pas conscients de leurs droits et de la gratuité des services publics ou parce qu'ils ne disposent d'aucun pouvoir face aux blocages administratifs.

Ce mal affecte aux yeux des répondants toute la société. Au niveau individuel, la corruption crée la culture de l'inefficacité et tue l'ambition. Sur le plan social, elle amplifie les inégalités et accentue l'érosion de la cohésion sociale, car les corrompus s'enrichissent au détriment des victimes qui s'appauvrissent. Sur le plan économique, elle impacte la compétitivité des entreprises face à la concurrence, celle-ci favorisant le recrutement d'incompétents et le choix de fournisseurs indépendamment du critère « Maitrise du métier ». Au niveau du pays, la corruption pourra être source de confrontations et d'insécurité à cause de l'injustice ressentie par les victimes et la perte de confiance dans les institutions politiques.

La majorité des citoyens interrogés se dit théoriquement défavorable aux pratiques de corruption, mais dans la réalité elle se retrouve parfois dans des situations où l'adhésion à l'acte de corruption se présente comme une nécessité :

- Pour avoir accès à un service important au risque de perdre une vie comme dans la santé publique, ou perdre une opportunité comme en matière de recrutement ;
- Pour obtenir le permis de conduire sous peine de reprendre toute la démarche (dossier et frais) ;
- En cas d'infraction au code de la route, au lieu de payer le montant intégral de l'infraction

Ils affirment toutefois, ne pas s'engager dans des actes de corruption entraînant des falsifications de documents administratifs ou de faux témoignages.

La majorité n'a aucune idée sur les organismes de lutte contre la corruption au Maroc ni sur la stratégie du pays en la matière, mais tous pensent que le Maroc ne lutte pas efficacement contre la corruption.



Le numéro vert dédié aux dénonciateurs des actes de corruption est l'action la plus citée spontanément. On lui associe, certes, deux avantages (praticité « *possibilité de dénoncer rapidement, sans se déplacer* » et gratuité de l'appel), mais on doute de son efficacité.

La simplification des procédures, la digitalisation et la diffusion des informations (dans les administrations, sur les sites web) ne sont pas citées spontanément, mais après les avoir présentées, les répondants se disent au courant de ces actions. Une bonne partie pense que ces mesures sont engagées pour rendre les procédures administratives plus efficaces et faciliter l'accès aux services publics, mais ne fait pas de lien avec la lutte contre la corruption.

Pour une majorité de répondants, les Marocains ne dénoncent pas les actes de corruption, d'une part, pour éviter le risque de représailles (menaces et vengeances) avec le risque de se retrouver poursuivi et de se voir infliger des sanctions. D'autre part, les citoyens interrogés ne souhaitent pas être convoqués pour des interrogatoires ou des témoignages devant le juge.

La majorité se dit convaincue que seule une répression sévère de la corruption pourra être efficace contre ce fléau. L'approche répressive doit couvrir, selon elle, l'emprisonnement, le versement d'une amende et le licenciement. Les sanctions devant être applicables aux deux parties (corrompu et corrupteur).

Les répondants sont partagés entre ceux qui se déclarent optimistes quant à l'évolution future du phénomène de corruption et ceux qui prédisent une amplification de la corruption dans le futur. Pour les plus optimistes, le chantier de la digitalisation paraît rassurant, tout comme l'évolution perçue de la mentalité de la nouvelle génération, plus consciente de ses droits que les précédentes. Les pessimistes évoquent la difficulté de maîtriser ce phénomène dans un contexte économique et social difficile marqué par des augmentations excessives de prix et une stagnation des salaires en plus du manque de civisme.

Plusieurs attentes et suggestions sont formulées en termes de lutte contre la corruption :

Au niveau des administrations publiques :

- Poursuivre la digitalisation des services publics ;
- Généraliser la mise en place des distributeurs de tickets dans tous les services administratifs ;
- Offrir un service « VIP », payant, pour les personnes ayant des urgences ;
- Assurer des formations aux fonctionnaires pour les sensibiliser sur les valeurs d'éthique et d'intégrité en insistant sur le respect des citoyens ;

Au niveau éducatif :

- Intégrer l'éducation à l'intégrité dans le programme scolaire ;
- Enseigner aux plus jeunes « les droits des citoyens » ;

Au niveau judiciaire :

- Sanctionner sévèrement les corrompus et corrupteurs ;
- Ouvrir des bureaux dans chaque ville du Royaume pour recevoir les dénonciations des citoyens concernant les actes de corruption ;

Au niveau de la communication et de la sensibilisation :

- Communiquer auprès du grand public sur les affaires de corruption (arrestations, condamnations, exécution de jugements), à travers différents médias, dont les réseaux sociaux ;
- Communiquer sur les dégâts de la corruption à travers l'affichage, des capsules à la télévision et à la radio ;
- Lancer des campagnes de sensibilisation axées sur les droits des citoyens dans les services publics.



2.2.2 RESULTATS DE L'ENQUETE QUANTITATIVE

Rappel méthodologique : Des tests de proportions et de moyennes ont été réalisés pour vérifier l'existence ou non d'écarts entre les différentes sous-catégories de l'échantillon et seules les différences statistiquement significatives au seuil de confiance de 95% sont indiquées dans le corps du rapport. En raison des arrondis, le total de certaines réponses peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100%.

Tableau 2 - Structure de l'échantillon des citoyens résidents

	Structure avant redressement		Structure après redressement et extrapolation	
	Echantillon	%	Population (Milliers)	%
Région				
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	507	11%	2 714	11%
Oriental	339	7%	1 800	7%
Fès-Meknès	575	12%	3 534	12%
Rabat-Salé-Kénitra	576	12%	3 129	14%
Béni Mellal-Khénifra	333	7%	1 820	7%
Casablanca-Settat	870	19%	5 476	21%
Marrakech-Safi	587	13%	3 295	13%
Draâ-Tafilalet	217	5%	1 129	4%
Souss-Massa	365	8%	2 085	8%
Provinces du Sud	244	5%	736	3%
Milieu de résidence				
Urbain	3099	67%	17 093	67%
Rural	1514	33%	8 625	34%
Sexe				
Hommes	2304	50%	12 640	49%
Femmes	2309	50%	13 078	51%
Age				
18-24 ans	748	16%	4 104	17%
25-34 ans	1055	23%	5 799	23%
35-44 ans	1019	22%	5 127	20%
45-54 ans	768	17%	4 185	16%
55-64 ans	598	13%	3 321	13%
65 ans et plus	425	9%	3 182	12%
Niveau d'instruction				
Analphabète	998	22%	5 864	23%
Enseignement élémentaire /informel /coranique	586	13%	3 138	12%
Enseignement primaire	1074	23%	5 915	23%
Enseignement collège	724	16%	3 960	15%
Enseignement lycée	432	9%	2 443	10%
Formation professionnelle sans bac	93	2%	540	2%
Formation professionnelle avec Bac	116	3%	643	3%
Enseignement supérieur	590	13%	3 215	13%

Provinces du Sud regroupe les régions de Guelmim-Oued Noun, Eddakhla-Oued Eddahab et Laayoune-Sakia Lhamra

2.2.2.1 CONNAISSANCES ET PERCEPTIONS A L'EGARD DE LA CORRUPTION

Ce point a pour but de nous permettre de mieux cerner les préoccupations des citoyens résidents et les enjeux qui découlent de leurs perceptions concernant la corruption au Maroc.

Nous examinons tout d'abord la place occupée par la corruption parmi les principales préoccupations des citoyens résidents. Ensuite, nous analysons leur connaissance des différentes formes de corruption, ainsi que leur perception globale du niveau de corruption dans le pays. Nous étudions également les sources d'information utilisées pour évaluer le niveau actuel de la corruption. En outre, nous traitons la perception de l'intégrité dans différents domaines et l'étendue de la corruption dans divers secteurs. Enfin, nous abordons les causes perçues du développement de la corruption au Maroc, et nous évaluons la perception de son évolution récente, ainsi que les pronostics pour les deux prochaines années.

2.2.2.1.1 Place de la corruption parmi les principales préoccupations des citoyens résidents

Tous rangs de citations confondus, trois sujets constituent les principales préoccupations du moment chez les citoyens résidents :

- La qualité des prestations de santé et de soins	56%
- Le pouvoir d'achat et le coût de la vie	50%
- L'emploi et le chômage	46%
- L'enseignement et la formation	29%
- La corruption	17%

Avec 17% de citations parmi les 3 principales préoccupations, la corruption arrive au 6^{ème} rang des soucis des citoyens résidents. A noter que 5% d'entre eux affirment que la corruption constitue leur principale préoccupation (citations au premier rang).

Comparés aux chiffres de l'ENC 2014, deux constats peuvent être faits :

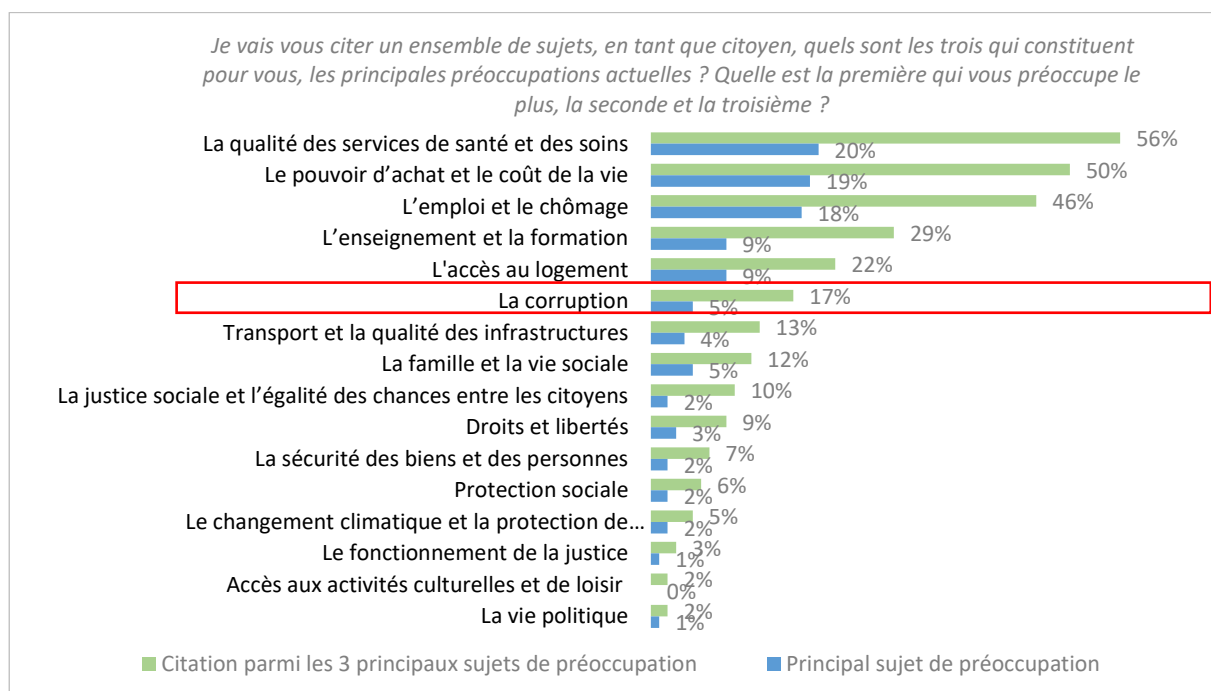
Le premier, est qu'on retrouve aux 6 premiers rangs des préoccupations des citoyens les mêmes sujets qu'en 2022, mais avec des intensités et un ordre différent. Le second constat concerne plus particulièrement, la corruption qui est en léger recul, dans la mesure où en 2014 elle venait au 5^{ème} rang des préoccupations des citoyens avec un taux de citations aux 3 premiers rangs de 22,4% contre 6^{ème} rang et 17% actuellement.

La prise en considération du profil des citoyens montre que ceux ayant un niveau d'instruction moyen (19%) et ceux des régions de l'Oriental (24%) et de Marrakech-Safi (21%) sont relativement plus nombreux à citer la corruption parmi leurs principaux sujets de préoccupation. A l'inverse, ceux qui ont un faible niveau d'instruction (13%) et des résidents des régions de Béni Mellal-Khénifra (12%), de Draâ-Tafilelt (10%) sont proportionnellement moins nombreux à considérer la corruption comme l'un de leurs trois sujets de préoccupations.

Par ailleurs, les femmes sont relativement plus nombreuses à citer la qualité des services de santé et des soins (61%) et le pouvoir d'achat et le coût de la vie (53%) parmi leurs principaux sujets de préoccupation, alors que les 18-24 ans sont plus nombreux à citer l'emploi et le chômage (54%), l'enseignement et la formation (37%).



Figure 17 - Sujets constituant les principales préoccupations des citoyens résidents



Base : Ensemble des citoyens résidents. Réponses assistées et multiples.

L'analyse détaillée des six premières préoccupations par profil des répondants montre que ce sont principalement les variables région, âge et niveau d'instruction qui induisent le plus de variabilité dans leur taux de citations ; le sexe et le milieu de résidence intervenant peu. Concernant plus spécialement la corruption, c'est le niveau d'instruction et la région qui modifient son taux de citations. C'est une préoccupation qui est plus intensément présente chez les citoyens ayant un niveau d'instruction intermédiaire (19% contre 13% chez ceux qui ont un faible niveau d'instruction), chez les habitants de l'Oriental (24% et chez ceux de la région Marrakech-Safi (21%) comparativement à ceux de Béni Mellal-Khénifra (12%) et de Draâ-Tafilalet (10%).

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
La qualité des services de santé et des soins	56%	Femme (61%) – Faible niveau d'instruction (63% - Oriental (67%) 45-54 ans (62%) – 55-64 ans (65%) 65ans & + (66%)	Homme (52%) – niveau d'instruction élevé (51%) – Rabat-Salé-Kénitra (47%) – Provinces du Sud (50%) 18-24 ans (44%) – 25-34 ans (52%)
Le pouvoir d'achat et le coût de la vie	50%	Femmes (53%) – Faible niveau d'instruction (61%) – Tanger-Tétouan-Al Hoceima (57%) – Fès-Meknès (54%) – 55-64 ans (56%) – 65 ans & + (62%)	Homme (46%) – niveau moyen d'instruction (45%) – niveau d'instruction élevé (42%) – Béni Mellal-Khénifra (41%) – Provinces du Sud (32%) – 18-24 ans (34%)
L'emploi et le chômage	46%	Rural (49%) – Oriental (55%) – Fès-Meknès (53%) – Béni Mellal-Khénifra (57%) – 18-24 ans (54%)	Casablanca-Settat (40%) – Souss-Massa (39%) – Provinces du Sud (29%) 35-44 ans (42%)
L'enseignement et la formation	29%	Niveau d'instruction élevé (39%) – Marrakech-Safi (35%) – Draâ-Tafilalet (45%) – 18-24 ans (37%)	Faible niveau d'instruction (23%) – Tanger-Tétouan-Al Hoceima (23%) 55-64 ans (24%) – 65 ans & + (21%)
L'accès au logement	22%	Urbain (25%) – Rabat-Salé-Kénitra (27%) – Béni Mellal-Khénifra (29%) – Casablanca-Settat (27%) – 25-34 ans (28%) – 35-44 ans (26%)	Rural (17%) – Niveau d'instruction élevé (16%) – Oriental (10%) – Fès-Meknès (17%) – Marrakech-Safi (15%) 18-24 ans (18%) – 55-64 ans (18%)
La corruption	17%	Niveau d'instruction moyen (19%) Oriental (24%) – Marrakech-Safi (21%)	Faible niveau d'instruction (13%) Béni Mellal-Khénifra (12%) Draâ-Tafilalet (10%)

Citation parmi les 3 principaux facteurs.

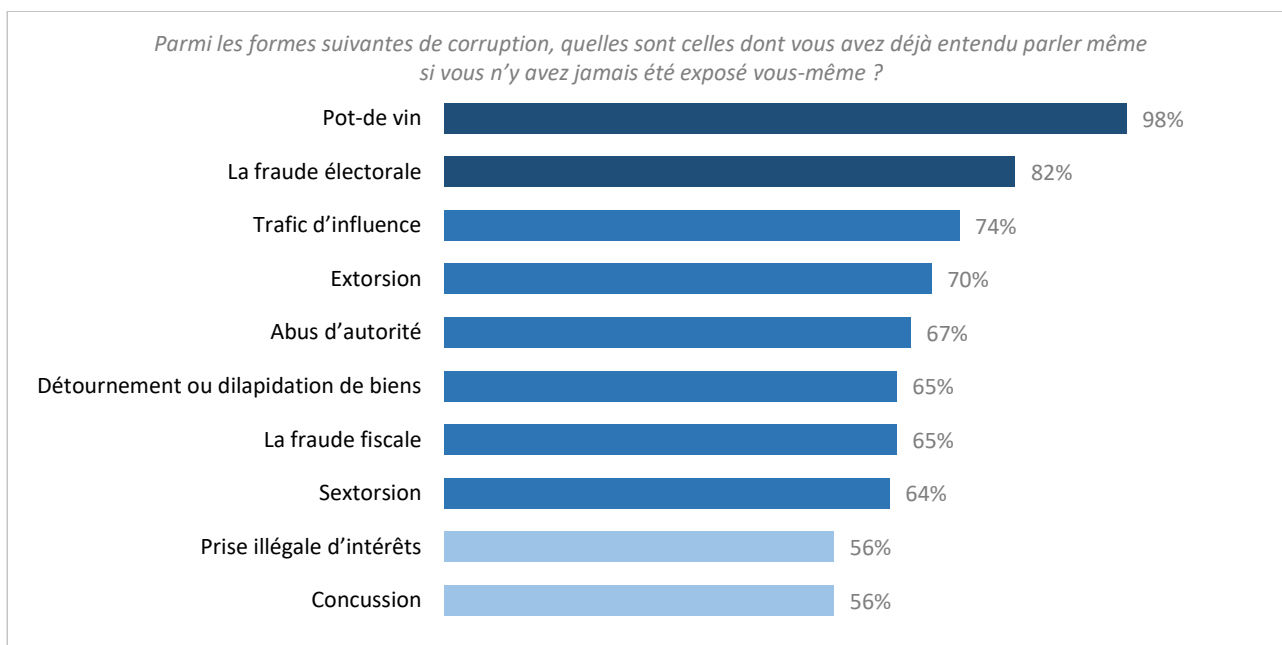


2.2.2.1.2 Connaissance des différentes formes de corruption

Afin d'évaluer la connaissance que les citoyens résidents ont des différentes formes de corruption, une liste a été établie partant de celle retenue lors de l'enquête 2014 et en tenant compte également de la convention des Nations Unies et de l'article 36 de la Constitution, de la loi 46.19 et du code pénal, Livre 3, Volume 1, Titre 3, Sections 3 et 4.

Les pots-de vin (98%) et la fraude électorale (82%) sont les formes de corruption les plus connues des citoyens résidents qui citent aussi comme autres formes de corruption qu'ils connaissent respectivement : le trafic d'influence (74%) et l'extorsion (70%), mais aussi l'abus d'autorité (67%), le détournement ou dilapidation de biens (65%), la fraude fiscale (65%) et la sextorsion (64%). La prise illégale d'intérêts (56%) et la concussion (56%) sont les deux formes de corruption les moins bien connues des citoyens.

Figure 18 - Connaissance des différentes formes de corruption par les des citoyens résidents



Base : Ensemble des citoyens résidents. Réponses assistées et multiples.

En ne retenant que les formes communes aux deux enquêtes, il apparaît que comme dans l'ENC 2014, le pot-de-vin demeure le type de corruption connu par la totalité des citoyens, alors que la concussion est la forme la moins bien connue. Le trafic d'influence et le détournement de biens, tout en demeurant connus de la très grande majorité des citoyens, ont vu leur taux de connaissance baisser respectivement de 8,6 et 12,6 points.

Les citoyens ayant un niveau d'instruction supérieur ont une meilleure connaissance des formes de corruption, notamment : le pot-de vin (99%), la fraude électorale (90%), l'extorsion (83%), le détournement ou dilapidation de biens (76%), la fraude fiscale (76%) et la sextorsion (79%).

En revanche, la population marocaine ayant un faible niveau d'instruction est la moins nombreuse à déclarer connaître ces mêmes formes de corruption, notamment l'extorsion (58%), le détournement ou dilapidation de biens (58%), la fraude fiscale (58%) et la sextorsion (50%).

Les 25-34 ans ont une meilleure connaissance des pots-de vin (99%), du trafic d'influence (79%), de l'extorsion (77%) et de la sextorsion (70%).



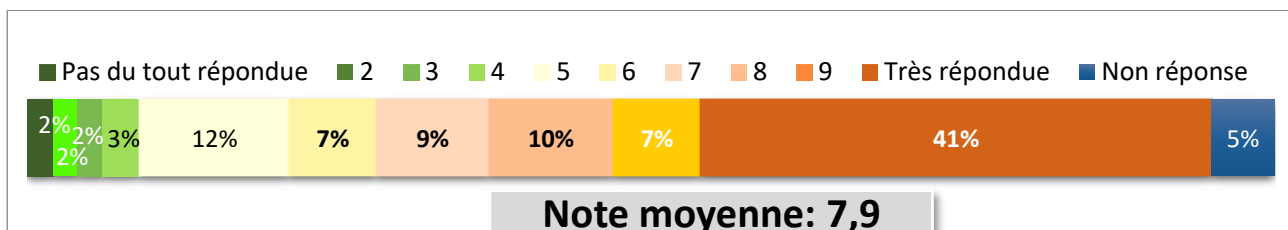
	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Pot-de vin	98%	Niveau d'instruction élevé (99%) – 25-34 ans (99%)	Rural (97%) – Faible niveau d'instruction (97%) – Tanger-Tétouan-Al Hoceima (96%)
La fraude électorale	82%	Urbain (85%) – Homme (86%) – Niveau d'instruction élevé (90%) – Fès-Meknès (87%) 35-44 ans (85%)	Rural (77%) – Femme (79%) – Faible niveau d'instruction (75%) – Béni Mellal-Khénifra (77%) – 65 ans & + (72%)
Trafic d'influence	74%	Urbain (78%) – Homme (78%) – Niveau d'instruction élevé (89%) – 18-24 ans (78%) – 25-34 ans (79%)	Rural (65%) – Femme (70%) – Faible niveau d'instruction (61%) – Rabat-Salé-Kénitra (68%) – Béni Mellal-Khénifra (65%) – Provinces du Sud (62%) – 55-64 ans (69%)
Extorsion	70%	Urbain (73%) – Niveau d'instruction élevé (83%) – Tanger-Tétouan-Al Hoceima (75%) – Marrakech-Safi (78%) – Draâ-Tafilalet (78%) 18-24 ans (77%) – 25-34 ans (77%)	Rural (64%) – Faible niveau d'instruction (58%) – Béni Mellal-Khénifra (61%) – 55-64 ans (63%) – 65 ans & + (54%)
Détournement ou dilapidation de biens	65%	Urbain (68%) – Homme (70%) – Niveau d'instruction élevé (76%) – Oriental (73%) – Fès-Meknès (71%) – Draâ-Tafilalet (74%) –	Rural (60%) – Femme (61%) – Faible niveau d'instruction (58%) – Tanger-Tétouan-Al Hoceima (61%) – Rabat-Salé-Kénitra (59%) – Provinces du Sud (48%) – 65 ans & + (55%)
La fraude fiscale	65%	Urbain (69%) – Homme (70%) – Niveau d'instruction élevé (76%) – Marrakech-Safi (72%) – 35-44 ans (69%)	Rural (59%) – Femme (61%) – Faible niveau d'instruction (58%) – Provinces du Sud (45%) – 65 ans & + (57%)
Sextorsion	64%	Urbain (69%) – Niveau d'instruction moyen (67%) – Niveau d'instruction élevé (79%) – 18-24 ans (72%) – 25-34 ans (70%)	Rural (54%) – Faible niveau d'instruction (50%) – Tanger-Tétouan-Al Hoceima (58%) – Béni Mellal-Khénifra (47%) – Provinces du Sud (53%) – 65 ans & + (45%)

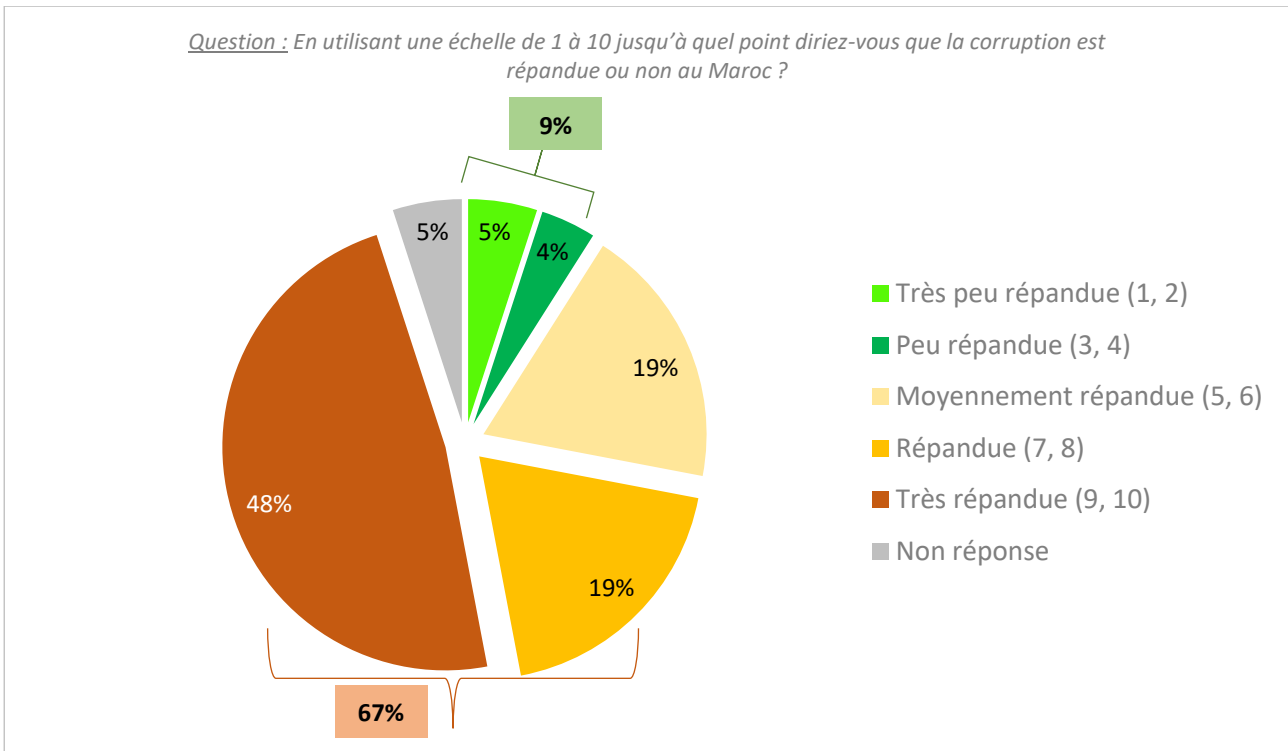
2.2.2.1.3 Perception globale du niveau de la corruption au Maroc

Un peu plus de deux citoyens résidents sur trois (67%) pensent que le niveau global de la corruption au Maroc est élevé (19%) ou très élevé (48%). Seuls 9% d'entre eux estiment qu'elle est peu (4%) ou très peu (5%) répandue au Maroc.

En termes de moyenne, le niveau de perception globale de la corruption se situe à 7,9/10, il est cependant plus élevé chez les femmes (8,1), les 18-24 ans (8,1) et parmi les habitants de la région de Rabat-Salé-Kénitra (8,1).

Figure 19 - Perception du niveau global de la corruption au Maroc par les des citoyens résidents





Base : Ensemble des citoyens résidents Réponse assistée et unique.

Lorsqu'on refait le calcul uniquement sur la base de ceux qui ont exprimé leur opinion (exclusion des réponses "Ne Sait pas"), la proportion des citoyens qui pensent que la corruption est très répandue ou répandue passe de 67% à 72%.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2014	0.7%		4.1%		22.6%		43.8%		28.7%	
2022	4%		5%		20%		21%		51%	

La comparaison avec les résultats de 2014 montre que les Marocains qui pensent que la corruption est "très répandue ou répandue" au Maroc sont en proportion identique (72%), mais avec une grande différence lorsqu'on focalise l'attention sur ceux qui pensent que la corruption est très répandue (9+10). Ce qui dénote une aggravation du phénomène et qui par ailleurs, se retrouve au niveau du score moyen qui est passé de 7,46 en 2014 à 7,9 en 2022.

La ventilation du score moyen par variable socio-démographique montre que la perception du niveau de corruption est significativement plus élevée parmi les femmes (8,1), parmi les habitants de la région de Rabat-Salé-Kénitra (8.1) et chez les 18-24 ans (8,1). A contrario, ce score s'avère plus faible chez les hommes (7,7), les habitants de l'Oriental (7,5) et de Souss-Massa (7.4) et chez les 45 ans et plus (7,6).

2.2.2.1.4 Sources d'information sur le niveau actuel de la corruption

La perception par les citoyens du niveau de la corruption au Maroc se fonde essentiellement sur 4 sources d'égale importance :

- Les informations dans la presse, la télévision ou la radio (45%),
- Les informations sur les réseaux sociaux et internet (43%),
- La discussion avec des proches et des amis (43%),
- L'expérience personnelle des citoyens (43%).

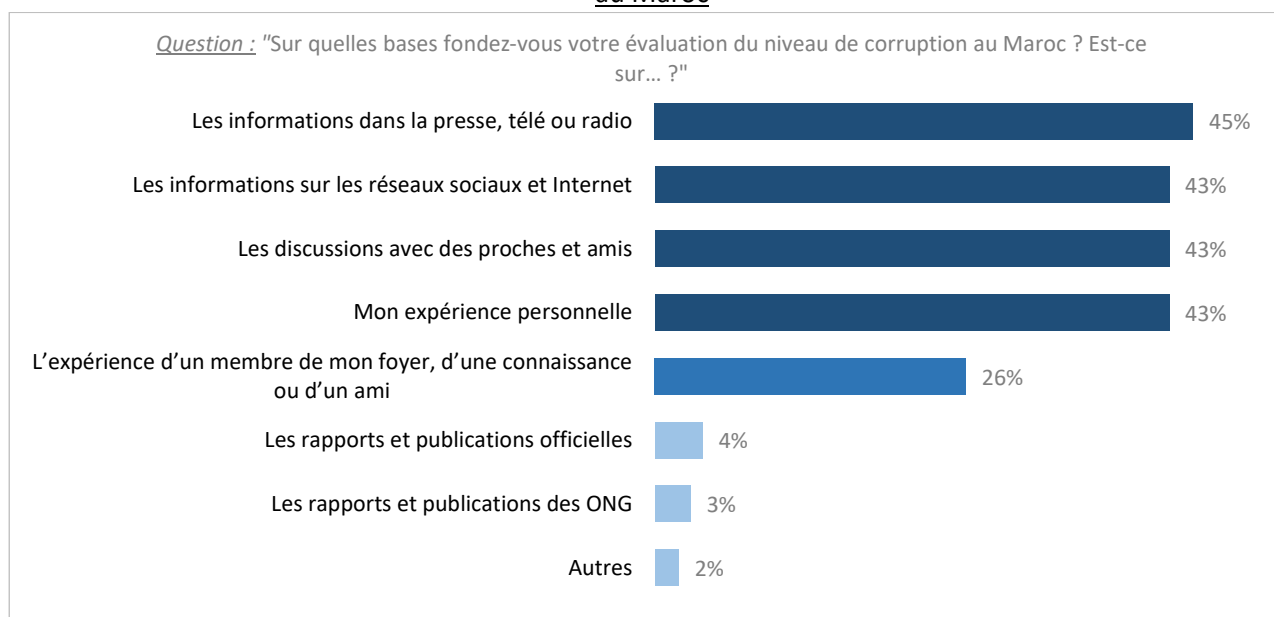


L'expérience d'un membre du foyer, d'une connaissance ou d'un ami, contribue également à forger l'opinion des citoyens sur l'étendue du phénomène de la corruption au Maroc (26%).

Les citoyens fondant leur opinion sur le niveau de la corruption au Maroc sur l'expérience personnelle ou l'expérience d'un membre de leur foyer, d'une connaissance ou d'un ami sont plus nombreux parmi les citoyens ayant un niveau d'instruction élevé et ceux âgés de 25 à 34 ans.

De même, les citoyens s'appuyant sur les informations dans la presse, la télé ou la radio pour justifier leur opinion sur le niveau de la corruption au Maroc sont plus nombreux parmi les citoyens ayant un faible niveau d'instruction, alors que ceux ayant un niveau d'instruction moyen sont les plus nombreux à fonder leur perception sur les informations véhiculées par les réseaux sociaux et Internet.

Figure 20 - Aspects fondant la perception des citoyens résidents vis-à-vis de la prévalence de la corruption au Maroc



Base : Ensemble des citoyens résidents. Réponses assistées et multiples.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Les informations dans la presse, télé ou radio	45%	Rural (53%) – Femme (52%) – Faible niveau d'instruction (56%) – Marrakech-Safi (65%) – Draâ-Tafilalet (56%) – Souss-Massa (62%) – 55-64 ans (55%)	Urbain (41%) – Homme (38%) – Niveau d'instruction moyen (42%) – Niveau d'instruction élevé (36%) – Oriental (38%) – Fès-Meknès (36%) – Casablanca-Settat (37%) – 18-24 ans (41%) – 25-34 ans (40%)
Les informations sur les réseaux sociaux et Internet	43%	Urbain (46%) – Niveau d'instruction moyen (49%) – Niveau d'instruction élevé (56%) – Marrakech-Safi (48%) – 18-24 ans (65%) – 25-34 ans (56%)	Rural (38%) – Faible niveau d'instruction (27%) – Béni Mellal-Khénifra (33%) – 45-54 ans (36%) – 55-64 ans (28%) – 65 ans & + (19%)
Les discussions avec des proches et amis	43%	Marrakech-Safi (63%)	Rabat-Salé-Kénitra (38%) – Béni Mellal-Khénifra (33%) – Draâ-Tafilalet (33%)
Mon expérience personnelle	43%	Homme (52%) – Niveau d'instruction élevé (50%) – Oriental (61%) – Fès-Meknès (53%) – 25-34 ans (47%)	Rural (38%) – Femme (34%) – Faible niveau d'instruction (35%) – Béni Mellal-Khénifra (34%) – Marrakech-Safi (37%) – Souss-Massa (27%)
L'expérience d'un membre de mon foyer, d'une connaissance ou d'un ami	26%	Niveau d'instruction élevé (32%) – Oriental (36%) – Fès-Meknès (32%) – Marrakech-Safi (33%) – 25-34 ans (30%)	Rural (22%) – Faible niveau d'instruction (22%) – Béni Mellal-Khénifra (11%) – Draâ-Tafilalet (12%) – Souss-Massa (20%) – Provinces du Sud (16%) – 55-64 ans (22%) – 65 ans & + (20%)



1.1.1.1.1 Perception de l'intégrité dans différents domaines

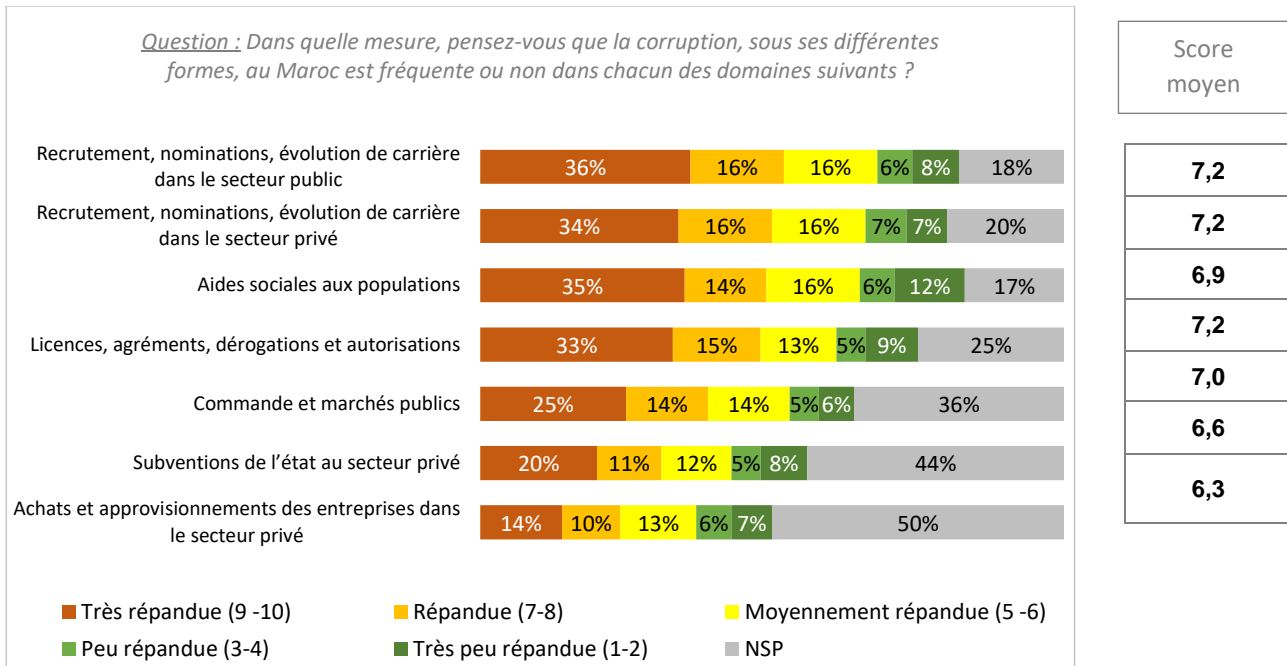
Les citoyens sont enclins à penser que la corruption est plus répandue dans quatre domaines en particulier, notamment :

- Les recrutements, nominations et évolutions de carrière dans les secteurs public (36%) et privé (34%),
- Les aides sociales aux populations (35%),
- L'octroi des licences, agréments, dérogations et autorisations (33%).

La corruption est également perçue comme assez présente en ce qui concerne les commandes et marchés publics (25%) et les subventions de l'État au secteur privé (20%).

En revanche, avec 14% seulement des citations, les achats et approvisionnements des entreprises dans le secteur privé sont perçus par les citoyens comme étant le domaine dans lequel la corruption est moins répandue. Ce sont également ces deux domaines avec les commandes et marchés publics qui recueillent les plus forts taux de réponses "Ne sait pas". Ce qui est fort logique du fait de l'éloignement de ces domaines du quotidien des citoyens.

Figure 21 - Perception de l'étendue de la corruption dans différents domaines par les citoyens résidents



Base : Ensemble des citoyens résidents. Réponse assistée et unique par item.

2.2.2.1.5 Perception de l'étendue de la corruption dans différents secteurs

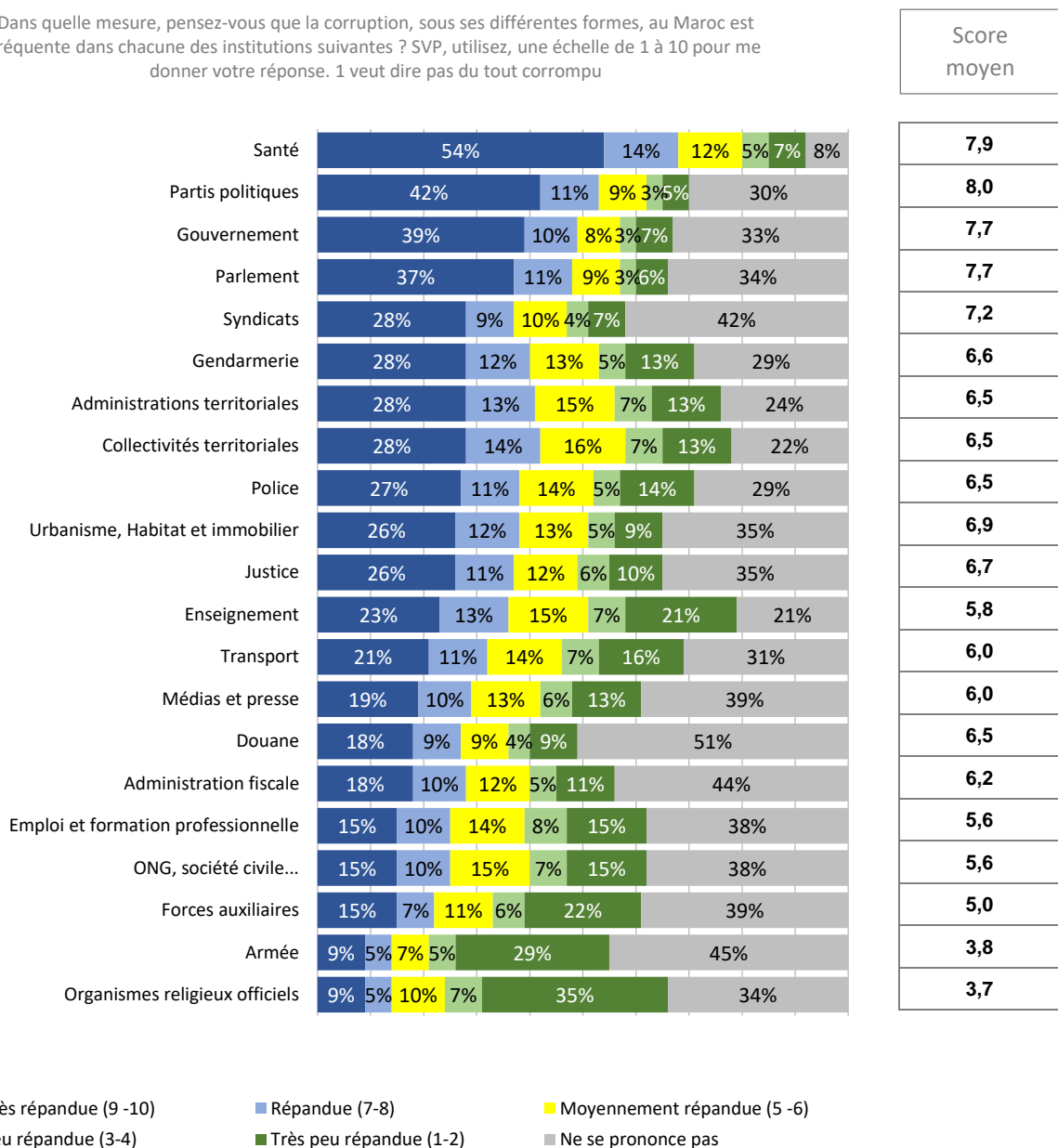
La perception des citoyens à l'égard de la prévalence de la corruption dans les différents secteurs, administrations et institutions au Maroc varie de manière très importante d'une institution/secteur à l'autre. Ainsi, la santé (54%), les partis politiques (42%), le Gouvernement (39%) et le Parlement (37%) sont, selon les citoyens, les institutions/secteurs les plus touchés par la corruption.



A l'inverse, les institutions et les secteurs perçus comme étant les moins affectés par la corruption sont les organismes religieux officiels (9%), l'armée (9%), les forces auxiliaires (15%) les ONG et la société civile (15%) ainsi que l'emploi et la formation professionnelle (15%). Force est de constater que pour une grande majorité d'administrations et d'organismes, les taux de "Ne sait pas" enregistrés sont assez élevés.

Figure 22 - Perception de l'étendue de la corruption au sein de différents secteurs par les citoyens résidents (1)

Dans quelle mesure, pensez-vous que la corruption, sous ses différentes formes, au Maroc est fréquente dans chacune des institutions suivantes ? SVP, utilisez, une échelle de 1 à 10 pour me donner votre réponse. 1 veut dire pas du tout corrompu

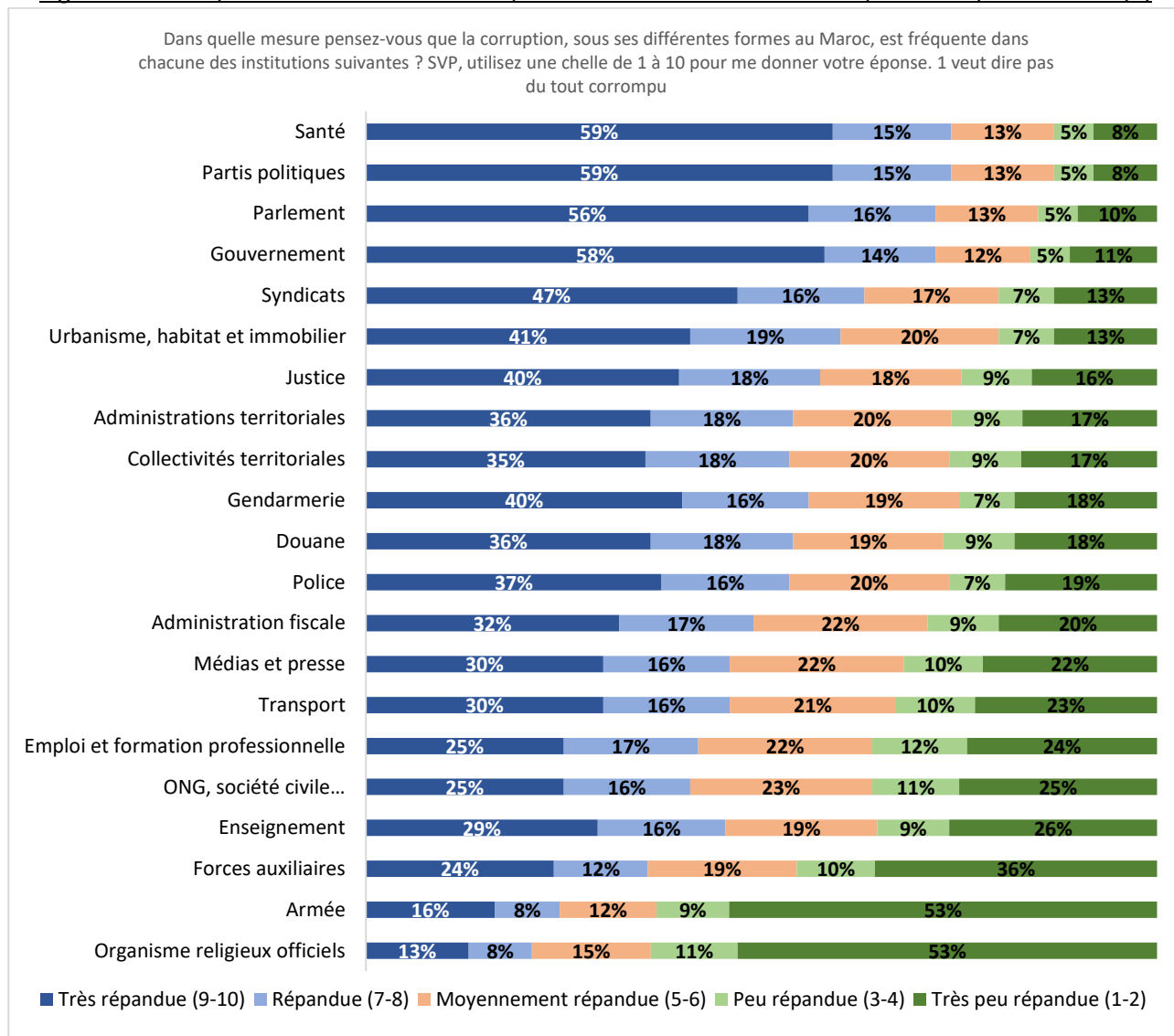


Base : Ensemble des citoyens résidents. Réponse assistée et unique par item.

En excluant les personnes qui ne se prononcent pas (couleur grise), les scores de perception de l'étendue de la corruption par secteur augmentent mécaniquement, mais leur hiérarchie n'est pas bouleversée. On retrouve toujours les mêmes secteurs aux 5 premiers rangs et aux 5 derniers rangs.



Figure 23 - Perception de l'étendue de la corruption au sein de différents secteurs par les citoyens résidents (2)



Les citoyens âgés de 25 à 34 ans et ceux ayant un niveau d'instruction moyen sont les plus nombreux à juger le secteur de la santé, les partis politiques, le Gouvernement, le Parlement, la gendarmerie et la police comme étant des institutions où la corruption est très répandue (notes de 9 et 10 sur l'échelle).

Les syndicats et les administrations territoriales sont plus cités par les 18-24 ans, alors que les hommes sont plus nombreux à citer les collectivités territoriales et la justice comme étant des organismes où la corruption est très répandue.

On notera également que pour un bon nombre des secteurs soumis à évaluation, les citoyens ayant un faible niveau d'instruction sont les moins nombreux à juger que la corruption y est répandue.

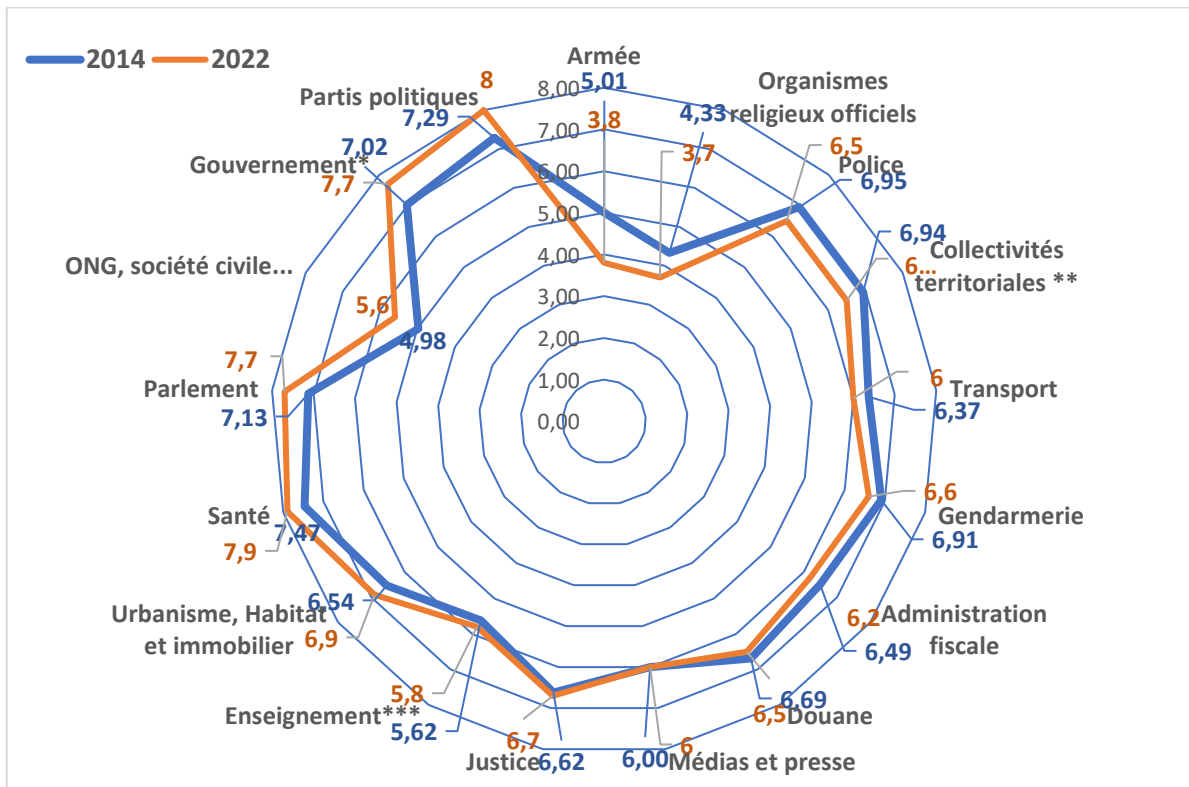


	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Santé	59%	Femmes (62%) – Tanger-Tétouan-Al Hoceima (71%) – 25-34 ans (63%)	Homme (55%) – Niveau d’instruction élevé (55%) – Oriental (50%) -
Partis politiques	59%	Tanger-Tétouan-Al Hoceima (71%) – Casablanca-Settat (65%) – 25-34 ans (64%)	Rural (55%) – Béni Mellal-Khénifra (43%) – Souss-Massa (46%) – 45-54 ans (52%) – 55-64 ans (51%)
Gouvernement	58%	- Tanger-Tétouan-Al Hoceima (75%) 18-24 ans (62%) – 25-34 ans (64%)	Faible niveau d’instruction (53%) – Oriental (50%) – Béni Mellal-Khénifra (49%) – 45-54 an (48%) – 55-64 ans (50%) – Draâ-Tafilalet (50%) – Souss-Massa (48%)
Parlement	56%	Tanger-Tétouan-Al Hoceima (71%) – Rabat-Salé-Kénitra (64%)	Faible niveau d’instruction (51%) – Oriental (46%) – Béni Mellal-Khénifra (45%) – Draâ-Tafilalet (44%) – Souss-Massa (47%) 55-64 ans (49%)
Syndicats	47%	Tanger-Tétouan-Al Hoceima (62%) – Rabat-Salé-Kénitra (56%) – Casablanca-Settat (54%)	Rural (42%) – Béni Mellal-Khénifra (37%) – Draa -Tafilelt (40%) – Souss-Massa (36%) -
Gendarmerie	40%	18-24 ans (48%) Tanger-Tétouan-Al Hoceima (57%)	-Béni Mellal-Khénifra (24%) – Draâ -Tafilelt (26%) 45-54 ans (31%) – 55-64 ans (33%)
Administrations territoriales	36%	Casablanca-Settat (41%) – Tanger-Tétouan-Al Hoceima (54%) – Rabat-Salé-Kénitra (45%) 18-24 ans (44%) – 25-34 ans (42%)	Fès-Meknès (31%) – Béni Mellal-Khénifra (25%) – Souss-Massa (21%) Draâ -Tafilelt (27%) 45-55 ans (29%) – 55-64 ans (27%)
Collectivités territoriales	35%	Tanger-Tétouan-Al Hoceima (49%) – Casablanca-Settat (41%) Rabat-Salé-Kénitra (44%) - 25-34 ans (40%)	- Béni Mellal-Khénifra (25%) – Draâ-Tafilalet (20%) – Souss-Massa (24%) 45-54 ans (30%)
Transport	30%	25-34 ans (34%) – Rabat-Salé -Kénitra (37%) Tanger-Tétouan-Al Hoceima (49%)	Béni Mellal-Khénifra (20%) – Draâ -Tafilelt (18%) – Souss-Massa (18%)
Police	37%	18-24 ans (46%) Tanger-Tétouan-Al Hoceima (57%)	Béni Mellal-Khénifra (19%) – Draâ-Tafilalet (26%) 45-54 ans (29%) – 55-64 ans (31%) -
Urbanisme, Habitat et immobilier	41%	Niveau d’instruction moyen (44%) Tanger-Tétouan-Al Hoceima (60%) Rabat-Salé-Kénitra (47%) Casablanca-Settat (48%) 25-34 ans (47%)	Béni Mellal-Khénifra (30%) Daraa-Tafilelt (30%) – Souss-Massa (23%) 55-64 ans (33%)
Justice	40%	Tanger-Tétouan-Al Hoceima (55%) Casablanca-Settat (48%)	Fès-Meknès (29%) Béni Mellal-Khénifra (27%) Souss-Massa (27%)
Administration fiscale	32%	Tanger-Tétouan-Al Hoceima (49%) Rabat-Salé-Kénitra (39%)	Fès-Meknès (24%) Béni Mellal-Khénifra (23%) Souss-Massa (22%) Provinces du Sud (18%)
Douane	36%	Tanger-Tétouan-Al Hoceima (61%)	45-54 ans (29%) – Fès-Meknès (28%) Béni Mellal-Khénifra (27%) Souss-Massa (25%)
Forces auxiliaires	24%	Tanger-Tétouan-Al Hoceima (41%) Rabat-Salé-Kénitra (31%) Marrakech-Safi (29%) 18-24 ans (31%)	45-54 ans (17%) – 65 ans et + (24%) Fès-Meknès (16%) – Daraa-Tafilelt (15%) Souss-Massa (25%)
ONG et Société civile	25%	Tanger-Tétouan-Al Hoceima (40%) Rabat-Salé-Kénitra (32%)	Béni Mellal-Khénifra (12%) Daraa-Tafilelt (12%) Souss-Massa (9%)
Médias et Presse	30%	18-24 ans (36%) – 25-34 ans (38%) Tanger-Tétouan-Al Hoceima (44%) Casablanca-Settat (36%)	Rural (26%) – 45-54 ans (21%) 55-64 ans (19%) Faible niveau d’instruction (26%) Béni Mellal-Khénifra (20%) Souss-Massa (17%)

Les chiffres indiquent le % des personnes qui ont attribué les notes 9 et 10 sur l’échelle à 10 niveaux.



Figure 24- COMPARAISON DES SCORES MOYENS DES DIFFERENTS SECTEURS AVEC L'ENC 2014⁹



La comparaison des secteurs sur la base de leurs scores moyens avec ceux de l'enquête de 2014 montre que

- Pour la majorité des secteurs, les différences entre les scores de 2014 et de 2022 sont minimes (moins de 0,5 point). On peut de ce fait, considérer qu'il n'y a pas eu d'évolutions ni dans un sens, ni dans l'autre. C'est notamment le cas du secteur de la santé, de la gendarmerie, des collectivités locales**, de la police, du secteur de l'urbanisme, de la justice, de l'enseignement***, du secteur des médias, de la douane, du transport et de l'administration fiscale.
- Pour le Parlement, le Gouvernement*, les partis politiques et la société civile, on a enregistré des hausses sensibles des scores par rapport à l'enquête de 2014. Autrement dit, les citoyens perçoivent une augmentation de l'étendue de la corruption dans ces secteurs.
- On signalera enfin, que pour l'armée et les organismes religieux officiels on enregistre une amélioration de la perception des citoyens. Leurs scores de 2022 s'avèrent plus faibles que ceux de 2014.

⁹ Quelques différences dans l'intitulé ou le contenu des secteurs.

* L'intitulé utilisé en 2014 est Ministères en 2022 c'est le terme Gouvernement qui est utilisé.

**En 2014 ce secteur inclut les Caïdat.

*** En 2014 l'enquête faisait la distinction entre "Enseignement primaire et secondaire et à l'Enseignement supérieur et formation des cadres". Aussi et pour les besoins de la comparaison la note attribuée au secteur enseignement est la note "moyenne" des deux secteurs.



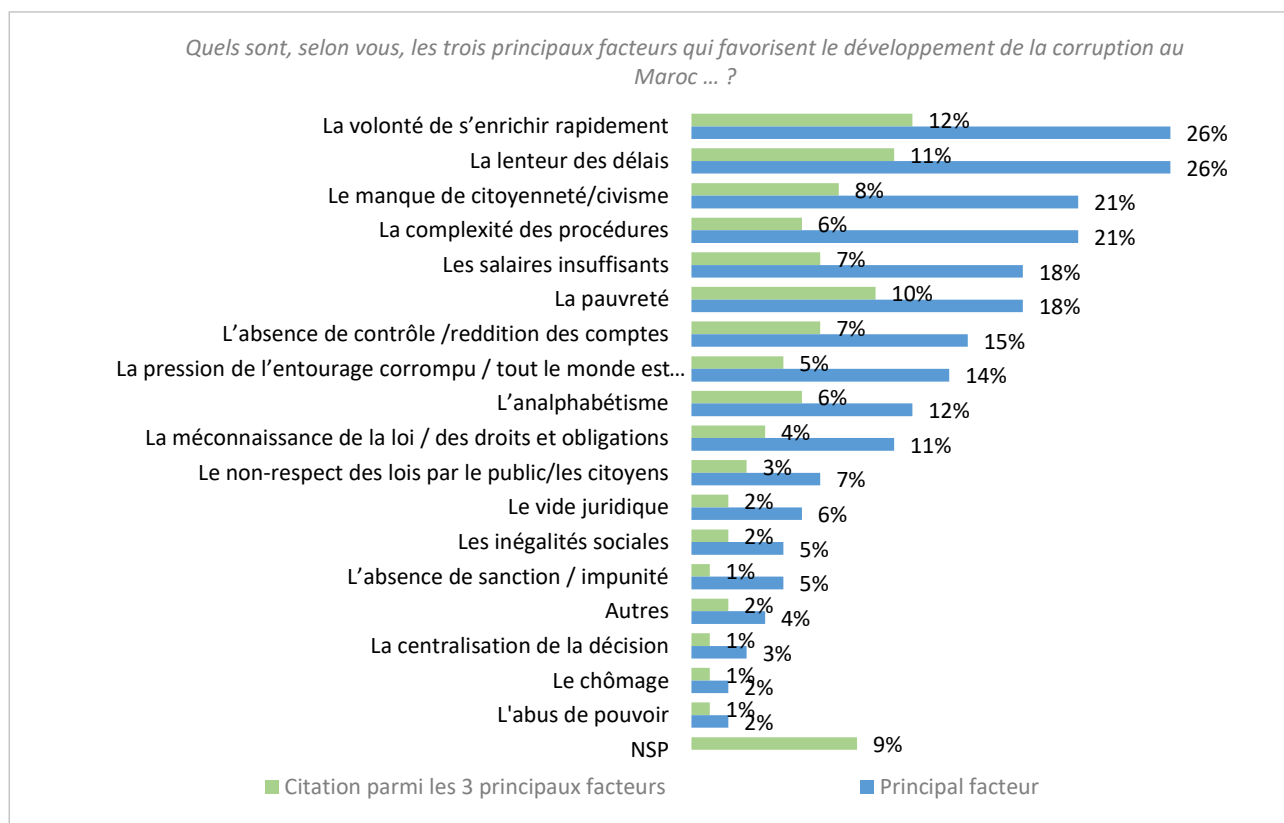
2.2.2.1.6 Causes du développement de la corruption au Maroc

La volonté de s’enrichir rapidement (26%) et la lenteur des délais (26%) sont pour les citoyens les principales causes du développement de la corruption au Maroc.

Les autres causes citées par les citoyens sont : le manque de citoyenneté/civisme (21%) et la complexité des procédures (21%), mais aussi les salaires jugés insuffisants (18%), la pauvreté (18%) et l’absence de contrôle/reddition des comptes (15%).

La prise en considération de la première citation uniquement confirme l’importance de la volonté de s’enrichir rapidement (12%) et la lenteur des délais (11%) comme causes perçues du développement de la corruption au Maroc, le 3^{ème} facteur le plus important, en première citation, étant la pauvreté (10%).

Figure 25 - Facteurs favorisant le développement de la corruption au Maroc



Base : Ensemble des citoyens résidents. Réponses spontanées et multiples.

Comme causes favorisant le développement de la corruption, le manque de citoyenneté/civisme et les salaires insuffisants sont plus cités par les citoyens ayant un niveau d’instruction élevé.

En revanche, les citoyens âgés de 18 à 24 ans sont les plus nombreux à évoquer la volonté de s’enrichir rapidement, alors que la pauvreté est relativement plus citée par les 65 ans et plus.



	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
La volonté de s'enrichir rapidement	26%	Oriental (35%) Fès-Meknès (31%) – 18-24 ans (31%)	Marrakech-Safi (17%) – Provinces du Sud (14%)
La lenteur des délais	26%	Oriental (40%) Fès-Meknès (33%) Marrakech-Safi (45%)	Niveau d'instruction élevé (22%) – Tanger- Tétouan-Al Hoceima (21%) – Rabat-Salé- Kénitra (18%) – Béni Mellal- Khénifra (15%) Casablanca-Settat (22%) Draâ-Tafilalet (19%) – Souss-Massa (20%) 65 ans & + (21%)
Le manque de citoyenneté / civisme	21%	Urbain (24%) – Niveau d'instruction élevé (26%) – Oriental (30%) -	Rural (15%) – Faible niveau d'instruction (17%) – Béni Mellal-Khénifra (16%) – Marrakech-Safi (17%)
La complexité des procédures	21%	Marrakech-Safi (33%)	-
Les salaires insuffisants	18%	Niveau d'instruction élevé (23%) – Oriental (24%) – Fès-Meknès (22%) – Souss-Massa (23%)	Rabat-Salé-Kénitra (14%)
La pauvreté	18%	Béni Mellal-Khénifra (29%) – Draâ- Tafilalet (35%) – Souss-Massa (26%) 65 ans & + (23%)	Niveau d'instruction élevé (15%) – Oriental (7%) – Fès-Meknès (12%) – Marrakech-Safi (13%) – 18-24 ans (12%)

Citation parmi les trois principaux facteurs.

Le regroupement des différentes réponses, par grandes catégories de motifs, fait apparaître que les carences en matière d'éthique et de valeurs, d'une part, et en matière d'organisation, d'autre part, sont les deux principales grandes causes perçues de la corruption au Maroc. Près de 60% des citoyens ont invoqué au moins une cause relevant de la première catégorie et un peu plus de la moitié ont mentionné au moins une cause se rapportant à la seconde catégorie de facteurs.



Tableau 3 – Causes de la corruption par grands groupes de motivations

Causes de la corruption par grands groupes de motivations		
Carences en matière d'éthique et de valeur (Net)		59%
La volonté de s'enrichir rapidement		26%
Le manque de citoyenneté/civisme		21%
La pression de l'entourage corrompu / tout le monde est impliqué		14%
La méconnaissance de la loi / des droits et obligations		11%
Le non-respect des lois par le public/les citoyens		7%
Carences organisationnelles (Net)		52%
La lenteur des délais		26%
La complexité des procédures		21%
L'absence de contrôle /reddition des comptes		15%
Le vide juridique		6%
L'absence de sanction / impunité		5%
La centralisation de la décision		3%
L'abus de pouvoir		2%
Conditions économiques et sociales (Net)		43%
Les salaires insuffisants		18%
La pauvreté		18%
L'analphabétisme		12%
Les inégalités sociales		5%
Le chômage		2%
Autres causes (Net)		14%
Autres		4%
NSP/refus		10%

2.2.2.1.7 Retombées de la corruption au Maroc

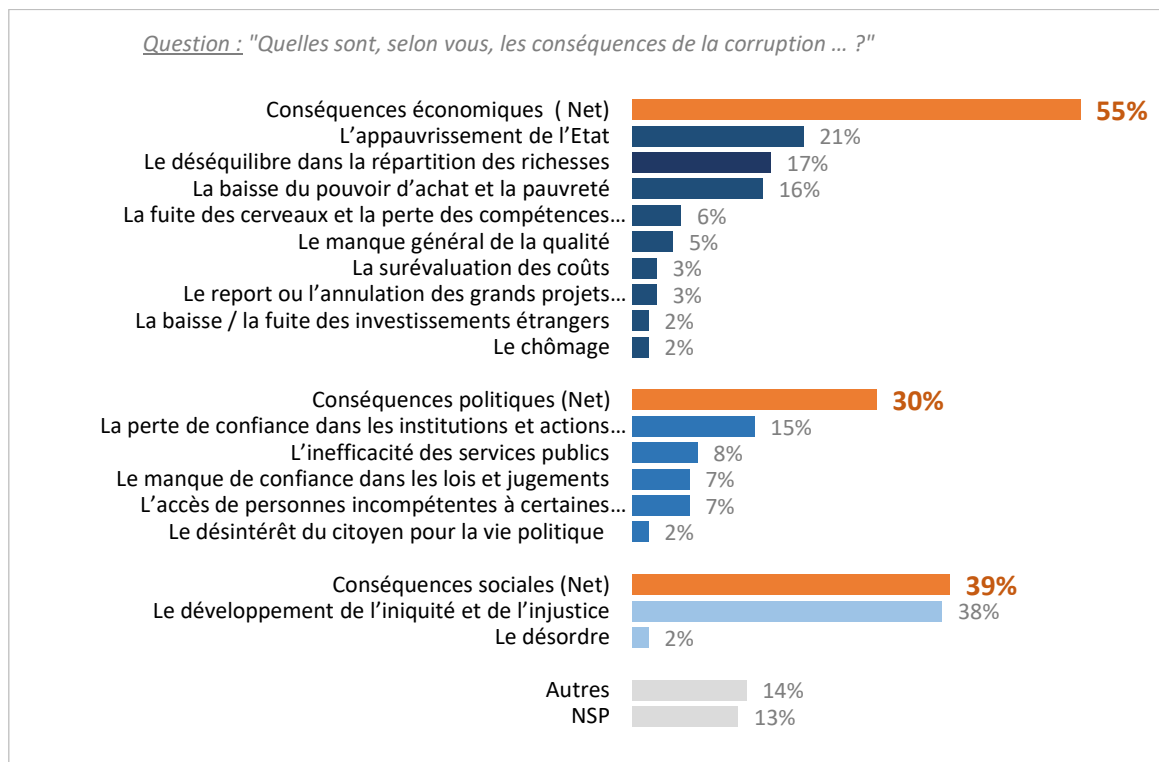
Selon les citoyens, la principale conséquence résultant du développement de la corruption au Maroc est d'ordre social, notamment le développement de l'iniquité et de l'injustice qui est cité par près de 4 citoyens sur 10.

Les principales autres conséquences citées par les citoyens sont d'ordre économique, notamment : l'appauvrissement de l'État (21%), le déséquilibre dans la répartition des richesses (17%) ainsi que la baisse du pouvoir d'achat et la pauvreté (16%).

S'agissant des conséquences politiques, ces dernières apparaissent principalement sous forme de perte de confiance dans les institutions et actions de l'État (15%).



Figure 26 - Conséquences perçues de la corruption au Maroc



Base : Ensemble des citoyens résidents. Réponses spontanées et multiples.

Les citoyens ayant un faible niveau d'instruction sont plus nombreux à percevoir le développement de l'iniquité et de l'injustice et la baisse du pouvoir d'achat et la pauvreté comme conséquences de la corruption. En revanche, pour ceux qui ont un niveau d'instruction élevé, c'est le déséquilibre dans la répartition des richesses et la perte de confiance dans les institutions et actions de l'État qui sont relativement plus mentionnés.

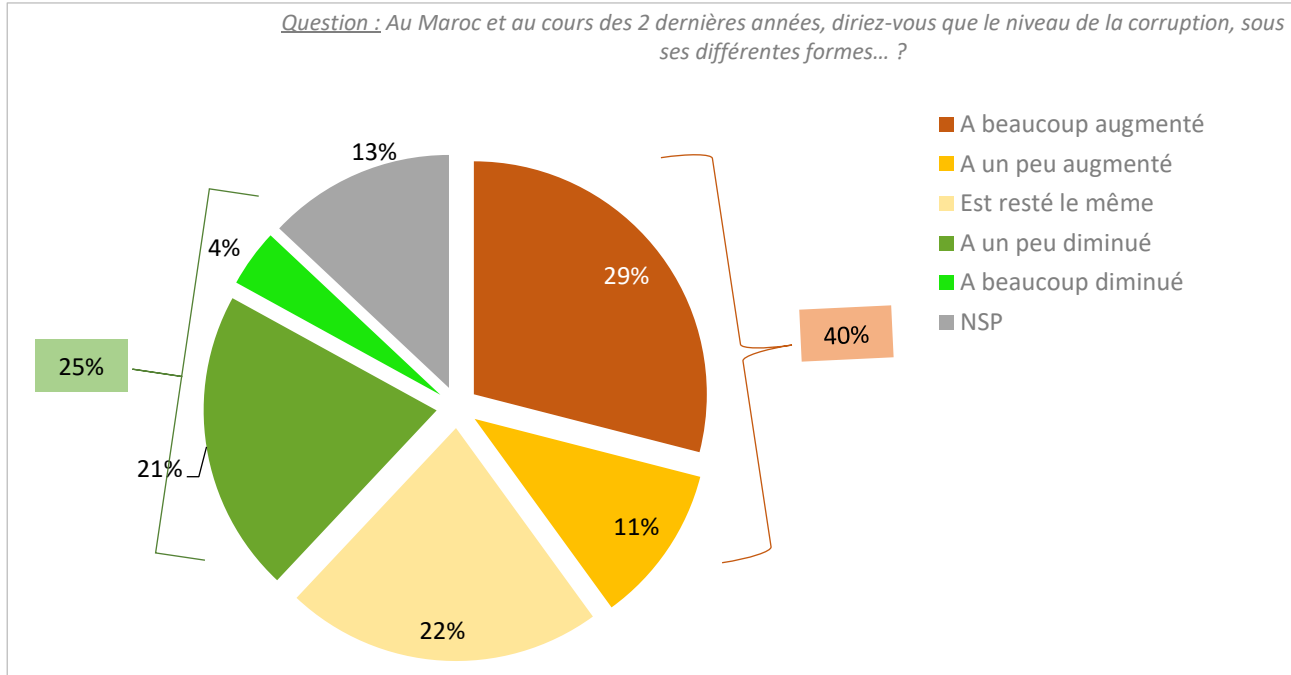
	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Le développement de l'iniquité et de l'injustice	38%	Faible niveau d'instruction (43%) – Oriental (47%) – Fès-Meknès (44%) – Béni Mellal- Khénifra (59%) – Draâ-Tafilalet (51%) – Souss-Massa (46%)	Homme (35%) – Niveau d'instruction élevé (31%) – Rabat-Salé-Kénitra (30%) – Casablanca-Settat (27%) – Marrakech-Safi (32%)
L'appauvrissement de l'État	21%	Homme (23%) – Souss-Massa (32%)	Oriental (15%) – Fès-Meknès (16%) – Provinces du Sud (9%) – 25-34 ans (15%)
Le déséquilibre dans la répartition des richesses	17%	Niveau d'instruction élevé (25%) – Oriental (32%) – 18-24 ans (22%)	Niveau d'instruction faible (13%) – Tanger-Tétouan-Al Hoceima (12%) – Rabat-Salé-Kénitra (14%) – Béni Mellal-Khénifra (11%)
La baisse du pouvoir d'achat et la pauvreté	16%	Rural (19%) – Faible niveau d'instruction (19%) – Tanger-Tétouan-Al Hoceima (22%) – Marrakech-Safi (20%) – Draâ-Tafilalet (30%) – Souss-Massa (22%)	Niveau d'instruction élevé (13%) – Oriental (10%) – Casablanca-Settat (10%)
La perte de confiance dans les institutions et actions de l'État	15%	Niveau d'instruction élevé (20%) – Oriental (19%) – Fès-Meknès (18%)	Faible niveau d'instruction (10%) – Béni Mellal-Khénifra (8%)



2.2.2.1.8 Perception du niveau d'évolution de la corruption au cours des 2 dernières années

S'agissant de l'évolution de la corruption au Maroc au cours des deux dernières années, les citoyens résidents ont tendance à penser que la situation se détériore. En effet, 40% de ces derniers jugent que la corruption au Maroc a augmenté au cours des deux dernières années, contre 25% qui pensent au contraire qu'elle a baissé durant cette période.

Figure 27 - Évolution de la corruption au Maroc au cours des 2 dernières années selon les citoyens résidents



Base : Ensemble des citoyens résidents. Réponse assistée et unique

Les 18-24 ans et les 25-34 ans sont les plus nombreux à penser que le niveau de la corruption a augmenté au cours des 2 dernières années au Maroc. En revanche, les 45-54 ans, les 55-64 ans et ceux ayant un niveau d'instruction élevé sont plus nombreux à penser le contraire.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
A beaucoup ou un peu augmenté au Maroc	40%	Casablanca-Settat (45%) – 18-24 ans (52%) – 25-34 ans (45%)	Provinces du Sud (30%) – 45-54 ans (31%) – 55-64 ans (32%) – 65 ans & (33%)
Le niveau est resté le même	22%	Oriental (28%)	Faible niveau d'instruction (19%)
A beaucoup ou un peu baissé au Maroc	25%	Niveau d'instruction élevé (29%) – Oriental (31%) – 45-54 ans (30%) – 55-64 ans (31%)	18-24 ans (16%)

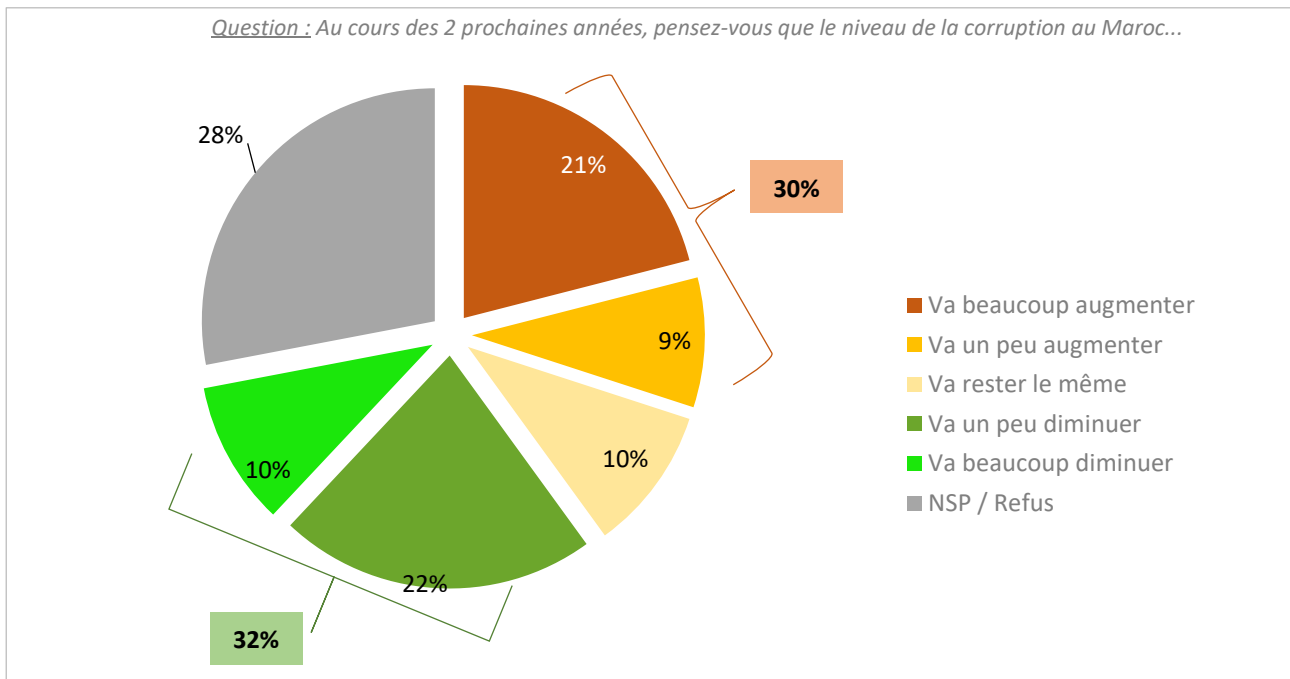
2.2.2.1.9 Pronostic sur l'évolution de la corruption au cours des 2 prochaines années

Les opinions des citoyens résidents sont partagées quant à l'évolution du niveau de la corruption au Maroc au cours des deux prochaines années. En effet, 32% de ces derniers pensent que la corruption au Maroc va baisser ou beaucoup baisser au cours de cette période, contre 30% des citoyens qui pensent au contraire qu'elle va augmenter, voire beaucoup augmenter.

Les chiffres de l'ENC 2014 indiquent le même penchant des citoyens vers l'optimisme. Ainsi, davantage de personnes pensent que la corruption va diminuer (26,1%) que le contraire (22,8%).



Figure 28 - Perception par les citoyens résidents de l'évolution de la corruption au Maroc au cours des 2 prochaines années



Base : Ensemble des citoyens résidents. Réponse assistée et unique.

Les citoyens habitant en milieu urbain, les 18-24 ans et les 25-34 ans sont les plus nombreux à juger que la corruption va augmenter au cours des 2 prochaines années. En revanche, les 45-54 ans et les 55-64 ans pensent le contraire.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Va beaucoup ou un peu augmenter	30%	Urbain (32%) – Niveau d'instruction élevé (39%) – 18-24 ans (43%) – 25-34 ans (37%)	Rural (25%) – Faible niveau d'instruction (23%) – 45-54 ans (24%) – 55-64 ans (20%) – 65 ans & + (17%)
Le niveau va rester le même	10%	Homme (12%) – Niveau d'instruction élevé (15%) – Béni Mellal – Khénifra (15%)	Faible niveau d'instruction (6%) – Tanger-Tétouan-Al Hoceima (5%)
Va beaucoup ou un peu baisser	32%	Oriental (40%) – 45-54 ans (36%) – 55-64 ans (39%)	Souss-Massa (26%) – 18-24 ans (26%)

2.2.2.2 EXPERIENCE ET VECU DE LA CORRUPTION

Ce volet a pour but de mieux cerner et comprendre le vécu de la corruption par les citoyens résidents, la prévalence et l'incidence des pots-de-vin et d'identifier les domaines nécessitant des interventions spécifiques.

On se focalise sur l'exposition des citoyens résidents à diverses formes de corruption et leurs interactions avec différents secteurs. Nous étudions la fréquence des contacts avec ces secteurs, ainsi que la prévalence des pots-de-vin, en particulier dans le secteur public. Nous analysons la prévalence des pots-de-vin par secteur et la relation entre la perception et l'expérience réelle de la corruption. Nous évaluons ensuite l'incidence des pots-de-vin au cours des 12 derniers mois, les motifs des paiements ou demandes de pots-de-vin, ainsi que les réactions face à ces demandes.



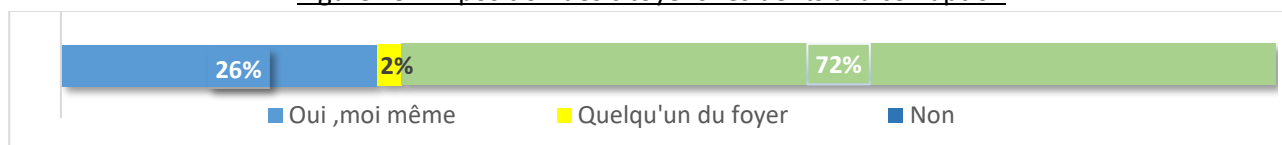
Nous examinons aussi les montants des pots-de-vin, les résultats des versements et les modalités de demande ou de paiement des pots-de-vin. Enfin, nous étudierons l'exposition à d'autres formes de corruption par secteur ainsi que l'exposition à la corruption dans divers domaines.

Enfin, nous tentons de cartographier les risques de corruption du point de vue des citoyens résidents.

2.2.2.2.1 Exposition aux différentes formes de corruption.

Un peu plus du quart (28%) des Marocains résidents déclarent avoir été exposés personnellement ou quelqu'un de leur foyer à l'une au moins des formes de corruption prises en compte dans cette étude. Lorsqu'on raisonne uniquement exposition personnelle (répondant lui-même), on peut noter que ce phénomène a touché un Marocain sur quatre au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Figure 29 - Exposition des citoyens résidents à la corruption



Base : Ceux qui connaissent au moins une des formes de corruption (99% des Marocains).

En 2014, ce taux était de 41,7% soit, une baisse substantielle de près de 13 points de pourcentage entre les deux enquêtes.

Il ressort de la décomposition des 26% que 69% des citoyens ont été exposés à une seule forme ; 18% à deux formes et 14% à trois formes et plus, soit une moyenne qui oscille entre une et deux formes au cours des 12 derniers mois. Pour le ménage (le répondant ou quelqu'un d'autre de son foyer), on observe la même tendance.

Tableau 4 – Nombre de formes de corruption au cours des 12 derniers mois des citoyens résidents

Nombre de formes de corruption "rencontrées" au cours des 12 derniers mois		
Nombre	A titre personnel	Le Ménage
1 forme	69%	66%
2 formes	18%	19%
3 formes	9%	9%
4 formes et plus	5%	6%
Moyenne	1.52	1.58
Ecart type	0,95	1.00

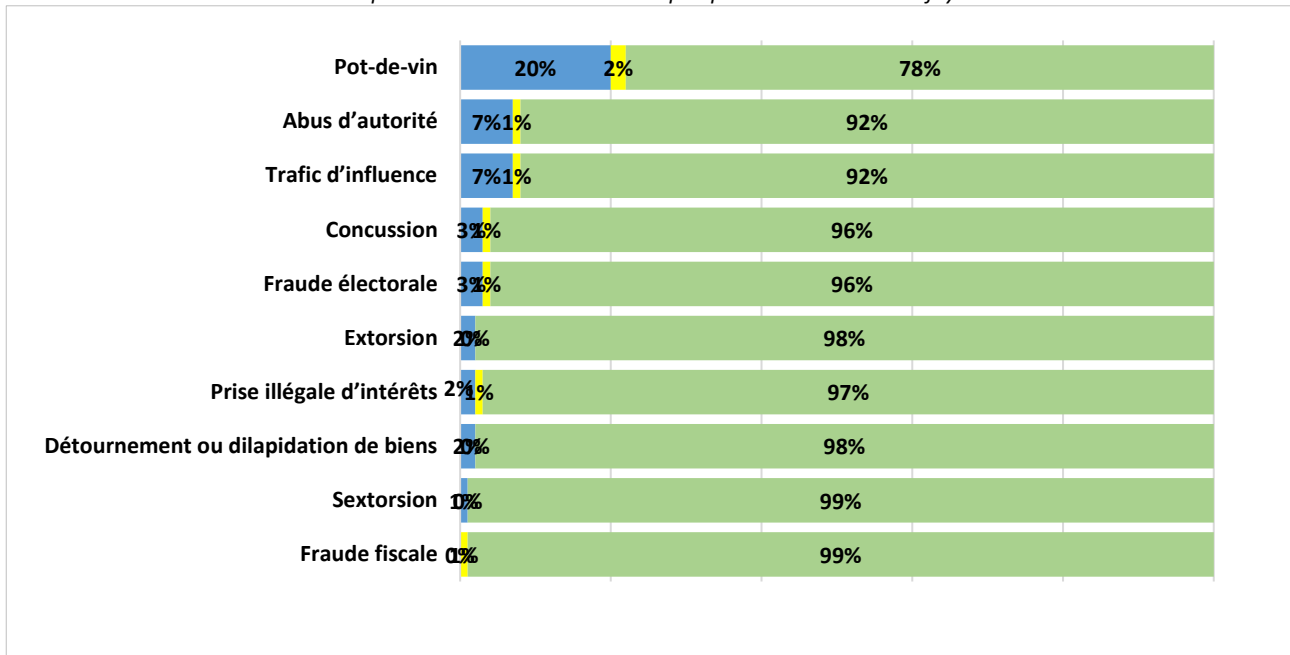
Base : Ceux qui ont été exposés à l'une des formes de corruption

Sans surprise, l'analyse détaillée de cette exposition à la corruption, fait ressortir que le pot-de-vin est la forme la plus fréquente parmi toutes les autres. 22% des Marocains ont été confrontés, personnellement ou quelqu'un de leur ménage, aux pots-de-vin au cours des 12 derniers mois.

Les autres types de corruption s'avèrent très peu fréquents, entre 0% et 7% à titre personnel et entre 0% et 1% pour quelqu'un d'autre du foyer. Les deux formes qui arrivent après les pots-de-vin en termes de fréquence sont l'abus d'autorité et le trafic d'influence avec chacune un taux de citation de 7%.



Figure 30 – Exposition des citoyens résidents aux différentes formes de corruption. Était-ce vous-même ou quelqu'un d'autre de votre foyer



Relativement aux chiffres de l'enquête de 2014, le taux de confrontation aux pots-de-vin a enregistré une forte baisse (36,2% contre 22%), celui de l'abus d'autorité à quant à lui légèrement baissé en passant de 11% à 7%. Pour le détournement et la concussion, on peut considérer que les taux de confrontation à ces deux formes sont restés aux mêmes niveaux : 2,5% contre 2% pour le détournement et 1,7% contre 3% pour la concussion.

La prise en compte des variables d'analyse révèle l'existence de quelques différences dans l'exposition aux trois principales formes de corruption. Ainsi, le taux d'exposition aux pots-de-vin varie selon le genre (hommes : 25% / femmes :13%), décroît selon l'âge (25-34 ans : 26% / 45-54 ans :14% / 55-64 ans :11%) et augmente selon le niveau d'études (Faible :12% /Élevé : 25%). Ce taux s'avère également plus élevé dans la région de Casablanca-Settat (24%) et plus bas dans la région de l'Oriental (11%) comparativement au reste du pays.

Concernant le trafic d'influence, cette forme de corruption s'avère plus fréquente parmi les personnes ayant un niveau d'études élevé (9%) et parmi les habitants des régions de l'Oriental (11%) et de Fès-Meknès (10%) à l'inverse de la région de Marrakech-Safi (4%).

Quant à l'abus d'autorité, il s'avère plus élevé chez les hommes (9%), les personnes ayant un niveau d'études élevé (10%) et dans la région de l'Oriental (13%), A l'inverse, il est moins élevé parmi les femmes (4%), les faiblement instruits (3%) et chez les habitants de la région de Souss-Massa (3%).

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Pot-de-vin	19%	Hommes (25%) 25-34 ans (26%) Niveau d'études moyen (21%) Niveau d'études élevé (25%) Casablanca-Settat (24%)	Femmes (13%) 45-54 ans (14%) 55-64 ans (11%) Niveau d'études faible (12%) Oriental (11%)
Trafic d'influence	7%	Niveau d'études élevé (9%) Oriental (11%) Fès-Meknès (10%)	Marrakech-Safi (4%)
Abus d'autorité	7%	Hommes (9%) Niveau d'études élevé (10%)	Femmes (4%) Niveau d'études faible (3%)

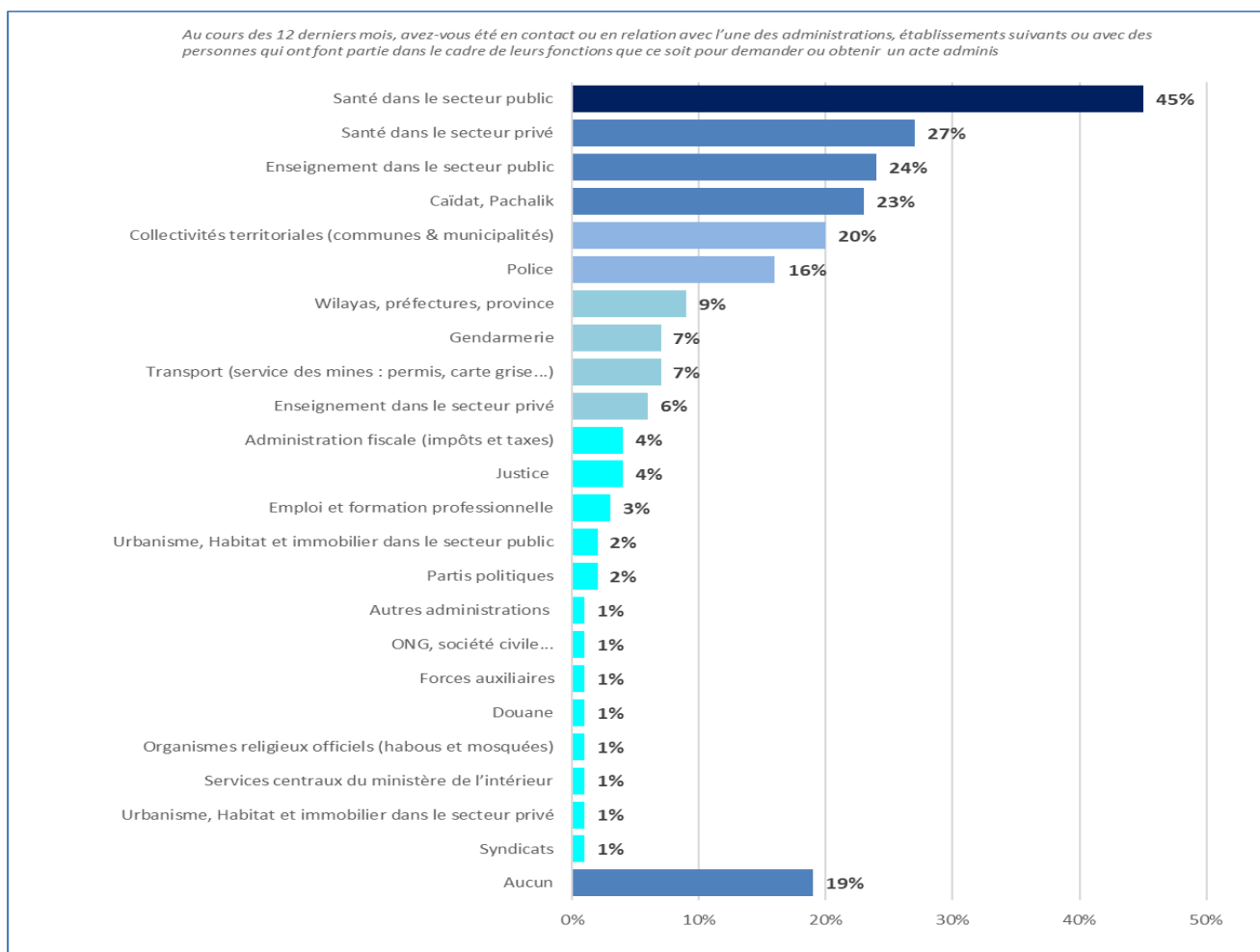


	Oriental (13%)	Souss-Massa (3%)
--	----------------	------------------

2.2.2.2 Interactions avec les différents secteurs

Dans ce qui suit sont mises en lumière les interactions des Marocains résidents avec différents secteurs, qu'ils soient publics ou privés. Ces interactions sont mesurées en termes de demandes de prestations ou de sollicitations de services auprès des organisations, institutions ou établissements du secteur public ou privé. Plus de 81% des Marocains résidents ont ainsi, au cours des 12 derniers mois, été en contact avec l'un au moins des secteurs étudiés.

Figure 31 - Contacts des citoyens résidents avec les différents secteurs



De ce graphique, ressort une catégorisation des secteurs pris en compte dans l'étude en 4 groupes, indiqués par les différentes nuances de bleu, en fonction de leur fréquentation par la population au cours des 12 derniers mois.

Le secteur de la santé publique, avec 45% des Marocains qui déclarent avoir sollicité les services ou les prestations de ce secteur, arrive en tête, loin devant la santé du secteur privé avec un taux de contact de 27%.

Les trois autres secteurs qui ont des taux de fréquentation de 20% et plus sont l'enseignement dans le secteur public (24%), les Caïdats et Pachaliks (23%) et les collectivités locales (20%). L'ordre d'apparition des secteurs



dans ce classement est probablement impacté par le contexte sanitaire qui prévalait avant et pendant la collecte des données sur le terrain (les dernières vagues de la pandémie et les campagnes de vaccination).

La déclinaison des taux de fréquentation des principaux secteurs par variable d'analyse retenue (genre, âge, niveau d'instruction et région) montre que celles-ci interviennent et introduisent une variabilité dans le profil du public qui interagit avec les différents secteurs. Ainsi, on peut distinguer des secteurs où le public est plus féminin que masculin, plus urbain que rural et parmi les plus instruits ou les plus jeunes. Certaines spécificités régionales se font également jour.

Selon ces mêmes variables d'analyse, le détail des personnes qui n'ont sollicité aucun service ou aucune prestation au cours de la période de référence auprès des secteurs considérés fait ressortir que leur taux est plus élevé parmi les ruraux (25%) comparativement aux urbains (16%) et au sein des personnes qui ont un niveau d'instruction faible (24%) relativement aux plus instruits (11%) et chez les habitants de la région de l'Oriental (24%) comparativement au reste des régions.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Santé dans le secteur public	45%	Femmes (49%) -25-34 ans (47%)	Hommes (42%) -18-24 ans (40%) 65 ans & + (39%) Niveau d'études faible (41%)
Santé dans le secteur privé	27%	Urbain (30%) - Femmes (32%) 65 ans & + (34%) Niveau d'études élevé (37%)	Rural (21%) - Hommes (23%) 18-24 ans (24%) Niveau d'études moyen (23%)
Enseignement dans le secteur public	24%	18-24 ans (34%) - 35-44 ans (33%) Niveau d'études élevé (34%) Marrakech-Safi (31%) Draâ-Tafilalet (36%)	55-64 ans (13%) - 65 & + (4%) Niveau d'études faible (18%)
Caïdat, Pachalik	23%	Homme (29%) Niveau d'études élevé (27%) Tanger-Tétouan-Al Hoceima (35%) Rabat-Salé-Kénitra (28%) Marrakech-Safi (33%)	Femme (18%) -Casablanca-Settat (14%) Souss-Massa (16%)
Collectivités territoriales	20%	Homme (26%) Niveau d'études élevé (26%) Souss-Massa (25%)	Femme (14%) - 65 ans & + (14%) Niveau d'études faible (15%) Rabat-Salé-Kénitra (16%)
Police	16%	Urbain (19%) - Homme (21%) 25-34 ans (19%) Niveau d'études élevé (23%) Casablanca-Settat (19%) Marrakech-Safi (20%)	Rural (10%) - Femmes (11%) Niveau d'études faible (10%) Fès-Meknès (11%) Draâ-Tafilalet (10%)
Wilayas, préfectures, province	9%	Homme (11%) - Urbain (11%) 18-24 ans (12%) Niveau d'études élevé (16%) Casablanca-Settat (13%)	Rural (6%) - Femmes (8%) 45-54 ans (7%) Niveau d'études faible (5%) Souss-Massa (5%)
Transport (service des mines.)	7%	Homme (12%) - 18-24 ans (12%) 25-34 ans (12%) Niveau d'études élevé (15%) Casablanca-Settat (12%)	Femme (3%) - 45-54 ans (5%) 55-64 ans (5%) - 65 ans & + (2%) Niveau d'études faible (2%) Fès-Meknès (2%)
Gendarmerie	7%	Rural (10%) - Homme (11%) Marrakech-Safi (13%)	Urbain (5%) - Femme (3%) 55-64 ans (5%) Tanger-Tétouan-Al Hoceima (3%)
Justice	4%	Homme (29%) Niveau d'études élevé (5%)	Femme (2%) Niveau d'études faible (2%)
Administration fiscale)	4%	Urbain (5%) - Homme (6%) Niveau d'études élevé (9%)	Rural (1%) - Femme (2%) Niveau d'études faible (1%) Fès-Meknès (2%)
Enseignement dans le secteur privé	6%	Urbain (9%) 25-34 ans (9%) - 35-44 ans (8%) Niveau d'études élevé (14%)	Rural (1%) - 65 ans & + (2%) Niveau d'études faible (2%)

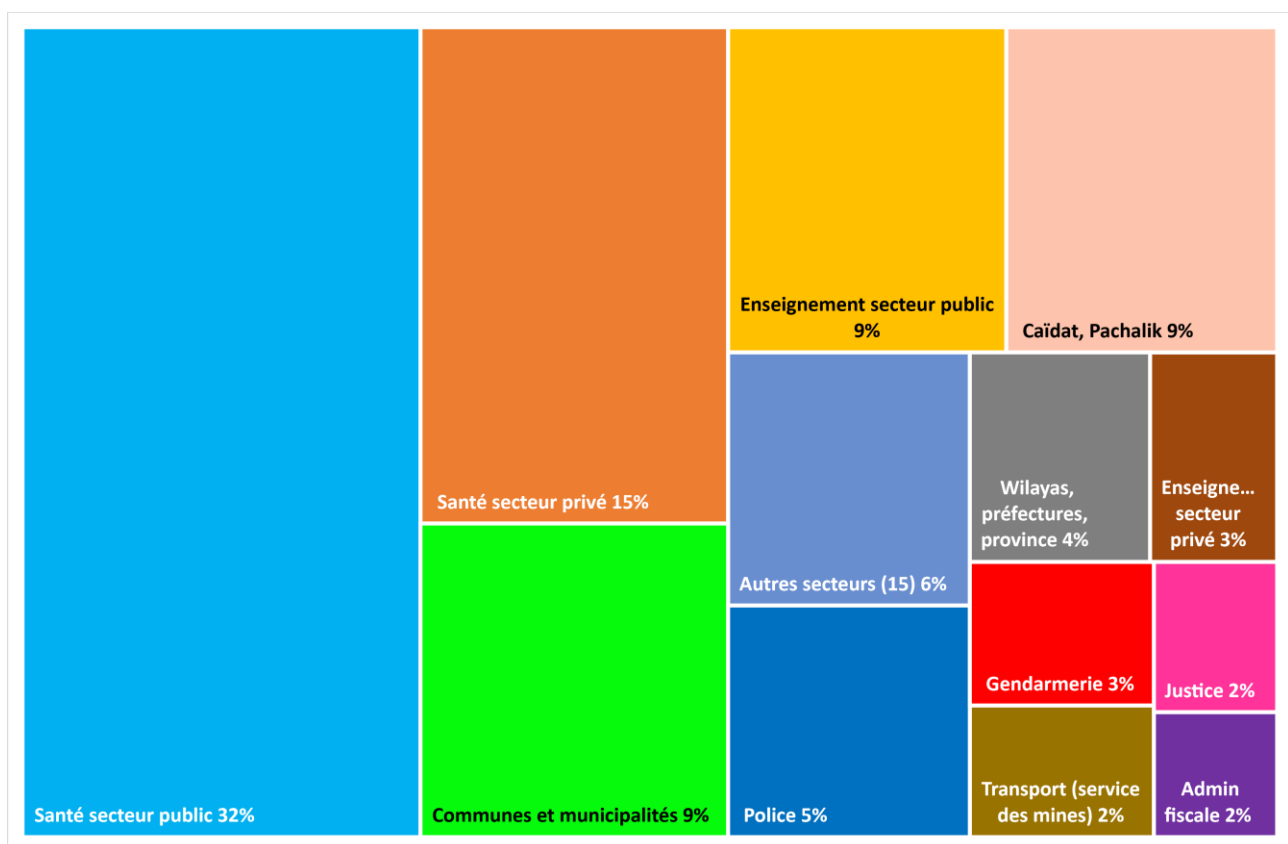


Avec aucun secteur	19%	Rural (25%) Niveau d'études faible (24%) Oriental (24%)	Urbain (16%) - 25-34 ans (16%) - Niveau d'études élevé (11%) Marrakech-Safi (13%)
--------------------	-----	---	---

2.2.2.3 Fréquence de contact avec les différents secteurs

En prenant en compte le nombre de fois où chacun des secteurs a été sollicité au cours de la période de référence, il ressort que, globalement, les Marocains résidents ont déclaré avoir été en contact près de 7 fois (6,96) en moyenne avec un ou plusieurs des secteurs dont la répartition sectorielle est reprise dans le graphique ci-dessous¹⁰.

Figure 32 - Répartition des contacts des citoyens résidents avec différents secteurs au cours des 12 derniers mois



On retrouve la même hiérarchie des secteurs que précédemment : le secteur de la santé publique, le secteur de la santé privée, l'enseignement public, les collectivités territoriales et les Caïdats et Pachalik.

Pour la suite de ce rapport, seuls les secteurs les plus importants (dont les bases de calcul sont suffisantes) seront mis en exergue.

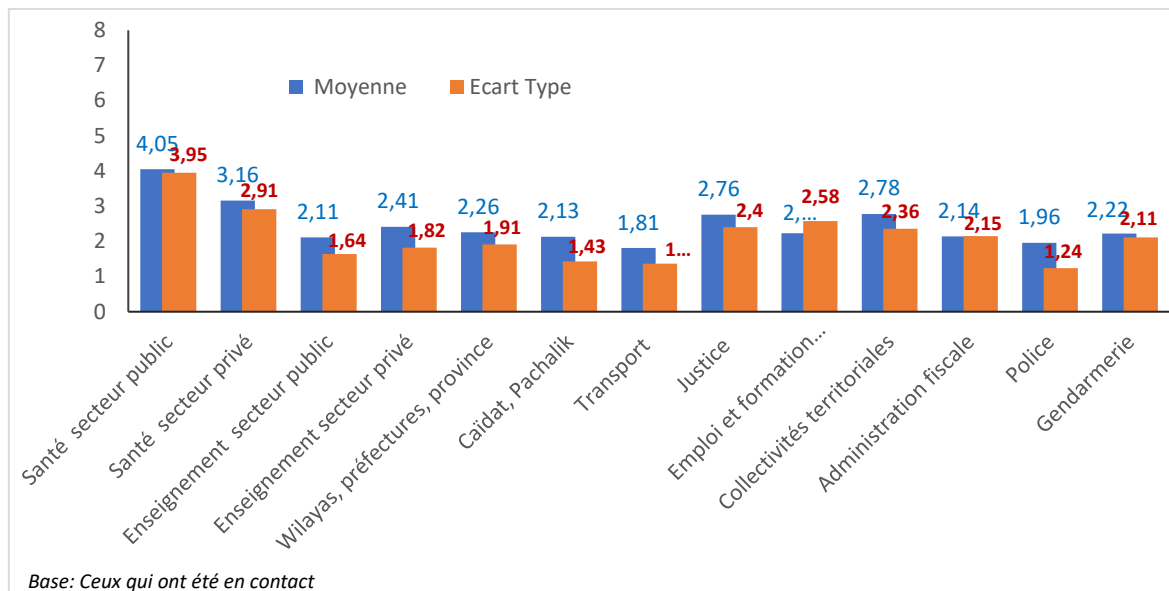
La déclinaison de la moyenne globale constatée au niveau de la population ayant eu au moins un contact avec les différents secteurs nous donne une idée sur l'intensité des interactions des citoyens avec chaque secteur. Encore une fois, ce sont les services de santé qui ont été le plus intensément sollicités. Ainsi, les Marocains résidents qui ont interagi avec chacun des secteurs l'ont fait en moyenne 4 fois avec la santé dans le secteur public, et ont eu aux alentours de 3 contacts avec chacun des secteurs suivants : les services de

¹⁰ C'est la sommation des réponses, tous secteurs confondus à la question : Combien de fois avez-vous été en contact avec chacun de ces secteurs au cours des 12 derniers mois ?



santé du secteur privé (3,16), les collectivités territoriales (2,78) et la justice (2,76). Pour le reste des secteurs, on note une moyenne qui tourne autour de 2 contacts (entre 1,81 et 2,11).

Figure 33 - Intensité des contacts des citoyens résidents avec les principaux secteurs au cours des 12 derniers mois



2.2.2.2.4 Prévalence des pots-de-vin¹¹

La prévalence de la corruption telle que définie par l'ONU dans les Programmes de développement durable à l'horizon 2030 est "la proportion des citoyens qui ont versé au moins un pot-de-vin à un agent public ou à qui un agent public a demandé de verser un pot-de-vin, mais qui ne l'ont pas fait, au cours des 12 mois précédant l'enquête, par rapport à l'ensemble des citoyens ayant eu au moins un contact avec un agent public au cours de la même période".

Nous allons partir de cette définition pour, dans un premier temps, déterminer ce taux tous secteurs confondus publics et privés, puis dans un deuxième temps, déterminer des taux de prévalence spécifiques à chacun d'entre eux.

Sur l'ensemble des citoyens Marocains résidents âgés de 18 ans et plus qui ont eu au moins un contact avec un agent public ou privé au cours des 12 mois précédant l'enquête, 19 % ont déclaré avoir versé un pot-de-vin ou ont été invités à le faire lors de leurs interactions avec des agents publics ou privés.

¹¹Bribery prevalence in the SDG indicator framework is defined as "the percentage of persons who paid at least one bribe (gave a public official money, a gift or counter favor) to a public official or were asked for a bribe by these public officials, in the last 12 months, as a percentage of persons who had at least one contact with a public official in the same period". (Source <http://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-05-01.pdf>).



Figure 34 - Prévalence globale des pots-de-vin auprès des citoyens résidents

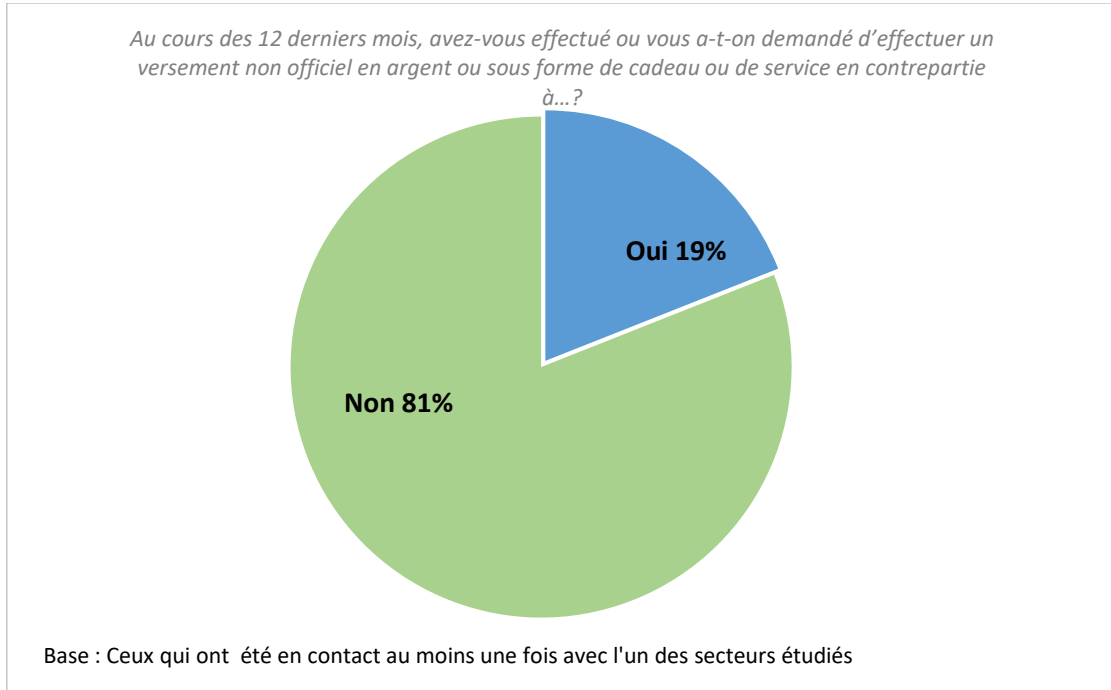


Figure 35 - Taux de prévalence des pots de vin auprès des citoyens résidents par variable

Socio-démographique

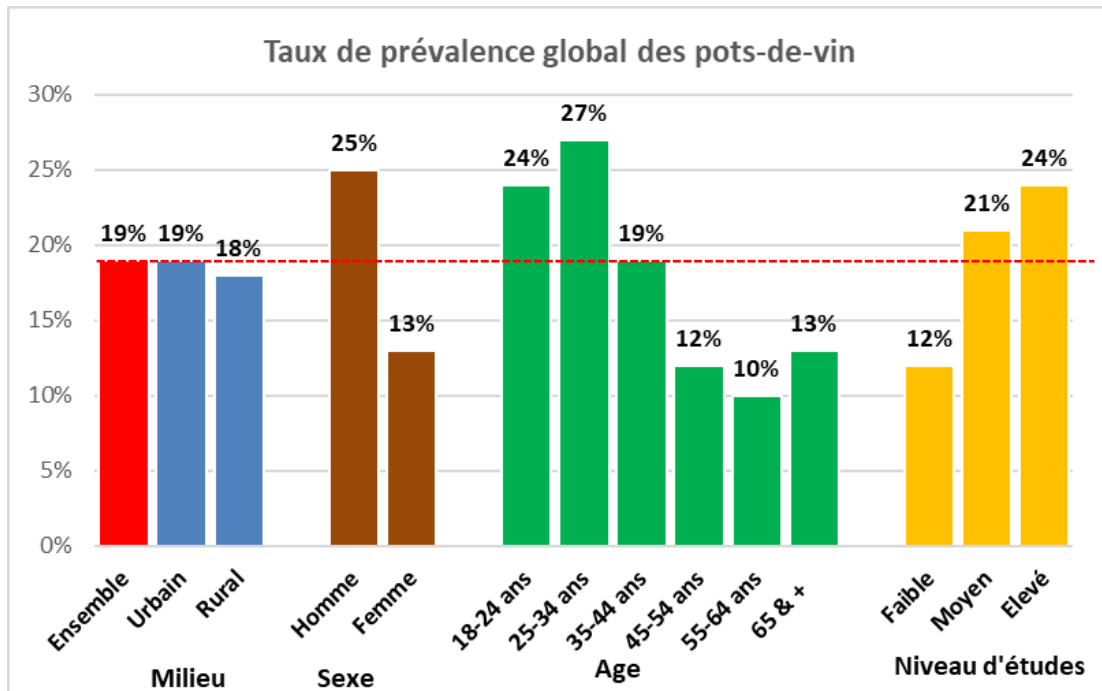
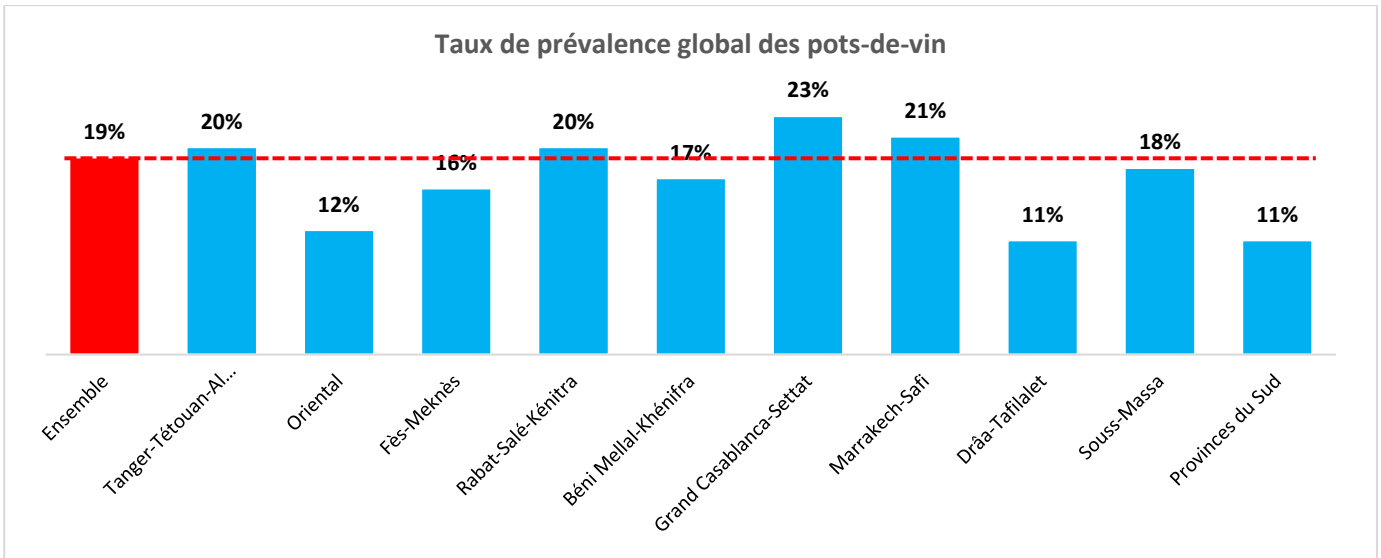


Figure 36 - Taux de prévalence des pots de vin auprès des citoyens résidents par région



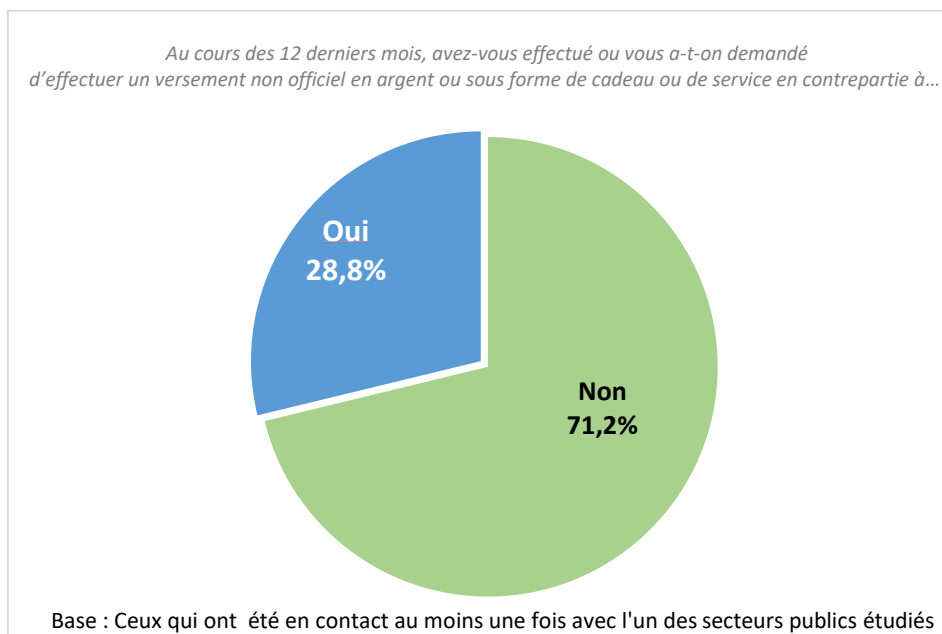
Comme il ressort des deux graphiques ci-haut, les quatre variables de profil induisent une variabilité dans le taux de prévalence constaté au niveau de l'ensemble de la population. Les fluctuations sont néanmoins moins accentuées pour les variables spatiales (milieu de résidence et région dans une mesure moindre).

Les écarts les plus remarquables apparaissent en termes de sexe (hommes : 25% vs.13% pour les femmes), d'âge (taux plus élevés dans la tranche des 18-34 ans et plus bas parmi les 45 ans et plus) et de niveau d'instruction (le taux augmente avec le niveau d'études).

2.2.2.2.5 Prévalence des pots-de-vin dans le secteur public

Pour le calcul du taux de prévalence global dans le secteur public nous avons pris comme base les personnes qui ont été en contact au cours des 12 derniers mois exclusivement avec les secteurs faisant partie des services publics.

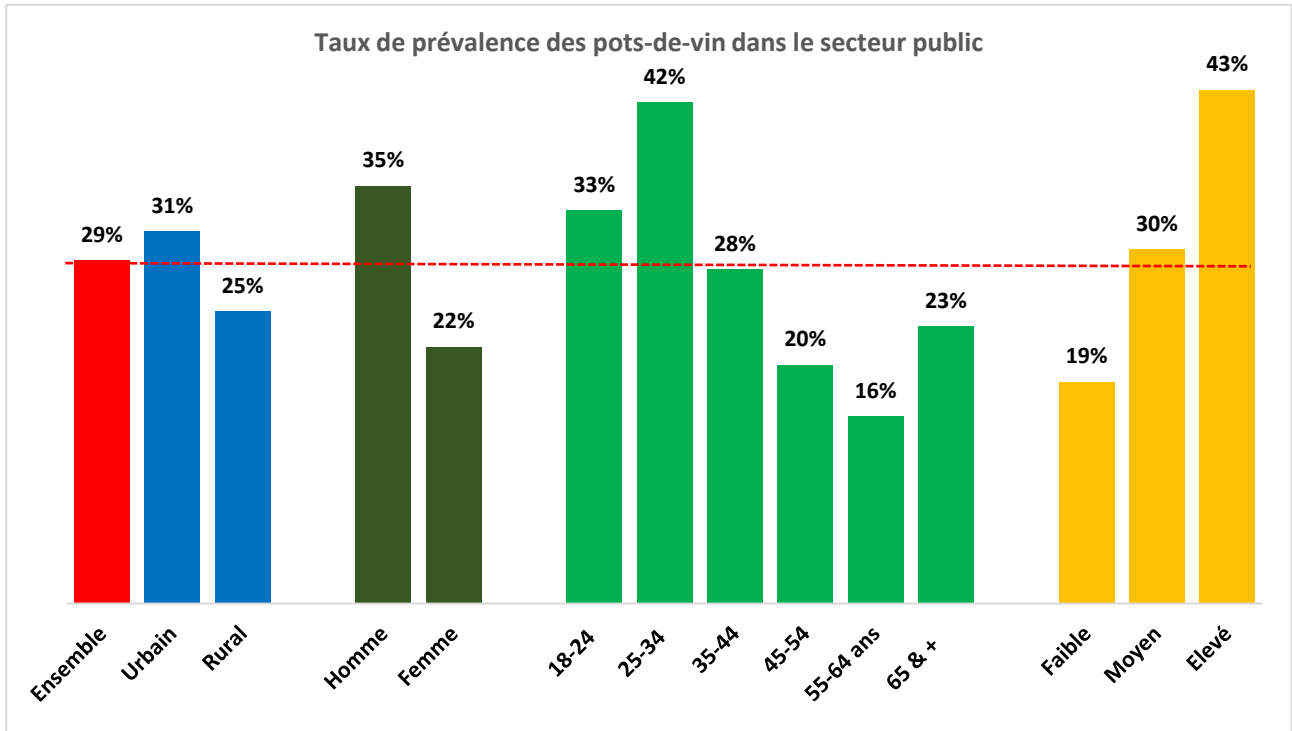
Figure 37 - Prévalence différenciée des pots-de-vin dans le secteur public auprès des citoyens résidents



La prévalence des pots-de-vin dans le secteur public est de près de 29% et c'est ce chiffre qui correspond à l'indicateur 16.5.1 défini dans le programme des Nations-Unis à l'horizon 2030.

Pour le secteur privé, ce taux dépasse légèrement les 6%. Ce taux est à interpréter en tenant compte du nombre réduit de secteurs ayant le statut de privé qui ont été pris en compte dans la présente étude.

Figure 38 - Taux de prévalence dans le secteur public auprès des citoyens résidents selon les variables sociodémographiques



Le graphique ci-dessus, fait ressortir les variations qui sont induites par la prise en compte des variables sociodémographiques et nous permet de constater que les pots-de-vin touchent relativement plus les citoyens urbains que les ruraux, les hommes davantage que les femmes, les plus jeunes comparativement aux plus âgés et sont plus répandus parmi ceux qui ont atteint un niveau d'étude élevé en comparaison de ceux qui ont des niveaux bas.

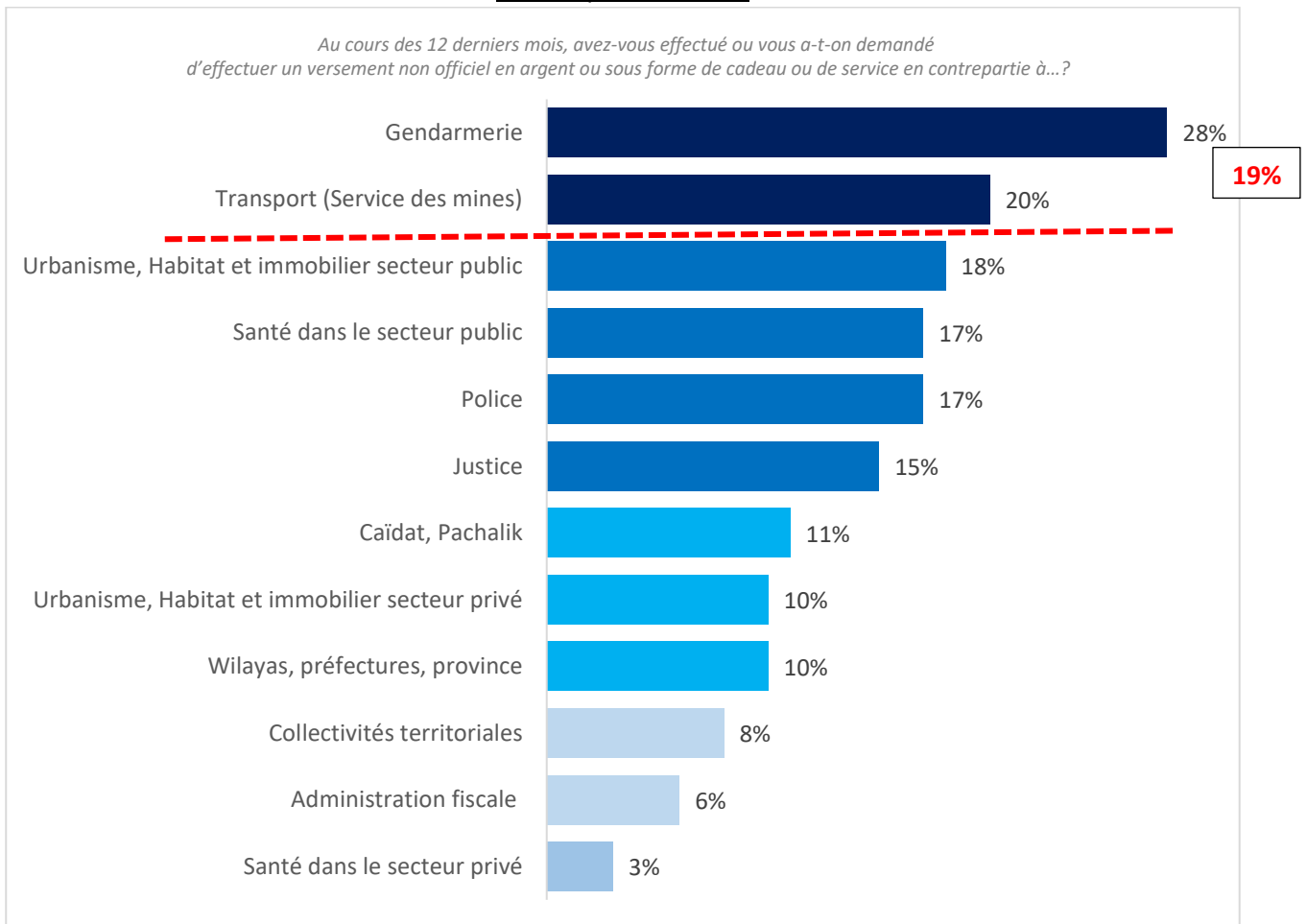
2.2.2.2.6 Prévalence des pots-de-vin par secteur

Le détail du taux de prévalence par micro-secteurs, montre que le "top cinq" des secteurs se compose de la gendarmerie, le transport, la police, la santé publique et la justice. On notera l'écart qui sépare les taux de prévalence du premier secteur (28%) du second (20%) et le relatif resserrement des taux pour les trois suivants (15% et 17%).

Bien que leurs bases (taux de contacts) soient relativement faibles, les forces auxiliaires (21%) ont un taux de prévalence supérieur au taux global de 19%.



Figure 39 - Prévalence des pots-de-vin dans les secteurs fréquentés au cours des 12 derniers mois auprès des citoyens résidents



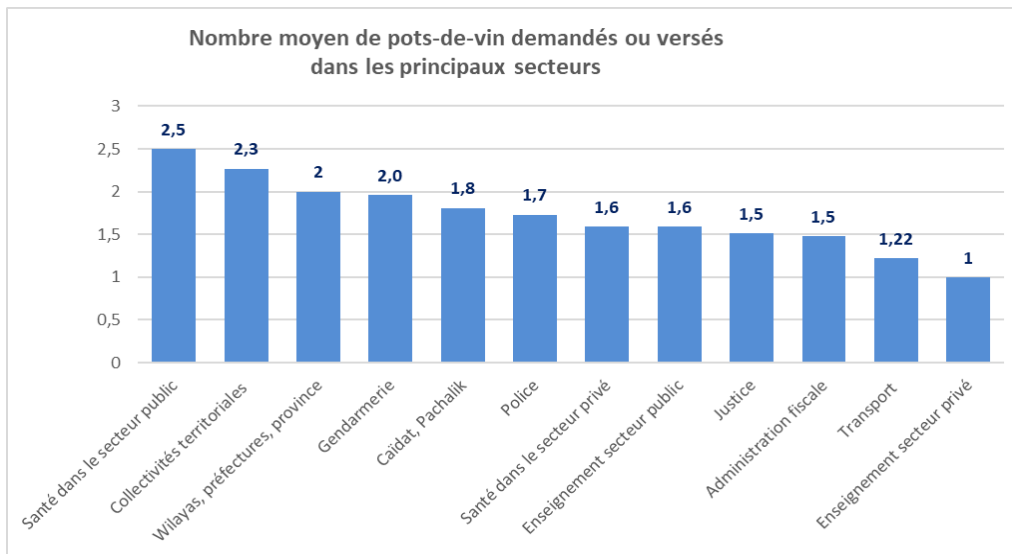
Les secteurs ayant de faibles bases en termes de contacts ne sont pas repris dans ce graphique

La prise en compte de la fréquence des demandes des pots-de-vin nous donne une idée plus complète sur cette pratique au sein de la population. Ainsi, au niveau global, les Marocains résidents qui ont été en contact avec au moins l'un des secteurs étudiés ont fait l'objet d'une demande de paiement ou ont payé de leur propre initiative 3,13 pots-de-vin tous secteurs confondus au cours des 12 mois antérieurs à l'enquête.

Par secteur, et en ne prenant en compte que les secteurs pour lesquels le nombre de répondants est suffisant, cette moyenne varie entre 1 et 2,5 pots-de-vin. Les récurrences les plus élevées sont enregistrées au niveau de la santé du secteur public (2,5) et des collectivités territoriales (2,2) et les plus faibles au niveau du secteur transport (1,22) et de l'enseignement privé (1).



Figure 40 - Nombre moyen de pots-de-vin demandés ou versés dans les principaux secteurs pour les citoyens résidents



Base : Ceux qui ont versés des pots-de-vin ou à qu'il a été demandé d'en verser- Ne sont pas pris en compte les secteurs pour lesquels les bases sont faibles

2.2.2.2.7 Relation perception-véçu de la corruption

Le rapprochement entre perception et véçu vise à déterminer si l'image qu'ont les citoyens résidents des différents secteurs en termes de diffusion de la corruption est corroborée ou non par la réalité de ce phénomène tel que véçu par ces mêmes citoyens.

En croisant les deux indicateurs qui représentent la perception et le véçu, nous obtenons une matrice à quatre quadrants, selon que les taux de chaque secteur sont supérieurs ou inférieurs au taux global tous secteurs confondus. Les libellés des deux axes sont comme suit :

- L'axe horizontal de perception : pourcentage des personnes qui considèrent que la corruption est très répandue dans le secteur (Note 9 ou 10 sur l'échelle de mesure à 10 niveaux).
- L'axe vertical du véçu : pourcentage des personnes qui ont été en contact avec le secteur et à qui on a demandé de verser ou qui ont versé un pot-de-vin.

Il est à noter que les résultats et les conclusions qui découlent de cette carte doivent tenir compte des deux partis pris suivants :

- 1- Le choix des seuils retenus pour placer la ligne de démarcation entre les quatre zones. Nous avons retenu pour la perception le taux de 25% qui résulte du calcul d'un taux moyen tous secteurs confondus. Pour le véçu, nous avons retenu le taux de prévalence des pots-de-vin étant donné que cette forme de corruption est la plus courante.
- 2- Pour quatre secteurs que sont l'enseignement, la santé, l'urbanisme, l'habitat et l'immobilier et les Administrations territoriales, les données concernant la perception ont été recueillies globalement sans distinction entre public ou privé ou de niveau, alors que pour le véçu les données ont été recueillies à un niveau plus fin public et privé pour les trois premiers secteurs et en différenciant entre Wilayas, Préfectures et Provinces d'une part et de Caïdats et Pachalik d'autre part, pour les administrations territoriales.

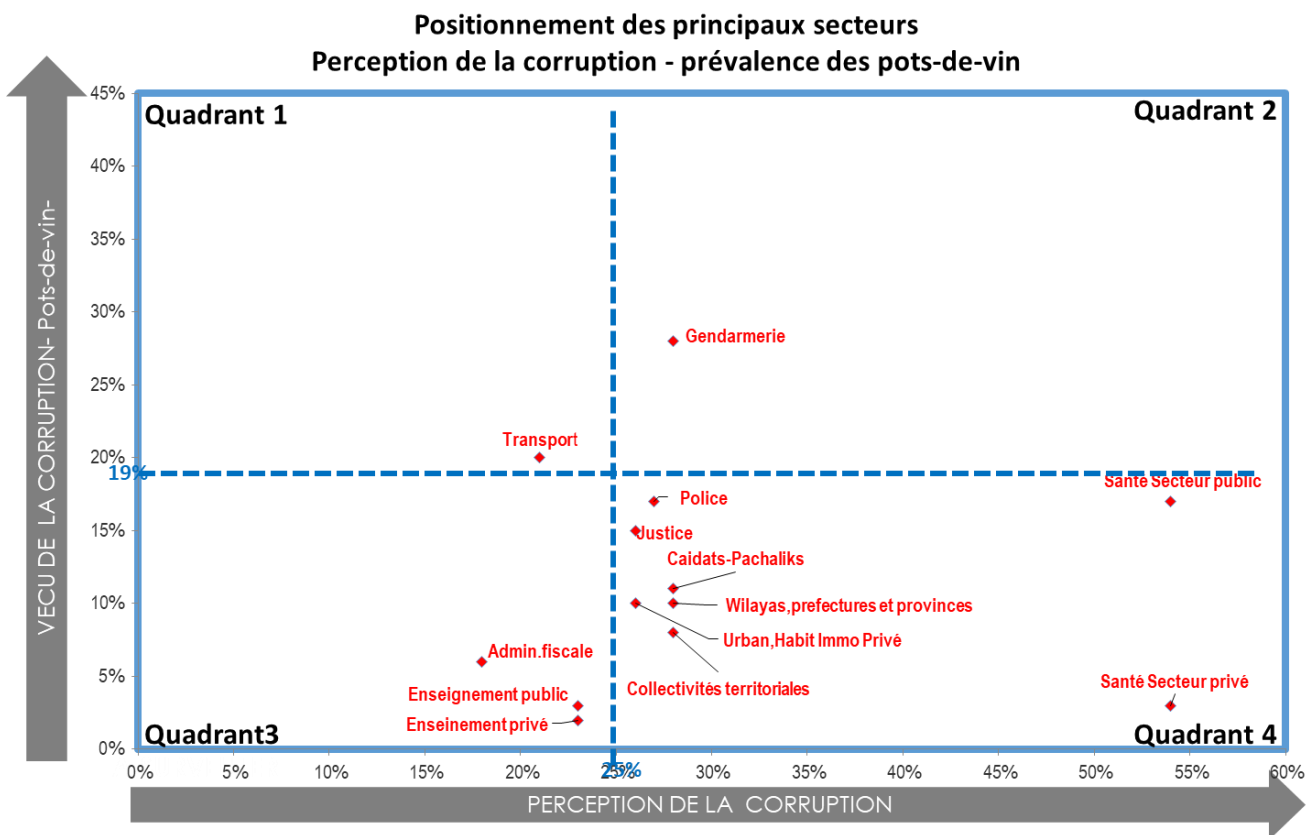


Dans le quadrant 1 on retrouve un seul secteur qui est celui du transport (services des mines) qui est perçu comme étant moins corrompu relativement à la moyenne, mais cette perception apparait comme légèrement contredite en termes de vécu.

Dans le quadrant 2, où à la fois perception et vécu sont supérieurs aux moyennes globales, on y trouve également un seul secteur qui est celui de la gendarmerie. L'écart par rapport à la moyenne sur l'axe du vécu est plus important que celui sur l'axe de la perception.

Le troisième quadrant, où les indices de perception et du vécu sont en deçà des moyennes globales, renferme trois secteurs. Il s'agit des secteurs public et privé de l'enseignement et de l'administration fiscale qui sont perçus comme étant des secteurs relativement moins corrompus et où on ne rencontre que peu ou très peu de demandes ou de versements effectifs de pots-de-vin.

Figure 41 - Positionnement des principaux secteurs en termes de prévalence de la corruption et de prévalence des pots de vin



Le quatrième quadrant, le plus fourni des quatre, renferme les secteurs qui sont perçus comme des secteurs ou des institutions où la corruption est répandue ou très répandue, mais qui sur le plan du vécu sont, comparativement aux autres secteurs, moins touchés par les demandes ou les paiements de pots-de-vin. Il s'agit des huit secteurs suivants : la police, la justice, les Caidats-Pachaliks, les Wilayas, Préfectures et Provinces, les collectivités territoriales, le secteur privé de l'urbanisme, l'habitat et l'immobilier et les deux secteurs de la santé publique et privée.

Dans ce groupe, quatre secteurs méritent d'être signalés pour la particularité de leurs positions : d'une part, la police, la justice et le secteur de la santé publique qui sont très proches de la ligne de séparation avec le quadrant 2 et d'autre part, le secteur de la santé privée qui jouit d'une mauvaise image auprès des citoyens. Cette analyse montre aussi que les perceptions ne sont généralement pas corrélées à l'expérience et au vécu.

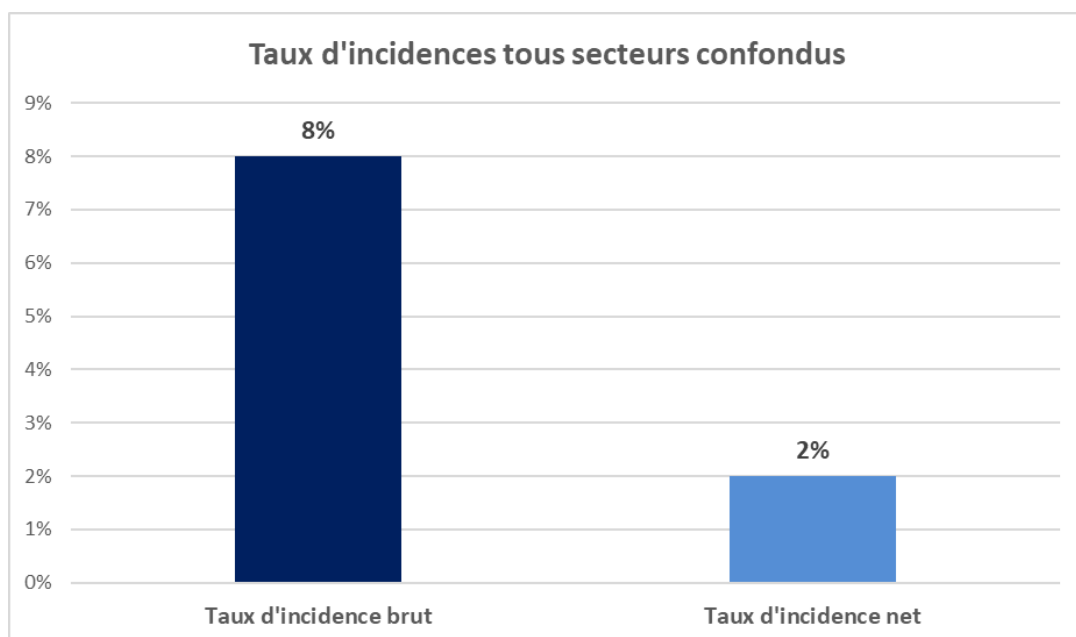


2.2.2.2.8 Incidence des pots-de-vin au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur résulte du calcul du rapport entre le nombre de demandes de versement reçues ou de versements effectifs d'un pot-de-vin qui s'élevaient à 11.681.776 et le nombre total des interactions avec les secteurs étudiés qui sont de 142.449.392 contacts. Ce rapport nous donne un taux d'incidence brut. Autrement dit, sur 100 contacts avec l'un des secteurs combien donnent lieu à une demande ou à un versement d'un pot-de-vin. Un deuxième taux, appelé taux d'incidence net, a également été calculé et, qui à la différence du premier, ne prend en compte au numérateur que les pots-de-vin effectivement versés ou déclarés versés.

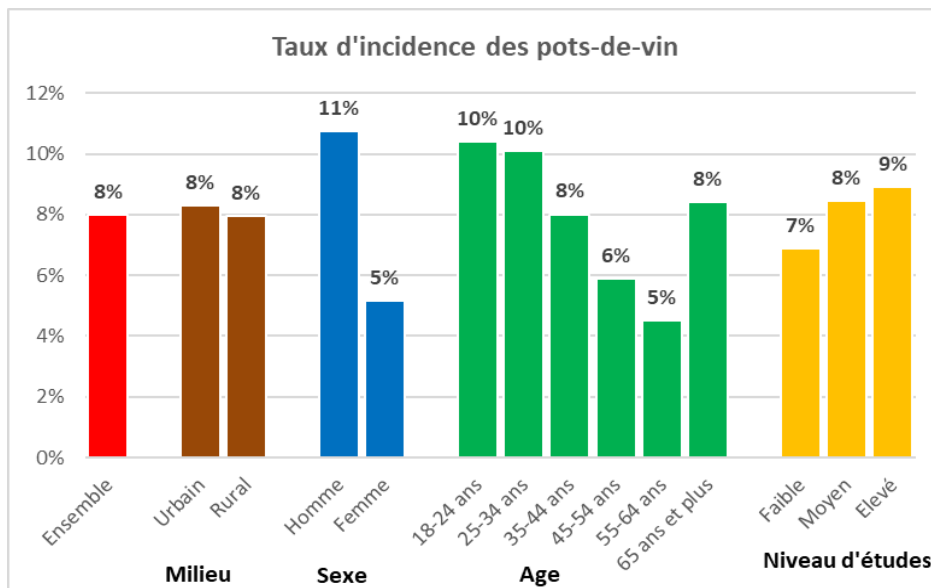
Ainsi, il apparaît au niveau global que sur 100 contacts avec l'un quelconque des secteurs inclus dans le périmètre de l'étude, qui sont autant d'occasions de demandes ou de paiement de pots-de-vin, 8 donnent lieu à une demande de versement d'un pot-de-vin et 2 sont effectivement versés.

Figure 42 - Taux d'incidence des pots de vin tous secteurs confondus auprès des citoyens résidents



Analysé plus en détail, il apparaît que trois caractéristiques des répondants affectent le taux d'incidence global : le sexe, l'âge et le niveau d'étude, dans une moindre mesure. Ainsi, d'un taux d'incidence global de 8% on passe à 11% chez les hommes et à 8% chez les femmes. Cet indicateur connaît également des variations en fonction de l'âge. De 10% dans la tranche des 18-34 ans, il baisse dans les trois tranches suivantes en atteignant 5% dans l'avant dernière pour ensuite retrouver son niveau global chez les 65 ans et +. Le niveau d'études intervient également mais de façon plus modérée. De 7% chez les citoyens les moins instruits, il passe à 9% chez les plus instruits.

Figure 43 - Taux d'incidence des pots de vin auprès des citoyens résidents



Dans le tableau ci-dessous, sont déclinés les deux indicateurs (brut et net) pour les 13 principaux secteurs¹², qui représentent 94% des interactions déclarées pour les 12 derniers mois précédant l'enquête et 96% des montants des pots-de-vin (Pdv) effectivement versés ou déclarés comme tels. Un troisième ratio (taux d'acceptation) a également été calculé pour appréhender la tendance des citoyens à céder ou, à l'inverse, résister, aux demandes de versement ou au versement spontané de pots-de-vin.

Parmi ces secteurs, cinq se distinguent par des taux d'incidence supérieurs au taux global tous secteurs confondus. Il s'agit de la gendarmerie (23%), de la police (15%), du secteur des transports (services des mines) (13%) et de la santé publique (10%).

Tableau 5 - Taux d'incidence par secteur pour les citoyens résidents

SecteursB2:E17	Taux d'incidence brut*	Taux d'incidence net**	Taux d'acceptation***
Ensemble	8%	2%	29%
Gendarmerie	23%	9%	37%
Police	15%	6%	40%
Transport (service des mines)	13%	8%	60%
Santé secteur public	10%	3%	24%
Caïdat, Pachalik	9%	3%	37%
Wilayas, préfectures, province	8%	2%	28%
Justice	8%	3%	36%
Collectivités territoriales	6%	2%	27%
ONG, société civile...	5%	0%	6%
Admin fiscale	4%	2%	53%
Santé secteur privé	1%	1%	39%
Enseignement secteur public	1%	0%	19%
Enseignement secteur privé	1%	0%	40%

*Taux d'incidence brut=Nombre de demandes de pots-de-vin dans le secteur rapportées au nombre de contacts avec le secteur

**Taux d'incidence net=Nombre de versements effectifs de pots-de-vin dans le secteur rapportés au nombre de contacts avec le s

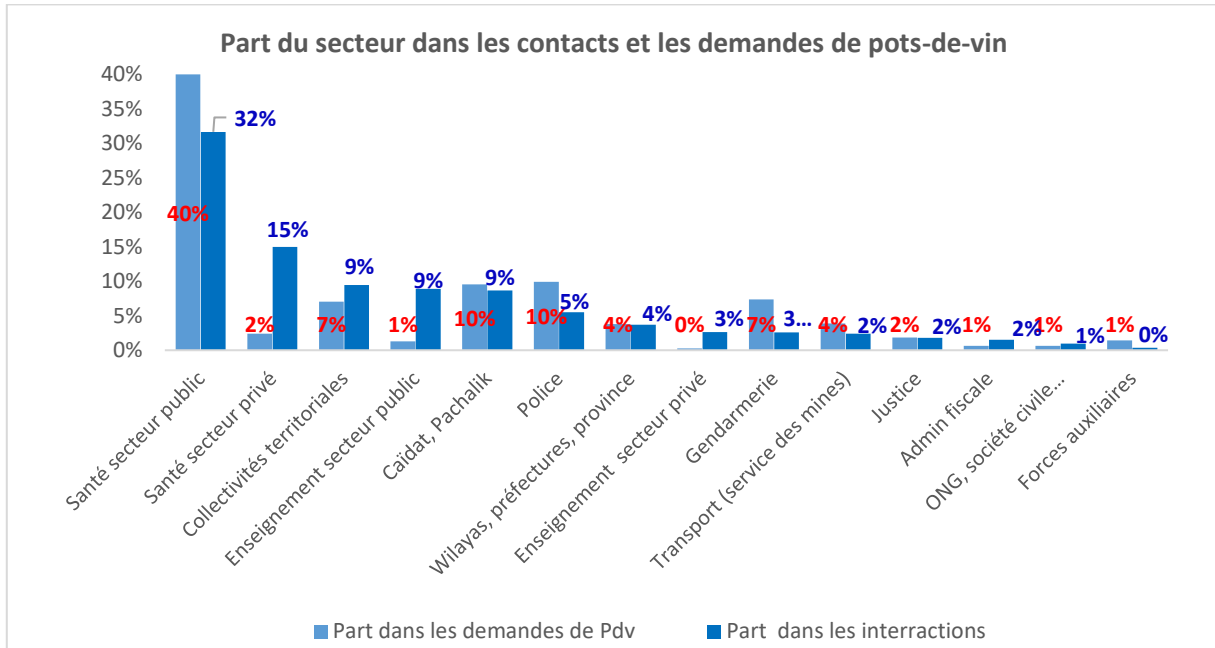
***Taux d'acceptation=Nombre de versements effectifs de pots-de-vin rapportés au nombre de demandes de pots-de -vin

¹² Ce sont des secteurs qui représentent au moins 2% dans le total des 142.449.392 contacts faits au cours des 12 derniers mois par les citoyens



Une autre façon de lire les résultats de ce tableau est de comparer les parts que représente chaque secteur dans les interactions et dans les demandes de pots-de-vin. C’est ce qui est repris dans le graphique ci-dessous. On peut ainsi, constater que durant, les 12 derniers mois précédant l’enquête le secteur de la santé publique a, à lui seul, représenté 40% des demandes de versements ou de versements effectifs de pots-de-vin, alors qu’il ne représente que 32% des fréquentations déclarées par les citoyens.

Figure 43 bis - Part du secteur dans les contacts et les demandes de pots de vin auprès des citoyens résidents



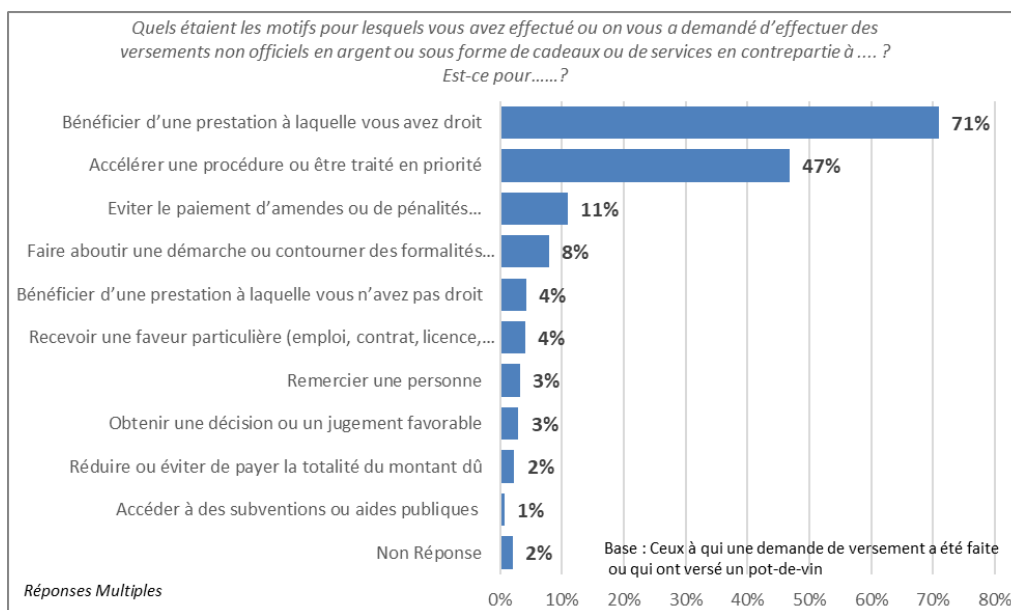
Deux autres secteurs présentent des profils similaires, mais avec un différentiel beaucoup plus réduit. Il s’agit de la police et de la gendarmerie. La tendance inverse (plus de contacts et moins de demandes de pots-de-vin) s’observe quant à elle, dans trois secteurs qui sont le secteur de la santé privée, le secteur de l’enseignement public et les collectivités territoriales, mais avec un écart plus réduit (2%).

2.2.2.9 Motifs de paiement ou de demande de pot-de-vin

Le principal motif de demande ou de paiement d’un pot-de-vin est de pouvoir bénéficier d’un service ou d’une prestation à laquelle le citoyen a droit (ou croit avoir droit). Ce motif a été mentionné par 71% des citoyens qui ont été sollicités pour verser ou qui ont versé un pot-de-vin. Ensuite, vient le désir d’accélérer une procédure ou d’être traité en priorité, cité par près de la moitié (47%) de ces mêmes citoyens.



Figure 44 - Raisons pour lesquels les pots-de-vin ont été demandés ou donnés par les citoyens résidents



L'analyse différenciée de ces raisons selon les principaux secteurs ne révèle pas une grande variabilité dans l'ordre d'apparition et d'importance des motifs pour lesquels la demande de versement ou le versement effectif d'un pot-de-vin ont été faits. C'est toujours pour bénéficier d'une prestation à laquelle la personne a normalement droit qui est le motif prépondérant suivi, presque toujours, de la recherche d'un traitement de faveur pour l'accélération d'une procédure.

Les deux secteurs qui font exception à cet ordre sont la police et la gendarmerie où l'évitement d'amendes ou de pénalités apparaît comme l'une des deux principales raisons.

Tableau 6 – Motifs de demande ou de paiement d'un pot de vin par les citoyens résidents

	Motifs de demande ou de paiement d'un pot-de-vin								
	Santé dans le secteur public	Santé dans le secteur privé	Wilayas, préfectures, province	Caidat, Pachalik	Transport (service des mines.)	Justice	Collectivités territoriales	Police	Gendarmerie
Base(Milliers)	2003	180	246	648	376	144	391	714	492
Accélérer une procédure ou être traité en priorité	50%	42%	27%	53%	43%	22%	51%	25%	20%
Pouvoir bénéficier d'une prestation à laquelle vous avez droit	82%	54%	70%	72%	75%	40%	70%	38%	34%
Pouvoir bénéficier d'une prestation à laquelle vous n'avez pas droit				5%		10%		9%	
Faire aboutir une démarche ou contourner des formalités administratives		6%	8%	6%	12%			9%	6%
Recevoir une faveur particulière			11%			11%			2%
Eviter le paiement d'amendes ou de pénalités			5%					31%	50%
Obtenir une décision ou un jugement favorable						19%		6%	
Remercier une personne		16%							5%
Réduire ou éviter de payer la totalité du montant dû									7%

Pour plus de clarté seuls les taux de citation de 5% au moins sont repris dans ce tableau

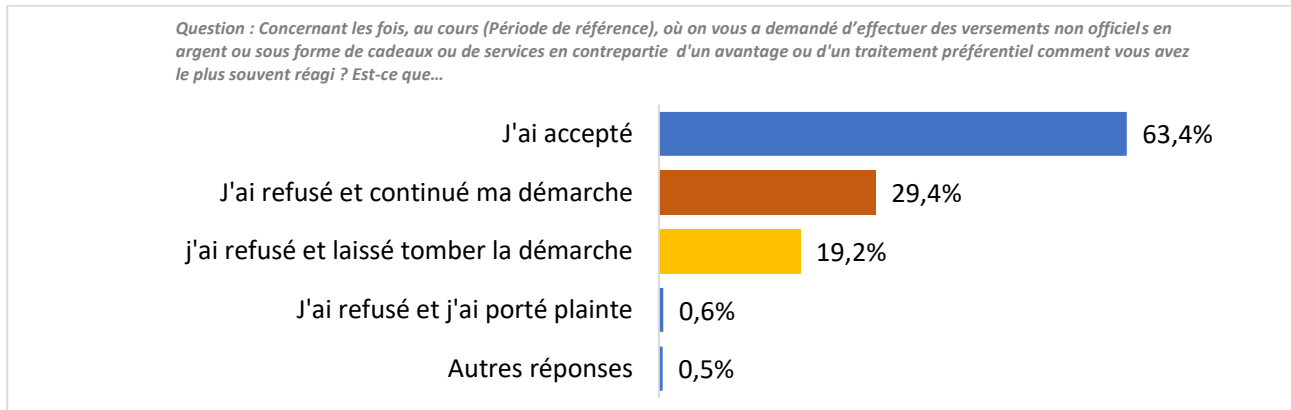


2.2.2.10 Réactions face aux demandes de paiement de pots-de-vin

Lorsqu'ils sont confrontés à une ou plusieurs demandes de versement d'un pot-de-vin dans l'un quelconque des secteurs inclus dans l'étude, un peu moins des 2/3 des Marocains (63,5%) ont accepté de le verser au moins une fois et 37% ont déclaré avoir refusé toutes les fois qu'ils ont fait face à de telles demandes.

L'autre chiffre, remarquable par sa faiblesse, qui ressort de ce graphique, c'est le très faible recours aux plaintes (moins de 1% des cas).

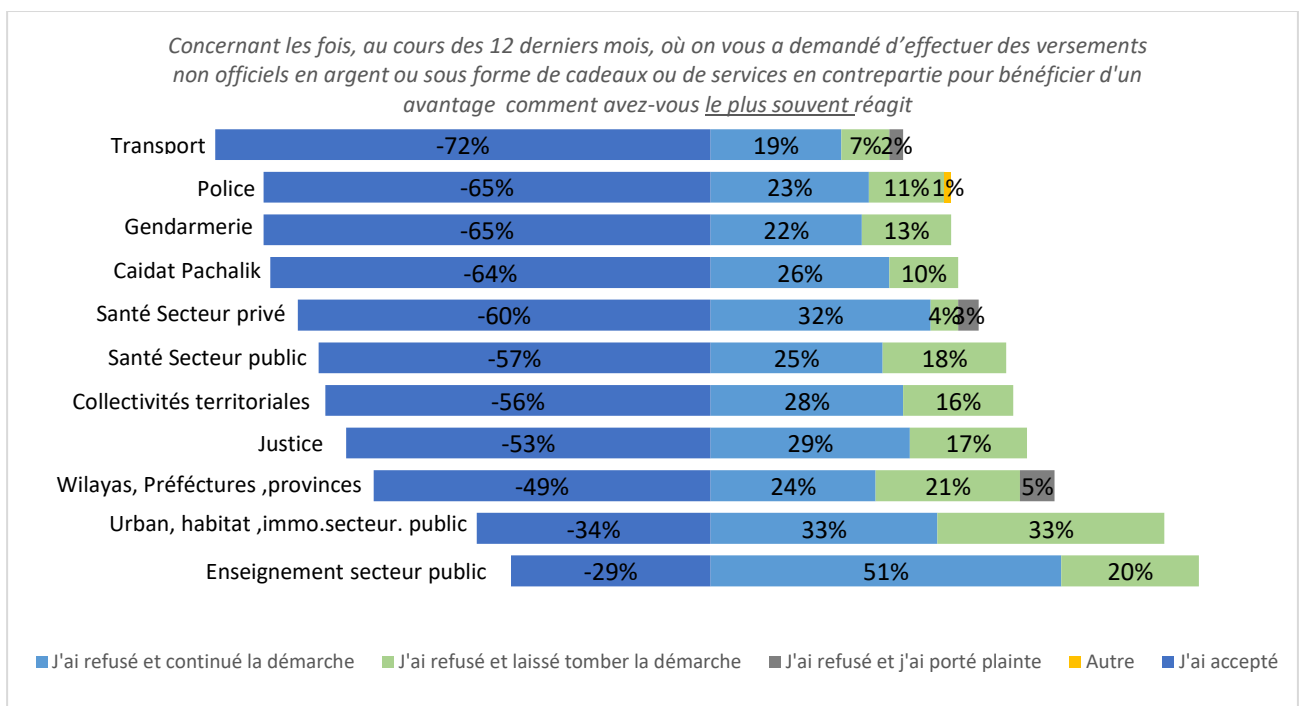
Figure 45 - Réactions face aux demandes de versement de pot-de-vin



Base : Les personnes à qui il a été demandé de verser un pot-de-vin dans chaque secteur avec lequel il a été en contact

L'analyse des résultats par secteur montre qu'excepté pour trois d'entre eux, la réaction la plus fréquente face à des demandes de versement d'un pot-de-vin est l'acceptation. Les citoyens cèdent plus fréquemment à des demandes de pots-de-vin lorsqu'ils sollicitent des services et des prestations du secteur du transport (72% disent qu'ils acceptent de payer), face à la police ou à la gendarmerie (65%) ou lorsqu'ils sollicitent des services administratifs ou des prestations auprès des Caïdats et Pachaliks (64%).

Figure 46 - Réactions face aux demandes de paiement de pots-de-vin par secteur



Base : Les personnes à qui il a été demandé de verser un pot-de-vin dans chaque secteur avec lequel il a été en contact



A l'inverse, le refus de céder à cette forme de corruption est le comportement majoritaire des citoyens dans trois secteurs : le secteur de l'enseignement public (71% rejettent les demandes de pot-de-vin), celui de l'urbanisme, habitat et immobilier public où 66% des citoyens qui se sont adressés à ce secteur et qui ont fait l'objet d'une demande de pot-de-vin ont réagi par le refus. On observe le même comportement, mais dans des proportions beaucoup moins importantes, lorsque les citoyens sollicitent des services des Caïdats et Pachaliks (51% déclarent refuser de payer).

Comme précisé plus haut au niveau global, le recours aux dépôts de plaintes est un comportement très minoritaire. Dans seulement trois secteurs, on note qu'une infime proportion des citoyens a eu recours à cette voie avec des taux ne dépassant pas les 5%.

Pour résumer, nous reprenons ci-après sous forme d'un schéma, les trois grandes étapes du cheminement qui conduit à la concrétisation ou non du délit : Contact -Sollicitation - Réaction.

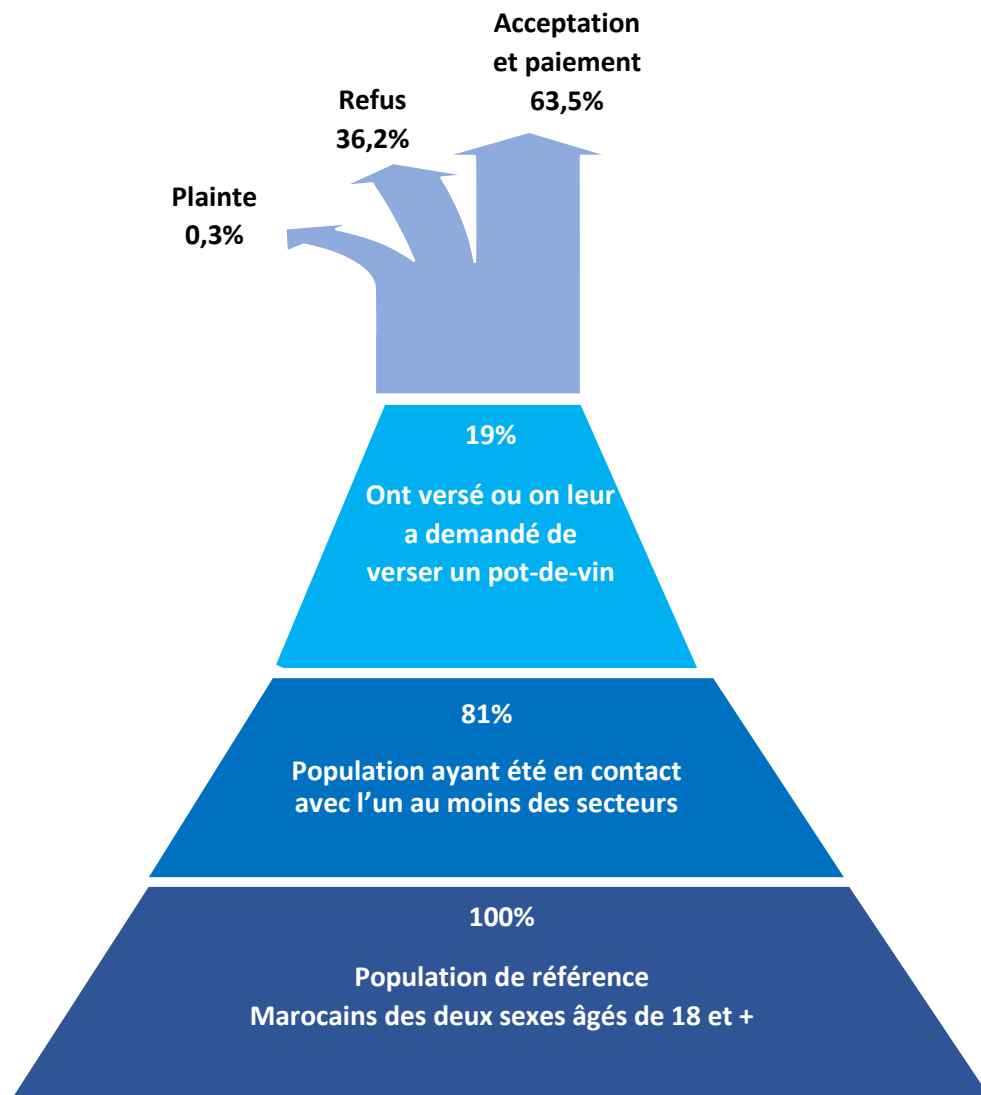


Contact : Sur la totalité des Marocains résidents des deux sexes, âgés de 18 ans et plus, 81% ont été en contact au moins une fois au cours des 12 derniers mois avec l'un des secteurs pris en compte dans l'étude

Sollicitation : 19% des citoyens résidents qui ont été en contact avec l'un des secteurs, ont été confrontés aux pots-de-vin, c'est-à-dire ont fait l'objet d'une demande de versement d'un pot-de vin ou ont en versé un de leur propre initiative.

Réaction : parmi ces 19%, 63,5% ont accepté au moins une fois de payer le pot-de-vin demandé, 36,2% ont refusé systématiquement de payer et 0,3% ont déclaré avoir refusé et porté plainte.

Figure 46 bis – Cheminement de concrétisation du délit de corruption chez les citoyens résidents



2.2.2.11 Montants des pots-de-vin

Le montant moyen de la totalité des pots-de-vin payés au cours des 12 derniers mois par les citoyens résidents ayant déclaré en avoir versé est de 755 Dirhams par personne. Dans la mesure où une personne peut avoir été confrontée à plusieurs demandes au cours de la période, il est intéressant de faire ressortir la valeur moyenne du pot-de-vin versé à chaque "transaction". Le calcul de ce montant aboutit à un montant moyen de 287 Dirhams par acte.

Dans le tableau suivant est rapportée la distribution des pots-de-vin par tranche et les montants moyens pour les principaux secteurs.

Tableau 7 - Valeurs des pots-de-vin versés par secteur par les citoyens résidents

Valeurs des pots-de -vin versés par secteur									
Montants	Santé dans le secteur public	Santé dans le secteur privé	Wilayas, préfectures, province	Caïdat, Pachalik	Caïdat, Pachalik	Justice	Collectivités territoriales	Police	Gendarmerie
10 -50 dh	23%	15%	11%	35%	4%	11%	32%	22%	14%
51-100 dh	14%	14%	11%	12%	3%	3%	15%	18%	22%
101- 200 dh	9%	22%	18%	8%	17%	10%	15%	12%	12%
201 - 500 dh	11%	9%	11%	7%	34%	13%	5%	12%	5%
	57%	60%	51%	62%	58%	37%	67%	64%	53%
501 -1000 dh	7%	6%	5%		14%	5%	2%	4%	10%
1001 -2000 dh	2%	2%			1%	5%		2%	7%
2001 - 9999 dh		10%	5%			4%		2%	
10000 et plus	0%	0%	0%	0%	2%	17%			
Ne se rappelle plus	33%	24%	38%	39%	25%	32%	31%	29%	29%
Moyenne	255	792	552	95	704	5685	129	293	557
Ecart-type	334	1470	1163	99	1707	12072	182	393	509

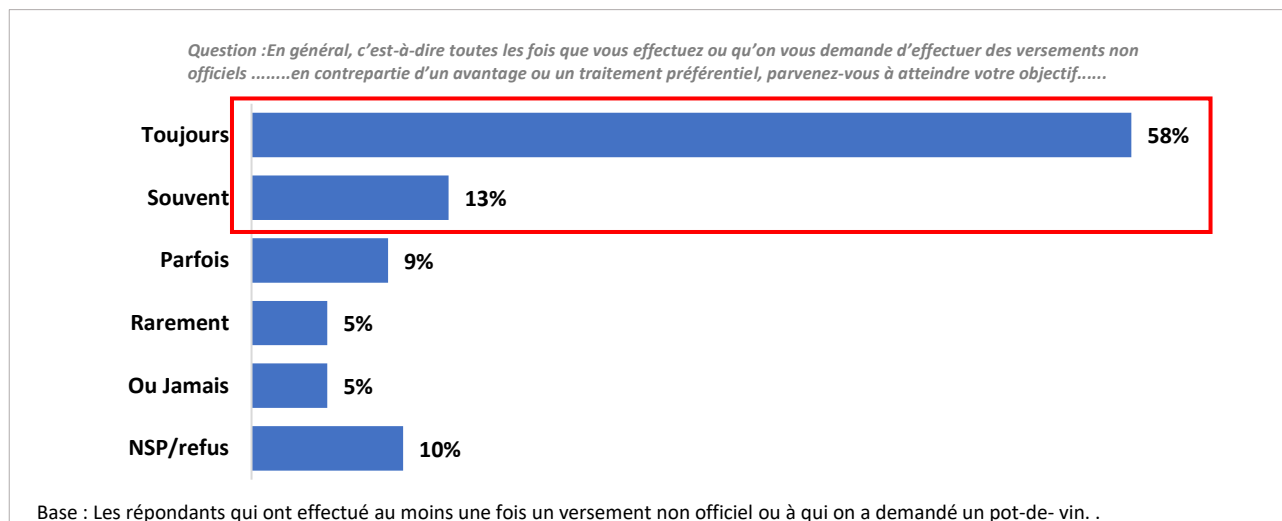
Premier constat, l'importance des réponses "Ne se rappelle plus" et cela pour tous les secteurs considérés. Le deuxième constat est lié à la nature de la corruption qui est captée au niveau des citoyens. Elle est généralement ce qu'on appelle la petite corruption matérialisée par des pots-de-vin d'une valeur unitaire peu élevée. Excepté pour le cas de la Justice, la majorité des montants (entre 51 et 67%) est située dans la tranche 10 à 500 Dirhams. Les montants moyens conduisent à la même conclusion, mais avec des écarts-type très élevés (forte dispersion autour de la moyenne).



2.2.2.12 Résultat du versement des pots-de-vin

Un peu plus de 70% des personnes qui ont été confrontés à des pots-de-vin affirment que c'est un moyen efficace qui leur a toujours ou souvent permis d'atteindre l'objectif recherché ou de bénéficier de l'avantage promis.

Figure 47 – Résultat du versement des pots de vin par les citoyens résidents



L'analyse selon les variables socio-démographiques permet de constater que le succès systématique (toujours) des versements des pots-de-vin est sensible aux variables spatiales plus qu'aux variables personnelles. Il apparaît ainsi plus fort au niveau des résidents dans le rural et ceux des régions de Tanger - Tétouan-Al Hoceima et de Fès-Meknès comparativement au reste du pays. Le taux de succès est aussi plus élevé chez les personnes faiblement instruites comparées à celles qui ont atteint un niveau d'études élevé.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Toujours	58%	Rural (67%) Niveau d'études faible (75%) Tanger-Tétouan-Al Hoceima (79%) Fès-Meknès (73%)	Niveau d'études élevé (49%)

	Taux de succès selon la nature des réactions à la demande d'un pot-de-vin			
	Ensemble	Ceux qui ont accepté	Ceux qui ont refusé	Ceux qui ont porté plainte
Toujours	58%	67%	42%	
Souvent	13%	13%	12%	
Parfois	9%	10%	8%	47%
Rarement	5%	5%	6%	
Jamais	5%	2%	16%	
Ne sait pas	4%	2%	7%	53%
Non concerné	6%			



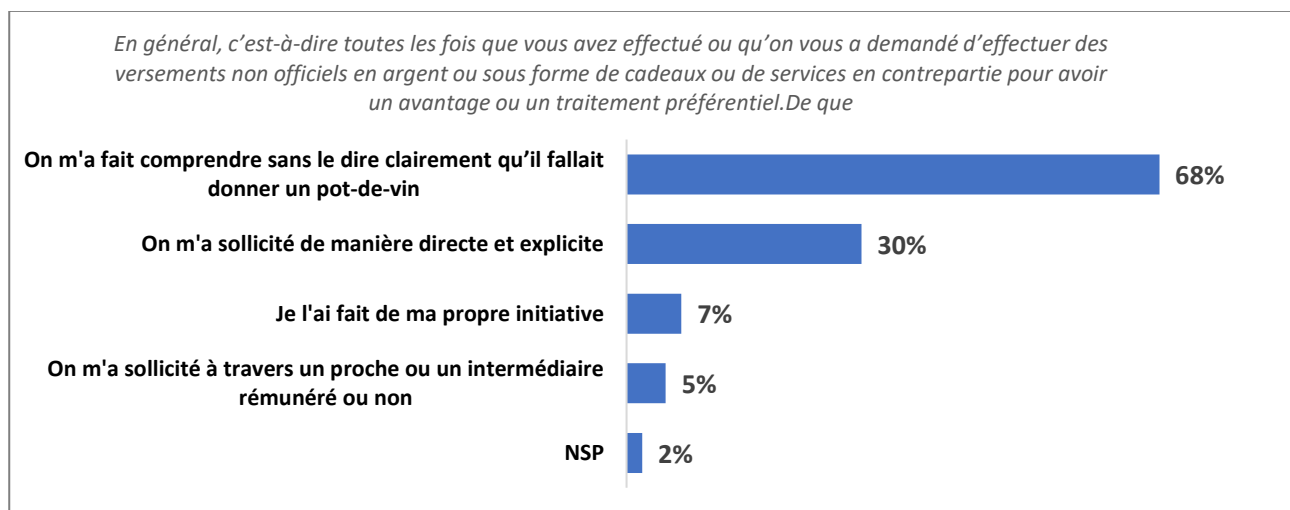
Le croisement des réponses à la question relative aux réactions face aux demandes de pots-de-vin et celles se rapportant aux résultats obtenus, montre que ceux qui acceptent de verser les pots-de-vin atteignent l'objectif recherché beaucoup plus fréquemment que ceux qui refusent d'effectuer le versement demandé. Ainsi, le taux de succès est de 80% chez les premiers contre 54% chez les seconds.

2.2.2.2.13 Modalités de demande ou de paiement d'un pot-de-vin

Pour près de 70% des personnes à qui on a demandé de payer un pot-de-vin ou qui l'ont effectivement payé, la demande a été faite de manière indirecte par des insinuations et des allusions.

Les paiements spontanés des pots-de-vin semblent une pratique qui est peu avouée et avouable. Seuls 7% des payeurs de pots-de-vin ont déclaré les avoir versés de leur propre initiative en guise de remerciements pour le service rendu. L'intervention d'une personne tierce dans le processus apparaît également comme une voie de sollicitation peu courante (5%).

Figure 48 - Modalités de demande ou de paiement d'un pot-de-vin auprès des citoyens résidents



Réponses spontanées et multiples

Base : Les répondants qui ont effectué le versement d'un pot-de-vin ou à qui on l'a demandé au moins une fois.

Par rapport à l'ensemble des citoyens concernés, la demande d'un pot-de-vin via une requête indirecte et par des sous-entendus est une approche qui est relativement plus utilisée par les agents privés ou publics pour solliciter un pot-de-vin auprès des citoyens résidents ayant un niveau d'instruction supérieur (75% contre 68% au niveau global).



2.2.2.14 Exposition aux autres formes de corruption par secteur

Il s'agit ici de traiter l'exposition des Marocains aux différentes autres formes de corruption (les pots-de-vin ayant été analysés à part). Les taux d'exposition sont repris dans le tableau ci-après pour rappel.

Exposition aux autres formes de corruption au cours des 12 derniers mois

Formes de corruption	%
Trafic d'influence	7%
Abus d'autorité	7%
Fraude électorale	3%
Concussion	3%
Détournement ou dilapidation de biens	2%
Prise illégale d'intérêts	2%
Extorsion	2%
Sextorsion	1%

Partant des taux de citations de chacune des formes, le détail par secteur se focalisera sur le trafic d'influence et l'abus d'autorité. Les chiffres concernant les autres formes de corruption sont reproduits dans le tableau qui suit à titre indicatif.

Le premier constat qui peut être fait, et indépendamment des bases est que, à quelques exceptions, ce sont les mêmes secteurs qui sont pointés quelle que soit la forme de corruption concernée et avec une quasi-constance on retrouve la santé publique au premier rang des secteurs incriminés.



Tableau 8
Secteurs de confrontation des citoyens résidents aux autres formes de corruption

Dans quels secteurs parmi les suivants avez-vous été soumis au cours des 12 derniers mois à cette forme de corruption ?

Abus d'autorité	7%*	Prise illégale d'intérêts	3%*
Santé dans le secteur public	24%	Santé dans le secteur public	23%
Police	19%	Police	19%
Caïdat, Pachalik	14%	Collectivités territoriales	14%
Gendarmerie	10%	Caïdat, Pachalik	9%
Wilayas, préfectures et provinces	8%	Santé dans le secteur privé	5%
Collectivités territoriales	7%	Wilayas, préfectures et provinces	5%
Trafic d'influence	7%*	Détournement ou dilapidation de biens	2%*
Santé dans le secteur public	33%	Santé dans le secteur public	30%
Collectivités territoriales	15%	Collectivités territoriales	12%
Police	12%	Caïdat, Pachalik	11%
Caïdat, Pachalik	8%	Justice	8%
Enseignement dans le secteur public	5%	Urbanisme, Habitat et immobilier secteur public	7%
Gendarmerie	5%	Police	7%
Concussion	3%*	Urbanisme, Habitat et immobilier secteur privé	6%
Santé dans le secteur public	18%	Ne sait pas	11%
Collectivités territoriales	18%	Extorsion	2%*
Caïdat, Pachalik	17%	Santé dans le secteur public	30%
Wilayas, préfectures et provinces	11%	Caïdat, Pachalik	11%
Justice	5%	Police	11%
Gendarmerie	5%	Collectivités territoriales	7%
La fraude électorale	3%*	Santé dans le secteur privé	6%
Partis politiques	28%	Enseignement dans le secteur public	6%
Collectivités territoriales	20%	Wilayas, préfectures, province	6%
Santé dans le secteur public	17%	Transport (service des mines)	5%
Caïdat, Pachalik	14%	Gendarmerie	5%
Wilayas, préfectures et provinces	7%	Sextorsion	1%*
Prise illégale d'intérêts	3%*	Santé dans le secteur public	21%
Santé dans le secteur public	23%	Police	12%
Police	19%	Collectivités territoriales	9%
Collectivités territoriales	14%	Enseignement dans le secteur public	8%
Caïdat, Pachalik	9%	Caïdat, Pachalik	8%
Santé dans le secteur privé	5%	Emploi et formation professionnelle	8%
Wilayas, préfectures et provinces	5%	Urbanisme, Habitat et immobilier secteur public	5%

* Rappel du taux de prévalence de cette forme de corruption dans la population totale

Seuls les taux des secteurs ayant un taux de citation de 5% au moins ont été reproduits dans ce tableau

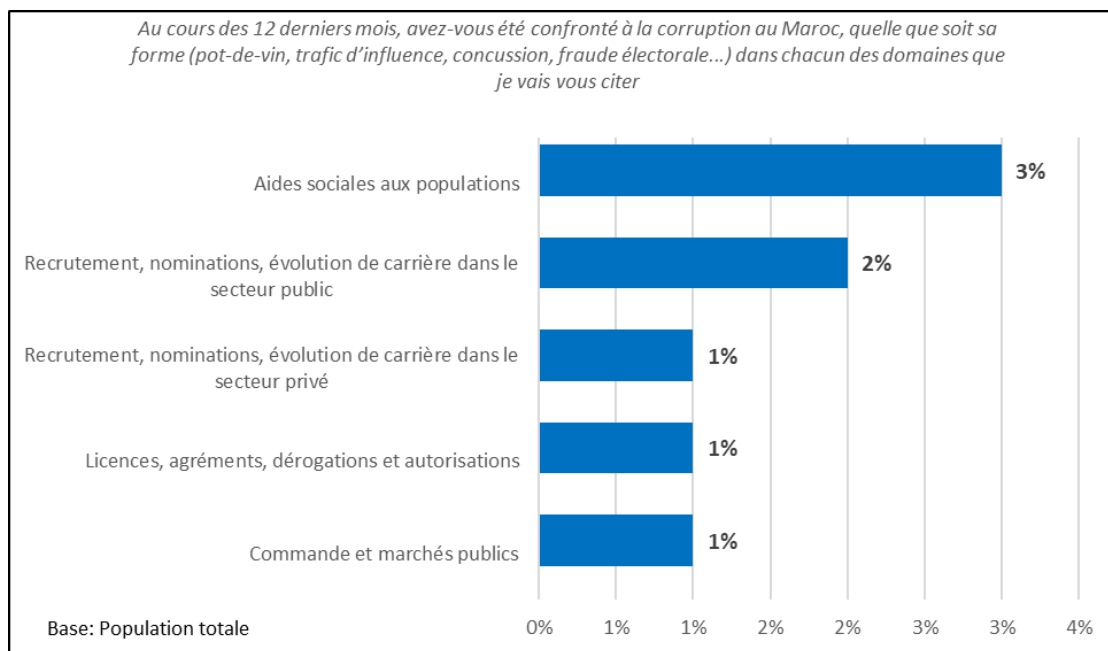
2.2.2.15 Exposition à la corruption dans différents domaines

Après avoir analysé la confrontation des Marocains résidents aux différentes formes de corruption globalement et par secteur et fait un focus sur les pots-de-vin globalement et dans le détail par secteurs, il s'agit ici de voir dans quelle mesure la corruption est répandue ou non dans sept domaines précis ; à savoir, les commandes et marchés publics, les recrutements, nominations et évolutions de carrière dans le secteur public, l'octroi de licences, agréments, dérogations et autorisations, la distribution des aides sociales aux populations, les subventions de l'État au secteur privé, les achats et approvisionnements des entreprises dans le secteur privé et les recrutements, nominations et évolutions de carrière dans le secteur privé.

La réponse à cette question fait ressortir que très peu de Marocains ont été confrontés à l'une quelconque des formes de corruption au cours des 12 derniers mois dans les sept domaines susmentionnés. En effet, seuls 3% des Marocains âgés de 18 ans et plus ont déclaré avoir vécu personnellement des situations de corruption dans le cadre d'octroi d'aides sociales aux populations. Pour les autres domaines, qui sont relativement éloignés du cadre de vie habituel et des préoccupations de la majorité des citoyens, les taux sont de 2% et moins.



Figure 49 - Exposition des citoyens résidents à la corruption dans un ensemble de domaines



Les trois variables qui interviennent pour modifier significativement les chiffres globaux signalés plus haut sont la région, le milieu de résidence et l'âge. Ainsi, et pour nous limiter uniquement au domaine des aides sociales aux populations, la confrontation à la corruption est trois fois plus importante dans les régions de Béni Mellal-Khénifra (12%) et de Draâ-Tafilalet (12%) et deux fois plus en milieu rural comparé au chiffre global de 3%.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Aides sociales aux populations	3%	Rural (6%) Béni Mellal-Khénifra (12%) Draâ-Tafilalet (12%)	Urbain (2%) Tanger-Tétouan-Al Hoceima (1%) Rabat-Salé-Kénitra (2%)
Recrutement, nominations, évolution de carrière dans le secteur public	2%	25-34 ans (4%) Niveau d'études élevé (4%) Béni Mellal-Khénifra (6%) Draâ-Tafilalet (9%)	55-64 ans (1%) Niveau d'études faible (1%)
Licences, agréments, dérogations et autorisations	1%	25-34 ans (2%) Draâ-Tafilalet (4%)	
Recrutement, nominations, évolution de carrière dans le secteur privé	1%	18-24 ans (2%) Niveau d'études élevé (2%)	

L'analyse des secteurs concernés par les principaux domaines ci-dessus indique quelques tendances notables. Ainsi, la santé publique apparaît comme le secteur le plus fréquemment cité par les citoyens concernant l'exposition à la corruption pour les deux principaux domaines susmentionnés (aides sociales aux populations et recrutement, nominations, évolution de carrière dans le secteur public).



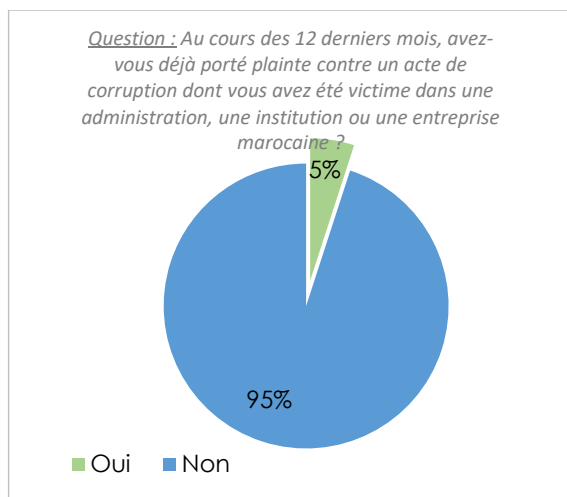
De même, les collectivités territoriales sont au deuxième rang en termes d'exposition à la corruption concernant les aides sociales et l'enseignement dans le secteur public et concernant le recrutement, les nominations et l'évolution de carrière dans le secteur public.

2.2.2.3 PLAINTES ET DENONCIATIONS DE LA CORRUPTION

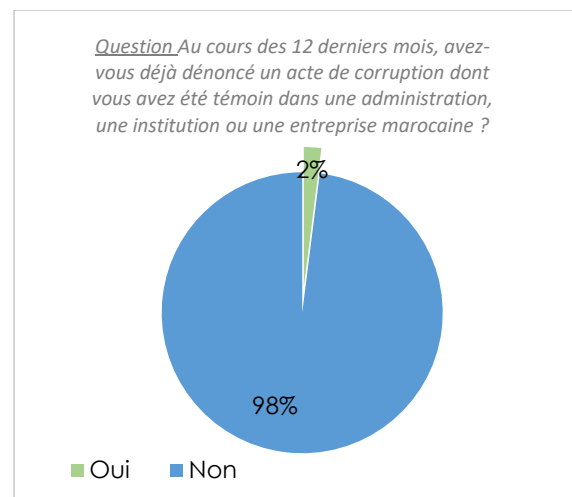
Cette partie est consacrée aux plaintes et aux dénonciations des actes de corruption. Nous étudions les raisons du non-dépôt de plainte ou de dénonciation par les citoyens résidents, ainsi que les instances sollicitées pour ces actions. Nous analysons les démarches suivies lors du dépôt de plaintes ou de dénonciations. Enfin, nous examinons les suites données à ces actions, notamment si des enquêtes ou des mesures disciplinaires ont été engagées.

2.2.2.3.1 Plainte et dénonciation des actes de corruption

Figure 50 - Dépôts de plaintes et dénonciation des actes de corruption par les citoyens résidents



Base : Ensemble des citoyens résidents qui ont été confronté à un acte de corruption dans une administration, une institution ou une entreprise marocaine au cours des 12 derniers mois
Réponse assistée et unique.



Base : Les citoyens résidents qui ont été témoin d'un acte de corruption dans une administration, une institution ou une entreprise marocaine au cours des 12 derniers mois. Réponse assistée et unique.

5% seulement des citoyens résidents ont déposé plainte contre un acte de corruption dont ils ont été victime dans une administration, une institution ou une entreprise marocaine au cours des 12 derniers mois et 2% seulement ont déjà dénoncé un acte de corruption dont ils ont été témoin dans une administration, une institution ou une entreprise marocaine durant la même période.

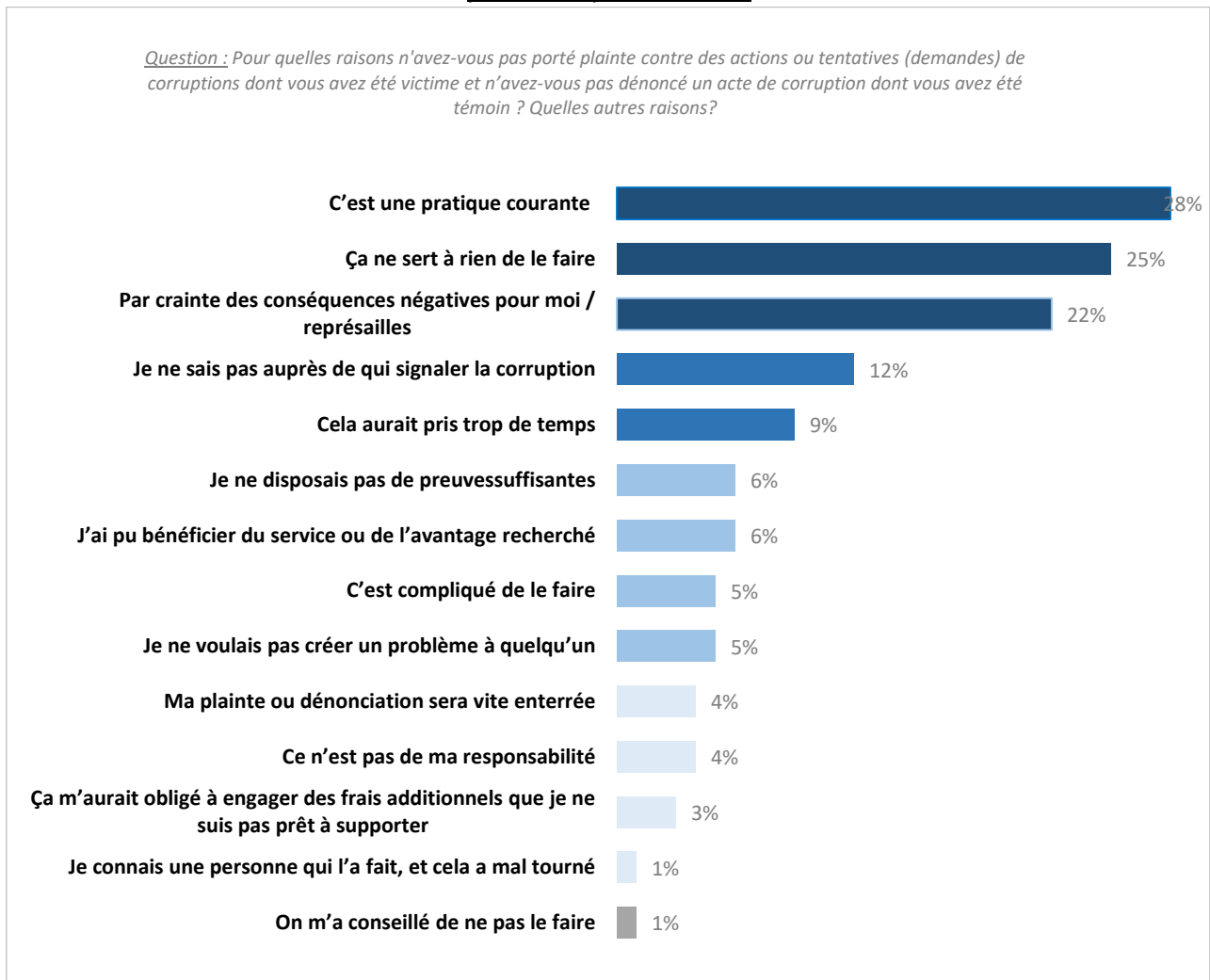
2.2.2.3.2 Raisons de non-dépôt de plainte ou de dénonciation

Trois principaux freins sont cités par les citoyens pour justifier le non-dépôt de plaintes ou la non-dénonciation des actes de corruption auxquels ils ont été exposés eux-mêmes ou dont ils ont été témoins, à savoir, la banalisation de la corruption (28%), l'inutilité perçue de l'acte de dépôt de plainte ou de dénonciation (25%) et la crainte de répercussions négatives (22%).

Les autres freins invoqués sont la méconnaissance des instances responsables de la prise en charge des plaintes et des dénonciations (12%) et le temps nécessaire pour déposer plainte ou pour dénoncer un acte de corruption (9%).



Figure 51 - Freins aux dépôts de plainte ou à la dénonciation des actes de corruption
par les citoyens résidents



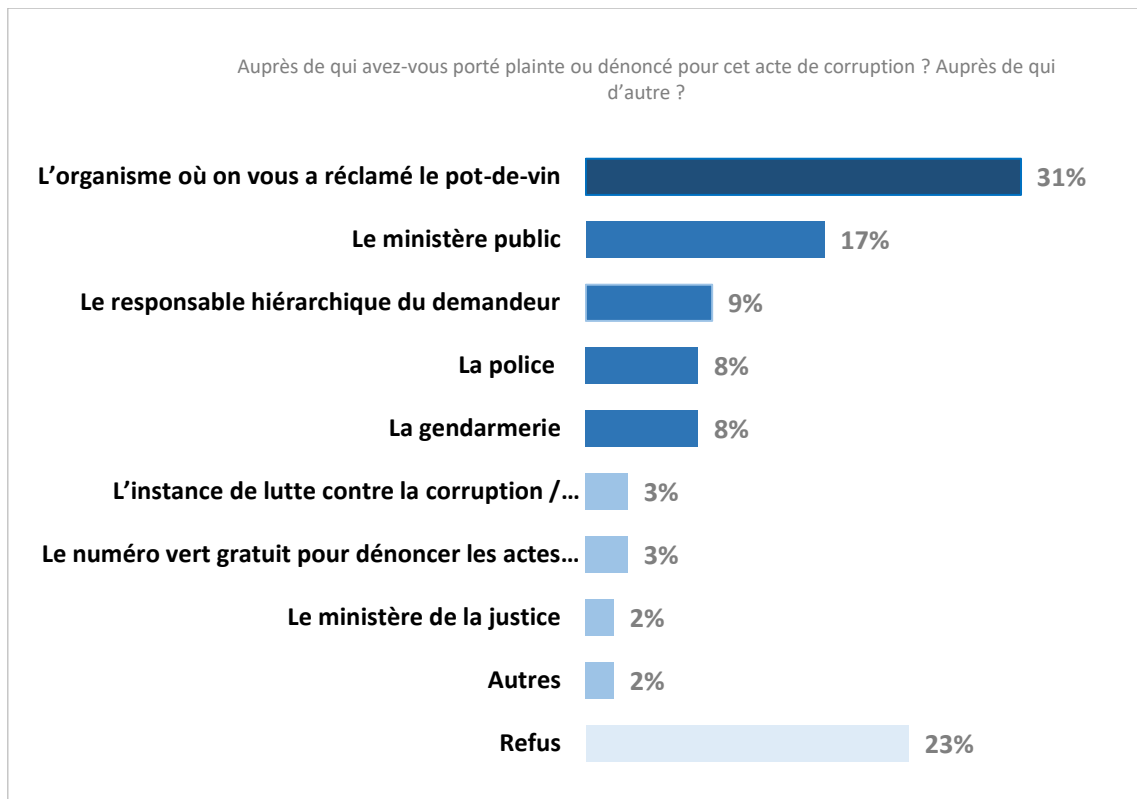
Base : Les citoyens résidents qui n'ont pas porté plainte contre un acte de corruption dont ils ont été victimes ou qui n'ont pas dénoncé un acte de corruption dont ils ont été témoins. Réponses spontanées et multiples.

Les citoyens ayant un faible niveau d'instruction sont les moins nombreux à citer comme motif le temps nécessaire pour déposer une plainte ou pour dénoncer un acte de corruption.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
C'est une pratique courante	28%	Oriental (44%) - Souss-Massa (55%)	Rabat-Salé-Kénitra (18%)
Ça ne sert à rien de le faire	25%	-	Casablanca-Settat (17%)
Je ne sais pas auprès de qui signaler la corruption	12%	Fès-Meknès (26%)	-
Cela aurait pris trop de temps	9%	Oriental (19%)	Faible niveau d'instruction (4%)
C'est compliqué de le faire	5%	Marrakech-Safi (11%)	-
Ce n'est pas de ma responsabilité	4%	Rabat-Salé-Kénitra (10%)	-



Figure 51 bis – Lieux de dépôt des plaintes ou des dénonciations par les citoyens résidents



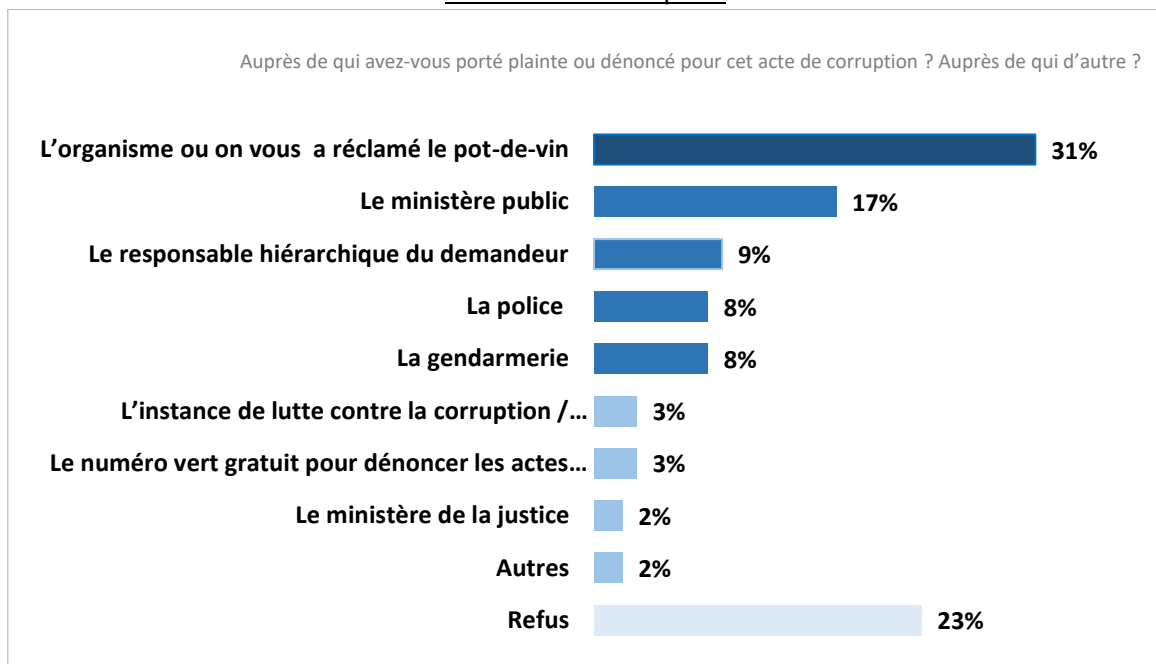
2.2.2.3.3 *Instances et organismes sollicités pour les plaintes et dénonciations des actes de corruption*

L'organisme où ils ont été exposés à la demande de pot-de-vin est de loin la principale institution auprès de laquelle les citoyens ont porté plainte (31%). Les autres institutions auxquelles les citoyens ont eu recours sont le ministère public (17%), le responsable hiérarchique du demandeur (9%), la police (8%) et la gendarmerie (8%).

Notons que 23% des citoyens qui ont porté plainte contre un acte de corruption ou qui l'ont dénoncé n'ont pas précisé à quels organismes ils se sont adressés.



Figure 52 - Instances et organismes sollicités par les citoyens résidents pour les plaintes et dénonciations des actes de corruption



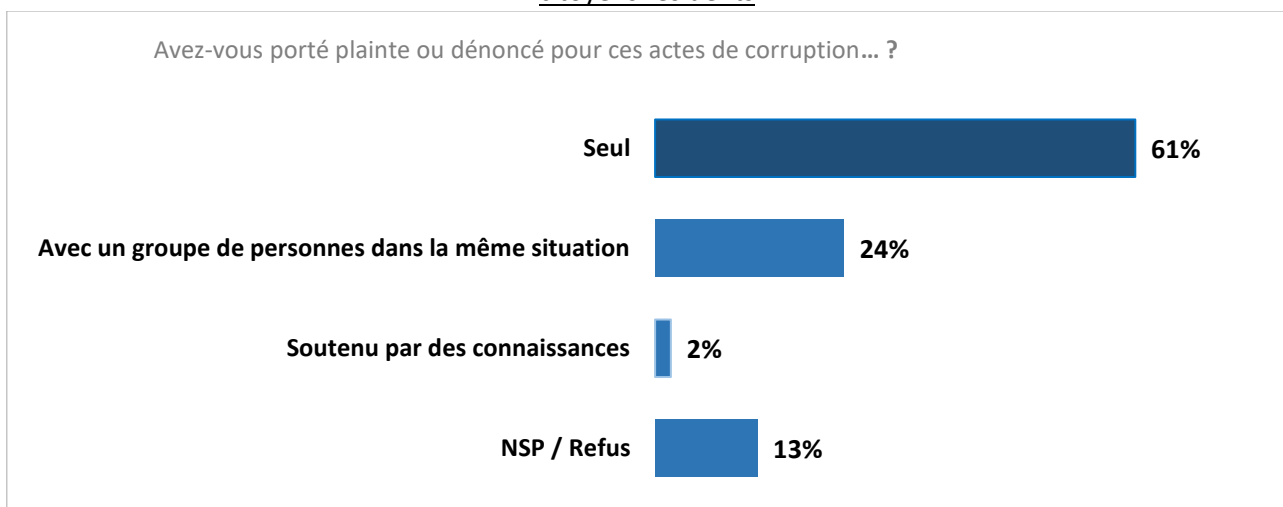
Base : Les citoyens résidents qui ont porté plainte contre un acte de corruption dont ils ont été victimes ou qui ont dénoncé un acte de corruption dont ils ont été témoins. Réponses spontanées et multiples.

2.2.2.3.4 Démarche suivie pour le dépôt des plaintes et dénonciations des actes de corruptions

Dans la majorité des cas (61%), les citoyens étaient seuls quand ils ont porté plainte ou dénoncé un acte de corruption et un citoyen sur quatre déclare avoir porté plainte avec un groupe de personnes qui sont dans la même situation.

Notons aussi que 13% des citoyens qui ont porté plainte n'ont pas précisé auprès de quel organisme ils l'ont fait.

Figure 53 - Démarche suivie pour le dépôt des plaintes et dénonciations des actes de corruption par les citoyens résidents



Base : Les citoyens résidents qui ont porté plainte contre un acte de corruption dont ils ont été victimes ou qui ont dénoncé un acte de corruption dont ils ont été témoins. Réponses spontanées et multiples.

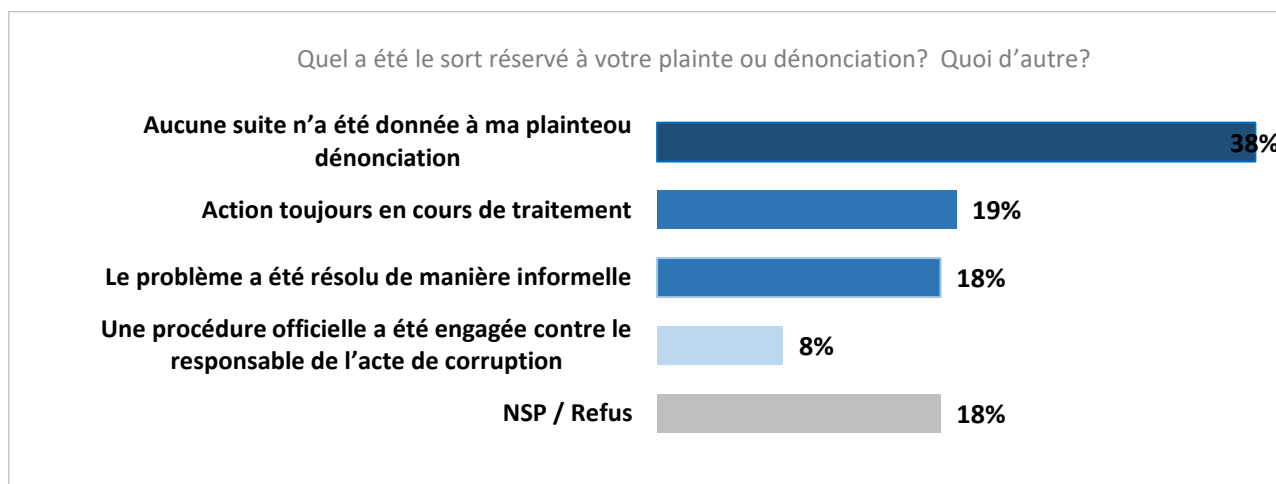


2.2.2.3.5 Suites données aux plaintes et dénonciations des actes de corruption

L'absence d'une suite est le principal sort des plaintes et des dénonciations des citoyens. En effet, dans 38% des cas, aucune suite n'a été donnée à la plainte portée par les citoyens contre les actes de corruption dont ils ont été victimes ou témoins.

Le traitement en cours de la plainte (19%), la résolution du problème de manière informelle (18%) et l'engagement d'une procédure officielle (8%) sont respectivement les autres sorts des plaintes des citoyens.

Figure 54 - Suites données aux plaintes et dénonciations des actes de corruption par les citoyens résidents



Base : Les citoyens résidents qui ont porté plainte contre un acte de corruption dont ils ont été victimes ou qui ont dénoncé un acte de corruption dont ils ont été témoins. Réponses spontanées et multiples.

2.2.2.4 CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE CORRUPTION DU POINT DE VUE DES CITOYENS

La cartographie est inspirée des matrices utilisées pour diagnostiquer les risques de corruption soit au niveau de l'entreprise globalement ou d'un département en particulier (achats, recrutement...), d'une activité (délivrance d'autorisations, octroi de crédits...) ou d'un secteur précis (santé, transport routier...).

A la différence des matrices citées ci-dessus, celle qu'on va élaborer se distingue par le fait qu'elle ne concerne que les risques liés aux pots-de-vin et par le fait qu'elle est le reflet du point de vue des citoyens résidents qui ont fait état de leurs expériences avec les différents secteurs.

Son objectif est de révéler les principaux foyers de corruption existants en prenant en compte trois dimensions :

- La probabilité d'exposition à la corruption et plus précisément aux pots-de-vin. Cette première dimension (Axe horizontal) est la probabilité d'être confronté à une demande de pot-de-vin lors de chaque sollicitation d'un service ou d'une prestation auprès du secteur. Elle est estimée par un ratio qui met en rapport le nombre de demandes d'un pot-de-vin et le nombre d'interactions avec le secteur. Autrement dit, c'est la réponse à la question "Sur l'ensemble des contacts avec chaque secteur, combien se sont traduits par une demande de versement d'un pot-de-vin ?". Plus ce ratio est élevé, plus il y a de chances d'être victime d'un pot-de-vin.
- L'impact en termes de pertes subies par les demandeurs du service à la suite de la survenance de l'événement (versement d'un pot-de-vin). Cette deuxième dimension est estimée monétairement. A cette fin, nous avons opté pour l'utilisation des parts relatives de chaque secteur dans le montant global, versé ou déclaré comme tel par les personnes qui ont affirmé avoir payé des pots-de-vin.
- L'importance des interactions et des contacts des citoyens avec chaque secteur. L'introduction de cette troisième dimension va permettre d'affiner l'analyse en tempérant ou en amplifiant les risques

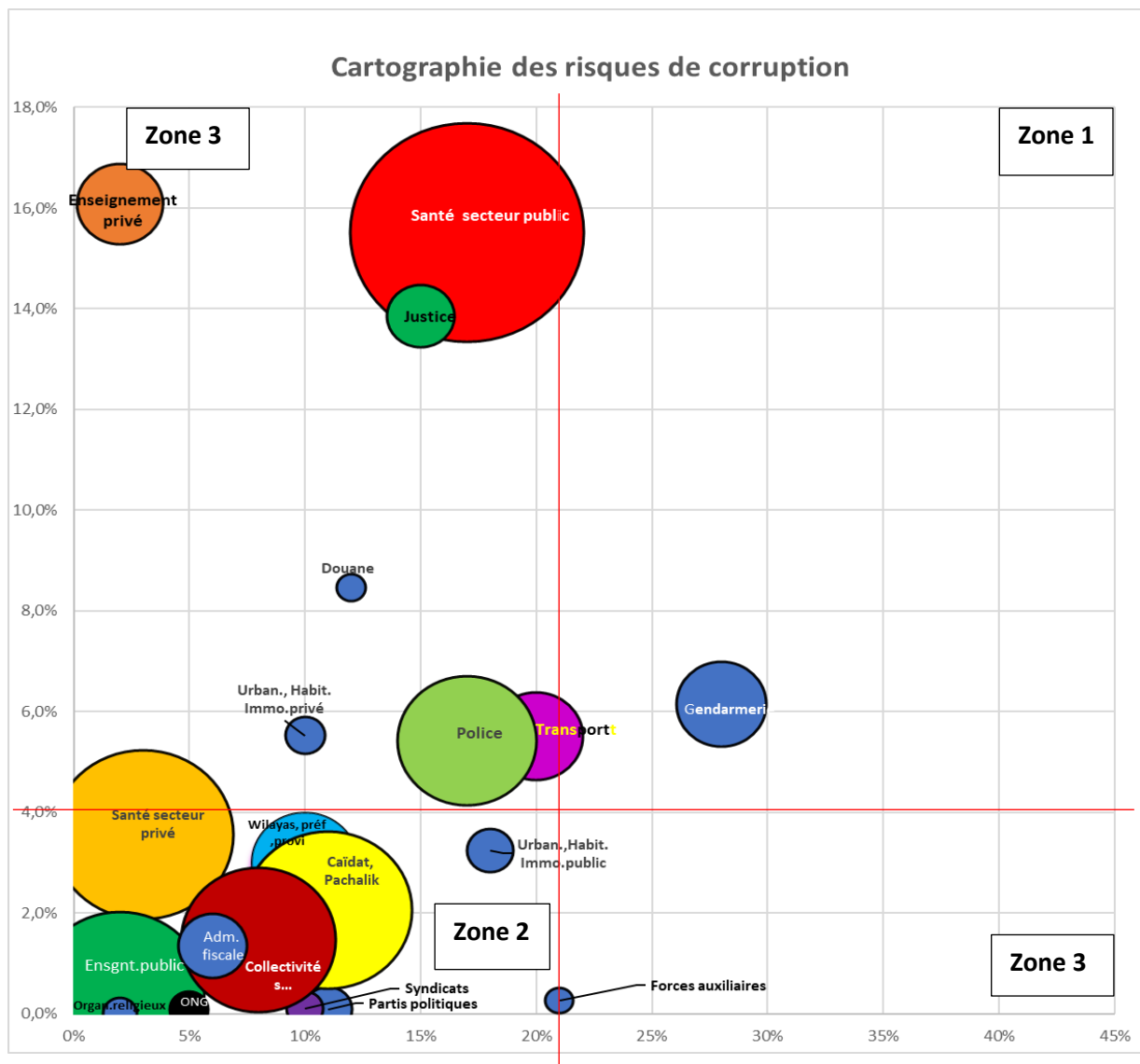


associés à chaque secteur. Ainsi, un secteur avec lequel les citoyens sont fréquemment en contact présente plus d’opportunités pour demander des pots-de-vin, à l’inverse d’un secteur peu fréquenté et dont les services sont peu sollicités par les citoyens.

Les conclusions à tirer de cette cartographie dépendent fortement de là où on situe le curseur pour distinguer les zones sensibles de celles qui le sont moins. En prenant, par exemple comme seuil pour l’axe horizontal le taux de prévalence global de 19% et pour l’axe vertical la part relative moyenne tous secteurs confondus qui est ici de 5%, nous obtenons 3 zones de risques.

Plus un secteur est décentré vers le haut et à droite, plus il est considéré comme un foyer de corruption important. Ainsi, la gendarmerie, le secteur de l’enseignement privé, le secteur de la santé publique et la justice chacun pour des raisons différentes (forte prévalence ou part relative élevée dans le montant total des pots-de-vin) sont ceux qui, a priori, présentent des profils différents par rapport au reste des secteurs. Mais comme on l’a souligné plus haut, l’interprétation et les conclusions à tirer de cette cartographie dépendent fortement de là où on situe le curseur pour déterminer les zones sensibles de celles qui le sont moins.

Figure 55 - Cartographie des risques de corruption – Citoyens résidents –



Ainsi, en prenant, par exemple comme seuil pour l'axe horizontal le taux de prévalence global de 19% et pour l'axe vertical la part relative moyenne tous secteurs confondus qui est ici de 5%, nous obtenons 3 zones de risque.

Zone à haut risque (Zone 1) : Elle contient les secteurs où les probabilités d'être confronté à des demandes ou à des versements de pots-de-vin sont élevées relativement au taux moyen de 19% et où leur part dans les montants des pots-de-vin versés est également élevée. Aucun secteur n'occupe de position extrême (haut à droite). Seule, la gendarmerie est positionnée dans cette zone mais à une 'altitude' peu élevée par rapport à l'axe des montants.

Zone à risque modéré (Zone2) regroupe la majorité des secteurs pris en compte dans l'étude et se distingue par des probabilités de demande ou de versement des pots-de-vin en deçà du taux global et par la faiblesse des parts relatives dans le montant total des pots-de-vin comptabilisés. C'est dans cette zone que sont concentrés la plupart des services publics ou privés les plus sollicités (grandes bulles).

Zone à faible risque (Zone 3) constituée en fait de deux aires distinctes. La première regroupe les secteurs qui sont relativement peu touchés par les pots-de-vin, mais où les montants drainés sont élevés. La seconde rassemble ceux qui se caractérisent par une fréquence de demande ou de paiement de pots-de-vin récurrente et par la modestie des montants en jeu. On y retrouve sept secteurs qui peuvent être répartis en deux groupes. D'un côté, il y a le secteur de l'enseignement privé, celui de la santé publique et de la justice, et de l'autre, il y a la douane, le secteur privé de l'urbanisme, habitat, immobilier, la police. On y trouve aussi les forces auxiliaires qui se caractérisent par une fréquence de demandes ou de paiement de pots-de-vin plus élevée que dans les autres secteurs et par la modestie des montants en jeu (une part de 0,3% dans le montant global).

2.2.2.5 ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

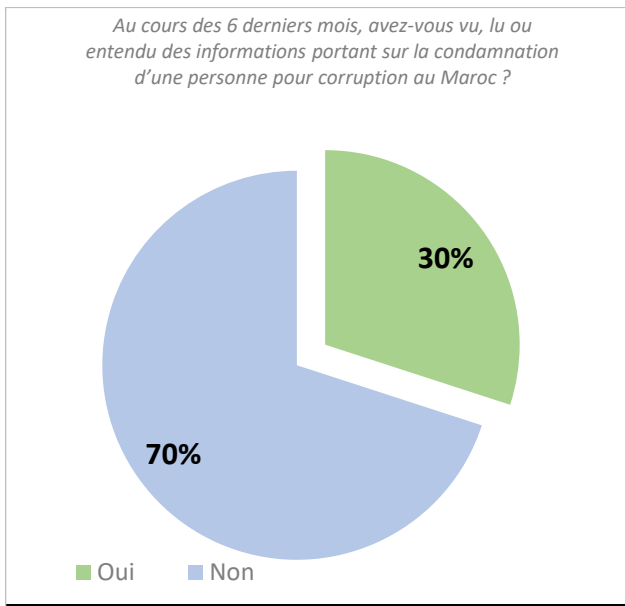
Cette partie porte sur l'engagement du Maroc dans la prévention et la lutte contre la corruption. Nous examinons les informations disponibles auprès des citoyens résidents sur la corruption dans le pays, ainsi que les actions entreprises pour y faire face. Nous évaluons la perception globale de l'efficacité de ces actions anti-corruption et la connaissance de la stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNAC). Nous analysons également l'évaluation que font les citoyens résidents de cette stratégie et des actions concrètes mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption. Nous étudions aussi la notoriété des institutions et instances chargées de cette lutte, ainsi que les rôles et attributions attendus de l'INPPLC. Enfin, nous abordons les actions préconisées par les citoyens résidents pour prévenir et combattre efficacement la corruption.

2.2.2.5.1 Information sur la corruption au Maroc

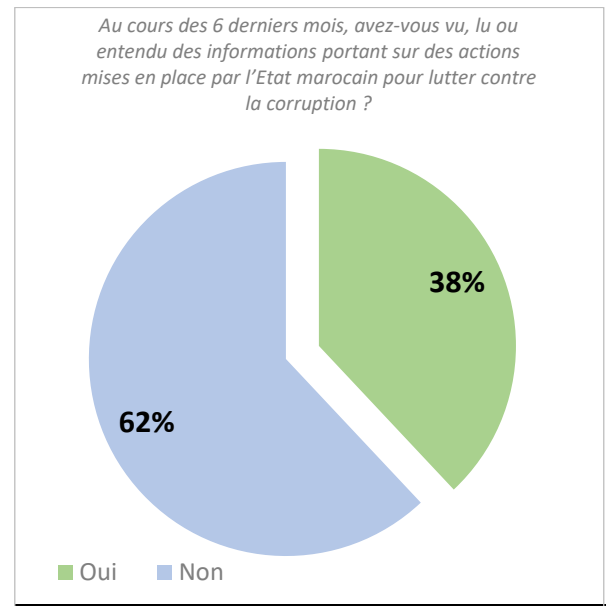
Moins de 40% des citoyens résidents affirment avoir été exposés, au cours des six derniers mois, à des informations portant sur la condamnation d'une personne pour corruption au Maroc (30%) ou être au courant des actions mises en place par l'État marocain pour lutter contre la corruption (38%).



Figure 56 - Information sur les actions de lutte contre la corruption auprès des citoyens résidents



Base : Ensemble des citoyens. Réponse assistée et unique.



Base : Ensemble des citoyens. Réponse assistée et unique.

L'exposition à des informations portant sur la condamnation d'une personne pour corruption au Maroc est plus élevée parmi les citoyens urbains (33%), les hommes (34%) et ceux ayant un niveau d'instruction élevé (44%).

De même, les citoyens de sexe masculin (43%), ceux ayant un niveau d'instruction élevé (49%) et ceux âgés de 35 à 44 ans (42%) et de 45 à 54 ans (42%) sont plus nombreux à avoir vu, lu ou entendu au cours des 6 derniers mois des informations portant sur les actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption.

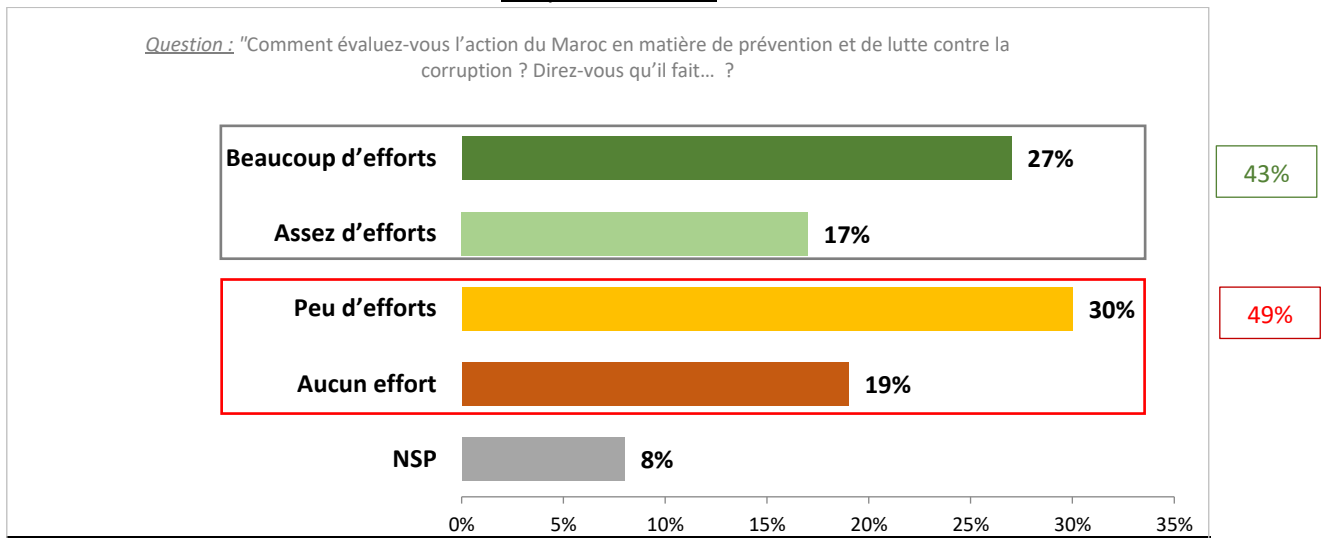
	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Information sur la condamnation pour corruption	30%	Urbain (33%) – Homme (34%) Niveau d'instruction élevé (44%) Oriental (36%) Casablanca-Settat (35%)	Rural (24%) – Femme (27%) – Faible niveau d'instruction (22%) - Tanger-Tétouan-Al Hoceima (21%) Provinces du Sud (16%)
Information sur les actions mises en place pour lutter contre la corruption	38%	Homme (43%) – Niveau d'instruction élevé (49%) – Oriental (56%) - Fès-Meknès (44%) - Draâ-Tafilalet (47%) 35-44 ans (42%) - 45-54 ans (42%)	Rural (34%) – Femme (34%) – Faible niveau d'instruction (30%) Rabat-Salé-Kénitra (31%)



2.2.2.5.2 Engagement du Maroc en matière de prévention et de lutte contre la corruption

L'opinion des citoyens résidents est assez partagée en ce qui concerne les efforts déployés par le Maroc pour prévenir et lutter contre la corruption. En effet, 43% d'entre eux jugent que le Maroc fait beaucoup ou assez d'efforts pour juguler la corruption, alors que 49% ont une opinion contraire.

Figure 57 - Perception des efforts du Maroc pour la prévention et la lutte contre la corruption par les citoyens résidents



Base : Ensemble des citoyens résidents Réponse assistée et unique.

Les ruraux (47%), les citoyens ayant un faible niveau d'instruction (48%), les 45-54 ans (50%) et les 55-64 ans (54%) sont plus nombreux à penser que le Maroc déploie suffisamment d'efforts pour prévenir et lutter contre la corruption.

En revanche, les 18-24 ans (34%), les 25-34 ans (38%) et ceux ayant un niveau d'instruction élevé (36%) sont moins nombreux à partager cette opinion.

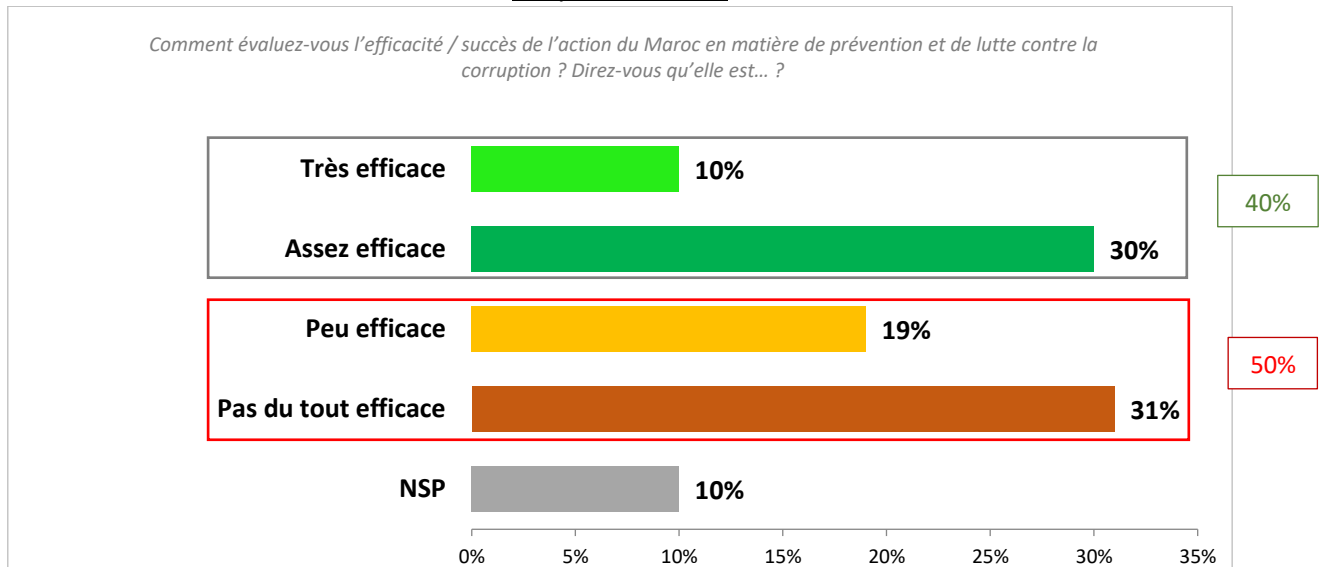
	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Beaucoup + assez d'efforts	43%	Rural (47%) – Faible niveau d'instruction (48%) – Oriental (57%) - Draâ-Tafilalet (53%) - 45-54 ans (50%) - 55-64 ans (54%)	Niveau d'instruction élevé (36%) - Rabat-Salé-Kénitra (38%) - Souss-Massa (34%) - 18-24 ans (34%) - 25-34 ans (38%)
Beaucoup d'efforts	27%	Faible niveau d'instruction (31%) – Oriental (38%) - Fès-Meknès (31%) - 55-64 ans (38%)	Niveau d'instruction élevé (18%) - Rabat-Salé-Kénitra (21%) - 18-24 ans (17%) - 25-34 ans (23%)



2.2.2.5.3 Perception globale de l'efficacité des actions anti-corruption

L'efficacité des actions du Maroc en matière de prévention et de lutte contre la corruption est perçue de manière plutôt négative par les citoyens. En effet, 39% estiment que ces efforts sont très ou assez efficaces, alors que 51% pensent le contraire. Cette évaluation s'avère plus positive que celle émise par les citoyens lors de l'enquête de 2014. Ils étaient 27% à juger positivement les efforts du gouvernement en matière de lutte contre la corruption.

Figure 58 - Perception de l'efficacité des actions de prévention et de lutte contre la corruption par les citoyens résidents



Base : Ensemble des citoyens résidents Réponse assistée et unique.

Les citoyens âgés de 45 à 54 ans (45%) et de 55 à 64 ans (48%) sont plus nombreux à juger positivement l'efficacité des actions du Maroc en matière de prévention et de lutte contre la corruption, contrairement aux 18-24 ans (32%).

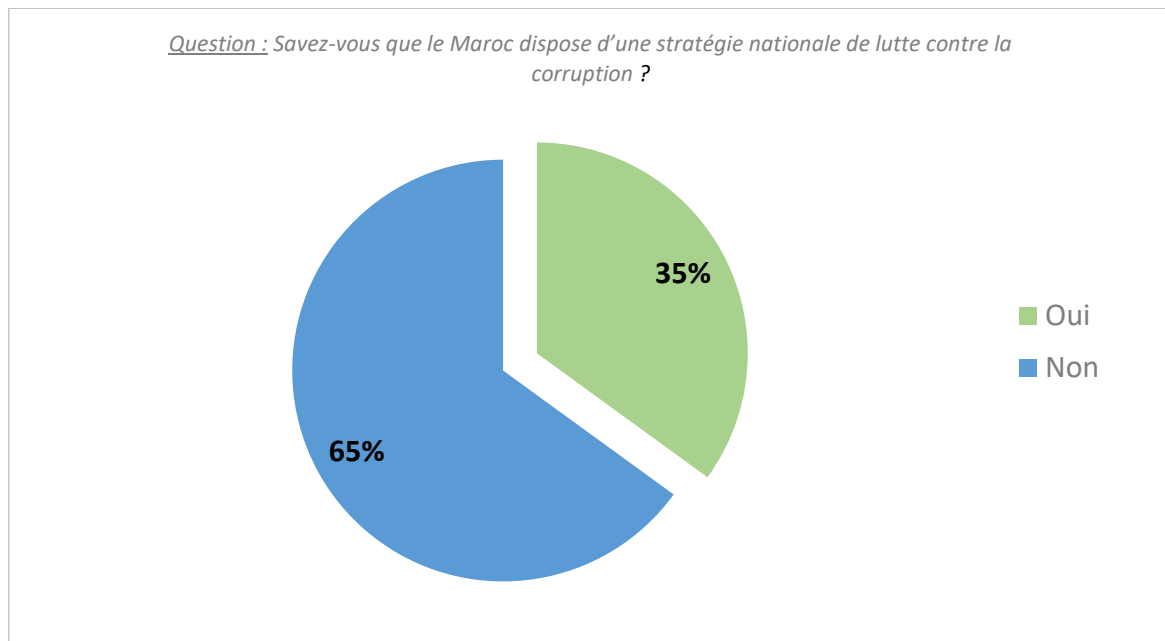
	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Très + Plutôt efficace	40%	45-54 ans (45%) - 55-64 ans (48%)	Tanger-Tétouan-Al Hoceima (32%) - 18-24 ans (32%)
Très efficace	10%	Faible niveau d'instruction (14%) - Béni Mellal-Khénifra (16%) - 55-64 ans (16%)	Niveau d'instruction élevé (6%) - Fès-Meknès (6%) - 18-24 ans (4%)



2.2.2.5.4 Connaissance de la stratégie nationale de lutte contre la corruption

35% des citoyens résidents ont déclaré avoir déjà entendu parler de la stratégie nationale de lutte contre la corruption adoptée par le Maroc. Cette stratégie jouit d’une meilleure notoriété auprès des urbains (38%), des hommes (40%) et des citoyens ayant un niveau d’instruction élevé (51%). En revanche, les ruraux (29%), les femmes (30%), les citoyens ayant un faible niveau d’instruction (26%) et les 18-24 ans (29%) sont moins nombreux à avoir connaissance de l’existence de cette stratégie.

Figure 59 - Connaissance de la stratégie nationale de lutte contre la corruption par les citoyens résidents



Base : Ensemble des citoyens résidents. Réponse assistée et unique.

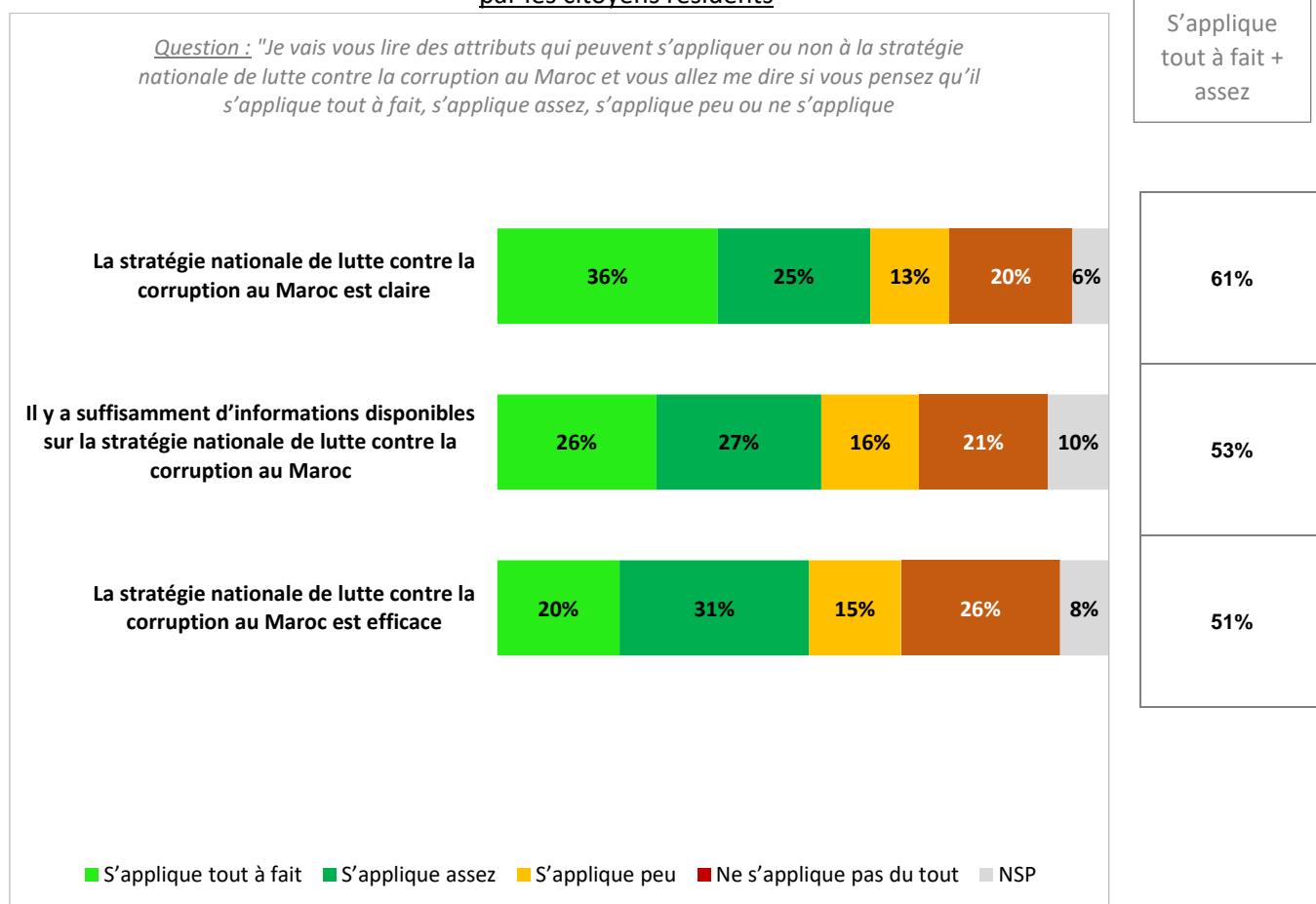
	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Oui	35%	Urbain (38%) – Homme (40%) – Niveau d’instruction élevé (51%) - Draâ-Tafilalet (53%) -	Rural (29%) – Femme (30%) – Faible niveau d’instruction (26%) - Tanger-Tétouan-Al Hoceima (30%) - 18-24 ans (29%)

2.2.2.5.5 Évaluation de la stratégie nationale de lutte contre la corruption

La majorité des citoyens pense que la stratégie nationale de lutte contre la corruption est claire (61%). En revanche, les opinions sont plus partagées en ce qui concerne la disponibilité de l’information sur cette stratégie (53%) et son efficacité (51%).



Figure 60 - Évaluation perceptuelle de la stratégie nationale de lutte contre la corruption
par les citoyens résidents



Base : Les citoyens qui sont au courant de l'existence de la stratégie nationale de lutte contre la corruption.
Réponse assistée et unique par item

Pour les trois critères d'évaluation, les chiffres relatifs à l'appréciation "S'applique tout à fait" varient selon le profil des citoyens. Quatre variables interviennent ainsi pour modifier significativement ces réponses : la région, l'âge, le niveau d'instruction et, dans une moindre mesure, le milieu de résidence.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
La stratégie nationale de lutte contre la corruption au Maroc est claire	36%	Faible niveau d'instruction (43%) Béni Mellal-Khénifra (46%) Marrakech-Safi (44%)	Niveau d'instruction élevé (28%) Rabat-Salé- Kénitra (25%)
Il y a suffisamment d'information disponibles sur la stratégie nationale de lutte contre la corruption au Maroc	26%	Rural (34%) - Faible niveau d'instruction (33%) - Béni Mellal-Khénifra (43%)	18-24 ans (19%) - Niveau d'instruction élevé (17%) – Rabat-Salé- Kénitra (14%)
La stratégie nationale de lutte contre la corruption au Maroc est efficace	20%	Rural (25%) – 65 ans et + (30%) Béni Mellal-Khénifra (38%)	18-24 ans (13%) 25-34 ans (13%) Niveau d'instruction élevé (12%)



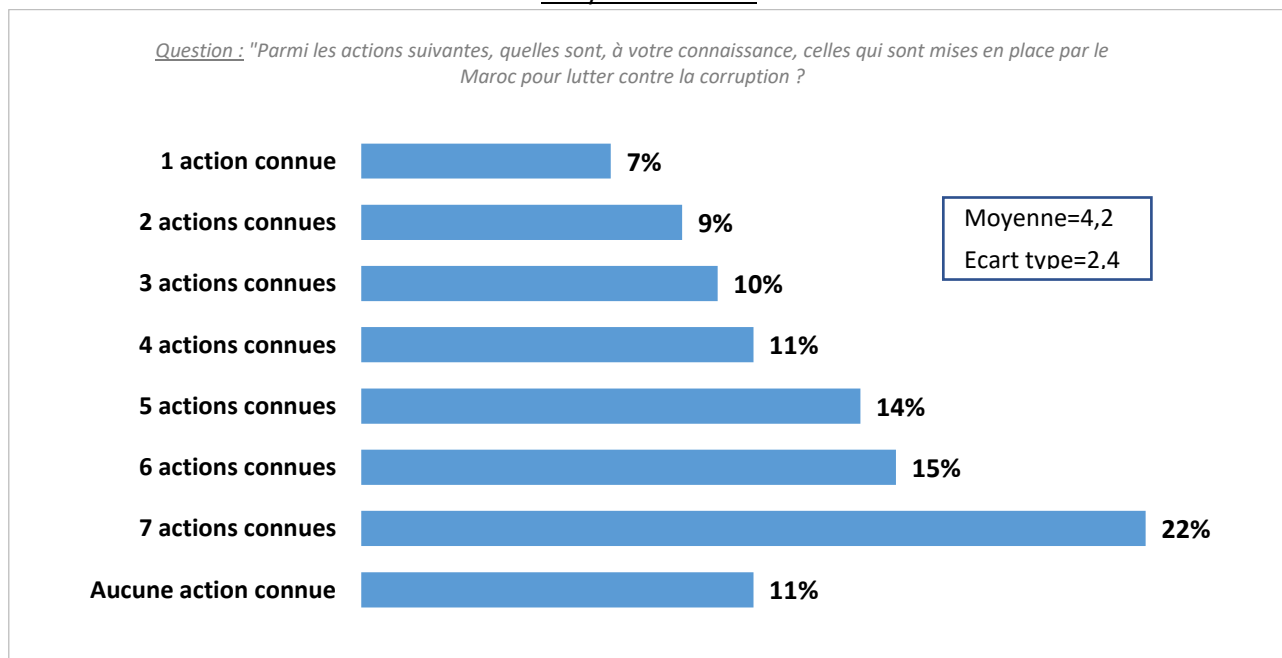
2.2.2.5.6 Information sur les actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption

Les actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption, sont dans l'ensemble, assez largement connues des citoyens enquêtés.

Interrogés sur leur degré de connaissance des actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption, en l'occurrence : la simplification des procédures administratives, la digitalisation des procédures administratives, la mise à la disposition de moyens de dénonciation et de plaintes, l'amélioration de l'accès et l'obtention de l'information, la sensibilisation et promotion de l'intégrité auprès de la population, la répression, sanction et application rigoureuse des lois concernant les actes de corruption et le contrôle et la reddition des comptes, 37% des citoyens déclarent connaître entre 1 et 4 actions et 51% déclarent en connaître 5 et plus, alors que 11% d'entre eux avouent n'en connaître aucune.

Les citoyens ayant un niveau d'instruction élevé connaissent en moyenne un plus grand nombre d'actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption (4,9 actions en moyenne). En revanche, ceux ayant un faible niveau d'instruction en connaissent le moins (3,6).

Figure 61 - Nombre des actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption connues par les citoyens résidents



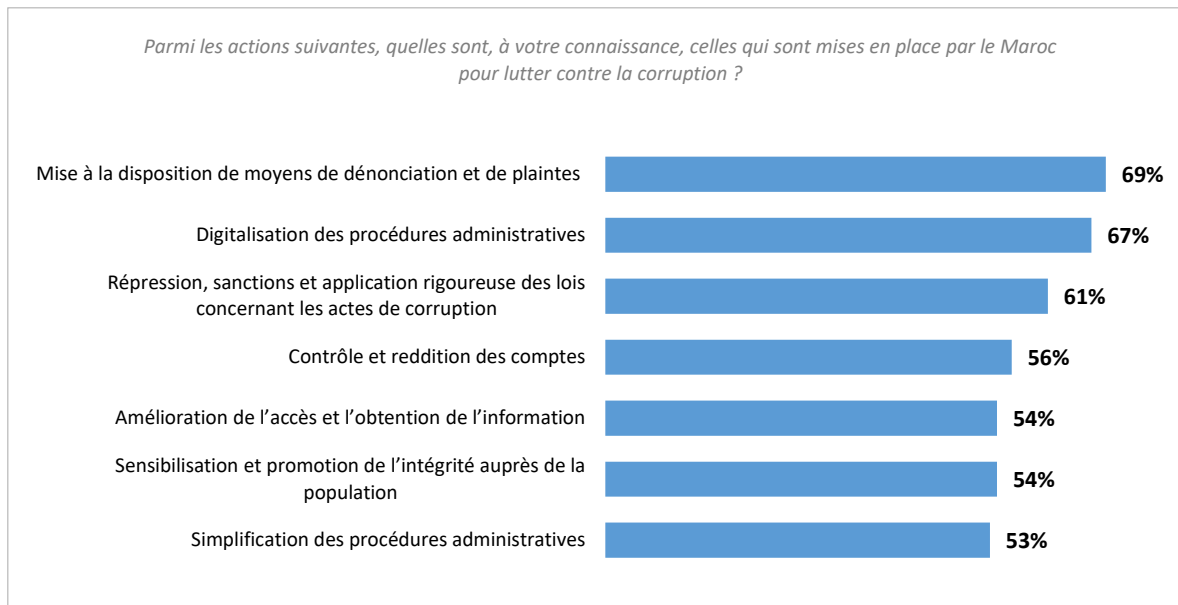
Ensemble des citoyens résidents

Les actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption les plus connues des citoyens sont :

- La mise à la disposition de moyens de dénonciation et de plaintes (69%),
- La digitalisation des procédures administratives (67%)
- La répression, sanction et application rigoureuse des lois concernant les actes de corruption (61%).

Le reste des mesures, à savoir, le contrôle et la reddition des comptes, l'amélioration de l'accès et l'obtention de l'information, la sensibilisation et la promotion de l'intégrité auprès de la population et la simplification des procédures administratives ont des taux de notoriété assez proches et se situent dans une fourchette allant de 53% à 56%.



Figure 62 - Information sur les actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption selon les citoyens résidents


Base : Ensemble des citoyens résidents Réponses assistées et multiples.

Les citoyens ayant un niveau d'instruction élevé sont les plus informés sur les actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption.

En revanche, les ruraux et les femmes sont les moins informés sur la mise à la disposition de moyens de dénonciation et de plaintes, la digitalisation des procédures administratives et l'amélioration de l'accès et de l'obtention de l'information.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Mise à la disposition de moyens de dénonciation et de plaintes	69%	Urbain (73%) – Homme (74%) – Niveau d'instruction élevé (85%) - 18-24 ans (73%)	Rural (63%) – Femme (65%) – Faible niveau d'instruction (56%) - Rabat-Salé-Kénitra (61%) - Souss-Massa (64%) - 65 ans & + (58%)
Digitalisation des procédures administratives	67%	Urbain (70%) – Homme (70%) – Niveau d'instruction élevé (81%) - 18-24 ans (71%)	Rural (61%) – Femme (63%) – Faible niveau d'instruction (55%) - Béni Mellal-Khénifra (60%) - 65 ans & + (58%)
Répression, sanctions et application rigoureuse des lois concernant les actes de corruption	61%	Niveau d'instruction élevé (65%) - Tanger-Tétouan-Al Hoceima (70%) - Marrakech-Safi (66%) - Draâ-Tafilalet (76%) - 55-64 ans (66%)	Rabat-Salé-Kénitra (52%) Souss-Massa (46%)
Contrôle et reddition des comptes	56%	Homme (59%) – Niveau d'instruction élevé (60%) – Oriental (62%) - Fès-Meknès (61%) - Draâ-Tafilalet (66%) - 45-54 ans (60%) - 55-64 ans (61%)	Faible niveau d'instruction (52%) - Rabat-Salé-Kénitra (48%) - Souss-Massa (48%) - 18-24 ans (52%) - 25-34 ans (52%)
Amélioration de l'accès et l'obtention de l'information	54%	Urbain (57%) – Homme (59%) – Niveau d'instruction élevé (70%)	Rural (49%) – Femme (49%) – Faible niveau d'instruction (42%) - Souss-Massa (47%) – 65 ans & + (45%)
Sensibilisation et promotion de l'intégrité auprès de la population	54%	Niveau d'instruction élevé (64%) – Oriental (66%) - Fès-Meknès (63%) - Marrakech-Safi (60%) - Draâ-Tafilalet (70%)	Faible niveau d'instruction (47%) Rabat-Salé-Kénitra (47%) - Casablanca-Settat (49%) - Souss-Massa (48%)
Simplification des procédures administratives	53%	Homme (57%) - Niveau d'instruction élevé (63%) - Souss-Massa (63%) - 55-64 ans (61%)	Rural (49%) – Femme (50%) – Faible niveau d'instruction (49%) – Rabat-Salé-Kénitra (48%) - 18-24ans (43%)



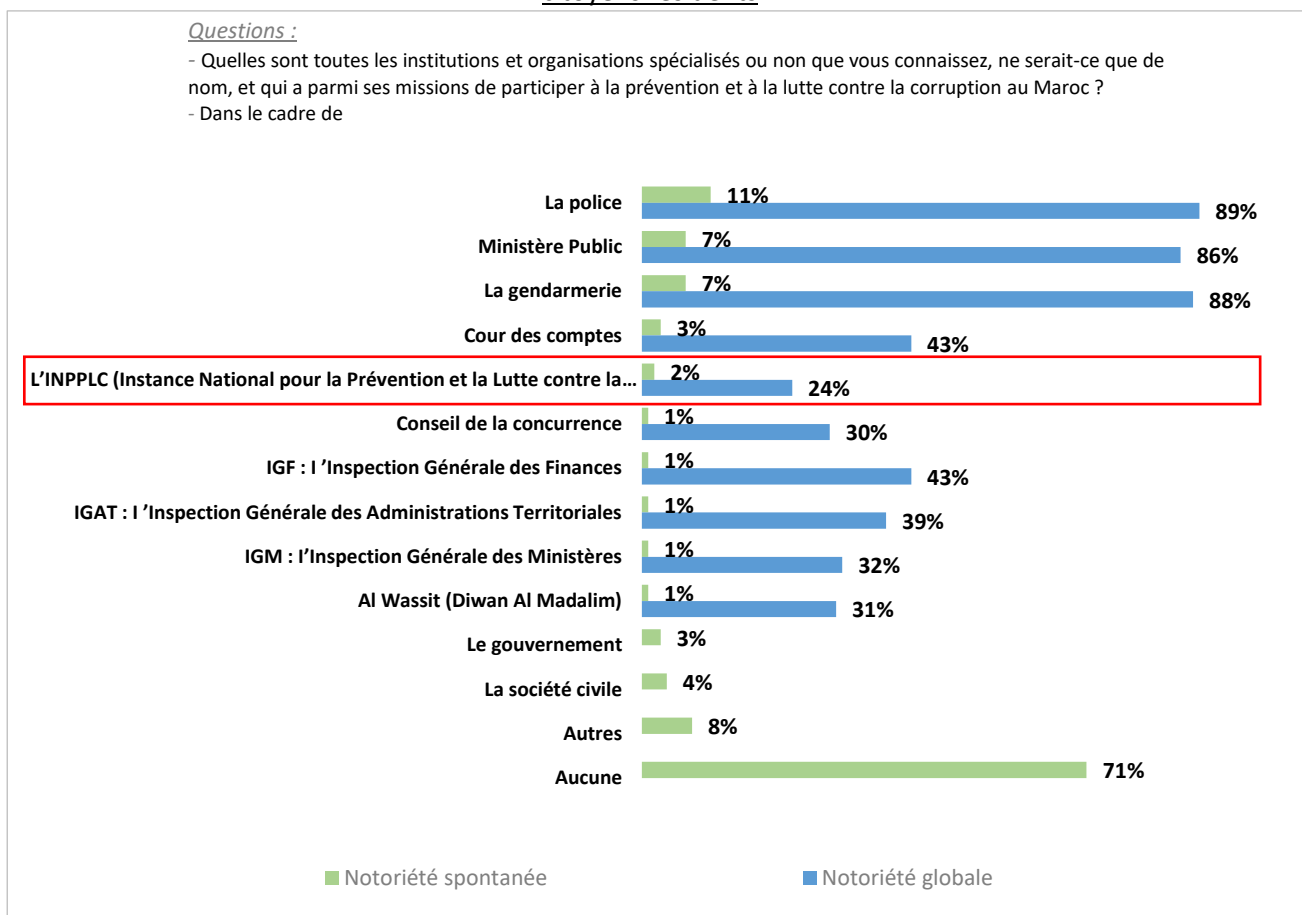
2.2.2.5.7 Notoriété des institutions et instances de prévention et de lutte contre la corruption

D’une manière générale, les organismes, institutions et instances intervenant dans la prévention et la lutte contre la corruption au Maroc jouissent d’une faible notoriété spontanée auprès des citoyens. En effet, 71% d’entre eux n’ont pas été en mesure d’en citer au moins un.

Pour sa part, l’Instance Nationale Pour la Prévention et la Lutte contre la Corruption (INPPLC) enregistre une notoriété spontanée de 2%, devancée respectivement par la police (11%), le Ministère Public (7%), la Gendarmerie (7%), la Cour des Comptes (3%).

Pour ce qui est de sa notoriété globale, l’INPPLC enregistre un taux de 24%. Elle est devancée par tous les autres organismes sur lesquels les citoyens ont été relancés sur le mode assisté, plus particulièrement : la Police (89%), la Gendarmerie (88%) et le Ministère Public (86%), mais aussi la Cour des Comptes (43%), l’Inspection Générale des Finances (43%), l’Inspection Générale des Administrations Territoriales (39%) l’Inspection Générale des Ministères (32%), le Médiateur (31%) et le conseil de la concurrence (30%).

Figure 63 - Notoriété des organismes de prévention et de lutte contre la corruption au Maroc auprès des citoyens résidents



Ensemble des citoyens résidents

Pour toutes les institutions spécialisées retenues dans le cadre de cette étude, y compris l’INPPLC, la notoriété globale est plus élevée auprès des citoyens ayant un niveau d’instruction élevé, alors qu’elle est moins élevée parmi les citoyens ayant un faible niveau d’instruction.

La notoriété globale de l’INPPLC est également plus élevée parmi les hommes (29%). En revanche, les ruraux sont moins nombreux à déclarer avoir déjà entendu parler de l’INPPLC après relance (21%).



	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
La police	89%	Niveau d'instruction élevé (93%) - Marrakech-Safi (96%) - Draâ-Tafilalet (99%) - Souss-Massa (100%)	Faible niveau d'instruction (86%) - Tanger-Tétouan-Al Hoceima (84%) - Rabat-Salé-Kénitra (80%) - Casablanca-Settat (86%)
La gendarmerie	88%	Niveau d'instruction élevé (92%) - Marrakech-Safi (96%) - Draâ-Tafilalet (99%) - Souss-Massa (100%)	Faible niveau d'instruction (85%) - Tanger-Tétouan-Al Hoceima (82%) - Rabat-Salé-Kénitra (78%) - Casablanca-Settat (85%)
Ministère Public	86%	Homme (88%) - Niveau d'instruction élevé (92%) - Marrakech-Safi (93%) - Draâ-Tafilalet (95%) - Souss-Massa (98%) - Provinces du Sud (100%)	Faible niveau d'instruction (81%) - Tanger-Tétouan-Al Hoceima (82%) - Rabat-Salé-Kénitra (78%) - Casablanca-Settat (83%)
Cour des comptes	43%	Urbain (46%) - Homme (57%) - Niveau d'instruction élevé (64%) - Draâ-Tafilalet (48%) - 35-44 ans (49%) -	Rural (37%) - Femme (29%) - Faible niveau d'instruction (27%) - Tanger-Tétouan-Al Hoceima (37%) - Oriental (35%) - 18-24 ans (35%) -
IGF : Inspection Générale des Finances	43%	Urbain (46%) - Homme (53%) - Niveau d'instruction élevé (63%) - Marrakech-Safi (52%)	Rural (35%) - Femme (33%) - Faible niveau d'instruction (26%) - Oriental (34%)
INPPLC : Instance National pour la Prévention et la Lutte contre la Corruption	24%	Homme (29%) - Niveau d'instruction élevé (32%) - Béni Mellal-Khénifra (30%) - Draâ -Tafilalet (31%)	Rural (21%) - Faible niveau d'instruction (16%) - Tanger-Tétouan-Al Hoceima (20%)

2.2.2.5.8 Institutions, organismes en mesure de lutter contre la corruption

Avec 45% des citations, le Ministère Public est l'entité la plus considérée par les citoyens comme étant à même de lutter contre la corruption au Maroc. Ces derniers citent également comme autres institutions : la police (34%), la gendarmerie (27%) et la Cour des comptes (20%).

S'agissant de l'INPPLC, 8% des citoyens considèrent que cette instance est à même de lutter contre la corruption au Maroc devant le conseil de la concurrence (5%).

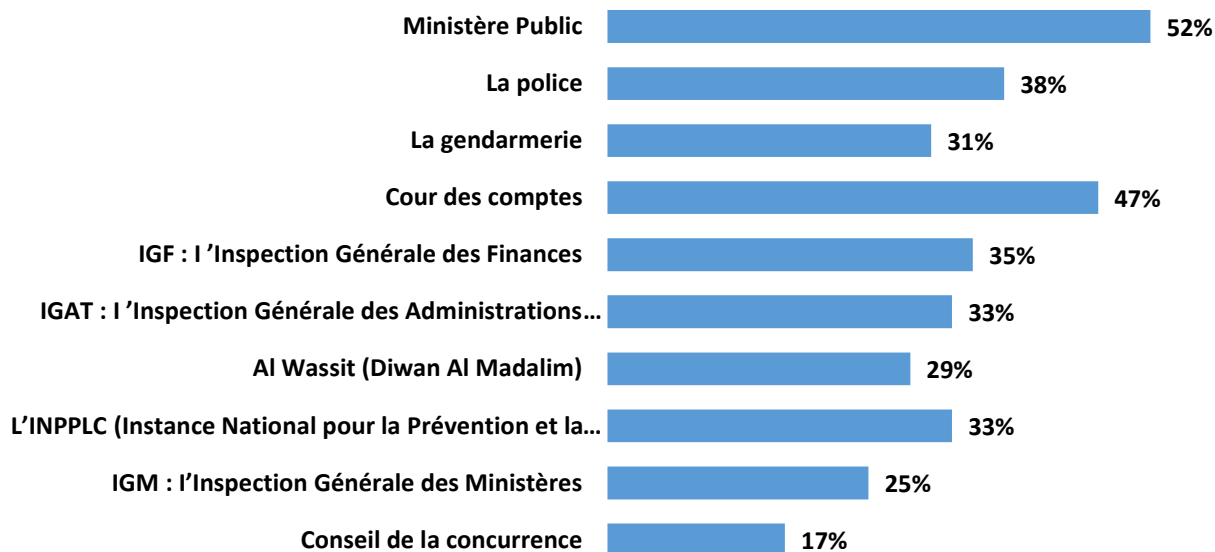
Figure 64 - Les institutions à même de lutter contre la corruption selon les citoyens résidents



Base : Échantillon total . Réponses assistées et multiples.



A votre avis quelles institutions parmi les suivantes sont à même de lutter contre la corruption au Maroc ?
Qui d'autre ?



Base : Ceux qui déclarent connaître chacune des instances. Réponses assistées et multiples.

Les citoyens ayant un niveau d'instruction élevé sont les plus nombreux à penser que l'Instance Nationale pour la Prévention et la Lutte contre la Corruption est l'institution la plus à même de lutter contre la corruption au Maroc. En revanche, les citoyens ayant un faible niveau d'instruction sont les moins nombreux à le penser.

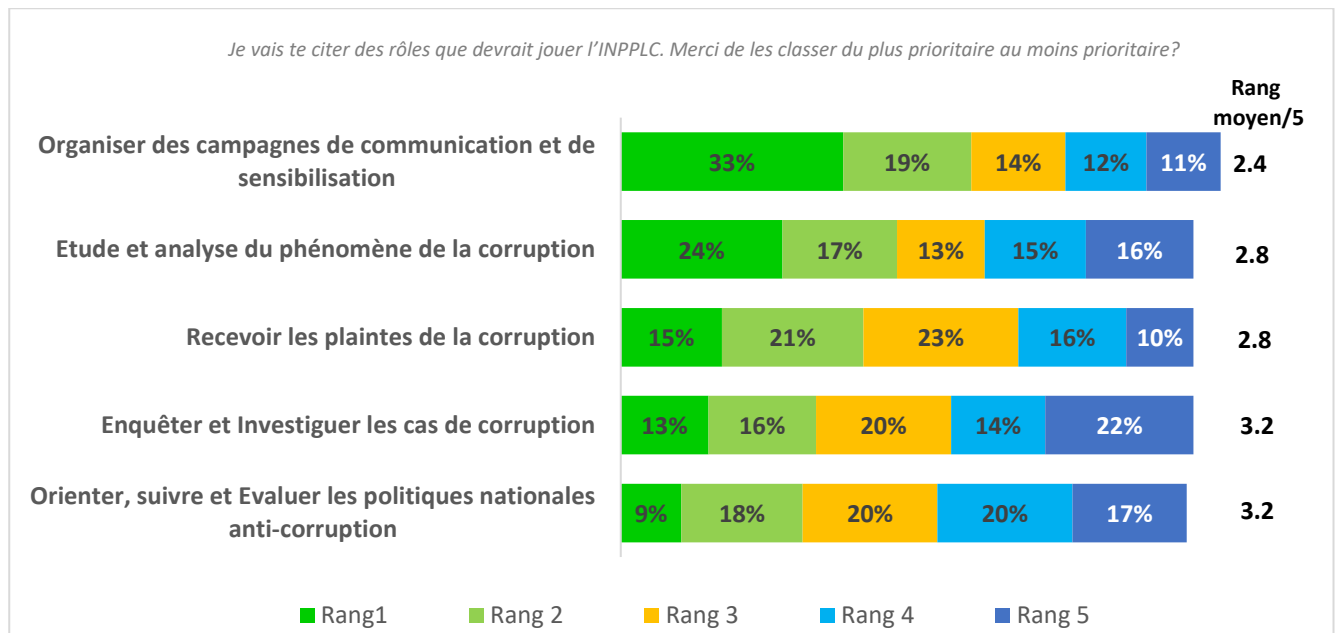
	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Ministère Public	45%	Marrakech-Safi (60%) Draâ-Tafilalet (54%)	Tétouan-Al Hoceima (33%)
La police	34%	Marrakech-Safi (44%) Draâ-Tafilalet (50%)	Tétouan-Al Hoceima (28%) - Rabat-Salé-Kénitra (25%) Provinces du Sud (22%)
La gendarmerie	27%	Marrakech-Safi (40%) - Draâ-Tafilalet (39%)	Rabat-Salé-Kénitra (19%) - Casablanca-Settat (24%)
Cour des comptes	20%	Urbain (23%) - Homme (28%) - Niveau d'instruction élevé (37%) - Marrakech-Safi (29%) - 35-44 ans (24%)	Rural (15%) - Femme (13%) - Faible niveau d'instruction (9%) - Tanger-Tétouan-Al Hoceima (15%) - Béni Mellal-Khénifra (14%) - 18-24 ans (16%)
IGF : Inspection Générale des Finances	15%	Urbain (17%) - Homme (18%) - Niveau d'instruction élevé (27%) - Marrakech-Safi (22%) - 18-24 ans (18%)	Rural (11%) - Femme (12%) - Faible niveau d'instruction (7%) - Béni Mellal-Khénifra (8%) - 55-64 ans (12%) - 65 ans & + (10%)
INPPLC : Instance National pour la Prévention et la Lutte contre la Corruption	8%	Niveau d'instruction élevé (12%)	Faible niveau d'instruction (5%)



2.2.2.5.9 Rôles et attributions attendus de l'INPPLC

Globalement, les citoyens qui déclarent connaître l'Instance considèrent que toutes les missions de l'INPPLC qui leur ont été présentées sont importantes. Néanmoins, la hiérarchisation de ces missions par les citoyens met légèrement en avant le rôle d'organisation des campagnes de communication et de sensibilisation. En effet, ils sont 33% à considérer cette mission comme la priorité de l'Instance et 52% à la classer parmi ces deux premières missions prioritaires.

Figure 65 - Hiérarchisation des missions de l'INPPLC selon les citoyens résidents



Base : les citoyens connaissant l'INPPLC. Réponses assistées et multiples.

Taux de citations aux 3 premiers rangs

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Organiser des campagnes de communication et de sensibilisation	65%	35-44 ans (72%)	Provinces du Sud (46%)
Recevoir les plaintes de la corruption	59%	Casablanca (Settat (67%))	Faible niveau d'instruction (47%) Béni Mellal-Khénifra (48%) - Fès-Meknès (50%)
Enquêter et Investiguer les cas de corruption	49%		Faible niveau d'instruction (40%)
Etude et analyse du phénomène de la corruption	54%	18-24 ans (65%) Souss-Massa (65%)	Faible niveau d'instruction (46%) Rabat-Salé-Kénitra (43%)

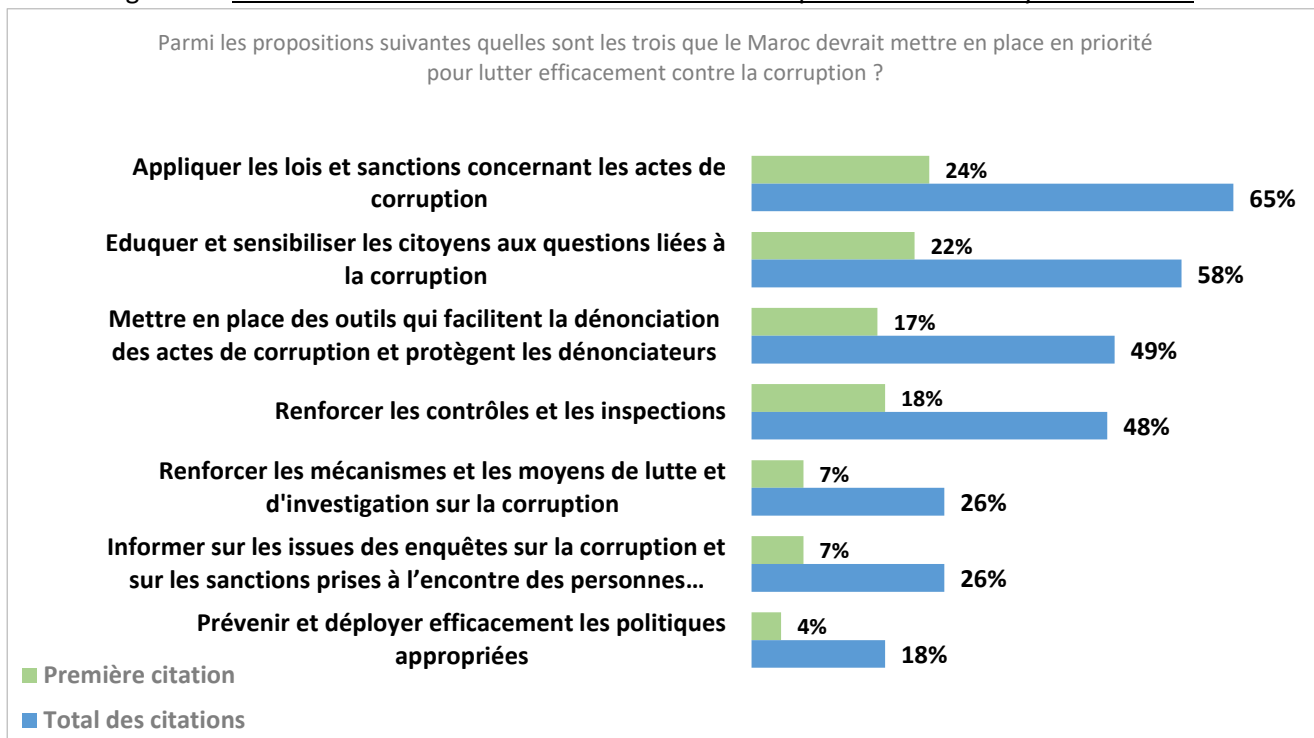
2.2.2.5.10 Actions préconisées pour prévenir et lutter efficacement contre la corruption

Pour les citoyens, l'application des lois et sanctions concernant les actes corruptifs (65%) et l'éducation et la sensibilisation des citoyens aux questions liées à la corruption (58%) sont respectivement les moyens les plus efficaces pour lutter contre la corruption au Maroc. Ces derniers proposent aussi comme moyens à mettre en place, respectivement :



- La mise en place des outils facilitant la dénonciation des actes de corruption et protégeant les dénonciateurs (49%)
- Le renforcement des contrôles et des inspections (48%)
- Le renforcement des moyens de lutte et d'investigation sur la corruption (26%)
- L'information sur les issues des enquêtes sur la corruption et sur les sanctions prises à l'encontre des personnes incriminées (26%)

Figure 66 - Priorisation des actions de lutte contre la corruption selon les citoyens résidents



Base : Ensemble des citoyens. Réponses assistées et multiples.

Les citoyens ayant un faible niveau d'instruction sont plus nombreux à citer parmi les actions prioritaires de lutte contre la corruption :

- L'application des lois et des sanctions concernant les actes de corruption (69%),
- L'éducation et la sensibilisation des citoyens aux questions liées à la corruption (62%),
- Le renforcement des contrôles et des inspections (53%).

En revanche, les citoyens ayant un niveau d'instruction élevé citent le plus comme actions prioritaires de lutte contre la corruption :

- La mise en place des outils facilitant la dénonciation des actes de corruption et protégeant les dénonciateurs (53%).
- L'information sur les issues des enquêtes sur la corruption et sur les sanctions prises à l'encontre des personnes incriminées (31%).



	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Appliquer les lois et sanctions concernant les actes de corruption	65%	Faible niveau d'instruction (69%) - Tanger-Tétouan-Al Hoceima (74%)	Niveau d'induction moyen (60%) - Casablanca-Settat (60%)
Éduquer et sensibiliser les citoyens aux questions liées à la corruption	58%	Rural (61%) 65 ans & + (67%)	18-24 ans (52%) - 25-34 ans (52%)
Mettre en place des outils qui facilitent la dénonciation des actes de corruption et protègent les dénonciateurs	49%	Niveau d'instruction élevé (53%) - 55-64 ans (43%) - 65 ans & + (43%)	Faible niveau d'instruction (44%) - Souss-Massa (43%)
Renforcer les contrôles et les inspections	48%	Faible niveau d'instruction (53%) - Oriental (59%) - Marrakech-Safi (54%) -	Casablanca-Settat (42%)
Renforcer les mécanismes et les moyens de lutte et d'investigation sur la corruption	26%	Niveau d'instruction moyen (30%) - Niveau d'instruction élevé (29%) - Casablanca-Settat (30%) 18-24 ans (32%)	45-55 ans (22%) Faible niveau d'instruction (20%) Tanger-Tétouan-Al Hoceima (15%)
Informers sur les issues des enquêtes sur la corruption et sur les sanctions prises à l'encontre des personnes incriminées	26%	Niveau d'instruction élevé (31%) - Casablanca-Settat (30%) - 25-34 ans (30%)	Faible niveau d'instruction (22%) - Tanger-Tétouan-Al Hoceima (22%) 65 ans & + (20%)
Prévenir et déployer efficacement les politiques appropriées	18%	Souss-Massa (26%) - 18-24 ans (24%) -	Tanger-Tétouan-Al Hoceima (9%) - Marrakech-Safi (13%)

2.2.2.6 CORRUPTION DURANT LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19

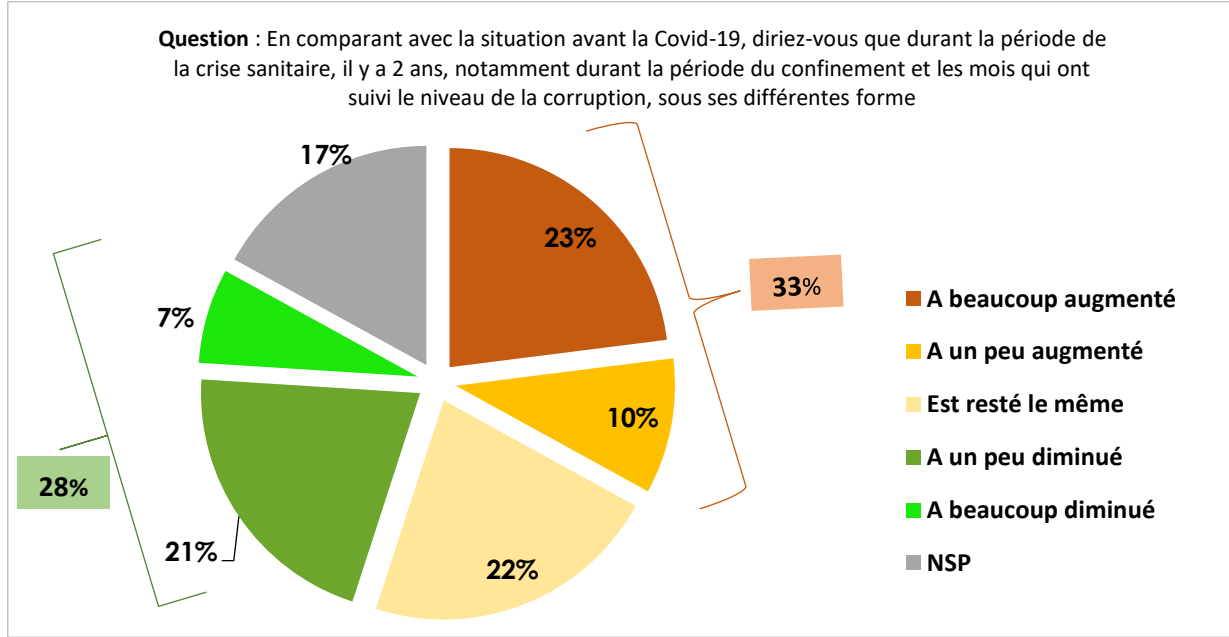
Ce volet traité sur un mode exploratoire, porte sur la perception par les citoyens résidents de l'évolution de la corruption pendant la crise sanitaire. Nous analysons la fréquence du recours aux prestations sollicitées durant cette période, ainsi que l'exposition à la corruption lors de leur demande. Nous évaluons aussi la fréquence des confrontations aux pots-de-vin pour accéder à ces prestations spécifiques.

2.2.2.6.1 Perception de l'évolution de la corruption durant la crise sanitaire

En comparant avec la situation avant la Covid-19, les citoyens expriment des opinions partagées concernant l'évolution de la corruption durant la crise sanitaire. En effet, 33% des citoyens jugent que la corruption au Maroc a augmenté durant la période de la crise sanitaire contre 28% qui pensent le contraire.



Figure 67 - Perception de l'évolution de la corruption durant la crise sanitaire par les citoyens résidents



Base : Ensemble des citoyens résidents. Réponse assistée et unique.

Les 18-24 ans (46%) et les 25-34 ans (39%) sont les plus nombreux à penser que le niveau de la corruption a augmenté durant la période du Covid-19. En revanche, les 45-54 ans (33%) et les 55-64 ans (33%) sont plus nombreux à penser le contraire.

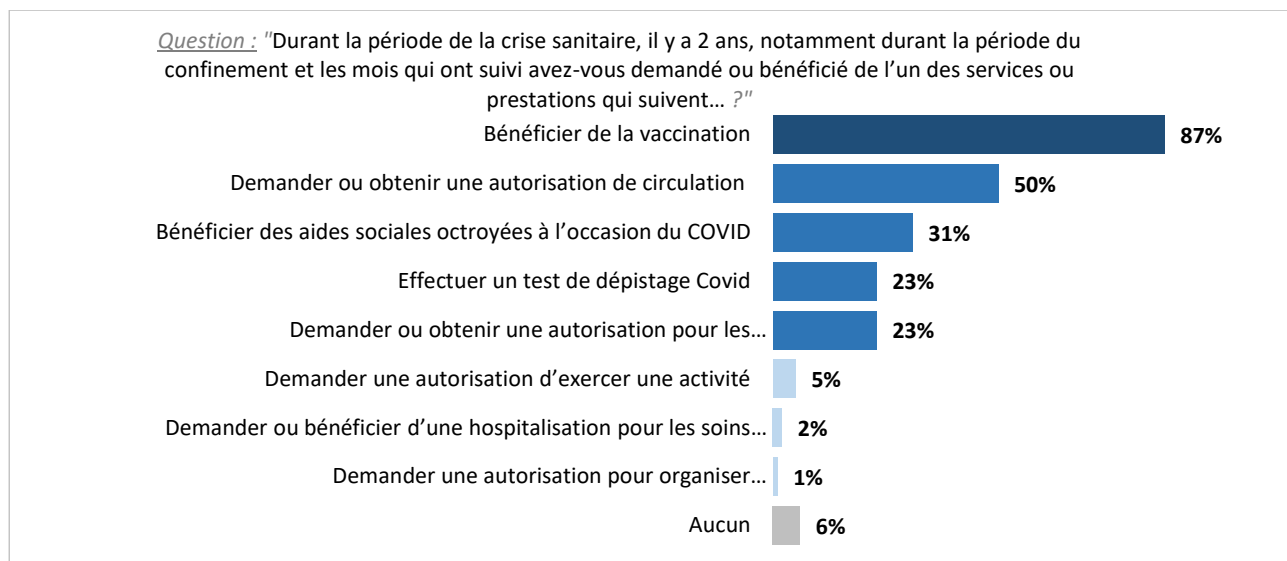
	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
A beaucoup ou un peu augmenté au Maroc	33%	Béni Mellal-Khénifra (40%) - Casablanca-Settat (37%) - 18-24 ans (46%) - 25-34 ans (39%)	Faible niveau d'instruction (28%) - 45-54 ans (28%) - 65 & + (24%)
Le niveau est resté le même	22%	Niveau d'instruction élevé (25%)	Faible niveau d'instruction (18%) - Tanger-Tétouan-Al Hoceima (16%) - 65 ans & + (16%)
A beaucoup ou un peu baissé au Maroc	28%	Draâ-Tafilalet (40%) - 45-54 ans (33%) - 55-64 ans (33%)	Tanger-Tétouan-Al Hoceima (21%) - 18-24 ans (22%)

2.2.2.6.2 Recours aux prestations mises en place durant la Covid-19

Cité par 87% des citoyens, le vaccin est de loin la principale prestation demandée ou utilisée par les citoyens durant la période du Covid-19.

Les autres prestations demandées ou utilisées par les citoyens durant cette période sont respectivement : l'autorisation de circulation (50%), les aides sociales octroyées à l'occasion du Covid-19 (31%), le test de dépistage Covid-19 (23%) et l'autorisation pour les déplacements entre villes (23%).



Figure 68 - Utilisation des prestations mises en place durant la crise sanitaire par les citoyens résidents


Base : Ensemble des citoyens résidents. Réponses assistées et multiples.

Les citoyens habitant en milieu rural sont plus nombreux à avoir demandé ou bénéficié de la vaccination et des aides sociales octroyées à l'occasion du COVID-19.

En revanche, les urbains ont demandé plus :

- Des autorisations de circulation pendant la période de confinement
- Des autorisations de déplacement entre villes
- Des tests de dépistage Covid.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Bénéficiaire de la vaccination	87%	Rural (90%) - Faible niveau d'instruction (91%) - Béni Mellal-Khénifra (95%) - Draâ-Tafilalet (94%) - 45-54 ans (92%) - 55-64 ans (94%) - 65 ans & + (95%)	Moyen niveau d'instruction (85%) - Tanger-Tétouan-Al Hoceima (78%) - Casablanca-Settat (84%) - 18-24 ans (80%) - 25-34 ans (83%)
Demander ou obtenir une autorisation de circulation	50%	Urbain (54%) - Homme (65%) - Casablanca-Settat (55%) - 35-44 ans (58%) - 45-54 ans (60%) - 55-64 ans (61%)	Rural (43%) - Femme (36%) - Faible niveau d'instruction (46%) - Oriental (38%) - 18-24 ans (26%) -
Bénéficiaire des aides sociales octroyées à l'occasion du COVID-19	31%	Rural (40%) - Tanger-Tétouan-Al Hoceima (39%) - Béni Mellal-Khénifra (38%)	Urbain (27%) - Niveau d'instruction élevé (15%) - Oriental (20%) - Casablanca-Settat (26%) - Provinces du Sud (21%)
Effectuer un test de dépistage Covid-19	23%	Urbain (29%) - Niveau d'instruction élevé (37%) - Béni Mellal-Khénifra (32%) - Casablanca-Settat (30%) - 65 ans & + (29%)	Rural (11%) - Faible niveau d'instruction (15%) - Tanger-Tétouan-Al Hoceima (17%) - Fès-Meknès (19%) - Marrakech-Safi (16%) - 18-24 ans (18%)
Demander ou obtenir une autorisation pour les déplacements entre villes	23%	Urbain (26%) - Homme (30%) - Niveau d'instruction élevé (32%) - Casablanca-Settat (27%) -	Rural (18%), Femme (16%) - Faible niveau d'instruction (17%) - Oriental (17%) - 18-24 ans (17%) -

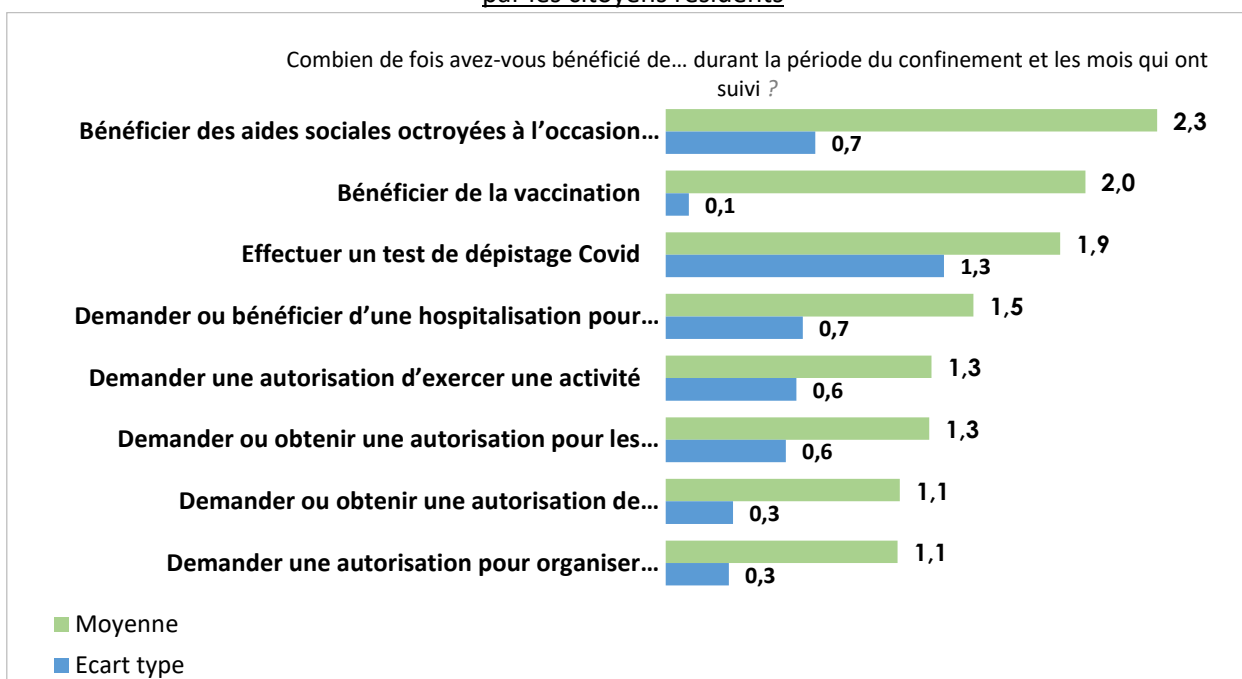


2.2.2.6.3 Fréquence du recours aux prestations spécifiques à la période de la crise sanitaire

Les aides sociales (2,3 fois en moyenne), la vaccination (2,0 fois en moyenne) et le test de dépistage Covid (1,9 fois en moyenne) sont respectivement les prestations dont les citoyens résidents ont bénéficié le plus souvent durant la période de la crise sanitaire.

En revanche, les citoyens ont moins souvent bénéficié des autorisations, notamment celle de circuler pendant la période de confinement (1,1 fois en moyenne) et celle permettant d'organiser un événement familial (1,1 fois en moyenne).

Figure 69 - Fréquence de recours aux prestations spécifiques à la période du Covid-19
par les citoyens résidents



Base : Ensemble des citoyens résidents qui ont bénéficié de la prestation durant la crise sanitaire. Réponses spontanées et multiples.

Les citoyens ayant un niveau d'instruction élevé ont bénéficié plus fréquemment du test de dépistage Covid (2,1 fois en moyenne) et des autorisations de circulation pendant la période de confinement (1,2 fois en moyenne).

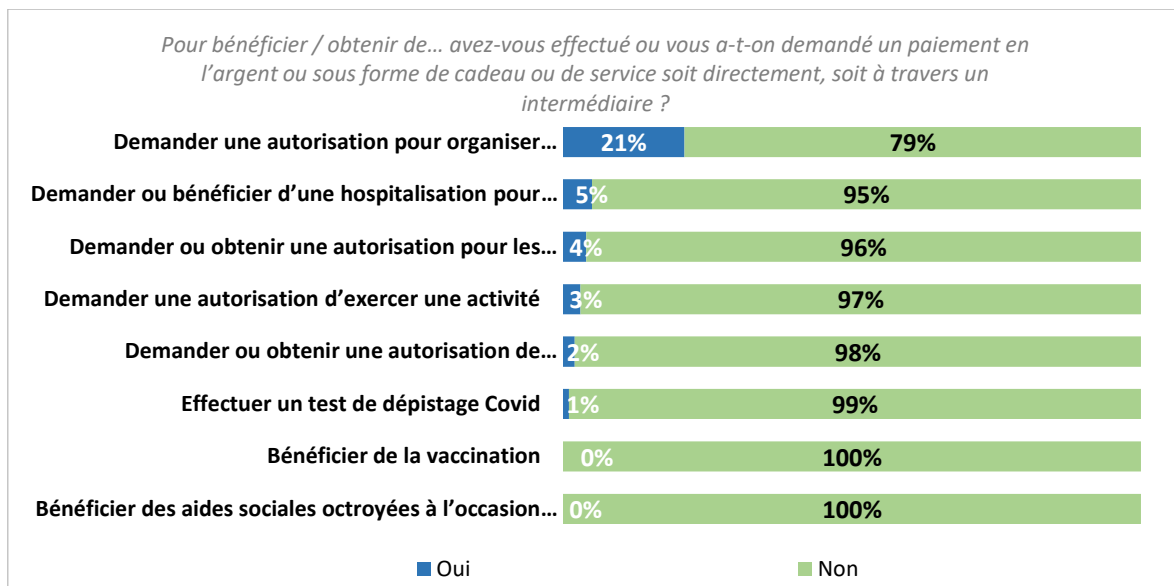
	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Bénéficier des aides sociales octroyées à l'occasion du COVID-19	2,3	Fès-Meknès (2.5)	Draâ -Tafilalet (2.1)
Effectuer un test de dépistage Covid-19	1,9	Niveau d'instruction élevé (2.1)	-
Demander ou obtenir une autorisation pour les déplacements entre villes	1,3	-	Femmes (1.2)
Demander ou obtenir une autorisation de circulation pendant la période de confinement	1,1	Niveau d'instruction élevé (1.2)	

2.2.2.6.4 Exposition à la corruption lors des prestations spécifiques à la période du Covid-19

Rares sont les citoyens qui disent avoir été exposés à la corruption pour bénéficier de l'une des prestations mises en place par le Maroc pendant la période du Covid-19. Citée par 21% des citoyens, la demande d'une autorisation pour organiser un événement familial est la principale prestation exposant le citoyen à la corruption. Les autres demandes de prestations pour lesquels les citoyens ont été exposés à la corruption durant la période du Covid-19 concernent l'hospitalisation pour les soins Covid (5%), les déplacements entre villes (4%) et l'exercice d'une activité professionnelle (3%).



Figure 70 - Exposition à la corruption à l'occasion de la demande des prestations et services spécifiques à la période du Covid-19 par les citoyens résidents



Base : Ensemble des citoyens résidents qui ont demandé la prestation durant la crise sanitaire. Réponses assistées et multiples.

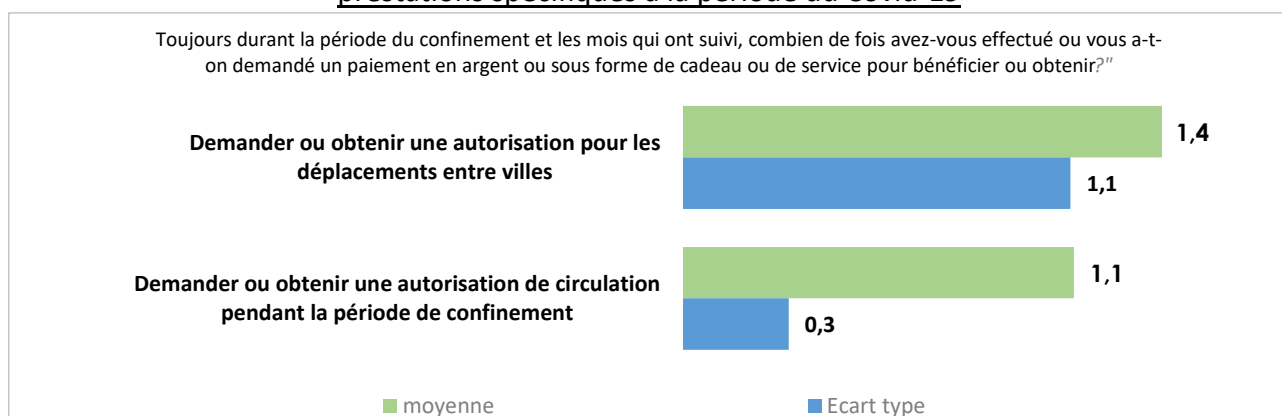
Les citoyens ayant un niveau d'instruction élevé sont plus nombreux à avoir été exposés à la corruption quand ils ont demandé une autorisation pour les déplacements entre villes.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Demander ou obtenir une autorisation pour les déplacements entre villes	4%	Niveau d'instruction élevé (7%) Casablanca-Settat (8%) -	-

2.2.2.6.5 Confrontation à des pots-de-vin pour des prestations spécifiques à la période du Covid-19

La fréquence d'exposition des citoyens à la corruption pendant la période de confinement est légèrement plus élevée dans le cas des demandes d'autorisations pour les déplacements entre villes (1,4 fois) que dans le cas des demandes d'autorisations de circulation (1,1 fois).

Figure 71 - Fréquence de confrontation des citoyens résidents à des pots-de-vin pour des prestations spécifiques à la période du Covid-19



Base : Ensemble des citoyens résidents qui ont effectué ou à qui on a demandé d'effectuer un paiement durant la crise sanitaire. Réponses spontanées et multiples.



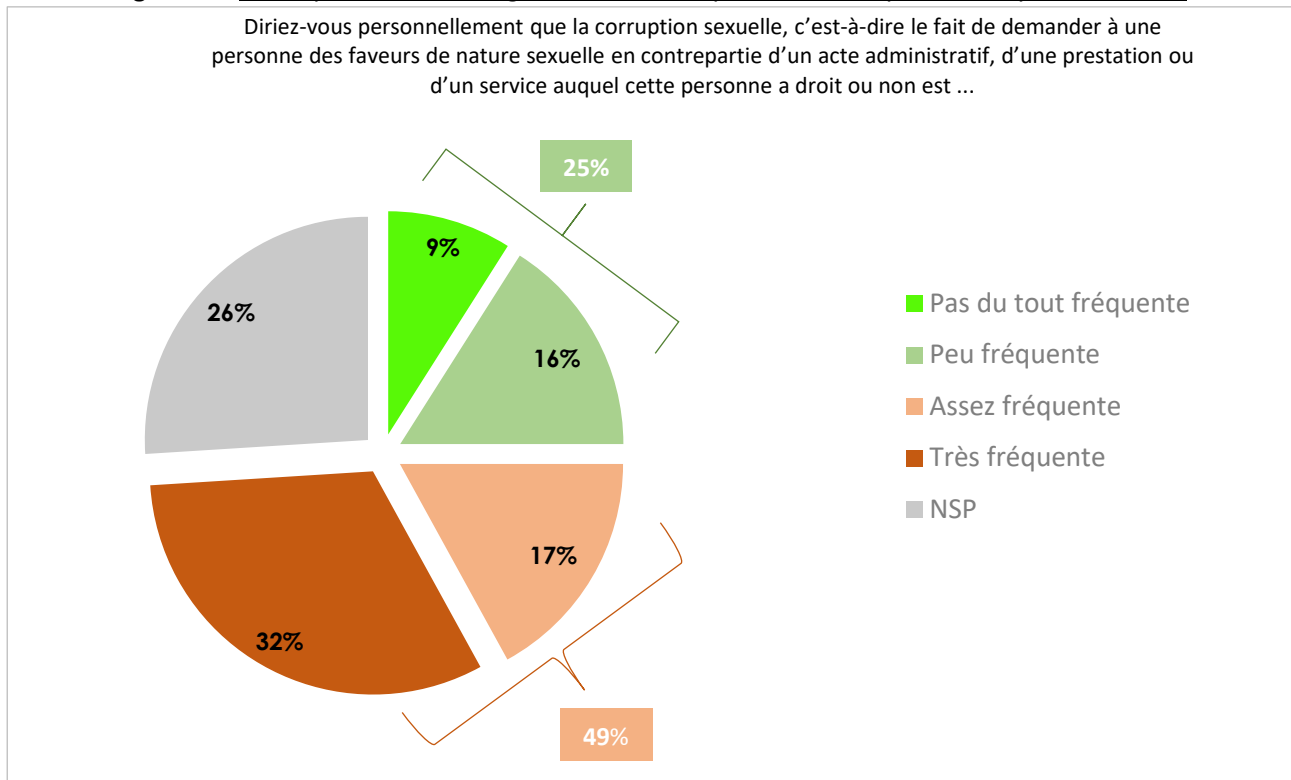
2.2.2.7 CORRUPTION SEXUELLE

On examine ici selon une démarche exploratoire, la perception qu’ont les citoyens résidents de la sextorsion.

2.2.2.7.1 Perception globale du niveau de la sextorsion

Près d’un citoyen sur deux (49%) pense que la corruption sexuelle au Maroc est assez fréquente (17%) ou très fréquente (32%). En revanche, un citoyen sur quatre estime qu’elle est peu (16%) ou pas du tout (9%) fréquente. Notons que 26% des citoyens n’ont pas exprimé leur opinion sur le sujet.

Figure 72 - Perception du niveau global de la corruption sexuelle par les citoyens résidents



Base : Ensemble des citoyens résidents. Réponse assistée et unique.

Les citoyens jugeant que la corruption sexuelle est fréquente au Maroc sont plus nombreux parmi les 18-24 ans, les 25-34 ans et ceux ayant un niveau d’instruction moyen ou élevé.

A l’opposé, les ruraux, ceux ayant un faible niveau d’instruction, les 45-54 ans, les 55-64 ans et les 65 ans &+ sont moins nombreux à partager cette appréciation.

	Global	Scores les plus élevés	Scores les moins élevés
Assez ou très fréquente	49%	Niveau d’instruction moyen (53%) - Niveau d’instruction moyen élevé (54%) - Marrakech-Safi (55%) – 18-24 ans (61%) - 25-34 ans (56%)	Rural (45%) – Faible niveau d’instruction (40%) - Souss-Massa (36%) Provinces du Sud (31%) 45-54 ans (44%) - 55-64 ans (42%) - 65 ans &+ (34%)
Très fréquente	32%	Niveau d’instruction moyen (35%) - 25-34 ans (38%)	Souss-Massa (20%) - Provinces du Sud (20%) - 55-64 ans (26%) 65 ans &+ (25%)

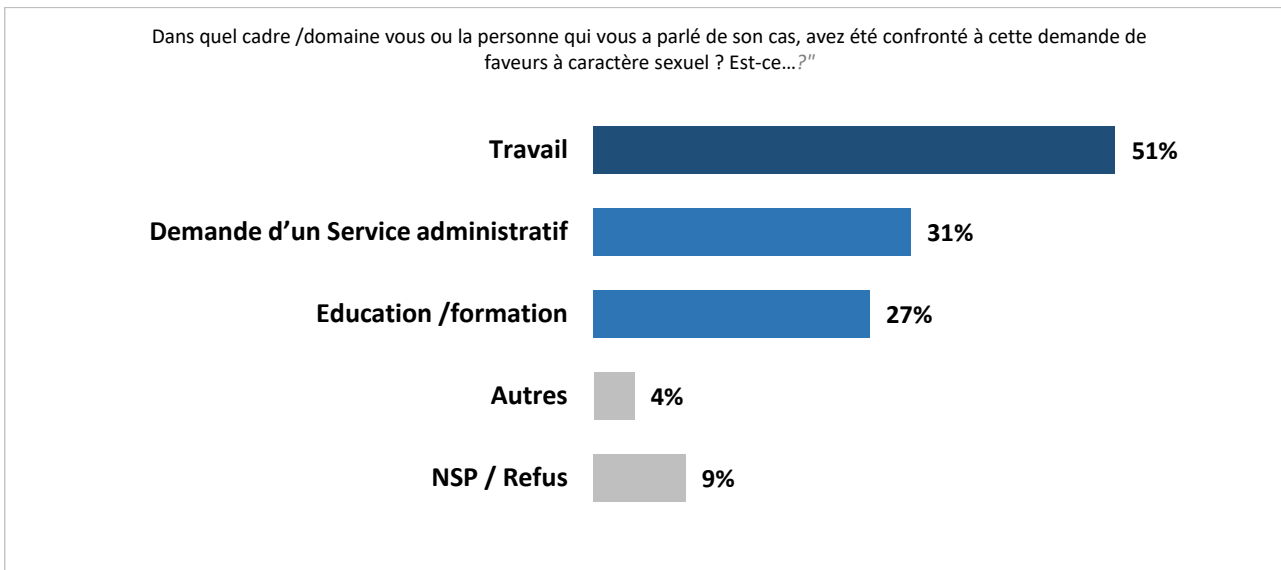


2.2.2.7.2 Cadre de la confrontation à la sextorsion

Pour rappel, 1% des citoyens résidents ont déclaré avoir été confrontés à la corruption à caractère sexuel au cours des 12 derniers mois.

Le travail est clairement le cadre dans lequel les citoyens ou les personnes de leur entourage ont été confrontés le plus à la sextorsion (51%). Les autres cadres de confrontation à cette forme de corruption tels qu'ils sont cités par les citoyens ou les personnes de leur entourage sont respectivement la demande d'un service administratif (31%) et l'éducation ou formation (27%).

Figure 73 - Cadre de la confrontation à la sextorsion auprès des citoyens résidents



Base : Ensemble des citoyens résidents exposés eux-mêmes ou quelqu'un de leurs foyers à la sextorsion. Réponses assistées et multiples.

2.2.2.7.3 Avantages et bénéfices obtenus ou promis en contrepartie de faveurs sexuelles

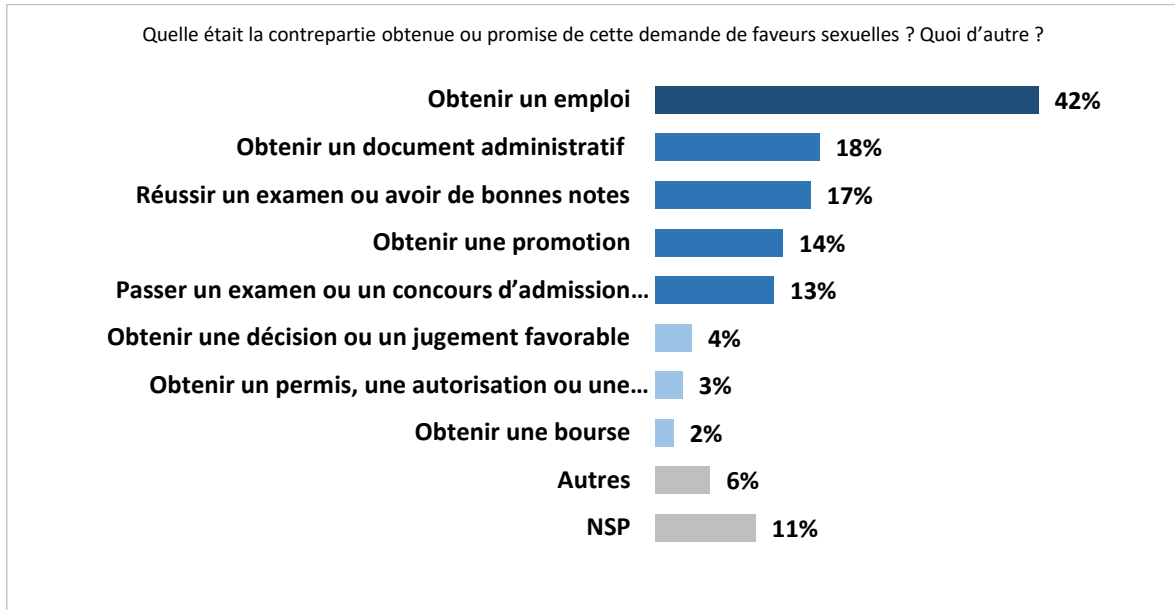
L'obtention d'un emploi est de loin la contrepartie obtenue ou promise la plus citée par les citoyens exposés eux-mêmes ou quelqu'un de leurs proches à la sextorsion (42%).

Les autres compensations obtenues ou promises citées par les citoyens sont :

- La réussite dans un examen ou l'obtention de bonnes notes (17%),
- L'obtention d'une promotion (14%),
- Le passage d'un examen ou d'un concours d'admission dans un établissement d'enseignement (13%).



Figure 74 - Avantages et bénéfices obtenus ou promis en contrepartie de faveurs sexuelles auprès des citoyens résidents



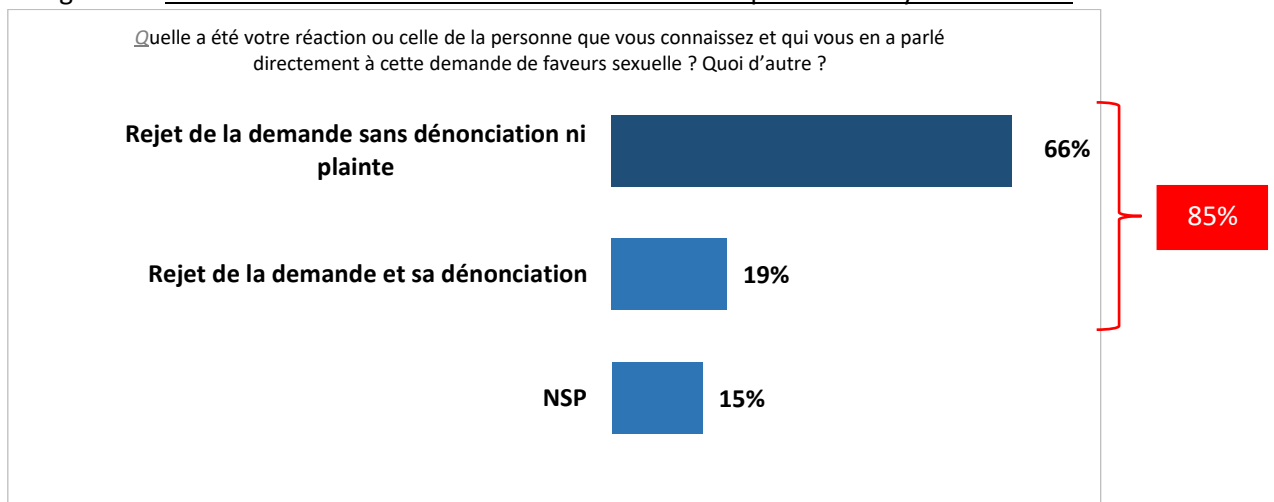
Base : Ensemble des citoyens résidents exposés eux-mêmes ou quelqu'un de leurs foyers à la sextorsion. Réponses spontanées et multiples.

2.2.2.7.4 Réactions aux demandes de faveurs sexuelles

Notons de prime abord que tous les citoyens et leurs proches ont refusé les demandes de faveurs sexuelles auxquelles ils étaient exposés. Néanmoins, si le rejet apparaît comme étant nettement la principale réaction des citoyens et de leurs proches (85%), il n'en reste pas moins que le rejet sans dénonciation ni plainte est beaucoup plus important que le rejet avec dénonciation (66% vs 19%).

Notons aussi que 15% des citoyens exposés eux-mêmes ou quelqu'un de leurs proches à la sextorsion n'ont pas précisé leur réaction face à la sollicitation de faveurs sexuelles.

Figure 75 - Réactions aux demandes de faveurs sexuelles auprès des citoyens résidents



Base : Ensemble des citoyens résidents exposés eux-mêmes ou quelqu'un de leurs foyers à la sextorsion. Réponses spontanées et multiples.



2.2.2.8 INDICATEURS DE CORRUPTION

Les indicateurs peuvent servir d'objectifs lors de l'élaboration de la stratégie de lutte contre la corruption et par la suite, d'outils de suivi des changements qui vont s'opérer dans le temps. Ils serviront également de points de repère et de comparaison par rapport à d'autres pays (positionnement) ou d'autres périodes (évolutions).

2.2.2.8.1 Indicateurs simples

Dans les tableaux qui suivent sont repris les principaux chiffres qui ressortent de l'enquête sous forme d'indicateurs Ils sont regroupés en trois catégories : Les indicateurs de connaissance, de perception et de vécu.

Tableau 9 - Les indicateurs simples de corruption - Citoyens résidents

INDICATEURS DE CONNAISSANCE+B2:F18C21B2:B2:E36	DEFINITION	VALEUR DE L'INDICATEUR
Connaissance des différentes formes de corruption	% des répondants qui déclarent avoir déjà entendu parler de chacune des différentes formes de corruption	
Pot-de vin		98%
Trafic d'influence		74%
La fraude électorale		82%
Détournement ou dilapidation de biens		65%
La fraude fiscale		65%
Abus d'autorité		67%
Prise illégale d'intérêts		56%
Extorsion		70%
Sextorsion		64%
Concussion		56%
Rémanence des actions répressives contre les actes de corruption	% des répondants ayant vu, lu ou entendu des informations sur la condamnation d'une personne corrompue dans les 6 derniers mois	30%
Rémanence des actions de lutte contre la corruption	% des répondants ayant vu, lu ou entendu des actions que l'Etat a mis en place pour lutter contre la corruption dans les 6 derniers mois	38%
Connaissance de l'existence de la SNLC	% des répondants qui sont au courant de l'existence de la SNLC	35%
Connaissance spontanée des organismes de prévention et de lutte contre la corruption au Maroc	% des personnes qui citent spontanément chacune des institutions	
IGF: l'Inspection Générale des Finances		1%
La Cour des comptes		3%
L'IGAT: l'Inspection Générale des Administrations Territoriales		1%
L'IGM: l'Inspection Générale des Ministères		1%
Al Wassit (Diwan Al Madalim)		1%
Le Conseil de la concurrence		1%
L'INPPLC /ICPC		2%
La police		11%
Le gouvernement		3%
Le Ministère public		7%
Les organisations de la société civile		4%
La gendarmerie	7%	



INDICATEURS DE PERCEPTION	DEFINITION	VALEUR DE L'INDICATEUR ENC 2022
Place de la corruption parmi les préoccupations du moment	% des personnes qui placent la corruption au premier rangs de leurs préoccupations	5%
Place de la corruption parmi les préoccupations du moment	% des personnes qui placent la corruption aux trois premiers rangs de leurs préoccupations	17%
Perception de l'existence de la corruption sexuelle au Maroc :	% de répondants qui pensent que la corruption sexuelle est une forme qui est fréquente au Maroc	49%
Perception de l'évolution de la corruption au Maroc au cours des 2 dernières années	% de ceux qui pensent que la corruption a beaucoup ou a un peu augmenté	40%
Pronostic de l'évolution probable de la corruption au cours des 2 prochaines années	% de ceux qui pensent que la corruption va beaucoup ou un peu augmenter,	30%
Perception du niveau global de la corruption au Maroc	% des répondants qui ont donné la note 9 ou 10 sur une échelle à 10 niveaux + Score moyen sur 10	67%
Perception de l'ampleur de la corruption dans différents secteurs	% des répondants qui ont donné la note 9 ou 10 sur une échelle à 10 niveaux + score moyen sur 10	Santé
Santé		54%
Partis politiques		42%
Gouvernement		39%
Parlement		37%
Syndicats		28%
Enseignement		23%
Administrations territoriales		26%
Urbanisme, Habitat et immobilier		28%
Collectivités territoriales		28%
Gendarmerie		28%
Administration fiscale		18%
Police		27%
Justice		26%
Transport		21%
Douane		18%
ONG, société civile...		15%
Emploi et formation professionnelle	15%	
Médias et presse	19%	
Forces auxiliaires	15%	
Organismes religieux officiels	9%	
Armée	9%	
Perception de l'ampleur de la corruption dans différents domaines	% des répondants qui ont donné la note 9 ou 10 sur une échelle à 10 niveaux	Licences, agréments, dérogations et autorisations
Licences, agréments, dérogations et autorisations		33%
Recrutement, nominations, évolution de carrière dans le sec		36%
Aides sociales aux populations		35%
Commande et marchés publics		25%
Recrutement, nominations, évolution de carrière dans le sec		34%
Subventions de l'état au secteur privé		20%
Achats et approvisionnements des entreprises dans le secteu	14%	
Perception de l'implication du Maroc dans la prévention et la lutte contre la corruption	% de réponses "Beaucoup d'efforts + Assez d'efforts"	43%
Perception de l'efficacité des efforts déployés par le Maroc pour lutter contre la corruption	% de réponses "Très + plutôt efficace"	39%
Perception de la liberté de dénonciation des actes de corruption	% des répondants qui n'ont pas dénoncé l'acte de corruption par peur des représailles et des conséquences négatives .	23%



INDICATEURS DE VECU	DEFINITION	VALEUR DE L'INDICATEUR ENC 2022
Confrontation personnelle ou quelqu'un du ménage à l'une quelconque des différentes formes de corruption	% des répondants qui connaissent au moins une des formes de corruption et qui déclarent avoir été confronté personnellement ou quelqu'un du foyer à une forme quelconque au cours des 12 derniers mois	28%
Confrontation personnelle à l'une quelconque des différentes formes de corruption	% des répondants qui connaissent au moins une des formes de corruption et qui déclarent avoir été confronté personnellement à une forme quelconque au cours des 12 derniers mois	26%
Confrontation personnelle ou quelqu'un du foyer à chacune des différentes formes de corruption	% des répondants qui connaissent chacune des formes de corruption et qui déclarent avoir été confronté personnellement ou quelqu'un du foyer à cette forme au cours des 12 derniers mois	Pot-de vin 22%
Trafic d'influence		8%
Abus d'autorité		8%
Concussion		4%
Prise illégale d'intérêts		3%
Détournement ou dilapidation de biens		2%
La fraude fiscale		1%
La fraude électorale		4%
Extorsion		2%
Sextorsion		1%
Confrontation personnelle à chacune des différentes formes de corruption	% des répondants qui connaissent chacune des formes de corruption et qui déclarent qu'eux-même ont été confronté à cette forme au cours des 12 derniers mois	Pot-de vin 20%
Trafic d'influence		7%
Abus d'autorité		7%
Concussion		3%
Prise illégale d'intérêts		2%
Détournement ou dilapidation de biens		2%
La fraude fiscale		0%
La fraude électorale		3%
Extorsion		2%
Sextorsion		1%
Prévalence des pots-de-vin tous secteurs confondus	Proportion de personnes ayant eu au moins un contact avec un des secteurs considérés au cours des 12 derniers mois et qui ont payé un pot-de-vin ou à qui il a été demandé d'en payer un.	20%
Prévalence des pots-de-vin dans le secteur public	Proportion de personnes ayant eu au moins un contact avec un des secteurs publics au cours des 12 derniers mois et qui ont payé un pot-de-vin ou à qui il a été demandé d'en payer un.	29%
Prévalence des pots-de-vin dans le secteur privé	Proportion de personnes ayant eu au moins un contact avec un des secteurs privés au cours des 12 derniers mois et qui ont payé un pot-de-vin ou à qui il a été demandé d'en payer un.	6%
Prévalence des pots-de-vin dans différents secteurs	Proportion des personnes ayant eu au moins un contact avec le secteur et qui ont payé un pot-de-vin, ou à qui il a été demandé d'en payer un au cours des de la période de référence	Parlement 0%
Gouvernement		42%
Partis politiques		10%
Syndicats		9%
Santé dans le secteur public		17%
Santé dans le secteur privé		6%
Urbanisme, Habitat et immobilier dans le secteur public		18%
Urbanisme, Habitat et immobilier dans le secteur privé		10%
Enseignement dans le secteur public		2%
Enseignement dans le secteur privé		2%
Wilayas, préfectures, province		10%
Caïdat, Pachalik		11%
Services centraux du ministère de l'intérieur		10%
Transport (service des mines : permis, carte grise...)		20%
Justice		15%
Emploi et formation professionnelle		1%
Organismes religieux officiels (habous et mosquées)		2%
Collectivités territoriales (communes & municipalités)		8%
Administration fiscale (impôts et taxes)		6%
Douane		13%
Police		17%
Gendarmerie		28%
Forces auxiliaires	21%	
Armée	0%	
ONG, société civile...	5%	
Médias et presse	0%	



INDICATEURS DE VECU	DEFINITION	VALEUR DE L'INDICATEUR ENC 2022
Incidence globale de la corruption	Nombre total de demandes ou de paiement d'un Pdv rapporté au total des contacts avec l'un des secteurs étudiés	8%
Incidence de la corruption par secteur	Nombre total de demandes ou de paiements d'un Pdv dans le secteur rapporté au nombre de total des contacts avec le secteur	Santé secteur public
Santé secteur privé		10%
Enseignement secteur public		1%
Enseignement secteur privé		1%
Wilayas, préfectures, province		8%
Caïdat, Pachalik		9%
Transport (service des mines)		13%
Justice		8%
Collectivités territoriales		6%
Admin fiscale		4%
Police		15%
Gendarmerie		23%
ONG, société civile...		5%
Forces auxiliaires	31%	
Fréquence de la confrontation aux pots-de-vin (Tous secteurs)	Nombre moyen de pots-de-vin demandés ou payés	3,13
Fréquence de versement (paiement effectif) des pots-de-vin à des agents privés	Nombre moyen de pots-de-vin versés par ceux qui ont accepté	1,9
Fréquence de versement (paiement effectif) des pots-de-vin à des agents publics	Nombre moyen de pots-de-vin versés par ceux qui ont accepté	2,74
Montant total des pots-de-vin payés au cours des 12 Derniers Mois		
Par personne	Montant moyen versé par personne qui a accepté de payer le pot-de-vin demandé	755 Dh
Par occasion	Montant moyen payé à chaque demande de versement d'un pot-de-vin	287 Dh
Taux de corruption (Pot-de-vin) volontaire	% de personnes qui ont payé un pot-de-vin en guise de remerciement	3%
Modalités d'intermédiation	% des répondants qui ont payé ou à qui il a été demandé de payer via un intermédiaire	5%
Fréquence de conversion du Pdv en avantage	% des répondants qui déclarent atteindre toujours ou souvent leur objectif à travers le paiement d'un Pdv.	71%
Acceptation de la corruption (Pot-de-vin)	% de personne parmi les confrontés ayant accepté de payer un Pdv	64%
Taux de plainte contre un acte de corruption	% des répondants qui ont déclaré avoir porté plainte contre un acte de corruption dont ils ont été victimes, auprès des autorités publiques ou des instances de lutte contre la corruption.	5%
Taux de dénonciation d'un acte de corruption	% des répondants qui ont déclaré dénoncé un acte de corruption dont ils ont été témoins aux autorités publiques, ou aux instances de lutte contre la corruption.	2%
Voies de recours	% de citation des différentes entités auprès desquelles des plaintes ou des dénonciations ont été déposées	
L'organisme où on m' a réclamé le pot-de-vin	Nombre de personnes qui ont cité chacun des institutions rapporté au nombre de ceux qui ont porté plainte ou dénoncé un acte de corruption	31%
Le ministère public		17%
Le responsable hiérarchique du demandeur		9%
La police		8%
La gendarmerie		8%
L'instance de lutte contre la corruption / L'INPPLC		3%
Le numéro vert gratuit pour dénoncer les actes de corruption		3%
Le ministère de la justice		2%
Autres	2%	



2.2.2.8.2 Indicateurs synthétiques

Ces indicateurs synthétiques sont une compilation des indicateurs simples pour en sortir un seul et unique chiffre. Pour ce qui est de celui de la connaissance calculé pour un score maximal possible de 30, qui signifie une connaissance parfaite en matière de corruption telle que nous l'avons évaluée à travers les différentes questions posées, le score de connaissance global au sein de la population marocaine s'élève à près de 12,5. En examinant les scores des différentes composantes de cet indicateur, on constate que c'est la connaissance des formes de corruption qui contribue à plus de la moitié dans ce score, suivie, par la connaissance des composantes de la SNC (33%).

Tableau 10 – Les indicateurs synthétiques de corruption – Citoyens résidents

Indicateur Synthétique de Connaissance	Modalités de réponses	Score minimal possible	Score maximal possible	Score Moyen	Par dans le score global
Connaissance déclarative de 10 formes de corruption (oui/non)	10	0	10	6,98	56%
Information sur condamnation pour corruption (oui/non)	2	0	1	0,30	2%
Information sur les actions mises en place pour lutter contre la corruption (oui/non)	2	0	1	0,38	3%
Connaissance déclarative des actions mises en place dans cadre SNLC (oui/non)	7	0	7	4,15	33%
Connaissance de l'existence de la SNLC (oui/non)	2	0	1	0,35	3%
Notoriété <u>spontanée</u> des 10 organismes en charge de la lutte contre la corruption (cité/non)	10	0	10	0,35	3%
		0	30	12,5	100%

Pour ce qui est de l'indicateur synthétique de perception, plus le score se rapproche du maximum possible (28), plus la perception globale est positive. Dans le cas de notre échantillon, ce score est de 11,5 sur 28, soit un ratio de 0,41. Autrement dit, la perception qu'ont les citoyens de la corruption au Maroc est plutôt mitigée. Aucune des composantes de cet indicateur n'intervient de façon importante dans sa constitution.

Indicateur Synthétique de Perception	Modalités de réponses	Score minimal possible	Score maximal possible	Score Moyen	Par dans le score global
Perception de l'ampleur de la corruption au Maroc (Inversion de l'échelle)	10	1	10	2,91	25%
Perception de l'évolution de la corruption au cours des 2 dernières années	5	1	5	2,20	19%
Perception de l'évolution future de la corruption	5	1	5	2,06	18%
Perception des efforts du Maroc pour lutter contre la corruption (Inversion de l'échelle)	4	1	4	2,36	21%
Perception de l'efficacité des actions déployées par le Maroc (Inversion de l'échelle)	4	1	4	1,98	17%
		6	28	11,5	100%

Pour le vécu de la corruption, on utilisera l'intensité d'exposition aux dix formes de corruption retenues. Plus le score se rapproche de 10, plus l'intensité est forte (l'individu a été confronté à plusieurs formes de corruption aux cours des 12 derniers mois). Dans le cas présent, la valeur de cet indicateur est de 0,39, mais avec une forte pondération des pots-de-vin (51%).



Indicateur de l'Intensité d'Exposition de l'Individu à la Corruption	Modalités de réponses	Score minimal	Score maximal	Score moyen	Par dans le score global
Pots de vin Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,197	51%
Détournement ou dilapidation de biens Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,012	3%
Trafic d'influence Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,053	14%
Abus d'autorité Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,047	12%
Prise illégale d'intrêt Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,012	3%
Fraude fiscale Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,003	1%
Fraude électorale Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,029	7%
Concussion Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,016	4%
Extorsion Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,015	4%
Sextorsion Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,005	1%
		0	10	0,39	100%



2.3 ENQUETE AUPRES DES MAROCAINS RESIDENTS A L'ETRANGER



2.3.1 APPROCHE METHODOLOGIQUE

2.3.1.1 Échantillonnage : Taille et méthode de sondage

L'échantillon de l'enquête est de 1029 MRE. Il a été constitué selon la méthode des quotas. Ces derniers ont été établis selon les quatre critères suivants : zone de résidence à l'étranger, voie de sortie du Maroc, âge et sexe. La répartition de l'échantillon selon les variables de quotas est reprise au niveau du tableau ci-dessous :

Tableau 11 - Structure de l'échantillon de l'étude auprès des MRE

	Effectifs	%
Zone de résidence (Variable de quota)		
Europe	901	88%
Amérique du Nord	73	7%
Pays Arabes	37	4%
Autres Zones	18	2%
Points de sortie (Variable de quota)		
Aérien	531	52%
Maritime	498	48%
Sexe (Variable de quota)		
Hommes	699	68%
Femmes	330	32%
Age (Variable de quota)		
20-29 ans	194	19%
30-39 ans	363	35%
40-49 ans	300	29%
50-59 ans	125	12%
60 ans et +	47	5%
Ancienneté de la migration		
2 à 5 ans	124	12%
5 à 10 ans	146	14%
Plus de 10 ans	759	74%
Région de séjour au Maroc		
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	142	14%
Oriental	187	18%
Fès-Meknès	114	11%
Rabat-Salé-Kénitra	136	13%
Béni Mellal-Khénifra	98	10%
Grand Casablanca-Settat	209	20%
Marrakech-Safi	72	7%
Drâa-Tafilalet	26	3%
Souss-Massa	37	4%
Provinces du Sud (1)	8	1%
Activité Professionnelle		
Cadre – chef d'Entreprise, prof. libérale,..	107	10%
Commerçant – artisan	131	13%
Ouvrier – employé	511	50%
Inactif (Femme au foyer, étudiant, retraité, sans emploi)	214	21%
Autres	64	6%
Non réponse	2	0,2%
Niveau d'instruction		
Faible (Analphabète, préscolaire, informel, primaire)	148	14%
Intermédiaire (Collège, lycée, formation professionnelle sans bac)	493	48%
Elevé (Supérieur, formation professionnelle avec bac)	388	38%
Provinces du Sud regroupe les régions de Guelmim-Oued Noun, Eddakhla-Oued Eddahab et Laayoune-Sakia Lhamra		



Les répondants ont été interceptés à différents points de sortie lors de leur retour au Maroc. Il s'agissait principalement des points suivants :

Ports

- Tanger Med
- Nador

Aéroports

- Casablanca Med V
- Oujda Angad / Nador Laroui
- Tanger Ibn Batouta
- Marrakech Ménara
- Fès Saïss

La collecte des données sur le terrain s'est faite en deux vagues :

- La première s'est étalée sur la période allant du 26 juillet au 4 août 2022 et au cours et de laquelle 359 MRE ont été touchés.
- La seconde phase a quant à elle, couvert la période allant du 23 août au 10 septembre 2022 et a permis de toucher un échantillon de 670 MRE.

Cet étalement du terrain sur deux vagues avait pour objectif la couverture de toute la période de retour des MRE vers les pays d'accueil. Les entretiens ont également été répartis sur les différents moments de la journée (de 7h à 22h).

2.3.1.2 Questionnaire

Un premier projet de questionnaire¹³ a été élaboré partant des objectifs de l'étude enrichis par les insights de l'étude qualitative réalisée en amont. La version finale a également intégré les résultats et conclusions de l'enquête pilote. Avant son application systématique sur le terrain, le questionnaire a été soumis à la validation et à l'approbation des comités de suivi et de pilotage de l'étude.

La version administrée sur le terrain est répartie en plusieurs sections :

- Section 1 : Éligibilité et caractéristiques socio-démographiques du répondant
- Section 2 : Connaissance et perception de la corruption
- Section 3 : Expérience et vécu de la corruption
- Section 4 : Plaintes et dénonciations de la corruption
- Section 5 : Actions publiques en matière de lutte contre la corruption

La version papier du questionnaire a été ensuite programmée sur la plateforme de collecte des données utilisée pour qu'il soit administré selon la méthode CAPI¹⁴.

¹³ Le questionnaire destiné aux MRE est pratiquement le même que celui des citoyens résidents à l'exception des deux dernières sections relatives à la période de la crise sanitaire et la corruption sexuelle.

¹⁴ Un sondage CAPI (COMPUTER ASSISTED PERSONAL INTERVIEW) est un sondage appliqué personnellement (face à face) avec le répondant, assisté au moyen d'un ordinateur personnel ou d'un appareil informatique mobile tel qu'un téléphone portable, un smartphone ou une tablette.



2.3.1.3 Enquête pilote

L'enquête pilote a été menée auprès d'un échantillon de 50 MRE constitué par quotas établis par zone de résidence, sexe et âge :

	Prévu	Réalisé
Europe, dont :	40	42
France	12	12
Espagne	10	4
Italie	10	13
Autres pays d'Europe	8	13
Amérique du Nord dont	5	4
Pays Arabes	3	3
Autres Zones	2	1

Hommes	35	42
Femmes	15	8

20-29 ans	10	12
30-39 ans	15	14
40-49 ans	15	15
50-59 ans	5	8
60 ans et +	5	1

Constats issus du déroulement du pilote :

D'une manière générale, le sujet de l'étude ne semble pas susciter de réticences particulières chez les répondants. En revanche, 3 principales difficultés ont été rencontrées sur le terrain :

- Difficulté à identifier la cible : L'enquête étant menée dans des lieux publics, l'identification des MRE s'est avérée quelque peu difficile. Néanmoins, lors de la conduite du terrain dans les ports et aéroports, cette difficulté a été en grande partie levée, les MRE étant fortement présents sur ces lieux.
- Une durée d'entretien trop longue : Cela a pour conséquences, un taux élevé d'entretiens interrompus. En effet, 19 entretiens sur 69 entamés n'ont pu être menés jusqu'au bout, soit un taux de 27,5%.
Les conditions dans lesquelles le pilote s'est déroulé (interception de la cible dans des lieux publics) n'étaient pas favorables pour pouvoir retenir suffisamment longtemps les répondants pour répondre à un questionnaire d'une durée d'une demi-heure. En raison du temps d'attente assez long avant embarquement au niveau des ports et aéroports, cette difficulté a été également en partie levée, lors de la phase terrain.
- Difficultés à trouver des MRE qui ont séjourné au moins 4 semaines au cours des 24 derniers mois : Le terrain du pilote a montré que l'immense majorité des MRE sondés n'ont pas effectué de séjour au Maroc en 2021, de plus, leur durée de séjour au Maroc se situe essentiellement entre 2 et 3 semaines pour l'année 2022. Ainsi, très peu de MRE remplissent le critère d'éligibilité qui est une durée de séjour de **4 semaines durant les 24 derniers mois**¹⁵.

¹⁵ Ce critère d'éligibilité a été ramené à une durée de séjour de **2 semaines durant les 12 derniers mois**.



2.3.2 ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUETE QUALITATIVE EXPLORATOIRE¹⁶

Compte-tenu du nombre limité d'entretiens qui ont été conduits lors de cette étude qualitative dont l'objectif est essentiellement exploratoire et pour l'élaboration du questionnaire, il est important de considérer ces enseignements comme indicatifs.

- La place de la corruption parmi les préoccupations des MRE

Les MRE sondés lors des entretiens individuels exploratoires ont comme projet de réussir sur le plan professionnel et éducatif, offrir de meilleures conditions de vie à leurs enfants et s'intégrer à la société du pays d'accueil. Ils veulent maintenir des liens avec le Maroc mais s'inquiètent de la situation socio-économique et des problèmes administratifs rencontrés par leurs proches au Maroc.

La corruption fait partie des principales préoccupations des MRE sondés. L'éthique et l'intégrité occupent, déclarent-ils, une place importante dans leurs valeurs. Ils attachent de l'importance à l'éducation religieuse de leurs enfants, à la préservation des coutumes marocaines, à la moralité et à la politesse. Ils considèrent que l'éthique et l'intégrité sont essentielles pour la société et condamnent la corruption.

- Perceptions et attitudes des MRE vis-à-vis de la corruption

Les MRE sondés considèrent la corruption comme un acte contraire aux valeurs et principes religieux. Elle est perçue comme rétrograde, violant les droits de l'Homme et contribuant au sous-développement. Ils estiment que la corruption nuit à l'image du pays et désavantage les personnes modestes qui ne peuvent pas se permettre de donner des pots-de-vin.

Les MRE interviewés distinguent plusieurs types de pots-de-vin, tels que le paiement pour un service dû, le paiement supplémentaire pour des délais rapides, le pourboire donné de plein gré à des fonctionnaires dans le besoin et le paiement pour un service ou avantage non dû.

Les MRE sondés estiment que la corruption est répandue partout au Maroc, considérant cela comme un problème sérieux. Pour eux, la corruption touche principalement le secteur public mais aussi le secteur privé. Les administrations et institutions destinées aux Marocains résidant à l'étranger sont majoritairement perçues comme non corrompues.

Les causes perçues de la corruption citées par les MRE interviewés incluent le manque de morale, d'éthique et de foi, l'augmentation du coût de la vie, la recherche de rapidité et de raccourcis, le manque de qualification des agents publics, le laxisme des administrations publiques, ainsi que le désir d'un niveau de vie au-dessus des moyens et le manque de dignité.

- La connaissance par les MRE des institutions et des moyens de lutte contre la corruption

La plupart des MRE rencontrés lors des entretiens qualitatifs exploratoires ont une connaissance limitée des entités chargées de lutter contre la corruption au Maroc.

Quelques-uns reconnaissent l'existence de mesures et de lois pour lutter contre la corruption, mais la majorité des répondants semble ne pas connaître ces organismes en particulier. L'Instance Nationale de la Probité de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC) est peu connue des MRE, qui ont exprimé un besoin d'information et de sensibilisation sur le sujet.

¹⁶ Ces enseignements sont extraits du rapport détaillé de l'étude qualitative auprès des MRE.



La politique de lutte contre la corruption est considérée comme peu efficace par la majorité des MRE sondés en raison de la persistance des causes de la corruption, de son ampleur et du manque de dénonciation par les usagers.

Certains MRE interviewés reconnaissent cependant des effets positifs, tels que la médiatisation des affaires de corruption et la prise de conscience des citoyens.

La simplification des procédures, l'accès à l'information et la digitalisation sont perçus comme des mesures potentiellement efficaces pour lutter contre la corruption, mais leur mise en place nécessite, selon les MRE sondés, des contrôles et une motivation des fonctionnaires.

- Connaissance et pratique par les MRE des moyens de dénonciation des actes de corruption

Les MRE interviewés ont une connaissance limitée des voies de recours pour dénoncer les actes de corruption au Maroc. Ils sont informés de l'existence d'une ligne téléphonique dédiée à la dénonciation, mais ils ne connaissent pas le numéro à composer, ni la procédure à suivre. Certains considèrent cette ligne téléphonique comme une bonne initiative, offrant la possibilité de rester anonyme et de contacter rapidement les autorités compétentes. Cependant, ils estiment qu'elle est peu utilisée en raison du manque de crédibilité perçu, des craintes liées à la dénonciation et de l'inefficacité présumée de la ligne. Certains MRE mentionnent également la possibilité de recourir aux autorités, comme la police, mais soulignent la difficulté de prouver les actes de corruption. La plupart des MRE, disent-ils, renoncent à dénoncer la corruption en raison du manque de temps, de la méconnaissance des procédures, de l'impunité observée, de l'acceptation de la corruption par certains usagers et des craintes de répercussions négatives. Certains MRE n'ont pas connaissance d'une loi protégeant les dénonciateurs, et d'autres en ont vaguement entendu parler.

- Les attentes et suggestions des MRE pour la lutte contre la corruption

Les attentes et suggestions proposées par les MRE sondés pour lutter contre la corruption sont diverses : informer, éduquer et sensibiliser les agents, les fonctionnaires, ainsi que les citoyens sur les lois et les droits liés à la corruption, renforcer les contrôles et appliquer des sanctions sévères, digitaliser et simplifier les procédures, améliorer la rémunération et le recrutement des fonctionnaires, faciliter la dénonciation et la rendre légitime en mettant à disposition des moyens tels que la dénonciation par mail.

Les moyens de communication suggérés sont les mass-médias (télévision), les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, YouTube, WhatsApp) et l'affichage dans les administrations publiques et les consulats.



2.3.3 RESULTATS DE L'ENQUETE QUANTITATIVE CIBLE MRE

- Pour les analyses détaillées selon les variables socio-démographiques, seuls les résultats calculés sur une base d'un minimum de 30 répondants ont été mis en exergue dans les commentaires.
- Des tests de proportions et de moyennes ont été réalisés pour vérifier l'existence ou non d'écarts entre les différentes sous-catégories de l'échantillon et seules les différences statistiquement significatives au seuil de confiance de 95% sont indiquées dans le corps du rapport.
- Il est également important de garder à l'esprit que, du fait de la méthode d'échantillonnage retenue pour cette enquête (quotas), les résultats qui suivent se rapportent à la population des MRE enquêtés et ne sont pas généralisables à l'ensemble de la population des Marocains Résidant à l'Étranger.

2.3.3.1 CONNAISSANCES ET PERCEPTIONS A L'EGARD DE LA CORRUPTION

Dans cette partie des résultats, nous examinons tout d'abord la place occupée par la corruption, parmi les principales préoccupations des MRE sondés. Ensuite, nous analysons leur connaissance des différentes formes de corruption, ainsi que leur perception globale du niveau de corruption dans le pays. Nous étudions également les sources d'information utilisées pour évaluer le niveau actuel de la corruption. En outre, nous traitons la perception de l'intégrité dans différents domaines et l'étendue de la corruption dans divers secteurs. Nous abordons également les causes perçues du développement de la corruption au Maroc, et nous évaluons la perception de son évolution récente, ainsi que les pronostics pour les deux prochaines années.

Enfin, trois points spécifiques ont été traités avec les MRE sondés : leurs motivations d'émigration, les obstacles à l'investissement et la comparaison du niveau de la corruption par rapport au pays de résidence.

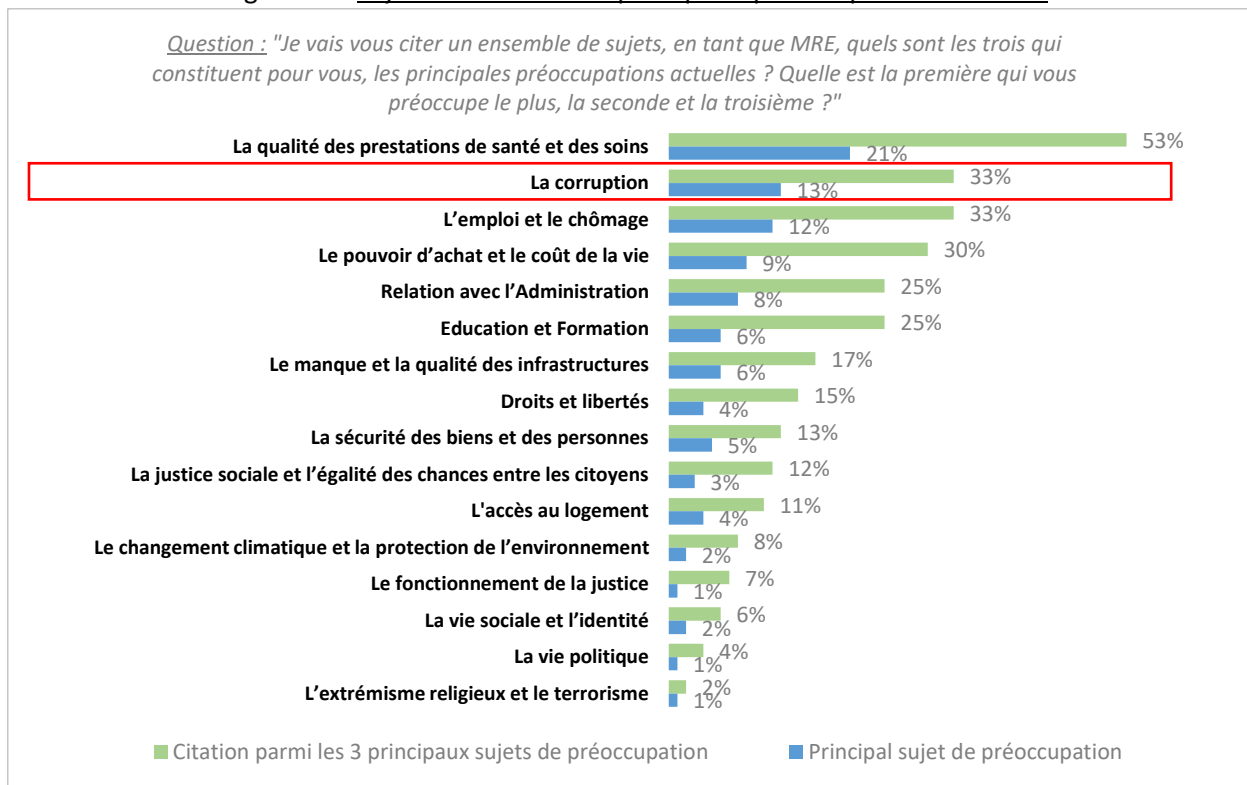
2.3.3.1.1 Place de la corruption parmi les principales préoccupations des MRE

Comme l'indique le graphique ci-dessous, la qualité des prestations de santé et de soins constitue de loin le principal sujet de préoccupation des MRE sondés. Elle est ainsi citée par 21% des MRE comme étant leur principale préoccupation et par 53% d'entre eux, parmi leurs 3 principales préoccupations.

Avec 33% de citations parmi les 3 principales préoccupations, la corruption arrive au second rang des soucis des MRE, ex-aequo avec le chômage et l'emploi. A noter que 13% des MRE affirment que la corruption constitue un sérieux problème en la plaçant au premier rang de leurs préoccupations actuelles.

Le pouvoir d'achat et le coût de la vie, avec un taux de citation de 30%, suivi par les relations avec l'administration, à égalité avec l'éducation et la formation (25%) viennent compléter le "Top5" des principales préoccupations des MRE.



Figure 76 - Sujets constituant les principales préoccupations des MRE


Base : Échantillon total (1029). Réponses spontanées et multiples.

La prise en considération du profil des MRE ne laisse apparaître aucune différence significative au niveau de la perception de la corruption comme préoccupation.

Les MRE sondés ayant un niveau d'instruction élevé (31%), ceux âgés de 20 à 29 ans (35%) et ceux résidant à l'étranger depuis 2 à 5 ans (35%) sont relativement plus nombreux à citer l'éducation et la formation parmi leurs principaux sujets de préoccupation. En revanche, la relation avec l'administration est plus citée par les commerçants et les artisans (34%), alors que les répondants ayant une ancienneté de 2 à 5 ans à l'étranger (40%) sont plus nombreux à citer le pouvoir d'achat et le coût de la vie parmi leurs trois principaux sujets de préoccupation.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
L'emploi et le chômage	33%	-	Niveau d'instruction élevé (27%) 25-59 ans (21%)
Le pouvoir d'achat et le coût de la vie	30%	Ancienneté de 2 à 5 ans (40%)	-
Relation avec l'Administration	25%	Commerçant – artisan (34%)	-
Education et Formation	25%	Niveau d'instruction élevé (31%) 20 – 29 ans (35%) – Ancienneté de 2 à 5 ans (35%)	-
Le manque et la qualité des infrastructures	17%	-	20 – 29 ans (11%) Ancienneté de 5 à 10 ans (8%)

Citation parmi les 3 principaux facteurs.

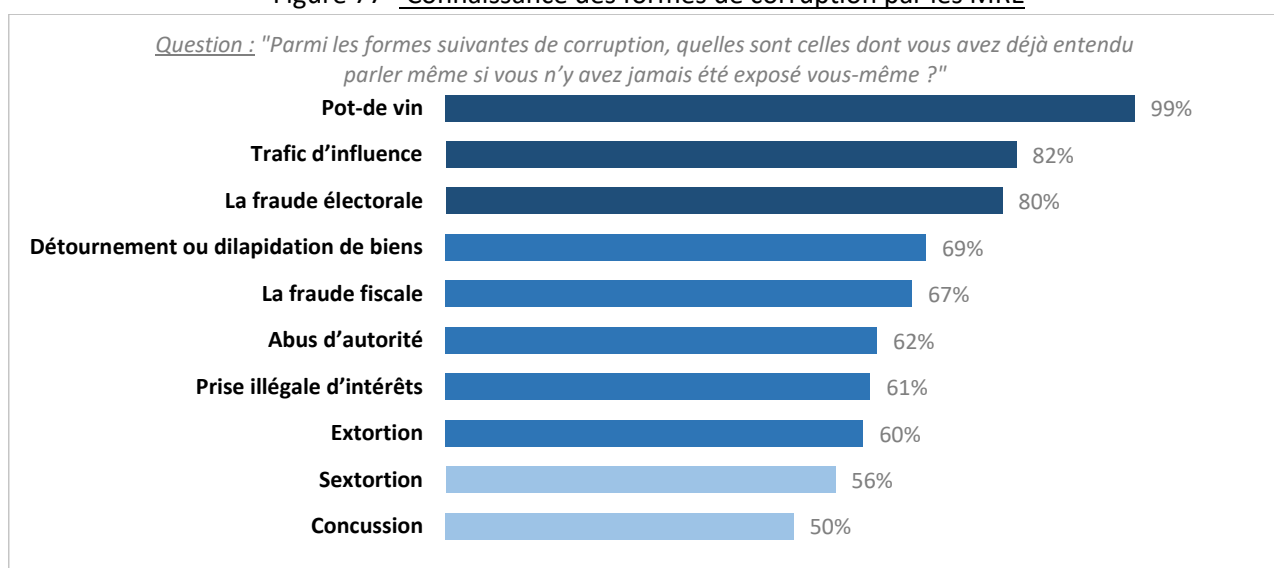


2.3.3.1.2 Connaissance des différentes formes de corruption

Afin d'évaluer la connaissance que les MRE sondés ont des différentes formes de corruption une liste a été établie partant de celle retenue lors de l'enquête 2014 et en tenant compte également de l'article 36 de la Constitution, du projet de loi 46.19 et du Droit pénal, Livre 3, Volume 1, Titre 3, Sections 3 et 4.

Dans l'ensemble, les MRE sondés ont une bonne connaissance des différentes formes de corruption. En moyenne chaque répondant a déclaré (re)connaître¹⁷ sept des formes de corruption parmi les dix qui leur ont été proposées. Trois d'entre elles, sont particulièrement plus connues des MRE, à savoir les pots-de-vin, cités par la quasi-totalité des répondants (99%), le trafic d'influence (82%) et la fraude électorale (80%). D'autres formes de corruption sont également assez largement connues des MRE, notamment le détournement, la dilapidation des biens (69%) et la fraude fiscale (67%). La sextorsion (56%) et la concussion (50%) restent les formes de corruption les moins connues des MRE.

Figure 77 - Connaissance des formes de corruption par les MRE



Base : Echantillon total (1029). Réponses assistées et multiples

Les MRE sondés ayant un niveau d'instruction élevé ont une meilleure connaissance des formes de corruption, notamment, le trafic d'influence (87%), l'abus d'autorité (70%), la prise illégale d'intérêts (69%) et la sextorsion (64%). En revanche, les répondants ayant un faible niveau d'instruction sont les moins nombreux à déclarer connaître ces mêmes formes de corruption, notamment : le trafic d'influence (72%), l'abus d'autorité (50%), la prise illégale d'intérêts (48%) et la sextorsion (43%).

La fraude fiscale est plus connue des commerçants et des artisans (78%) ainsi que des 50-59 ans (76%).

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Trafic d'influence	82%	Niveau d'Instruction élevé (87%)	Faible niveau d'instruction (72%)
La fraude fiscale	67%	Commerçant – artisan (78%) - 50-59 ans (76%)	-
Abus d'autorité	62%	Niveau d'Instruction élevé (70%)	Faible niveau d'instruction (50%)
Prise illégale d'intérêts	61%	Niveau d'Instruction élevé (69%)	Faible niveau d'instruction (48%) 40- 49 ans (55%)
Sextorsion	56%	Niveau d'Instruction élevé (64%)	Faible niveau d'instruction (43%)
Concussion	50%	-	Faible niveau d'instruction (33%)

¹⁷Rappelons que pour cette question, les définitions des différentes formes de corruption ont été lues aux répondants lors des interviews.

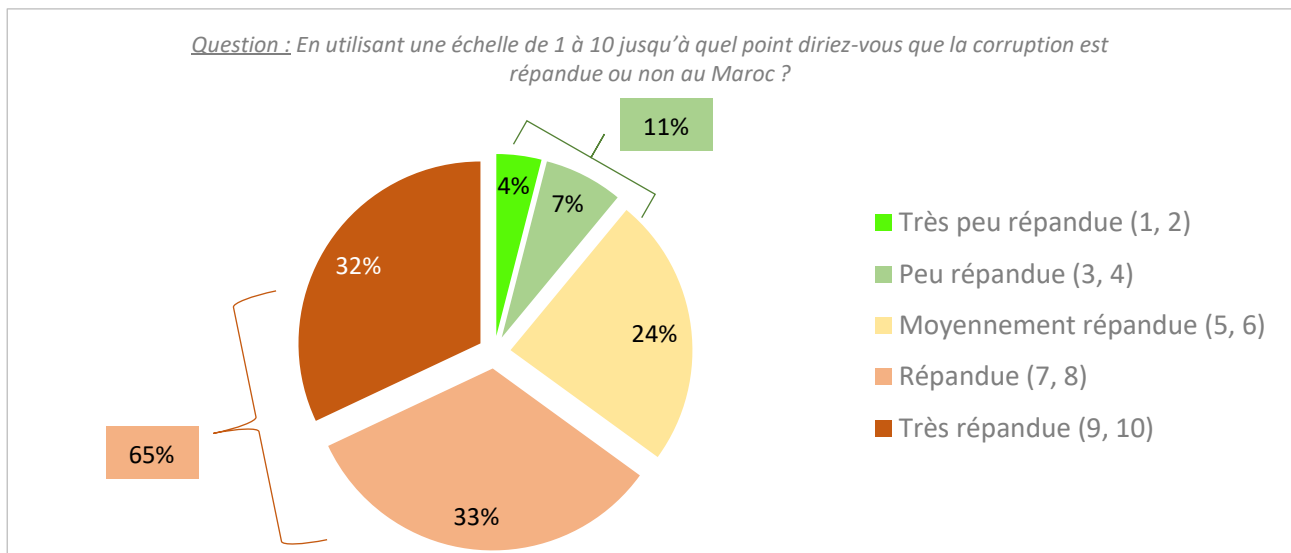
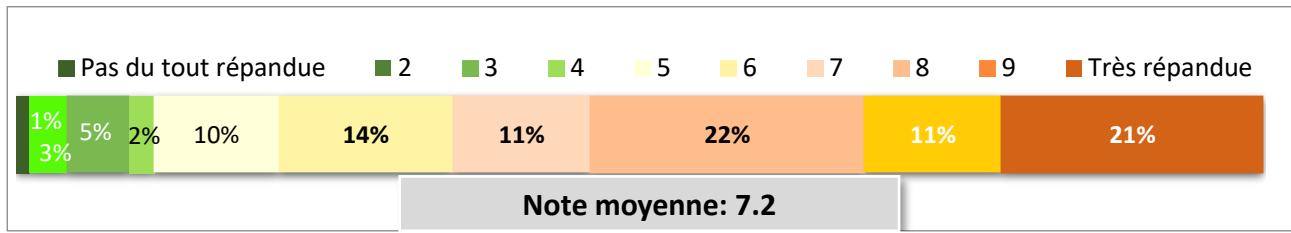


2.3.3.1.3 Perception globale du niveau de la corruption au Maroc

Près de deux MRE sur trois (64%) pensent que le niveau global de la corruption au Maroc est élevé (33%) ou très élevé (31%). Seuls 11% d'entre eux estiment qu'elle est peu ou très peu répandue au Maroc.

En termes de moyenne, le niveau de perception globale de la corruption se situe à 7,2/10, il est cependant nettement moins élevé auprès des 60 ans et plus (6,4/10).

Figure 78 – Perception du niveau global de la corruption au Maroc par les MRE



Base : Echantillon total (1029). Réponse assistée et unique.

Cette perception est homogène chez les différents profils sondés. Seuls les 60 ans et plus donnent une évaluation en retrait (6,4) par rapport au reste des répondants.

	Global	Scores les plus élevés	Score-les moins élevés
Niveau global moyen de la corruption au Maroc	7,2/0	-	60 ans et plus (6,4/10)

2.3.3.1.4 Sources d'information sur le niveau actuel de la corruption

La perception du niveau de la corruption au Maroc par les MRE sondés qui se sont exprimés sur le sujet se fonde principalement sur leur propre expérience personnelle, citée par 55% d'entre eux, et sur les échanges et discussions avec leur entourage, cités par 46% d'entre eux.

Les informations sur Internet et les réseaux sociaux (35%), l'expérience de l'entourage proche (33%) et la comparaison avec le pays de résidence ou d'autres pays (33%) participent également à forger l'opinion des MRE sur l'étendue du phénomène de la corruption au Maroc.



Figure 79 - Aspects à la base de la perception des MRE vis-à-vis de la prévalence de la corruption au Maroc



Base : Les répondants qui ont exprimé leur opinion sur la prévalence de la corruption au Maroc (1014). Réponses assistées et multiples.

Les MRE fondant leur opinion sur le niveau de la corruption au Maroc sur la comparaison avec leur pays de résidence ou d'autres pays sont plus nombreux parmi ceux résidant en Amérique du Nord (46%), les femmes (40%) et les répondants ayant un niveau d'instruction élevé (41%), mais aussi les inactifs (44%), les 20-29 ans (41%) et ceux résidant à l'étranger depuis 2 à 5 ans (43%).

De même les répondants s'appuyant sur leur expérience personnelle ou celle de leur entourage pour justifier leur opinion sur le niveau de la corruption au Maroc sont plus nombreux parmi les femmes (42%), les répondants ayant un niveau d'instruction élevé (41%), les inactifs (43%) et les 20-29 ans (43%).

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Mon expérience personnelle	55%	-	Inactifs (46%)
Les discussions avec des proches et amis	46%	50- 59 ans (59%)	-
Les informations sur les réseaux sociaux et Internet	35%	-	40-49 ans (28%)
L'expérience d'un membre de mon foyer, d'une connaissance ou d'un ami	33%	Femme (42%) – Niveau d'instruction élevé (41%) – Inactif (43%) 20 – 29 ans (43%)	Faible niveau d'instruction (21%) Commerçant – artisan (21%)
La comparaison avec le pays de résidence ou d'autres pays	33%	Amérique du Nord (46%) – Femme (40%) - Niveau d'instruction élevé (41%) – Inactif (44%) - 20- 29 ans (41%) - Ancienneté de 2 à 5 ans (43%)	Faible niveau d'instruction (17%) 40 – 49 ans (26%)
Les informations dans la presse, télé ou radio	18%	Amérique du Nord (29%) 5 à 10 ans (28%)	-



2.3.3.1.5 Perception de l'intégrité dans différents domaines

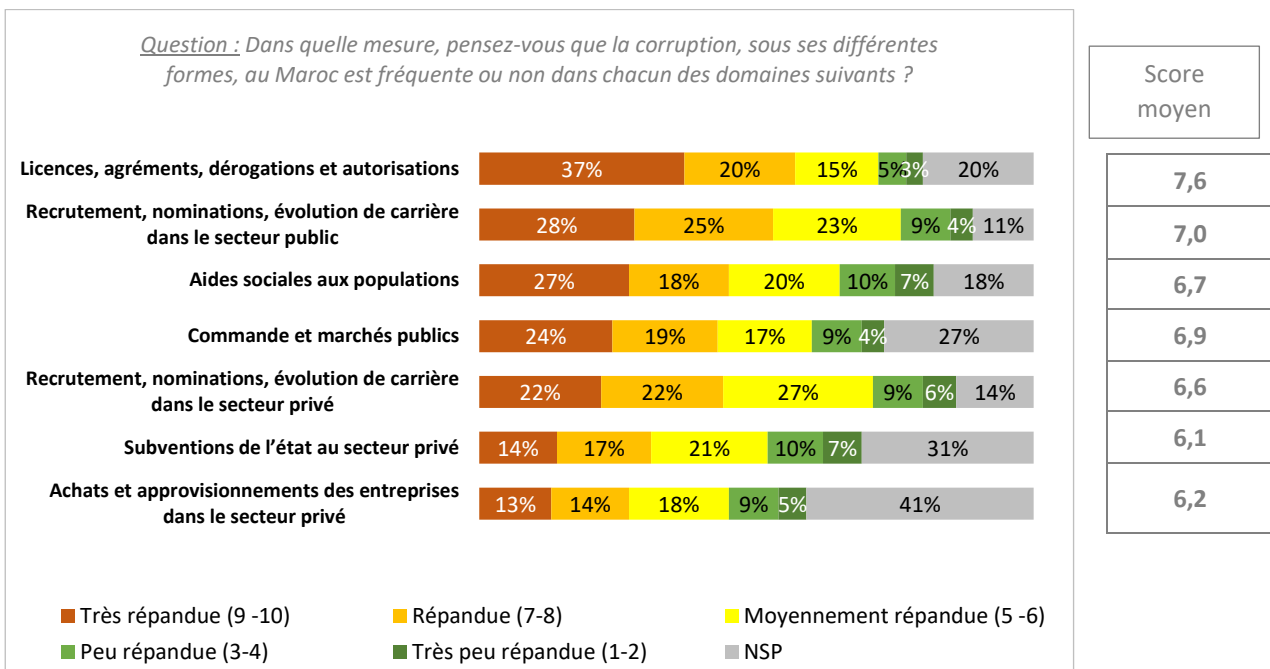
Les MRE sondés ont tendance à penser que la corruption est plus répandue dans deux domaines en particulier, qui sont l'octroi des licences, agréments, dérogations et autorisations (57%) et les recrutements, nominations et évolutions de carrière dans le secteur public (53%).

La corruption est également perçue comme assez présente en ce qui concerne l'octroi des aides sociales aux populations (45%), les commandes et marchés publics (43%) et les recrutements, nominations et évolutions de carrières dans le secteur privé (44%).

A l'inverse, les domaines dans lesquels la corruption est perçue comme étant moins répandue sont les achats et les approvisionnements des entreprises privées (27%) ainsi que les subventions de l'État au secteur privé (31%). A noter que pour ces deux derniers domaines, le pourcentage des MRE ne se prononçant pas sur la prévalence de la corruption est largement plus élevé que pour les autres domaines évalués (respectivement 41% et 31%).

D'une manière générale, les MRE sondés ont relativement plus tendance à penser que la corruption est plus répandue pour les prestations qui relèvent du secteur public et moins dans le secteur privé.

Figure 80 - Perception par les MRE de la prévalence de la corruption dans différents domaines au Maroc



Base : Echantillon total (1029). Réponses assistées et multiples

2.3.3.1.6 Perception de l'étendue de la corruption par secteur

La perception des MRE sondés concernant la prévalence de la corruption dans les différents secteurs, administrations et institutions au Maroc varie de manière très importante d'une institution/un secteur à l'autre. Ainsi, la santé (57%)¹⁸, les partis politiques (42%), le Gouvernement (40%) et le Parlement (38%) apparaissent comme étant les institutions/secteurs qui sont considérés par les MRE comme les plus touchés.

A l'inverse, les institutions et secteurs perçus comme étant les moins affectés par la corruption sont l'armée (4%), les forces auxiliaires (7%), les organismes religieux officiels (6%), et l'administration et services rendus par le MAEC aux MRE au Maroc (8%). Il est à noter que pour une grande majorité d'administrations et

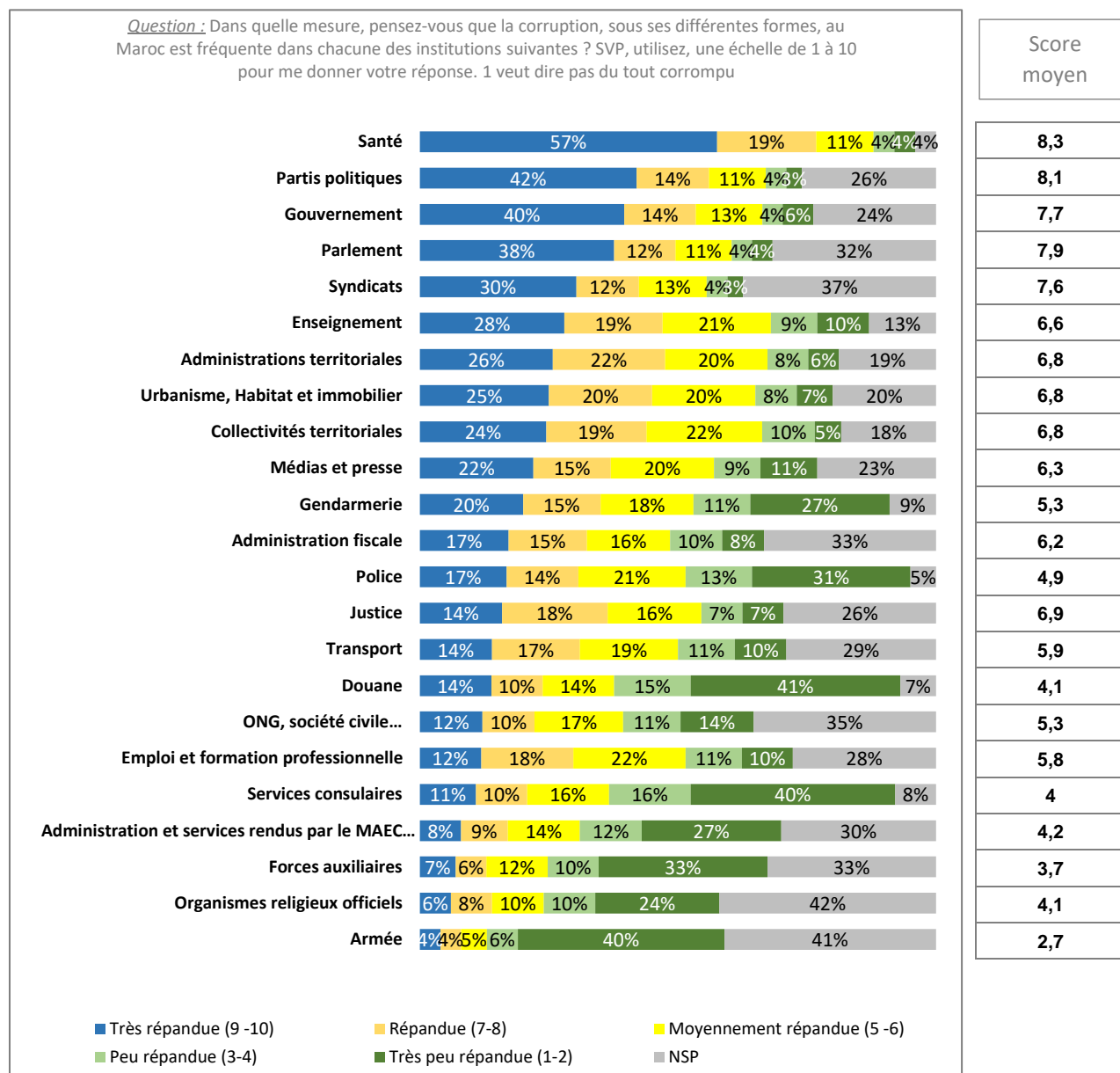
¹⁸Notes 9 et 10 sur l'échelle.



d'organismes, les taux de "Ne sait pas" enregistrés sont assez élevés, une tendance qui s'explique par le fait que les MRE ont peu de contacts avec ces institutions et organismes.

Figure 81 - Perception par les MRE de l'étendue de la corruption au sein de différents secteurs au

Maroc



Base : Échantillon total (1029). Réponse assistées et multiples.

Les MRE sondés travaillant comme cadres, chefs d'entreprises ou exerçant des professions libérales sont les plus nombreux à juger le secteur des transports (21%), la douane (21%) et les services consulaires (18%) comme étant des organismes où la corruption est très répandue (notes de 9 et 10 sur l'échelle).

La gendarmerie (32%), la police (27%) et les forces auxiliaires (12%) sont plus cités par les 20-29 ans comme étant des institutions où la corruption est très fréquente.



	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Santé	57%	Femme (65%)	60 ans et plus (40%)
Partis politiques	42%	Commerçant – artisan (54%)	Inactif (35%) – 60 ans et plus (26%)
Gouvernement	40%	Commerçant – artisan (50%)	60 ans et plus (19%)
Parlement	38%	2 à 5 ans (47%)	
Syndicats	30%	Pays arabes (46%) – 30-39 ans (36%)- Ancienneté de 2 à 5 ans (42%)	
Gendarmerie	20%	20 - 29 ans (32%)	40-49 ans (14%)
Police	17%	20 - 29 ans (27%)	50 -59 ans (9%) 60 ans et plus (2%)
Transport	14%	Cadres, chefs d'E/ses et prof. libérales (21%)	60 ans et plus (2%)
Douane	14%	Cadres, chefs d'E/ses et prof. libérales (21%)	50-59 ans (6%) 60 ans et plus (aucun)
Services consulaires	11%	Cadres, chefs d'E/ses et prof. libérales (18%)	
Forces auxiliaires	7%	-29 ans (12%)	

Les chiffres indiquent le % des notes 9 et 10 sur l'échelle.

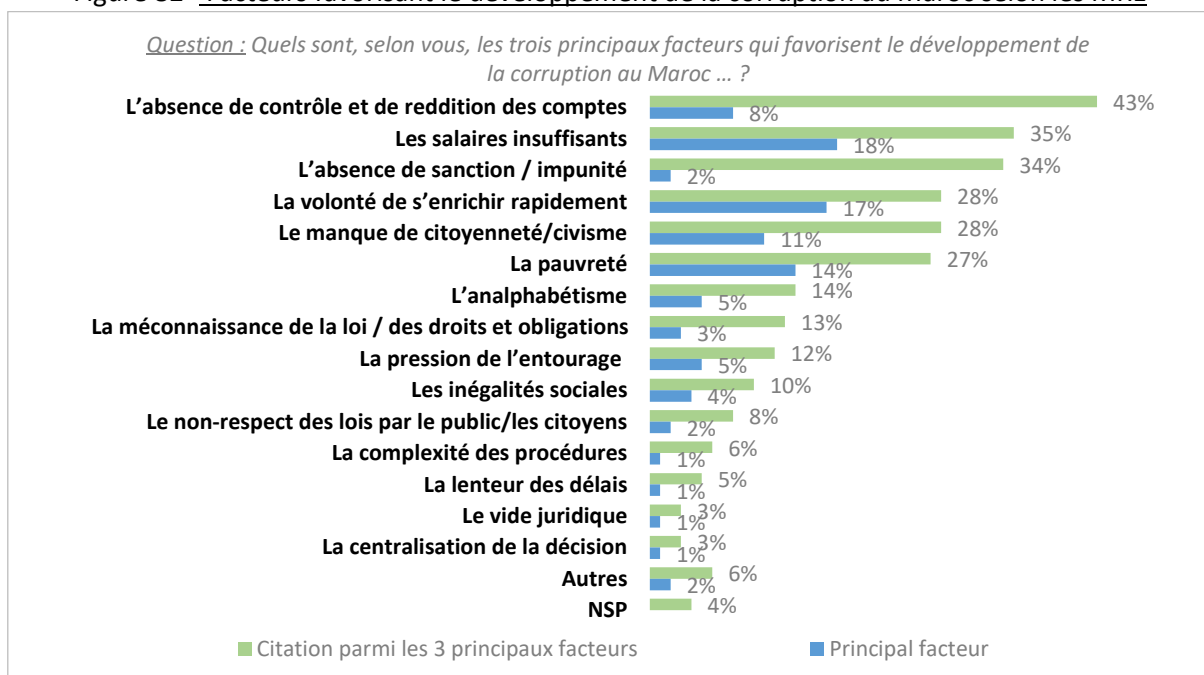
2.3.3.1.7 Causes du développement de la corruption au Maroc

Deux facteurs relevant de la mauvaise gouvernance, en l'occurrence, l'absence de contrôle et de reddition des comptes (43%) et l'absence de sanctions (34%) et un facteur d'ordre économique, à savoir les faibles salaires (35%) constituent, selon les MRE interrogés, les trois principales causes de la corruption au Maroc.

D'autres facteurs sont aussi cités par un peu plus du quart des répondants. Il s'agit de la volonté d'enrichissement rapide (28%), le manque d'esprit de citoyenneté/civisme (28%) et de la pauvreté (27%).

Si l'on s'en tient aux taux de citations au 1^{er} rang, ce sont les facteurs d'ordre économique qui arrivent en tête des sources perçues de la corruption. En effet, 18% des MRE interviewés considèrent que la faiblesse des salaires est le premier facteur favorisant le développement de ce fléau au Maroc et 17% pensent que c'est plutôt la volonté de s'enrichir rapidement et 14% invoquent la pauvreté.

Figure 82 - Facteurs favorisant le développement de la corruption au Maroc selon les MRE



Base : Echantillon total (1029). Réponses spontanées et multiples.



L'absence de contrôle et de reddition des comptes est un facteur plus invoqué par les MRE résidant en Amérique du Nord (59%) ou dans les pays arabes (59%), les MRE ayant un niveau d'instruction élevé (49%) et ceux résidant à l'étranger depuis 5 à 10 ans (51%).

En revanche, les commerçants et les artisans sont les plus nombreux à citer la pression de l'entourage corrompu comme facteur encourageant le développement de la corruption au Maroc (19%), alors que la lenteur des délais est relativement plus citée par les répondants résidant à l'étranger depuis 5 à 10 ans (10%).

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
L'absence de contrôle /reddition des comptes	43%	Amérique du Nord (59%) - Pays arabes (59%) – Niveau d'instruction élevé (49%) – Ancienneté de 5 à 10 ans (51%)	Faible niveau d'instruction (33%)
L'analphabétisme	14%	-	Inactif (7%)
La pression de l'entourage corrompu / tout le monde est impliqué dans la corruption	12%	Commerçant – artisan (19%)	
La lenteur des délais	5%	5 à 10 ans (10%)	Cadres, chefs d'E/ses et prof. libérales (1%) – Ancienneté de 2 à 5 ans (1%)

Citation parmi les trois principaux facteurs.

En regroupant les différentes causes de la corruption par grandes catégories de motifs, il apparaît que les carences en matière d'éthique et de valeurs, aux côtés des conditions économiques et sociales sont, aux yeux des MRE interrogés les deux principales grandes causes de la corruption au Maroc. En effet un peu plus de 6 répondants sur 10 ont cité au moins un motif relevant de ces deux catégories. Cette catégorisation en trois grandes classes permet également de se faire une idée sur le partage des responsabilités concernant la lutte contre les pratiques corrupives.

Tableau 12 – Les causes de la corruption par grands groupes de motivations selon les MRE

Causes de la corruption par grands groupes de motivations	
Carences en matière d'éthique et de valeur (Net)	64%
La volonté de s'enrichir rapidement	28%
Le manque de citoyenneté/civisme	28%
La pression de l'entourage corrompu / tout le monde est impliqué	12%
La méconnaissance de la loi / des droits et obligations	13%
Le non-respect des lois par le public/les citoyens	8%
Conditions économiques et sociales (Net)	63%
Les salaires insuffisants	35%
La pauvreté	27%
L'analphabétisme	14%
Les inégalités sociales	10%
Carences en matière de gouvernance (Net)	36%
L'absence de contrôle /reddition des comptes	20%
L'absence de sanction / impunité	8%
La complexité des procédures	6%
La lenteur des délais	5%
Le vide juridique	3%
La centralisation de la décision	3%
Autres causes (Net)	10%
Autres	6%
NSP/refus	4%

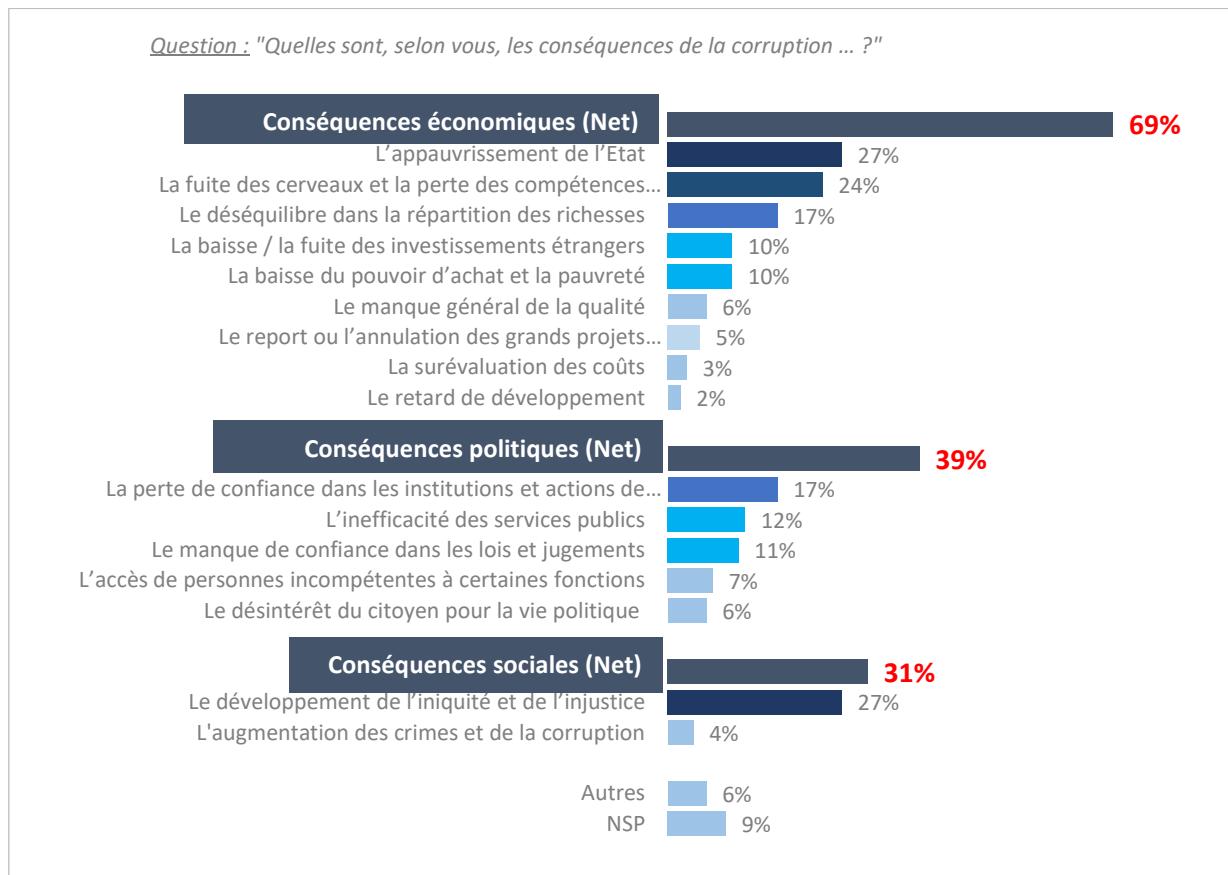


2.3.3.1.8 Conséquences de la corruption au Maroc

Les trois principales conséquences résultant du développement de la corruption au Maroc sont, selon les MRE sondés, d’abord d’ordre économique et social, notamment : l’appauvrissement de l’État (27%), le développement de l’iniquité et de l’injustice (27%) ainsi que la fuite des cerveaux et la perte des compétences humaines (24%).

S’agissant des conséquences politiques, ces dernières apparaissent principalement sous forme de perte de confiance dans les institutions et actions de l’État (17%).

Figure 83 - Conséquences perçues de la corruption au Maroc selon les MRE



Base : Échantillon total (1029). Réponses spontanées et multiples.

Les MRE sondés ayant un niveau d'instruction élevé sont plus nombreux à percevoir la fuite des cerveaux et la perte des compétences humaines (29%), le déséquilibre dans la répartition des richesses (24%) et la baisse ou la fuite des investissements étrangers (14%) comme conséquences négatives de la corruption, alors que pour les 50-59 ans c'est l'appauvrissement de l'État qui est relativement plus mentionné (39%).

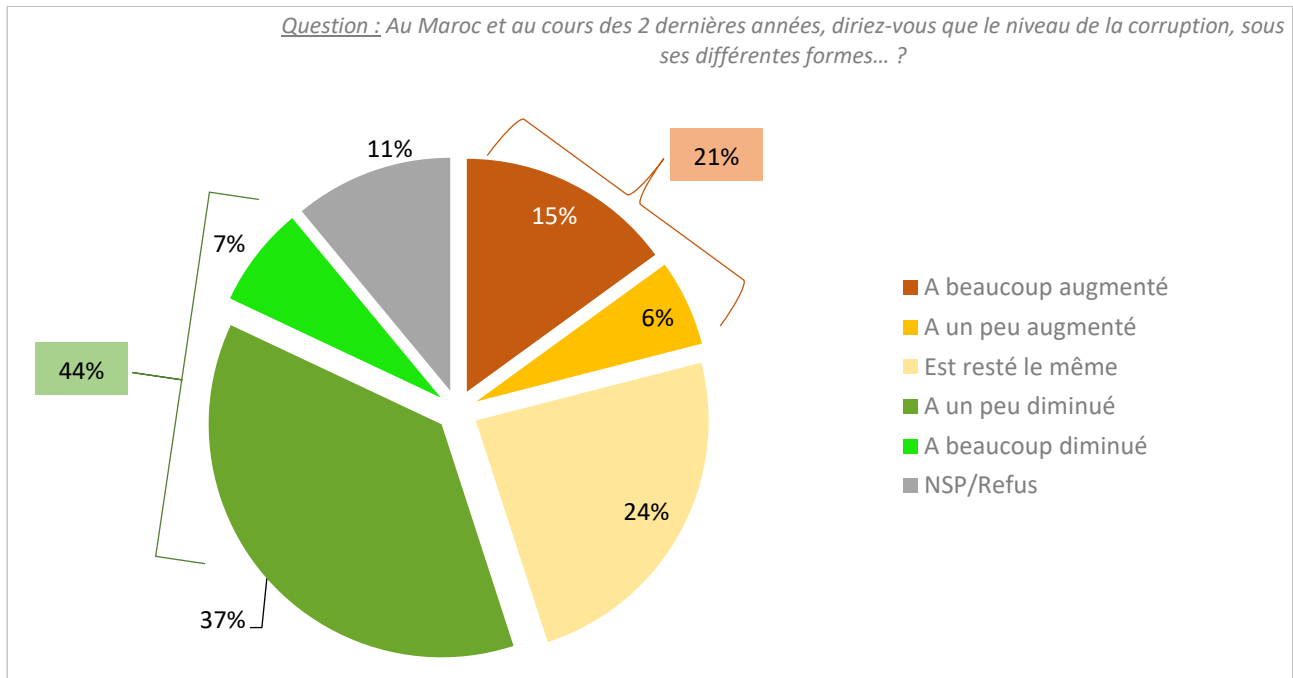
	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
L'appauvrissement de l'Etat	27%	50 -59 ans (39%)	Femme (20%)
La fuite des cerveaux et la perte des compétences humaines	24%	Niveau d'instruction élevé (29%) Ancienneté de 5 à 10 (32%)	Faible niveau d'instruction (13%) 50-59 ans (16%)
Le déséquilibre dans la répartition des richesses	17%	Niveau d'instruction élevé (24%)	Biveau d'instruction moyen (12%)
La perte de confiance dans les institutions et actions de l'Etat	17%	Amérique du Nord (27%)	-
La baisse / la fuite des investissements étrangers	10%	Amérique du Nord (19) Niveau d'instruction élevé (14%)	-



2.3.3.1.9 Perception de l'évolution de la corruption au cours des 2 dernières années

Concernant l'évolution de la corruption au Maroc au cours des deux dernières années, les MRE consultés ont plutôt tendance à penser que la situation s'améliore. Ainsi, 44% de ces derniers estiment que la corruption au Maroc a baissé au cours des deux dernières années, contre 21% d'entre eux, qui pensent au contraire qu'elle a augmenté durant cette période.

Figure 84 - Perception par les MRE de l'évolution de la corruption au Maroc au cours des deux dernières années



Base : Échantillon total (1029). Réponse assistée et unique.

Les 20-29 ans sont les plus nombreux à penser que le niveau de la corruption n'a pas changé au cours des 2 dernières années au Maroc (35%) contre 24% au niveau de l'échantillon global.

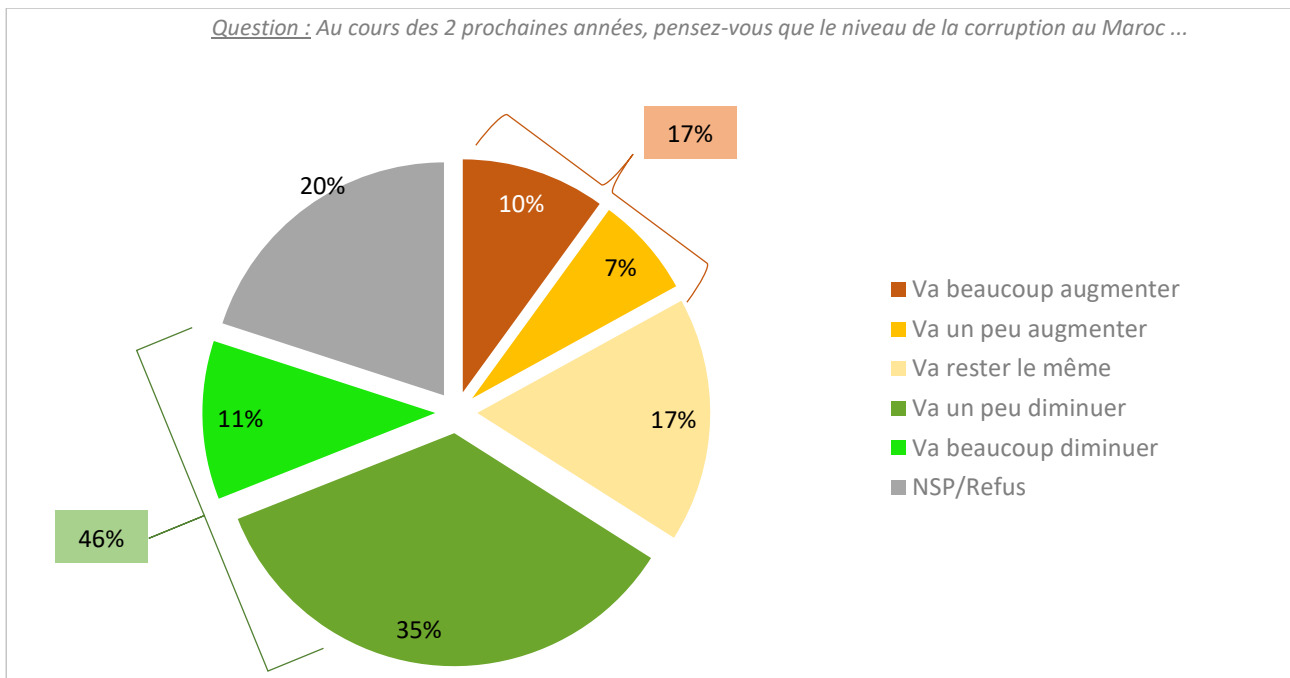
	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Le niveau est resté le même	24%	20 – 29 ans (35%)	-
A beaucoup ou un peu baissé au Maroc	44%	-	20 – 29 ans (35%)

2.3.3.1.10 Pronostic sur l'évolution de la corruption au cours des deux prochaines années

Les MRE interviewés sont également assez optimistes quant à l'évolution du niveau de la corruption au Maroc au cours des deux prochaines années. En effet, 46% pensent que la corruption va baisser ou beaucoup baisser au cours des deux prochaines années, contre seulement 17% qui pensent au contraire qu'elle va augmenter, voire beaucoup augmenter.



Figure 85 - Perception par les MRE de l'évolution de la corruption au Maroc au cours des deux prochaines années



Base : Échantillon total (1029). Réponse assistée et unique.

Contrairement aux MRE qui ont un faible niveau d'instruction, ceux qui sont les plus instruits sont plus nombreux à penser que le niveau de la corruption au Maroc ne changera pas au cours des 2 prochaines années (7% vs.22%).

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Le niveau va rester le même	17%	Niveau d'instruction élevé (22%)	Faible niveau d'instruction (7%)
Va beaucoup ou un peu baisser	46%	60 ans et plus (64%)	-

A partir du croisement des deux questions précédentes (Évolution de la corruption au cours des deux dernières années et pronostic pour les deux prochaines années), il a été possible d'extraire 3 sous-groupes de notre échantillon :

1-Le sous-groupe des pessimistes qui se compose des répondants qui estiment que la corruption a augmenté au cours des deux dernières années et que cette tendance persistera au cours des deux prochaines années. Ils représentent 10% de l'échantillon.

2-Le sous-groupe des optimistes dans lequel on retrouve ceux qui pensent que la corruption a diminué au cours des deux dernières années et qu'elle continuera dans cette direction pour les deux prochaines années. Ce sous-groupe représente 31% de l'échantillon.

3-Le troisième sous-groupe qui perçoit un statu quo est quant à lui composé des répondants qui pensent qu'aussi bien au cours des deux dernières années que des deux prochaines le niveau de la corruption au Maroc est resté et restera le même. Ils représentent 8% de l'échantillon global.

Comme il apparaît dans le tableau ci-après, seul le groupe de ceux qui pensent que rien n'a changé et rien ne changera dans le futur se distingue du reste sur deux caractéristiques. Ils sont plus jeunes (20-29 ans) et plus instruits (niveau d'instruction supérieur) comparativement à l'échantillon total.



Tableau 12bis - Typologie des MRE selon leur perception du passé et du futur de la corruption

	Structure			
	Echantillon Total	Pessimistes	Statu quo	Optimistes
	1029	98	85	314
		10%	8%	31%
Zone de résidence				
Europe	88%	86%	89%	87%
Amérique du Nord	7%	11%	4%	7%
Pays Arabes	4%	2%	6%	4%
Autres zones	2%	1%	1%	2%
Sexe				
Homme	68%	70%	69%	69%
Femme	32%	30%	31%	31%
Niveau instruction				
Faible	14%	16%	7%	17%
Moyen	48%	50%	41%	45%
Supérieur	38%	34%	52%	39%
Activité professionnelle				
Cadre-Chef d'entr-Pro.f Libérales	10%	9%	13%	13%
Commerçant-Artisan	13%	17%	11%	12%
Employé / ouvrier	50%	53%	48%	51%
Inactif	21%	13%	22%	18%
Autres	17%	15%	19%	19%
Age				
20-29 ans	19%	15%	29%	17%
30-39 ans	35%	36%	31%	35%
40-49 ans	29%	30%	25%	32%
50-59 ans	12%	18%	13%	11%
60 ans et plus	5%	1%	2%	6%
Ancienneté de l'emigration				
2 à 5 ans	12%	13%	18%	11%
5 à 10 ans	14%	11%	14%	15%
Plus de 10 ans	74%	76%	68%	74%
<i>Le complément aux 1029 est constitué des autres cas</i>				

2.3.3.1.11 Raisons poussant à l'émigration des Marocains

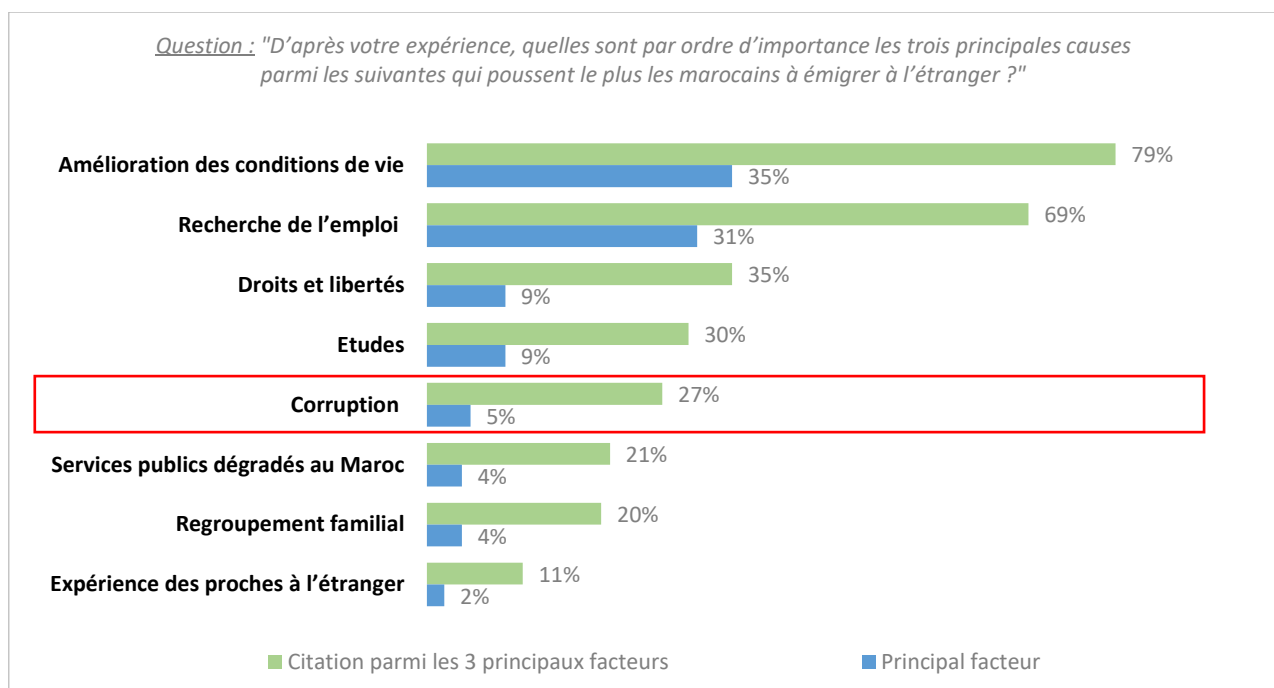
Partant des réponses obtenues, deux facteurs, tous deux d'ordre économique, favorisent l'émigration des Marocains à l'étranger : la recherche de meilleures conditions de vie et la recherche d'emploi, cités au premier rang des raisons d'émigration par, respectivement, 35% et 31% des MRE échantillonnés et par respectivement, 79% et 69% de ces mêmes personnes, parmi les trois principales raisons de départ à l'étranger.

La corruption arrive au cinquième rang des facteurs à l'origine des départs à l'étranger. Elle est avancée par 5% des MRE sondés comme principale raison d'émigration et par 27% d'entre eux, parmi les trois principales raisons. Elle est précédée par les droits et libertés (35%) et la poursuite des études (30%).

La dégradation des services publics (21%), le regroupement familial (20%) et l'expérience des proches à l'étranger (11%) ferment la marche de la liste des principales raisons d'émigration.



Figure 86 - Facteurs favorisant l'émigration des Marocains à l'étranger selon les MRE



Base : Échantillon total (1029). Réponses assistées et multiples.

Comme facteurs aidant à l'émigration des Marocains à l'étranger, la recherche d'emploi est plus citée par les répondants ayant un faible niveau d'instruction (81%), alors que les études sont plus citées par les MRE ayant un niveau d'instruction élevé (42%). Les études sont également plus mentionnées comme raison d'émigration par les inactifs (41%)¹⁹ et les 20-29 ans.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Recherche de l'emploi	69%	Faible niveau d'instruction (81%)	Niveau d'instruction élevé (63%) Ancienneté de 2 à 5 ans (58%)
Etudes	30%	Niveau d'instruction élevé (42%) Inactif (41%) - 20-29 ans (53%)	Faible niveau d'instruction 18%) 40- 40 ans (21%)
Services publics dégradés	21%	Pays arabes (38%)	50 – 59 ans (13%)
Regroupement familial	20%	-	Amérique du Nord (10%) - 20-29 ans (13%) – Ancienneté de 2 à 5 ans (10%)

2.3.3.1.12 Obstacles à l'investissement des MRE au Maroc

La complexité des procédures administratives et la corruption constituent les deux principales entraves à l'investissement des MRE dans leur pays d'origine et cela que l'on prenne en compte les taux de citations au premier rang ou aux trois premiers.

Ainsi, ces deux raisons sont citées au premier rang des freins à l'investissement au Maroc par, respectivement, 35% et 31% des MRE interrogés et aux trois premiers rangs par 67% et 63%.

D'autres obstacles à l'investissement des MRE au Maroc sont également cités par les répondants. Les plus importants sont le manque d'incitations spécifiques aux MRE (40%), la difficulté d'accès au financement (32%) et la concurrence déloyale (27%).

¹⁹ Les étudiants font partie de la catégorie des inactifs



Le rapprochement entre les réponses relatives au rôle joué par la corruption en tant que cause d'émigration (5^{ème} rang des causes citées) et sa place en tant qu'obstacle à l'investissement des MRE au Maroc (2^{ème} rang des entraves perçues) permet d'avancer que la corruption n'est pas une cause de départ du Maroc, mais plutôt un facteur entravant le retour au pays.

Figure 87 - Facteurs entravant les investissements des MRE au Maroc



Base : Échantillon total (1029). Réponses assistées et multiples

Tous rangs de citations confondus, la perception de la corruption comme entrave aux investissements des MRE ne varie pas de manière significative selon le profil des répondants.

Le manque d'incitations spécifiques est plus cité comme frein aux investissements par les MRE des pays arabes (59%), les femmes (47%) et les répondants résidant à l'étranger depuis 5 à 10 ans (51%).

Les 50-59 ans sont plus nombreux à citer les procédures administratives comme un facteur qui dissuade les MRE d'investir au Maroc (78%).

La difficulté d'accès au financement est plus perçue comme un obstacle à l'investissement des MRE au Maroc par ceux qui résident dans les pays arabes (54%), les inactifs (39%) et ceux âgés de 20-29 ans (41%).

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Procédures administratives	67%	50-59 ans (78%)	Ancienneté de 5 à 10 ans (58%)
Manque d'incitations spécifiques au MRE	40%	Pays arabes (59%) - Femme (47%) Ancienneté de 5 à 10 ans (51%)	-
Difficulté d'accès au financement	32%	Pays arabes (54%) - Inactif (39%) 20-29 ans (41%)	Amérique du Nord (21%) – Niveau d'instruction élevé (25%) - Cadres, chefs d'E/ses et prof. libérales (22%) - 50-59 ans (23%)
Concurrence déloyale	27%	Niveau d'instruction élevé (33%) - Ancienneté de 2 à 5 ans (38%)	-
Manque de ressources humaines qualifiées	12%	-	Faible niveau d'instruction (5%)



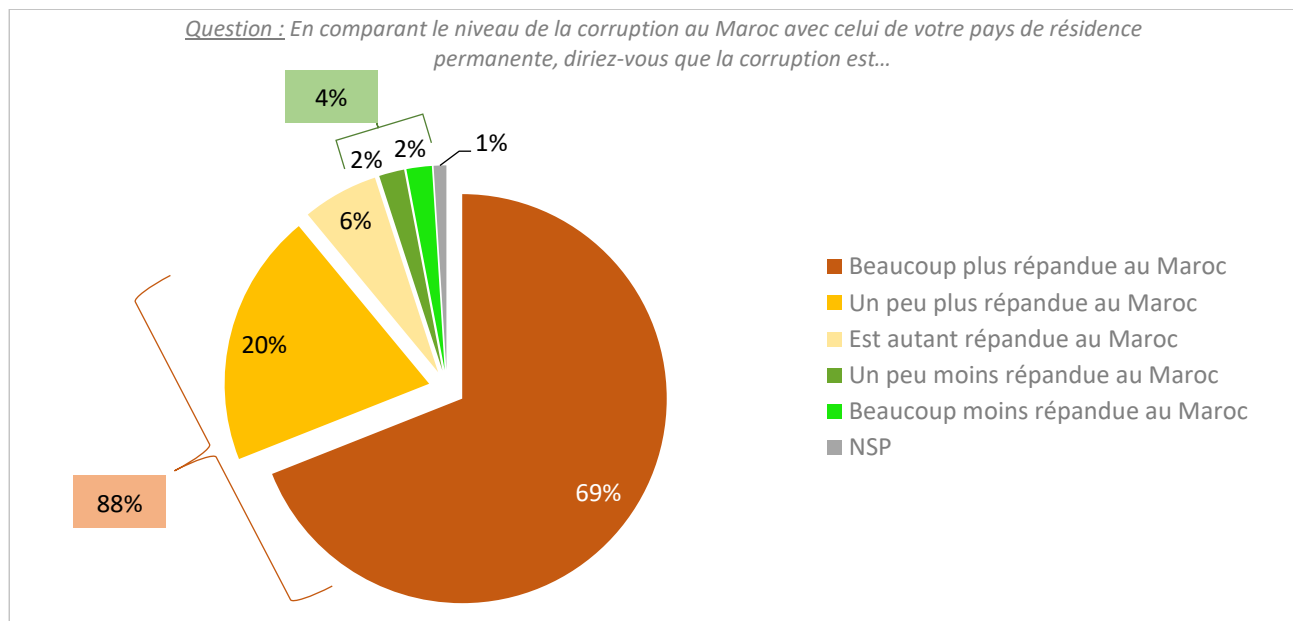
2.3.3.1.13 Comparaison du niveau de la corruption au Maroc par rapport au pays de résidence

L'écrasante majorité soit 88% des répondants pensent que la corruption est plus répandue au Maroc que dans leur pays de résidence permanente contre 4% qui pensent le contraire.

Les MRE sondés jugeant que la corruption est plus répandue au Maroc comparativement à leur pays de résidence sont proportionnellement plus nombreux parmi les répondants résidant en Amérique du Nord (96%) et les artisans et commerçants (95%) que dans le reste de l'échantillon.

En revanche, ceux qui pensent le contraire se rencontrent plus parmi les MRE des pays arabes (16%) et parmi ceux résidant à l'étranger depuis 2 à 5 ans (10%).

Figure 88 - Niveau de corruption au Maroc comparé à celui des pays de résidence selon les MRE



Base : Echantillon total (1029). Réponse assistée et unique.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Est beaucoup ou un peu plus répandu au Maroc	88%	Amérique du Nord (96%) Commerçant – artisan (95%)	-
Est beaucoup ou un peu moins répandu au Maroc	4%	Pays arabes (16%) Ancienneté de 2 à 5 ans (10%)	-



2.3.3.2 EXPERIENCE ET VECU DE LA CORRUPTION

Dans cette partie, nous analysons l'exposition des MRE sondés à diverses formes de corruption, leurs interactions ainsi que la fréquence de leurs contacts avec les différents secteurs. Nous évaluons également la prévalence des pots-de-vin et la relation entre la perception et l'expérience de la corruption auprès de ces citoyens. Enfin, nous étudions les motifs, les réactions et les montants associés aux pots-de-vin.

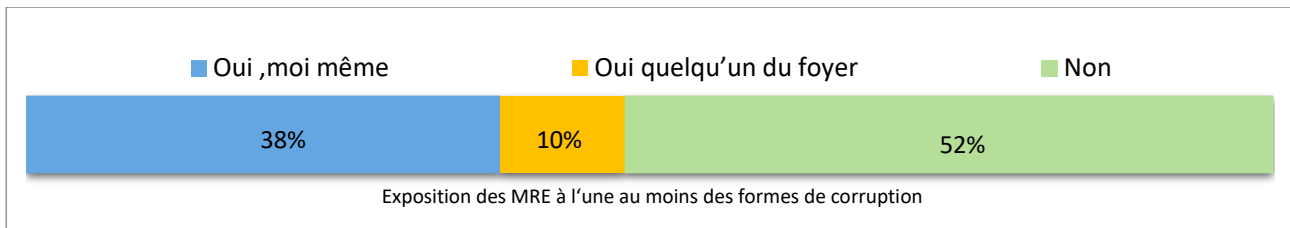
2.3.3.2.1 Exposition aux différentes formes de corruption

Un peu moins d'un MRE sur deux (48%) connaissant au moins une des formes de corruption présentée, dit y avoir été exposé lui-même (38%) ou un membre de son foyer (10%). Rapportés à l'échantillon total, ces chiffres ne changent pas²⁰.

Nous noterons que les sondés ayant un faible niveau d'instruction et ceux âgés de 60 ans et plus déclarent avoir été relativement moins exposés à titre personnel à une pratique corruptive que le reste de l'échantillon : 29% pour les premiers et 21% pour les seconds.

De leur côté, les MRE femmes et ceux ayant un niveau d'instruction supérieur sont plus nombreux à déclarer que c'est quelqu'un de leur foyer qui a été exposé à la corruption avec, respectivement, des taux de 15% et 14% contre 10% pour l'échantillon global.

Figure 89 - Exposition des MRE à la corruption



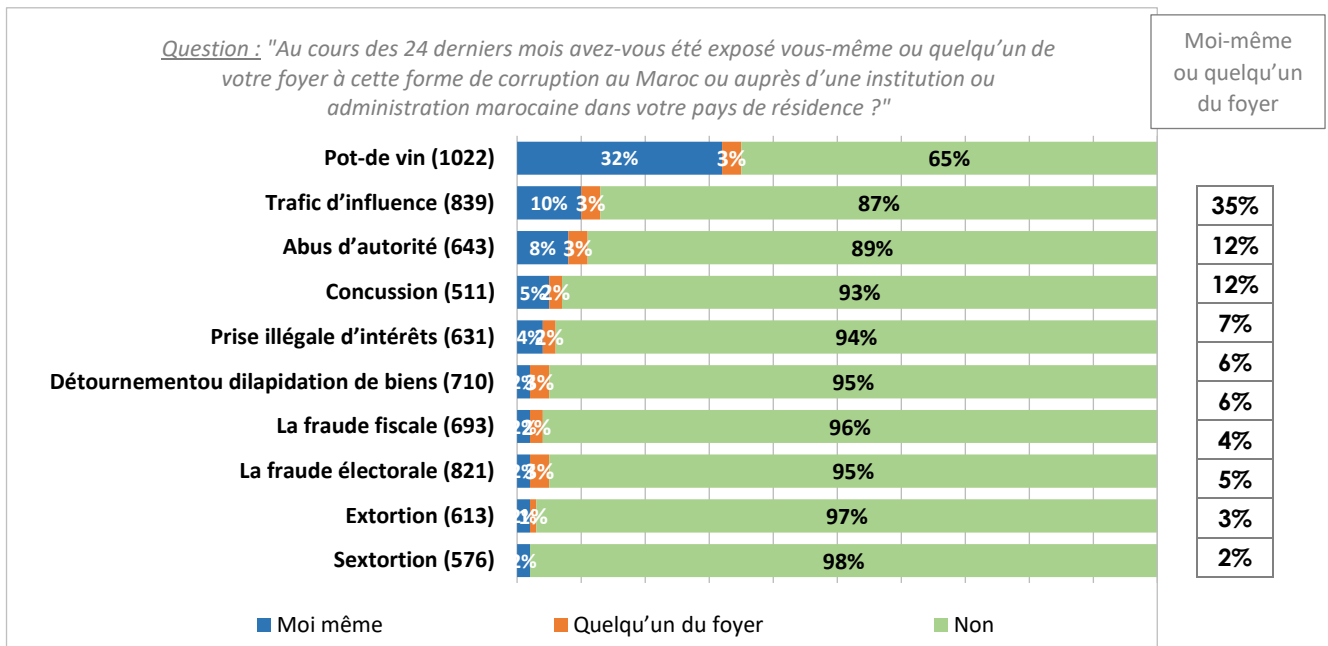
Cité par 35% des répondants, le pot-de-vin est de loin la forme de corruption à laquelle les MRE sondés eux-mêmes (32%) ou des membres de leur foyer (3%) ont été le plus exposés au cours des 24 derniers mois que ce soit au Maroc ou dans une institution ou administration marocaine dans le pays d'accueil.

L'exposition des MRE sondés ou des membres de leur foyer aux autres formes de corruption reste très peu fréquente et ne dépasse les 10% que pour deux d'entre-elles, en l'occurrence le trafic d'influence (12%, dont 10% des sondés eux-mêmes) et l'abus d'autorité (12%, dont 8% des sondés eux-mêmes). Pour le reste des formes de corruption, les taux d'exposition enregistrés ne dépassent pas les 7%.

²⁰Dans la mesure où les répondants qui connaissent au moins une des formes de corruption (1027) est quasiment identique à la taille de l'échantillon total (1029).



Figure 90 - Exposition des MRE aux différentes formes de corruption



Base : Les répondants connaissant la forme de corruption. Les bases sont indiquées entre parenthèses.

Les MRE commerçants ou artisans (13%) et les 30-39 ans (10%) sont les plus nombreux à déclarer avoir été exposés à la concussion.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Pot-de vin	32%	-	Faible niveau d'instruction (24%)
Concussion	5%	Commerçant – artisan (13%) 30-39 ans (10%)	-

Les chiffres indiquent les % des réponses "Moi-même ou quelqu'un du foyer"

2.3.3.2 Interactions avec les différents secteurs

Rappelons que la totalité des MRE interrogés dans le cadre de cette enquête ont eu au moins un contact, au cours de la période de référence, avec l'un des secteurs d'intérêt.²¹ La distribution du nombre des secteurs contactés au sein de notre échantillon est comme suit : 19% ont été en contact avec moins 3 secteurs, 60% avec 3 à 5 secteurs et 21% avec plus de 5 secteurs, ce qu'on peut résumer par une exposition à 4,1 secteurs en moyenne.

La douane (93%) et la police (89%) sont les administrations marocaines avec lesquelles les MRE interrogés ont été le plus en contact au cours des 24 derniers mois. La gendarmerie (52%) et les services consulaires (42%) constituent un deuxième groupe des administrations avec lesquels les MRE ont été le plus en contact au cours de la période indiquée.

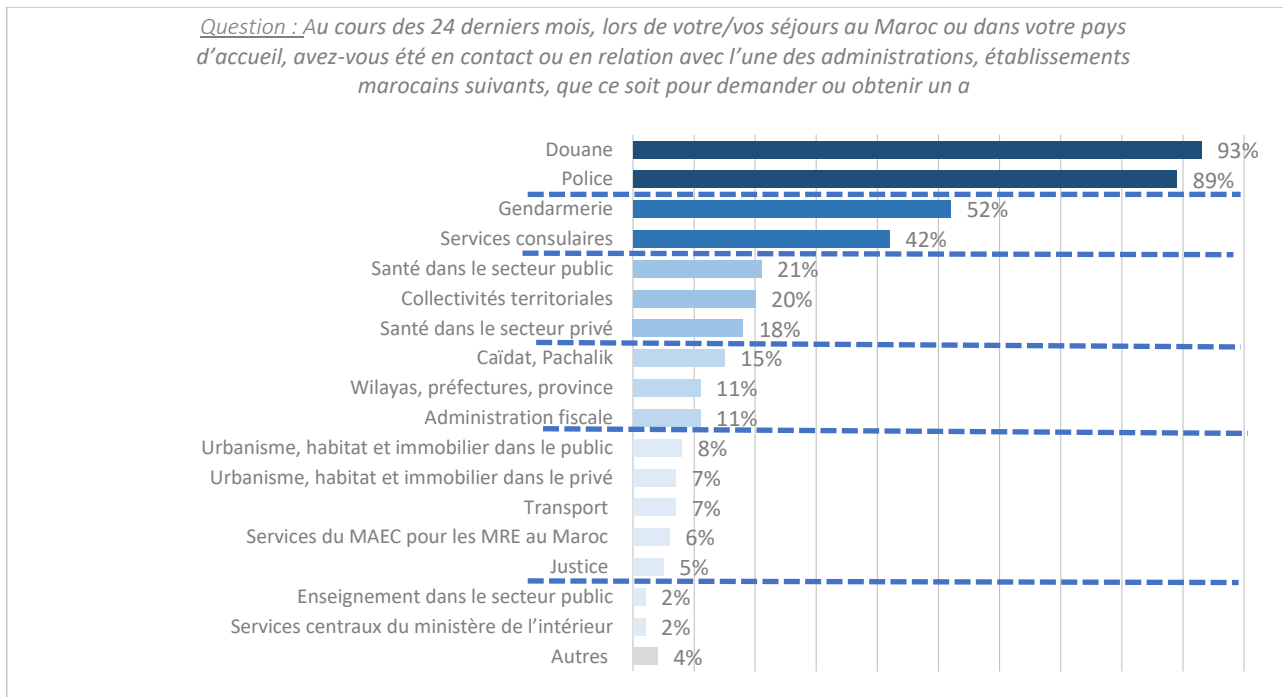
Les secteurs de la santé publique et privée et les collectivités locales, avec des taux de citations respectifs de 21%, 20% et 18%, constituent le troisième groupe de secteurs qui ont été le plus sollicités pour leurs services et prestations.

²¹C'était un des critères d'éligibilité à l'enquête. Voir définition de la cible.



L'enseignement dans le secteur public et les services centraux du ministère de l'intérieur ferment la marche du classement avec moins de 5% des citations par les répondants.

Figure 91 - Interactions des MRE avec les différents secteurs au cours des 24 derniers mois



Base : Échantillon total (1029). Réponses assistées et multiples.

Les hommes sont plus nombreux à avoir été en contact avec la police (92%) et la gendarmerie (59%), alors que les femmes (24%) et les MRE avec un niveau d'instruction élevé (23%) ont été le plus en contact avec le secteur de la santé privée. Enfin, les cadres, les chefs d'entreprises et les MRE exerçant une profession libérale sont plus nombreux à avoir été en contact avec les services consulaires (53%), les collectivités territoriales (28%) et l'administration chargée de l'urbanisme, l'habitat et l'immobilier dans le secteur public (12%).

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Douane	93%	-	Ancienneté de 5 à 10 ans (87%)
Police	89%	Homme (92%)	Femme (82%)
Gendarmerie	52%	Homme (59%)	Femme (39%) - Inactif (39%)
Services consulaires	42%	Cadres, chefs d'E/ses et prof. libérales (53%)	-
Santé dans le secteur public	21%	Pays arabes (35%)	-
Collectivités territoriales	20%	Cadres, chefs d'E/ses et prof. libérales (28%)	Inactif (11%)
Santé dans le secteur privé	18%	Femme (24%) – Niveau d'instruction élevé (23%)	Commerçant – artisan (11%)
Caïdat, Pachalik	15%	Amérique du Nord (27%)	Inactif (9%)
Urbanisme, Habitat et immobilier dans le secteur public	8%	Cadres, chefs d'E/ses et prof. libérales (12%)	20-29 ans (3%)

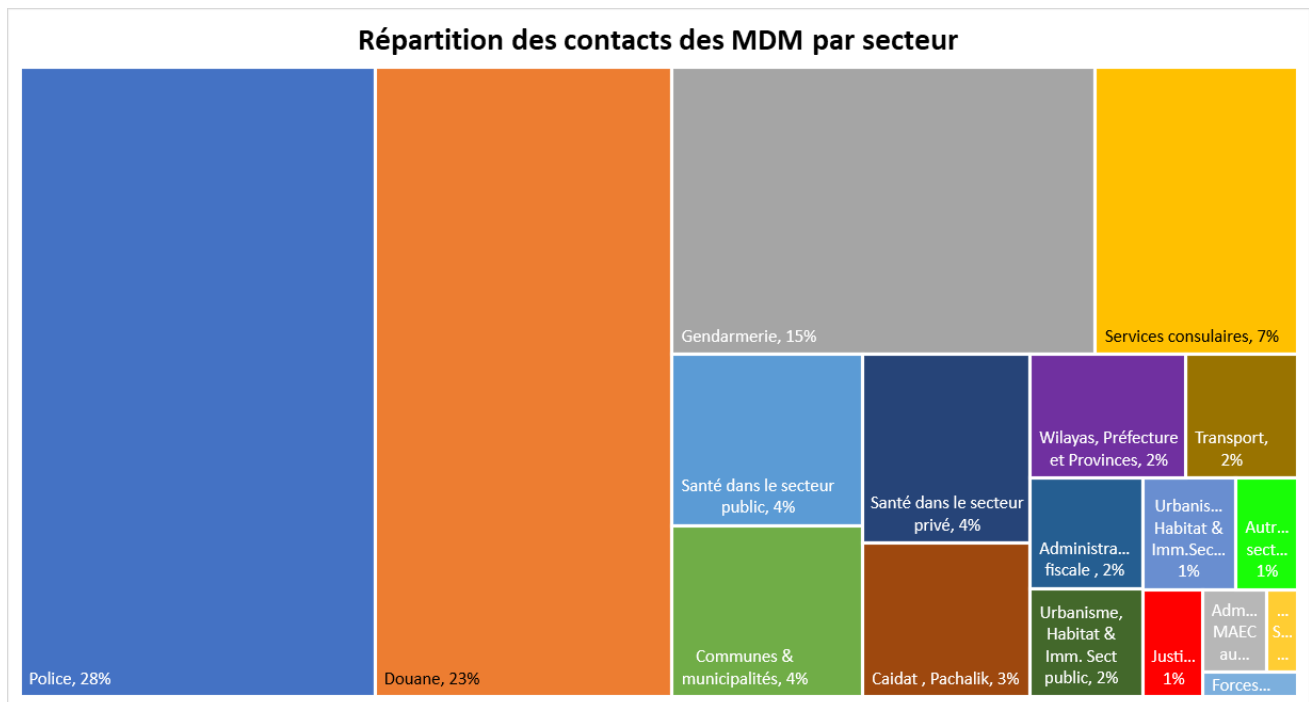


2.3.3.2.3 Fréquence de contact avec les différents secteurs

Globalement, les MRE échantillonnés ont déclaré avoir été en contact près de 12 fois en moyenne, au cours des 24 derniers mois, avec un ou plusieurs secteurs retenus dans le cadre de cette étude. Ce qui représente 12.047 interactions.

Une lecture détaillée de la distribution des contacts par secteur permet d'établir une hiérarchie des différentes administrations, institutions et organismes avec lesquelles les MRE sondés ont interagi lors de leur retour au pays. Nous noterons ainsi que l'essentiel des contacts des MRE se font avec trois secteurs : la police, la douane et la gendarmerie. A eux trois, ils représentent les 2/3 du total des relations et interactions des MRE sondés avec l'Administration et les autres organismes au Maroc.

Figure 92 - Distribution des contacts des MRE avec les secteurs au cours des 24 derniers mois²²

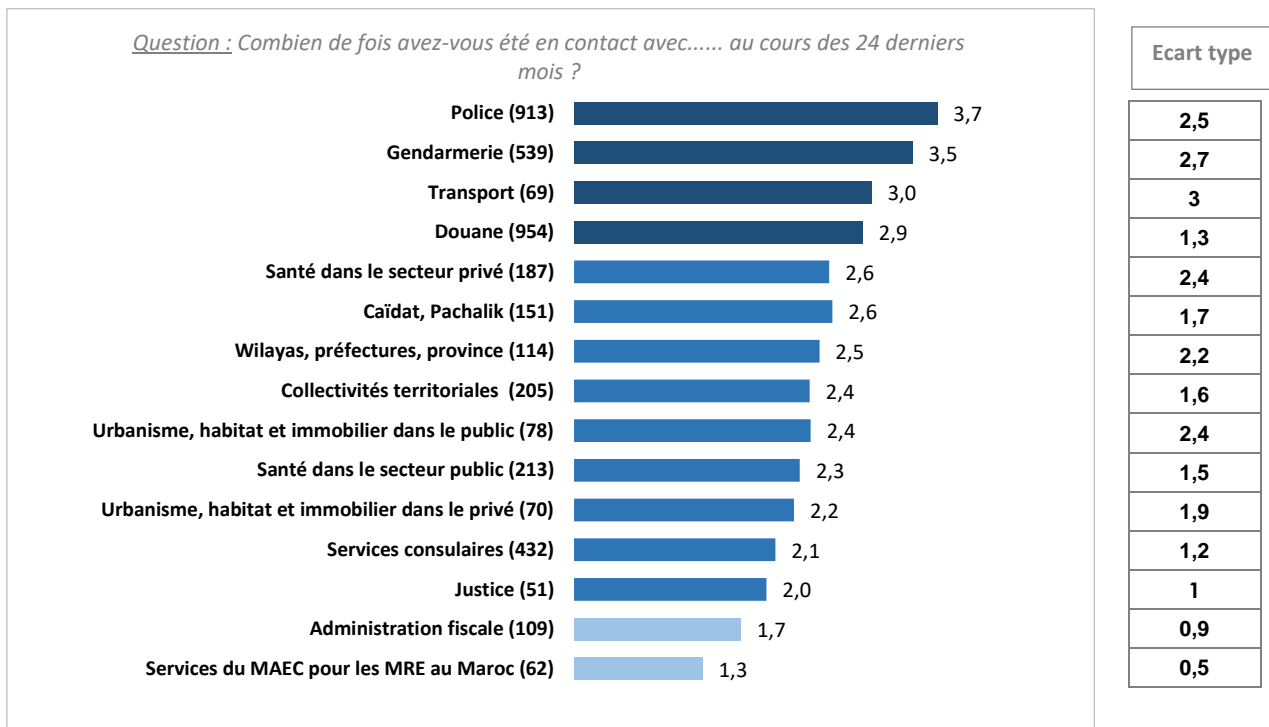


L'analyse du nombre de fois où les MRE sondés ont été en contact avec les différents secteurs permet d'avoir une idée sur l'intensité des interactions avec les différentes administrations, institutions et entreprises. Il apparaît ainsi, que la police (3,7 fois) et la gendarmerie (3,5 fois), mais aussi le transport²³ (3 fois) et la douane (3 fois) sont les secteurs avec lesquels les MRE ont eu les fréquences de contact les plus élevées au cours des 24 derniers mois. A l'opposé, les administrations avec lesquelles les MRE ont la fréquence de contact la moins élevée sont l'administration fiscale (1,8) et les services du MAEC aux MRE au Maroc (1,3).

²²Distribution des 12047 contacts comptabilisés au niveau de l'échantillon total avec les différents secteurs

²³ Le secteur du Transport se réfère aux services en relation avec la délivrance, le renouvellement du permis de conduire, de la carte grise et toutes les autres formalités liées aux mutations et à l'homologation des véhicules.



Figure 93 - Intensité des contacts des MRE avec les secteurs au cours des 24 derniers mois


Base : Les répondants qui ont été en contact avec une administration au cours des 24 derniers mois. Les bases sont indiquées entre parenthèses. Réponses assistées et multiples. Seuls les résultats calculés sur une base de 30 répondants au moins sont repris en dans ce graphique

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Police	3,8	Cadres, chefs d'E/ses et prof. libérales (4,3)	50-59 ans (3,2)
Douane	3,0	Niveau d'instruction élevé (3,2) Cadres, chefs d'E/ses et prof. libérales (3,4)	-
Services consulaires	2,1	-	Inactif (1,8) – 20-29 ans (1,8)

Les MRE sondés ayant eu les contacts les plus fréquents avec la police au cours des 24 derniers mois sont les cadres, les chefs d'entreprises ou ceux exerçant une profession libérale (4 à 5 contacts en moyenne). Les MRE ayant eu les contacts les plus fréquents avec la douane, au cours des 24 derniers mois, sont ceux ayant un niveau d'instruction élevé et ceux qui sont des cadres, des chefs d'entreprises ou exercent une profession libérale (3 à 4 contacts en moyenne).

2.3.3.2.4 Prévalence des pots-de-vin²⁴

La prévalence permet de mesurer la diffusion de la pratique des pots-de-vin au sein de l'échantillon étudié. Globalement, près du tiers (32%) des MRE sondés ont, au moins une fois, effectué ou ont été sollicités pour effectuer un versement non officiel en argent ou sous forme de cadeaux ou de services, au cours des 24 derniers mois précédant l'enquête. Ce taux peut être interprété comme un taux de tentative de corruption

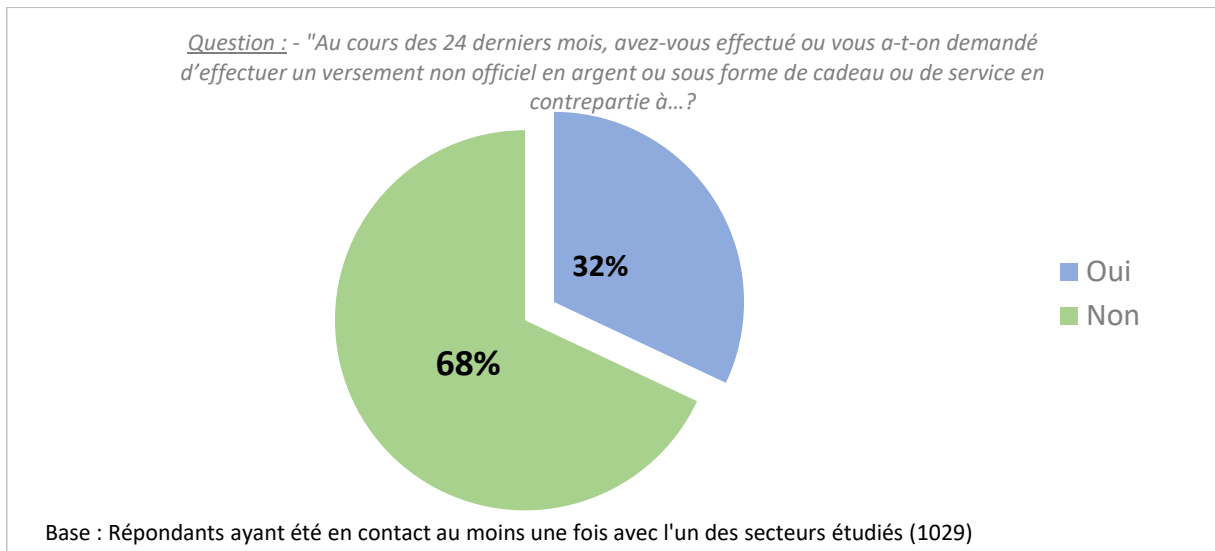
²⁴Bribery prevalence in the SDG indicator framework is defined as "the percentage of persons who paid at least one bribe (gave a public official money, a gift or counter favour) to a public official or were asked for a bribe by these public officials, in the last 12 months, as a percentage of persons who had at least one contact with a public official in the same period". (Source <http://unstats.un.org/sdgs/metadata/files/Metadata-16-05-01.pdf>).

La période de référence prise en compte dans cette enquête auprès des MRE est les 24 derniers mois



dans la mesure où la définition retenue pour l'indicateur de prévalence inclut aussi bien ceux qui ont versé le pot-de-vin que ceux qui ont été sollicités, mais ne l'ont pas versé. Un deuxième taux peut donc être calculé en incluant uniquement ceux qui ont effectivement cédé à une tentative de corruption et/ou ont réussi à corrompre (ceux qui ont déclaré avoir payé). Avec cette précision, le taux de prévalence tombe à 21%.

Figure 94 - Prévalence globale des pots-de-vin auprès des MRE

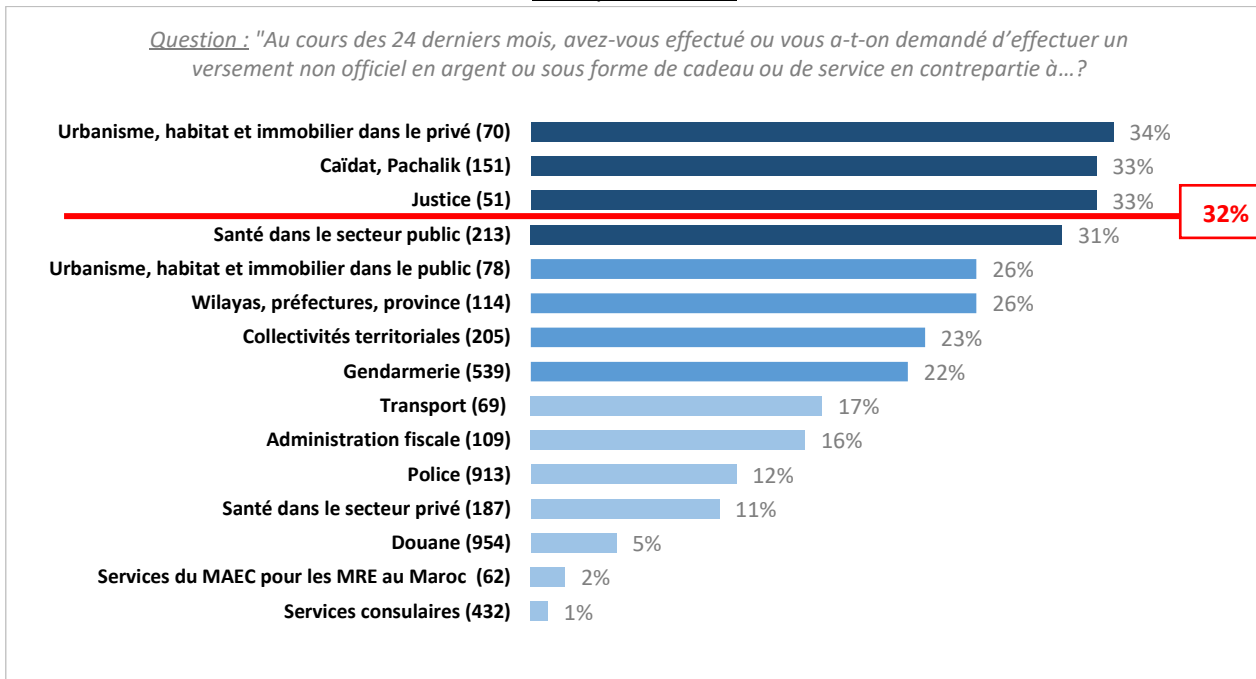


La prise en considération des secteurs contactés montre que les pourcentages les plus élevés de MRE qui ont donné ou à qui on a demandé un pot-de-vin sont enregistrés dans quatre secteurs : l'urbanisme, l'habitat et l'immobilier dans le secteur privé (34%), les Caïdats et Pachaliks (33%), la justice (33%) et la santé publique (31%). Les autres secteurs où les MRE ont été le plus confrontés aux pots-de-vin, mais dans une moindre mesure, sont : l'urbanisme, l'habitat et l'immobilier dans le secteur public (26%), les Wilayas, Préfectures et Provinces (26%), les collectivités territoriales (23%) et la gendarmerie (22%).

La douane (5%), les services rendus aux MRE par le MAEC au Maroc (2%) et les services consulaires (1%) sont en revanche les secteurs où les MRE ont été le moins confrontés à la pratique des pots-de-vin.



Figure 95 - Prévalence des pots-de-vin dans les secteurs fréquentés au cours des 24 derniers mois par les MRE



Base : Les MRE qui ont été en contact avec l'administration. Les bases sont indiquées entre parenthèses. Seuls les résultats calculés sur une base de 30 répondants au moins sont repris dans ce graphique

L'exposition des MRE sondés aux pots-de-vin au niveau de la police est plus élevée chez les 20 à 29 ans (18%). A l'opposé, les MRE sondés ayant un faible niveau d'instruction sont moins confrontés aux pots-de-vin au niveau de cette administration (5%).

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Santé dans le secteur public	31%	-	Inactifs (16%)
Police	12%	20-29 ans (18%)	Faible niveau d'instruction (5%)
Douane	5%	-	Femme (2%)

2.3.3.2.5 Relation perception-vécu de la corruption

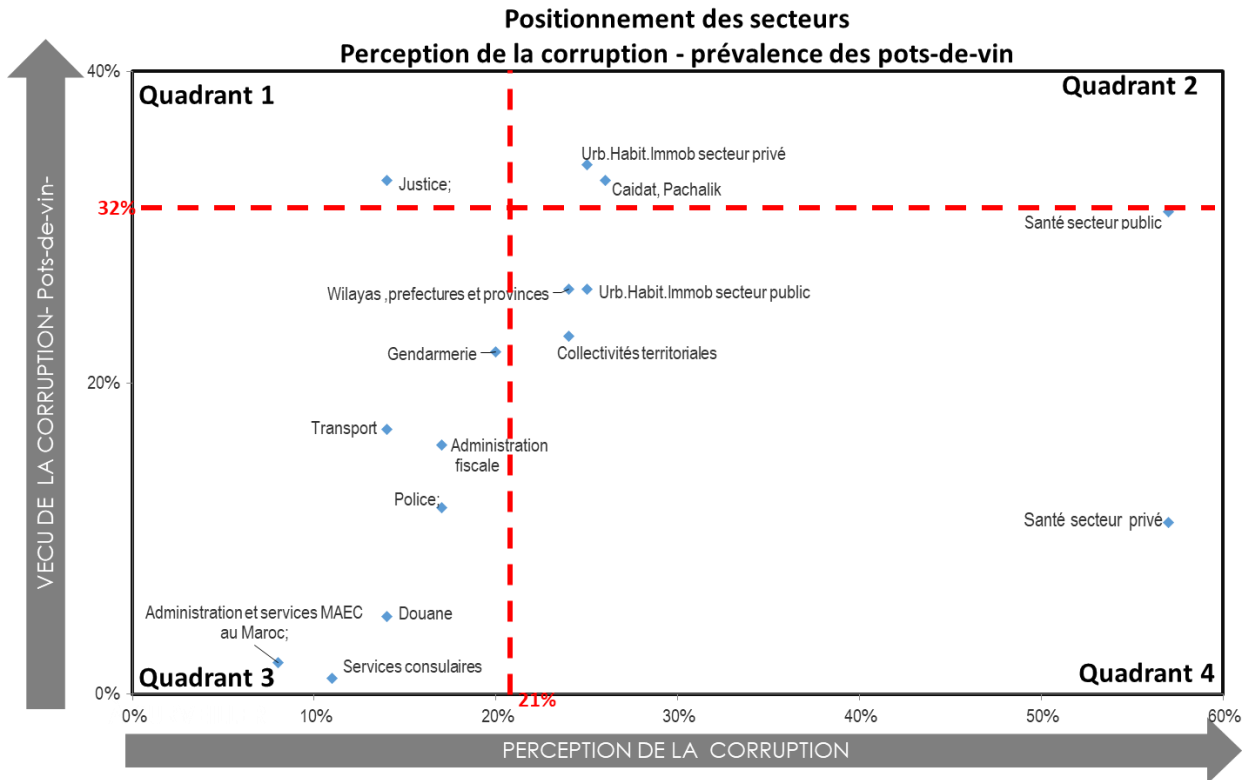
La mise en parallèle de la perception de la corruption et de la prévalence des pots-de-vin permet de générer un mapping qui positionne les principaux secteurs en fonction de leurs écarts par rapport à la moyenne globale, tous secteurs confondus, du score de la perception (21%) et du taux de prévalence (32%).

Les scores de perception représentent la proportion des répondants qui considèrent que la corruption est très répandue (note 9 ou 10 sur l'échelle de mesure à 10 niveaux) dans le secteur. Quant aux scores du vécu, ils représentent, la proportion des personnes qui ont été en contact avec le secteur et qui ont versé un pot-de-vin ou à qui il a été demandé d'en verser un (Prévalence par secteur).

Il est à noter que l'analyse des résultats et des conclusions à tirer de cette carte sont très sensibles aux seuils retenus pour la coupure de chacun des axes. Il est ainsi, possible de retenir les % moyens globaux (tous secteurs confondus) et c'est ce que nous avons retenu ici. Il est également possible de fixer le point de rupture à partir des objectifs qu'on se fixe et d'opérer des translations (de gauche à droite / du haut vers le bas) des lignes de séparation en fonction de cela.



Figure 96 – Positionnement des secteurs perception-prévalence de la corruption auprès des MRE



Dans le premier quadrant se retrouvent les secteurs qui, relativement à la moyenne, sont considérés par les MRE interrogés comme peu corrompus, mais où la prévalence des pots-de-vin est supérieure à la moyenne. Dans ce quadrant on retrouve un seul secteur qui est celui de la justice.

Le deuxième quadrant regroupe les secteurs où à la fois, la perception et le vécu sont relativement plus élevés que la moyenne tous secteurs confondus. On y retrouve deux secteurs : l’urbanisme, habitat et immobilier du secteur privé et les Caïdats et Pachaliks.

Le troisième quadrant comprend les secteurs où la perception et le vécu sont en deçà des moyennes globales du reste des secteurs. On peut y distinguer deux sous- groupes : le premier, qui comprend la gendarmerie, le secteur du transport, l’administration fiscale et la police, avec des scores plus élevés en termes de vécu. Le deuxième sous-groupe, qui se compose des secteurs qui sont spécifiques à la population des non-résidents et qui sont considérés, tant au niveau de la perception que du vécu, comme peu corrompus.

Dans le quatrième quadrant, on retrouve un seul point, qui représente la santé dans le secteur privé et dont l’image perceptuelle est négative, mais qui en termes de vécu a un score qui la positionne dans la partie inférieure à la moyenne tous secteurs confondus.

Notons dans ce graphique, la position de la santé secteur public située à la frontière des quadrants 2 et 4.

2.3.3.2.6 Prévalence des pots-de-vin dans le secteur public

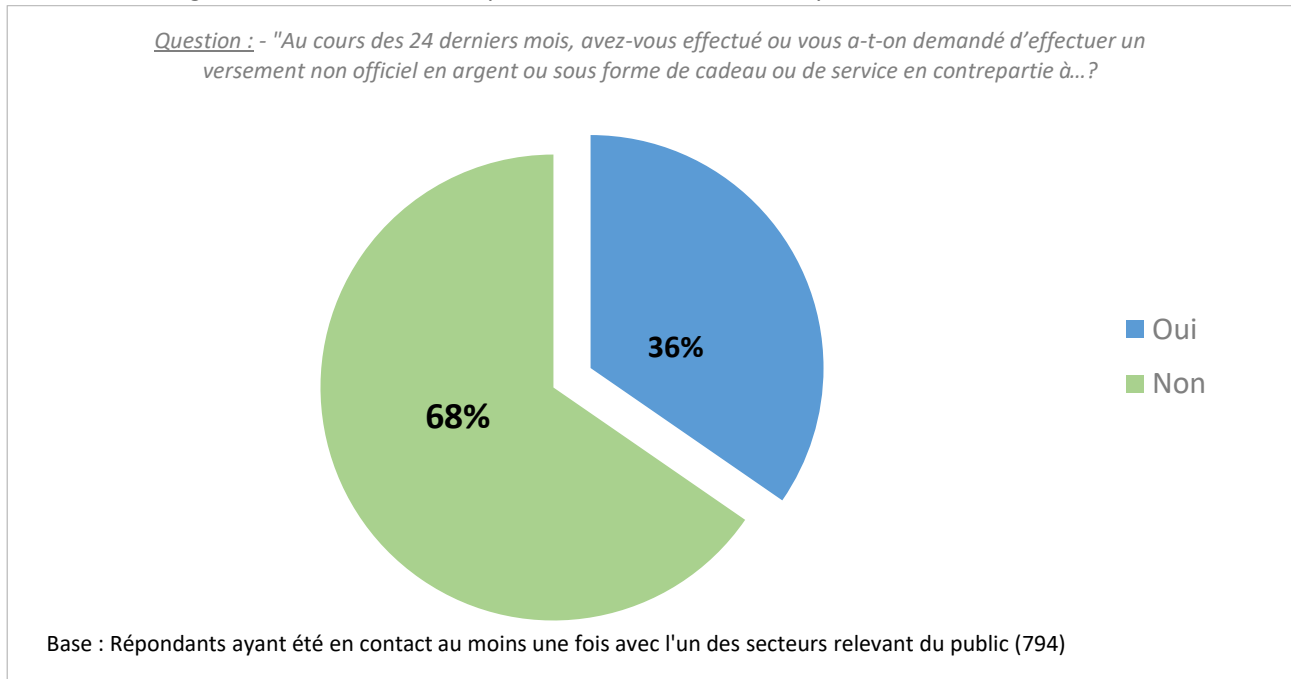
La détermination des taux de prévalence de la corruption spécifiques au secteur public et au secteur privé nécessite d’isoler au sein de notre échantillon les MRE sondés qui au cours des 24 derniers mois n’ont fréquenté que les secteurs publics et ceux qui n’ont été en contact qu’avec les entreprises et établissements relevant du privé. Si les premiers constituent 77% de l’échantillon soit 794 personnes, les seconds sont quasi-



inexistants dans notre échantillon (1 personne). Il ne nous sera donc pas possible de déterminer un taux de prévalence propre au secteur privé sur une base suffisante et significative.

Le rapport entre ceux qui ont déclaré avoir fait l'objet d'une demande de versement ou d'un versement effectif d'un pot-de-vin sur ceux qui n'ont fréquenté au cours des 24 derniers mois que les secteurs publics (les exclusifs secteur public) aboutit à un taux de prévalence de 36%.

Figure 97 - Prévalence des pots-de-vin dans le secteur public concernant les MRE



2.3.3.2.7 Incidence²⁵ des pots-de-vin au cours des 24 derniers mois

A la question de savoir combien de fois ils ont fait l'objet d'une demande de versement ou d'un versement effectif d'un pot-de vin au cours des 24 derniers mois, les MRE concernés qui représentent 32% de l'échantillon, ont déclaré une moyenne de 3,9 demandes de versement ou de versements réels, ce qui représente en chiffre absolu 1265 demandes de versement ou versements effectifs.

La mise en rapport de ce chiffre avec les 12 047 interactions avec les différents secteurs d'intérêt telles que comptabilisées, nous permet de calculer un deuxième indicateur pour appréhender l'étendue du phénomène de la corruption auprès des MRE. On dira ainsi, que 11% (1265/12047) des contacts des MRE avec les différents secteurs ont donné lieu à des demandes ou à des versements effectifs de pots-de-vin. Ce chiffre s'avère beaucoup moins élevé relativement à celui de la prévalence (32%) calculé sur une base répondants.

En prenant comme base uniquement les demandes qui se sont traduites par un versement (adressées aux répondants qui ont déclaré avoir payé le pot-de vin demandé), l'incidence tombe à 8% au niveau global, avec cependant un pic de 34% au niveau du secteur de la justice.

²⁵Ici, l'incidence a un sens différent de celui qu'elle a dans le contexte médical, elle est le résultat du rapport entre le nombre des demandes de paiement ou de paiements effectifs et le nombre total des contacts de l'échantillon avec les secteurs étudiés.



Tableau 13 - Taux d'incidence de la corruption dans les principaux secteurs concernant les MRE

Secteurs ¹	Taux d'incidence brut*	Taux d'incidence net**	Taux d'acceptation ***
Ensemble	11%	8%	79%
Justice	35%	34%	97%
Santé dans le secteur public	31%	24%	76%
Urbanisme, Habitat et immobilier dans le secteur privé	25%	22%	85%
Urbanisme, Habitat et immobilier dans le secteur public	24%	14%	59%
Caïdat, Pachalik	24%	19%	78%
Wilayas, préfectures, province	21%	16%	77%
Collectivités territoriales (communes & municipalités)	18%	15%	81%
Administration fiscale (impôts et taxes)	18%	18%	97%
Gendarmerie	16%	12%	76%
Police	8%	7%	82%
Santé dans le secteur privé	8%	7%	88%
Transport	7%	5%	79%
Douane	3%	2%	77%
Administration et services rendus par le MAEC aux MRE au Maroc	3%	3%	100%
Services consulaires	1%	1%	83%

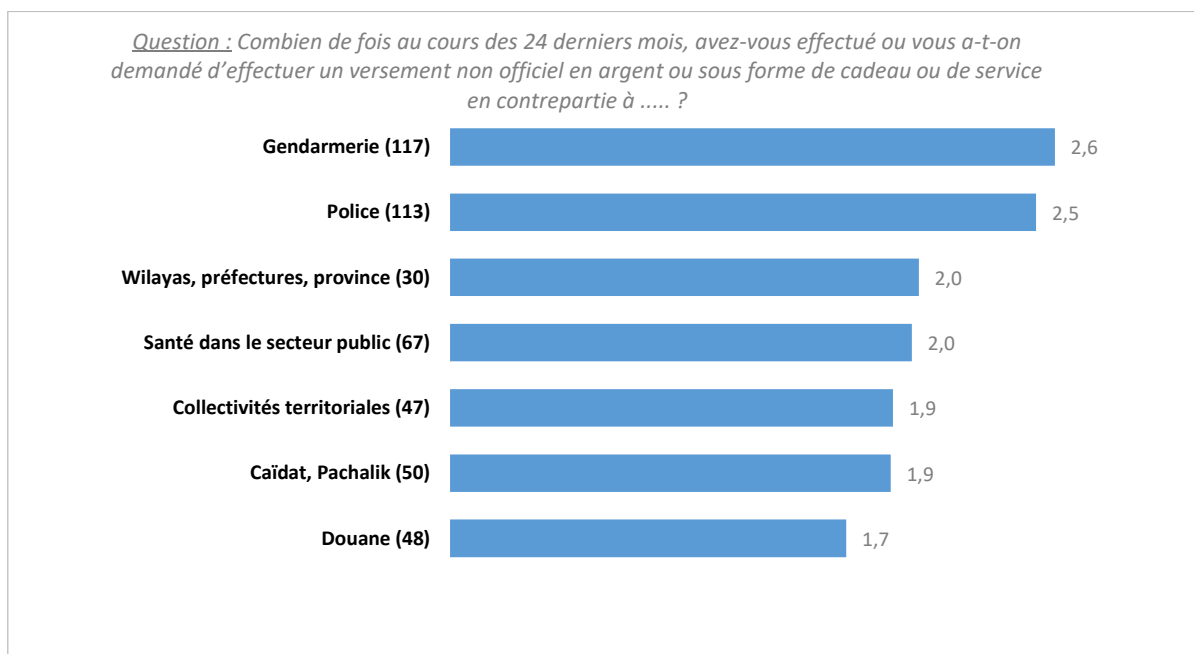
(1) Dans ce tableau ne sont détaillés que les secteurs ayant un effectif suffisant (>30)

*Taux d'incidence brut = Nombre de demandes de pots-de-vin dans le secteur rapportées au nombre de contacts avec le secteur

**Taux d'incidence net = Nombre de versements effectifs de pots-de-vin dans le secteur rapportés au nombre de contacts avec le secteur

***Taux d'acceptation = Nombre de versements effectifs de pots-de-vin rapportés au nombre de demandes de pots-de -vin

Figure 98 - Fréquence d'exposition aux pots-de-vin dans les secteurs fréquentés par les MRE au cours des 24 derniers mois



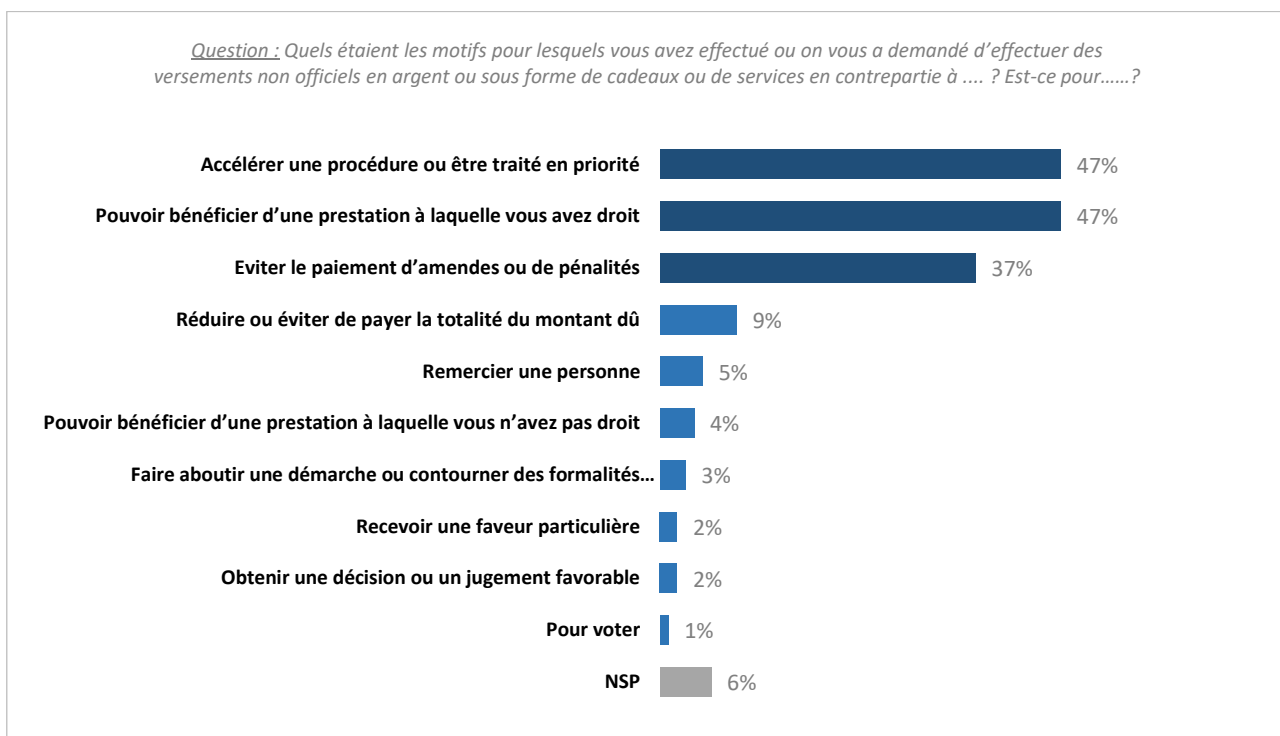
Base : Les répondants qui ont effectué ou à qui on a demandé d'effectuer un versement non officiel. Les bases sont indiquées entre parenthèses.

La fréquence d'exposition des MRE aux pots-de-vin au cours des 24 derniers mois varie sensiblement selon les secteurs contactés. Ainsi, cette fréquence est légèrement plus élevée dans le cas de la police (2,6 fois), de la gendarmerie (2,5 fois) et de l'urbanisme, l'habitat et l'immobilier dans le secteur public (2,2 fois). Cette fréquence de confrontation est en revanche un peu moins élevée (1 à 2 fois) au niveau de trois administrations : l'administration fiscale, l'urbanisme, l'habitat et l'immobilier dans le secteur privé et la douane. Notons que les moyennes calculées doivent être lues avec les précautions d'usage à cause de l'importance des écarts types.

2.3.3.2.8 Motifs de paiement ou de demande de pot-de-vin

Tous secteurs confondus, les principaux motifs cités pour lesquels des pots-de-vin ont été demandés ou versés sont, dans l'ordre, l'accélération d'une procédure ou le bénéfice d'un traitement prioritaire (cité par 47% des personnes à qui une demande de paiement a été faite ou qui ont payé le pot-de-vin pour cela), l'obtention d'une prestation à laquelle ils avaient droit, avancée comme motif de paiement par 47% de ces mêmes sondés et l'évitement d'amendes ou de pénalités cité par 37% de ces personnes.

Figure 99 - Raisons pour lesquelles les pots-de-vin ont été demandés ou donnés auprès des MRE



Base : Ceux à qui une demande de versement a été faite ou qui ont versé un pot-de-vin (328) Réponses assistées et multiples.

Comme motif de paiement des pots-de-vin, la réduction du montant dû ou son annulation est plus citée par les 50-59 ans (21%).

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Réduire ou éviter de payer la totalité du montant dû	9%	50 – 59 ans (21%)	-



2.3.3.2.9 Motifs de paiement ou de demande de pot-de-vin par secteur

Excepté pour la police et la gendarmerie, les deux principales raisons de demande ou de paiement de pots de vin sont :

- L'accélération d'une procédure : taux variant entre 64% pour les Caïdats et Pachaliks et 35% pour la douane
- Le bénéfice d'une prestation à laquelle le MRE a droit : taux variant entre 67% pour la santé dans le secteur public et 44% pour la douane ainsi que les Caïdats et Pachaliks.

Dans le cas de la police et la gendarmerie, le motif principal de demande ou de paiement de pots-de-vin est l'exonération du paiement d'amendes. Ce motif ressort à concurrence de 55% pour la première administration et de 77% pour la seconde.

Tableau 14 - Motifs de paiement des pots de vin par secteur concernant les MRE

Question : "Quels étaient les motifs pour lesquels vous avez effectué ou on vous a demandé d'effectuer des versements non officiels en argent ou sous forme de cadeaux ou de services en contrepartie à...? Est-ce pour... ?"

	Caïdat, Pachalik (50)	Wilayas, préfectures, province (30)	Santé dans le secteur public (67)	Collectivités territoriales (47)	Douane (48)	Police (113)	Gendarmerie (117)
Accélérer une procédure ou être traité en priorité	64%	63%	63%	60%	35%	13%	12%
Pouvoir bénéficier d'une prestation à laquelle vous avez droit	44%	60%	67%	57%	44%	18%	9%
Pouvoir bénéficier d'une prestation à laquelle vous n'avez pas droit	-	3%	4%	2%	2%	3%	-
Faire aboutir une démarche ou contourner des formalités administratives	-	-	1%		2%	4%	-
Recevoir une faveur particulière	2%	3%	1%	2%	-	-	1%
Éviter le paiement d'amendes ou de pénalités	-	-	1%	-	10%	55%	71%
Obtenir une décision ou un jugement favorable	-	-	1%	-	2%	-	1%
Remercier une personne	-	-	4%	2%	6%	6%	2%
Réduire ou éviter de payer la totalité du montant dû	-	-	-	-	4%	15%	14%
NSP	8%	3%	1%	2%	2%	4%	5%

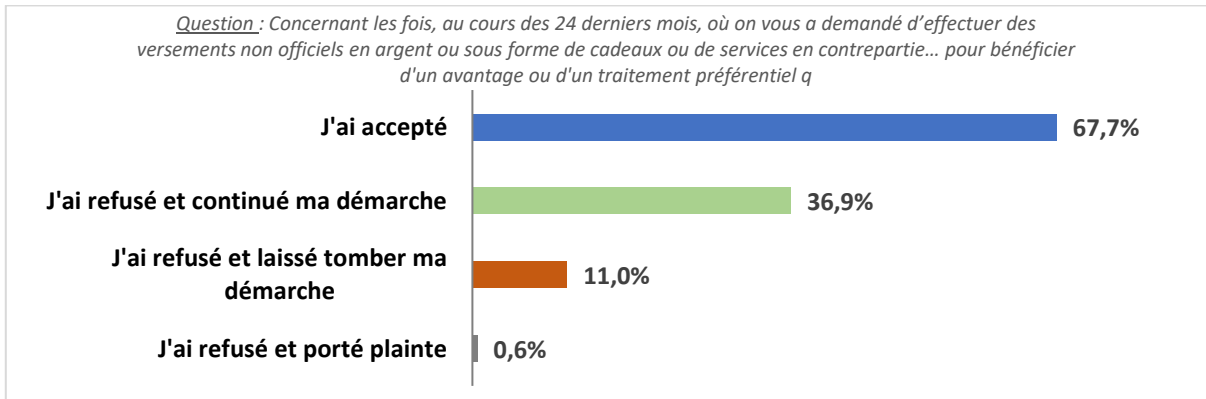
Base : Les répondants qui ont effectué ou à qui on a demandé d'effectuer un versement non officiel. Les bases sont indiquées entre parenthèses. Réponses assistées et multiples. Seuls les résultats calculés sur une base de 30 répondants au moins sont repris dans ce tableau

2.3.3.2.10 Réactions face aux demandes de paiement de pots-de-vin

Un peu moins de 7 MRE sur 10 sondés ayant fait l'objet d'une demande de versement d'un pot-de-vin ont le plus souvent consenti au paiement. Le reste se répartit entre ceux qui refusent et poursuivent leurs démarches avec près de 4 cas sur 10 et ceux qui refusent et qui laissent tomber les démarches ou le service sollicité (1/10).



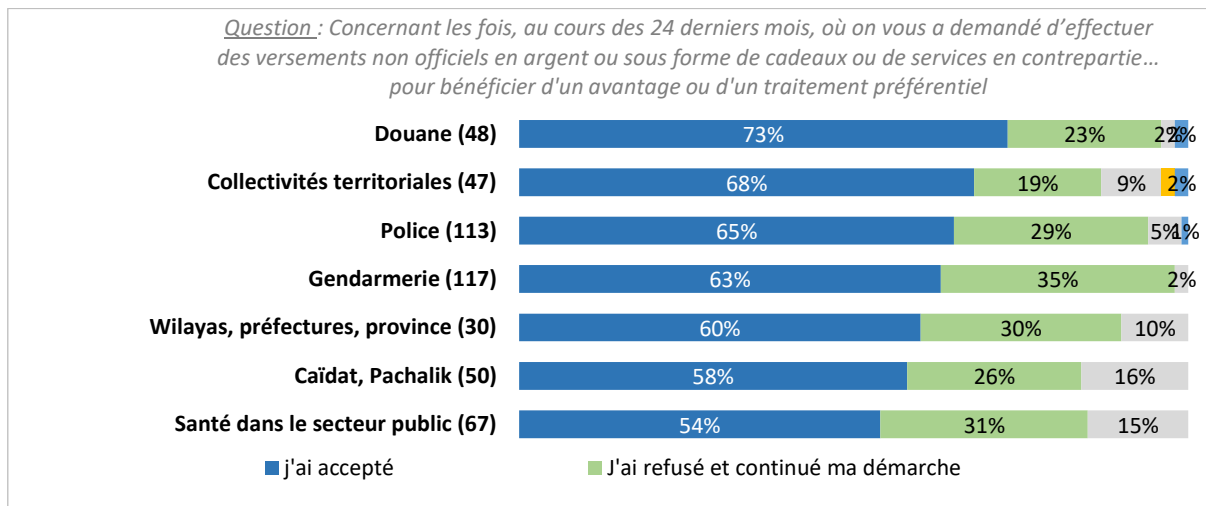
Figure 100 - Réactions des MRE face aux demandes de paiement de pots-de-vin



Base : Répondants ayant fait l'objet d'au moins une demande de versement d'un pot-de-vin tous secteurs confondus (328).
Plusieurs réponses possibles

Dans la grande majorité des secteurs où les MRE ont été confrontés à des demandes de pots-de-vin, l'acceptation et le versement de la contrepartie demandée a été la principale réaction des répondants (plus de 50% des cas), notamment au niveau de la douane (73%), des collectivités territoriales (68%), de la police (65%) et de la gendarmerie (63%).

Figure 101 - Réactions des MRE face aux demandes de paiement de pots-de-vin par secteur



Base : Les répondants à qui il a été demandé d'effectuer un versement d'un pot-de-vin dans chaque secteur. Seuls les résultats calculés sur une base de 30 réponses au moins sont repris dans ce graphique.

Le tableau ci-dessous, reprend les trois principales étapes d'une transaction pour un pot-de-vin à savoir : sollicitation d'un service auprès d'un secteur donné (Contact), demande de versement d'un pot-de-vin et versement effectif.

On notera que c'est avec les services des douanes que les MRE interrogés ont été le plus en contact (c'est le cas de 93% d'entre eux) et c'est au niveau de ces mêmes services que le taux de sollicitation d'un pot-de vin est le plus faible (5%), mais où le ratio de transformation des demandes de pots-de-vin en versements effectifs est le plus élevé (73%).



Tableau 15 – Acceptation du versement d'un pot de vin par les MRE selon les secteurs

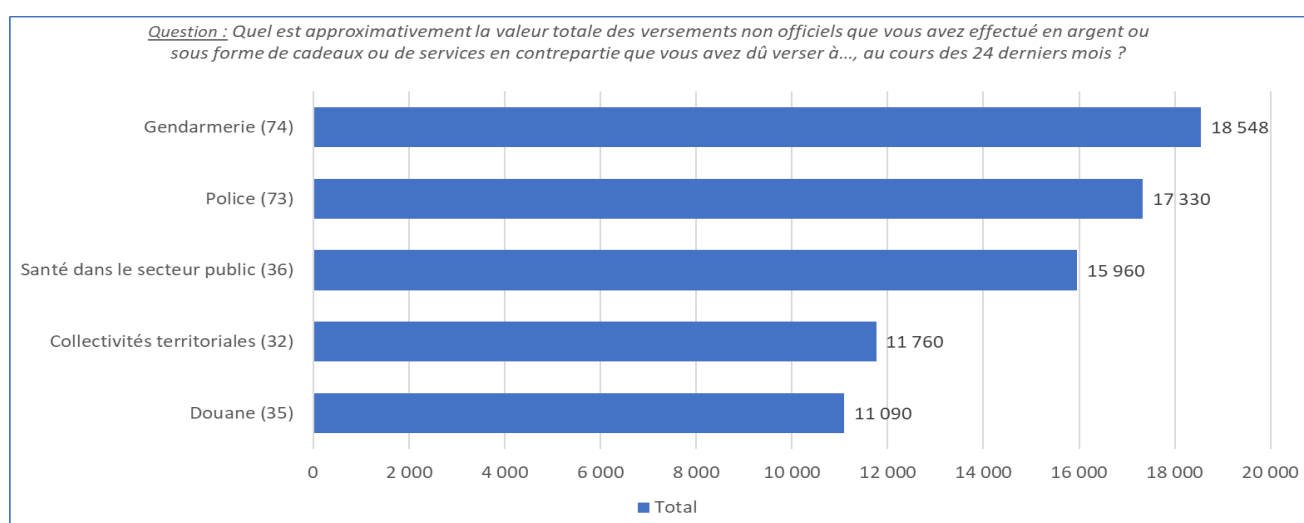
Secteurs*	Total Échantillon	Interaction avec le secteur		Confrontation à une demande de Pot-de-vin		Acceptation du versement du pot-de -vin	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Douane	1029	954	93%	48	5%	35	73%
Police	1029	913	89%	113	12%	73	65%
Gendarmerie	1029	539	52%	117	22%	74	63%
Santé dans le secteur public	1029	213	21%	67	31%	36	54%
Collectivités territoriales	1029	205	20%	47	23%	32	68%
Caïdat, Pachalik	1029	151	15%	50	33%	29	58%
Wilayas, préfectures, province	1029	114	11%	30	26%	18	60%
<i>* Uniquement les secteurs pour lesquels les bases de calcul sont suffisantes</i>							

2.3.3.2.11 Montants des pots-de-vin demandés ou payés

Tous secteurs confondus, le montant total des versements effectués par l'échantillon des personnes qui ont déclaré avoir accepté de payer le pot-de-vin demandé, **au cours des 24 derniers mois** est estimé à 301.538 Dirhams soit, une moyenne d'un peu moins de 1.500 Dirhams par personne (1492,76 MAD).

Par secteur, les montants des pots-de-vin les plus élevés versés durant les 24 derniers mois par les personnes qui ont été en contact avec le secteur considéré apparaissent au niveau de la gendarmerie (18.548 MAD) et la police (17.330 MAD).

Figure 102 - Montants globaux des versements au titre de pots- de -vin selon les principaux secteurs concernant les MRE (Période de référence 24 derniers mois)



Base : Les répondants qui ont effectué ou à qui on a demandé d'effectuer un versement non officiel et qui ont accepté de payer Réponses assistées et multiples. Seuls les secteurs dont l'effectif est d'au moins 30 u sont repris sur ce graphique.



Rapporté au nombre de demandes qui se sont traduites par des versements effectifs, ce montant s'élève à 302 Dirhams par versement pour l'ensemble de ceux qui ont accepté de payer le pot-de-vin demandé. Le détail par secteur est reproduit dans le tableau ci-dessous :

Tableau 16 - Versements unitaires des MRE par secteur

	Montant unitaire (Dh)
Global (Tous secteurs confondus)	302
Justice	2 633
Urbanisme,habitat et immobilier dans secteur privé	2 215
Urbanisme,habitat et immobilier dans secteur public	742
Santé dans le secteur privé	369
Caidat , Pachaliks	219
Douane	179
Transport	164 *
Collectivités territoriales	163
Santé dans le secteur public	141
Wilayas , préfectures et provinces	122 *
Gendarmerie	82
Administration fiscales	79
Police	76

Bas calcul = Nombre de demande par secteur

* Base faible

2.3.3.2.12 Schématisation du parcours des MRE

A l'issue du développement des différents points relatifs aux pots-de-vin, il est possible d'élaborer une synthèse sous forme de parcours des MRE interrogés et qui va de leur entrée en relation avec les secteurs étudiés jusqu'au dépôt éventuel d'une plainte, en passant par l'étape de sollicitation de versements de pots-de-vin et leurs versements effectifs.



Tableau 17 – Schématisation du parcours Contact-Demande-Plainte des MRE

PARCOURS DES MDM				
Contact → Demande → versement → plainte				
Relations avec le secteur	Global	Ont été en contact avec au moins un des secteurs (24 DM)	100%	
	Global	Nombre moyen de secteurs avec lesquels il y a eu contact durant les 24 DM	4,13	
	Global	Nombre moyen de contacts tous secteurs confondus	11,7	
	Secteurs	Douane	93%	2,9
		Police	89%	3,7
		Gendarmerie	52%	3,5
		Services Consulaires	42%	2,1
		Santé secteur public	21%	2,3
		Collectivités territoriales	20%	2,4
		Santé secteur privé	18%	2,6
		Caidat Pachalik	15%	2,6
		Wilayas Provinces et Préfectures	11%	2,5
		Administration fiscale	11%	1,7
		Urbanisme, habitat et immobilier dans le public	8%	2,4
		Urbanisme, habitat et immobilier dans le privé	7%	2,2
		Transport (Permis , cartes grise,...)	7%	3
		Services du MAEC pour MDM au Maroc	6%	1,3
		Justice	5%	2
		Enseignement dans secteur public	2%	*
		Services centraux du Ministère de l'intérieur	2%	*
Médias et presse		0%	*	
Emploi et formation professionnelle		0%	*	
Syndicats		0%	*	
Armée	0%	*		
Parlement	0%	*		
Gouvernement	0%	*		
Organismes religieux officiels	0%	*		
Sollicitation d'un pot-de-vin	Global	Ceux à qui il a été demandé de verser ou qui ont versé un pot-de-vin	32%	
	Global	Nombre moyen de pot-de-vin demandés ou payés	3,87	
	Secteurs	Douane	5%	1,7
		Police	12%	2,5
		Gendarmerie	22%	2,6
		Services Consulaires	1%	1*
		Santé dans le secteur public	31%	2,0
		Collectivités territoriales	23%	1,9
		Santé dans le secteur privé	11%	2*
		Caidat Pachalik	33%	1,9
		Wilayas Provinces et Préfectures	26%	2,0
		Administration fiscale	16%	1,3*
		Transport	17%	1,2*
		Justice	33%	2*
		Urbanisme, habitat et immobilier dans le public	26%	2,2*
Urbanisme, habitat et immobilier dans le privé		34%	1,5*	
Services du MAEC pour MDM au Maroc	2%	*		
Paiement du pot-de-vin	Global	Ont accepté de verser un pot-de-vin au moins 1 fois	67%	
	Global	Montant total payé en pot-de-vin au cours des 24 DM	302	
	Global	Montant moyen par payeur (Dh) :	1.500	
	Secteurs	Douane	73%	11.090
		Police	65%	17.330
		Gendarmerie	63%	18.548
		Services Consulaires	67%*	1.000
		Santé dans le secteur public	54%	15.960
		Collectivités territoriales	68%	11.760
		Santé dans le secteur privé	65%*	12.920
		Caidat Pachalik	58%	16.010
		Wilayas Provinces et Préfectures	60%	5.620
		Administration fiscale	35%*	1.100
		Transport	42%*	1.800
		Justice	71%*	86.900
Urbanisme, habitat et immobilier dans le public		50%*	19.300	
Urbanisme, habitat et immobilier dans le privé		67%*	75.300	
Plainte	Ont déclaré avoir porté plainte contre un acte de corruption	4%		

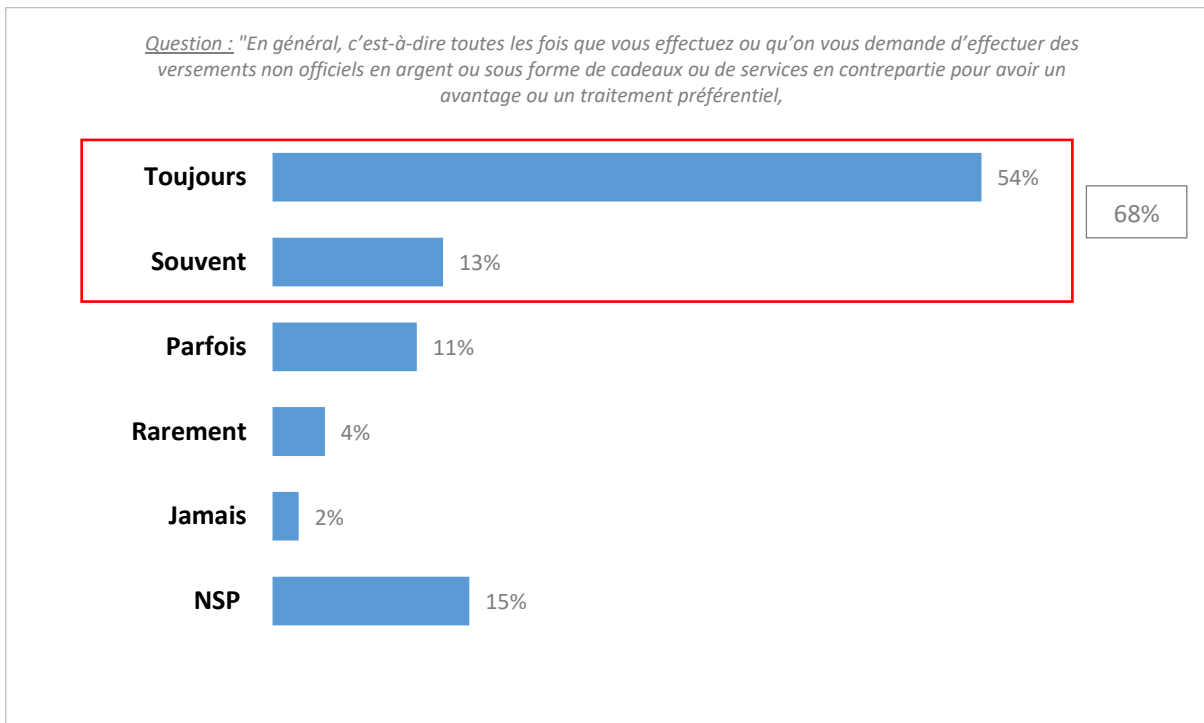


2.3.3.2.13 Fréquence de succès du versement des pots-de-vin

Un peu plus des deux tiers (68%) des MRE ayant payé un pot-de-vin disent qu'ils parviennent toujours (54%) ou souvent (13%) à atteindre l'objectif recherché (obtention d'un avantage, accélération d'une procédure, etc.).

On notera toutefois que 15% d'entre eux n'ont pas répondu à la question bien qu'ils aient déclaré avoir effectué au moins un versement non officiel ou à qui on a demandé d'en faire un.

Figure 103 - Fréquence de succès du versement des pots-de-vin par les MRE



Base : Les répondants qui ont effectué au moins un versement non officiel ou à qui on a demandé un pot-de-vin. (328). Réponses assistée et unique.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Toujours ou Souvent	68%	Ancienneté de 5 à 10 ans (88%)	-
Toujours	54%	Ancienneté de 5 à 10 ans (81%)	-

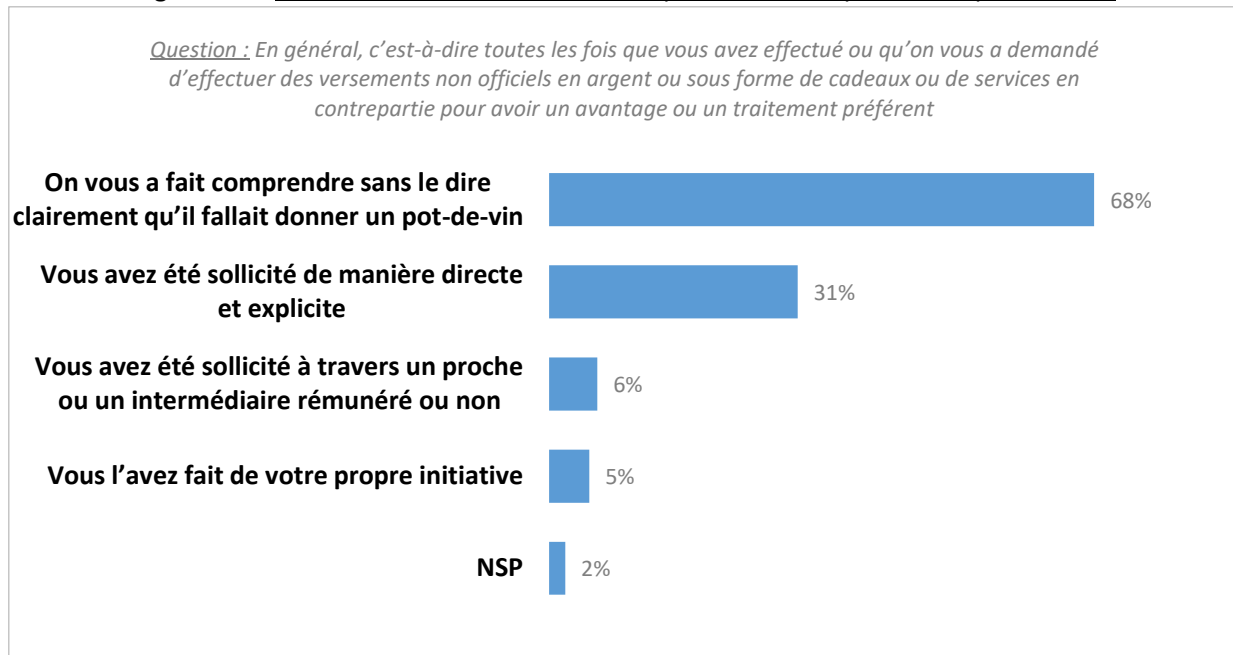
2.3.3.2.14 Modalités de demande ou de paiement d'un pot-de-vin

Les allusions à la nécessité de verser un pot-de-vin (68%) est la principale forme de sollicitation par laquelle les MRE sondés ayant effectué au moins un versement non officiel au cours des 24 derniers mois ont été approchés. Elle est suivie, et de loin, par une approche directe et explicite (31%).

Une très faible proportion des MRE (5%) a déclaré avoir été l'initiatrice du pot-de-vin en agissant de sa propre initiative sans qu'aucune demande ne lui soit faite et une proportion similaire (6%) a été sollicitée à travers un intermédiaire.



Figure 104 - Modalités de sollicitation ou de paiement d'un pot-de-vin par les MRE



Base : Les répondants qui ont effectué au moins un versement non officiel ou à qui on a demandé un pot-de- vin (328). Réponses spontanées et multiples

2.3.3.2.15 Exposition aux autres formes de corruption par secteur

Comme vu plus haut, l'exposition personnelle aux autres formes de corruption est peu ou très peu fréquente au sein de l'échantillon étudié. De ce fait, deux types de résultats seront présentés ci-après : des résultats portant sur toutes les autres formes de corruption confondues, hors pots-de-vin et des résultats qui font un focus sur les deux principales autres formes, à savoir l'abus d'autorité et le trafic d'influence.

Tableau 18 - Exposition des MRE aux autres formes de corruption par secteur

Question : "Dans quels secteurs parmi les suivants avez-vous été soumis, au cours des 24 derniers mois, à cette forme de

Base	180
Police	26%
Collectivités territoriales	15%
Gendarmerie	13%
Santé dans le secteur public	11%
Caïdat, Pachalik	8%
Douane	8%
Justice	6%
Administration fiscale	6%
Urbanisme, Habitat et immobilier dans le secteur public	4%
Wilayas, préfectures, province	4%
Santé dans le secteur privé	3%
Urbanisme, Habitat et immobilier dans le secteur privé	3%
Services consulaires	3%
Partis politiques	2%
Transport	2%
Services centraux du ministère de l'intérieur	1%
<i>Base : Répondants qui ont été confrontés à l'une des autres formes de corruption</i>	
<i>Réponses multiples possibles</i>	



Les secteurs où les formes de corruption toutes confondues, hors pots-de-vin (détournement ou dilapidation des biens, trafic d'influence, abus d'autorité, fraude fiscale ou électorale, concussion, extorsion ou sextorsion), sont les plus fréquentes, d'après les MRE sondés qui ont été confrontés à l'une de ces formes, sont la police (26% de citations), suivi d'assez loin, par les collectivités territoriales (15%), la gendarmerie (13%) et le secteur de la santé publique (11%).

En nous intéressant uniquement aux deux formes les plus fréquentes, à savoir l'abus d'autorité et le trafic d'influence, l'analyse de l'exposition à ces deux formes de corruption par secteur, montre que près de la moitié (48%) des cas d'abus d'autorité se rencontrent dans les organismes en charge de la sécurité à savoir la police (35%) et la gendarmerie (13%) et 15% des cas sont le fait des fonctionnaires des collectivités locales. Pour ce qui est du trafic d'influence, cette forme se rencontre essentiellement auprès des services à vocation sécuritaire ou qui disposent d'une autorité (51% des cas) et se répartissent à raison, de 28% pour la police, 10% pour la gendarmerie et 13% pour les Caïdats et Pachaliks.

Tableau 19 - Exposition des MRE aux principales autres formes de corruption par secteur

Question : "Dans quels secteurs parmi les suivants avez-vous été soumis, au cours des 24 derniers mois, à cette forme de corruption ? "

	Trafic d'influence (80)	Abus d'autorité (54)
Police	28%	35%
Caïdat, Pachalik	13%	2%
Santé dans le secteur public	10%	2%
Gendarmerie	10%	13%
Collectivités territoriales (communes & municipalités)	8%	15%
Urbanisme, Habitat et immobilier dans le secteur privé	6%	-
Urbanisme, Habitat et immobilier dans le secteur public	5%	5%
Justice	5%	7%
Douane	5%	7%
Wilayas, préfectures, province	4%	4%
Transport	3%	6%
Administration fiscale (impôts et taxes)	3%	4%
Partis politique	1%	-
Services consulaires	1%	-
Santé dans le secteur privé	-	2%

Seuls les résultats calculés sur une base de 30 répondants au moins sont repris dans ce tableau

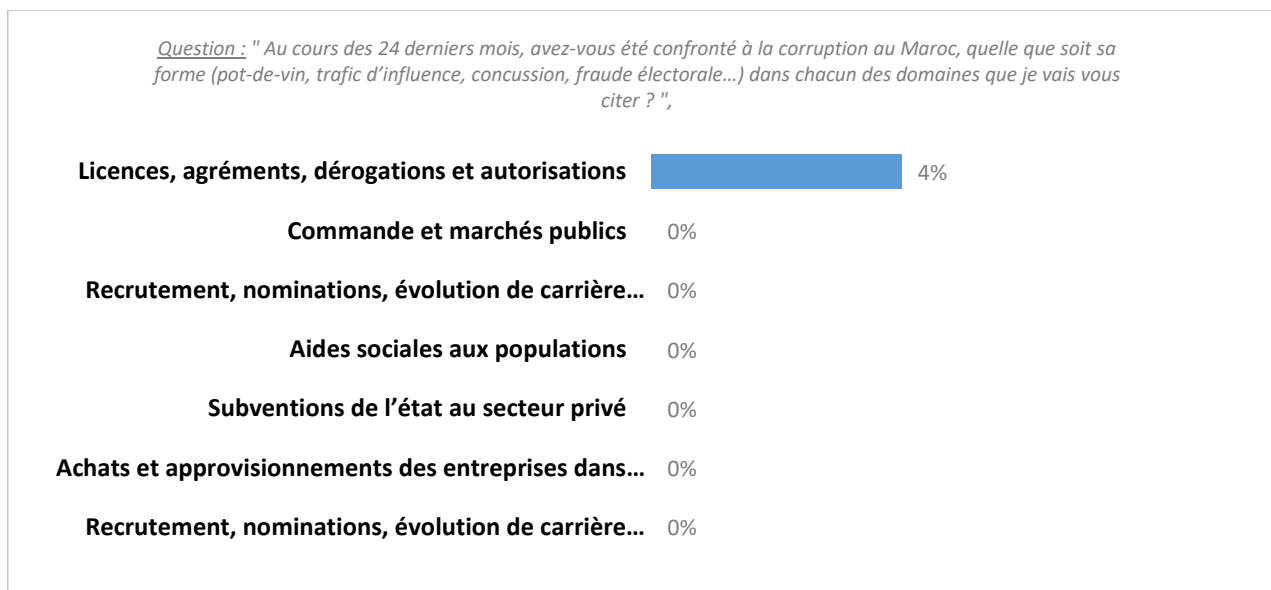
2.3.3.2.16 Les domaines d'exposition aux autres formes de la corruption

A la question de savoir si les MRE ont, oui ou non, rencontré au cours des 24 derniers mois, une des formes quelconques de corruption dans 8 domaines précis, seules les requêtes pour l'obtention de licences, autorisations ou agréments, avec un taux de citation de 4%, ressortent comme étant le domaine dans lequel ils ont rencontré une pratique corruptive.

Pour les autres domaines retenus dans le cadre de l'étude, aucun MRE n'a déclaré avoir été exposé à la corruption au cours des 24 derniers mois, ce qui est logique eu égard à la nature de ces domaines (absence de relations et moindre implication dans ces domaines).



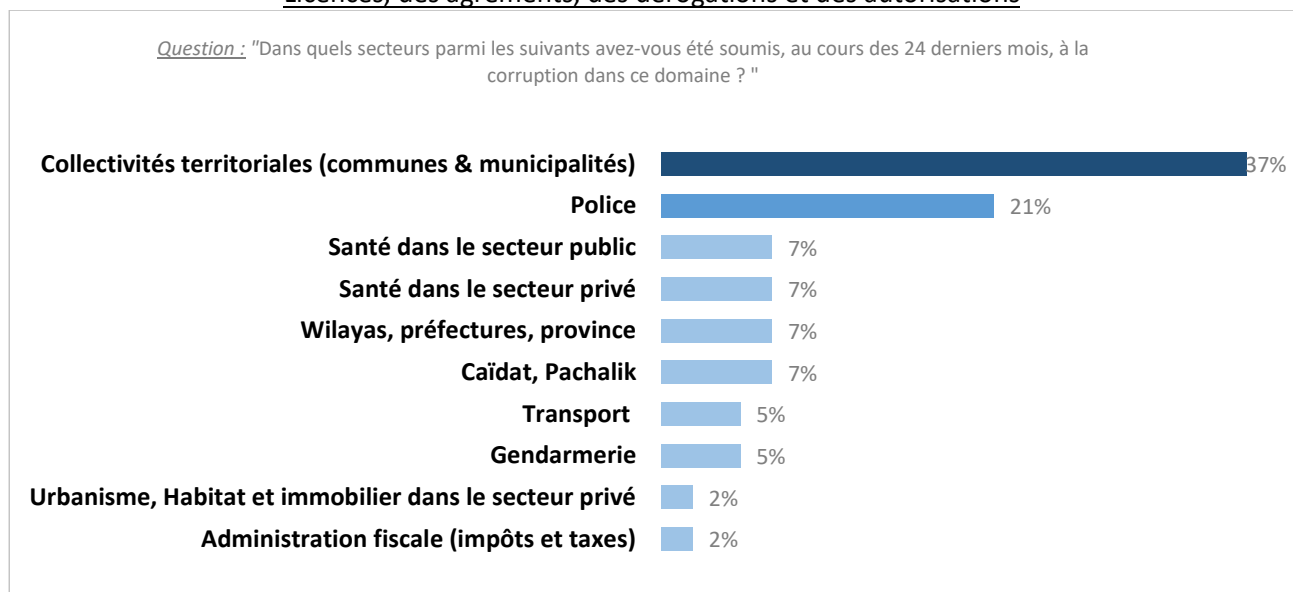
Figure 105 - Exposition des MRE à la corruption dans les différents domaines



Base : Échantillon total (1029). Réponses assistées et multiples Les pourcentages correspondent aux taux de réponses par l'affirmative.

Les 4% des MRE qui ont été exposés à la corruption pour l'obtention de licences, agréments, dérogations ou autorisations ont principalement rencontré ce phénomène lorsqu'ils se sont adressés aux collectivités territoriales (37%) et à la police (21%).

Figure 106 - Secteurs d'exposition des MRE à la corruption dans le cadre de la sollicitation des Licences, des agréments, des dérogations et des autorisations



Base : Les répondants qui ont été confrontés à la corruption pour l'obtention des licences, des agréments, des dérogations et des autorisations au cours des 24 derniers mois (43).



2.3.3.3 PLAINTES ET DENONCIATIONS DE LA CORRUPTION

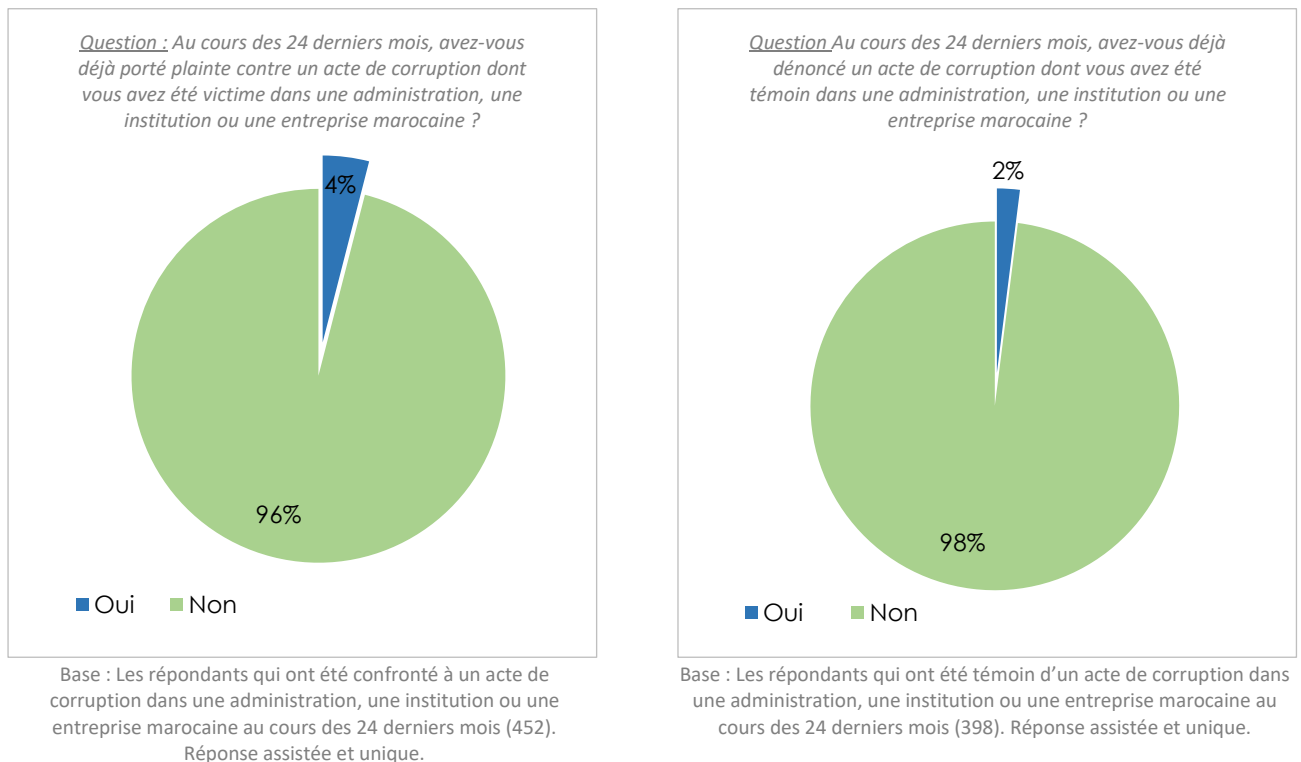
Comprendre les défis et les motivations entourant le processus des plaintes et des dénonciations est crucial pour renforcer les mécanismes de lutte contre la corruption et encourager une culture de transparence et de responsabilité.

Ce volet porte sur les plaintes et les dénonciations des actes de corruption par les MRE, ainsi que sur les raisons qui peuvent empêcher leur dépôt.

2.3.3.3.1 Plainte et dénonciation des actes de corruption

4% seulement des MRE sondés ont déclaré avoir déposé plainte contre un acte de corruption dont ils ont été victime dans une administration, une institution ou une entreprise marocaine au cours des 24 derniers mois et 2% seulement ont déjà dénoncé un acte de corruption dont ils ont été témoin dans une administration, une institution ou une entreprise marocaine durant la même période.

Figure 107 - Dépôts de plaintes et dénonciation des actes de corruption par les MRE



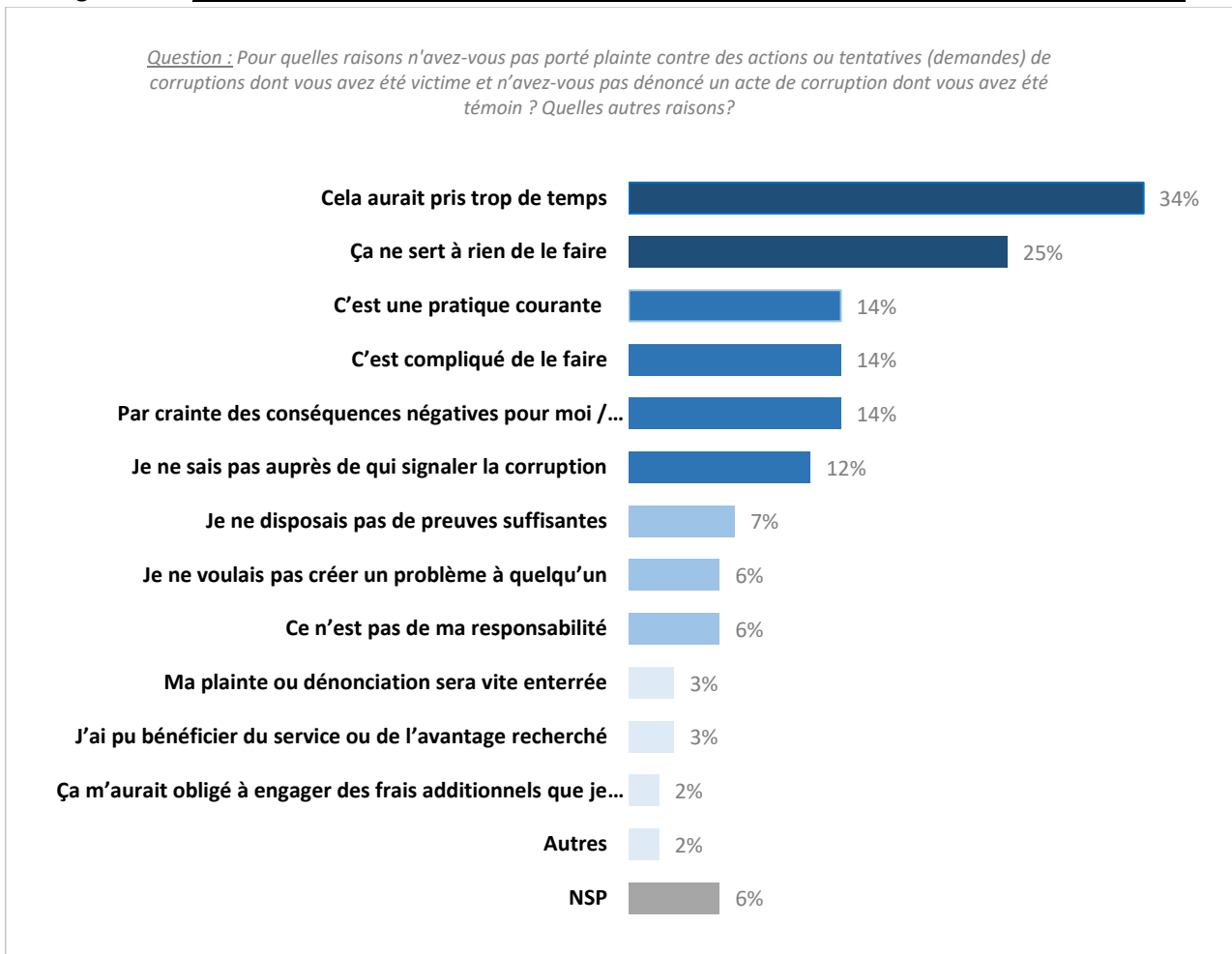
2.3.3.3.2 Raisons de non-dépôt de plainte et de non-dénonciation

Deux principaux freins sont mentionnés par les MRE sondés pour justifier le non-dépôt de plainte ou la non-dénonciation des actes de corruption auxquels ils ont été exposés eux-mêmes ou dont ils ont été témoins : le temps que cela aurait pris (34%) et l'inutilité perçue de l'acte de dépôt de plainte ou de dénonciation (25%).



Les autres freins invoqués sont la banalisation de la corruption (14%), la complexité de la démarche (14%), la crainte de répercussions négatives (14%) et la méconnaissance des instances responsables de la prise en charge des plaintes et des dénonciations (12%).

Figure 108 - Freins aux dépôts de plainte ou à la dénonciation des actes de corruption par les MRE



Base : Les répondants qui n'ont pas porté plainte contre un acte de corruption dont ils ont été victimes ou qui n'ont pas dénoncé un acte de corruption dont ils ont été témoins (448). Réponses spontanées et multiples.

L'absence de preuves suffisantes est le motif le plus cité par les MRE âgés de 50 à 59 ans (15%) pour le non-dépôt de plaintes ou la non-dénonciation d'un acte de corruption.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Je ne disposais pas de preuves suffisantes	7%	50- 59 ans (15%)	Faible niveau d'instruction (aucun)
J'ai pu bénéficier du service ou de l'avantage recherché	3%	-	Ancienneté de 2 à 5 ans (8%)



2.3.3.4 ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

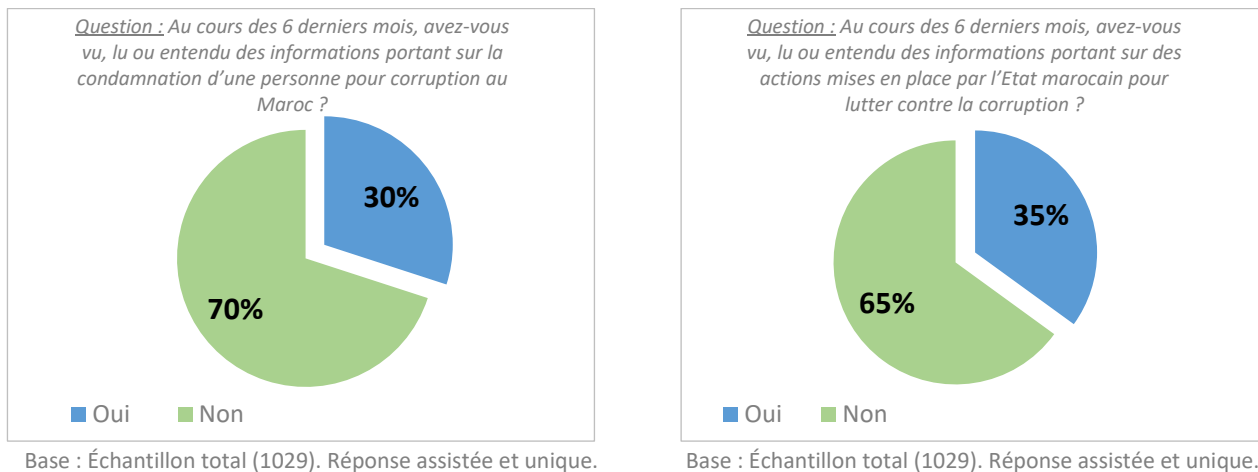
Ce volet traite de l'information disponible sur la corruption chez les MRE sondés, la perception qu'ils ont de l'efficacité des actions anti-corruption, ainsi que leur connaissance et l'évaluation qu'ils ont de la stratégie nationale de lutte contre la corruption.

Nous explorons également leur connaissance et perception des actions mises en place, la notoriété des institutions et les rôles attendus de l'INPPLC ainsi que les actions qu'ils préconisent pour renforcer la prévention et la lutte contre la corruption dans le pays.

2.3.3.4.1 Information sur la corruption au Maroc

Une minorité des MRE interrogés affirme avoir vu, lu ou entendu, au cours des six derniers mois, des informations portant sur la condamnation d'une personne pour corruption au Maroc (30%) ou être au courant des actions mises en place par l'État marocain pour lutter contre la corruption (35%).

Figure 109 - Information des MRE sur les actions de lutte contre la corruption



Les MRE sondés ayant un niveau d'instruction supérieur (36%) sont plus nombreux à avoir vu, lu ou entendu au cours des 6 derniers mois des informations portant sur la condamnation pour corruption au Maroc comparés à ceux qui ont un faible niveau d'instruction (19%).

De même, les MRE résidant en Amérique du Nord (55%) sont plus nombreux à avoir vu, lu ou entendu au cours des 6 derniers mois des informations portant sur les actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption.

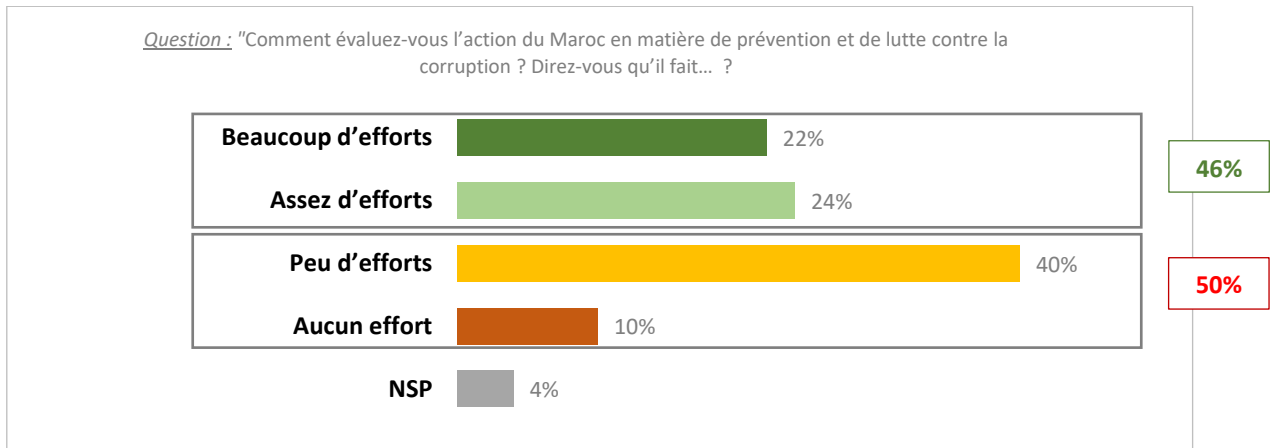
	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Information sur la condamnation pour corruption	30%	Niveau d'instruction élevé (36%)	Faible niveau d'instruction (19%)
Information sur les actions mises en place pour lutter contre la corruption	35%	Amérique du Nord (55%)	20-29 ans (28%)



2.3.3.4.2 Engagement du Maroc pour la prévention et la lutte contre la corruption

L'opinion des MRE composant l'échantillon est très partagée quant aux efforts déployés par le Maroc pour prévenir et lutter contre la corruption. En effet, 46% d'entre eux jugent que le Maroc fait beaucoup ou assez d'efforts pour juguler la corruption, alors que 50% ont une opinion contraire.

Figure 110 - Perception par les MRE des efforts du Maroc pour la prévention et la lutte contre la corruption



Base : Échantillon total (1029). Réponses assistées et uniques.

Le rapprochement de ces résultats avec ceux relatifs à la perception de l'évolution de la corruption au cours des deux dernières années, montre qu'il existe un lien significatif entre ces deux perceptions. En effet, parmi les 46% qui pensent que le Maroc fait beaucoup ou assez d'efforts, on trouve 56% de ceux qui considèrent que la corruption est sur une tendance baissière au cours des 2 dernières années, contre seulement 14% de ceux qui pensent que ce phénomène a augmenté au cours de la même période et 19% de ceux qui estiment que le niveau de la corruption est resté le même.

Une tendance identique se dégage lorsqu'on examine les pronostics concernant l'évolution future de la corruption émis par les 46 % des interviewés qui pensent que le Maroc déploie beaucoup ou assez d'efforts pour lutter contre la corruption. On trouve parmi ces derniers 7% de ceux qui pensent qu'elle va augmenter, 13% qui estiment qu'elle va rester au même niveau, 57 % qui considèrent qu'elle va diminuer et 23 % sont sans avis.

Les MRE ayant un faible niveau d'instruction (55%) et les 60 ans et plus (68%) sont plus nombreux à penser que le Maroc déploie suffisamment d'efforts pour prévenir et lutter contre la corruption, alors que les 20-29 ans (36%) et ceux qui ont immigré depuis 5 à 10 ans (42%) sont moins nombreux à avoir cette opinion.

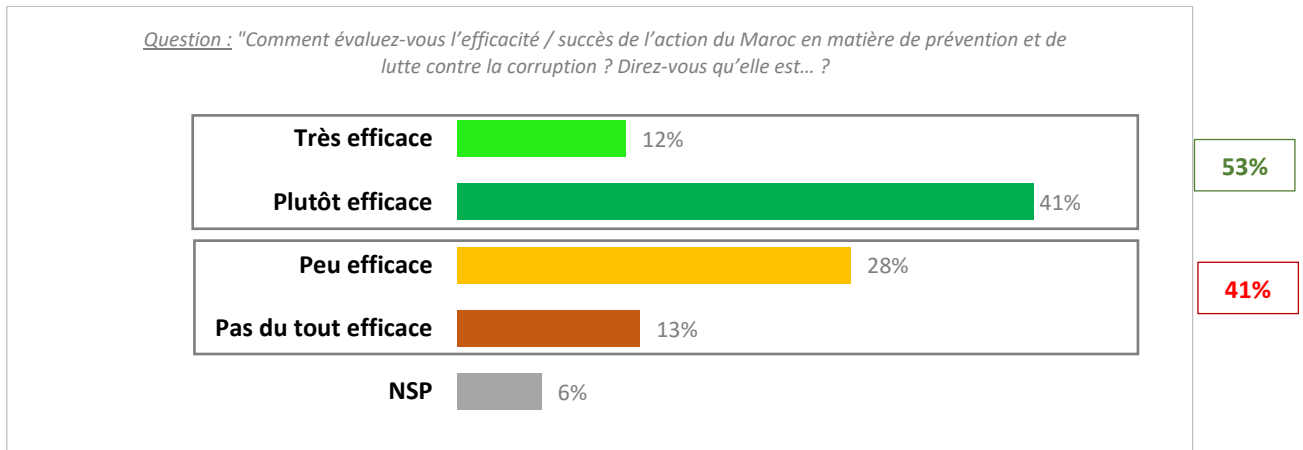
	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Beaucoup + assez d'effort	46%	Faible niveau d'instruction (55%) - 60 ans et plus (68%)	20-29 ans (36%) – Ancienneté de 5 à 10 ans (42%)
Beaucoup d'effort	22%	Faible niveau d'instruction (30%) - 60 ans et plus (40%)	Niveau d'instruction élevé (17%) – 20-29 ans (15%) – Ancienneté de 2 à 5 ans (10%)



2.3.3.4.3 Perception globale de l'efficacité des actions anti-corruption

L'efficacité des actions du Maroc en matière de prévention et de lutte contre la corruption est perçue de manière assez mitigée par les MRE sondés. En effet, une courte majorité (53%) estime que ces efforts sont très ou plutôt efficaces, alors que 41% pensent le contraire.

Figure 111 - Perception de l'efficacité des actions de prévention et de lutte contre la corruption par les MRE



Base : Échantillon total (1029). Réponses assistées et uniques.

Les MRE sondés ayant un faible niveau d'instruction (63%) et les 60 ans et plus (68%) sont plus nombreux à juger positivement l'efficacité des actions du Maroc en matière de prévention et de lutte contre la corruption, contrairement aux MRE qui ont un niveau d'instruction élevé (46%) et aux 20-29 ans (45%).

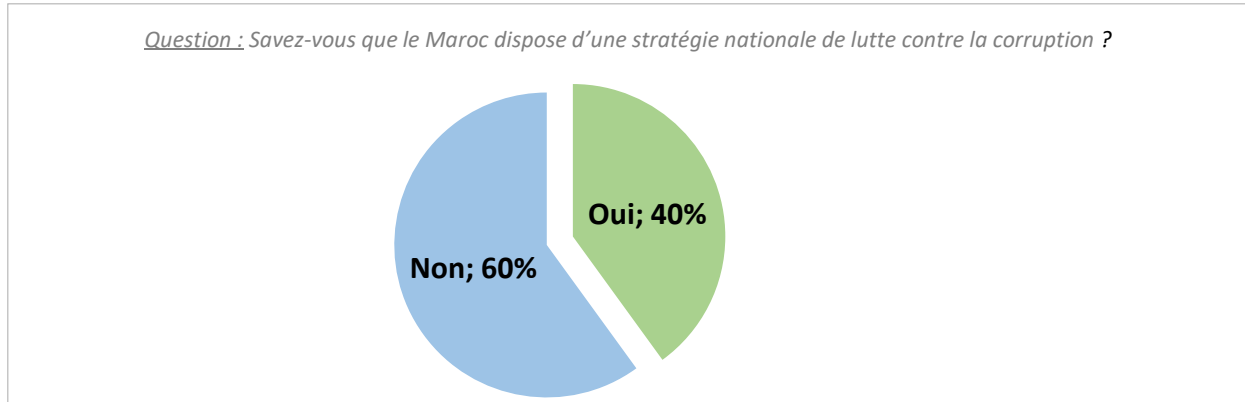
	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Très + Plutôt efficace	53%	Faible niveau d'instruction (63%) 60 ans et plus (68%)	Niveau d'instruction élevé (46%) 20-29 ans (45%)
Très efficace	12%	Niveau d'instruction moyen (17%)	Niveau d'instruction élevé (5%) 20-29 ans (7%)

2.3.3.4.4 Connaissance de la stratégie nationale de lutte contre la corruption

4 MRE sur 10 interrogés ont déclaré avoir déjà entendu parler de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption adoptée par le Maroc. Cette stratégie jouit d'une meilleure notoriété auprès des 40-49 ans (47%). En revanche, les inactifs (29%) et les 20-29 ans (30%) sont moins nombreux à être au courant de l'existence de cette stratégie.



Figure 112 - Connaissance de la stratégie nationale de lutte contre la corruption par les MRE



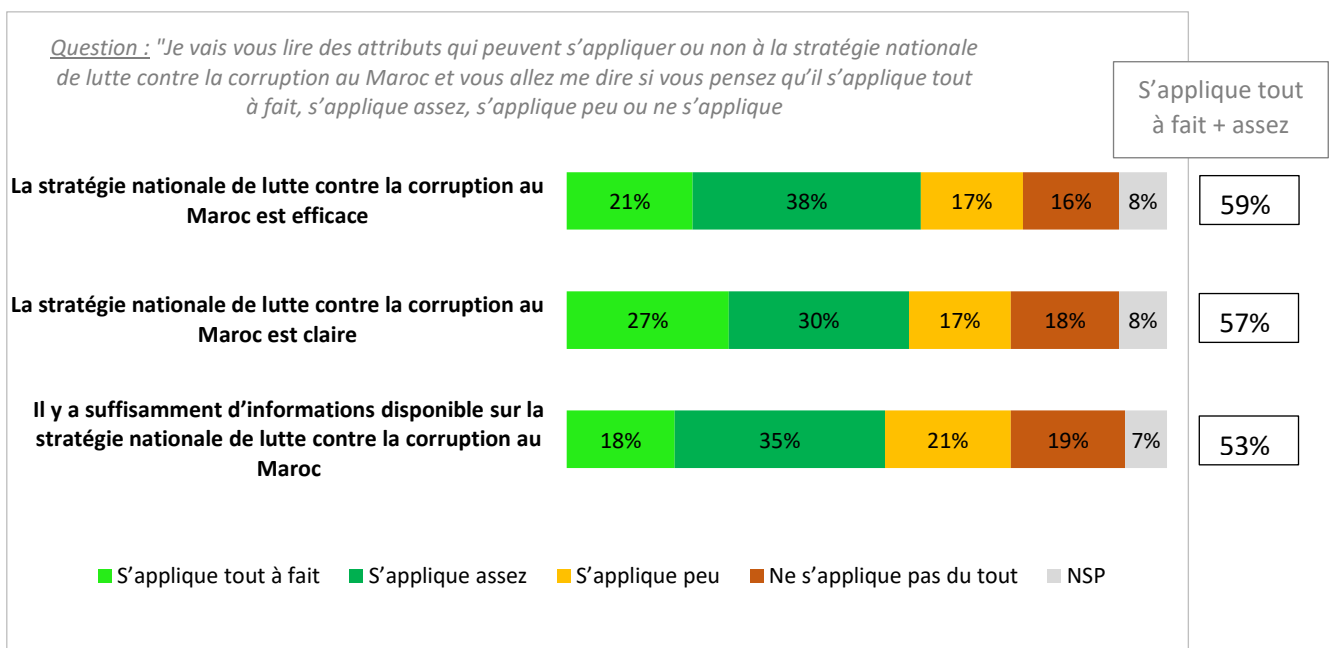
Base : Échantillon total (1029). Réponse assistée et unique.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Oui	40%	40-49 ans (47%)	Inactif (29%) – 20-29 ans (30%)

2.3.3.4.5 Évaluation de la stratégie nationale de lutte contre la corruption

Une majorité de MRE sondés qui déclare être au courant de l'existence de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption pense que celle-ci est claire (58%) et efficace (59%). En revanche, les opinions sont relativement plus partagées en ce qui concerne la disponibilité de l'information sur cette stratégie (53%).

Figure 113 - Évaluation perceptuelle de la stratégie nationale de lutte contre la corruption par les MRE



Base : Les répondants qui sont au courant de l'existence de la stratégie nationale de lutte contre la corruption (410). Réponses assistées

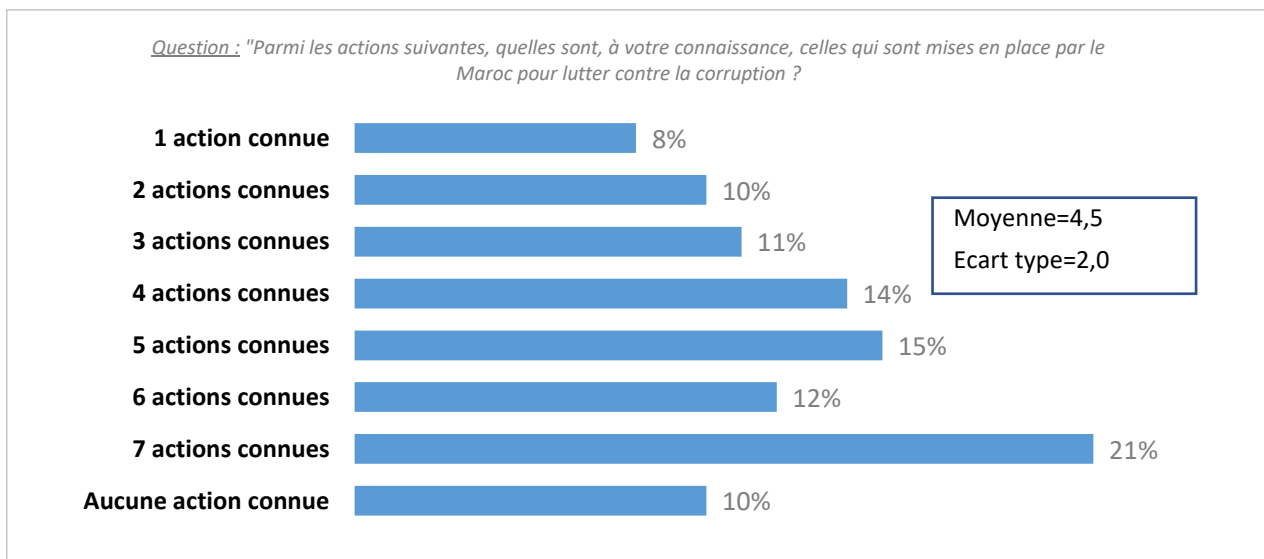


2.3.3.4.6 Information sur les actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption

Les actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption, sont dans l'ensemble, assez largement connues des MRE enquêtés.

Interrogés sur leur degré de connaissance de sept actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption, en l'occurrence : la simplification des procédures administratives, la digitalisation des procédures administratives, la mise à la disposition de moyens de dénonciation et de plaintes, l'amélioration de l'accès et l'obtention de l'information, la sensibilisation et promotion de l'intégrité auprès de la population, la répression, sanction et application rigoureuse des lois concernant les actes de corruption et le contrôle et la reddition des comptes, 43% des MRE déclarent connaître entre 1 et 4 actions et 48% déclarent en connaître 5 et plus, alors que, 10% d'entre eux avouent n'en connaître aucune. Le nombre moyen le plus élevé d'actions connues est à mettre à l'actif des 60 ans et plus (5 actions en moyenne). En revanche, les 20-29 ans connaissent en moyenne le moins d'actions (4,1).

Figure 114 – Connaissance par les MRE du nombre d'actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption

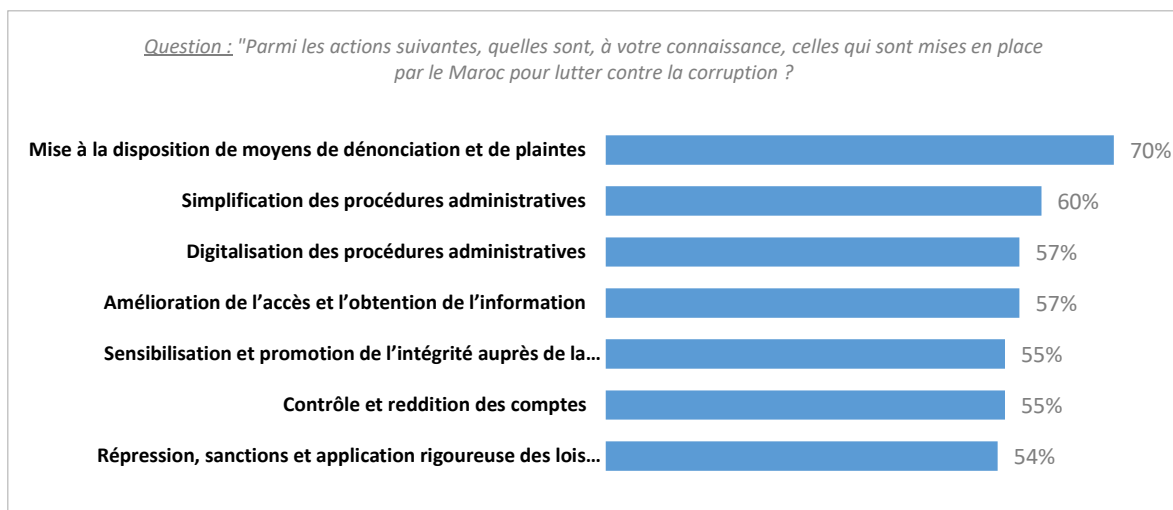


Base : Échantillon total (1029).

Dans le détail, les actions les plus connues des MRE interrogés sont : la mise à la disposition du public de moyens de dénonciation et de plainte (70%) et la simplification des procédures et des formalités administratives (60%).

Le reste des mesures, à savoir, la digitalisation des procédures administratives, l'amélioration de l'accès et l'obtention de l'information, la sensibilisation et la promotion de l'intégrité auprès de la population, le contrôle et la reddition des comptes et l'application rigoureuse des lois concernant les actes de corruption ont des taux de notoriété assez proches et se situent dans une fourchette allant de 54% à 57%.



Figure 115 - Information des MRE sur les actions mises en place par la Maroc pour lutter contre la corruption


Base : Échantillon total (1029). Réponses assistées et multiples.

Les MRE âgés de 60 ans et plus sont les plus informés sur la simplification (74%) et la digitalisation (72%) des procédures administratives. En revanche, le contrôle et la reddition des comptes (64%) et la répression, sanction et application rigoureuse des lois sur les actes de corruption (61%) sont plus connus des 40-49 ans.

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Mise à la disposition de moyens de dénonciation et de plaintes	70%	Ancienneté 2 à 5 ans (81%) Ancienneté 5 à 10 ans (78%)	Faible niveau d'instruction (61%)
Simplification des procédures administratives	60%	60 ans et plus (74%)	20-29 ans (52%)
Digitalisation des procédures administratives	57%	60 ans et plus (72%)	-
Contrôle et reddition des comptes	55%	40 – 49 ans (64%)	-
Répression, sanctions et application rigoureuse des lois concernant les actes de corruption	54%	40 -49 ans (61%)	Inactif (46%) - 30-39 ans (46%)

2.3.3.4.7 Notoriété des institutions et instances de prévention et de lutte contre la corruption

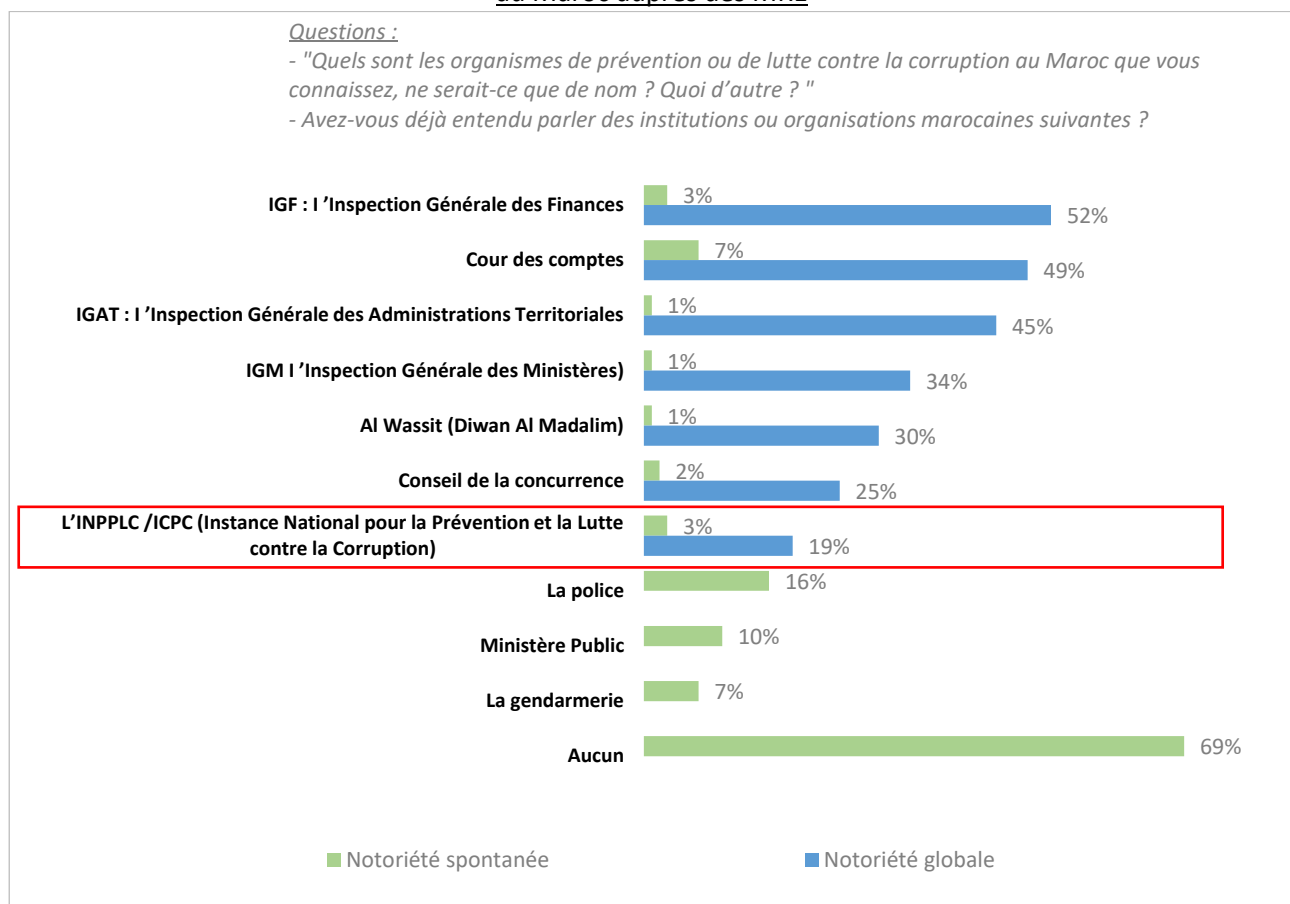
D'une manière générale, les organismes, institutions et instances intervenant dans la prévention et la lutte contre la corruption au Maroc jouissent d'une faible notoriété spontanée auprès des MRE sondés. En effet, 69% d'entre eux n'ont été en mesure d'en citer aucun.

Pour sa part, l'Instance Nationale pour la Prévention et la Lutte contre la Corruption (INPPLC) enregistre une notoriété spontanée de 3% précédée respectivement par la police (16%), le ministère public (10%), la gendarmerie (7%) et la Cour des Comptes (7%).

Pour ce qui est de sa notoriété globale, l'INPPLC enregistre un taux de 19%. Elle est précédée par l'Inspection Générale des Finances (52%), la Cour des Comptes (49%), l'Inspection Générale des Administrations Territoriales (45%), l'Inspection Générale des Ministères (34%), Le médiateur (30%) et le Conseil de la Concurrence (25%).



Figure 116 - Notoriété des organismes de prévention et de lutte contre la corruption au Maroc auprès des MRE



Échantillon total (1029).

La notoriété globale de l'INPPLC ne change pas de manière significative selon le profil des MRE. En revanche, celle de l'Inspection Générale des Finances est plus élevée auprès des MRE cadres, chefs d'entreprises ou exerçant des professions libérales (64%), tandis que celle de la Cour des Comptes est plus forte auprès des MRE résidant en Amérique du Nord (63%), auprès des hommes (56%), de ceux ayant un niveau d'instruction élevé (57%) et auprès de ceux qui résident à l'étranger depuis 2 à 5 ans (60%).

L'Inspection Générale des Administrations Territoriales jouit d'une notoriété plus élevée auprès des hommes (50%) et le Conseil de la concurrence est, quant à lui, relativement mieux connu des MRE ayant un niveau d'instruction élevé (34%).

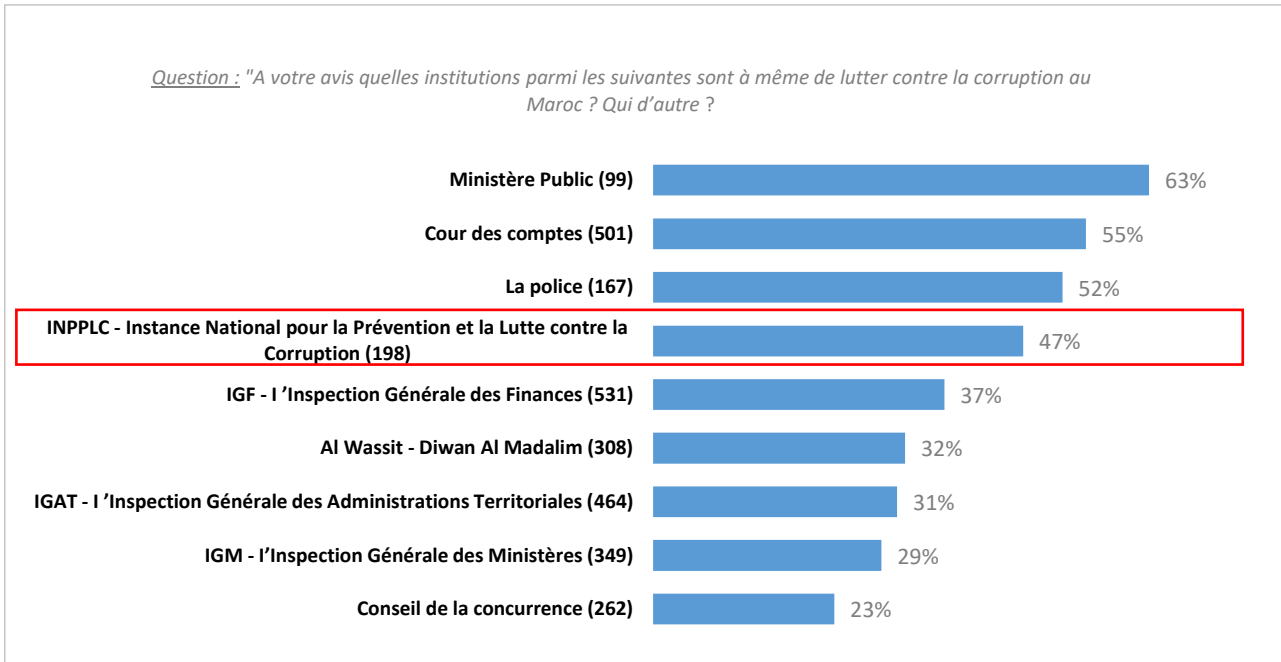
	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Inspection Générale des Finances	52%	Cadres, chefs d'E/ses et prof. libérales (64%)	Inactifs (43%)
Cour des comptes	49%	Amérique du Nord (63%) - Hommes (56%) – Niveau d'instruction élevé (57%) – Ancienneté de 2 à 5 ans (60%)	Femmes (34%) - Inactif (37%) – 20-29 ans (37%)
l'Inspection Générale des Administrations Territoriales	45%	Homme (50%)	Femme (34%) – Inactif (35%)
Al Wassit	30%	Afrique du Nord (48%) – 50-59 ans (42%) Ancienneté de 5 à 10 ans (41%)	-
Conseil de la concurrence	25%	Niveau d'instruction élevé (34%)	Femme (13%) - Niveau d'instruction moyen (19%) – Inactif (18%)



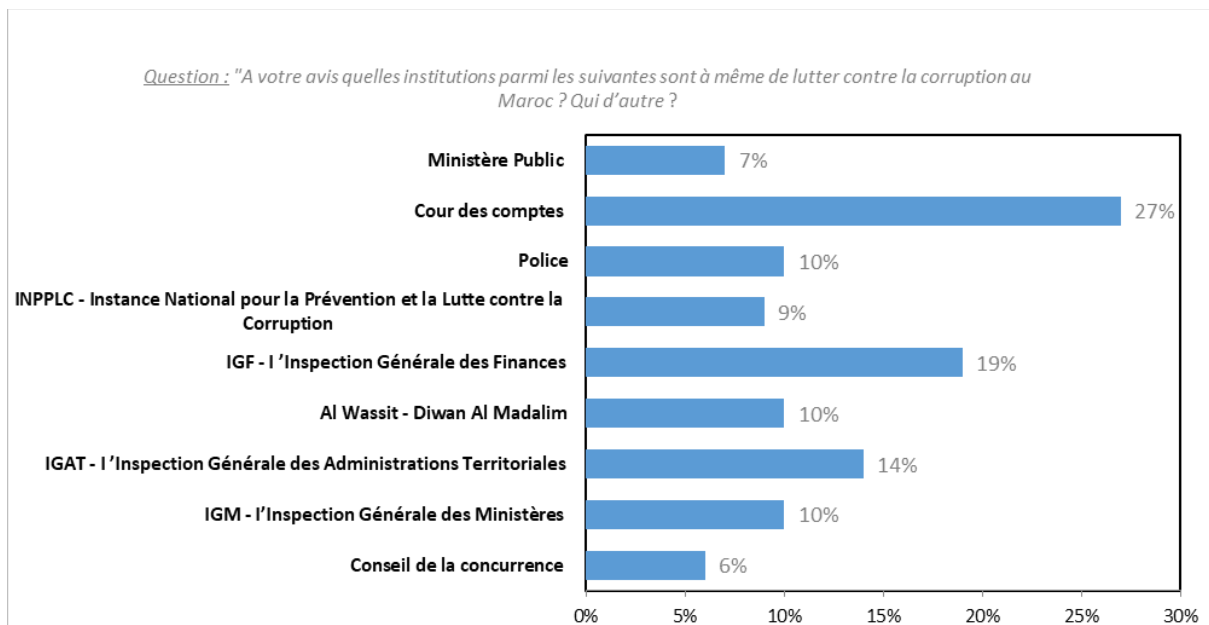
2.3.3.4.8 Institutions, organismes en mesure de lutter contre la corruption

Les entités les plus considérées comme étant à même de lutter contre la corruption au Maroc sont le Ministère Public (63%), la Cour des comptes (55%) et la police (52%). Près d'un MRE sur deux connaissant l'INPPLC (47%) considère que cette instance est à même de lutter contre la corruption au Maroc.

Figure 117 - Les institutions à même de lutter contre la corruption selon les MRE



Base : Les répondants connaissant l'organisme. Les bases sont indiquées entre parenthèses. Réponses assistées et multiples.



Base : Echantillon total

Lorsque les réponses sont rapportées à l'échantillon total indépendamment de la notoriété de chaque entité, les taux et l'ordre de citation changent sensiblement.

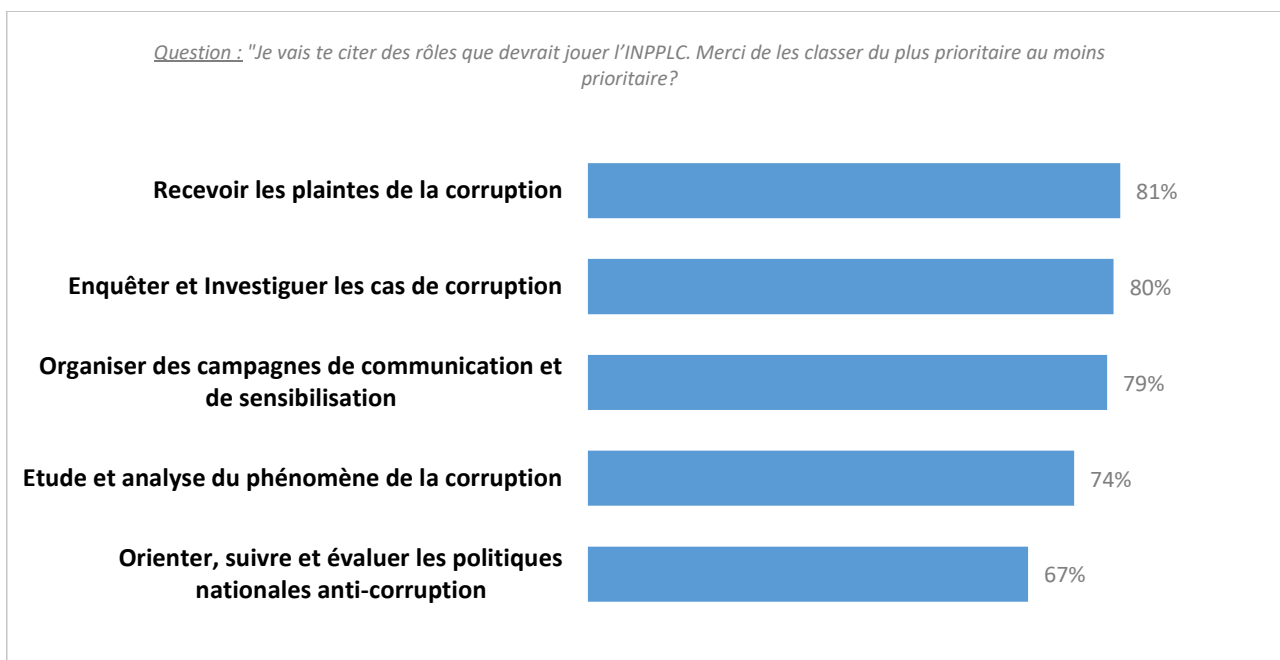


	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Cour des comptes	55%	-	Faible niveau d'instruction (36%)
Inspection Générale des Administrations Territoriales	31%	Femmes (42%)	-
Conseil de la concurrence	23%	Femmes (43%) - Inactifs (38%)	-
l'Inspection Générale des Finances	37%	-	Commerçant – artisan (25%)

2.3.3.4.9 Rôles et attributions attendus de l'INPPLC

Globalement, les MRE interrogés considèrent que toutes les missions de l'INPPLC sont importantes, néanmoins, la hiérarchisation de ces missions par les MRE met en avant trois rôles prioritaires, en l'occurrence, la réception des plaintes relatives à la corruption (81%), l'investigation sur les cas de corruption (80%) et l'organisation de campagnes de communication et de sensibilisation (79%).

Figure 118 - Hiérarchisation des missions de l'INPPLC par les MRE



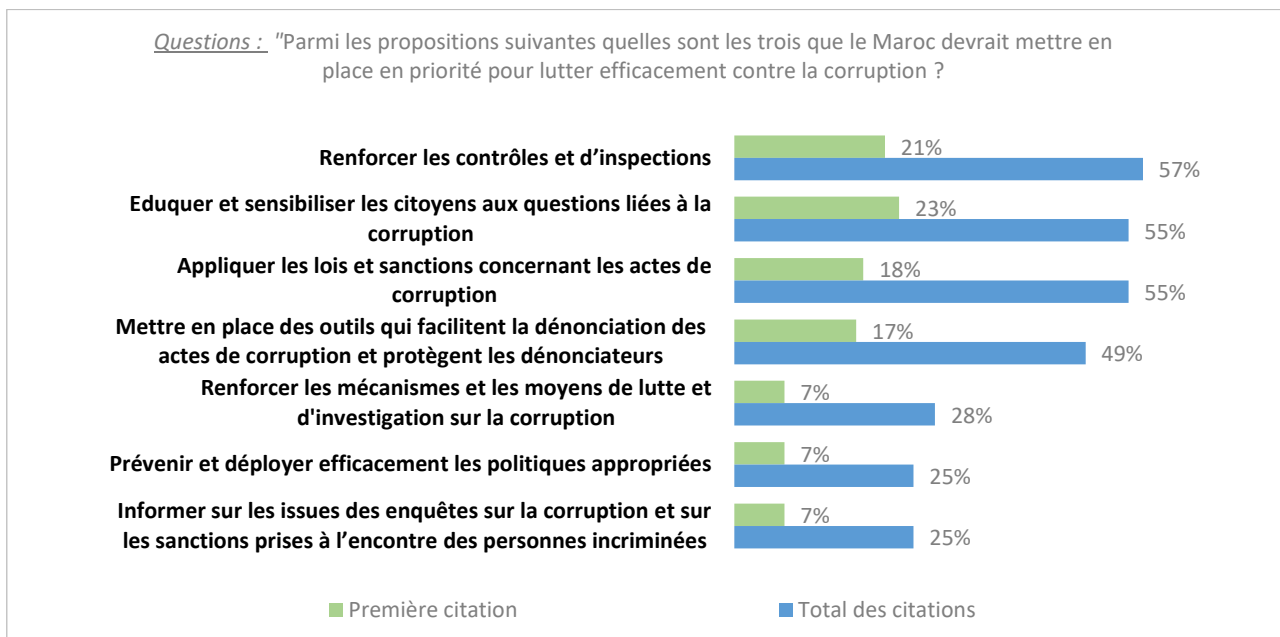
Base : les répondants connaissant l'INPPLC (198). Réponses assistées et multiples.

2.3.3.4.10 Actions préconisées pour prévenir et lutter efficacement contre la corruption

Pour les MRE sondés, les moyens les plus efficaces pour lutter contre la corruption au Maroc sont respectivement le renforcement des contrôles et des inspections (57%), l'éducation et la sensibilisation des citoyens aux questions liées à la corruption (55%), l'application des lois et sanctions concernant les actes corruptifs (55%) et la mise en place d'outils qui facilitent la dénonciation des actes de corruption et la protection des dénonciateurs (49%).



Figure 119 - Priorisation des actions de lutte contre la corruption par les MRE



Base : Échantillon total (1029). Réponses assistées et multiples.

Les MRE sondés résidant dans les pays arabes (43%), ainsi que les cadres, les chefs d'entreprises et les professions libérales (35%) sont plus nombreux à citer parmi les actions prioritaires de lutte contre la corruption, l'information sur les issues des enquêtes sur la corruption et sur les sanctions prises à l'encontre des personnes incriminées. En revanche, les MRE résidant à l'étranger depuis 2 à 5 ans sont relativement plus nombreux à proposer, parmi les actions prioritaires de lutte contre la corruption, le renforcement des contrôles et des inspections (67%).

	Global	% les plus élevés	% les moins élevés
Renforcer les contrôles et d'inspections	57%	Ancienneté de 2 à 5 ans (67%)	Commerçant – artisan (47%)
Informar sur les issues des enquêtes sur la corruption et sur les sanctions prises à l'encontre des personnes incriminées	25%	Pays arabes (43%) – Cadres, chefs d'E/ses et prof. libérales (35%)	-
Eduquer et sensibiliser les citoyens aux questions liées à la corruption	55%	-	Pays arabes (30%) – 20-29 ans (46%) – Ancienneté de 2 à 5 ans (44%)
Renforcer les mécanismes et les moyens de lutte et d'investigation sur la corruption	28%	-	Cadres, chefs d'E/ses & prof. libérales (16%) – 50-59 ans (18%)

2.3.3.5 CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE CORRUPTION DU POINT DE VUE DES MRE

Cette analyse est Inspirée des matrices utilisées pour diagnostiquer les risques de corruption soit au niveau de l'entreprise globalement ou d'un département en particulier (achats, recrutement...), d'une activité (délivrance d'autorisations, octroi de crédits...) ou d'un secteur précis (santé, transport routier...).

Son objectif est de révéler les principaux foyers de corruption existants selon deux dimensions :

- La probabilité d'exposition à la corruption et plus précisément aux pots-de-vin
- L'impact en termes de pertes subies par les demandeurs du service à la suite de la survenance de l'événement (versement d'un pot-de-vin).

Dans notre cas, la première dimension (Axe horizontal) est la probabilité d'être confronté à une demande de pot-de-vin à chaque sollicitation d'un service ou d'une prestation auprès du secteur. Elle est estimée par un

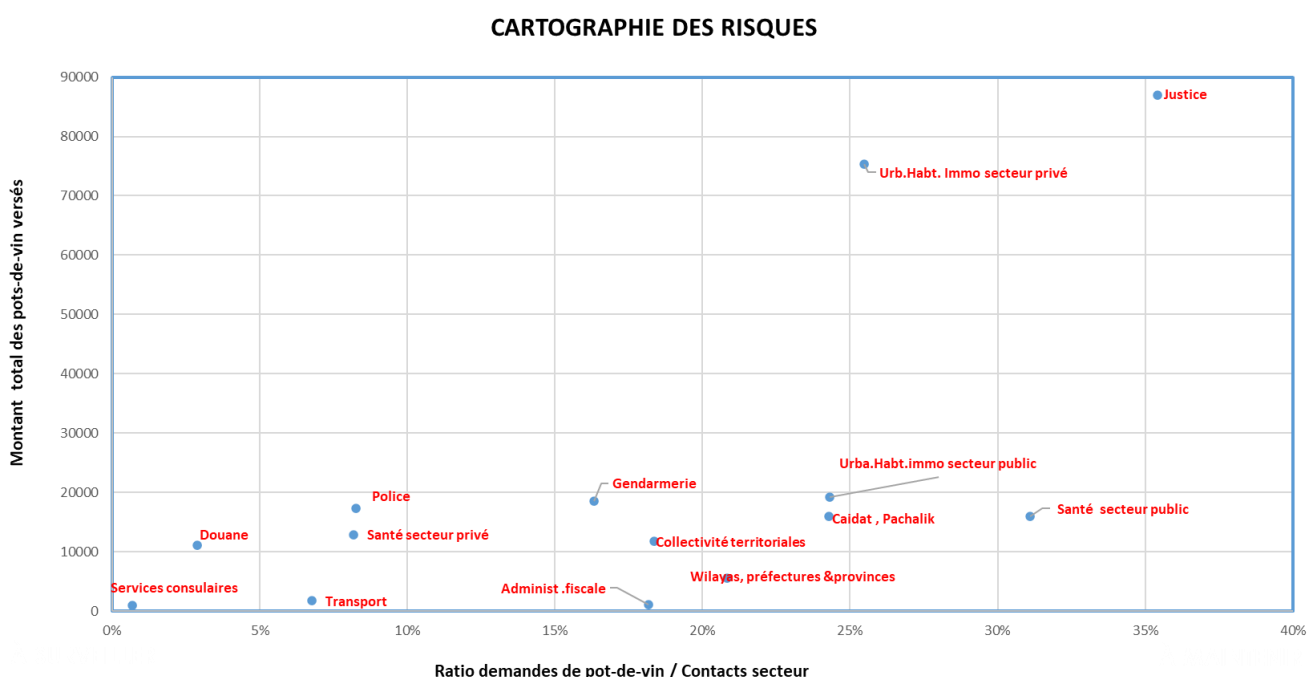


ratio qui met en rapport le nombre de demandes d'un pot-de-vin et le nombre d'interactions avec le secteur. Autrement dit, c'est la réponse à la question : "Sur l'ensemble des contacts avec chaque secteur, combien se sont traduits par une demande de versement d'un pot-de-vin ?". Plus ce ratio est élevé, plus il y a de chances d'être victime d'un pot-de-vin.

La seconde dimension (Axe vertical) est quant à elle estimée monétairement. Deux indices pouvaient être utilisés à cette fin : le montant total des versements faits au cours des 24 derniers mois tels que recueillis dans le questionnaire, ou le montant unitaire versé par le demandeur du service à chaque sollicitation²⁶. Dans les deux cas, la cartographie obtenue ne change pas.

Le premier constat qui peut être fait concerne la position excentrée de deux secteurs pour lesquels la fréquence de demande de pots-de-vin et les montants versés sont élevés comparativement au reste et qui de ce fait, constituent les deux principaux foyers où les risques de corruption sont les plus élevés.

Figure 120 – Cartographie des risques de corruption selon les secteurs concernant les MRE



Le premier est le secteur de la justice et le second celui des opérateurs privés du secteur de l'urbanisme, habitat et immobilier bien que légèrement en retrait par rapport au premier.

A l'autre extrémité de la carte (en bas à gauche) on retrouve la douane et les services consulaires qui se caractérisent à la fois par un faible taux de demande de versements de pots-de-vin (moins de 5%) et par la faiblesse des montants versés lorsque des versements sont sollicités.

La position du secteur de la santé publique indique que c'est un foyer de corruption non par l'importance des montants perçus mais par la récurrence des pots-de-vin demandés.

On notera également le tassement de la grande majorité des secteurs sur l'axe horizontal ce qui exprime la faiblesse des montants en jeu (inférieur à la moyenne tous secteurs confondus).

²⁶ Pour des raisons liées à une meilleure lisibilité de la carte, c'est le montant total qui a été retenu pour l'axe vertical



2.3.3.6 INDICATEURS DE CORRUPTION

Les indicateurs peuvent servir d'objectifs lors de l'élaboration de la stratégie de lutte contre la corruption et par la suite, d'outils de suivi des changements qui vont s'opérer dans le temps. Notons que ces indicateurs ne peuvent pas être utilisés à des fins de comparaisons internationales dans la mesure où la période de référence de certains indicateurs est de 24 derniers mois au lieu des 12 habituellement utilisés. Par ailleurs, il n'existe pas, à notre connaissance, d'enquêtes sur le thème réalisées auprès des non-résidents d'un pays.

2.3.3.6.1 Indicateurs simples

Dans les tableaux qui suivent sont repris les principaux chiffres qui ressortent de l'enquête sous forme d'indicateurs Ils sont regroupés en trois catégories : les indicateurs de connaissance, de perception et de vécu.

Tableau 20- Les Indicateurs simples de corruption concernant les MRE

INDICATEURS DE CONNAISSANCE	DEFINITION	VALEUR DE L'INDICATEUR	
Connaissance des différentes formes de corruption	% des répondants qui déclarent avoir déjà entendu parler de chacune des différentes formes de corruption		
Pot-de vin		99%	
Trafic d'influence		82%	
La fraude électorale		80%	
Détournement ou dilapidation de biens		69%	
La fraude fiscale		67%	
Abus d'autorité		62%	
Prise illégale d'intérêts		61%	
Extortion		60%	
Sextortion		56%	
Concussion	50%		
Rémance des actions répressives contre les actes de corruption	% des répondants ayant vu, lu ou entendu des informations sur la condamnation d'une personne corrompue dans les 6 derniers mois	30%	
Rémance des actions de lutte contre la corruption	% des répondants ayant vu, lu ou entendu des actions que l'Etat a mis en place pour lutter contre la corruption dans les 6 derniers mois	35%	
Connaissance de l'existence de la SNLC	% des répondants qui sont au courant de l'existence de la SNLC	40%	
Connaissance des organismes de prévention et de lutte contre la corruption au Maroc	% des répondants qui déclarent connaître chacun des différents organismes en charge de la lutte contre la corruption dont l'INPPLC.	Notoriété spontanée	Notoriété globale
IGF: l'Inspection Générale des Finances		3%	52%
La Cour des comptes		7%	49%
L'IGAT: l'Inspection Générale des Administrations Territoriales		1%	45%
L'IGM: l'Inspection Générale des Ministères		1%	34%
Al Wassit (Diwan Al Madalim)		1%	30%
Le Conseil de la concurrence		2%	25%
L'INPPLC /ICPC		3%	19%
La police		16%	
le Ministère public		10%	
La gendarmerie		7%	



INDICATEURS DE PERCEPTION	DEFINITION	VALEUR DE L'INDICATEUR		
Place de la corruption parmi les préoccupations du moment	% des personnes qui placent la corruption aux trois premiers rangs de leurs préoccupations		33%	
Perception de l'évolution de la corruption au Maroc au cours des 2 dernières années	% de ceux qui pensent que la corruption a beaucoup ou a un peu augmenté		44%	
Pronostic de l'évolution probable de la corruption au cours des 2 prochaines années	% de ceux qui pensent que la corruption va beaucoup ou un peu augmenter,		46%	
Perception de l'ampleur globale de la corruption au Maroc	% des répondants qui ont donné la note 9 ou 10 sur une échelle à 10 niveaux + Score moyen sur 10		21%	
Perception de l'ampleur de la corruption dans différents secteurs	% des répondants qui ont donné la note 9 ou 10 sur une échelle à 10 niveaux + score moyen sur 10			
Santé				
Partis politiques				
Gouvernement				
Parlement				
Syndicats				
Enseignement				
Administrations territoriales				
Urbanisme, Habitat et immobilier				
Collectivités territoriales				
Médias et presse				
Gendarmerie				
Administration fiscale				
Police				
Justice				
Transport				
Douane				
ONG, société civile...				
Emploi et formation professionnelle				
Services consulaires				
Administration et services rendus par le MAEC aux MRE au Maroc				
Forces auxiliaires				
Organismes religieux officiels				
Armée				
Perception de l'ampleur de la corruption dans différents domaines	% des répondants qui ont donné la note 9 ou 10 sur une échelle à 10 niveaux			
Licences, agréments, dérogations et autorisations				
Recrutement, nominations, évolution de carrière dans le secteur public				
Aides sociales aux populations				
Commande et marchés publics				
Recrutement, nominations, évolution de carrière dans le secteur privé				
Subventions de l'état au secteur privé				
Achats et approvisionnements des entreprises dans le secteur privé				
Perception de l'implication du Maroc dans la prévention et la lutte contre la corruption	% de réponses "Beaucoup d'efforts + Assez d'efforts"		46%	
Perception de l'efficacité des efforts déployés par le Maroc pour lutter contre la corruption	% de réponses "Très + plutôt efficace"		53%	



INDICATEURS DE VECU	DEFINITION	VALEUR DE L'INDICATEUR
Confrontation personnelle à l'une quelconque des différentes formes de corruption	% des répondants qui connaissent au moins une des formes de corruption et qui déclarent avoir été confronté personnellement à une forme quelconque au cours des 24 derniers mois	38%
Confrontation à chacune des différentes formes de corruption	% des répondants qui connaissent chacune des formes de corruption et qui déclarent avoir été confronté personnellement à cette forme au cours des 24 derniers mois	Pot-de vin 32%
Trafic d'influence		10%
Abus d'autorité		8%
Concussion		5%
Prise illégale d'intérêts		4%
Détournement ou dilapidation de biens		2%
La fraude fiscale		2%
La fraude électorale		2%
Extortion		2%
Sextortion		2%
Confrontation du ménage à l'une quelconque des différentes formes de corruption		% des répondants qui déclarent qu'eux-même ou quelqu'un de leur foyer a été confronté à une forme quelconque de corruption
Confrontation du ménage à chacune des différentes formes de corruption	% des répondants qui connaissent chacune des formes de corruption et qui déclarent qu'eux-même ou quelqu'un de leur foyer a été confronté à cette forme au cours des 24 derniers mois	Pot-de vin 35%
Trafic d'influence		12%
Abus d'autorité		12%
Concussion		7%
Prise illégale d'intérêts		6%
Détournement ou dilapidation de biens		6%
La fraude fiscale		4%
La fraude électorale		5%
Extortion		3%
Sextortion		2%
Prévalence des pots-de-vin tous secteurs confondus		Proportion de personnes ayant eu au moins un contact avec un des secteurs considérés au cours des 24 derniers mois et qui ont payé un pot-de-vin ou à qui il a été demandé d'en payer un.
Prévalence des pots-de-vin dans le secteur public	Proportion de personnes ayant eu au moins un contact avec un des secteurs publics au cours des 24 derniers mois et qui ont payé un pot-de-vin ou à qui il a été demandé d'en payer un.	36%
Prévalence des pots-de-vin dans différents secteurs	Proportion de personnes ayant eu au moins un contact avec le secteur et qui ont payé un pot-de-vin , ou à qui il a été demandé d'en payer un au cours des de la période de référence	Urbanisme, habitat et immobilier dans le privé 34%
Caïdat, Pachalik		33%
Justice		33%
Santé dans le secteur public		31%
Urbanisme, habitat et immobilier dans le public		26%
Wilayas, préfectures, province		26%
Collectivités territoriales		23%
Gendarmerie		22%
Transport		17%
Administration fiscale		16%
Police		12%
Santé dans le secteur privé		11%
Douane		5%
Services du MAEC pour les MRE au Maroc		2%
Services consulaires		1%



INDICATEURS DE VECU	DEFINITION	VALEUR DE L'INDICATEUR
Incidence globale de la corruption	Nombre total de demandes ou de paiement d'un Pdv rapporté au total des contacts avec l'un des secteurs étudiés	11%
Incidence de la corruption par secteur	Nombre total de demandes ou de paiements d'un Pdv dans le secteur rapporté au nombre de total des contacts avec le secteur	
Police		11%
Douane		8%
Gendarmerie		3%
Services consulaires		16%
Santé dans le secteur privé		1%
Collectivités territoriales (communes & municipalités)		8%
Santé dans le secteur public		18%
Caïdat, Pachalik		31%
Wilayas, préfectures, province		24%
Transport		21%
Administration fiscale (impôts et taxes)		7%
Urbanisme, Habitat et immobilier dans le secteur public		18%
Urbanisme, Habitat et immobilier dans le secteur privé		24%
Justice		25%
Administration et services rendus par le MAEC aux MRE au Maroc	35%	
Fréquence de la confrontation aux pots-de-vin (Tous secteurs)	Nombre moyen de pots-de-vin subis ou initiés	3,8
Montant total des pots-de-vin payés au cours des 24DM		301.538 Dh
Par personne	Montant moyen versé par personne qui a accepté de payer le pot-de-vin demandé	1500 Dh
Par occasion	Montant moyen payé à chaque demande de versement d'un pot-de-vin	302 Dh
Taux de corruption volontaire	% de personnes qui ont payé un pot-de-vin en guise de remerciement	5%
Taux de plainte	% des personnes ayant déposé plainte contre un acte de corruption	4%
Taux de dénonciation	% des personnes ayant dénoncé un acte de corruption	2%
Voies de recours	% de citation des différentes entités auprès desquelles des plaintes ou des dénonciations ont été déposées	Base très faible

2.3.3.6.2 Indicateurs synthétiques

Ces indicateurs synthétiques sont une compilation des indicateurs simples pour en sortir un seul chiffre. Pour ce qui est de celui de la connaissance, calculé pour un score maximal possible de 30, qui signifie une connaissance parfaite en matière de corruption, telle que nous l'avons évaluée à travers les différentes questions posées, le score de connaissance global de notre échantillon s'élève à près de 12,5. En examinant les scores des différentes composantes de cet indicateur, on constate que son amélioration passe principalement par des actions de communication visant à faire connaître les organismes de lutte contre la corruption, la notoriété de la SNLC, etc.

Tableau 21- Les Indicateurs synthétiques de corruption concernant les MRE

Indicateur synthétique de Connaissance	Modalités de réponses	Score minimal possible	Score maximal possible	Score Moyen
Connaissance déclarative de 10 formes de corruption (oui/non)	10	0	10	6,86
Information sur condamnation pour corruption (oui/non)	2	0	1	0,30
Information sur les actions mises en place pour lutter contre la corruption (oui/non)	2	0	1	0,35
Connaissance déclarative des actions mise en place dans cadre SNLC (oui/non)	7	0	7	4,07
Connaissance de l'existence de la SNLC (oui/non)	2	0	1	0,40
Notoriété spontanée des 10 organismes en charge de la lutte contre la corruption (cité/non cité)	10	0	10	0,50
		0	30	12,5



Pour ce qui est de l'indicateur synthétique de perception, plus le score se rapproche du maximum possible (33), plus la perception globale est positive. Dans le cas de notre échantillon, ce score est de 15,6 sur 33, soit un ratio de 0.47. Autrement dit, la perception qu'ont les MRE interrogés de la corruption au Maroc est plutôt mitigée. Et c'est la perception du niveau actuel de ce phénomène et la comparaison de son niveau par rapport aux pays de résidence qui semblent tirer cet indice vers le bas.

Indicateur synthétique de perception	Modalités de réponses	Score minimal possible	Score maximal possible	Score Moyen
Perception de l'ampleur de la corruption au Maroc (Inversion de l'échelle)	10	1	10	3,74
Perception du niveau de corruption au Maroc vs.pays de résidence	5	1	5	1,42
Perception de l'évolution de la corruption au cours des 2 dernières années	5	1	5	2,83
Perception de l'évolution future de la corruption	5	1	5	2,70
Perception des efforts du Maroc pour prévenir et lutter contr la corruption (Inversion de l'échell	4	1	4	2,48
Perception de l'efficacité des actions déployées par le Maroc (Inversion de l'échelle)	4	1	4	2,41
		6	33	15,6

Pour le vécu de de la corruption, on a utilisé l'intensité d'exposition aux dix formes de corruption retenues, Plus le score se rapproche de 10, plus l'intensité est forte (l'individu a été confronté à plusieurs formes de corruption aux cours des 24 derniers mois). A ce niveau, ce sont les pots-de-vin qui contribuent le plus au score global de 0,6 (les pots-de-vin contribuent à près de la moitié).

Indicateur de l'intensité d'exposition de l'individu à la corruption	Modalités de réponses	Score minimal	Score maximal	Score moyen
Pots de vin Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,319
Détournement ou dilapidation de biens Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,017
Trafic d'influence Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,079
Abus d'autorité Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,052
Prise illégale d'inétrêt Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,025
Fraude fiscale Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,016
Fraude électorale Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,017
Concussion Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,027
Extorsion Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,015
Sextorsion Après recodage des réponses (1= 1) et (2,9 , 0=0)	2	0	1	,009
		0	10	0,58



3 ENQUETE AUPRES DES RESPONSABLES D'ENTREPRISES



3.1 RESUME EXECUTIF CIBLE RESPONSABLES D'ENTREPRISES

CONNAISSANCES ET PERCEPTIONS VIS-A-VIS DE LA CORRUPTION

1-Place de la corruption parmi les préoccupations des entreprises

Que ce soit en termes de principale préoccupation ou des 3 premières, la corruption arrive au 8^{ème} rang des préoccupations des entreprises interrogées. Aux cinq premiers rangs on trouve le secteur informel et la concurrence déloyale (30%), la compétitivité de l'entreprise (28%), la disponibilité des RH qualifiées (28%), l'accès au financement (28%) et le coût des matières premières (25%).

2-Connaissance des différentes formes de corruption

Pot-de-vin, trafic d'influence et fraude électorale sont connus par la quasi-totalité des entreprises sondées. Prise illégale d'intérêt, délit d'initié et conflit d'intérêt le sont par près de deux entreprises sur trois.

Les trois plus connues

Pots-de-vin	96%
Trafic d'influence	87%
Fraude électorale	86%

Les trois moins connues

Prise illégale d'intérêts	66%
Délit d'initié	64%
Conflit d'intérêt	62%

3- Perception globale du niveau de la corruption au Maroc

68% des entreprises sondées estiment que la corruption est répandue ou très répandue au Maroc, contre 8% qui expriment un avis contraire (Peu ou très peu répandue). En termes de score moyen sur une échelle à 10 niveaux, cela se traduit globalement par une note de 7,58. Ventilé par taille, le score moyen maximum apparait chez les micro-entreprises (7,75) et le minimum chez les grandes (6,65).

Cette perception du niveau de corruption au Maroc est alimentée principalement par trois sources : L'expérience professionnelle ou celle de l'entreprise (61%), les informations sur les réseaux sociaux et internet (44%) et les discussions et échanges avec les collègues et d'autres responsables d'entreprises (37%).

En termes de taille, on peut noter que l'expérience professionnelle ou celle de l'entreprise est plus citée par les TPE (71%), tandis que les grandes entreprises sont celles qui citent le plus les informations sur les réseaux sociaux et internet (57%) et dans la presse, radio et télévision (45%).

4-Perception des niveaux de corruption dans différents domaines

Concernant la perception des niveaux de corruption par domaine et parmi les cinq qui leur ont été soumis, les entreprises échantillonnées estiment que la corruption est plus répandue dans les trois suivants :

- Obtention des licences, agréments, dérogations et autorisations 57%
- Commandes et marché publics 51%
- Recrutements, nominations et évolutions de carrière dans les secteurs public 50%

Les deux autres, à savoir : les subventions de l'état au secteur privé et les achat et approvisionnements dans le secteur privé, obtiennent respectivement des taux de 28% et 42%.

On peut ainsi dire que les entreprises interviewées ont relativement plus tendance à penser que la corruption est plus répandue dans des domaines relevant des prérogatives du secteur public (Octroi des licences et autorisations, recrutement dans la fonction publique, commandes et marchés publics) que dans le privé.



5- Perception de l'étendue de la corruption dans différents secteurs

Pour ce qui est de la perception des niveaux de corruption par secteur, et si l'on procède à une analyse tous secteurs, les entreprises considèrent que le secteur de la Santé est le plus touché par la corruption avec 75% d'entre eux qui pensent que la corruption y est répandue, voire très répandue. Le secteur de la santé devance les partis politiques (70%), le Gouvernement (63%), le Parlement (63%) et les syndicats (58%).

Une analyse plus centrée sur les secteurs dont les services et prestations rendus sont destinés spécifiquement aux entreprises ou qui prévoient en leur sein des structures distinctes réservées à ces dernières indique que les trois secteurs ou institutions qui sont perçues comme les plus corrompues par les entreprises sont les syndicats (58%), Urbanisme, Habitat et Immobilier (55%) et Eau, électricité et assainissement (40%).

6- Causes du développement de la corruption au Maroc

La volonté de s'enrichir rapidement (38%), les salaires insuffisants (26%) et le manque de citoyenneté et de civisme (26%) sont, pour les entreprises interrogées, les 3 principaux facteurs favorisant le développement de la corruption au Maroc.

7- Conséquences perçues de la corruption

Les trois principales conséquences de la corruption telles que perçues par les entreprises sondées sont l'appauvrissement de l'Etat et la dégradation des valeurs sociales, citées par près du quart (respectivement 2% et 24%, d'entre elles) suivies du déséquilibre dans la répartition des richesses avec un taux de 19%.

8- Perception du niveau d'évolution de la corruption au cours des 2 dernières années

45 % des entreprises sondées estiment que la corruption a augmenté ces 2 dernières années au Maroc, dont 30% pensent qu'elle a beaucoup augmenté contre 27% qui estiment qu'elle a, au contraire, diminué.

9- Perception du niveau d'évolution future de la corruption

S'agissant de l'évolution de la corruption au cours des deux prochaines années, les entreprises sondées restent assez partagées avec 30% qui estiment que la corruption diminuera durant les 2 prochaines années contre 37% qui pensent qu'elle augmentera. La tendance à la diminution est plus perceptible parmi les grandes et les moyennes entreprises comparativement aux petites, très petites et micro- entreprises.

EXPERIENCE ET VECU DE LA CORRUPTION

1- Exposition aux différentes formes de corruption.

Un peu moins du quart (23%) des entreprises sondées²⁷ déclarent avoir été exposées à l'une quelconque des formes de corruption, durant les 12 derniers mois, principalement aux pots de vin (13%). Les autres formes les plus fréquemment citées en réponse à cette question sont : Le trafic d'influence (7%), la prise illégale d'intérêt (6%) et l'abus d'autorité (6%). Concernant plus particulièrement ces trois formes, les taux de confrontation, apparaissent au niveau des Micro-entreprises avec une intensité relativement plus forte que chez les autres entreprises.

²⁷ Entreprises qui connaissent au moins une des 12 formes de corruption qui leur sont proposées soit 94% des entreprises sondées



2- Prévalence des pots-de-vin²⁸

Sur l'ensemble des entreprises interrogées qui ont eu au moins un contact avec un agent public ou privé au cours des 12 mois précédant l'enquête, 13%²⁹ ont déclaré avoir fait au moins une fois l'objet d'une demande de versement ou d'un versement effectif de pot de vin lors de leurs interactions avec ces agents. Ce taux est tendanciellement plus important au niveau des grandes entreprises (24%) et, dans une moindre mesure, parmi les moyennes entreprises (16%).

La prise en compte uniquement des interactions des entreprises sondées avec les secteurs relevant du public au cours des 12 derniers mois, nous donne un taux de prévalence des pots de vin de 14%. Ce taux est plus élevé auprès des grandes (16%), moyennes (16%) et micro-entreprises (14%) comparativement aux petites entreprises (10%) et des TPE (10%).

3- Modalités de demande ou de paiement d'un pot-de-vin

Trois quarts des entreprises confrontées à une situation de demande d'un pot-de-vin ont déclaré que la demande leur a été faite de manière indirecte par des insinuations et des allusions et 18 % ont fait face à des demandes explicites et directes de la part de l'agent demandeur.

Seuls 3% des entreprises interrogées ont déclaré avoir versé des pots de vin de leur propre initiative en guise de remerciements pour le service rendu.

4- Motifs de demande ou de paiement des pots-de-vin

Les deux principaux motifs de demande ou de versement d'un pot de vin sont : pouvoir bénéficier d'une prestation à laquelle l'entreprise a droit (62%) et accélérer une procédure ou être traité en priorité (57%). Un troisième motif apparaît mais avec une intensité plus de deux fois moindre. Il s'agit de faire aboutir une démarche ou contourner des formalités administratives (24%).

5- Réactions face aux demandes de paiement de pots-de-vin

Lorsqu'elles ont été confrontées à une demande de pot-de-vin un peu plus de la moitié (51%) des entreprises ont le plus souvent accepté d'effectuer le paiement, alors que 31% ont refusé et poursuivi leurs démarches et 12% ont refusé et abandonné leurs démarches.

6- Résultat du versement du pot-de-vin

70% des responsables d'entreprises interviewés ayant déclaré avoir versé des pots-de-vin affirment qu'en général c'est un moyen efficace qui leur a toujours ou souvent permis d'atteindre l'objectif recherché ou de bénéficier de l'avantage promis.

7- Exposition à la corruption dans différents domaines

Si sur un plan global la quasi-totalité des entreprises interrogées n'ont pas rapporté de cas de corruption, quelle que soit sa forme, dans l'un des cinq domaines qui leur ont été proposés, on notera que 9% des grandes entreprises ont signalé avoir été exposées à de la corruption pour l'obtention de licences, agréments, dérogations et autorisations.

²⁸ Nombre d'entreprises qui, durant les 12 derniers mois, ont déclaré avoir versé, au moins une fois, un Pdv ou à qui il a été demandé d'en verser, rapporté à celles qui ont été en contact au moins une fois avec l'un des secteurs ou institutions concernés.

²⁹ Ce chiffre de 13% est quasiment le même que celui mentionné au paragraphe précédent en raison des bases de calcul qui sont presque identique (1028 pour les entreprises qui connaissent les pots de vin et 1100 pour celles qui ont eu au moins un contact avec l'un des secteurs inclus dans le champ de l'enquête).



PLAINTES ET DENONCIATIONS DE LA CORRUPTION

1- Plainte et dénonciation des actes de corruption

Seules 6% des entreprises sondées ayant déclaré avoir été exposées à une situation de corruption ont déposé une plainte et moitié moins (3%) ont dénoncé un acte de corruption dont elles ont été témoin.

Le manque d'efficacité de l'acte (25%), la banalisation de la corruption (24%), et à un moindre degré, la crainte de conséquences négatives pour l'entreprise (18%), sont les trois principales raisons de la faiblesse des plaintes et des dénonciations par les entreprises sondées concernées.

ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

1- Information sur la corruption au Maroc

63% des responsables des entreprises interrogées ont déclaré avoir vu, lu ou entendu, au cours 6 derniers mois précédent l'enquête, des informations portant sur la condamnation au Maroc d'une personne pour corruption et 49% d'entre eux ont affirmé avoir vu, lu ou entendu des informations sur des actions et mesures prises par l'Etat marocain pour lutter contre la corruption.

2- Engagement du Maroc en matière de prévention et de lutte contre la corruption

Un peu moins de 6 des entreprises sondées sur 10 (57%) considèrent que les actions anti-corruption dans le domaine des affaires qui sont conduites au niveau du pays ne sont pas suffisantes.

Une proportion quasiment identique à la précédente (59%) considère que les actions anti-corruption dans le domaine des affaires qui sont conduites au niveau des entreprises et des organismes professionnels ne sont pas suffisantes. Quant aux avis négatifs, on notera que les entreprises sondées sont beaucoup moins critiques concernant les efforts faits au niveau du pays (40% pensent qu'ils sont insuffisants ou inexistant) comparativement à ceux déployés par les entreprises et les organisations professionnelles (25%).

3- Perception globale de l'efficacité des actions anti-corruption

Aussi bien pour les actions menées au niveau du pays qu'au niveau des entreprises et des organismes professionnels on notera que la même proportion d'entreprises sondées (47%) estime que les actions anti-corruption mises en place sont peu ou pas du tout efficaces. On notera par ailleurs, une plus forte proportion d'entreprises qui ne se prononce pas sur l'efficacité des actions menées par les entreprises ou des organismes professionnels.

4- Connaissance et évaluation perceptuelle de la stratégie nationale de lutte contre la corruption

41% des entreprises interrogées ont déclaré être au courant de l'existence de la stratégie nationale de lutte contre la corruption au Maroc. Les grandes entreprises le sont un peu plus que les autres tailles d'entreprises (53%)

La majorité de ces entreprises pense que cette stratégie est claire (60%) et efficace (57%). En revanche, les opinions sont plus partagées en ce qui concerne la disponibilité de l'information sur cette stratégie (51%)

Interrogés sur leur degré de connaissance des actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption Les réponses recueillies indiquent que globalement les entreprises sondées paraissent bien ou assez bien informées, en particulier sur deux actions qui le sont par au moins huit entreprises sur dix : la mise à disposition de moyens de dénonciation et de plainte et la digitalisation des procédures administratives.



Le reste des mesures, à savoir, l'amélioration de l'accès et l'obtention de l'information, le contrôle et la reddition des comptes et la répression, sanctions et application rigoureuse des lois contre les actes de corruption ont des taux de connaissance assez proches et se situent dans une fourchette allant respectivement de 71% à 68%.

5- Notoriété des institutions et instances de prévention et de lutte contre la corruption

Globalement, les organismes, institutions et instances intervenant dans la prévention et la lutte contre la corruption au Maroc jouissent d'une faible notoriété spontanée auprès des entreprises interviewées. En effet, 75% de ces dernières n'ont été en mesure d'en citer aucune de façon spontanée. La Cour des comptes est l'organisme le plus connu spontanément avec 8% de citations et l'INPPLC est citée par 3% des entreprises sondées.

Pour ce qui est de sa notoriété globale, l'INPPLC enregistre un taux de 29% contre plus de 90% pour des organismes qui s'occupent plus de répression que de prévention (Gendarmerie, Ministère public et Police).

Aussi bien pour la notoriété spontanée que pour la notoriété globale, les scores obtenus par l'INPPLC sont significativement plus élevés auprès des grandes entreprises qu'auprès des autres tailles d'entreprises.

6- Institutions, organismes en mesure de prévenir et de lutter contre la corruption

La Cour des comptes et le Ministère Public sont les deux organismes les plus cités par les entreprises sondées en tant qu'institutions les plus indiquées pour prévenir et lutter contre la corruption. L'INPPLC, citée globalement par 9% des entreprises, l'est par 19% des grandes entreprises comparativement aux autres tailles.

7- Rôles et attributions attendus de l'INPPLC

Globalement, les responsables d'entreprises interviewés considèrent que les cinq missions de l'INPPLC qui leur ont été proposées sont toutes importantes. En effet au moins 70% de ces responsables les citent parmi les trois plus importantes

La hiérarchisation de ces missions selon le taux de citation au premier rang (la plus prioritaire), fait émerger la communication et la sensibilisation sur le phénomène de corruption comme étant la mission à laquelle l'INPPLC devrait se consacrer prioritairement

8- Actions préconisées pour prévenir et lutter efficacement contre la corruption

Les entreprises interrogées proposent l'application des lois et sanctions, suivie de la facilitation des procédures de dénonciation des actes de corruption et la protection des dénonciateurs comme étant les deux actions prioritaires à mettre en place pour lutter efficacement contre la corruption au Maroc.

9- Expérience et vécu de la corruption au sein du secteur privé

5% des entreprises sondées déclarent avoir été exposées à une forme de corruption au sein du secteur privé durant les 12 derniers mois, près de deux fois plus concernant les grandes entreprises (9%) comparativement aux microentreprises (5%).

18% des entreprises sondées concernées par une situation de corruption dans le cadre du secteur privé ont été confrontées à une action de versement ou de demande de pot de vin.

10-Impact de la corruption sur les investissements

18% des entreprises sondées ayant réalisé ou projeté des investissements durant les 24 derniers mois, qui pour rappel représentent 9% de l'échantillon total, déclarent avoir été confrontées à une forme de corruption. Les TPE et les moyennes entreprises apparaissent comme ayant été les plus exposées comparativement aux grandes entreprises.



11-Perception et vécu de la corruption au niveau des marchés publics

5% des entreprises sondées ont déclaré avoir soumissionné à des marchés publics durant les 24 derniers mois, les proportions les plus élevées apparaissant parmi les moyennes et les grandes entreprises. Moins de 10% d'entreprises sont concernées parmi les TPE et les micro-entreprises.

En focalisant l'analyse au niveau des entreprises sondées qui déclarent avoir eu recours aux marchés publics, durant les 24 derniers mois, la perception de l'intensité de la corruption apparaît chez la majorité de celles-ci pour l'ensemble des volets soumis à évaluation. Près d'une entreprise sur deux perçoit ces volets comme moyennement à très corrompus.

Concernant le vécu de ces mêmes entreprises, un peu plus du quart d'entre elles (26%) déclare avoir perdu un marché ou un contrat par suite d'une forme quelconque de corruption. L'exposition la plus forte apparaît auprès des microentreprises, des TPE et des moyennes entreprises, moins auprès des grandes.

12-Actions de l'entreprise en matière de lutte contre la corruption

Seulement 2% des entreprises sondées déclarent disposer d'un programme ou de dispositifs internes anti-corruption. Il s'agit principalement de grandes entreprises (25%) et à un moindre degré des moyennes (8%).

CORRUPTION DURANT LA PERIODE DU COVID-19

1-Perception de l'évolution de la corruption durant la crise sanitaire

39% des entreprises sondées estiment que la corruption a augmenté durant la période de crise sanitaire, contre 23% qui pensent qu'elle a régressé. Aux extrêmes se trouvent les microentreprises dont une majorité relative (38%) estime que la corruption a augmenté et les grandes entreprises dont une majorité relative (40%) considère qu'elle a diminué.

2-Recours aux prestations mises en place durant la Covid-19

L'autorisation de circulation pour le personnel de l'entreprise est la principale prestation, demandée par 49% des entreprises sondées.

5% des entreprises sondées qui ont demandé cette autorisation déclarent avoir été exposées à des demandes ou à des versements de pot de vin.



3.2 APPROCHE METHODOLOGIQUE CIBLE RESPONSABLES D'ENTREPRISES

Les enquêtes sur la corruption auprès des entreprises (plus précisément auprès des responsables et représentants d'entreprises, sont relativement plus récentes que celles qui s'adressent aux citoyens et aux "experts".

L'enquête nationale sur la corruption réalisée par l'INPPLC auprès des responsables d'entreprises a pour objectif principal de mesurer le niveau global de la corruption à travers l'analyse de la perception et le vécu des responsables d'entreprises par rapport à la globalité de l'écosystème dans lequel ils évoluent. Lequel écosystème ne se limite pas au périmètre strict des services et transactions qui concernent l'activité directe de l'entreprise, mais intègre l'environnement national dans lequel le responsable de l'entreprise et ceux avec qui il est en relation, interagissent et les interférences logiques avec les différents secteurs socioéconomiques et institutions qui les portent qu'ils soient publics ou privés. Ce choix méthodologique est motivé par le besoin de disposer de données sur la perception générale des responsables d'entreprises, afin de pouvoir les consolider avec d'autres données à recueillir et les exploiter dans des analyses de leur impact sur les décisions d'investissement, de développement d'activités économiques,

Cette enquête a permis de recueillir la perception des responsables d'entreprises, de l'étendue de la corruption dans les secteurs et institutions, en particulier ceux relevant de l'environnement des affaires, ainsi que leur expérience/vécu et évaluation des différents services auxquels ils ont eu recours pendant la période étudiée (que ce recours soit dans le cadre de l'activité de l'entreprise ou pas), leur connaissance des mécanismes contre la corruption et des organismes auxquelles devrait être rapportée la corruption.

Sur cette base, l'enquête nationale sur la corruption menée auprès des responsables d'entreprises a permis de ventiler la prévalence de la pratique de la corruption, notamment les pots-de-vin, par type d'agent/service public, secteur d'activité et taille de l'entreprise.

L'approche adoptée, le choix des secteurs, ainsi que l'élaboration du questionnaire auprès des entreprises, ont été effectués en s'appuyant sur des études internationales en la matière et des directives méthodologiques figurant dans les documents techniques du Centre d'excellence ONUDC-INEGI³⁰. Cette liste a également été enrichie et contextualisée afin qu'elle corresponde à l'environnement national dans lequel évoluent les responsables d'entreprises cibles de l'enquête.

³⁰ Manuel sur les enquêtes de corruption : « Directives méthodologiques pour la mesure de la pratique des pots-de-vin et d'autres formes de corruption à l'aide d'enquêtes par sondage », ONUDC- 2018



Agents publics	Niveau de priorité
Agents de police/sécurité publique (y compris la police locale)	!!
Procureurs ; juges/magistrats	!!
Agents des impôts/du fisc	!!
Agents des douanes	!!
Agents/inspecteurs des services publics (électricité, eau, assainissement, etc.)	!!
Médecins/personnel infirmier (cliniques ou hôpitaux publics)	!!
Enseignants/professeurs (écoles/universités publiques)	!!
Sécurité sociale et services sociaux	!!
Agents de l'organisme chargé des passeports	!!
Agents de l'organisme chargé des immatriculations de voiture/des permis de conduire	!!
Membres des forces armées	!!
Agents du cadastre	!!
Agents municipal/provincial	!!
Représentants élus des collectivités locales (provinces, communes, cantons, etc.)	!!
Représentants élus des autorités nationales/fédérales	!!
Députés au niveau national et local	!
Agents de l'organisme chargé de la gestion de la circulation (lorsqu'il est distinct de la police)	!
Agents des transports publics (par exemple les contrôleurs de billets dans les bus et les trains)	!
Agents des services d'immigration	!
Agents d'inspection (santé, sécurité, incendie, travail, etc.)	!
Personnel des ambassades/consulats de pays étrangers	!
Banques et institutions financières publiques	!
Administration pénitentiaire	!
Autre agent public/fonctionnaire	!

Légende :

!! Principaux types d'agents publics qui devraient figurer dans les questionnaires d'enquête pour assurer la comparabilité des données.

! Autres types d'agents publics pouvant figurer dans les questionnaires d'enquête, en fonction du contexte national.

En vue de dresser une vue qui soit la plus exhaustive et complète de la perception des responsables d'entreprises en matière de corruption par secteur, l'analyse de données a été réalisée en plusieurs étapes :

- Une analyse globale de la perception de la corruption au niveau des secteurs et services avec lesquels les responsables d'entreprises (toute taille confondue) sont susceptibles d'être en interaction (aussi bien dans le cadre de leur activité professionnelle qu'en dehors de ce cadre).
- Une analyse plus fine a été effectuée sur les secteurs dont les services et prestations rendus sont destinés spécifiquement aux entreprises ou qui prévoient en leur sein des structures distinctes réservées à ces dernières (Administration fiscale, CNSS, Banques, ANAPEC, CRI...). Cela a permis de donner une idée plus précise des perceptions pour cette catégorie de secteurs avec lesquels les entreprises ont des interactions d'institution à institution.



- Une lecture de la perception de la corruption sur la base d'une analyse croisée des données par secteur et taille d'entreprise.
- Une autre analyse a été entreprise en mettant en relation les perceptions des secteurs et l'interaction avec ces derniers. Pour ce faire, nous avons pris pour l'axe des interactions le nombre de responsables d'entreprises (en %) qui ont été au moins une fois en contact avec le secteur au cours des 12 derniers mois. Pour l'axe des perceptions c'est le % des responsables d'entreprises qui considèrent que la corruption est très répandue dans le secteur considéré qui est pris comme indicateur.

S'agissant de l'expérience de l'entreprise et son vécu de la corruption par secteur, l'analyse des résultats a été réalisée en suivant la démarche suivante :

- Analyse de la prévalence³¹ des pots de vin pour tous les secteurs sur la base des responsables d'entreprise qui ont été au moins une fois en contact avec chacun des secteurs considérés au cours des 12 derniers mois.
- La même analyse précédente en ne retenant que les secteurs dont les prestations et services sont rendus aux entreprises dans un cadre d'une relation d'institution à institution (dans le cadre de l'activité de l'entreprise).
- Analyse de l'incidence³² qui fait référence au nombre de contacts réalisés par les entreprises avec les secteurs inclus dans le périmètre de l'étude.

Il est important de souligner que la présente partie du rapport concerne les résultats d'une enquête réalisée auprès des responsables et représentants d'entreprises interrogés par rapport à leur écosystème global qui ne se limite pas au périmètre strict des services et transactions qui concernent l'activité directe de leurs entreprises.

³¹ Nombre d'entreprises qui, durant les 12 derniers mois, ont déclaré avoir versé, au moins une fois, un Pdv ou à qui il a été demandé d'en verser, rapporté à celles qui ont été en contact au moins une fois avec le secteur ou institution concerné

³² Rapport entre le nombre de pots de vin demandés ou payés par secteur avec le nombre de contacts avec ce même secteur



3.2.1 CIBLE DE L'ETUDE

En s'appuyant sur la définition de l'entreprise formelle retenue par l'Observatoire Marocain de la TPME (OMTPME), la population cible retenue pour l'enquête regroupe les Entreprises Personnes Morale Actives (EPMA) et les Entreprises Personnes Physiques Actives (EPPA) :

- Les EPMA inscrites au rôle de la taxe professionnelle et soumises à l'IS ;
- Les EPPA tenant une comptabilité, inscrites au rôle de la taxe professionnelle et soumises à l'IR/Revenus Professionnels ;
- Les EPPA inscrites au rôle de la taxe professionnelle et soumises à l'IR/Régime forfaitaire.

Dans le cas de la présente étude, n'ont été retenues que les entreprises ayant au moins 2 ans d'activité, et pour cela, nous nous sommes appuyés, pour la constitution de l'échantillon, sur les données statistiques 2019 fournies par l'OMTPME.

3.2.1.1 Échantillonnage

L'étude a été menée auprès d'un échantillon de 1100 entreprises. Le plan d'échantillonnage est comme suit :

Tableau 22 - Échantillon de l'étude

	Structure de la population de référence OMTPME		Structure de l'échantillon non redressé		Structure après redressement	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Région						
Béni Mellal-Khénifra	3,9%	41	3,8%	42	3,9%	43
Casablanca-Settat	32,8%	346	31,4%	345	32,8%	361
Drâa-Tafilalet	2,9%	31	3,8%	42	2,9%	32
Fès-Meknès	9,3%	99	9,0%	99	9,3%	102
Marrakech-Safi	10,0%	106	9,6%	106	10,0%	110
Oriental	6,0%	63	5,7%	63	6,0%	66
Rabat-Salé-Kénitra	15,3%	161	14,6%	161	15,3%	168
Souss-Massa	7,0%	73	6,7%	74	6,9%	76
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	11,9%	126	11,5%	126	11,9%	131
Provinces du sud	1,0%	10	3,8%	42	1,0%	11
Secteur d'activité						
Agriculture	0,4%	4	3,8%	42	0,4%	4
Commerce	35,2%	373	36,8%	405	35,3%	388
Construction	16,3%	173	18,1%	199	16,4%	180
Industrie	7,3%	77	13,7%	151	7,3%	80
Services	40,7%	431	27,5%	303	40,7%	448
Taille						
MicroE	91,3%	965	20,1%	221	91,3%	1004
TPE	4,9%	52	20,0%	220	4,9%	54
PE	2,9%	31	30,5%	335	2,9%	32
ME	0,6%	6	16,5%	181	0,6%	7
GE	0,3%	3	13,00%	143	0,27%	3



Les entreprises ont été sondées en face-à-face.

L'échantillon a été constitué selon une démarche en plusieurs étapes en s'appuyant sur les données statistiques 2019 fournies par l'OMTPME :

- Stratification non proportionnelle de l'échantillon par taille. Cinq strates ont été retenues selon la tranche de chiffre d'affaires : MicroE ([0 , 3] MDH), TPE ([3 , 10] MDH), PE ([10 , 50] MDH), ME ([50 , 175] MDH) et GE (plus de 175 MDH).
- Au sein de chaque strate l'échantillon a été constitué par quotas croisés proportionnels, établis par région (12 régions du Maroc) et par secteur d'activité (agriculture, commerce, construction, industrie et services).

Deux principales raisons ont justifié le recours à un plan d'échantillonnage stratifié non proportionnel :

- La forte sous-représentation des GE et ME qui ne constituent respectivement que 0,3% et 0,6% de la population des entreprises ciblées et la forte représentation de la MicroE (91,3%).
- La nécessité de constituer un échantillon d'entreprises à la fois représentatif de la population cible et permettant également de faire un focus sur la population des GE et des ME.

3.2.1.2 Questionnaire

Un premier projet de questionnaire a été élaboré partant des objectifs de l'étude enrichis par les insights de l'étude qualitative réalisée en amont. La version finale a également intégré les résultats et conclusions de l'enquête pilote. Avant son application systématique sur le terrain, le questionnaire a été soumis à la validation et à l'approbation des comités de suivi et de pilotage de l'étude. La version administrée sur le terrain comporte plusieurs sections :

- Éligibilité et profil des entreprises ;
- Perceptions à l'égard de la prévalence de la corruption ;
- Expérience et vécu de la corruption ;
- Expérience et vécu de la corruption dans le secteur privé ;
- Commandes publiques ;
- Impact de la corruption sur les investissements ;
- Corruption liée à la crise sanitaire ;
- Plainte et dénonciation des actes de corruption ;
- Actions publiques en matière de lutte contre la corruption ;
- Actions de l'entreprise en matière de lutte contre la corruption.

La version papier du questionnaire a été ensuite programmée sur la plateforme de collecte des données utilisée pour qu'il soit administré sur support électronique selon la méthode CAPI.

3.2.2 ENQUETE PILOTE

- L'enquête pilote a été menée auprès d'un échantillon de 51 entreprises.
- L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas.
- Les quotas pour l'enquête pilote ont été établis par taille (CA annuel) et par secteur d'activité.
- La répartition de l'échantillon sondé se présente comme suit :



	Agriculture	Industrie	BTP	Commerce	Services	Total
Micro E - [0 , 3]MDh	2	2	2	2	2	10
TPE -]3 , 10]MDh	2	2	2	2	2	10
PE -]10 , 50]MDh	2	2	3	2	2	11
ME -]50 , 175]MDh	2	2	2	2	2	10
GE - Plus 175MDh	2	2	2	2	2	10
Total	10	10	11	10	10	51

L'enquête pilote a été conduite à Casablanca. Pour les entreprises du secteur agricole l'étude a été conduite à Casablanca, Berrechid et Heddada. Le terrain du pilote a été mené du 4 au 12/01/2023.

En dehors de la durée du questionnaire qui est longue, dans l'ensemble, l'enquête pilote a montré que le questionnaire Entreprise était clair, fluide, bien compris et ne nécessite pas de modifications particulières majeures. Néanmoins, l'enquête pilote a été l'occasion d'apporter quelques ajustements mineurs au questionnaire pour améliorer sa clarté et sa fluidité en :

- Améliorant la formulation et la traduction de certaines questions ;
- Revoyant l'ordre et le séquençement d'autres questions ;
- Rajoutant certaines instructions à l'attention des enquêteurs ;
- Simplifiant et/ou supprimant certaines questions.

3.2.3 APUREMENT ET PREPARATION DE LA BASE DES DONNEES

Préalablement au traitement statistique et à l'analyse des résultats, les données collectées ont été apurées et fiabilisées. Cette première opération a consisté en l'édition des fréquences simples des réponses de chaque question. Les objectifs de cette phase étant de :

- Vérifier le profil des entreprises interrogées ;
- Vérifier les bases de calcul et la cohérence des réponses ;
- Coder/recoder les questions ouvertes ou semi-ouvertes ;
- Rechercher les valeurs aberrantes/anormales ;
- Traiter les "non-réponses" partielles.

En raison du recours à une démarche d'échantillonnage stratifié non proportionnel, un travail de redressement de l'échantillon a été également effectué, afin de ramener la taille de chaque strate à son poids réel dans la population ciblée (selon les données de l'OMTPME).



3.3 RESULTATS DE L'ETUDE QUANTITATIVE CIBLE ENTREPRISES

3.3.1 CONNAISSANCES ET PERCEPTIONS A L'EGARD DE LA CORRUPTION

Ce premier volet a pour objectif de mieux connaître les préoccupations des responsables d'entreprises et de mieux cerner leurs perceptions concernant la corruption au Maroc.

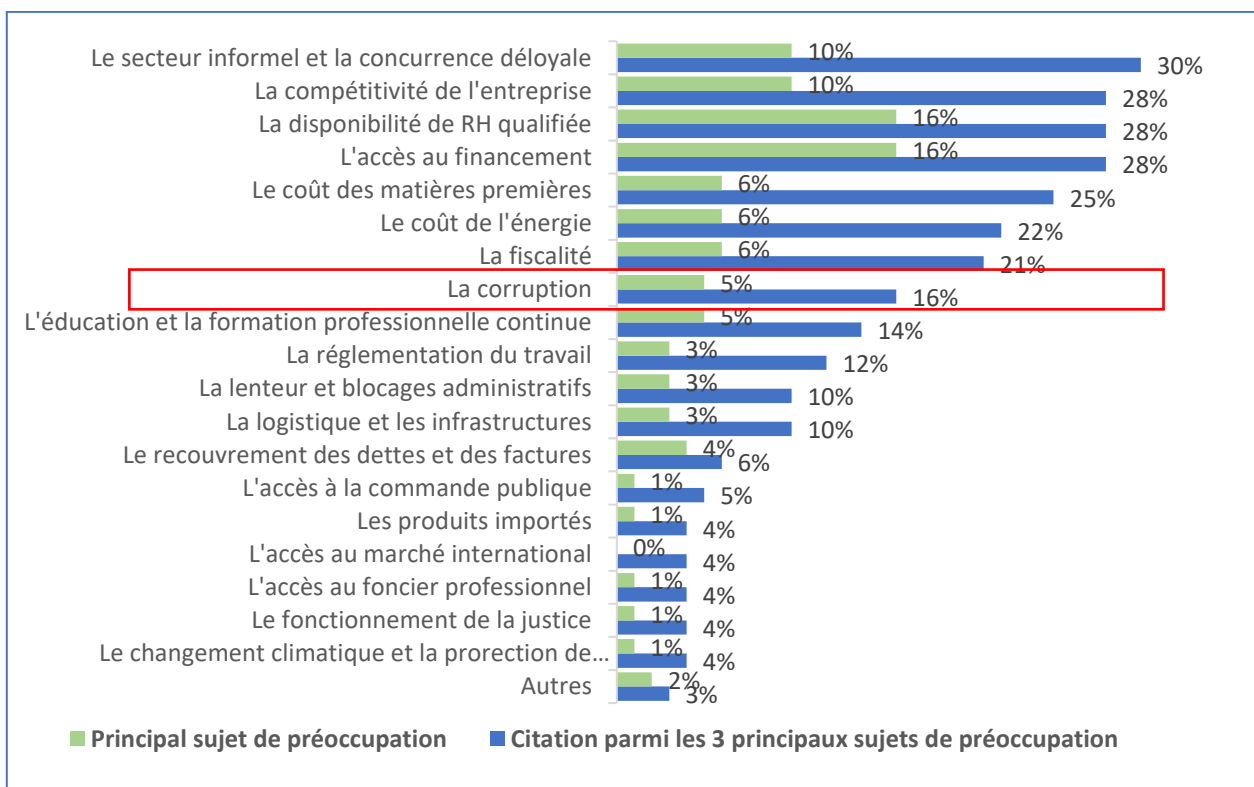
Dans ce cadre nous examinerons, dans un premier temps, la place occupée par la corruption parmi les préoccupations des responsables d'entreprises. Ensuite, nous détaillerons leur connaissance des différentes formes de corruption ainsi que leur perception du niveau global de la corruption dans le pays. Nous nous intéresserons également aux sources d'information qui ont servi de fondement à cette appréciation. En outre, nous traiterons la perception de l'intégrité de différents domaines et l'étendue de la corruption dans divers secteurs. Enfin, nous aborderons les causes et les conséquences perçues du développement de la corruption au Maroc, et nous évaluerons la perception des responsables interrogés sur l'évolution récente du phénomène ainsi que leurs pronostics concernant son évolution future.

3.3.1.1 *Place de la corruption parmi les principales préoccupations des responsables d'entreprises*

Que ce soit en termes de principale préoccupation ou des 3 premières, la corruption arrive au 8^{ème} rang des préoccupations des responsables d'entreprises interrogées avec respectivement des taux de citations de 5% et de 16%.

Aux cinq premiers rangs on trouve le secteur informel et la concurrence déloyale (30%), la compétitivité de l'entreprise (28%), la disponibilité des RH qualifiées (28%), l'accès au financement (28%) et le coût des matières premières (25%).

Figure 121 - Hiérarchie des principales préoccupations des responsables d'entreprises



Base : Total échantillon

Concernant plus particulièrement l'intensité d'apparition de la corruption parmi les principales préoccupations des responsables d'entreprises, il ressort de l'analyse détaillée selon les caractéristiques des entreprises interrogées, que seule la variable taille de entreprises intervient pour moduler significativement la fréquence de citation de la corruption parmi leurs principales préoccupations. La corruption apparaît ainsi comme une préoccupation principale des Très Petites entreprises (18%) comparativement aux Moyennes (11%).

3.3.1.2 Connaissance des différentes formes de corruption

Afin d'évaluer la connaissance déclarée que les entreprises ont des différentes formes de corruption une liste a été établie partant des formes mentionnées dans la convention des Nations unies et de l'article 36 de la Constitution, de la loi 46.19 et du code pénal, Livre 3, Volume 1, Titre 3, Sections 3 et 4.

Les pots-de-vin, le trafic d'influence et la fraude électorale sont connus par la quasi-totalité des responsables d'entreprises sondées. La prise illégale d'intérêt, le délit d'initié et conflit d'intérêt le sont par près de deux entreprises sur trois.

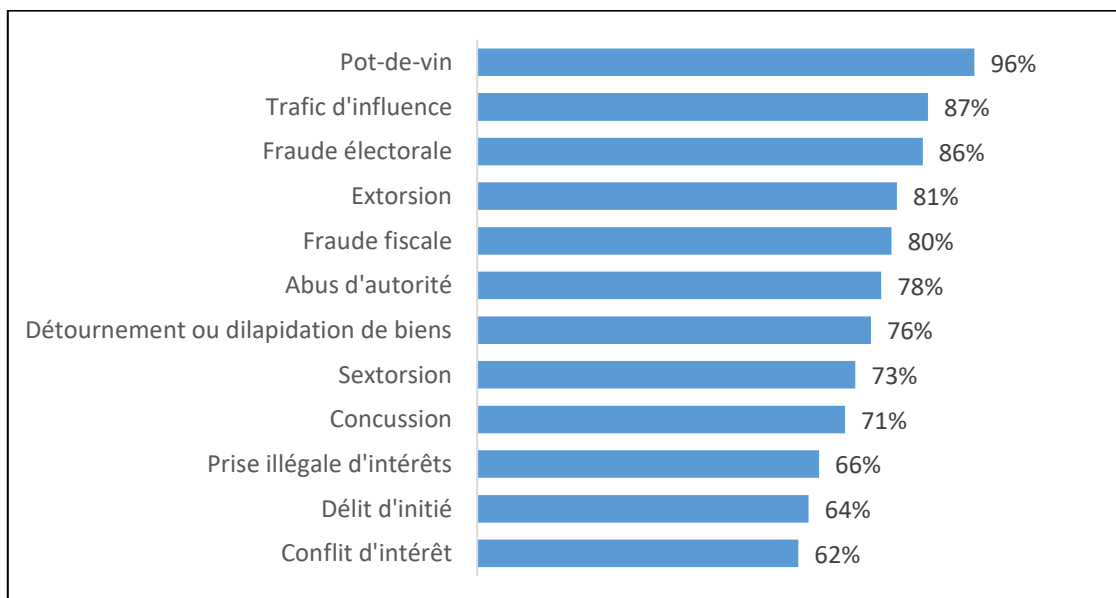
Les trois plus connues

Pots-de-vin	96%
Trafic d'influence	87%
Fraude électorale	86%

Les trois moins connues

Prise illégale d'intérêts	66%
Délit d'initié	64%
Conflit d'intérêt	62%

Figure 122 - Notoriété des différentes formes de corruption



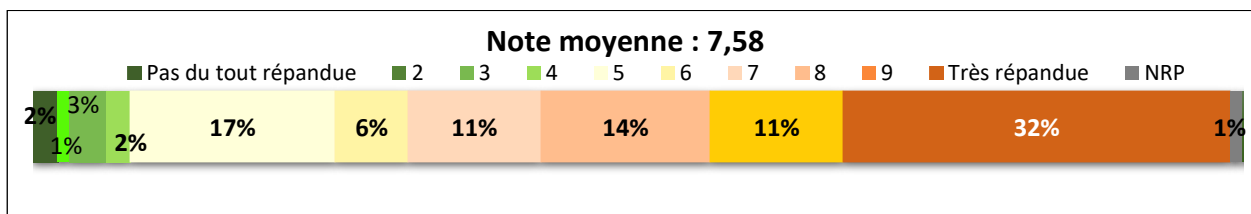
Base : Total échantillon

La prise en compte des variables d'analyse (Région, secteur d'activité et taille) fait apparaître qu'à l'exception d'un cas (concussion), les différenciations dans les degrés de notoriété de certaines formes de corruption varient uniquement en fonction de la taille des entreprises.



Formes	++	--
Trafic d'influence	Petite Entrep.(91%) , Moyenne Entrep.(92%), Grande Entrep.(94%)	Micro Entrep.(86%).
Abus d'autorité	Petite Entrep.(86%), Moyenne Entrep.(86%), Grande Entrep.(88%).	Micro Entrep.(76%).
Prise illégale d'intérêts	Grande Entrep.(77%).	Micro Entrep.(65%).
Concussion	Rabat-Salé-Kénitra (81%)	Casablanca-Settat (63%)
Extorsion	Petite Entrep. (87%).s	Micro Entrep. (80%).
Délit d'initié	Petite Entrep.(74%), Moyenne Entrep.(76%), Grande Entrep.(80%).	Micro Entrep.(63%) Très Petite Entrep (67%)
Conflit d'intérêts	Petite Entrep.(76%), Moyenne Entrep.(75%), Grande Entrep.(78%).	Micro Entrep. (62%).

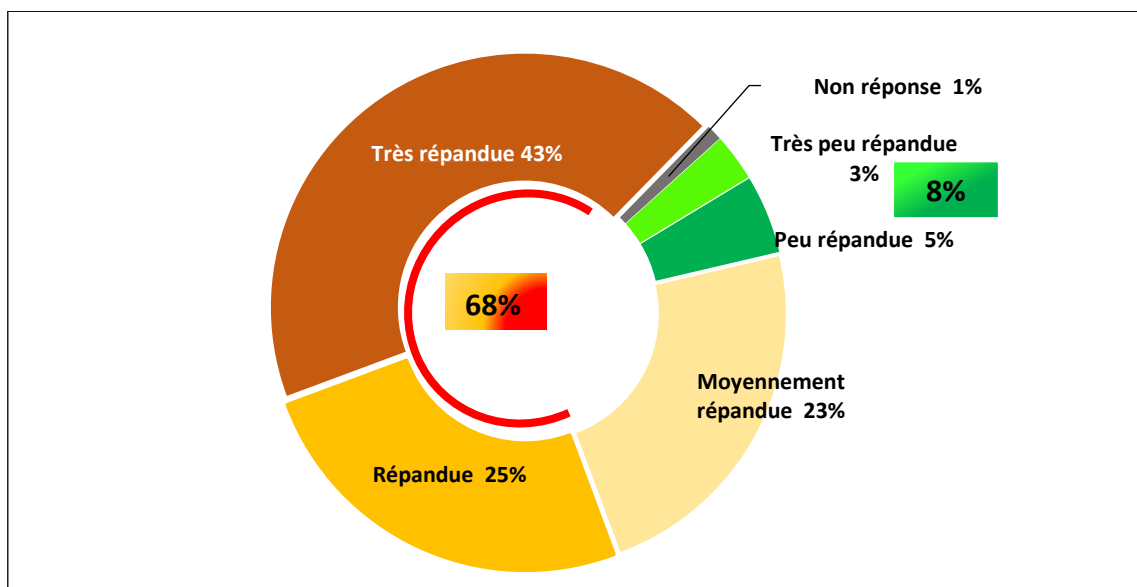
3.3.1.3 Perception globale du niveau de la corruption au Maroc



68% des responsables d'entreprises sondées estiment que la corruption est répandue ou très répandue au Maroc (notes 10 à 7), contre 8% qui expriment un avis contraire (Peu ou très peu répandue).

En termes de score moyen sur une échelle à 10 niveaux, cela se traduit globalement par une note de 7,58.

Figure 123 - Perception du niveau global de la corruption

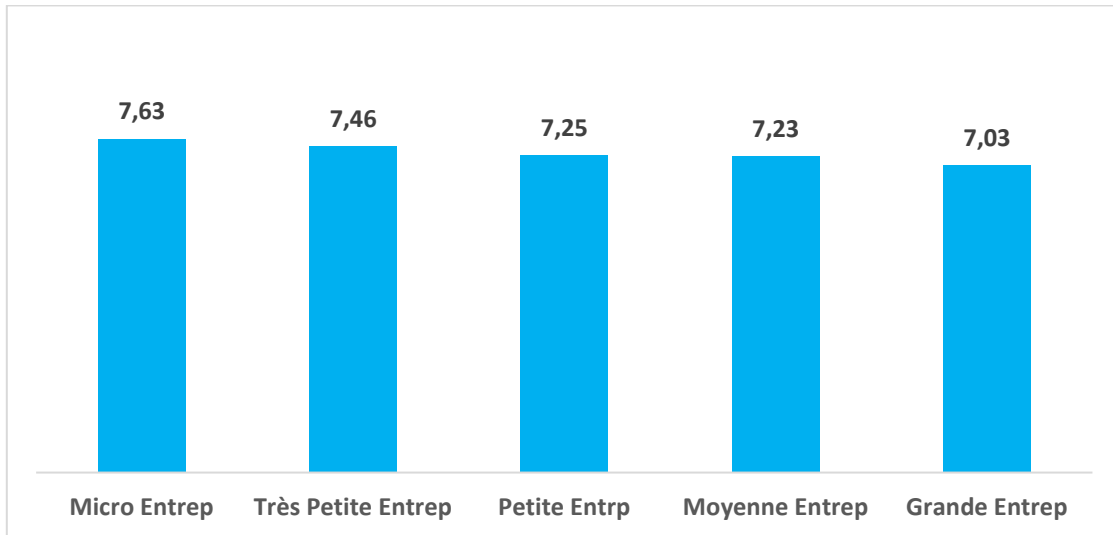


Base : Total échantillon



On observe des scores moyens notablement différents selon la taille des entreprises interviewées. Ainsi, d'un score moyen de 7,63 chez les micro-entreprises on passe à 7,03 chez les grandes.

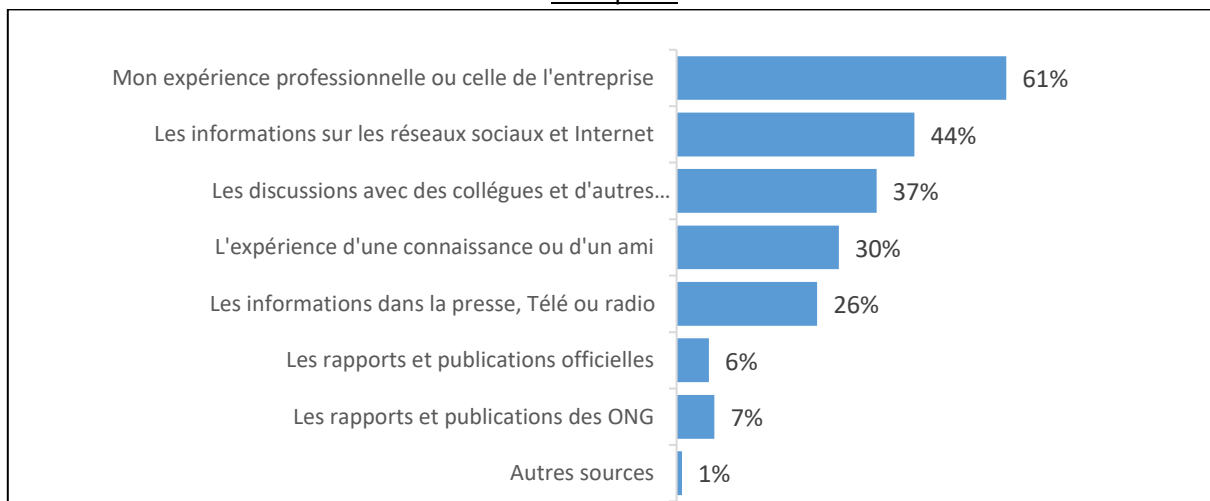
Figure 124 - Perception du niveau global de la corruption selon la taille des entreprises



3.3.1.4 Sources d'information sur la perception du niveau actuel de la corruption

Lorsque les responsables interrogés ont été sollicités pour fournir les sources d'information sur la base desquelles ils fondent leur perception du niveau de corruption au Maroc, leurs réponses indiquent que leur évaluation est alimentée principalement par trois sources : l'expérience professionnelle ou celle de l'entreprise (61%), les informations sur les réseaux sociaux et internet (44%) et les discussions et échanges avec les collègues et d'autres responsables d'entreprises (37%).

Figure 125 - Aspects fondant la perception des responsables d'entreprises vis-à-vis de la prévalence de la corruption



Base : Total échantillon

En examinant plus en détail ces différentes sources, il apparaît que leur importance varie en fonction des caractéristiques des entreprises sondées. Ainsi, l'information via les médias classiques (Presse, télé ou radio) est plus évoquée par les grandes entreprises (45%) comparativement aux autres tailles : Moyennes (34%), Petites (27%), Très petites (29%) et Micro entreprises (25%).



Les informations sur les réseaux sociaux et Internet sont une source qui fonde les perceptions plus des grandes entreprises (57%) que des micro-entreprises (32%) et très petites (40%).

L'expérience professionnelle du répondant ou de celle de son entreprise intervient comme source de la perception du niveau de corruption pour les responsables des Très petites entreprises (71%) beaucoup plus que chez ceux des autres entreprises : Micro entreprises (60%), petites entreprises (28%), moyennes entreprises (21%) et grandes entreprises (27%). Une tendance identique s'observe chez les entreprises du secteur BTP (75%) comparativement à celles qui opèrent dans le Commerce (56%).

Le taux de citation de l'expérience d'une connaissance ou d'un ami ne varie que selon le critère taille. Il est de 31% pour les très petites entreprises contre 21% pour les moyennes.

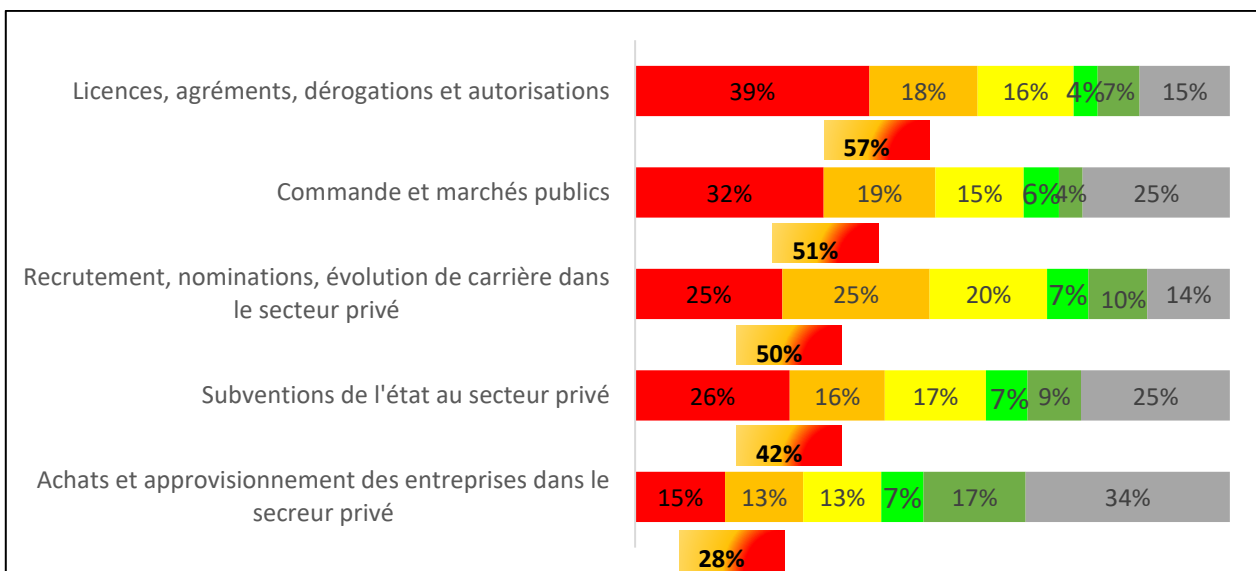
Les rapports et publications officiels ont proportionnellement été plus cités comme fondement de la perception des responsables des grandes entreprises (19%) comparativement au reste de l'échantillon (Entre 6 et 9%) et moins par les responsables des entreprises du secteur Commerce -distribution (1%) comparé à ceux du secteur du BTP (12%) et des Services (8%). Pour les rapports émis par les ONG, ils paraissent être des sources d'information des grandes entreprises (13%) et des moyennes, dans une moindre mesure (9%), davantage que les entreprises de plus petites tailles.

3.3.1.5 Perception des niveaux de corruption dans différents domaines

Concernant la perception des niveaux de corruption par domaine et parmi les cinq qui leur ont été soumis, les entreprises échantillonnées estiment que la corruption est plus répandue dans les trois suivants :

- Obtention des licences, agréments, dérogations et autorisations 57%
- Commandes et marchés publics 51%
- Recrutements, nominations et évolutions de carrière dans les secteurs public 50%

Figure 126 - Perception de l'étendue de la corruption dans différents domaines



Base : Total échantillon

Les deux autres domaines, à savoir : les subventions de l'État au secteur privé et les achats et approvisionnements dans le secteur privé, obtiennent respectivement des taux de 28% et 42%.



On peut ainsi dire que les entreprises interviewées ont relativement plus tendance à penser que la corruption est plus répandue dans des domaines relevant des prérogatives du secteur public (Octroi des licences et autorisations, recrutement dans la fonction publique, commandes et marchés publics) que dans le privé.

La comparaison des scores moyens sur une échelle allant de très répandue =10 à très peu répandue=1, a permis de mettre en évidence quelques particularités propres aux différentes catégories d'entreprises sondées :

- Les entreprises de petite taille jugent plus sévèrement l'étendue de la corruption dans les commandes et marchés publics comparativement aux grandes avec des scores de 7,6 sur 10 pour les microentreprises et de 7,43 pour les très petites contre 6,71 pour les grandes.
- Pour les subventions de l'État au secteur privé, seule la variable taille intervient dans la différenciation des opinions des responsables d'entreprises interrogées avec un score moyen significativement moins élevé pour les grandes entreprises (5,46 contre 6,82 pour les Micros, 6,61 pour les TPE, 6,46 pour les PE et 6,28 pour les ME).
- L'autre aspect pour lequel on note des variations notables selon la taille est les achats et approvisionnements des entreprises dans le secteur privé. Plus la taille est petite plus le score est élevé. Ainsi, de 5,61 chez les microentreprises, il tombe à 4,9 chez les grandes en passant par 5,38 chez les TPE, puis à 5,20 chez les PE et à 4,85 chez les moyennes.
- Concernant le dernier domaine à savoir, le recrutement, nominations et évolutions de carrières dans le secteur privé, il s'avère que les évaluations recueillies varient significativement selon la taille des entreprises qui les ont émises. Là encore plus la taille de l'entreprise est importante, plus le score est relativement élevé. De 6,79 chez les microentreprises, il passe à 6,35 chez les très petites, puis à 6,17 chez les petites ensuite à 5,32 chez les moyennes et à 5,02 chez les plus grandes.

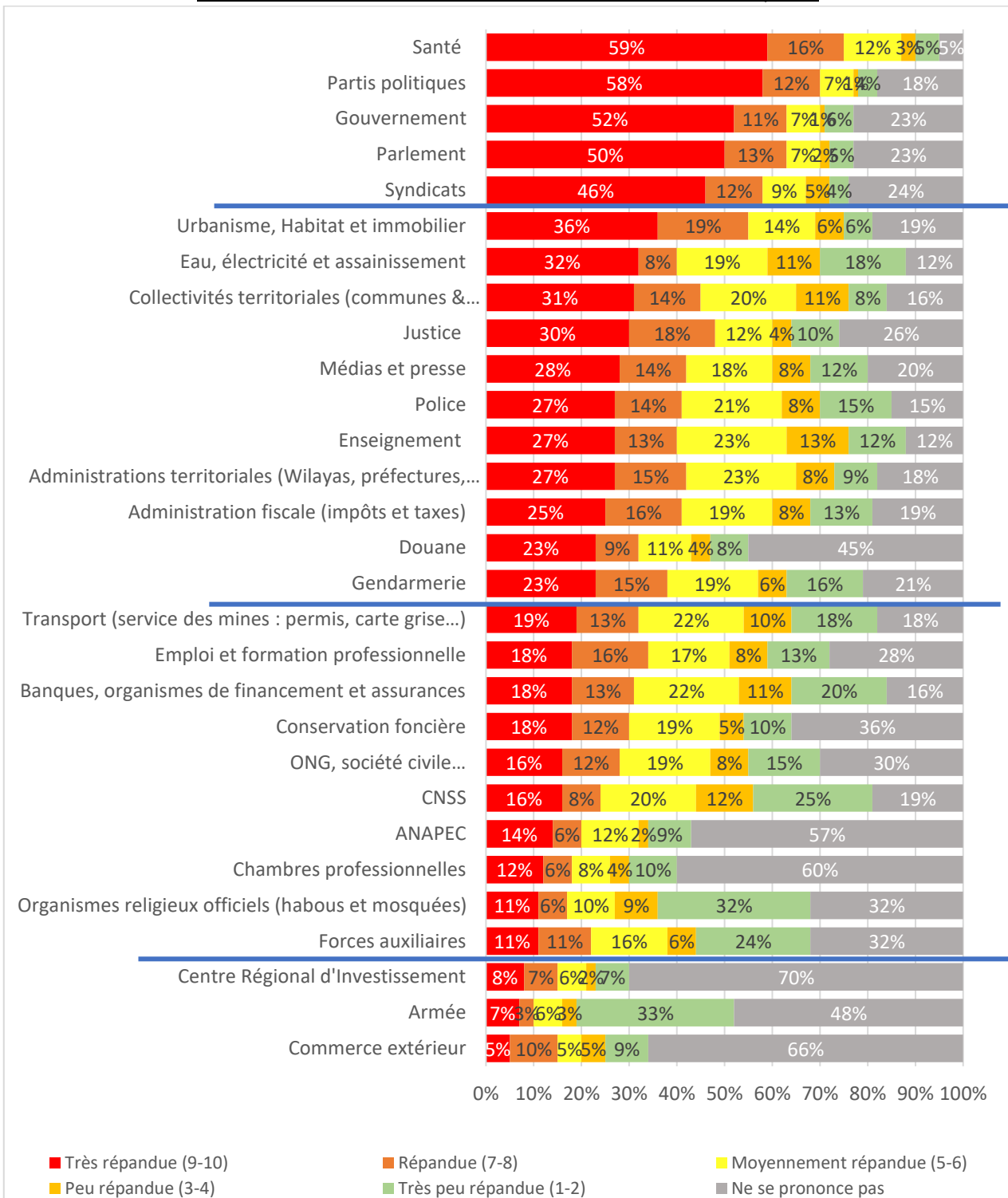
Les scores moyens attribués à ces aspects ne varient pas de façon statistiquement significative ni selon les régions ni selon les secteurs d'activité des entreprises interrogées

3.3.1.6 Perception de l'étendue de la corruption dans différents secteurs

Le choix des secteurs à intégrer dans cette évaluation a été fait en s'appuyant sur des études internationales en la matière et des directives méthodologiques figurant dans les documents techniques de l'ONUDC. Cette liste a également été enrichie et contextualisée afin qu'elle corresponde à l'environnement des affaires dans lequel évoluent les entreprises marocaines.



Figure 127 – Perception (%) par les responsables d’entreprises de l’étendue de la corruption au sein de différents secteurs et services destinés aux entreprises



Base : Total échantillon

Les résultats de la perception des responsables d’entreprises à l’égard de l’étendue de la corruption dans les différents secteurs, administrations et institutions au Maroc permet d’établir une hiérarchie des secteurs évalués et de dégager une catégorisation en quatre classes en fonction du % des réponses “très répandue” (notes 9 et 10) obtenues par chaque secteur. En tête de ce classement on trouve le secteur de la Santé (59%), les partis politiques (58%), le gouvernement (52%), le parlement (50%) et les syndicats (46%).

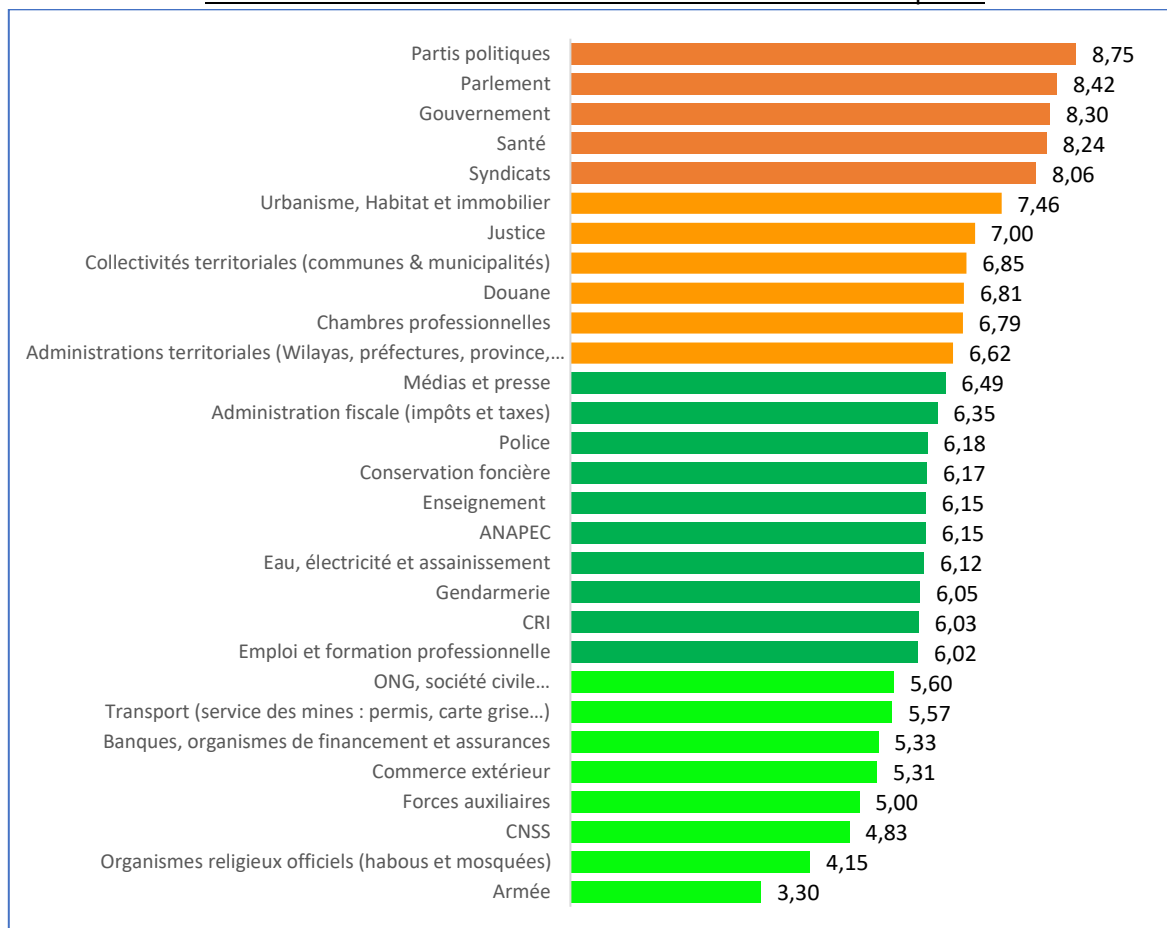


A l'autre bout de ce classement on a les institutions et les secteurs perçus comme étant les moins affectés par la corruption et qui sont le Commerce extérieur (5%), l'Armée (7%) et les CRI (8%).

Nous ne manquerons pas de signaler les organismes et secteurs pour lesquels les réponses "Ne sait pas" enregistrent des taux assez élevés. Il s'agit notamment des organismes, qui du fait de leur activités et prestations proposées, ne sont pas fréquentés par toutes les entreprises sondées tels que la douane, l'Anapec, les CRI, les chambres professionnelles, ...

Lorsqu'on raisonne sur la base du score moyen sur 10, ce sont les mêmes 5 secteurs ou institutions qu'on retrouve en tête des moins bien perçus mais dans un ordre différent avec partis politiques (8,75), parlement (8,42), gouvernement (8,30), santé (8,24) et syndicats (8,06). A l'autre extrémité de ce classement (Les secteurs les mieux perçus) on notera quelques changements par rapport au regroupement en fonction des taux d'attribution des notes 9 et 10. Ainsi, les CRI et chambres professionnelles sont remplacées par la CNSS (4,83) et les Forces auxiliaires (5,00).

Figure 128 – Perception (Notation) par les responsables d'entreprises de l'étendue de la corruption au sein de différents secteurs et services destinés aux entreprises

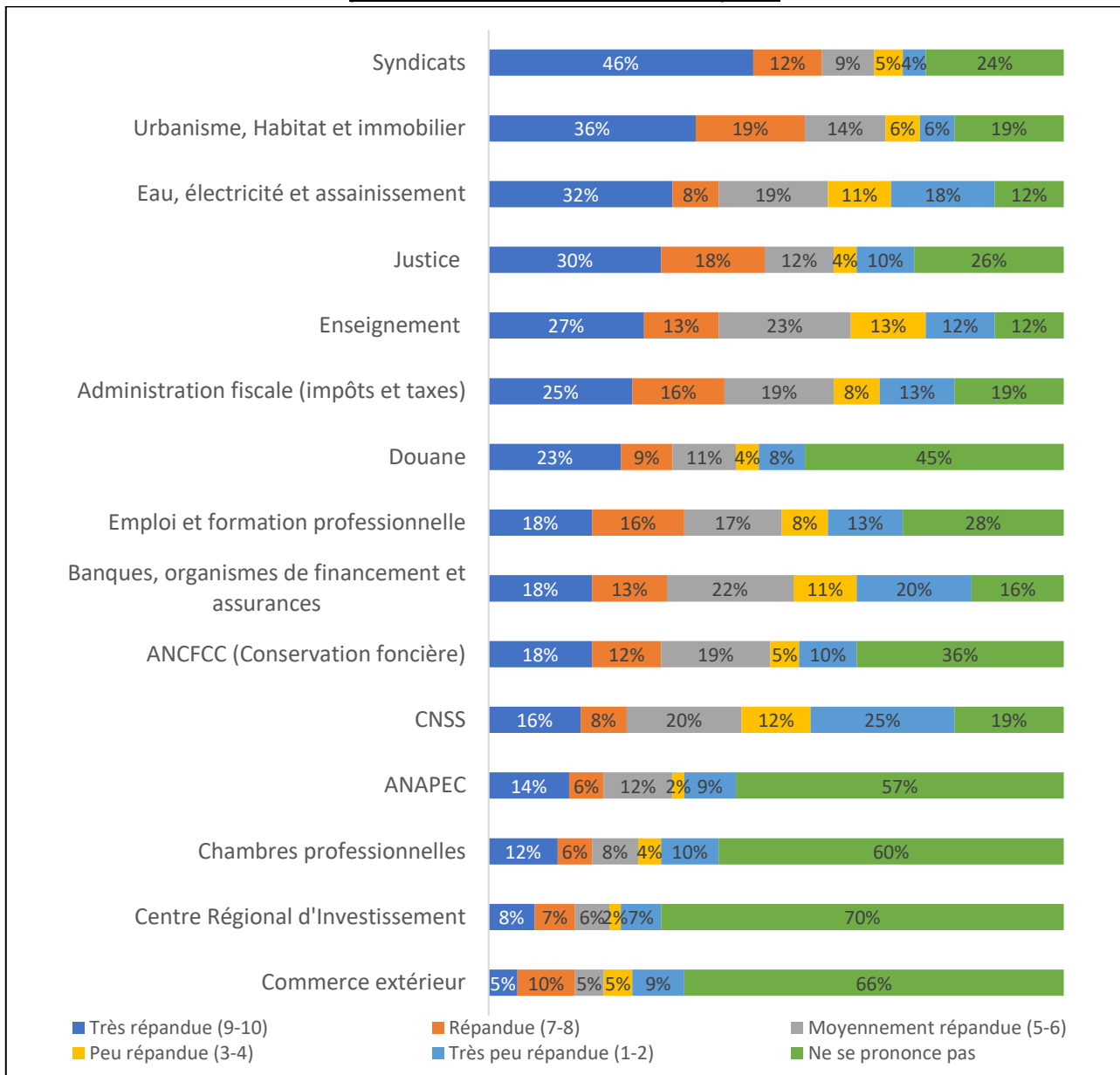


Base : Total échantillon

Une analyse plus centrée sur les secteurs dont les services et prestations rendus sont destinés spécifiquement aux entreprises ou qui prévoient en leur sein des structures distinctes réservées à ces dernières (Administration fiscale, CNSS, Banques, Anapec, CRI...), permet de donner une idée plus précise des perceptions pour cette catégorie de secteurs avec lesquels les entreprises ont des interactions d'institution à institution. La présentation des résultats par secteur dans cette configuration est reproduite dans le graphique suivant :



Figure 128 bis- Perception de l'étendue de la corruption pour les services destinés aux entreprises



Une lecture détaillée de ces taux de perception selon la taille des entreprises interrogées fait ressortir l'existence de plusieurs différences significatives dans l'évaluation de l'étendue de la corruption par secteur, organismes ou institution. Le tableau ci-après reprend la proportion des différentes catégories d'entreprises qui considèrent que la corruption est très étendue (note 9 et 10 sur une échelle à 10 points) dans le secteur.

Tableau 23 - Proportion des responsables d'entreprises qui considèrent que la corruption est très répandue dans le secteur

Proportion d'entreprises qui considèrent que la corruption est très répandue dans le secteur									
Secteurs , organismes ou institutions	Micro E	TPE	TE	ME	GE				
Parlement	51%	43%	39%	37%	32%				
Gouvernement	53%	41%	40%	35%	32%				
Partis politiques	58%	47%	46%	43%	44%				
Syndicats	46%	42%	39%	39%	37%				
Santé	59%	56%	52%	50%	48%				
Urbanisme,Habitat et immobilier	37%	31%	27%	26%	32%				
Conservation foncière	18%	18%	18%	16%	17%				
Administrations territoriales (1)	27%	24%	24%	25%	23%				
Collectivités territoriales (2)	31%	29%	27%	32%	26%				
Transport (service des mines : permis,carte grise...)	19%	18%	16%	14%	12%				
Justice	30%	26%	27%	22%	21%				
Emploi et formation professionnelle	20%	11%	15%	11%	8%				
Enseignement	28%	22%	26%	19%	22%				
Administration fiscale (impôts et taxes)	26%	25%	25%	22%	20%				
Douane	23%	23%	20%	23%	20%				
Police	27%	24%	21%	23%	18%				
Gendarmerie	24%	24%	22%	25%	19%				
Forces auxiliaires	15%	8%	11%	10%	8%				
Armée	7%	3%	6%	5%	3%				
Organismes religieux officiels (habous et mosquées)	11%	7%	9%	9%	3%				
ONG, société civile...	15%	12%	14%	13%	6%				
Médias et presse	28%	23%	24%	19%	16%				
Eau,électricité et assainissement	32%	23%	23%	17%	16%				
CNSS	15%	11%	10%	9%	7%				
Banques,organismes de financement et assurances	18%	14%	14%	13%	12%				
Commerce extérieur	5%	5%	4%	4%	4%				
CRI	8%	5%	5%	7%	8%				
ANAPEC	13%	9%	12%	7%	9%				
Chambres professionnelles	12%	8%	6%	8%	8%				
<i>(1) Wilayas, préfectures, provinces, Caïdats, Pachtaliks</i>									
<i>(2) Communes & municipalités</i>									
<table border="0"> <tr> <td style="background-color: #FFD700; width: 20px;"></td> <td>Taux significativement supérieur au seuil de 5%</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #FFD700; width: 20px;"></td> <td>Taux significativement supérieur au seuil de 10%</td> </tr> </table>							Taux significativement supérieur au seuil de 5%		Taux significativement supérieur au seuil de 10%
	Taux significativement supérieur au seuil de 5%								
	Taux significativement supérieur au seuil de 10%								

On notera que pour la majorité des secteurs, les responsables des microentreprises sont significativement plus critiques dans leurs évaluations. La proportion de ceux d'entre eux qui jugent que la corruption est très répandue dans ces secteurs est, en effet, significativement plus importante que celle des responsables des grandes entreprises.

Compte tenu de la taille réduite de ces entreprises, il est possible que le vécu personnel du répondant ait pu, davantage que son vécu professionnel, influencer les perceptions relevées³³.

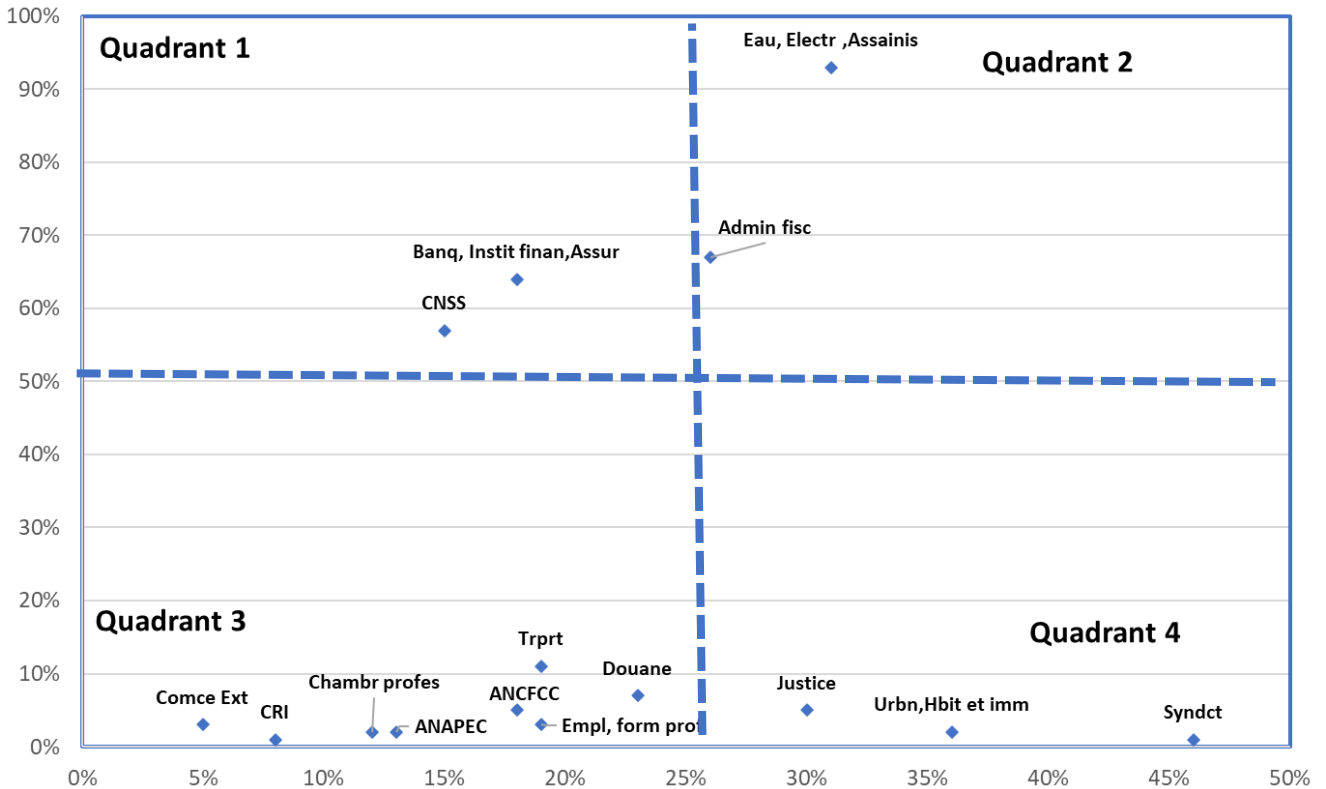
Une autre analyse peut être entreprise en mettant en relation les perceptions des secteurs et l'interaction avec ces derniers. Pour ce faire, nous prendrons pour l'axe des interactions le nombre d'entreprises (en %) qui ont été au moins une fois en contact avec le secteur au cours des 12 derniers mois. Pour l'axe des perceptions c'est le % des responsables d'entreprises qui considèrent que la corruption est très répandue (Note 9 et 10) dans le secteur considéré qui est pris comme indicateur.

³³³³ Bien que dans la question, il a été spécifié que les réponses doivent être données en tant que responsable de l'entreprise. " En tant que responsable dans une entreprise, dans quelle mesure pensez-vous..."



Afin d’analyser en détail le résultat de ce croisement entre contact et perception, nous avons placé des lignes de démarcation entre les différents secteurs, avec comme seuil pour la perception le taux de 26% qui représente le taux moyen tous secteurs confondus. Pour les contacts, nous avons retenu le taux de 50 % pour séparer les secteurs en deux catégories. Ce qui nous permet d’avoir quatre quadrants dans lesquels sont positionnés les différents secteurs.

Figure 128 Ter – Matrice perception de la corruption X intensité des contacts avec les secteurs



Dans le quadrant 1 qui englobe les banques, institutions financières et assurances et la CNSS et qui sont des secteurs avec lesquels les entreprises interagissent fortement et qui sont perçus comme étant des secteurs où la corruption est peu répandue (inférieur à la moyenne).

Le quadrant 2 où sont logés également deux secteurs, à savoir le secteur d’Électricité, eau et assainissement et l’Administration fiscale qui se caractérisent par des taux de contacts élevés et des taux de perception de la corruption supérieurs ou légèrement supérieurs (cas de l’Administration des impôts) à la moyenne tous secteurs confondus.)

Dans le troisième quadrant, qui est un peu plus fourni en secteurs (8), on trouve ceux avec lesquels les entreprises ont relativement peu de relations et qui sont perçus comme étant des secteurs où la corruption est peu répandue (Taux inférieur à la moyenne).

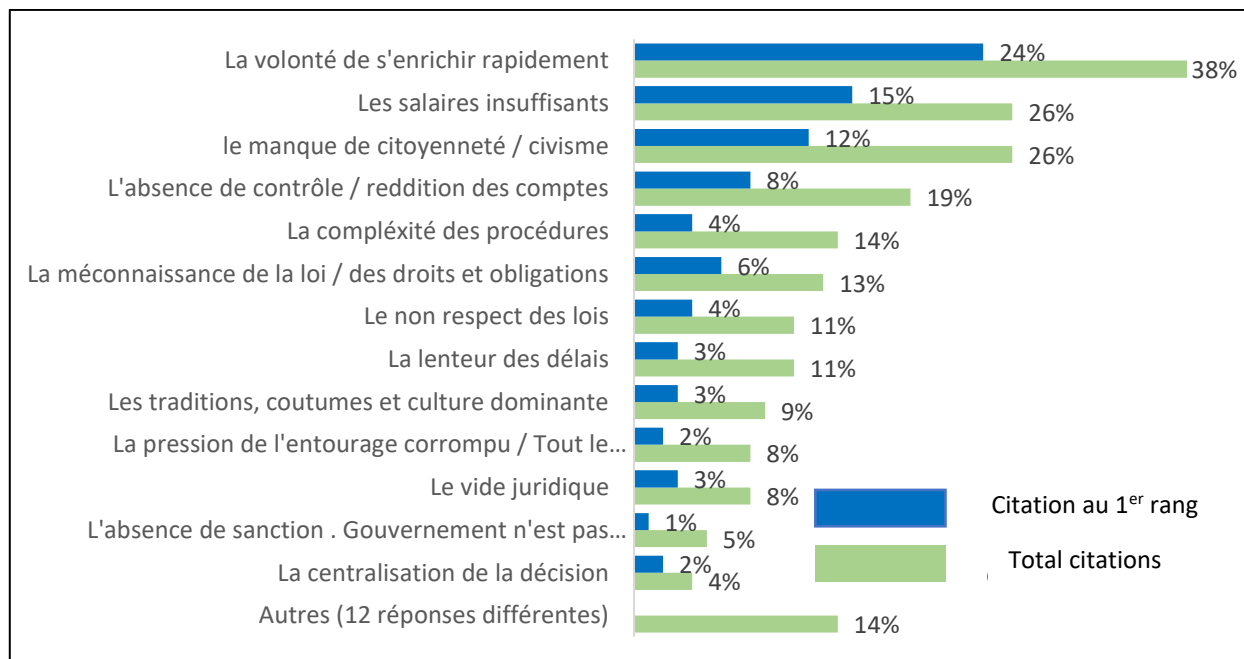
Le dernier quadrant comprend les secteurs qui sont relativement peu fréquentés par les entreprises mais qu’elles perçoivent comme étant des foyers de corruption importants.



3.3.1.7 Causes du développement de la corruption au Maroc

Globalement, la volonté de s'enrichir rapidement (38%), suivie de l'insuffisance des salaires (26%) et du manque de citoyenneté et de civisme (26%) sont, pour les entreprises interrogées, les 3 principaux facteurs favorisant le développement de la corruption au Maroc.

Figure 129 – Perception des causes du développement de la corruption



Base : Total échantillon. Réponses spontanées et multiples

Lorsqu'on examine la fréquence d'apparition de cinq principaux facteurs en fonction des caractéristiques des entreprises interrogées, quelques spécificités apparaissent en fonction de la taille de ces dernières.

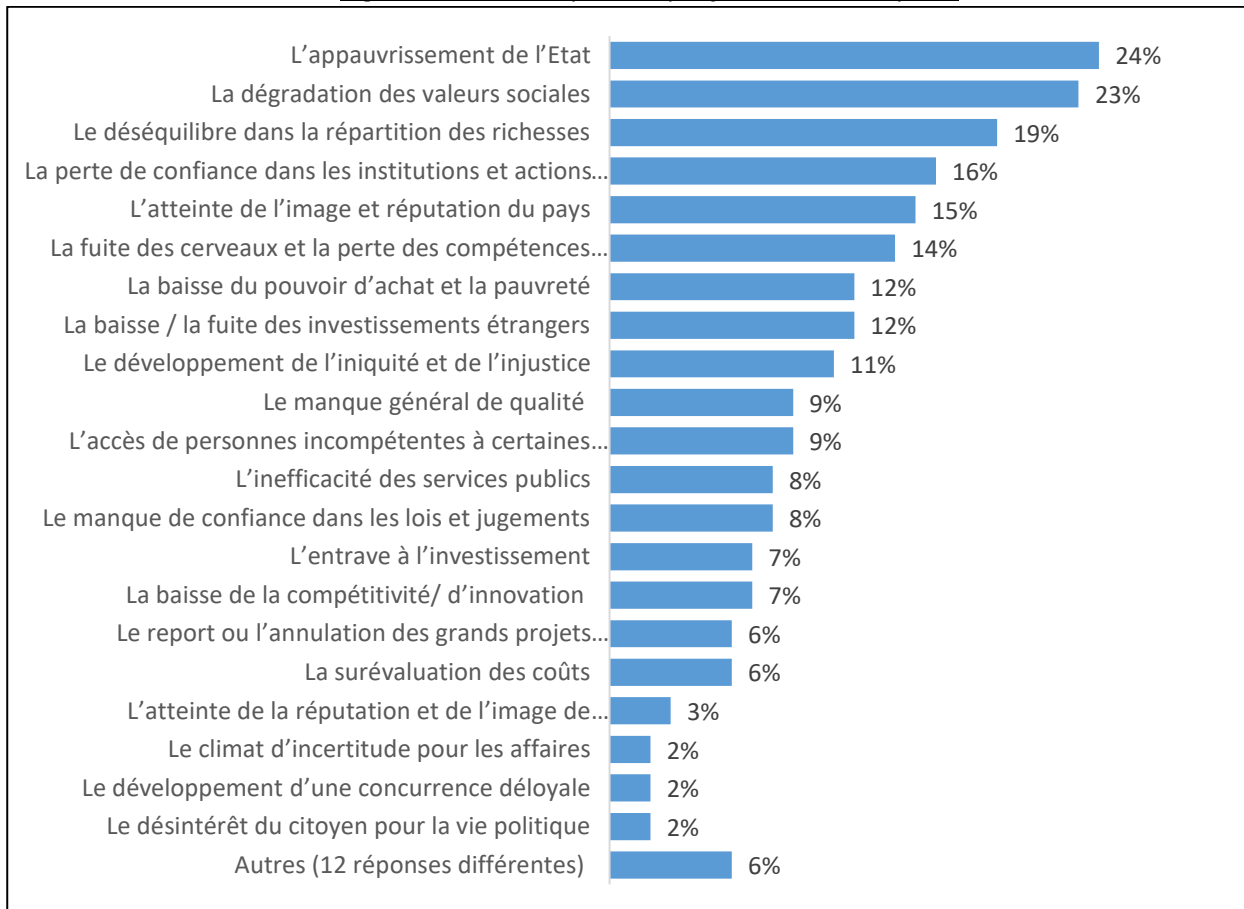
- L'insuffisance des salaires est un facteur qui a été plus mentionné par les entreprises de taille moyenne (35%) que par les micros (25%) et les petites entreprises (26%).
- Le manque de citoyenneté et de civisme a été plus invoqué comme cause de corruption par les entreprises de taille moyenne (36%) comparativement aux micro entreprises (25%) et aux petites (25%)
- L'absence de contrôle /reddition des comptes est un facteur qu'on retrouve proportionnellement plus chez les grandes entreprises (27%) comparativement aux micro entreprises (17%).
- La complexité des procédure (5^e cause au niveau global) est une cause qui a été plus invoquée par les Très Petites Entreprises (21%) comparativement aux quatre autres tailles (Entre 12 et 13%).

3.3.1.8 Conséquences et retombées perçues de la corruption

Les trois principales conséquences de la corruption telles que perçues par les entreprises sondées sont l'appauvrissement de l'État et la dégradation des valeurs sociales, citées par un peu moins du quart (respectivement 24% et 23%, d'entre elles, suivies du déséquilibre dans la répartition des richesses avec un taux de citation de 19%.



Figure 130 - Conséquences perçues de la corruption



Base : Total échantillon

L'analyse différenciée de ces trois principales conséquences perçues fait ressortir un certain nombre de particularités principalement par taille des entreprises sondées.

- L'appauvrissement de l'État est une conséquence qui a été citée plus fréquemment par les entreprises du secteur du Commerce (37%) que par celles qui exercent dans les Services (19%) et celles qui opèrent dans le BTP-construction (8%).
- Concernant la dégradation des valeurs sociales, on note des écarts significatifs entre les Microentreprises (22%) et Très Petites Entreprises (23%) d'une part et les Petites Entreprises (18%) d'autre part.
- Pour ce qui est du déséquilibre dans la répartition des richesses l'analyse détaillée de son taux de citation ne révèle pas d'écarts significatifs entre les différentes catégories d'entreprises.

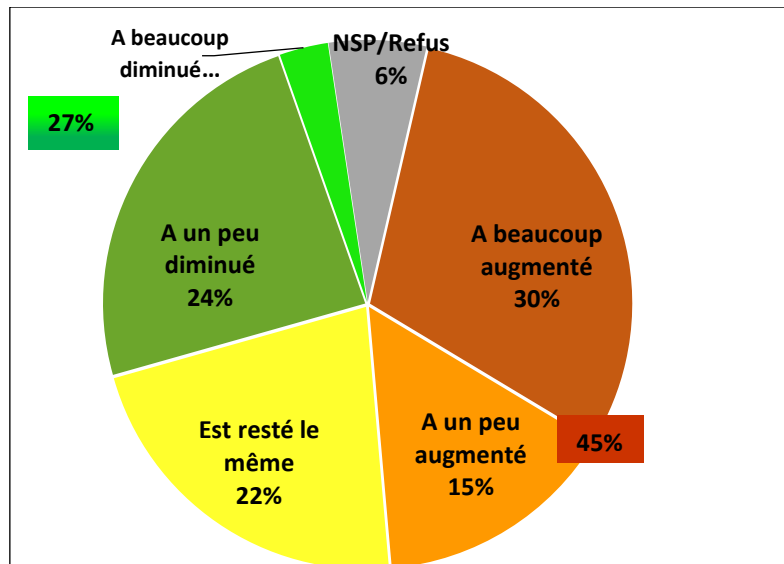
Bien qu'elles ne soient pas parmi les conséquences perçues les plus citées, il est intéressant de noter que les grandes entreprises sont plus sensibles d'une part, aux effets négatifs de la corruption sur l'image et la réputation de l'entreprise, cité par 10% d'entre elles contre un taux compris entre 1 et 4% pour les autres tailles et d'autre part, elles sont également plus sensibles aux effets de la corruption sur les investissements. Elles sont 16% à considérer que la corruption est une entrave à l'investissement, contre un taux se situant dans une fourchette de 6 à 8% pour les autres tailles.



3.3.1.9 Perception du niveau d'évolution de la corruption au cours des 2 dernières années

Par rapport aux opinions sur la tendance de l'évolution de la corruption au cours des 2 dernières années au Maroc, 45 % des responsables d'entreprises sondées estiment que c'est un phénomène qui a augmenté, dont 30% pensent qu'elle a beaucoup augmenté contre 27% qui estiment qu'elle a, au contraire, diminué.

Figure 131 - Perception de l'évolution de la corruption au cours des deux dernières années

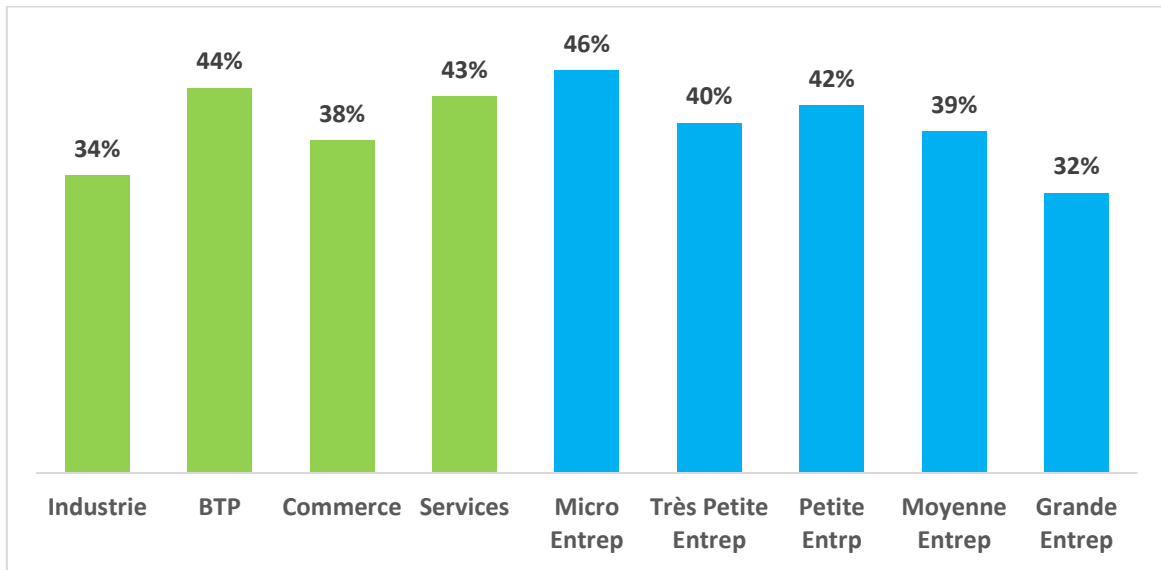


Base : Total échantillon

Les entreprises qui pensent que la corruption a augmenté (beaucoup + un peu) au cours des 2 dernières années sont significativement plus nombreuses :

- Dans les entreprises des BTP (63%) comparées à celles du secteur des Services (44%) et du Commerce (37%).
- Parmi les micro-entreprises (46%) et petites (42%) comparées aux grandes (32%).

Figure 132 - Perception de l'évolution de la corruption au cours des deux dernières années selon la taille et le secteur d'activité des entreprises

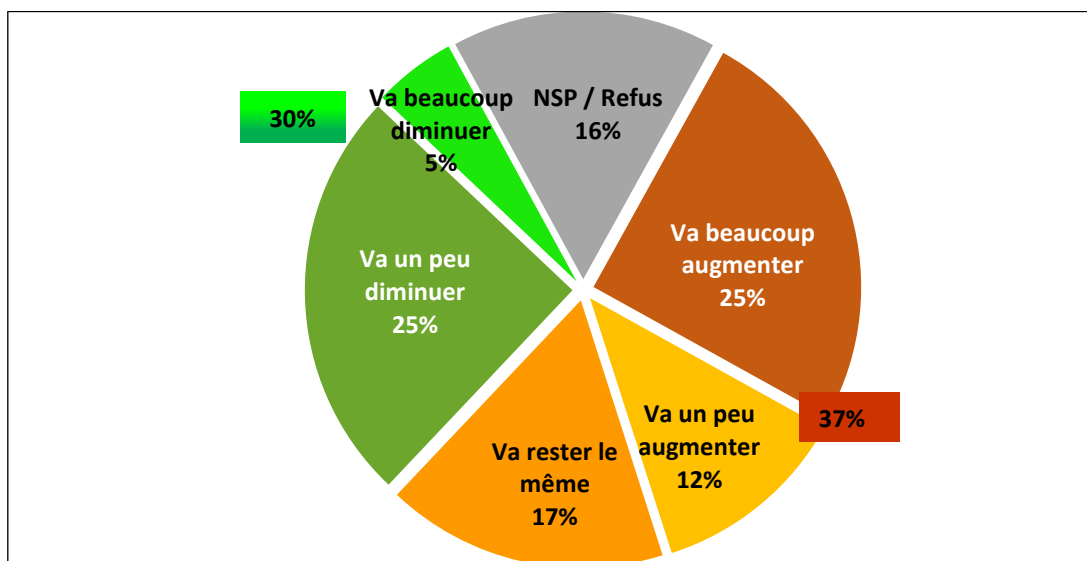


Pour ce qui est de celles qui estiment que la corruption est plutôt sur une tendance baissière (A un peu diminué), elles sont proportionnellement plus nombreuses parmi les très petites entreprises (35%), les moyennes (41%) et les grandes (40%) que parmi les petites (31%) et micro-entreprises (27%). La nature de l'activité intervient également pour modifier la proportion des responsables d'entreprises qui estiment que la corruption a connu une baisse au cours des 2 dernières années. La différence la plus marquante apparaît entre les entreprises du secteur du Commerce avec 33% Vs celles du BTP avec un taux de 16%

3.3.1.10 Perception du niveau d'évolution future de la corruption

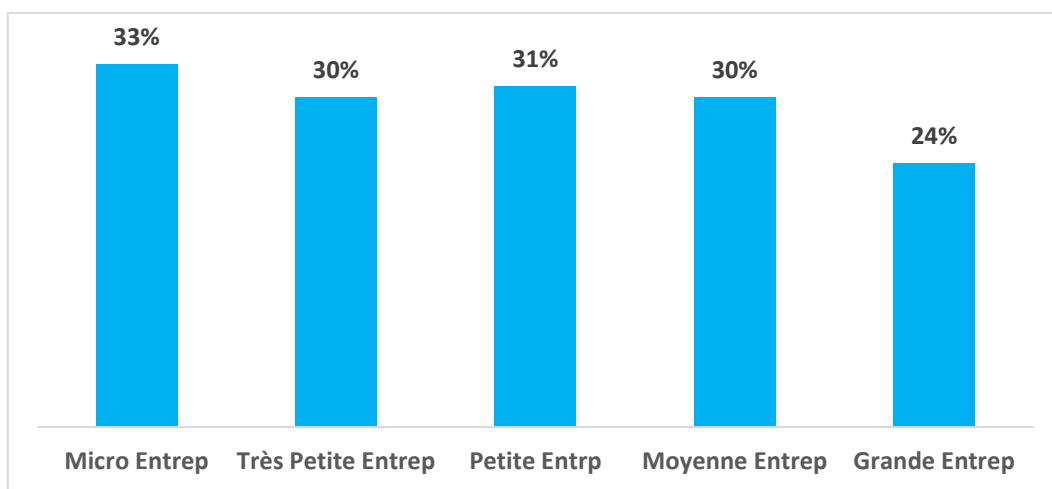
S'agissant de l'évolution de la corruption au cours des deux prochaines années, les entreprises sondées restent assez partagées avec 30% qui estiment que la corruption diminuera durant les 2 prochaines années contre 37% qui pensent qu'elle augmentera.

Figure 133 - Perception de l'évolution de la corruption au cours des deux prochaines années



Les pronostics émis sur l'évolution prévisible de la corruption au cours des 2 prochaines années ne varie pas de façon significative ni selon la région, ni selon le secteur d'activité. En revanche, on observe des différences significatives lorsqu'ils sont détaillés selon la variable taille. En effet, 33% des responsables des micro-entreprises interrogés pensent que la corruption va connaître une augmentation contre 24% des responsables des grandes entreprises. Ces derniers sont significativement plus nombreux (51%) à penser qu'elle connaîtra une baisse (beaucoup ou un peu) par rapport aux autres catégories d'entreprises : Microentreprises (34%), très petites (34%), petites (8%) et moyennes (41%).

Figure 134 - Perception de l'évolution de la corruption au cours des deux prochaines années selon la taille des entreprises



3.3.2 EXPERIENCE ET VECU DE LA CORRUPTION

Cette partie a pour but de cerner et comprendre le vécu de la corruption par les responsables d'entreprises, la prévalence et l'incidence des pots-de-vin et d'identifier les domaines nécessitant des interventions spécifiques.

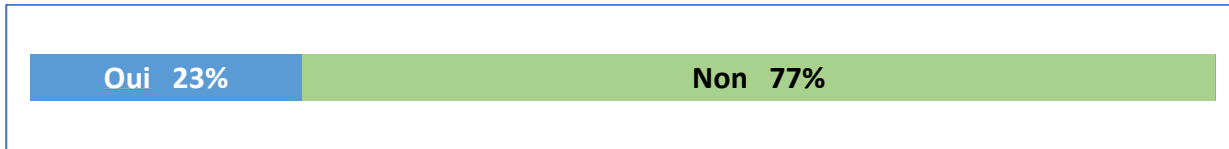
On se focalise sur l'exposition des responsables d'entreprises ou de leurs entreprises à diverses formes de corruption et leurs interactions avec différents secteurs. Nous étudions la fréquence des contacts avec ces secteurs, ainsi que la prévalence des pots-de-vin, en particulier dans le secteur public. Nous évaluons ensuite l'incidence des pots-de-vin au cours des 12 derniers mois, les motifs des paiements ou demandes de pots-de-vin, ainsi que les réactions face à ces demandes.

Nous examinons aussi les résultats des versements et les modalités de demande ou de paiement des pots-de-vin. Enfin, nous étudierons l'exposition à d'autres formes de corruption par secteur, l'exposition à la corruption dans divers domaines



3.3.2.1 Exposition aux différentes formes de corruption.

Figure 135 - Exposition des responsables d'entreprises ou de leurs entreprises à l'une quelconque des formes de corruption

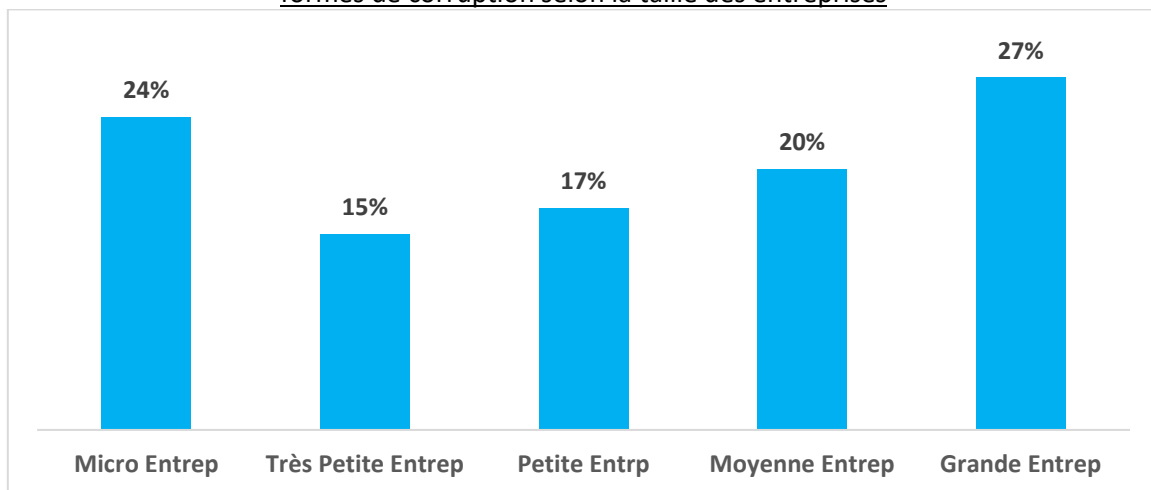


Base : Total échantillon

Un peu moins du quart (23%) des responsables d'entreprises sondées³⁴ déclarent avoir été exposés à l'une quelconque des formes de corruption, durant les 12 derniers mois.

Ce taux connaît des variations en fonction de la dimension des entreprises : Les micros (24%) et grandes entreprises (27%) ont été proportionnellement plus exposées que les très petites (15%) et petites entreprises (17%) à l'une des formes de corruption.

Figure 136 - Exposition des responsables d'entreprises ou de leurs entreprises à l'une quelconque des formes de corruption selon la taille des entreprises

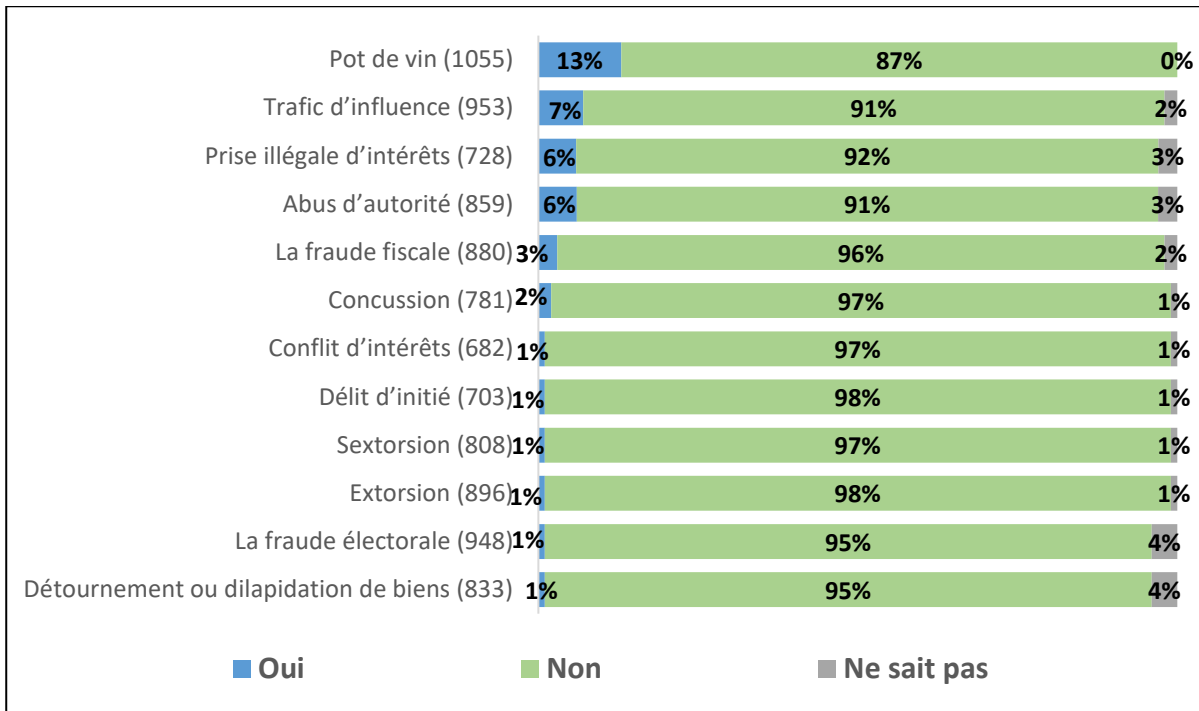


La décomposition de ce taux global de 23% selon les différents types de corruption fait apparaître que c'est principalement les pots de vin qui sont la forme la plus fréquente. Les autres formes les plus fréquemment citées en réponse à cette question sont : Le trafic d'influence (7%), la prise illégale d'intérêt (6%) et l'abus d'autorité (6%).

³⁴ Entreprises qui connaissent au moins une des 12 formes de corruption qui leur sont proposées soit 94% des entreprises sondées



Figure 137 - Exposition des entreprises aux différentes formes de corruption

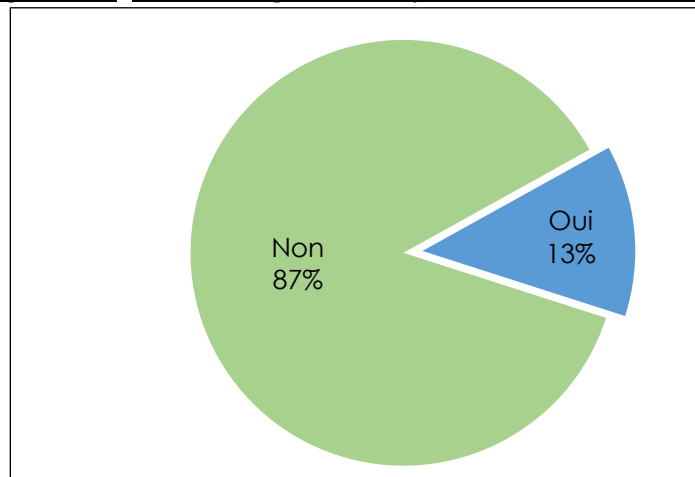


Base : Total échantillon

3.3.2.2 Prévalence des pots-de-vin³⁵

Sur l'ensemble des responsables d'entreprises interrogées qui ont eu (ou l'un de leurs représentants) au moins un contact avec un agent public ou privé au cours des 12 mois précédant l'enquête, 13%³⁶ ont déclaré avoir fait au moins une fois l'objet d'une demande de versement ou d'un versement effectif d'un pot de vin lors de leurs interactions avec ces agents. Ce taux est tendanciellement plus important au niveau des grandes entreprises (23%) et, dans une moindre mesure, parmi les moyennes entreprises (16%).

Figure 138 - Prévalence globale des pots-de-vin tous secteurs



Base : Total échantillon

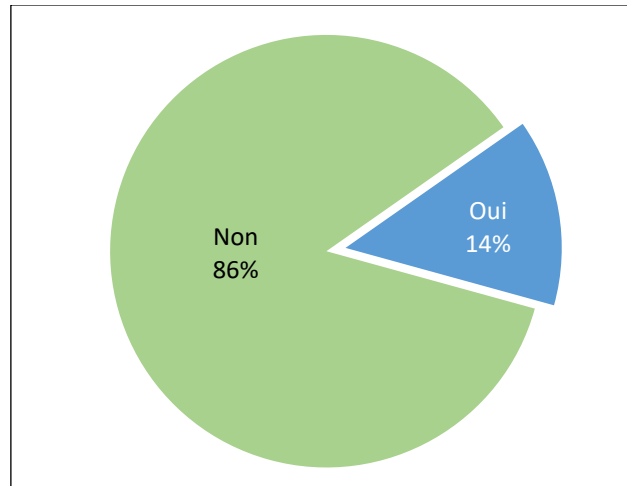
³⁵ Nombre d'entreprises qui, durant les 12 derniers mois, ont déclaré avoir versé, au moins une fois, un Pdv ou à qui il a été demandé d'en verser, rapporté à celles qui ont été en contact au moins une fois avec l'un des secteurs ou institutions concernés.

³⁶ Ce chiffre de 13% est quasiment le même que celui mentionné au paragraphe précédent en raison des bases de calcul qui sont presque identiques (1028 pour les entreprises qui connaissent les pots de vin et 1100 pour celles qui ont eu au moins un contact avec l'un des secteurs inclus dans le champ de l'enquête).



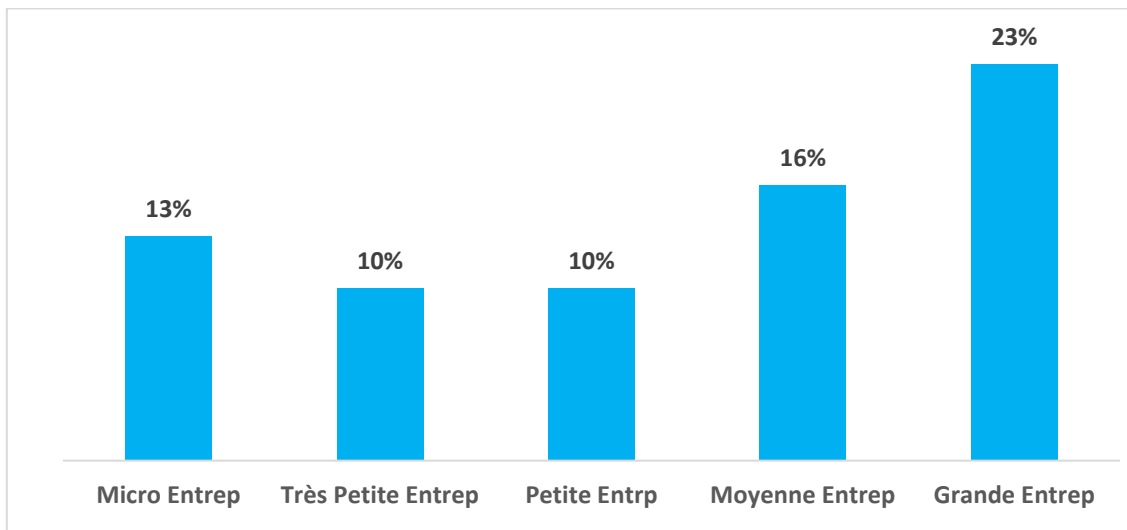
La prise en compte seulement des interactions des entreprises sondées avec les secteurs relevant uniquement du secteur public au cours des 12 derniers mois, nous donne un taux de prévalence des pots de vin de 14%. Ce taux est significativement plus élevé auprès des grandes (23%), comparativement aux micro entreprises (13%) petites entreprises (10%) et des très petites (10%).

Figure 139 - Prévalence des pots-de-vin dans le secteur public



Base : Total échantillon

Figure 140 - Prévalence des pots-de-vin dans le secteur public selon la taille des entreprises



3.3.2.3 Prévalence des pots-de-vin par secteur³⁷

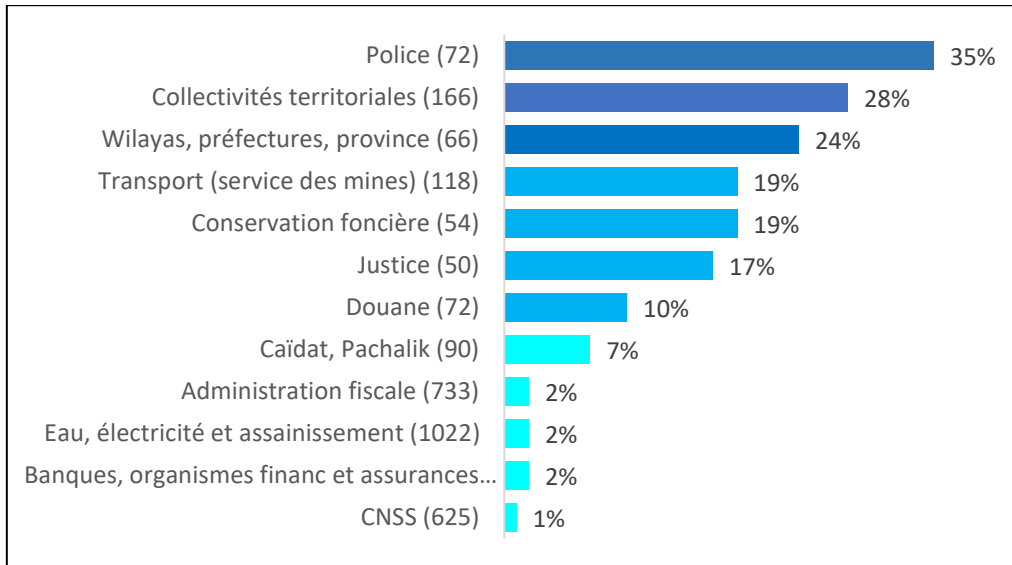
Sur la base des responsables d'entreprises qui ont été (ou l'un de leurs représentants) au moins une fois en contact avec chacun des secteurs considérés au cours des 12 derniers mois, il a été possible de dresser un classement des secteurs selon le taux de prévalence des Pots de vin. Ainsi et malgré le faible taux de contact (chiffres entre parenthèses), les demandes ou les versements effectifs des pots de vin déclarés par les entreprises sondées apparaissent plus fréquemment au niveau de trois secteurs avec des taux quasiment

³⁷ Nombre d'entreprises qui, durant les 12 derniers mois, ont déclaré avoir versé, au moins une fois, un Pdv ou à qui il a été demandé d'en verser, rapporté à celles qui ont été en contact au moins une fois avec le secteur ou institution concerné.



équivalents pour les deux premiers : Police (35%) et, avec des taux un légèrement moindres, les Collectivités territoriales (28%) et les Wilayas, provinces et préfectures (24%).

Figure 141 - Prévalence des pots-de-vin par secteur³⁸ au cours des 12 derniers mois selon la perception des responsables d'entreprises

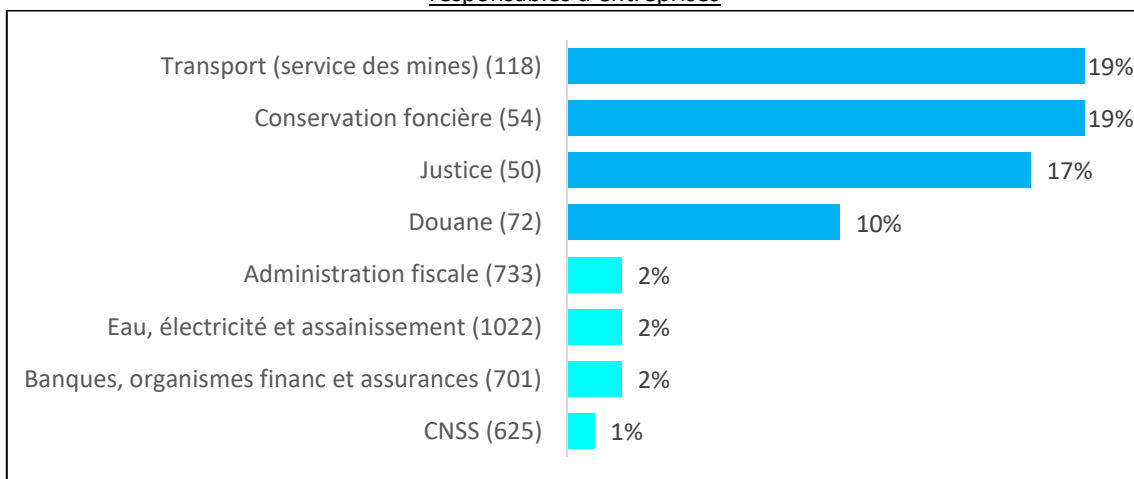


Seuls les secteurs et institutions ayant une base d'au moins 50 contacts apparaissent sur ce graphique

Il est également intéressant de mettre en exergue les faibles taux d'exposition aux pots de vin rapportées par les entreprises sondées concernant la CNSS (1%), les banques, organismes financiers et assurances (2%), les organismes de gestion de l'eau, électricité et assainissement (2%) et l'administration fiscale (2%).

En ne retenant que les secteurs dont les prestations et services sont rendus aux entreprises dans un cadre d'une relation d'institution à institution, la présentation des résultats par secteur est reprise dans le graphique qui suit :

Figure 141 bis - Prévalence des pots-de-vin par secteur³⁹ au cours des 12 derniers mois selon la perception des responsables d'entreprises



Seuls les secteurs et institutions ayant une base d'au moins 50 contacts apparaissent sur ce graphique

³⁸ Tous secteurs confondus

³⁹ Secteurs dont les prestations et services sont rendus aux entreprises dans un cadre d'une relation d'institution à institution

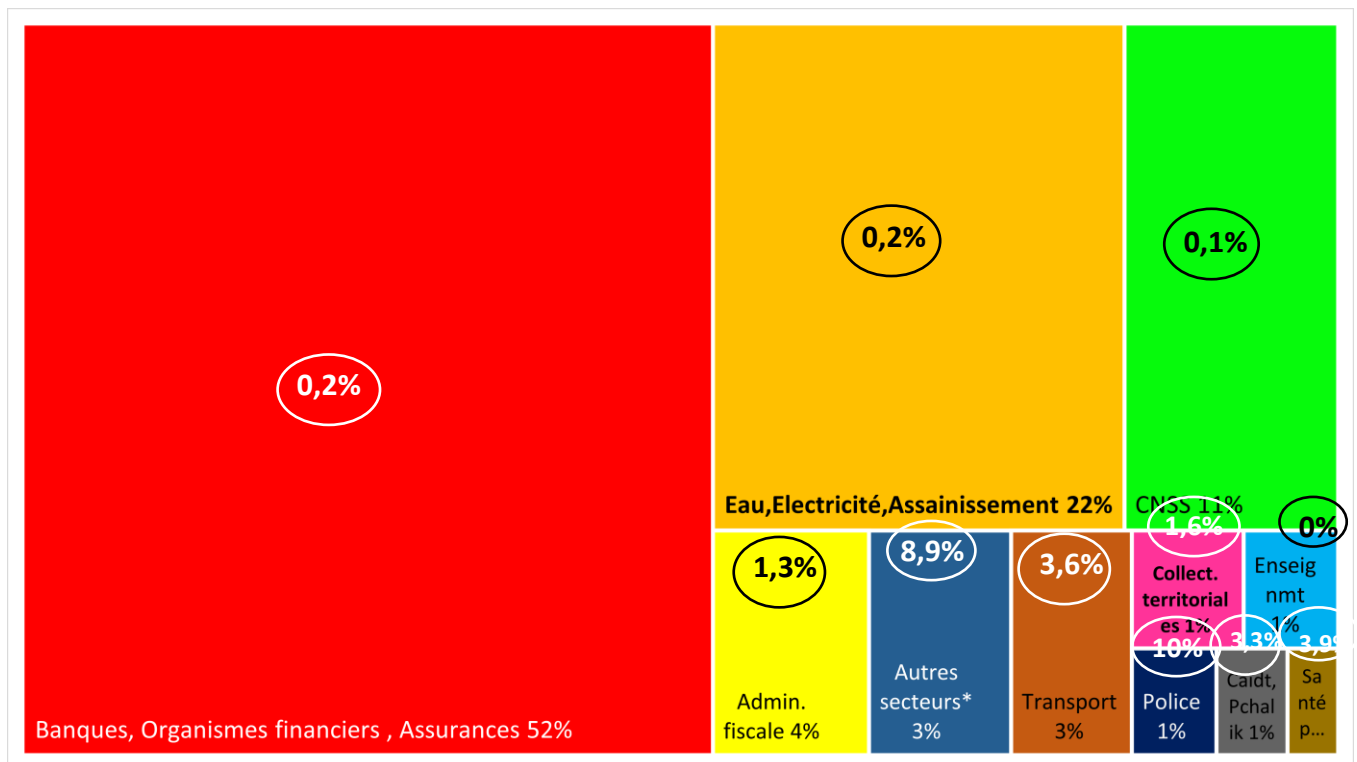


3.3.2.4 *Contacts des responsables d'entreprises (ou de leur représentants) avec les secteurs et incidence des pots de vin*

Si le taux de prévalence se calcule en faisant référence au nombre d'entreprises touchées, l'incidence se détermine en référence au nombre de contacts réalisés par les entreprises avec les secteurs inclus dans le périmètre de l'étude.

Dans le graphique suivant sont repris le nombre de contacts avec chaque secteur en % du total des contacts réalisés avec tous les secteurs par l'ensemble des responsables ou représentants d'entreprises de l'échantillon au cours des 12 derniers mois. Ainsi, et à titre d'exemple, sur l'ensemble des contacts réalisés par les entreprises au cours des 12 derniers mois, 52% l'ont été avec le secteur Banques, Organismes financiers et Assurances, 11% avec la CNSS et 1% avec la police, Caidat et pachalik, santé publique et collectivités territoriales.

Figure 142 – Contacts et incidence des pots de vin par secteurs



La mise en rapport entre le nombre de pots de vin demandés ou payés par secteur avec le nombre de contacts avec ce même secteur donne l'incidence des pots de vin par secteur (Chiffres indiqués dans le cercle). Il apparait ainsi que 0,2% des contacts avec les Banques, organismes financiers et assurances, qui cumulent 52% des contacts, ont donné lieu à des demandes ou à des versements effectifs de pots-de-vin, tandis que 10% des contacts réalisées par les entreprises au cours des 12 derniers mois avec la police, soit 1% de l'ensemble des contacts, ont donné lieu à des demandes ou paiement des pots de vin.

Globalement, le nombre d'interactions réalisées, au cours des 12 derniers mois, par les entreprises de notre échantillon avec les différents secteurs est de 66.195 tandis que le nombre de demandes ou de paiements effectifs de pots de vin déclarés par ces mêmes entreprises est de 680, ce qui équivaut à un taux d'incidence moyen de 1%.

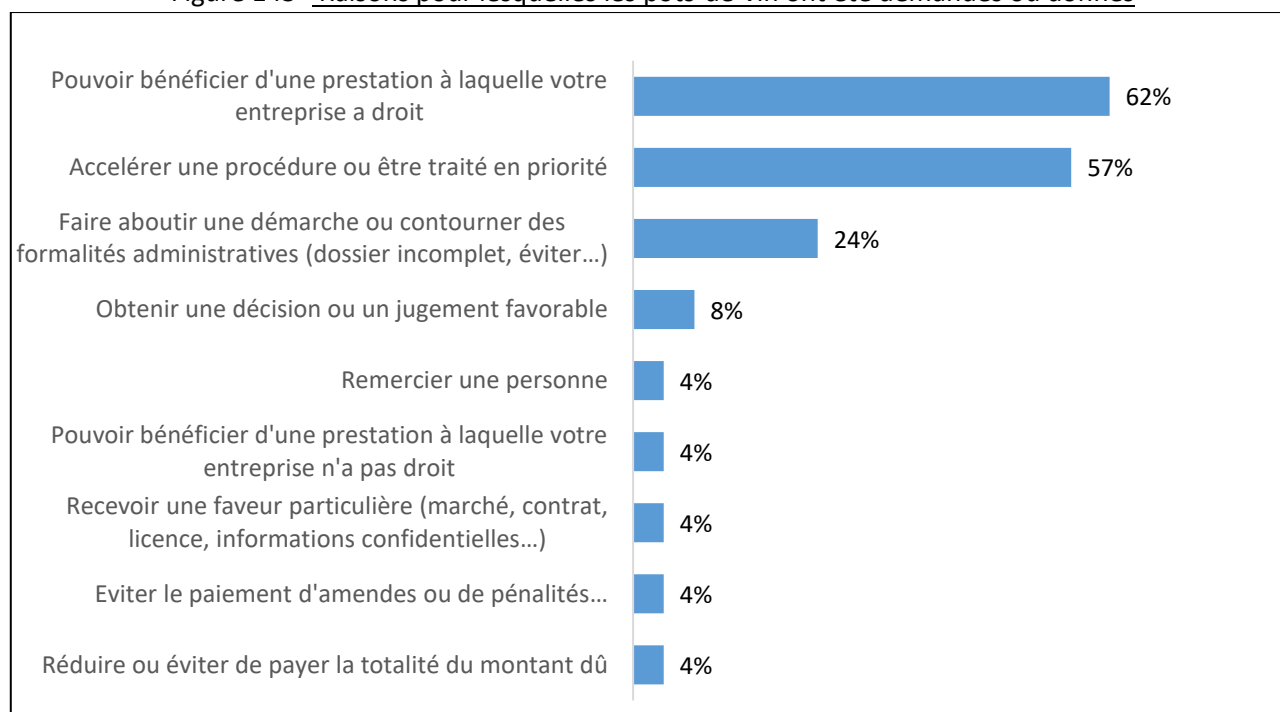


3.3.2.5 Motifs de paiement ou de demande de pot-de-vin

Les deux principaux motifs de demande ou de versement d'un pot de vin par les entreprises sont : pouvoir bénéficier d'une prestation à laquelle l'entreprise a droit (62%) et accélérer une procédure ou être traité en priorité (57%). Un troisième motif apparaît mais avec une intensité plus de deux fois moindre. Il s'agit de faire aboutir une démarche ou contourner des formalités administratives (24%).

Pour les trois principaux motifs, les taux de citation varient faiblement selon les caractéristiques des entreprises.

Figure 143 - Raisons pour lesquelles les pots-de-vin ont été demandés ou donnés



Base: Entreprises qui ont déclaré avoir reçu une demande ou qui ont effectivement versé un de pot de vin

L'analyse différenciée par région, secteur ou taille ne fait ressortir aucune différence statistiquement significative entre les diverses catégories d'entreprises.

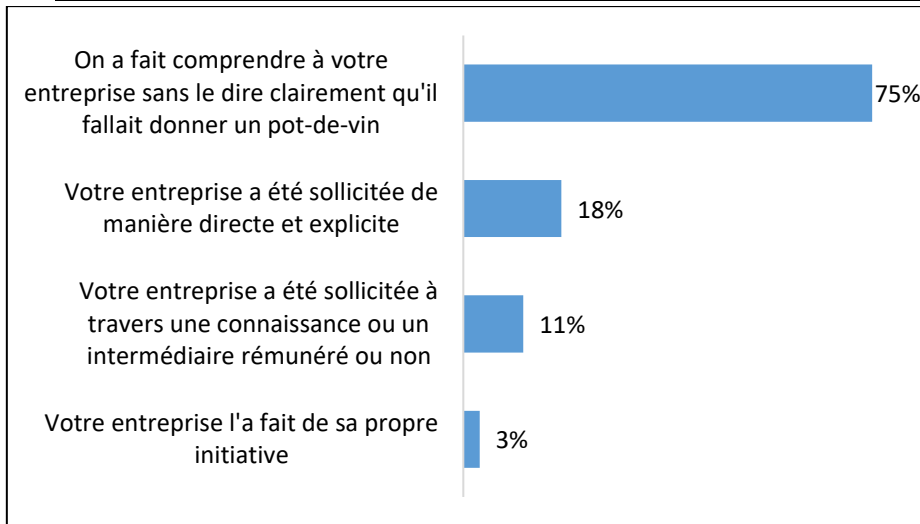
3.3.2.6 Modalités de demande ou de paiement d'un pot-de-vin

Trois quarts des responsables d'entreprises (ou leurs représentants) confrontés à une situation de demande d'un pot-de-vin ont déclaré que la demande leur a été faite de manière indirecte par des insinuations et des allusions et 18 % ont fait face à des demandes explicites et directes de la part de l'agent demandeur.

Seuls 3% des responsables ou représentants d'entreprises interrogées ont déclaré avoir versé des pots de vin de leur propre initiative en guise de remerciements pour le service rendu.



Figure 144 - Modalités de sollicitation ou de paiement d'un pot-de-vin auprès des entreprises



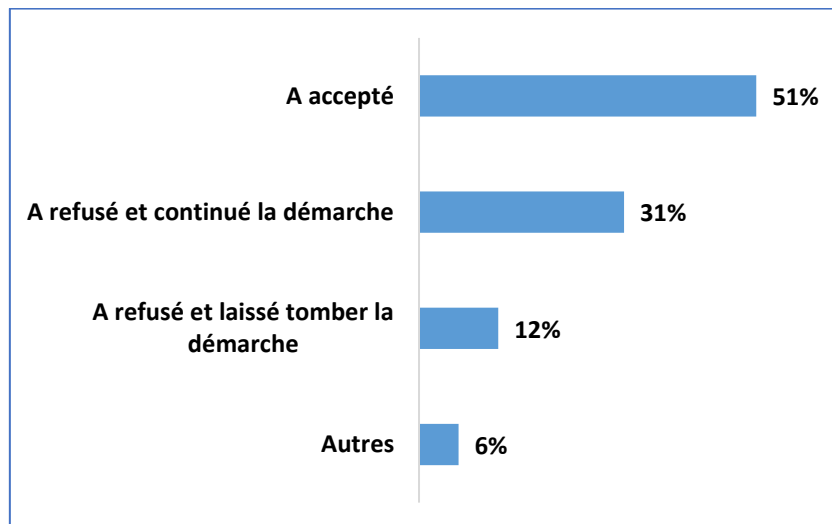
Base: Entreprises qui ont déclaré avoir reçu une demande ou qui ont versé un de pot de vin

Aucune variation significative de ces résultats n'a été enregistrée lorsqu'on procède à une analyse différenciée par région, secteur ou taille.

3.3.2.7 Réactions face aux demandes de paiement de pots-de-vin

Lorsqu'elles ont été confrontées à une demande de pot-de-vin un peu plus de la moitié (51%) des responsables d'entreprises ont le plus souvent accepté d'effectuer le paiement, alors que 31% ont refusé et poursuivi leurs démarches et 12% ont refusé et abandonné leurs démarches.

Figure 145 - Réactions des responsables d'entreprises face aux demandes de pots-de-vin



Base : Entreprises qui ont déclaré avoir reçu une demande ou qui ont versé un de pot de vin (151)

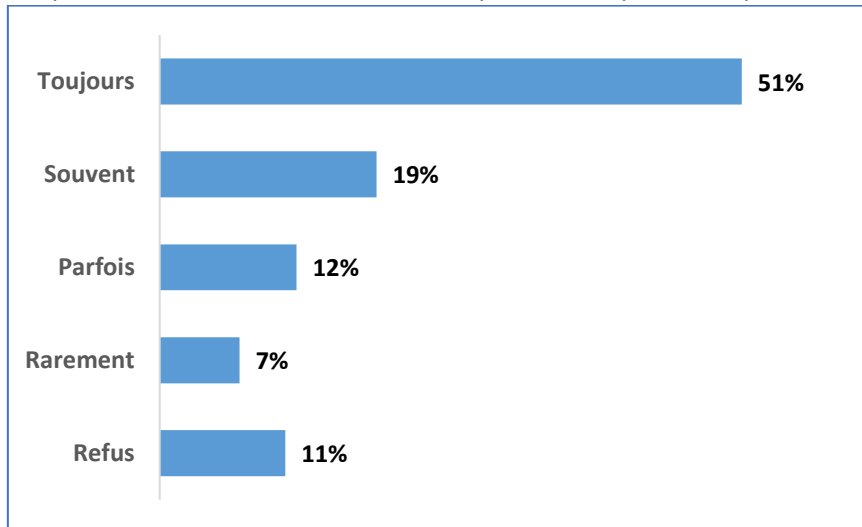
La décomposition de l'échantillon selon les variables région, secteur d'activité et taille ne révèle pas l'existence d'écarts significatifs dans les réactions des responsables d'entreprises face aux demandes de pots de vin.

3.3.2.8 Résultat du versement du pot-de-vin



70% des responsables d'entreprises interviewés ayant déclaré avoir versé des pots-de-vin affirment qu'en général c'est un moyen efficace qui leur a toujours ou souvent permis d'atteindre l'objectif recherché ou de bénéficier de l'avantage promis.

Figure 146 - Fréquence de succès du versement des pots-de-vin par les responsables d'entreprises



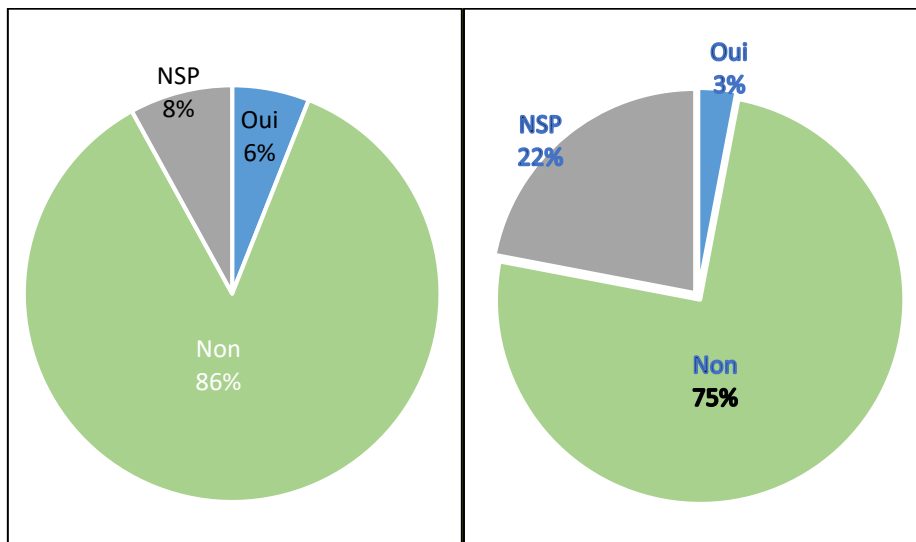
Base: Entreprises qui ont déclaré avoir reçu une demande ou qui ont versé un de pot de vin (136)

3.3.3 PLAINTES ET DENONCIATIONS DE LA CORRUPTION

Ce volet est consacré aux plaintes et aux dénonciations des actes de corruption ainsi que les raisons du non-dépôt de plainte ou de dénonciation par les entreprises.

Seules 6% des responsables d'entreprises sondées ayant déclaré avoir été exposées à une situation de corruption ont déposé une plainte et moitié moins (3%) ont dénoncé un acte de corruption dont elles ont été témoin.

Figure 147- Dépôts de plaintes et dénonciation des actes de corruption par les entreprises

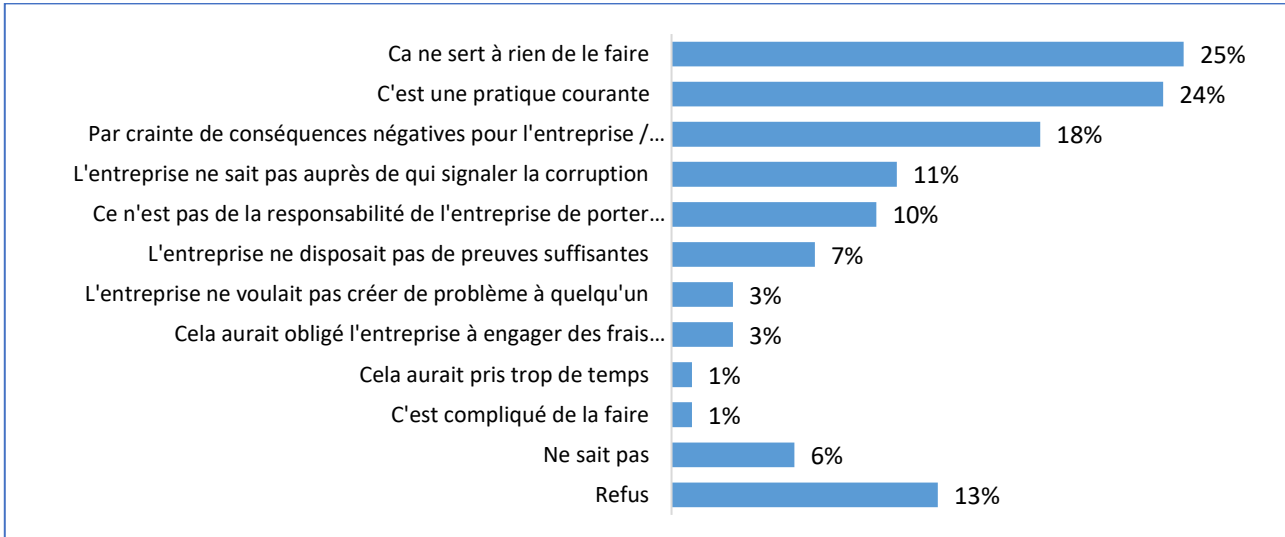


Base: Entreprises qui ont déclarés avoir reçu une demande ou qui ont effectivement versé un de pot de vin .



Le manque d'efficacité de l'acte (25%), la banalisation de la corruption (24%), et à un moindre degré, la crainte de conséquences négatives pour l'entreprise (18%), sont les trois principales raisons de la faiblesse des plaintes et des dénonciations par les entreprises sondées concernées.

Figure 148 - Freins au dépôt de plainte ou à la dénonciation des actes de corruption



Base: Entreprises qui n'ont pas déposé de plainte ou dénoncé les actes de corruption

3.3.4 ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Ce volet porte sur la perception des responsables d'entreprises de l'engagement du Maroc et du secteur privé et des organismes professionnels en tant que parties prenantes dans la prévention et la lutte contre la corruption. Nous examinons les informations disponibles auprès des responsables d'entreprises sur la corruption dans le pays, ainsi que les actions entreprises pour y faire face. Nous évaluons la perception globale de l'efficacité de ces actions anti-corruption et la connaissance de la stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNAC).

Nous analysons également l'évaluation que font les entreprises de cette stratégie et des actions concrètes mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption. Nous étudions aussi la notoriété des institutions et instances chargées de cette lutte, ainsi que les rôles et attributions attendus de l'INPPLC. Enfin, nous abordons les actions préconisées par les entreprises pour prévenir et combattre efficacement la corruption. Dans cette même partie est traitée la perception par les entreprises de la corruption au niveau du secteur privé et des marchés publics, l'évaluation que font les entreprises de l'impact de la corruption au niveau de leurs projets d'investissements récents ainsi que les actions mises en place par les entreprises pour prévenir et lutter contre la corruption.

3.3.4.1 Information sur la corruption au Maroc

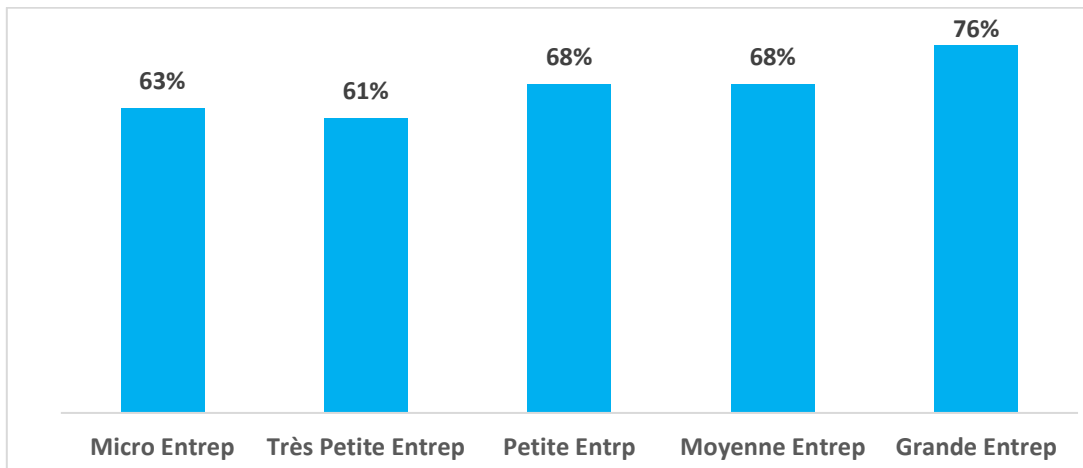
63% des responsables des entreprises interrogées ont déclaré avoir vu, lu ou entendu, au cours des 6 mois précédent l'enquête, des informations portant sur la condamnation au Maroc d'une personne pour



corruption et 49% d'entre eux ont affirmé avoir vu, lu ou entendu des informations sur des actions et mesures prises par l'État marocain pour lutter contre la corruption.

Les entreprises qui déclarent avoir vu, lu ou entendu, au cours des 6 mois précédent l'enquête, des informations portant sur la condamnation au Maroc d'une personne pour corruption sont plus nombreuses parmi les grandes entreprises (76%). En revanche, ce taux ne varie pas de manière significative selon le secteur d'activité de l'entreprise et la région.

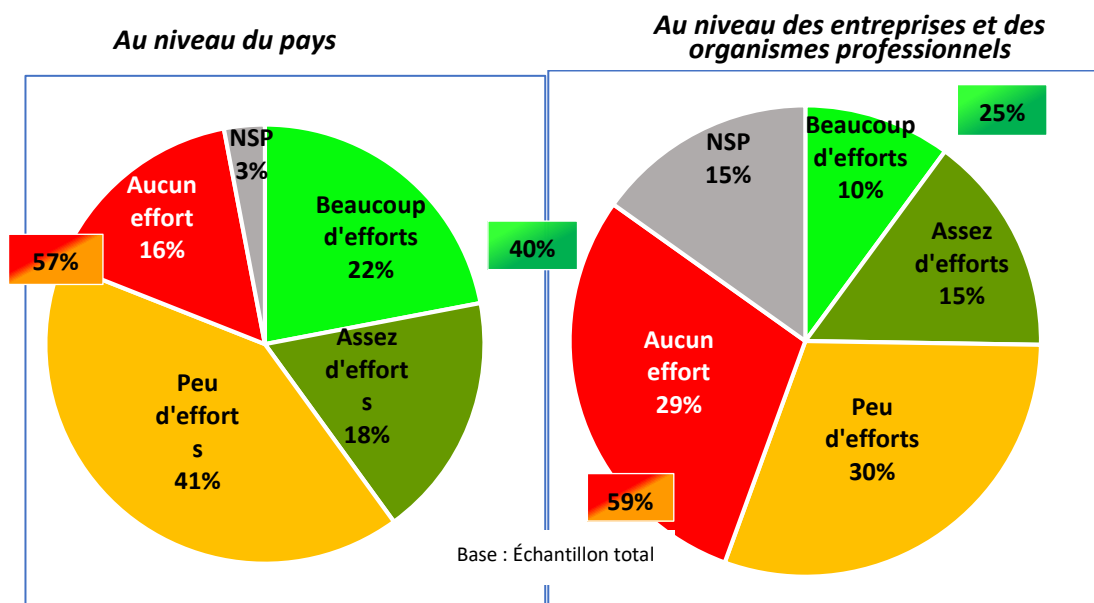
Figure 149 – Information sur la corruption selon la taille des entreprises



Les entreprises qui déclarent avoir vu, lu ou entendu, au cours des 6 mois précédent l'enquête, des informations sur des actions et mesures prises par l'État marocain pour lutter contre la corruption sont plus nombreuses parmi les grandes (64%) et les moyennes entreprises (62%). En revanche, ce taux ne varie pas de manière significative selon le secteur d'activité de l'entreprise et la région.

3.3.4.2 Engagement du Maroc en matière de prévention et de lutte contre la corruption

Figure 150 – Perception des efforts de lutte contre la corruption



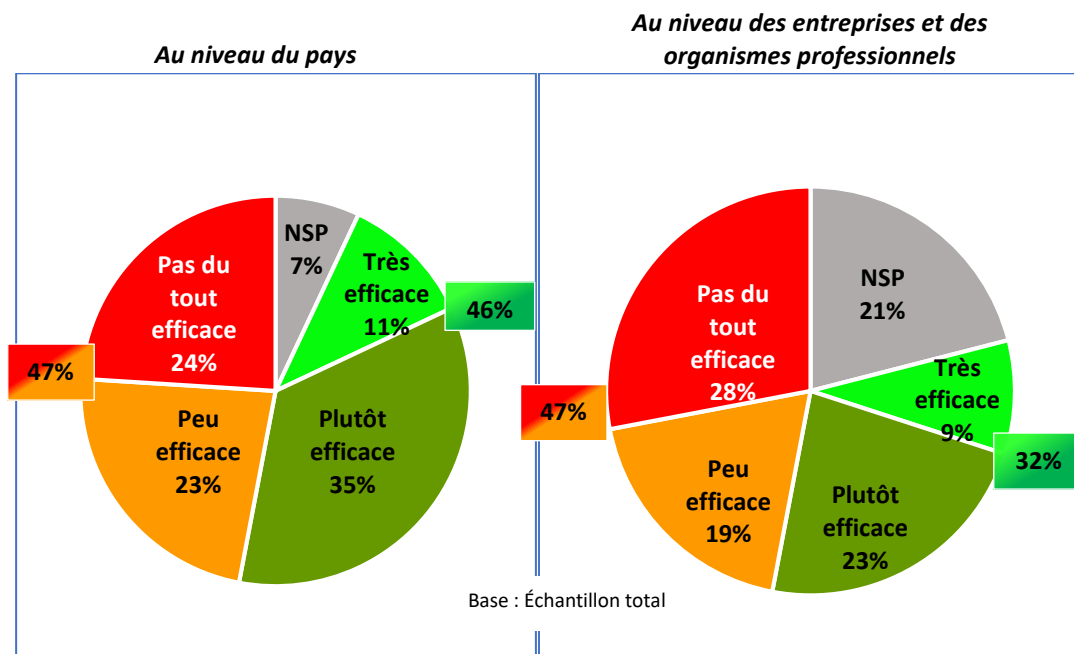
Un peu moins de 6 des responsables d'entreprises sondées sur 10 (57%) considèrent que les actions anti-corruption dans le domaine des affaires qui sont conduites au niveau du pays ne sont pas suffisantes. Ce taux ne varie pas de manière significative selon la taille de l'entreprise, son secteur d'activité et la région.

Une proportion quasiment identique à la précédente (59%) considère que les actions anti-corruption dans le domaine des affaires qui sont conduites au niveau des entreprises et des organismes professionnels ne sont pas suffisantes. Ce taux ne varie pas non plus de manière significative selon la taille de l'entreprise, son secteur d'activité et la région.

3.3.4.3 Perception globale de l'efficacité des actions anti-corruption

Aussi bien pour les actions menées au niveau du pays qu'au niveau des entreprises et des organismes professionnels on notera que la même proportion d'entreprises sondées (47%) estime que les actions anti-corruption mises en place sont peu ou pas du tout efficaces. On notera par ailleurs, une plus forte proportion d'entreprises qui ne se prononce pas sur l'efficacité des actions menées par les entreprises ou des organismes professionnels.

Figure 151 - Perception de l'efficacité des actions de lutte contre la corruption

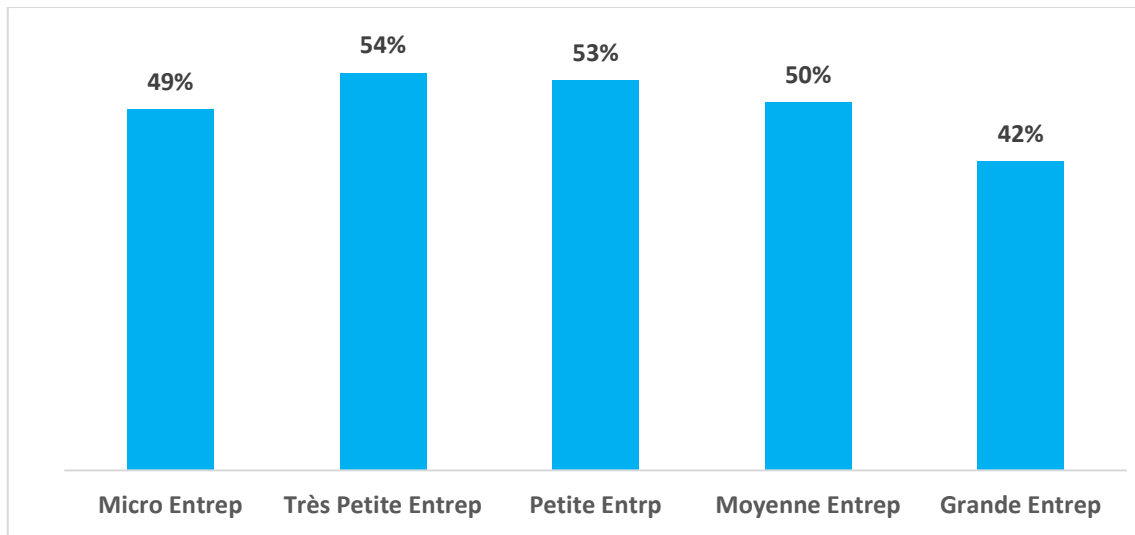


Les TPE (53%) sont relativement plus nombreuses à penser que les actions anti-corruption mises en place par le Maroc sont peu ou pas du tout efficaces. En revanche, ce taux ne varie pas de manière significative selon le secteur d'activité de l'entreprise et la région.

Les TPE (54%) et les petites entreprises (53%) sont plus nombreuses à penser que les actions de lutte contre la corruption mises en place par les entreprises et les organisations professionnelles sont peu ou pas du tout efficaces, à l'inverse, les grandes entreprises sont relativement moins nombreuses à le penser (42%). En revanche, ce taux ne varie pas de manière significative selon le secteur d'activité de l'entreprise et la région.



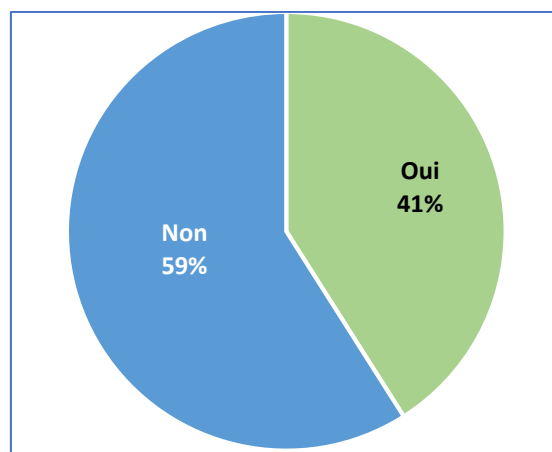
Figure 152 – Perception de l'efficacité des actions anti-corruption au niveau des entreprises et des organismes professionnels selon la taille



3.3.4.4 Connaissance et évaluation perceptuelle de la stratégie nationale de lutte contre la corruption

41% des responsables d'entreprises interrogées ont déclaré être au courant de l'existence de la stratégie nationale de lutte contre la corruption au Maroc.

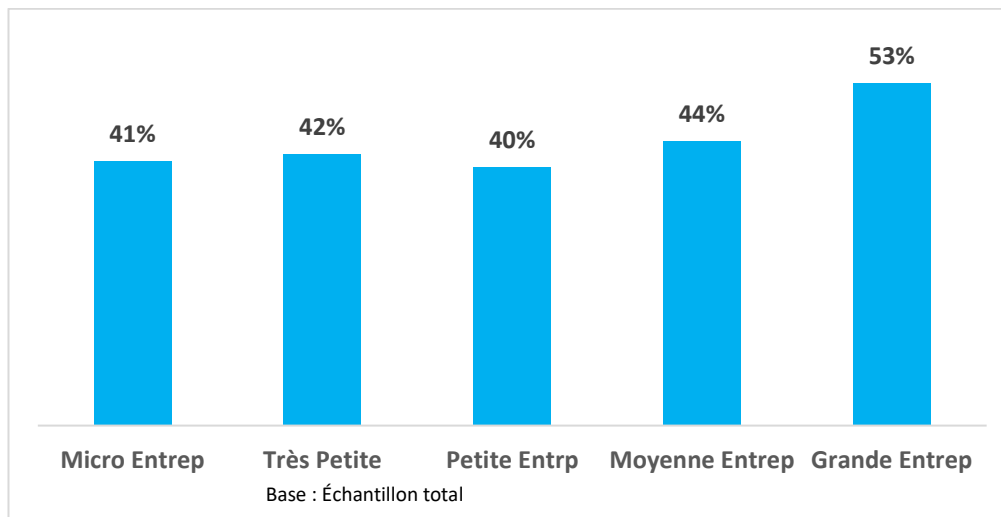
Figure 153 - Connaissance de la stratégie nationale de lutte contre la corruption



Les grandes entreprises sont plus nombreuses à connaître l'existence de la stratégie nationale de lutte contre la corruption au Maroc (53%). En revanche, ce taux ne varie pas de manière significative selon le secteur d'activité de l'entreprise et la région.



Figure 154 - Connaissance de la stratégie nationale de lutte contre la corruption selon la taille des entreprises



La majorité de ces entreprises pense que cette stratégie est claire (60%) et efficace (57%). En revanche, les opinions sont plus partagées en ce qui concerne la disponibilité de l'information sur cette stratégie (51%)

Les TPE sont moins nombreuses à penser que la stratégie nationale de lutte contre la corruption est claire, contrairement (42%). Par ailleurs, les entreprises opérant dans le commerce (58%) sont plus nombreuses que les entreprises de services (33%) à penser qu'il y a suffisamment d'informations disponibles sur la stratégie nationale de lutte contre la corruption.

Interrogés sur leur degré de connaissance des actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption les réponses recueillies indiquent que globalement les entreprises sondées paraissent bien ou assez bien informées, en particulier sur deux actions qui le sont par au moins huit entreprises sur dix : la mise à disposition de moyens de dénonciation et de plainte et la digitalisation des procédures administratives.

Le reste des mesures, à savoir, l'amélioration de l'accès et l'obtention de l'information, le contrôle et la reddition des comptes et la répression, sanctions et application rigoureuse des lois contre les actes de corruption ont des taux de connaissance assez proches et se situent dans une fourchette allant respectivement de 71% à 68%.

Dans l'ensemble, les grandes et les moyennes entreprises contrairement aux TPE et aux micro-entreprises sont les mieux informées sur les différentes actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption. De même, les entreprises opérant dans le secteur des services sont également mieux informées sur les actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption, notamment, l'amélioration de l'accès et l'obtention de l'information, la sensibilisation et promotion de l'intégrité auprès de la population et le contrôle et reddition des comptes. Cette dernière action de lutte contre la corruption est également plus citée par les entreprises dans la région de Rabat-Salé-Kénitra.

Par ailleurs, la très grande majorité des responsables d'entreprises est convaincue de l'efficacité des différentes actions mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption (plus de 80% pour chacune des mesures). C'est particulièrement le cas en ce qui concerne la digitalisation (96%) et la simplification des procédures (94%), l'amélioration de l'accès à l'information (90%) et la mise à la disposition de moyens de dénonciation et de plaintes (87%). Cette tendance reste sensiblement la même, quelle que soit la taille, le secteur d'activité de l'entreprise et la région.

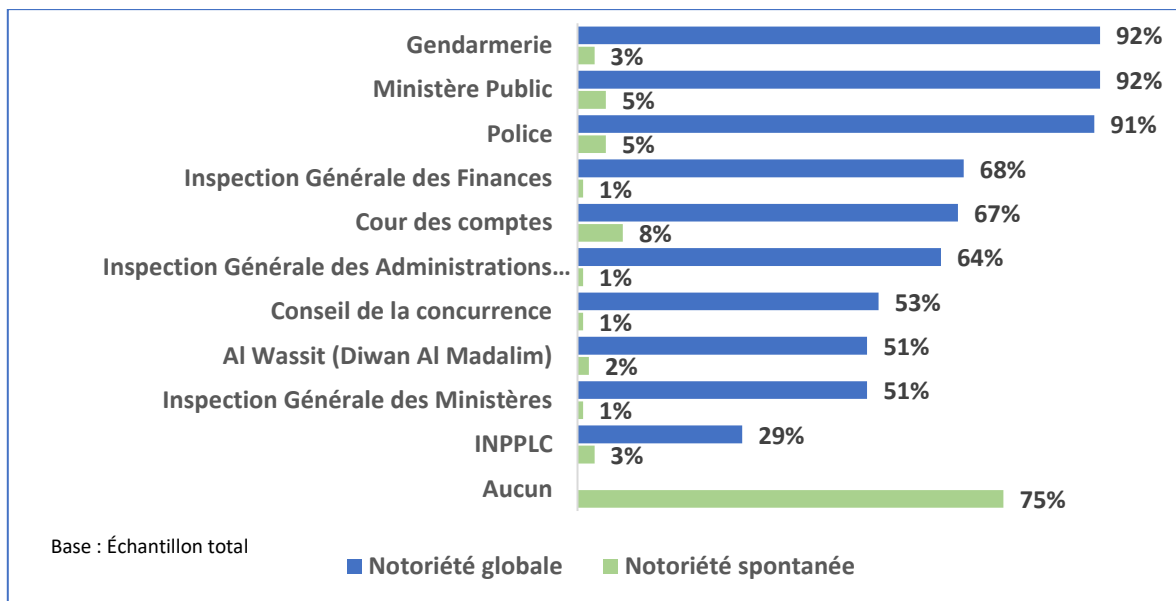
3.3.4.5 Notoriété des institutions et instances de prévention et de lutte contre la corruption

Globalement, les organismes, institutions et instances intervenant dans la prévention et la lutte contre la corruption au Maroc jouissent d'une faible notoriété spontanée auprès des responsables d'entreprises interviewées. En effet, 75% de ces dernières n'ont été en mesure d'en citer aucune de façon spontanée. Ce taux est néanmoins plus faible chez les grandes (54%) et les moyennes entreprises (61%), ainsi que dans la région de Marrakech-Safi (55%).

La Cour des comptes est l'organisme le plus connu spontanément avec 8% de citations et l'INPPLC est citée par 3% des responsables d'entreprises sondées.

La notoriété spontanée de la cour des comptes, de l'INPPLC et du conseil de la concurrence est plus élevée auprès des grandes entreprises, respectivement : 18%, 16% et 6%.

Figure 155 - Notoriété de l'INPPLC auprès des responsables d'entreprises

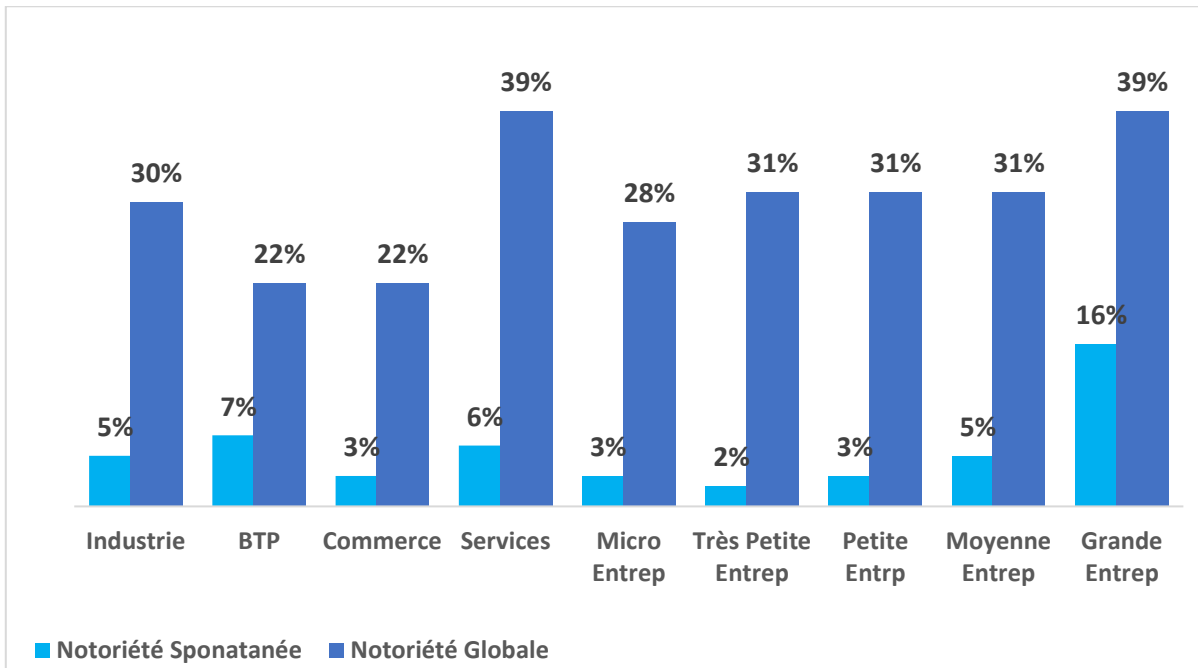


Pour ce qui est de sa notoriété globale, l'INPPLC enregistre un taux de 29% contre plus de 90% pour des organismes qui s'occupent plus de répression que de prévention (Gendarmerie, Ministère public et Police).

La notoriété globale de l'INPPLC est relativement plus élevée auprès des grandes entreprises (39%) et auprès des entreprises de services (39%).



Figure 156 - Notoriété de l'INPPLC auprès des entreprises selon la taille



De même, la notoriété globale de certains organismes de lutte contre la corruption est plus élevée auprès des entreprises de la région de Rabat Salé-Kénitra et est moins élevée auprès de celles de la région de Casablanca-Settat, il s'agit notamment de la Cour des comptes (86% vs. 59%), de l'Inspection Générale des Administrations Territoriales (81% vs. 59%) et de l'Inspection Générale des Ministères (72% vs. 39%).

3.3.4.6 Institutions, organismes en mesure de prévenir et de lutter contre la corruption

La Cour des comptes (48%) et le Ministère Public (43%) sont les deux organismes les plus cités par les entreprises sondées en tant qu'institutions les plus indiquées pour prévenir et lutter contre la corruption. Les grandes entreprises sont plus nombreuses à penser que la Cour des comptes (69%) et le Ministère Public (57%) sont les plus en mesure de prévenir et de lutter contre la corruption.

Les entreprises de la région de Rabat Salé-Kénitra sont plus nombreuses que celles de Casablanca-Settat à penser que la Cour des comptes, mais aussi, l'Inspection Générale des Finances, l'Inspection Générale des Ministères et la police sont plus en mesure de prévenir et de lutter contre la corruption. Les entreprises de services sont également plus nombreuses que les entreprises de construction à penser que l'Inspection Générale des Finances plus en mesure de prévenir et de lutter contre la corruption.

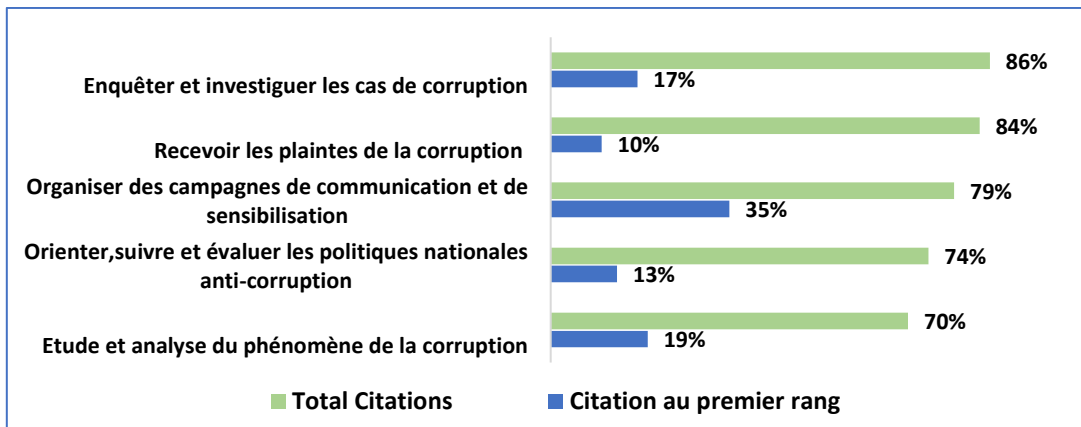
L'INPPLC, est globalement citée par 9% des responsables d'entreprises, ce taux atteint néanmoins 19% chez les responsables des grandes entreprises.

D'une manière générale, les grandes entreprises sont plus nombreuses à penser que les différents organismes évalués sont en mesure de prévenir et de lutter contre la corruption au Maroc.



3.3.4.7 Rôles et attributions attendus de l'INPPLC

Figure 157 - Rôles et attributions de l'INPPLC selon les entreprises



Base : Échantillon total

Globalement, les responsables d'entreprises interviewés considèrent que les cinq missions de l'INPPLC qui leurs ont été proposées sont toutes importantes. En effet au moins 70% de ces responsables les citent parmi les trois plus importantes. Néanmoins, 3 missions sont plus citées comme prioritaires, en l'occurrence, enquêter et investiguer les cas de corruption (86%), recevoir les plaintes pour corruption (84%) et mener des campagnes de sensibilisation (79%).

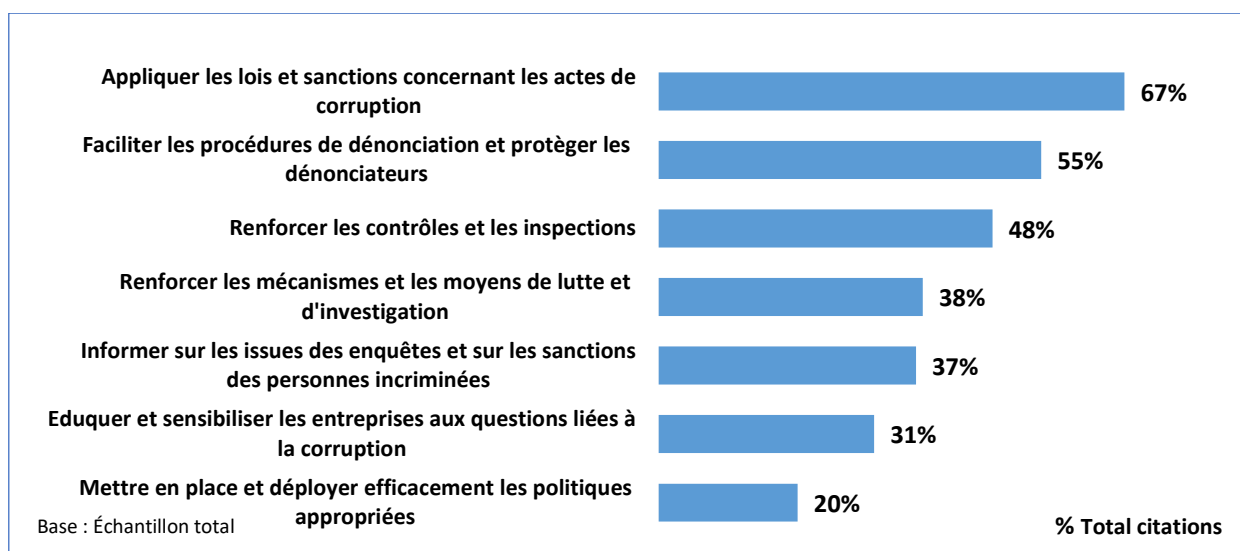
De plus la hiérarchisation de ces missions selon le taux de citation au premier rang (mission la plus prioritaire), fait émerger la conduite d'actions de sensibilisation au phénomène de corruption comme étant la mission à laquelle l'INPPLC devrait se consacrer prioritairement.

On notera, par ailleurs, que les grandes entreprises ont relativement plus tendances à considérer que l'organisation de campagnes de sensibilisation (90%), l'orientation, le suivi et l'évaluation des politiques anti-corruption (89%) et l'étude et l'analyse du phénomène de la corruption (85%) devraient être des missions prioritaires de l'INPPLC. En revanche, cette tendance ne varie pas de manière significative selon la région et le secteur d'activité de l'entreprise.

3.3.4.8 Actions préconisées pour prévenir et lutter efficacement contre la corruption

Figure 158 – Actions de prévention et lutte contre la corruption selon les responsables d'entreprises





Pour les entreprises interrogées l'application des lois et sanctions (67%), la facilitation des procédures de dénonciation des actes de corruption et la protection des dénonciateurs (55%) et le renforcement des contrôles et inspections (48%) devraient être les 3 actions prioritaires à mettre en place pour lutter efficacement contre la corruption au Maroc.

Cette tendance varie relativement peu selon la taille, la région et le secteur d'activité de l'entreprise. On notera néanmoins que les grandes entreprises (46%) ont relativement moins tendance à penser que la facilitation des procédures de dénonciation des actes de corruption et la protection des dénonciateurs devrait être une action prioritaire de lutte contre la corruption.

3.3.4.9 *Expérience et vécu de la corruption au sein du secteur privé*

5% des responsables d'entreprises sondées déclarent avoir été exposés (ou leurs représentants) à une forme de corruption au sein du secteur privé durant les 12 derniers mois, près de deux fois plus concernant les grandes entreprises (9%) comparativement aux microentreprises (5%).

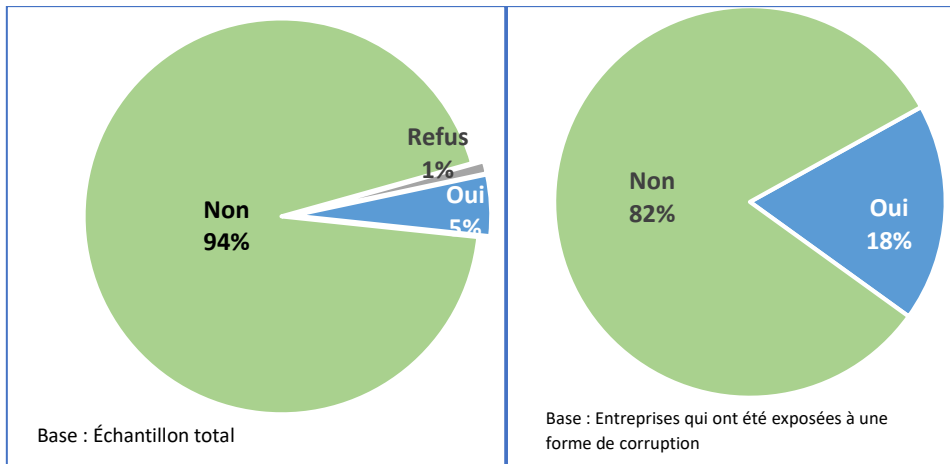
Ce taux est également plus élevé dans le secteur de la construction atteignant les 11% et plus faible dans le secteur des services (2%).

Figure 159 – Exposition à la corruption au sein du secteur privé

Exposition à la corruption

Exposition aux pots de vin





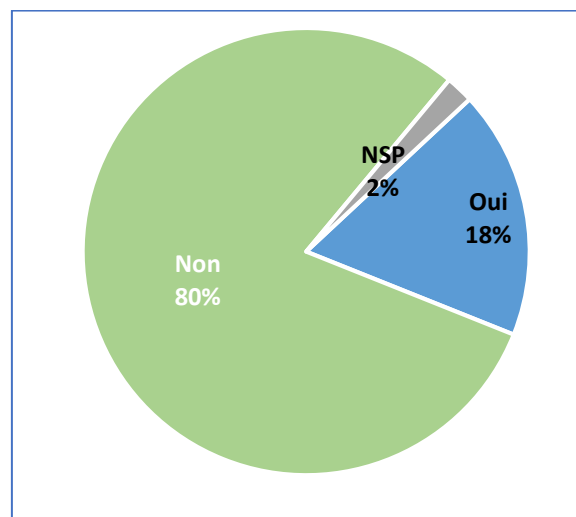
18% des responsables d'entreprises sondées concernées par une situation de corruption dans le cadre du secteur privé ont été confrontées à une action de versement ou de demande de pot de vin.

Ce taux ne varie pas de manière statistiquement significative, quelle que soit la taille de l'entreprise, son secteur d'activité ou la région.

3.3.4.10 Impact de la corruption sur les investissements

9% des entreprises sondées ont réalisé ou projeté de réaliser des investissements durant les 24 derniers mois. Ce taux est particulièrement élevé parmi les entreprises de grande taille (49%) et de taille moyenne (30%). En revanche, ce taux ne varie pas de manière statistiquement significative, selon le secteur d'activité de l'entreprise et la région.

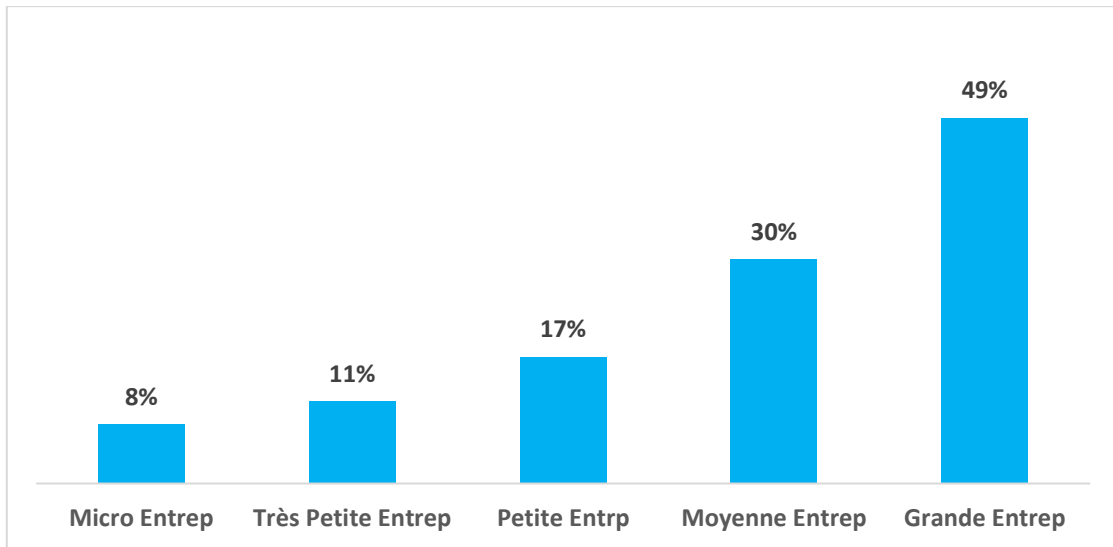
Figure 160 – Impact de la corruption sur les investissements



Base : Entreprises qui ont réalisé ou projeté des investissements au cours des 24 derniers mois

Figure 161 – Impact de la corruption sur les investissements selon la taille des entreprises





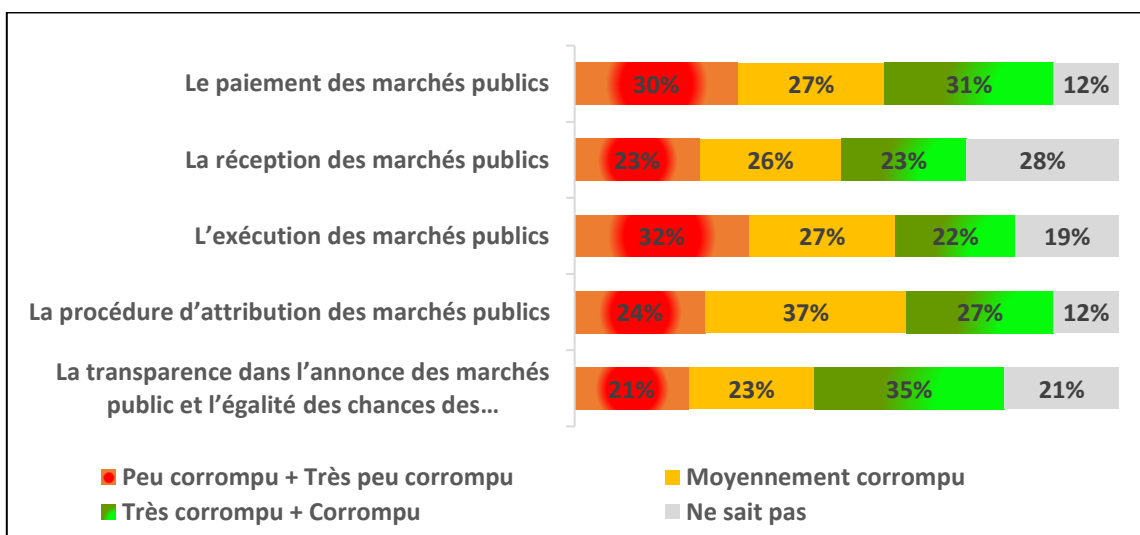
18% des entreprises sondées ayant réalisé ou projeté de réaliser des investissements durant les 24 derniers mois, déclarent avoir été confrontées à une forme de corruption. Ce taux ne varie pas de manière statistiquement significative, quelle que soit la taille de l'entreprise, son secteur d'activité ou la région.

3.3.4.11 Perception et vécu de la corruption au niveau des marchés publics

5% des entreprises sondées ont déclaré avoir soumissionné à des marchés publics durant les 24 derniers mois. Ce taux atteint respectivement 19% et 22% parmi les moyennes et les grandes entreprises.

En revanche, ce taux ne varie pas de manière statistiquement significative, quelle que soit le secteur d'activité de l'entreprise ou la région.

Figure 162 – Perception du degré de corruption des marchés publics



En focalisant l'analyse sur les entreprises qui déclarent avoir soumissionné à des marchés publics durant les 24 derniers mois la perception de l'intensité de la corruption apparait chez la majorité de celles-ci pour presque l'ensemble des volets soumis à évaluation. Ainsi la corruption est perçue comme étant particulièrement forte pour ce qui de la procédure d'attribution (61%), de l'exécution (59%) et du paiement des marchés publics (57%).



La perception de l'étendue de la corruption dans les marchés publics varie selon la taille de l'entreprise. Ainsi, les grandes entreprises sont les moins nombreuses à penser que la corruption est répandue dans les marchés publics en ce qui concerne les différents volets évalués :

- Le taux des entreprises qui pensent que la corruption est très répandue en ce qui concerne la transparence dans l'annonce des marchés public est plus élevé parmi les entreprises de taille moyenne (49%) et plus faible parmi les grandes entreprises (13%).
- Le taux des entreprises qui pensent que la corruption est très répandue en ce qui concerne la procédure d'attribution des marchés public est plus élevé parmi les entreprises de taille moyenne (40%) et plus faible parmi les grandes entreprises (10%).
- Le taux des entreprises qui pensent que la corruption est peu répandue en ce qui concerne l'exécution des marchés public est plus élevé parmi les grandes entreprises (46%).
- Le taux des entreprises qui pensent que la corruption est peu répandue en ce qui concerne la réception des marchés public est plus élevé parmi les grandes entreprises (46%).
- Le taux des entreprises qui pensent que la corruption est peu répandue en ce qui concerne le paiement des marchés public est plus élevé parmi les grandes entreprises (45%).

La perception de l'étendue de la corruption dans les marchés publics en ce qui concerne les différents volets évalués varie aussi quelque peu selon la région et le secteur d'activité de l'entreprise. On notera ainsi que :

- Les entreprises de la région de Rabat-Salé-Kénitra sont plus nombreuses que celles de Casablanca-Settat à penser que la corruption est peu répandue en ce qui concerne le processus d'attribution des marchés publics (respectivement 16% et 5%) ;
- Les entreprises opérant dans le commerce sont plus nombreuses que les entreprises de services à penser que la corruption est répandue en ce qui concerne la réception des marchés publics (respectivement 36% et 21%).

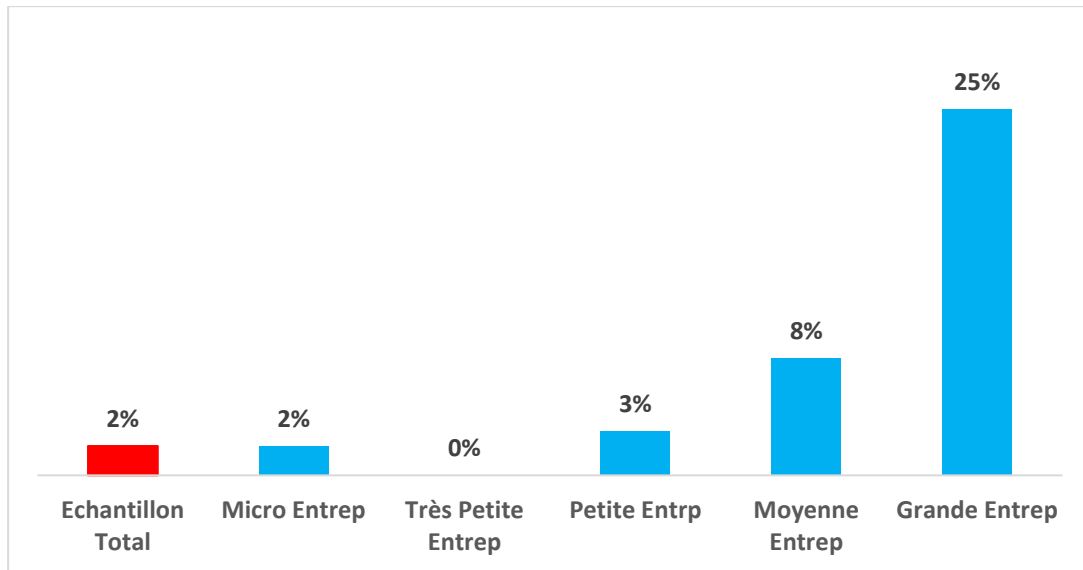
Concernant le vécu de ces mêmes entreprises, un peu plus du quart d'entre elles (26%) déclare avoir perdu un ou plusieurs marchés ou contrats en raison d'une forme quelconque de corruption.

3.3.4.12 Actions de l'entreprise en matière de lutte contre la corruption

2% des entreprises sondées déclarent disposer d'un programme ou de dispositifs internes anti-corruption. Il s'agit principalement de grandes entreprises (25%) et à un moindre degré des moyennes (8%).

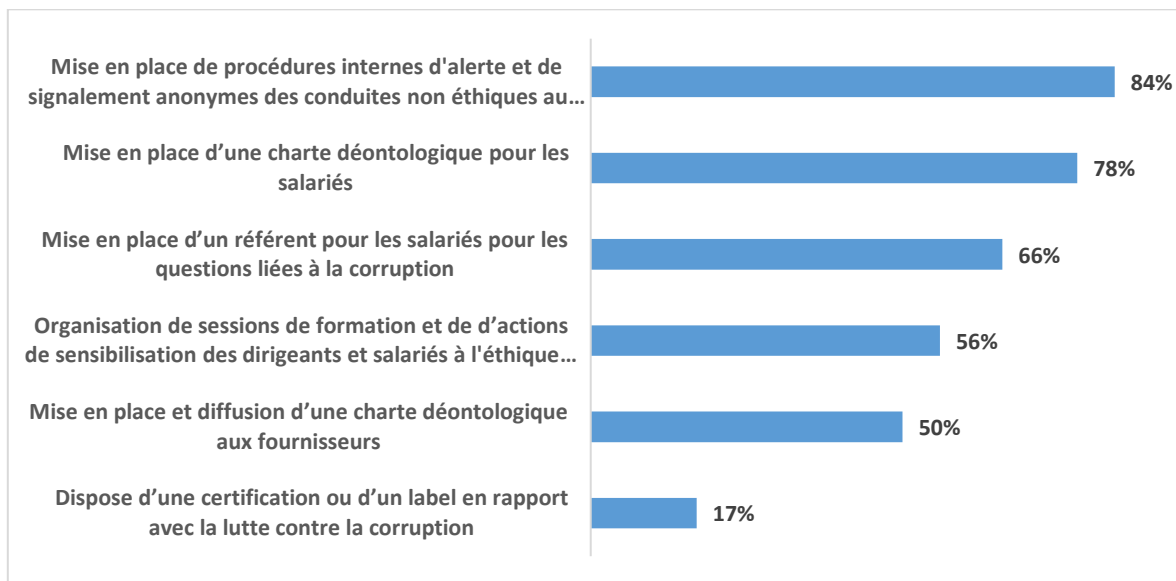
Figure 163 – Existence de dispositifs internes de lutte contre la corruption





La nature des actions mises en place par les entreprises déclarant disposer d'un programme ou de dispositifs internes anti-corruption révèle qu'il s'agit essentiellement de mise en place de procédures internes d'alerte et de signalement anonymes (84%) et de la mise en place d'une charte déontologique pour les salariés (78%).

Figure 164 – Type d'actions internes de lutte contre la corruption mises en place par les entreprises



Base : Entreprises disposant d'un programme ou de dispositifs internes anti-corruption

3.3.5 LA CORRUPTION DURANT LA PERIODE DU COVID-19

Cette partie aborde sur un mode exploratoire la perception par les entreprises de l'évolution de la corruption pendant la crise sanitaire. Est évaluée la fréquence du recours aux prestations sollicitées par les entreprises

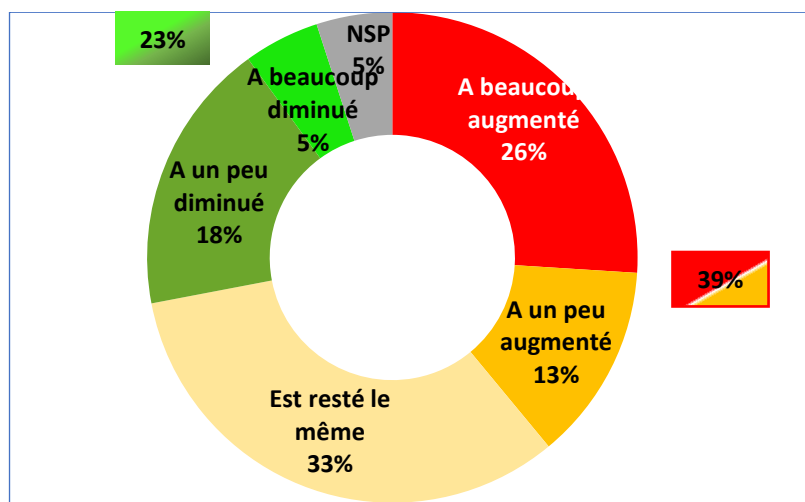


durant cette période, ainsi que l'exposition à la corruption lors de leur demande. Nous évaluons aussi la fréquence des confrontations aux pots-de-vin pour accéder à ces prestations spécifiques.

3.3.5.1 Perception de l'évolution de la corruption durant la crise sanitaire

39% des responsables d'entreprises sondées estiment que la corruption a augmenté durant la période de crise sanitaire, contre 23% qui pensent qu'elle a régressé. Aux extrêmes se trouvent les microentreprises dont une majorité relative (38%) estime que la corruption a augmenté et les grandes entreprises dont une majorité relative (40%) considère qu'elle a diminué.

Figure 165 - Perception de l'évolution de la corruption durant la crise sanitaire par les entreprises



Base : Échantillon total

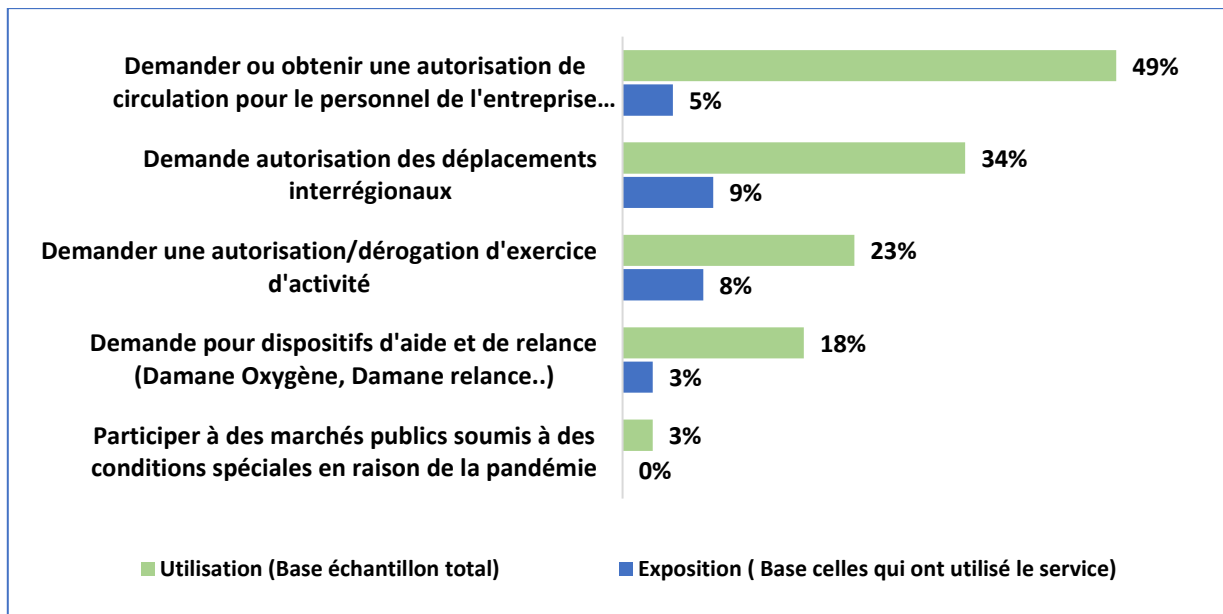
3.3.5.2 Recours aux prestations mises en place durant la Covid-19

L'autorisation de circulation pour le personnel de l'entreprise est la principale prestation, demandée par 49% des entreprises sondées.

5% des entreprises sondées qui ont demandé cette autorisation déclarent avoir été exposées à des demandes ou à des versements de pot de vin.

Figure 166 – Exposition à la corruption pendant la période Covid





Quelques différences mineures compte-tenu de la taille se font jour concernant l'exposition à la corruption en rapport avec les prestations mises en place durant la crise sanitaire.

Ainsi, s'agissant de la demande d'une autorisation ou dérogation d'exercice d'activité dont le taux global d'exposition à la corruption est de 8%, on note qu'il est supérieur auprès des microentreprises (9%) comparativement aux grandes (1%).

3.3.6 LES INDICATEURS DE CORRUPTION

Les indicateurs peuvent servir d'objectifs lors de l'élaboration de la stratégie de lutte contre la corruption et par la suite, d'outils de suivi des changements qui vont s'opérer dans le temps. Ils serviront également de points de repères et de comparaison par rapport à d'autres pays (positionnement) ou d'autres périodes (évolutions).

3.3.6.1 Indicateurs simples

Dans les tableaux qui suivent sont repris les principaux chiffres qui ressortent de l'enquête sous forme d'indicateurs Ils sont regroupés en trois catégories : indicateurs de connaissance, de perception et de vécu.

Tableau 24 - Les indicateurs simples de connaissance



INDICATEURS DE CONNAISSANCE	DEFINITION	VALEUR DE L'INDICATEUR
Connaissance des différentes formes de corruption	% des responsables d'entreprises qui déclarent avoir déjà entendu parler de chacune des différentes formes de corruption	Pot-de vin
Trafic d'influence		96%
Fraude électorale		87%
Détournement ou dilapidation de biens		86%
Fraude fiscale		76%
Abus d'autorité		80%
Prise illégale d'intérêts		78%
Extorsion		66%
Délit d'initié		81%
Sextortion		64%
Concussion		73%
Conflit d'intérêt		71%
Rémanence des actions répressives contre les actes de corruption	% des responsables d'entreprises ayant vu, lu ou entendu des informations sur la condamnation d'une personne corrompue dans les 6 derniers mois	63%
Rémanence des actions de lutte contre la corruption	% des responsables d'entreprises ayant vu, lu ou entendu des actions mises en place par l'Etat pour lutter contre la corruption dans les 6 derniers mois	49%
Connaissance de l'existence de la SNLC	% des responsables d'entreprises qui sont au courant de l'existence de la SNLC	41%
Connaissance spontanée des organismes de prévention et de lutte contre la corruption au Maroc	% des responsables d'entreprises qui citent spontanément chacune des institutions	IGF: l'Inspection Générale des Finances
Cour des comptes		1%
IGAT: l'Inspection Générale des Administrations Territoriales		8%
IGM: l'Inspection Générale des Ministères		1%
Al Wassit (Diwan Al Madalim)		1%
Conseil de la concurrence		1%
INPPLC /ICPC		3%
Police		5%
Ministère public		5%
Gendarmerie	3%	
Connaissance globale de l'INPPLC	% des responsables d'entreprises qui déclarent en spontané ou en assisté connaître l'INPPLC	29%

Tableau 25 - Les indicateurs simples de perception



INDICATEURS DE PERCEPTION	DEFINITION	VALEUR DE L'INDICATEUR ENC 2022
<i>Place de la corruption parmi les préoccupations du moment</i>	% des responsables d'entreprises qui placent la corruption au premier rangs de leurs préoccupations	5%
<i>Place de la corruption parmi les préoccupations du moment</i>	% des responsables d'entreprises qui placent la corruption aux trois premiers rangs de leurs préoccupations	16%
<i>Perception de l'évolution de la corruption au Maroc au cours des 2 dernières années</i>	% des responsables d'entreprises qui pensent que la corruption a beaucoup ou un peu augmenté	45%
<i>Pronostic de l'évolution probable de la corruption au cours des 2 prochaines années</i>	% des responsables d'entreprises qui pensent que la corruption va beaucoup ou un peu augmenter,	37%
<i>Perception du niveau global de la corruption au Maroc</i>	% des responsables d'entreprises qui ont donné la note 9 ou 10 sur une échelle à 10 niveaux + Score moyen sur 10	43%
<i>Perception du niveau global de la corruption au Maroc</i>	Score moyen sur une échelle à 10 niveaux	7,58
Perception de l'ampleur de la corruption dans différents secteurs		
Santé		59%
Partis politiques		58%
Gouvernement		52%
Parlement		50%
Syndicats		46%
Urbanisme, Habitat et immobilier		36%
Eau, électricité et assainissement		32%
Collectivités territoriales (communes & municipalités)		31%
Justice		30%
Médias et presse		28%
Administrations territoriales (Wilayas, préfectures, province, Caïd		27%
Enseignement		27%
Police		27%
Administration fiscale (impôts et taxes)	% des responsables d'entreprises qui ont donné la note 9 ou 10 sur une échelle à 10 niveaux	25%
Gendarmerie		23%
Douane		23%
Transport (service des mines : permis, carte grise...)		19%
Conservation foncière		18%
Banques, organismes de financement et assurances		18%
Emploi et formation professionnelle		18%
CNSS		16%
ONG, société civile...		16%
ANAPEC		14%
Chambres professionnelles		12%
Forces auxiliaires		11%
Organismes religieux officiels (habous et mosquées)		11%
Centre Régional d'Investissement		8%
Armée		7%
Commerce extérieur		5%
Perception de l'ampleur de la corruption dans différents domaines		
Licences, agréments, dérogations et autorisations	% des responsables d'entreprises qui ont donné la note 9 ou 10 sur une échelle à 10 niveaux	57%
Commande et marchés publics		51%
Recrutement, nominations, évolution de carrière dans le secteur p		50%
Subventions de l'état au secteur privé		42%
Achats et approvisionnement des entreprises dans le secteur privé		28%
Perception de la corruption au niveau des marchés publics		
La transparence dans l'annonce des marchés publics et l'égalité des chances des soumissionnaires	% des responsables d'entreprises qui ont donné la note 9 ou 10 à chacun des aspects	19%
La procédure d'attribution des marchés publics		18%
L'exécution des marchés publics		20%
La réception des marchés publics		19%
Le paiement des marchés publics		20%
Perception de l'évolution de la corruption pendant période Cov	% des responsables d'entreprises qui pensent que la corruption a beaucoup ou un peu augmenté	39%
Perception de l'implication du Maroc dans la prévention et la lutte contre la corruption	% de réponses "Beaucoup d'efforts + Assez d'efforts"	40%
Perception de l'efficacité des efforts déployés par le Maroc pour lutter contre la corruption	% de réponses "Très + plutôt efficace"	46%
Perception de l'implication de l'entreprise et des organisations professionnelles dans la prévention et la lutte contre la corruption	% de réponses "Beaucoup d'efforts + Assez d'efforts"	25%
Perception de l'efficacité des efforts déployés par l'entreprise et les organisatins professionnelles pour lutter contre la corruption	% de réponses "Très + plutôt efficace"	32%
Perception de la liberté de dénonciation des actes de corruption	% des responsables d'entreprises qui n'ont pas dénoncé l'acte de corruption par peur des représailles et des conséquences négatives .	18%

Tableau 26 - Les indicateurs simples de vécu



INDICATEURS DE VECU	DEFINITION	VALEUR DE L'INDICATEUR ENC 2022
Confrontation personnelle ou quelqu'un de l'entreprise à l'une quelconque des différentes formes de corruption	% des responsables d'entreprises qui connaissent au moins une des formes de corruption et qui déclarent avoir été confronté personnellement ou quelqu'un du foyer à une forme quelconque au cours des 12 derniers mois	23%
Confrontation personnelle ou quelqu'un de l'entreprise à chacune des différentes formes de corruption	% des responsables d'entreprises qui connaissent chacune des formes de corruption et qui déclarent avoir été confronté personnellement ou quelqu'un de l'entreprise à cette forme au cours des 12 derniers mois	Pot-de vin
Trafic d'influence		13%
Abus d'autorité		7%
Prise illégale d'intérêts		6%
Concussion		6%
Détournement ou dilapidation de biens		2%
Fraude fiscale		1%
Fraude électorale		3%
Extorsion		1%
Sextorsion		1%
Confrontation personnelle à chacune des différentes formes de corruption	% des responsables d'entreprises qui connaissent chacune des formes de corruption et qui déclarent qu'eux-même ont été confronté à cette forme au cours des 12 derniers mois	Trafic d'influence
Abus d'autorité		3%
Concussion		1%
Prise illégale d'intérêts		1%
Détournement ou dilapidation de biens		1%
Fraude fiscale		0%
Fraude électorale		0%
Extorsion		2%
Sextorsion		0%
Prévalence des pots-de-vin tous secteurs confondus		Proportion d'entreprises ayant eu au moins un contact avec un des secteurs considérés au cours des 12 derniers mois et qui ont payé un pot-de-vin ou à qui il a été demandé d'en payer un.
Prévalence des pots-de-vin dans le secteur public	Proportion d'entreprises ayant eu au moins un contact avec un des secteurs publics au cours des 12 derniers mois et qui ont payé un pot-de-vin ou à qui il a été demandé d'en payer un.	14%
Prévalence de la corruption dans le secteur privé	Proportion d'entreprises ayant dans le cadre de leurs relations commerciales avec des entreprises privées - clients, fournisseurs ou partenaires -qui ont été confronté, au cours des 12 derniers mois, à une situation de corruption quelle qu'elle soit	5%
Prévalence des pots-de-vin dans le secteur privé*	Proportion d'entreprises parmi celles qui ont été confronté à une forme de corruption et qui ont payé un pot-de-vin ou à qui il a été demandé d'en payer un pour obtenir un marché ou un contrat avec une entreprise privée	18%
Prévalence de la corruption dans différents domaines	Proportion d'entreprises ayant déclaré avoir été confronté, au cours des 12 derniers mois, à la corruption quelle que soit sa forme (pot-de-vin, trafic d'influence, concussion, fraude électorale...) dans le domaine concerné?	Obtention de licences, agréments, dérogations et autorisations
Commandes et marchés publics		3%
Subventions de l'Etat au secteur public		2%
Achats et approvisionnements des entreprises dans le privé		1%
Recrutements, nominations et évolutions de carrières dans le privé		1%
Confrontation à la corruption au niveau des marchés publics	% d'entreprises, qui ont participé à des marchés publics au cours des 24 derniers mois et qui ont perdu un marché ou un contrat par suite d'une forme quelconque de corruption.	26%
Corruption comme entrave à l'investissement	% d'entreprises qui ont envisagé des projets d'investissements au cours des 24 derniers mois et qui ont été confronté à la corruption à l'occasion de ces investissements	18%
Taux de corruption (Pot-de-vin) volontaire	% de responsables d'entreprises qui ont payé un pot-de-vin en guise de remerciement	4%
Modalités d'intermédiation	% des responsables d'entreprises d'entreprises qui ont payé ou à qui il a été demandé de payer via un intermédiaire	11%
Fréquence de conversion du Pdv en avantage	% des responsables d'entreprises d'entreprises qui ont versé des Pdv et qui déclarent atteindre toujours ou souvent leur objectif	70%
Acceptation de la corruption (Pot-de-vin)	% d'entreprises parmi les confrontées ayant accepté de payer le Pdv demandé	51%
Taux de plainte contre un acte de corruption	% des responsables d'entreprises qui ont déclaré avoir porté plainte contre un acte de corruption dont ils ont été victimes, auprès des autorités publiques ou des instances de lutte contre la corruption.	6%
Taux de dénonciation d'un acte de corruption	% des responsables d'entreprises qui ont déclaré avoir dénoncé un acte de corruption dont ils ont été témoins aux autorités publiques, ou aux instances de lutte contre la corruption.	3%
Existence de dispositifs internes de lutte contre la corruption	% d'entreprises qui dispose d'un programme, d'actions ou de mesures internes anti- corruption ?	2%

* Base: Entreprises qui ont été confronté à une forme de corruption dans le secteur privé

3.3.6.2 Indicateurs synthétiques



Ces indicateurs synthétiques sont une compilation des indicateurs simples pour en ressortir un seul et unique chiffre.

Pour ce qui est du **score synthétique de connaissance**, sur un score maximal de 32, qui signifie une connaissance, parfaite en matière de corruption telle que nous l'avons évaluée à travers les différentes questions posées, le score moyen de connaissance global au sein de la population des responsables d'entreprises interrogées s'élève à de près de 16,6. En examinant les scores des différentes composantes de cet indicateur, on constate que c'est la connaissance des formes de corruption qui contribue à près de 60% de ce score global, suivie, par la connaissance des composantes de la SNLC (31%).

Concernant l'**indicateur synthétique de perception**, plus le score se rapproche du maximum possible qui est de 36, plus la perception globale du phénomène est positive. Dans le cas présent Le score calculé est de 16,9 sur 36, soit un ratio de 0,47. Autrement dit, la perception des responsables d'entreprises interrogés est plutôt mitigée. Aucune des composantes de cet indicateur n'intervient de façon importante dans sa constitution.

Pour le **score de vécu de de la corruption**, on utilise l'intensité d'exposition aux différentes formes de corruption retenues, Plus le score se rapproche de 12, plus l'intensité est forte (l'entreprise a été confrontée à plusieurs formes de corruption aux cours des 12 derniers mois précédant l'enquête). Dans le cas présent, la valeur de cet indicateur est de 0,42. 31% de cette intensité est le fait des pots-de-vin.

Tableau 27 - Les indicateurs synthétiques de corruption

Quest	Indicateur Synthétique de Connaissance	Modalités de réponses	Score minimal possible	Score maximal possible	Score Moyen	Par dans le score global
Q8	Connaissance déclarative de 12 formes de corruption (oui/non)	2	0	12	9,21	57%
Q58	Information sur condamnation pour corruption (oui/non)	2	0	1	0,63	4%
Q59	Information sur les actions mises en place pour lutter contre la corruption (oui/non)	2	0	1	0,49	3%
Q60	Connaissance déclarative des actions mises en place dans cadre SNLC (oui/non)	7	0	7	5,00	31%
Q62	Connaissance de l'existence de la SNLC (oui/non)	2	0	1	0,41	3%
Q64	Notoriété spontanée des 10 organismes en charge de la lutte contre la corruption (cité/non cité)	10	0	10	0,46	3%
	Score global de Connaissance		0	32	16,2	100%

Quest	Indicateur Synthétique de Perception	Modalités de réponses	Score minimal possible	Score maximal possible	Score Moyen	Par dans le score global
Q9	Perception de l'ampleur de la corruption au Maroc (Inversion de l'échelle)	10	1	10	2,42	14%
Q12	Perception de l'évolution de la corruption au cours des 2 dernières années	5	1	5	2,53	15%
Q13	Perception de l'évolution future de la corruption	5	1	5	2,90	17%
Q54	Perception des efforts du Maroc pour lutter contre la corruption (Inversion de l'échelle)	4	1	4	2,47	15%
Q55	Perception de l'efficacité des actions déployées par le Maroc (Inversion de l'échelle)	4	1	4	2,37	14%
Q56	Perception des efforts des entreprises et des organisations professionnelles pour lutter contre la corruption (Inversion de l'échelle)	4	1	4	2,08	12%
Q57	Perception de l'efficacité des efforts des entreprises et des organisations professionnelles pour lutter contre la corruption (Inversion de l'échelle)	4	1	4	2,17	13%
			6	36	16,9	100%



	Indicateur de l'Intensité d'Exposition de l'entreprise à la Corruption	Modalités de réponses	Score minimal	Score maximal	Score moyen	Par dans le score global
Q19	Pots de vin: Création d'une variable PDV avec PDV =1 si code 1 à l'un au moins des secteurs de Q19 et PDV=0 si aucun code 1 à Q19	2	0	1	0,13	31%
Q27.1	Détournement ou dilapidation de biens Après recodage des réponses (1,2= 1) et (9 , 0=0)	2	0	1	0,01	2%
Q28.2	Trafic d'influence Après recodage des réponses (1,2= 1) et (9 , 0=0)	2	0	1	0,07	17%
Q28.3	Abus d'autorité Après recodage des réponses (1,2= 1) et (9 , 0=0)	2	0	1	0,06	14%
Q28.4	Prise illégale d'intrêt Après recodage des réponses (1,2= 1) et (9 , 0=0)	2	0	1	0,06	14%
Q28.5	Fraude fiscale Après recodage des réponses (1,2= 1) et (9 , 0=0)	2	0	1	0,02	5%
Q28.6	Fraude électorale Après recodage des réponses (1,2= 1) et (9 , 0=0)	2	0	1	0,01	2%
Q28.7	Concussion Après recodage des réponses (1,2= 1) et (9 , 0=0)	2	0	1	0,01	2%
Q28.8	Extorsion Après recodage des réponses (1,2= 1) et (9 , 0=0)	2	0	1	0,01	2%
Q28.9	Sextorsion Après recodage des réponses (1,2= 1) et (9 , 0=0)	2	0	1	0,01	2%
Q28.1	Délit d'initié Après recodage des réponses (1,2= 1) et (9 , 0=0)	2	0	1	0,01	2%
Q28.1	Conflit d'intérêt Après recodage des réponses (1,2= 1) et (9 , 0=0)	2	0	1	0,02	5%
			0	12	0,42	100%



4 PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ETUDE ET RECOMMANDATIONS



Les principaux enseignements cités ci-dessous ont été tirés des **résultats des trois enquêtes** conduites auprès des Citoyens résidents, des MRE et des Entreprises ainsi que des **propositions** émanant de la part des **partenaires de l'INPPLC** qui ont participé aux **débats lors des ateliers** organisés pour discuter de ces résultats et recueillir les suggestions des participants.

Quatre ateliers dédiés aux cibles « Citoyens et MRE » ont été organisés dans ce sens entre le 15/05 et le 18/05/2023 sur invitation de l'INPPLC :

- Atelier 1 : Départements ministériels
- Atelier 2 : Experts Internationaux Marocains auprès de l'ONUUDC
- Atelier 3 : Institutions politiques et constitutionnelles
- Atelier 4 : Société civile

Quatre ateliers dédiés aux cibles « Entreprises » ont été organisés du 21/09/2023 au 22/09/2023 sur invitation de l'INPPLC :

- Atelier 1 : Commission chargée du suivi et de l'approfondissement des connaissances de l'INPPLC
- Atelier 2 : Secteurs ministériels
- Atelier 3 : Institutions publiques et constitutionnelles
- Atelier 4 : Secteur privé et Société civile

Les axes de recommandations sont présentés ci-dessous en **deux volets**. Ceux **d'ordre général** et ceux qui sont **en rapport avec le contexte** et le contenu des actions de prévention et de lutte contre la corruption.

Par ailleurs on distingue les **recommandations communes** à l'ensemble des cibles de **celles qui sont spécifiques** à l'une ou l'autre d'entre elles.

4.1 ENSEIGNEMENTS/PROPOSITIONS D'ORDRE GENERAL (CITOYENS ET ENTREPRISES)

- 1) Conduire des études thématiques et sectorielles pour approfondir les résultats de l'enquête nationale** dans un double but : d'une part, établir un diagnostic prenant en compte les spécificités sectorielles et les facteurs et conditions propres à chaque thème, et d'autre part, identifier les actions et mesures de prévention et de lutte qui en découlent.

Relativement à ce premier axe de recommandations, il est à noter qu'en raison de l'ampleur du phénomène de corruption au Maroc et l'intérêt porté aussi bien par les citoyens que par les responsables d'entreprises, à certains secteurs sociaux, l'INPPLC a choisi d'adopter une approche sectorielle et une approche par les risques pour approfondir l'analyse de ce phénomène.

L'objectif de ces approches est de construire progressivement une cartographie globale des risques de corruption qui couvrirait les différents secteurs et domaines concernés et permettrait d'accompagner de manière ciblée et efficiente la stratégie nationale pour la prévention et la lutte contre le phénomène.

Dans le cadre de l'approche précitée, l'Instance avait dans le passé diligenté deux premières études, une en collaboration avec le Ministère de la Santé, et une en partenariat avec le Ministère de l'Équipement et du Transport, lesquels ont été sélectionnés sur la base de deux critères majeurs : l'ampleur des enjeux sociaux, économiques et culturels de ces secteurs et l'impact de la corruption, sur ces enjeux ainsi que l'avancée relative des efforts de prévention et de lutte contre la corruption au sein des deux départements.



A la lumière des premières analyses des résultats de la présente enquête, il apparaît clairement qu'il serait pertinent de reconduire des études plus ciblées et plus en profondeur sur les secteurs et domaines qui ressortent parmi ceux qui retiennent le plus l'attention ou soulèvent le plus la préoccupation des citoyens et des responsables d'entreprises.

- 2) Conduire des travaux de recherche et d'étude sur la grande corruption** sous ses différentes formes (conflits d'intérêt, capture d'État, abus de pouvoir et d'influence, ...) dont le périmètre n'est pas directement cerné par l'enquête nationale mais qui pourraient représenter une préoccupation et une priorité pour les responsables d'entreprises et même pour les citoyens.

Les termes de référence précis de ces travaux devront intégrer les éléments qui ont été recueillis lors de l'enquête auprès de ces responsables ainsi que les enseignements de l'étude qualitative conduite auprès des institutionnels qui a permis de collecter des informations pertinentes à un certain nombre de questions (objectifs, couverture, thématiques traitées, ...).

- 3) Analyser le niveau de confiance dans les institutions et recommander les actions nécessaires pour l'améliorer.** Le niveau de confiance dans les institutions est un indicateur important qui participe au contexte dans lequel se crée et se développe la perception qu'ont les citoyens du niveau et des formes de corruption. La confiance dans les institutions est aussi un paramètre-clé pour l'adhésion et la mobilisation contre la corruption.

Dans ce cadre, l'INPPLC pourra ajouter des questions pour collecter des indicateurs plus ciblés sur la question de la confiance dans les institutions, lors de la réalisation de la prochaine édition de l'enquête nationale. Elle peut aussi lancer une enquête spécifique à ce sujet.

- 4) Conduire une étude d'évaluation de services digitalisés et de leur impact sur la corruption dans différents secteurs (identifier les améliorations mais aussi les éventuels biais créés).** Des services digitalisés comme la prise de rendez-vous auprès des hôpitaux peuvent créer (même artificiellement) une perception de délais plus longs et de rationnement qui favorisent la recherche de solutions alternatives à travers des contacts personnels contraires au principe d'égalité et souvent associées indirectement à des contreparties, y compris des pots-de-vin.

Dans ce cadre, il est important de considérer que la digitalisation ne devrait pas se contenter d'informatiser des « process » existants, mais doit les revoir, notamment sous l'angle de la transparence, de la traçabilité et de la reddition des comptes.

Il est à noter que l'INPPLC a élaboré, dans le cadre de ses études thématiques, un rapport sur la Transformation Digitale en tant que pilier fondamental pour la prévention et la lutte contre la corruption. Cette étude, tout en étant focalisée principalement sur les dimensions en relation avec les domaines d'intervention de l'Instance, a abordé d'autres dimensions structurantes, considérées comme conditions préalables à l'atteinte des objectifs et des impacts de la Transformation Digitale sur la gouvernance, la transparence et l'intégrité des services publics et sur la prévention et la lutte contre la corruption. Cette étude précise notamment l'approche et les principaux constituants pour réussir une transformation digitale orientée service au citoyen.

- 5) Évaluer l'efficacité des politiques publiques de lutte contre la corruption** et ce au niveau des résultats, des impacts, de l'efficacité des institutions impliquées dans la prévention et la lutte contre la corruption et de la participation citoyenne.

Dans ce cadre, l'Instance est en cours de finalisation d'une évaluation détaillée programme par programme et projet par projet de la Stratégie Nationale Anti-Corruption. Elle a par ailleurs, ouvert un chantier de recherche à travers lequel elle vise le développement des bases méthodologiques pour une évaluation objective et rationnelle de l'impact des politiques publiques en matière de prévention et de lutte contre la corruption.



Ce chantier capitalise sur les principales approches existantes dans le domaine de l'évaluation des stratégies publiques en les analysant et les adaptant aux spécificités et contraintes de l'évaluation d'impact dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption et en tenant compte du contexte national des expériences accumulées par le Maroc sur les deux dernières décennies. Cette démarche vise à asseoir une première base pour mettre en place l'évaluation d'impact, qui sera affinée et enrichie par des indicateurs et soutenue par l'ouverture sur d'autres sources de données, ainsi que sur la réalisation des études et des enquêtes requises.

- 6) **Il ressort des ateliers organisés à la suite des enquêtes menées qu'il est important de conduire un bilan de la mise en place des mécanismes de contrôle et de sanctions** : Les pouvoirs publics et les organismes en charge de la prévention et de la lutte contre la corruption doivent évaluer l'efficacité des mécanismes de contrôle et de sanctions anti- corruption.
- 7) **Renforcer les capacités des organismes chargés de la prévention et de la lutte contre la corruption** qui doivent disposer des moyens et des compétences, notamment au plan RH et expertises techniques et de management, nécessaires pour mener à bien leurs missions.
- 8) **De même, il est recommandé de renforcer la formation des agents de la fonction publique** pour améliorer leurs connaissances et compétences en matière de prévention et de lutte contre la corruption. Cet axe devra prendre en compte les facteurs ci-dessous, afin de s'assurer de l'efficacité des actions qui seront mises en place :
 - L'identification des niveaux et des catégories ciblées par la formation ;
 - L'élaboration d'un plan pédagogique et des performances de formation sur les valeurs d'intégrité ;
 - La consolidation de l'éthique par l'adoption d'une approche didactique appropriée visant à promouvoir les valeurs de probité et de gouvernance responsable, auprès des différentes générations.

4.2 ENSEIGNEMENTS/PROPOSITIONS EN RELATION AVEC LE CONTEXTE ET LE CONTENU DES ACTIONS DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (CITOYENS ET ENTREPRISES)

- 1) **Renforcer le système de déclaration de patrimoine** : les pouvoirs publics doivent encourager les fonctionnaires et les responsables politiques à déclarer leur patrimoine, et de prévenir les conflits d'intérêts afin de favoriser la transparence.

Dans ce cadre, l'utilisation de la technologie, telle que l'automatisation des processus de déclaration et l'analyse des données, peut faciliter la collecte, l'analyse et la détection des irrégularités dans les déclarations de patrimoine. L'intégration de systèmes informatisés sécurisés et intégrant des analyses automatisées, peut renforcer l'efficacité et la précision de ciblage des cas présentant d'éventuelle anomalies.

Il est essentiel de noter que le renforcement du système de déclaration de patrimoine ne peut être réalisé qu'en combinaison avec d'autres réformes, telles que l'encadrement légal de l'enrichissement illicite, l'encadrement des conflits d'intérêt ainsi que le renforcement de l'indépendance et de l'efficacité des institutions de contrôle, le tout appuyé par une volonté politique et une détermination d'endiguer les pratiques de corruption.



- 2) **Renforcer la réforme judiciaire** : les pouvoirs publics doivent s'efforcer de renforcer l'indépendance du système judiciaire et la garantie de son intégrité, notamment renforcer l'indépendance des juges et accroître la transparence de l'ensemble des composantes du système judiciaire.
- 3) **Encourager et développer le dépôt des plaintes et des dénonciations** : il est important de sensibiliser les citoyens sur les conséquences de la corruption et sur l'importance de signaler les cas de corruption. Parmi les mesures qui peuvent être prises pour encourager les citoyens à dénoncer les actes de corruption : mettre en place un système de signalement facile et accessible (numéros de téléphone gratuits, adresses e-mail dédiées et plateformes en ligne sécurisées). Étant entendu que le système de plaintes et de dénonciations nécessite le renforcement de la protection contre toute forme de représailles. Dans ce sens plusieurs recommandations ont émergé des ateliers organisés à la suite des enquêtes menées auprès des citoyens résidents, des MRE et des entreprises, dont certaines se rejoignent.
- 4) **Garantir la confidentialité et protection des informations** : Assurer la confidentialité des données fournies lors des plaintes et des dénonciations, sauf lorsque la divulgation est nécessaire pour la conduite des enquêtes et les poursuites judiciaires. Les personnes qui dénoncent des suspicions de corruption doivent être rassurées quant à la protection de leur identité et de leurs données personnelles.
- 5) **Mettre en place des mécanismes d'incitations pour encourager les dénonciations**. Cela peut prendre la forme d'indemnités financières, en plus de la garantie de leur protection avec possibilité d'offrir des programmes de protection juridique et sociale pour les personnes qui fournissent des informations importantes conduisant à des poursuites.
- 6) **Assurer et renforcer la protection des lanceurs d'alerte** : les pouvoirs publics et les organismes en charge de la prévention et de la lutte contre la corruption doivent mettre en place des mécanismes de protection pour les lanceurs d'alertes (whistleblowers) concernant des actes éventuels de corruption, afin de les protéger contre d'éventuelles représailles. Des mécanismes de surveillance et de suivi devraient être mis en place pour identifier et prévenir toute forme de représailles à l'encontre des lanceurs d'alerte.
- 7) **Assurer l'anonymat des lanceurs d'alerte** tout au long du processus de signalement, en protégeant leur identité et en évitant toute divulgation non autorisée d'informations les concernant. Les mécanismes de signalement devraient permettre aux lanceurs d'alerte de communiquer leurs informations de manière confidentielle et sécurisée.
- 8) **Encourager la participation des médias** : les médias peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre la corruption en sensibilisant l'opinion publique et en encourageant les citoyens à signaler les cas de corruption. Les organismes en charge de la prévention et de la lutte contre la corruption doivent travailler avec les médias pour développer des campagnes de communication qui encouragent les citoyens à dénoncer les actes de corruption.
- 9) **Garantir la liberté de la presse en protégeant l'indépendance** des médias et en promouvant un environnement favorable à la liberté d'expression. Cela inclut la protection des journalistes contre les poursuites et les représailles, ainsi que la promotion d'un cadre législatif qui facilite l'accès à l'information.
- 10) **Faciliter l'accès des journalistes à l'information pertinente**, notamment en mettant en place des lois sur l'accès à l'information et des procédures simplifiées pour obtenir des données publiques. Les médias doivent avoir la possibilité de mener des enquêtes approfondies et de diffuser des informations précises sur la corruption et sur les actes répréhensibles.
- 11) **Faire de la transformation digitale un pilier pour ancrer et promouvoir les valeurs de probité et de transparence et pour simplifier l'accès aux services publics**, et réduire considérablement les contacts entre les agents de l'administration et les usagers, sources de pratiques illicites. Ceci est de nature à contenir les foyers de corruption et leur impact sur les différents services fournis aux citoyens et aux acteurs économiques.



4.3 ENSEIGNEMENTS/PROPOSITIONS CIBLE CITOYENS & MRE

En plus de certaines communes à l'ensemble des cibles et citées plus haut, plusieurs recommandations ont émergé des ateliers organisés en marge de l'enquête menées auprès de la cible des citoyens résidents, dont les principales sont développées ci-après.

- 1) Augmenter auprès des citoyens la notoriété des organismes en charge de la prévention et de la lutte contre la corruption et de leurs missions** via des campagnes de communication, en mobilisant les différents canaux appropriés pour favoriser l'information mais aussi la participation.
- 2) Mettre en place des campagnes d'information, de communication et de sensibilisation sur la prévention et la lutte contre la corruption** en utilisant différents canaux : médias, hors médias et réseaux sociaux, ainsi que les différents canaux de la société civile, tels que les maisons de jeunes, les associations, les centres culturels (المؤسسات الحاضنة).

Ces campagnes devront intégrer la promotion de l'éducation aux valeurs de citoyenneté et d'intégrité en matière de lutte contre la corruption, notamment à travers :

- L'introduction de la dimension pédagogique et de sensibilisation dans la politique de prévention de la corruption ;
- L'adoption d'un plan de réforme progressive qui vise à terme le changement des mentalités prévalentes et l'enracinement de la culture de l'intégrité et de la bonne gouvernance ;
- L'élaboration d'un plan pédagogique et des performances de formation sur les valeurs d'intégrité.

- 3) Promouvoir la culture de la transparence et de la responsabilité et encourager la participation citoyenne :** La promotion d'une culture de la transparence et de la responsabilité peut contribuer à changer les mentalités et les comportements vis à vis de corruption. Pouvoirs publics, organismes en charge de la prévention et de la lutte contre la corruption et organisations de la société civile doivent organiser des campagnes de sensibilisation pour promouvoir une culture de la transparence et de la responsabilité auprès des citoyens et les informer sur les conséquences de la corruption.
- 4) Renforcer les programmes d'éducation et de formation des citoyens :** Les citoyens peuvent contribuer à la lutte contre la corruption en se formant et en s'éduquant sur les pratiques et les lois anticorruption. Les écoles et les universités peuvent jouer un rôle important en offrant des cours et des programmes d'études sur la gouvernance, l'éthique et la lutte contre la corruption. Cela peut aider à sensibiliser les citoyens sur les conséquences de la corruption et à créer une culture de transparence et de responsabilité.
- 5) Lutter contre l'impunité.** Dans ce cadre, figure l'établissement d'une gouvernance responsable favorisant la lutte contre l'impunité ; notamment à travers le renforcement du cadre juridique et réglementaire régissant la déclaration obligatoire du patrimoine, l'enrichissement illicite, les conflits d'intérêts, la protection des agents publics lanceurs d'alertes aux actes de corruption, ainsi que les mécanismes de saisine institutionnelle pour les actes de corruption.



4.4 ENSEIGNEMENTS/PROPOSITIONS CIBLE ENTREPRISES

Les actions proposées à trois niveaux sont considérées comme complémentaires, car la problématique de la prévention et de la lutte contre la corruption est sans conteste complexe et l'approche doit être systémique.

LES ACTIONS AU NIVEAU GLOBAL ET INSTITUTIONNEL

1) Renforcer les démarches de simplification des procédures et de dématérialisation et de transparence, notamment au niveau des marchés publics.

En effet, interrogées sur la perception des niveaux de corruption par domaine et parmi les cinq qui leur ont été soumis, les entreprises de l'échantillon estiment que la corruption est plus répandue dans les trois domaines suivants : l'obtention des licences, agréments, dérogations et autorisations (57%), les commandes et marchés publics (51%) et les recrutements, nominations et évolutions de carrière dans les secteurs publics (50%).

Par ailleurs, en focalisant l'analyse au niveau des entreprises sondées qui déclarent avoir eu recours aux marchés publics durant les 24 derniers mois, la perception de l'intensité de la corruption apparaît chez la majorité de celles-ci pour l'ensemble des volets soumis à évaluation. Près d'une entreprise sur deux perçoit ces volets comme moyennement à très corrompus et un peu plus du quart d'entre elles (26%) déclare avoir perdu un marché ou un contrat par suite d'une forme quelconque de corruption. L'exposition la plus forte apparaît auprès des microentreprises, des TPE et des moyennes entreprises, moins auprès des grandes.

2) Augmenter auprès des entreprises la notoriété des organismes en charge de la prévention et de la lutte contre la corruption et de leurs missions via des campagnes de communication, en utilisant les canaux appropriés et en organisant des événements en partenariat avec les organisations professionnelles.

Globalement, les organismes, institutions et instances intervenant dans la prévention et la lutte contre la corruption au Maroc jouissent d'une faible notoriété spontanée auprès des entreprises interviewées. En effet, 75% de ces dernières n'ont été en mesure d'en citer aucune de façon spontanée. La Cour des comptes est l'organisme le plus connu spontanément avec 8% de citations et l'INPPLC n'est citée que par 3% des entreprises sondées et enregistre un taux de notoriété globale de 29%.

3) Informer les entreprises sur la nature des intervenants en matière de prévention et de lutte contre la corruption. Dans ce cadre, clarifier les rôles et les moyens d'intervention des différentes institutions.

4) Mettre en place des campagnes d'information, de communication et de sensibilisation sur la prévention et la lutte contre la corruption ciblant les entreprises en utilisant différents canaux : médias, hors médias et réseaux sociaux

Ces campagnes devront intégrer la promotion des valeurs de citoyenneté et d'intégrité en milieu professionnel en matière de lutte contre la corruption. Les responsables d'entreprises interviewés considèrent que si les cinq missions de l'INPPLC qui leur ont été proposées sont toutes importantes, la hiérarchisation de ces missions selon le taux de citation au premier rang (la plus prioritaire), fait émerger la communication et la sensibilisation sur le phénomène de corruption et sur ses méfaits, comme étant la mission à laquelle l'INPPLC devrait se consacrer prioritairement.

5) Promouvoir la norme anti-corruption : s'appuyer sur des expériences concrètes d'application des codes de bonne conduite pour en démontrer les bénéfices sur la compétitivité et l'ouverture sur l'international.



6) Crédibiliser les plaintes et les dénonciations en fournissant des exemples concrets pour démontrer leur effectivité. En effet l'étude auprès des entreprises a montré que seules 6% des entreprises sondées ayant déclaré avoir été exposées à une situation de corruption ont déposé une plainte et moitié moins (3%) ont dénoncé un acte de corruption dont elles ont été témoin. De plus, le manque d'efficacité de l'acte est cité en tête des raisons expliquant le non-dépôt de plaintes par 25% des entreprises sondées concernées.

7) Évaluer l'opportunité de la mise en place de campagnes « Name and Shame » consistant à exposer au grand public via les médias notamment, les mauvaises pratiques d'une entreprise en matière de corruption.

LES ACTIONS AU NIVEAU INTERPROFESSIONNEL

Elles impliquent la collaboration entre entreprises du secteur privé et peuvent jouer un rôle significatif dans la prévention et la lutte contre la corruption.

Ces actions peuvent être développées avec le support de l'INPPLC qui pourra apporter son expertise et ses ressources dans le domaine, à l'instar de celles qui ont été mises en place dans le cadre de la collaboration avec les autorités de régulation du secteur financier.

Parmi ces actions, nous pouvons citer, sans toutefois être limitatifs, les suivantes :

8) Mettre en place des formations et de la sensibilisation en matière de prévention et de lutte contre la corruption

Organisation de sessions de formation au niveau interprofessionnel ou sectoriel sur l'éthique des affaires et la lutte contre la corruption. Ces formations peuvent être ouvertes à un large éventail de professionnels dans le cadre d'une segmentation par taille (micro, TPE et petites entreprises, moyennes et grandes entreprises) pour sensibiliser davantage aux problèmes de corruption selon le degré de maturité, eu égard à la problématique de la corruption, les différences de taille et les éventuelles spécificités sectorielles.

Dans cette perspective, une coopération entre l'INPPLC et les organismes patronaux comme la CGEM, les fédérations sectorielles et d'autres organisations professionnelles pourrait être mise en place.

9) Développer une communication de sensibilisation des entreprises à l'intégrité dans les affaires

Lancer dans un cadre sectoriel, des campagnes de sensibilisation pour informer les entreprises sur les conséquences de la corruption et l'importance de l'intégrité dans les affaires.

10) Échanger les bonnes pratiques

Les entreprises de différents secteurs peuvent partager les meilleures pratiques en matière de prévention et lutte contre la corruption. La sélection de ces 'role models' en la matière devrait se faire principalement parmi les grandes entreprises, dont l'étude fait ressortir que 25% déclarent mettre en place ce type d'actions. L'échange peut porter sur les expériences mises en place, les cas de réussites, des discussions sur les politiques anti-corruption, les mécanismes de signalement et les approches pour gérer les risques de corruption.

11) Créer un plaidoyer pour des normes éthiques

Les entreprises peuvent s'associer pour plaider en faveur de la mise en œuvre de normes éthiques plus strictes au sein de leurs secteurs et œuvrer collectivement pour influencer les organismes de réglementation et les associations professionnelles, pour renforcer les exigences éthiques de façon générale, pour prévenir et lutter contre la corruption et pour garantir le renforcement de l'éthique professionnelle et la responsabilité.

12) Créer au sein des organisations professionnelles des groupes de travail anti-corruption

Créer des groupes de travail dédiés à la lutte contre la corruption peut contribuer à développer des directives et des ressources spécifiques pour aider les entreprises à identifier et à prévenir la corruption.



13) Développer des codes de conduite et un référentiel de prévention et de lutte anti-corruption adaptés au contexte et à la diversité de l'entreprise marocaine

Collaborer à la création de codes de conduite pouvant servir de référentiel unique établissant des normes éthiques de base applicables à toutes les professions, mais qui puisse prendre en compte la diversité des entreprises marocaines en termes de taille et de secteur d'activité.

14) Promouvoir le rapprochement des branches ou des secteurs d'initiatives sectorielles internationales en matière de prévention et de lutte anti-corruption.

15) Engager avec le concours d'institutions spécialisées une évaluation des risques sectoriels

Réaliser des évaluations des risques de corruption spécifiques à chaque secteur, en identifiant les vulnérabilités et les tendances sectorielles liées à la corruption et ce avec le concours de l'INPPLC.

LES ACTIONS AU NIVEAU INTRA-ENTREPRISE

Les résultats de l'étude ont permis de noter la diversité des perceptions et du vécu de la corruption par les entreprises marocaines selon leur taille. Cela conduit à prêter une attention particulière quant à la formulation des recommandations et à leur mise en place, en veillant à ce que les actions proposées puissent être adaptées au contexte et aux spécificités de chaque profil d'entreprise.

Ainsi, parmi l'ensemble des entreprises interrogées qui ont eu au moins un contact avec un agent public ou privé au cours des 12 mois précédant l'enquête, 13% ont déclaré avoir fait au moins une fois l'objet d'une demande de versement ou d'un versement effectif d'un pot de vin lors de leurs interactions avec ces agents. Mais ce taux est tendanciellement plus important au niveau des grandes entreprises (24%) et, dans une moindre mesure, parmi les moyennes entreprises (16%).

Les actions au niveau intra-entreprise qui découlent des résultats de l'enquête et des ateliers sont présentées ci-dessous. Toutefois, compte-tenu de leurs exigences en capacités et ressources, ces actions pour la plupart d'entre elles, pourraient être plus accessibles à de grandes entreprises, et à un degré moindre, aux moyennes entreprises.

Les entreprises de tailles plus modestes, qui représentent la dominante au sein du tissu économique au Maroc, devront, vraisemblablement, faire l'objet d'approches spécifiques prenant en compte le profil économique, mais aussi sociologique du micro-entrepreneur ou du gérant.

1) Promouvoir une culture d'intégrité au sein des entreprises en organisant des formations et de la sensibilisation régulière pour prévenir et lutter contre la corruption

2) Conduire des campagnes de sensibilisation du personnel, mettre en place des formations et des programmes d'éducation, et promouvoir une culture d'ouverture et de transparence

Les campagnes de sensibilisation peuvent être menées à travers différents canaux, tels que les affiches, les vidéos, les articles de blog, ou encore les réunions d'entreprise.

Les formations peuvent être mises en place pour fournir au personnel des informations plus détaillées sur la corruption et couvrir des sujets tels que les lois anticorruptions, les codes de conduite, et les procédures de signalement des cas de corruption.

3) Mettre en œuvre un code de conduite et d'éthique

Seulement 2% des entreprises sondées déclarent disposer d'un programme ou de dispositifs internes anti-corruption. Il s'agit principalement de grandes entreprises (25%) et à un moindre degré des moyennes (8%). Il est donc important d'élaborer un code de conduite exhaustif et formalisé, qui décrit ce que l'entreprise considère comme un comportement éthique en affaires et interdit explicitement la corruption. L'élaboration de ce code de conduite peut s'appuyer sur les référentiels existants ou en projet, tant au niveau national qu'international.



La norme ISO 37001 qui vise à ‘accompagner les organismes pour lutter contre la corruption et promouvoir une culture d'entreprise éthique’ est à inscrire dans ce cadre sans que la certification ne soit forcément la finalité recherchée, car le process qui y conduit est en soi un vecteur de progrès et de changement concernant la problématique de la corruption.

Il est essentiel que l'ensemble du personnel, y compris les niveaux de direction, soit au fait et soit formé à ce code de conduite.

4) Élaborer un programme de conformité efficace

La prise en charge de la conformité dans les grandes entreprises, voire les moyennes, nécessite que lui soit dédiée une fonction à part entière pour superviser les efforts de lutte contre la corruption.

Élaborer des politiques et des procédures de conformité claires et adaptées aux risques spécifiques et suivre la mise en œuvre de cette politique relève de la responsabilité de cette fonction de ‘compliance management’ ou de contrôle de conformité. La finalité recherchée est aussi d'évaluer les risques de violation des réglementations pour anticiper les effets négatifs possibles.

5) Appliquer les démarches de ‘due diligence’ (diligence raisonnable) dans le recrutement et la sélection des partenaires

Il est recommandé que l'entreprise réalise des vérifications appropriées du profil du personnel en voie de recrutement, des fournisseurs et des partenaires pour identifier tout risque potentiel. Dans ce cadre, il est opportun de mettre en œuvre un processus formel d'approbation des fournisseurs et de surveiller en permanence les performances des fournisseurs.

La sélection des fournisseurs doit inclure des clauses anti-corruption dans les contrats, en indiquant clairement l'interdiction des pots-de-vin, de cadeaux excessifs et d'autres formes de corruption

6) Protéger les lanceurs d'alerte

Mettre en place un canal confidentiel et sécurisé permettant aux employés et aux parties prenantes de signaler des actes de corruption présumés sans crainte de représailles. Faire suivre cela par une effectivité en enquêtant et en prenant des mesures appropriées sur les incidents signalés.

7) Mettre en place des audits et des suivis réguliers des actions anti-corruption

Conduire régulièrement des audits internes et externes pour évaluer l'efficacité des mesures anti-corruption. Développer dans ce cadre, le contrôle interne sur le sujet (par exemple en transposant dans les outils informatiques les procédures internes de contrôle anti-corruption)

8) Prévoir des sanctions dissuasives pour les actes de corruption

Ces sanctions doivent être proportionnées et suffisamment sévères pour dissuader les employés de commettre des actes de corruption. Elles peuvent inclure des sanctions disciplinaires, financières et pénales.

9) Créer un programme anti-corruption adapté aux risques de l'entreprise avec une mesure régulière de l'efficacité de ce programme sur la base d'indicateurs et dans une perspective d'amélioration continue



5 ELEMENTS DE STRATEGIE DE COMMUNICATION DE L'INPPLC



Le constat

Il est à noter que l'INPPLC a réalisé un travail sur la stratégie de communication qui a permis de présenter une réflexion globale et intégrée des missions de communication et de sensibilisation que l'INPPLC devrait mener. Ce travail a précisé la manière de planifier et de coordonner les différentes actions en la matière.

Selon cette étude, l'analyse effectuée de l'environnement, basée sur les méthodes PESTEL et SWOT, a permis de conclure que l'INPPLC se trouve dans un nouveau contexte favorable à la lutte contre la corruption et où la communication/sensibilisation peut jouer un rôle majeur.

Cependant, la perception de la corruption, les différentes variables, ainsi que les particularités de l'environnement externe constituent autant de contraintes et de défis à prendre en considération pour réussir une communication à fort impact.

En effet, l'Instance a à sa disposition plusieurs canaux pour toucher toutes les cibles. De même, le paysage médiatique a évolué et connaît aujourd'hui une multiplication de chaînes audiovisuelles nationales et internationales, les médias sociaux, d'où la difficulté d'identifier les canaux les mieux adaptés pour nos actions de communication.

L'une des réponses possibles pour surmonter cette difficulté consisterait à exploiter les médias sociaux du fait qu'ils offrent la possibilité d'atteindre directement un public plus large et plus varié, sachant que même pour le choix des médias sociaux il faudra les adapter à la cible.

En outre, l'existence d'une société civile plus active et plus engagée, est susceptible de constituer un atout pour l'Instance, qui pourra compter sur le soutien du tissu associatif dans l'accomplissement de ses missions de communication et de sensibilisation.

Par ailleurs, les entreprises pâtissent également de l'impact économique de la corruption sur leur activité dans la mesure où parmi celles qui déclarent avoir eu recours aux marchés publics durant les 24 derniers mois, un peu plus du quart d'entre elles (26%) déclare avoir perdu un marché ou un contrat par suite d'une forme quelconque de corruption. Ce manque à gagner mais également les exigences des donneurs d'ordre internationaux en matière de conformité et d'éthique peuvent également constituer des motivations pour les acteurs économiques en faveur d'une mobilisation et d'une implication dans la lutte contre la corruption.

L'INPPLC, un organisme :

- **Jeune**, en phase de structuration et de mise en place (adoption en 2021 de la loi 49-21 relative à l'INPPLC, nomination des membres de l'Instance en 2022, mise en place du nouvel organigramme en 2023...)
- **Peu connu du grand public avec une faible notoriété spontanée et assistée.** Ainsi, la notoriété spontanée de l'Instance est de 2% et 3% respectivement auprès des citoyens résidents et des MRE, et la notoriété globale est de 24% et 19% auprès de ces deux catégories de citoyens.
- **Idem pour les entreprises** : l'INPPLC n'est citée que par 3% des entreprises sondées et enregistre un taux de notoriété globale de 29%.



Objectifs recherchés à travers la communication/sensibilisation

Les objectifs de la communication/sensibilisation de l'INPPLC, pour répondre aux principales leçons qui se dégagent de cette enquête, se traduisent comme suit (étant entendu que la stratégie de communication/sensibilisation/mobilisation a des objectifs plus globaux qui ne peuvent être développés dans le présent rapport) :

- Augmenter la notoriété de l'INPPLC ;
- Mobiliser et sensibiliser toutes les parties prenantes pour le renforcement, la diffusion, l'ancrage, ainsi que la consolidation des principes de bonne gouvernance, de la culture du service public et des valeurs de citoyenneté responsable ;
- Informer sur le rôle et les nouvelles missions de l'INPPLC, auprès de différentes parties prenantes à l'échelle nationale et internationale ;
- Informer sur les mesures prises, les politiques, les avancées, les indices, les nouvelles pratiques dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption ;
- Informer (après jugement) sur les sanctions appliquées pour appuyer la sortie du sentiment d'impunité ;
- Partager les informations et diffuser une culture de valeurs communes de l'INPPLC auprès de son public interne (membres et personnel) et de ses cibles externes ;
- Coopérer avec les organismes patronaux comme la CGEM et d'autres organisations professionnelles pour mettre en place des formations et de la sensibilisation pour la prévention et la lutte contre la corruption et sur l'éthique des affaires auprès des entreprises.

Dans ce cadre, il est à noter que l'INPPLC a élaboré une réflexion globale et intégrée d'une **stratégie de communication**, dans ses différentes **dimensions**, en précisant l'approche qui permet de les couvrir et en tenant compte de **leurs spécificités**, et en **consolider les résultats**, en agissant sur deux plans :

- **Un premier plan**, qui consiste à structurer les dimensions et à puiser leur substance dans les **missions constitutionnelles et légales** de l'Instance, ainsi que dans ses **orientations stratégiques** ;
- **Le second plan**, qui consiste à **décliner** la démarche de manière **pratique**, progressive et adaptée à chacune **des populations cibles**.

L'approche adoptée par l'Instance en matière de communication décline chaque objectif de manière structurée et ciblée. Ces objectifs stratégiques se présentent comme suit :

1) Faire connaître l'Instance, ses missions et son positionnement institutionnel

Faire connaître l'Instance, en tant qu'institution constitutionnelle dédiée à la probité, à la prévention et à la lutte contre la corruption, qui vient compléter et consolider le dispositif institutionnel national concerné par ce domaine, avec un rôle central d'orientation, de supervision, de coordination et de garantie de suivi de mise en œuvre des stratégies et des politiques publiques.

2) Sensibiliser et faire connaître les différentes manifestations de la corruption et leurs impacts

Développer une conscience partagée des différentes manifestations de la corruption, et de leurs conséquences sur les individus et sur le développement. Pour chaque cible, faire un focus sur les manifestations qui la concernent directement, soit comme acteur et/ou comme victime, en mettant en évidence les méfaits associés et ce qu'ils peuvent engendrer comme conséquences

3) Promouvoir les valeurs de probité, d'intégrité et de gouvernance responsable

En face des manifestations de la corruption, il faut renforcer l'ancrage des valeurs qui seront complétées par des valeurs adaptées à chaque cible.



4) Agir sur les comportements et favoriser les résistances aux pratiques de corruption

Une communication qui vise à s'adresser aux comportements, à travers notamment des 'mises en scène', pour mettre en relief l'impact des pratiques déviantes et l'intérêt de porter les valeurs de probité. Une approche à déployer de manière objective et crédible, en tenant compte du contexte actuel et des projections à venir.

5) Diffuser et animer le débat autour des avis et publications de l'Instance

Publier les résultats et recommandations des études et travaux réalisés par l'Instance sur des thématiques structurantes et à caractère prioritaire et en assurer la diffusion, avec organisation de débats autour, dans le cadre d'évènements (conférence, ateliers, conférence de presse, tables-rondes, émissions télé et radio, forums débats sur le net, ...). Favoriser, dans ce cadre, les partenariats avec les fondations, les ONGs, les centres académiques et universitaires, ...

6) Faire connaître l'Instance comme une Institution d'application de la Loi

Une Instance chargée de l'application de la loi, à côté des autres institutions concernées par la lutte contre l'impunité, en matière de lutte contre la corruption :

- Une Institution qui vient renforcer l'écosystème national anticorruption ;
- Spécialisée dans le domaine de la lutte contre la corruption ;
- Appelée à disposer d'une expertise pointue et d'outils adaptés à la complexité du phénomène ;
- Dotée des moyens et des pouvoirs pour mener des enquêtes et investigations ;
- Ses procès-verbaux ont une force probante ;
- Elle offre une protection aux plaignants et dénonciateurs (protéger l'identité,...).

Évaluation de l'impact de la stratégie et des actions de communication

Différentes approches complémentaires sont possibles pour évaluer cet impact. Certaines visent à recueillir des indicateurs opérationnels en rapport avec les manifestations de la corruption, d'autres portent sur les connaissances et les attitudes relatives à la perception et au vécu de la corruption.

Ces approches doivent être conçues en phase avec les objectifs, le type de message, les cibles concernées par les actions de communication et compte-tenu des ressources disponibles.

Les approches ci-dessus peuvent ainsi être utilisées pour évaluer l'efficacité d'une campagne :

Enquêtes et sondages : Enquêtes auprès des publics-cibles pour évaluer les connaissances, les attitudes et les comportements liés à la corruption. Possibilité dans ce cadre de comparer des résultats pré et post-campagne pour mesurer les changements d'opinion et de comportements en rapport avec la corruption en général ou l'une de ses formes, si les objectifs orientent le choix vers ce type d'approche.

Évaluation de la notoriété et de l'engagement : Mesure de la notoriété de la campagne en évaluant la reconnaissance et la mémorisation des messages clés. Il sera possible d'utiliser des outils d'analyse des médias classiques et des médias sociaux pour suivre les mentions et les retombées de la campagne.

Suivi des actions et des signalements : Mesure du nombre d'actions concrètes entreprises suite à la campagne de communication, telles que les signalements de cas de corruption, les demandes d'informations, les enquêtes ouvertes, etc. Cela peut être effectué en collaboration avec les organismes concernés par ces actions et signalement, en plus de l'Instance.

Suivi des indicateurs indirects : Collecte d'indicateurs indirects qui pourraient refléter l'impact de la campagne de communication sur la corruption, tels que les niveaux de confiance dans les institutions, les mesures de transparence et de responsabilité mises en place, etc.



ANNEXES METHODOLOGIQUES



CIBLES CITOYENS RESIDENTS ET MAROCAINS RESIDENT A L'ETRANGER (MRE)



ENQUETE AUPRES DES CITOYENS RESIDENTS

A- Enquête qualitative

L'étude auprès de la cible des citoyens résidents a mobilisé la technique des focus group de durées allant de 2h30 à 3h environ. Les focus group ont été conduits durant le mois de mai 2022.

Les critères de sélection retenus pour rendre compte de la diversité des profils sont :

- Le milieu (urbain, semi-rural, rural)
- La catégorie socio-professionnelle (supérieure, intermédiaire, défavorisée, très défavorisée)
- L'âge (18 ans et +)
- Le niveau d'instruction (primaire, collège, lycée, bac et +)
- Le sexe
- La région et la localité

Les profils et la répartition des 8 focus group qui ont été organisés, ont été choisis sur la base d'un mode raisonné comme suit :

Tableau– Profil des focus groupe de l'étude qualitative auprès des citoyens

Région	Localité	Milieu	CSP	Niveau d'éducation	Genre	Age
Grand Casablanca-Settat	Settat	Urbain	Intermédiaire	Bac et +	Mixte	18-29 ans
	Casablanca	Urbain	Supérieure	Bac et +	Mixte	30-45 ans
	Guisser (Settat)	Rural	Très défavorisée	Collège-Lycée	Femmes	18-40 ans
Souss-Massa	Agadir	Urbain	Intermédiaire	Bac et +	Mixte	30-45 ans
	Tiznit	Urbain	Défavorisée	Collège-Lycée	Hommes	46 ans et +
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	Tanger	Urbain	Supérieure	Bac et +	Mixte	46 ans et +
	Fnideq	Urbain	Défavorisée	Collège-Lycée	Mixte	30-45 ans
	Ben Kerrich (semi rural de Tétouan)	Semi rural	Très défavorisée	Primaire et plus	Hommes	40 ans et +

La détermination des cibles et les critères de segmentation de l'approche qualitative ne visent pas un objectif de représentativité. L'approche quantitative mise en place après la phase qualitative permet de disposer d'un ensemble pertinent d'informations et d'analyses s'inscrivant dans une logique de représentativité de la population approchée.

Aussi, le choix et la segmentation des cibles dans l'étude qualitative ont été réalisés, afin de permettre :

- De mieux couvrir le champ des possibles et de ne pas faire double emploi avec l'approche quantitative,
- D'inscrire la démarche globale dans un approche maîtrisée et gérable compte-tenu du nombre de groupes et d'entretiens individuels programmés.
- De constituer des groupes suffisamment homogènes pour qu'une dynamique de prise de parole constructive et productive puisse s'instaurer.

Les résultats et les conclusions de cette phase qualitative ont également servi à mieux paramétrer et parfaire les outils de l'enquête quantitative.



B- Enquête quantitative

1 - Population cible

La population cible de cette enquête est composée de l'ensemble des citoyens Marocains des deux sexes, âgés de 18 ans, résidant en milieu urbain et rural.

2 - Échantillonnage : taille et méthode de sondage

La taille de l'échantillon retenu pour cette enquête est de 5000. Trois considérations ont dicté le choix de cette taille : la prévalence du phénomène de corruption, la précision souhaitée au niveau global⁴⁰ et le niveau d'affinement des analyses (obtenir des estimations fiables par sous-catégories d'intérêt -par région, genre...).

Cette taille permet également de comparer les résultats de cette vague à ceux de la première édition sur des bases identiques.

Quant au plan de sondage retenu, il relève de la méthode de tirage **probabiliste stratifiée à plusieurs degrés** : La construction de l'échantillon de cette enquête a été effectuée avec la précieuse collaboration de la Direction de la Statistique (HCP) qui a nous a permis de puiser dans l'Échantillon-Maitre que cette dernière a constitué.

Les critères de stratification utilisés pour la structuration de l'échantillon sont la région et le milieu de résidence. La répartition de l'échantillon par région et par milieu de résidence se présente comme suit :

Tableau– Répartition de l'échantillon des citoyens par région et milieu de résidence

	POPULATION NATIONALE*			ECHANTILLON		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2450383	1449976	3900359	356	163	519
Oriental	1827447	678283	2505730	265	76	341
Fès-Meknès	2885044	1575623	4460667	419	177	596
Rabat-Salé-Kénitra	3619452	1343109	4962561	526	151	677
Béni Mellal-Khénifra	1389660	1252894	2642554	202	141	343
Grand Casablanca-Settat	5878361	1717679	7596040	854	193	1047
Marrakech-Safi	2158469	2698564	4857033	313	304	617
Draâ-Tafilalet	630803	1081723	1712526	92	122	214
Souss-Massa	1881521	1095607	2977128	273	123	396
Guelmim-Oued Noun	316474	134012	450486	73	36	109
Laâyoune-Sakia El Hamra	395865	16140	412005	91	5	96
Eddakhla-Oued Eddahab	158104	35023	193127	36	9	45
Total	23591583	13078633	36670216	3500	1500	5000

* Source : Données fournies par le HCP sur la répartition en 2022 de la population nationale par région par milieu de résidence.

⁴⁰ Pour cette taille, la marge d'erreur maximale est de 1,4 pour un niveau de confiance de 95%. Pour une proportion de 50%, il y a 95% de chances que la vraie proportion soit située dans un intervalle compris entre 50% - 1,4 et 50%+1,4.



Sur les 5.000 personnes initialement prévues, **4.613 ont été interrogés**, ce qui représente un taux de réponse global de 92,3%.

La structuration de l'échantillon a été faite en une succession de 4 étapes ou degrés :

Premier degré : Tirage d'un échantillon probabiliste d'Unités Primaires (UP) à partir de la liste totale des 4500 UP qui compose l'Echantillon-Maitre. Dans ce cadre, 339 UP ont été extraites et sont réparties entre l'urbain (235) et le rural (104)

Deuxième degré : Au sein de chaque UP primaire retenue à l'étape précédente, une seule Unité Secondaire (US) a été sélectionnée également de façon aléatoire.

Le tirage des UP et US a été effectué par le HCP et s'est matérialisé par des croquis cartographiques fournis pour chaque point de sondage.

A noter que seules deux UP sur les 339 prévues n'ont pu être couvertes. La première était inaccessible (zone villas très haut standing) et la seconde introuvable.

Troisième degré : sélection des ménages dans chacune des US échantillonnées partant des documents cartographiques de l'US fournis par le HCP. D'un point de départ choisi aléatoirement et en suivant la méthode du cheminement aléatoire l'enquêteur/trice a procédé à la sélection des ménages à contacter en appliquant un pas fixé entre ménages. Le pas (=Taille de US/Nombre d'entretiens par US) a été fixé selon la taille estimée de l'US. Ainsi, dans une US de près de 50 ménages (taille moyenne d'une US) le pas est de 3 (= 50/15), alors que dans une US de près de 90 ménages, le pas est de 6 (= 90/15).

Quatrième degré : sélection des répondants au sein des ménages selon la méthode de Kish. Ainsi, dans chaque ménage, une liste des individus de 18 ans et + a été établie et au sein de laquelle une seule personne a été tirée aléatoirement par application de la grille de 'Kish'. Pour éviter un déséquilibre dans la représentativité des deux genres dans l'échantillon, on a appliqué alternativement la méthode de Kish sur les hommes et sur les femmes :

- Ainsi, la méthode de Kish a été appliquée sur les personnes du même sexe, âgées de 18 ans et plus au sein du foyer (uniquement les hommes ou uniquement les femmes).
- Si l'enquêteur a commencé à appliquer la méthode de Kish aux femmes du foyer, il continue à appliquer cette méthode jusqu'à ce qu'une femme soit sélectionnée, puis commence à appliquer la méthode de Kish aux hommes du prochain foyer, jusqu'à ce qu'un homme soit sélectionné. L'enquêteur revient alors à l'application de la méthode de Kish uniquement aux femmes du prochain foyer et ainsi de suite...
- Le fait de commencer à échantillonner les hommes ou les femmes le premier jour de terrain est déterminé aléatoirement par le superviseur pour chacun des enquêteurs. Pour les jours suivants les enquêteurs ont appliqué la méthode de Kish en commençant par le sexe opposé de la dernière personne interrogée la veille.

En cas d'absence ou de non-disponibilité de la personne sélectionnée, 3 tentatives de contact ont été effectuées dans la même journée, espacées d'au moins 2 heures avant remplacement du ménage. Dans le cas où la personne à remplacer est un homme la méthode de Kish a été appliquée aux hommes du foyer de remplacement. A l'inverse, dans le cas où la personne à remplacer est une femme la méthode de Kish a été appliquée aux femmes du foyer de remplacement.



3 - Questionnaire

Un premier projet de questionnaire a été élaboré partant des objectifs de l'étude enrichis par les insights de l'étude qualitative réalisée en amont. Ce projet a été discuté et enrichi par les discussions et échanges avec l'équipe en charge du suivi de l'étude au sein de l'INPPLC. La version finale a également intégré les résultats et conclusions de l'enquête pilote (Cf. infra). Avant son application systématique sur le terrain, le questionnaire a été soumis à la validation et à l'approbation du comité du suivi de l'étude de l'INPPLC.

La version administrée sur le terrain se compose de 67 questions structurées en plusieurs sections :

Section 1 : Éligibilité et caractéristiques socio-démographiques du répondant

Section 2 : Connaissance et perception de la corruption

Section 3 : Expérience et vécu de la corruption

Section 4 : Plaintes et dénonciations de la corruption

Section 5 : Actions publiques en matière de lutte contre la corruption

Section 6 : Corruption et crise sanitaire

Section 7 : Corruption à caractère sexuel

La version papier du questionnaire a été ensuite programmée sur la plateforme de collecte des données utilisée par pour l'administration des questionnaires selon la méthode CAPI⁴¹.

4 - Enquête Pilote

L'enquête pilote a été conduite dans la région de Casablanca-Settat et a été menée auprès d'un échantillon de 134 personnes de la cible et répartis sur 10 points de sondages de la région à raison de 6 points urbains et 4 points ruraux et a été conduite par une équipe de 9 enquêteurs expérimentés sous l'encadrement de 3 superviseurs

Ce pilote avait pour objectifs de tester le questionnaire (la compréhension des questions, sa fluidité et la logique de son séquençement, ainsi que l'acceptabilité de sa durée) et la méthode d'échantillonnage dans la mesure où le choix des 134 personnes a suivi la même démarche décrite plus haut (tirage en 4 étapes avec utilisation des cartes du HCP sur le terrain).

L'enquête pilote avait également pour objectif de tester la pertinence de la méthode de choix des répondants par la procédure Kish appliquée alternativement aux hommes et aux femmes du ménage sélectionné (une fois une personne éligible de sexe masculin et l'autre une personne éligible de sexe féminin) et cela afin d'assurer une représentativité de l'échantillon sur la variable genre.

A cette fin, deux options ont été retenues pour l'échantillon de l'enquête pilote

- Option 1 : testée dans 5 points de sondages (3 urbains et 2 ruraux), elle consiste à sélectionner le répondant parmi l'ensemble des membres du foyer âgés de 18 ans et plus ;

⁴¹ Un sondage CAPI (COMPUTER ASSISTED PERSONAL INTERVIEW) est un sondage appliqué personnellement (face à face) avec le répondant, assisté au moyen d'un ordinateur personnel ou d'un appareil informatique mobile tel qu'un téléphone portable, un smartphone ou une tablette.



- Option 2 : testée également dans 5 points de sondages (3 urbains et 2 ruraux), elle consiste à sélectionner alternativement le répondant soit parmi l'ensemble des hommes du foyer âgés de 18 ans et plus, soit parmi l'ensemble des femmes du foyer âgées de 18 ans et plus.

Dans l'ensemble, l'enquête pilote a montré que le questionnaire était clair, fluide, bien compris et ne nécessitant pas de modifications particulières. Néanmoins, quelques ajustements mineurs ont été apportés à quelques questions. Ces modifications ont surtout porté sur la traduction de certaines questions et items et l'introduction de quelques changements visant l'amélioration du programme de saisie sur tablette (contrôle de cohérence et renvois).

Concernant la méthode d'échantillonnage, son application au niveau de l'enquête pilote a permis d'anticiper certaines difficultés et contraintes pour l'enquête grandeur nature (repérage des zones de travail, accès à certains types de logements, insuffisance du nombre de ménages dans certaines unités secondaires...).

Pour ce qui est de l'application alternée de la méthode de Kish, l'enquête pilote a montré que l'option 2 permet d'aboutir à une répartition plus équilibrée de l'échantillon par genre et a été retenue pour l'enquête extensive :

Option	Genre	Nombre
Kish Option 1	Hommes	28
	Femmes	40
Kish Option 2	Hommes	34
	Femmes	32

5 – Formation de l'équipe sur le terrain

Avant son départ sur le terrain l'équipe en charge de la collecte des données a suivi une session de formation de 5 jours au cours desquels différents aspects du travail sur le terrain ont été présentés et commentés.

Les aspects qui ont été traités au cours de ces jours sont

- Présentation de l'INPPLC et des objectifs de l'étude
- Explication et définitions des termes, concepts et indicateurs utilisés
- Rappel des bonnes pratiques pour la conduite d'une interview (l'abord, l'interview, les relances, la conclusion)
- Aspects éthiques et déontologiques des enquêtes (principe de volontariat, consentement, confidentialité, anonymat)
- Étude détaillée des questionnaires (structure, libellé et objectifs des questions, prise des réponses...)
- Procédure d'échantillonnage et processus de sélection des personnes éligibles et des règles de remplacement
- Aspects techniques pour l'interview sur tablette
- Organisation du travail sur le terrain (rôle de l'enquêteur, responsabilités du chef d'équipe et du superviseur...)
- Exposé des procédures de contrôle qualité.

En complément à l'étude et à l'explication détaillée du contenu du questionnaire, des simulations par jeux de rôles entre enquêteurs ont été réalisées sous l'encadrement des chefs d'équipes et du responsable du projet.

Dans le cadre de cette formation, les enquêteurs ont également réalisé un certain nombre d'entretiens à "blanc" sur le terrain pour se familiariser avec les outils et procédures d'échantillonnage.



6 – Collecte des données sur le terrain

Les données de l'enquête ont été collectées au cours d'entretiens en face-à-face, selon la méthode CAPI, par une équipe composée de 30 enquêteurs et enquêtrices sous l'encadrement permanent de 10 chefs d'équipe et 2 chargés de terrain responsables du suivi en interne du déroulement de l'enquête et de l'évaluation et contrôle de la qualité du terrain via la plateforme de collecte des données Survey To Go.

Afin d'optimiser la durée du terrain, les équipes ont été constituées de façon à pouvoir couvrir une unité secondaire par jour, soit 15 questionnaires complets quotidiennement.

Avant de se déployer sur le reste des régions, la collecte des données a d'abord débuté par la région de Casablanca et zones limitrophes, afin de stabiliser le travail sur le terrain et d'assurer aux équipes un support et une assistance de proximité en cas de difficultés.

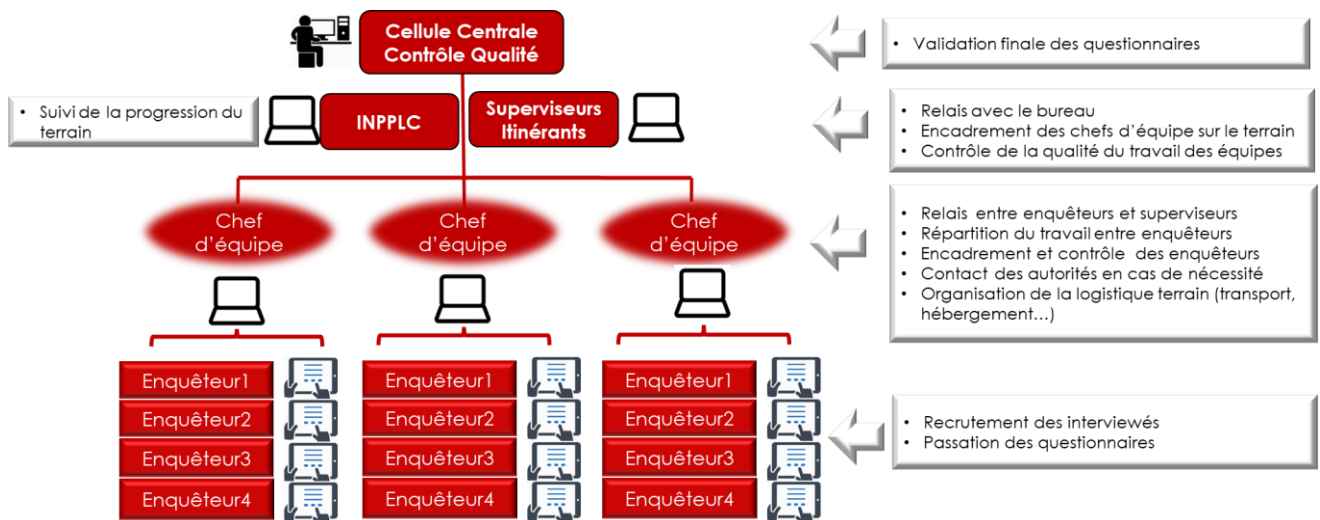
Le travail de collecte des données sur le terrain s'est déroulé du 24/10 au 2/12/2022.

7 – Supervision et contrôle du terrain

En plus du travail de contrôle et de vérification assuré par les chefs d'équipes et superviseurs, un dispositif de suivi et de validation à partir du bureau a été mis en place grâce aux fonctionnalités offertes par la plateforme d'enquête utilisée (écoute des interviews en direct ou en différé, suivi de la position GPS des enquêteurs, vérification des durées de chaque entretien grâce à l'horodatage automatisé des questionnaires et au chronométrage début/fin des interviews, suivi des réalisations de la veille de chaque enquêteur...).

Cette possibilité a également été ouverte à l'INPPLC grâce à un lien d'accès à la plateforme lui permettant de suivre en temps réel la progression de la collecte des données. Toutes ces dispositions ont permis de réduire les erreurs et les incohérences et ont grandement contribué à la qualité des données recueillies.

Ci-après le design du process de contrôle et de vérification qui a été mis en place pour le suivi du travail sur le terrain



Le suivi et le contrôle du terrain a pris différentes formes :

- Accompagnement des enquêteurs :

Le superviseur assiste à tout ou partie de l’entretien. Dans ce cadre, les superviseurs ont assisté au déroulement de 1677 entretiens, soit un taux de 34%.

- Entretien de contrôle :

Après la fin de l’entretien, le superviseur conduit un court entretien de contrôle pour vérifier la fiabilité de certaines variables d’éligibilité et de profil du répondant. Dans ce cadre, les superviseurs ont conduit 1277 entretiens de contrôle, soit un taux de 25%.

- Ecoute des entretiens réalisés :

Le chargé de terrain procède à l’écoute des enregistrements des entretiens réalisés pour s’assurer de la qualité d’administration du questionnaire et du respect des règles et des consignes d’administration données aux enquêteurs lors de la formation. Dans ce cadre, les chargés de terrain ont écouté 150 entretiens, soit un taux de 3%.

- Rappels téléphoniques :

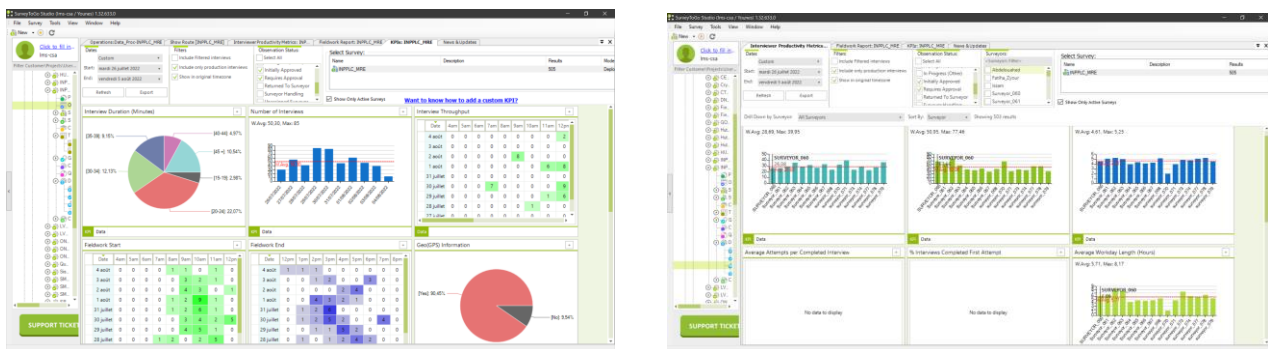
Un dispositif de rappel téléphonique des répondants a également été mis en place et avait pour objectifs de s’assurer, à travers un court entretien, de la fiabilité de certaines variables d’éligibilité et de profil du répondant et des réponses à certaines questions. 435 participants à l’enquête ont pu être joints lors des rappels téléphoniques, soit un taux de 9%.

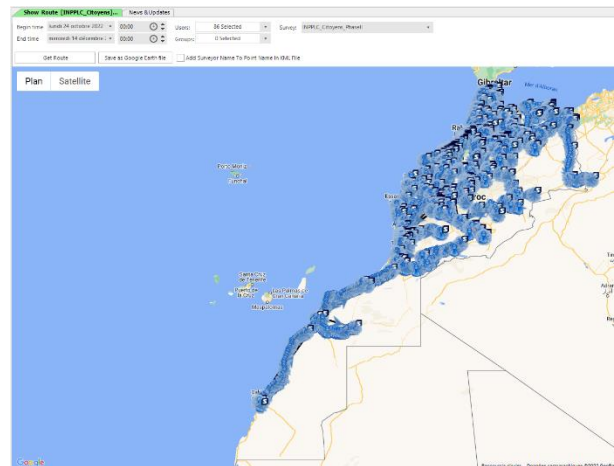
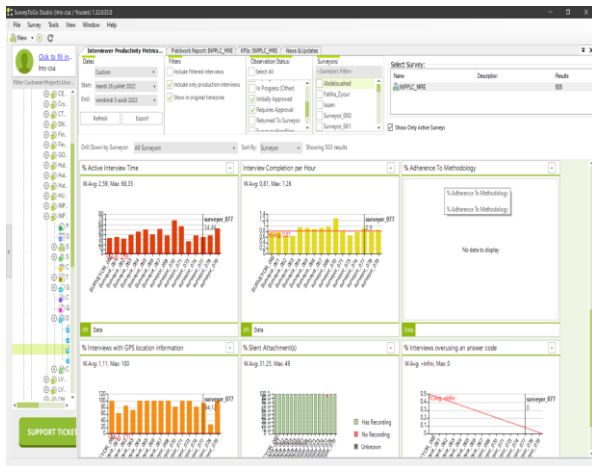
Au total 70% des entretiens réalisés ont fait l’objet d’une forme de contrôle ou d’une autre.

- Suivi sur le terrain :

En plus des contrôles précités, un suivi du terrain a été effectué quotidiennement par les chargés de terrain. Ce suivi a porté sur un ensemble d’indicateurs de performance des enquêteurs, (durée des entretiens, durée entre deux entretiens successifs, productivité par jour, horaires de travail, position GPS, nombre de questionnaires validés par les superviseurs...). Le suivi a également porté sur les taux de réalisation du nombre de questionnaires prévus.

Illustration des indicateurs de suivi du terrain





8 – Préparation des données⁴²

- Apurement de la base des données

Cette première opération a consisté en l'édition des fréquences simples des réponses de chaque question. Ses objectifs étaient de :

- Rechercher les valeurs aberrantes/anormales
- Traiter les "non-réponses" partielles
- Vérifier la représentativité et le redressement de l'échantillon
- Vérifier les bases de calcul et de la cohérence des réponses
- Coder/recoder les questions ouvertes ou semi-ouvertes
- Créer les variables supplémentaires à partir des variables de bases

- Recherche et traitement valeurs aberrantes/anormales

Les données ayant été recueillies selon la méthode CAPI, le script du questionnaire comprenait des alertes dans le cas où des valeurs hors champs étaient saisies par les enquêteurs.

La recherche des valeurs aberrantes a concerné les questions appelant des réponses numériques (Q29, Q31, Q34, Q61 et Q63). A partir des fréquences simples, il s'est agi de repérer les valeurs "qui semblent dévier de façon marquée par rapport à l'ensemble des autres réponses à la même question".

Dans un premier temps la méthode utilisée pour la détection des valeurs aberrantes d'une variable X est celle de la normalisation par le test Z :

$$Z = \frac{X - \mu(X)}{\sigma(X)}, \quad \mu(X) = \bar{X} \text{ moyennede X et } \sigma(X) \text{ écart- type de X}$$

Pour identifier une valeur aberrante, on compare la valeur absolue de Z calculée pour une observation x de X à la valeur 2, c'est-à-dire on calcule

$$z = \frac{x - \bar{X}}{\sigma(X)},$$

⁴² Cette étape est détaillée dans d'un document intitulé "Plan d'apurement et d'analyse des données".



C'est-à-dire, pour une valeur maximale de $|Z|$ qui est égale à 2 (valeur qui correspond à l'intervalle de confiance de la moyenne de niveau de confiance 95%), x ne doit pas être à l'extérieur de l'intervalle de confiance :

$$[\bar{X} - 2\sigma(X); \bar{X} + 2\sigma(X)]$$

Dans un second temps une analyse des fréquences simples est effectuée pour valider ou non les valeurs aberrantes identifiées à l'étape précédente, et ce de façon différenciée par secteur ; car une valeur peut être tout à fait plausible pour un secteur (administration et organisme), mais pas pour un autre.

L'examen des résultats de cette analyse a montré que le nombre de valeurs pouvant être considérées comme aberrantes est faible. Les deux questions qui enregistrent les plus grands nombres de valeurs aberrantes sont la Q29 et Q6 qui, rapportés à la taille des populations concernées (nombre de contacts), représentent entre 2 et 5% des réponses.

Suite à cela, il a été décidé d'une part, d'éliminer de la base 7 questionnaires ayant 4 valeurs aberrantes et plus et d'autre part, remplacer les valeurs aberrantes dans le reste des questionnaires en appliquant une méthode d'imputation.

La méthode d'imputation qui a été retenue pour le remplacement des valeurs aberrantes des variables quantitatives est la méthode de la moyenne des voisins les plus proches. Cette méthode consiste à rechercher les k -individus les plus proches, puis remplacer la valeur aberrante par la moyenne de ces k -individus.

L'avantage de la méthode de la moyenne des voisins les plus proches est que, contrairement à la régression linéaire, elle n'impose pas de contraintes et ne nécessite pas d'hypothèses, telle que la normalité de la variable d'intérêt, par exemple. Elle donne, par ailleurs, des résultats très proches de ceux de la méthode de la médiane des voisins les plus proches.

Le remplacement des valeurs aberrantes a été fait automatiquement en utilisant l'algorithme du logiciel de traitements statistiques, SPSS.

Algorithme des k plus proches voisins :

- Calculer les distances $d(y_i, y_j)$, $i \neq j$, $i, j = 1, \dots, n$
- Retenir les k observations $y_{(i1)}, \dots, y_{(ik)}$ ($1 \leq k$ entier $\leq n$) pour lesquelles ces distances sont les plus petites.
- Affecter à la valeur aberrante y_i la moyenne des valeurs des k voisins :

$$y_i^* = \frac{1}{k} \sum_{j=1}^k y_{(ij)}$$

- Traitement des « non-réponses » partielles

Des niveaux élevés de non-réponses (Ne sait pas ou Refus) dans une enquête ne sont pas souhaitables car ils suggèrent généralement un problème, soit de formulation de la question ou des options de réponse, soit un désintérêt ou une réticence à communiquer l'information. L'analyse a été faite par répondant, par question et par enquêteur :



- L'analyse des Non-réponses ("Ne sait pas" et "Refus") par répondant pour voir si des interviews doivent être supprimées en raison d'un nombre élevé de Non-Réponses montre que 2/3 des sondés ont moins de 15 "Non-réponses" sur un nombre total de 294 non-réponses potentielles par questionnaire et que 12% d'entre eux ont renseigné la totalité du questionnaire qui leur a été soumis.
- L'analyse par question a montré que les questions auxquelles les répondants ont eu plus de difficultés à répondre (taux élevés de Non-réponses) sont principalement de questions d'opinion ou de perception et non des questions sur le vécu et l'expérience sur lesquelles les répondants ne se prononcent pas, principalement par méconnaissance et manque d'informations.

L'analyse des Non-réponses par nature de questions (connaissance, perception ou vécu) a montré que ce sont les questions relatives à des perceptions qui recueillent les plus grands nombres de Non-réponses. A l'inverse, les questions qui portent sur le vécu et l'expérience des citoyens vis-à-vis de la corruption sont très largement renseignées (Moins de 10 réponses "NSP" ou "refus". Autrement dit, les répondants s'abstiennent de se prononcer sur des sujets qu'ils ne maîtrisent pas. Les réponses "NSP" et "Refus" doivent être acceptées et traitées comme étant des réponses valides surtout lorsqu'elles portent sur des connaissances et des perceptions. Ainsi et, à titre d'exemple, nous noterons qu'au niveau de la Q27, relative à la perception de la corruption dans différents secteurs, c'est la Douane qui concentre le plus grand nombre de "Non-réponses" (50%). L'examen du profil des répondants qui ont donné cette réponse fait ressortir que, 56% sont des femmes, 62% habitent en milieu rural et 66% ont un niveau d'instruction faible. En d'autres termes, un profil qui a peu de chances d'avoir un contact avec les services des douanes et de ce fait, ces répondants s'abstiennent de donner un avis sur quelque chose qu'ils ne connaissent pas.

Un raisonnement inverse peut être tenu pour les services de santé (Q27.5) dont les services et prestations sont très sollicités par les citoyens ce qui leur permet de donner un avis fondé (seulement 8% de "Non-réponses").

Par ailleurs, il a bien été précisé, au début de l'entretien, aux répondants qu'ils sont libres de ne pas répondre à certaines questions et que ce qu'on cherche c'est ce qu'ils pensent et font réellement (réponses franches et sincères).

9 – Extrapolation / redressement

Dans ce cadre deux opérations de redressement ont été appliquées :

1- Affectation de coefficients d'extrapolation pour les ménages du fait de la méthode d'échantillonnage utilisée (échantillon probabiliste stratifié en avec tirage à 4 degrés).

Le poids de base qui a été appliqué aux ménages de l'échantillon est l'inverse de sa probabilité de sélection, exprimée comme suit :

$$w_{hi} = \frac{1}{p_{hi}} = \frac{N_h N_{hi}^*}{n_h N_{hi} m_{hi}}$$

w_{hi} est le coefficient d'extrapolation des ménages de l'unité secondaire USi de la strate h fourni par le HCP. Pour tenir compte des non-entrevues il a été nécessaire d'ajuster les poids de base, comme suit :

$$w'_{hi} = w_{hi} \frac{m_{hi}}{m'_{hi}}$$



w'_{hi} étant le poids ajusté pour les ménages échantillonnés dans la i -ème US d'échantillons dans la strate h ; m'_{hi} = nombre de ménages échantillonnés ayant terminé des entrevues dans la i -ème USi d'échantillons dans la strate h . (m'_{hi} c'est ce qui est observé et m_{hi} fixé = 15).

Les coefficients d'extrapolation qui ont été appliqués ont été fournis par le HCP.

2- Correction des disparités dans la structure de l'échantillon enquêté des individus par rapport à la population totale cible de l'enquête.

De prime abord, la pondération selon la variable milieu de résidence s'impose du fait de l'adoption, lors de la constitution de l'échantillon, d'une double stratification Région X Milieu de résidence, avec une répartition non proportionnelle selon le milieu de résidence. Par cette opération, il a été possible de retrouver les proportions réelles de chacun des deux milieux. Le redressement a été fait au niveau de chacune des 24 strates (12 régions X 2 milieux).

Pour la variable sexe, aucun redressement n'a été effectué, du fait que la procédure de sélection des répondants au niveau du ménage avait pris en compte le respect d'une répartition égalitaire entre hommes et femmes par l'application alternée de la méthode Kish aux hommes et aux femmes.

Pour la variable âge, le redressement qui a été opéré avait pour but la correction, au niveau de chaque strate, de quelques distorsions entre l'échantillon et les projections démographiques de cette variable.



ENQUETE AUPRES DES MRE

A- Enquête qualitative

L'étude auprès de la cible des MRE a mobilisé la technique de l'entretien individuel semi-directif (1h environ). 12 entretiens individuels ont été menés auprès de la cible.

Les entretiens ont été conduits durant le mois de mai 2022

Les critères de sélection retenus pour rendre compte de la diversité des profils sont :

- Le pays de résidence (pour pouvoir couvrir différents points assurant les services consulaires marocains dans les pays d'accueil).
- L'âge (25-45 ans / 46 ans et plus).
- Le niveau d'instruction du répondant (moyen à élevé vs. faible).
- La ville / localité où le MRE se rend pour passer son séjour au Maroc

Les résultats et les conclusions de cette phase qualitative ont permis d'une part, de bien cerner la problématique de la corruption auprès cette communauté et d'autre part, de mieux paramétrer les outils de l'enquête quantitative.

B- Enquête quantitative

Techniques de collecte des données

Les données de l'enquête ont été recueillies au moyen d'un questionnaire, d'une durée moyenne de 27 minutes, administré au cours d'entretiens en face-à-face, par la méthode CAPI. Ce questionnaire a été développé partant des objectifs de l'étude et des conclusions et insights de l'étude qualitative enrichis par les inputs de l'équipe chargée du suivi de l'étude au niveau de l'INPPLC. La version finale a été pré-testée auprès d'un sous-échantillon de MRE avant son utilisation extensive.

Échantillonnage : Taille et méthode d'échantillonnage

L'échantillon de l'enquête est de 1029 MRE. L'échantillon a été constitué par quotas établis selon les quatre critères suivants : zone de résidence à l'étranger, voie de sortie du Maroc, âge et sexe.

La répartition de l'échantillon selon les variables de quotas est reprise au niveau du tableau de la page 122.

Déroulement de la collecte des données sur le terrain

Les répondants ont été interceptés à différents points de sortie lors de leur retour vers leur pays de résidence. Il s'agissait principalement des points suivants :

Ports

- Tanger Med
- Nador

Aéroports

- Casablanca Med V
- Oujda Angad / Nador Laroui
- Tanger Ibn Batouta
- Marrakech Ménara
- Fès Saïss

La collecte des données sur le terrain s'est faite en deux vagues :

- La première s'est étalée sur la période allant du 26 juillet au 4 août 2022 et au cours et de laquelle 359 MRE ont été touchés ;
- La seconde phase a, quant à elle, couvert la période allant du 23 août au 10 septembre 2022 et a permis de toucher un échantillon de 670 MRE.



Cet étalement du terrain sur deux vagues avait pour objectif la couverture de toute la période de retour des MRE au Maroc. Les entretiens ont également été répartis sur les différents moments de la journée (de 7h à 22h).

Les ressources affectées au terrain de cette phase étaient composées de :

- 14 enquêteurs et enquêtrices chargés de la conduite des entretiens ;
- 4 superviseurs chargés d'organiser, d'encadrer, de suivre et de contrôler la qualité de la collecte sur le terrain ;
- 2 chargés de terrain responsables du suivi, en interne, du déroulement de l'enquête et d'évaluation et contrôle de la qualité du terrain via la plateforme Survey To Go.

Contrôle et validation des données

En plus du travail de contrôle et de vérification assuré par les chefs d'équipes et superviseurs sur site, un dispositif de suivi et de validation à partir du bureau a été mis en place grâce aux fonctionnalités offertes par la plateforme d'enquêtes utilisée (écoute des interviews en direct ou en différé, suivi de la position GPS des enquêteurs, suivi des réalisations de la veille de chaque enquêteur, horodatage automatisé des questionnaires, chronométrage de la durée des interviews, suivi de la saturation des quotas...). Cette possibilité a également été ouverte à l'INPPLC grâce à un lien d'accès à la plateforme lui permettant de suivre en temps réel la progression de la collecte des données. Toutes ces dispositions ont permis de réduire les erreurs et les incohérences et ont grandement contribué à la qualité des données traitées.

Préalablement à l'analyse des données, il a été procédé à des travaux d'apurement et de nettoyage⁴³ de la base des données initiale. Ces opérations qui font partie de étapes de contrôle qualité ont été réalisées sur les données brutes, telles que recueillies sur le terrain et ont consisté en l'édition des fréquences simples des réponses de chaque question. Les objectifs de cette phase étant de :

- Vérifier le profil des répondants
- Vérifier les bases de calcul et de la cohérence des réponses
- Coder/recoder les questions ouvertes ou semi-ouvertes
- Rechercher les valeurs aberrantes/anormales
- Traiter les "non-réponses" partielles
- Créer des variables supplémentaires à partir de variables de base

⁴³⁴³Pour les détails cf. Document d'apurement et d'analyse des données -Enquête MRE janvier 2023.



CIBLES ENTREPRISES



PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE QUALITATIVE EXPLORATOIRE

Compte-tenu du nombre limité des entretiens qui ont été conduits lors cette étude qualitative dont l'objectif est essentiellement exploratoire et pour l'élaboration du questionnaire, il est important de considérer ces insights comme indicatifs. Le rapport détaillé de cette phase est disponible auprès de l'INPPLC.

- La place de la corruption parmi les principales préoccupations et priorités

Les responsables de PME et TPE interrogés citent différentes préoccupations dans l'exercice quotidien de leur travail de gestion de leurs entreprises mais la corruption n'est jamais évoquée spontanément. Les cadres dirigeants des grandes entreprises insistent sur la mise en conformité continue des processus internes par rapport aux réglementations, normes... et le contrôle.

- La place de l'éthique et de l'intégrité dans le système de valeurs

Les valeurs morales comme l'éthique, la transparence ou l'intégrité sont présentes dans les systèmes de valeurs revendiqués par les entrepreneurs. Elles sont en grande partie prônées dans les relations avec les clients ou les fournisseurs mais aussi avec les pouvoirs publics. Ainsi, la plupart des répondants insiste sur l'importance d'une sélection juste des fournisseurs ou sur la nécessité de la transparence avec les clients, en particulier sur la réalité des prestations ou produits fournis en termes de qualité. Enfin, certains soulignent le caractère primordial, dans le cadre d'un management éthique, d'être en règle avec le fisc afin de participer au financement des services publics.

- Les impacts de la corruption sur les entreprises

La principale conséquence négative de la corruption concerne justement les entreprises qui ne donnent pas suite et ne répondent pas favorablement à l'acte de corruption. Elles vont donc être par exemple systématiquement écartées lors de l'attribution de certains marchés publics. Ou encore, elles ne vont pas pouvoir réaliser certains projets d'investissement. Ainsi, la corruption altère le fonctionnement du marché et la concurrence.

La corruption peut également impacter l'investissement et donc la rentabilité des entreprises, par exemple lorsqu'un investissement est amputé par un pot de vin : « *Si je veux investir 10 millions et qu'on me demande 4 millions de pot de vin, je prélève ce montant de mon investissement initial* » (TPE/Casablanca). Certaines entreprises sont donc contraintes d'intégrer cette charge additionnelle, au détriment notamment des investissements en termes de qualité.

Elle peut conduire au choix de prestataire ou fournisseur dont le service ou produit est inadapté aux besoins de l'entreprise : « *Si la prestation n'est pas adaptée, elle peut être inefficace voire engendrer des pertes financières ou autres dommages* »

La corruption contribue à fausser la libre concurrence et à rompre l'équité entre les acteurs du marché. De plus, elle représente une barrière à l'entrée pour les nouveaux venus et favorise le maintien de « chasses gardées » sur de nombreux marchés au bénéfice d'une poignée d'opérateurs.

Plus largement, la corruption est perçue comme un phénomène qui impacte toute l'économie du pays mais aussi la dimension sociale : certains répondants expliquent que la corruption est à l'origine du non-paiement d'une partie des impôts dus, ce qui grève le budget de l'État et limite les fonds disponibles pour les projets sociaux et les services publics.



Au niveau international, la corruption est jugée comme dommageable pour l'image du pays, associée à un manque de crédibilité et de sérieux, elle altère donc son attractivité pour les investisseurs.

- L'organisation de l'acte de corruption

Dans la plupart des cas, les expériences vécues montrent que la demande et la remise du pot de vin se font rarement avec la personne qui détient l'autorité pour délivrer le service ou le document requis. Généralement, les demandes sont faites par des interlocuteurs exerçant des fonctions d'accueil par exemple et qui jouent le rôle d'intermédiaires pour des pots de vin ensuite remis ou partagés avec des cadres ou chefs de service.

Par ailleurs, les échanges se font de moins en moins dans les bureaux où il y a des caméras et le risque d'être dénoncé par un fonctionnaire intègre mais à l'extérieur par exemple dans les cafés « sous la table ».

Un discours que l'on retrouve chez les dirigeants de PME et GE, selon lesquels il est difficile dans les administrations publiques d'identifier l'ensemble des personnes impliquées dans un acte de corruption parce que les montants sont remis à des employés de base voire à des intermédiaires extérieurs puis répartis entre différentes personnes : « *On ne voit pas jusqu'où ça remonte dans l'encadrement, la plupart des corrompus sont des fantômes, on traite avec le chaouch voire avec le gardien de voitures !* »

- Les domaines et secteurs de prévalence de la corruption

L'ensemble des dirigeants d'entreprise interrogés estime que la corruption est davantage présente dans le secteur public : hôpitaux, administrations, communes, police, gendarmerie, justice...

Cette prévalence serait due à un moindre contrôle de la hiérarchie. De plus, ils expliquent que dans le cadre de leur activité professionnelle, les chefs d'entreprise comme eux sont beaucoup plus dépendants des administrations publiques pour l'obtention de documents, autorisations... que du secteur privé, où la concurrence permet de changer d'interlocuteur.

Autre spécificité de la corruption dans les services publics, les petits montants sont très fréquents « 50 à 200 DH », à la différence du secteur privé où les sommes en jeu sont toujours importantes.

La corruption est aussi considérée comme très présente entre acteurs du secteur privé. Les actes de corruption sont divers et peuvent concerner des contreparties financières, ou en marchandises, en services voire de la corruption sexuelle.

Le département Recouvrement concentre également les actes de corruption : « c'est un service qui normalement a une vocation humaniste pour trouver des solutions avec les clients qui ont des problèmes mais en réalité c'est un foyer de corruption ».

- L'évolution du phénomène de corruption sur les cinq dernières années

Une partie des chefs d'entreprise interrogés note que les pratiques de corruption ont été **perturbées voire diminuées** ces dernières années grâce à une **série de facteurs** :

- La diffusion rapide de l'information relatives aux affaires de corruption : « *On voit des vidéos qui circulent sur les réseaux sociaux* »
- Des citoyens plus instruits, plus avertis et moins vulnérables aux actes de corruption : « *Avant, l'ignorance prédominait, aujourd'hui, l'information est plus facilement accessible et donc les corrupteurs commencent à avoir peur* »



- L'impact des mesures de lutte contre la corruption mises en place par l'État comme les contrôles, le numéro vert : « *Aujourd'hui, les corrupteurs commencent à avoir peur. Même lorsqu'il y a de la corruption, c'est plus discret, la remise d'argent est différée, à l'extérieur de l'administration...* »
- La digitalisation de certains services comme le retrait d'extraits d'actes de naissance ou encore les déclarations et paiement d'impôts ont limité les contacts avec les administrations et les occasions de corruption
- La politique de hausse des salaires des fonctionnaires menée par l'État

Selon certains, l'occurrence des actes de corruption qui mettent en jeu des petites sommes est en baisse mais les montants en jeu augmentent dans l'univers de la grande corruption plus occulte.

Des répondants ont noté par ailleurs que le « mode opératoire » des actes de corruption dans le public a changé : aujourd'hui, les fonctionnaires ne demandent plus directement une contrepartie mais retardent les dossiers pour « *essayer de te faire comprendre que tu dois donner* ». Par ailleurs, ils soulignent le développement de nouvelles formes de contreparties en nature comme des voyages et moins de circulation d'argent.

- Les attitudes des responsables d'entreprise face à la corruption

Les responsables d'entreprise interrogés peuvent être partagés en trois groupes :

Certains reconnaissent qu'ils sont amenés à répondre favorablement à des actes de corruption pour assurer la réalisation de leurs projets et la bonne marche de leurs entreprises. Ils précisent que ces tractations se font en toute discrétion et ne sont pas discutées en sein de l'entreprise. Il arrive même que certains actes soient perçus comme justifiés comme un échange équitable de services : « *Ma banquière prend des risques quand elle me fait passer des facilités de caisse auxquelles je n'ai normalement pas droit selon le règlement de la banque, donc, c'est acceptable qu'elle touche une contrepartie* ».

Une partie se dit totalement réfractaire à la participation à tout acte de corruption. Ils affirment ne jamais avoir initié ni répondu favorablement à une sollicitation en la matière. Ils affirment qu'il est possible de gérer et de développer son entreprise en observant ce principe d'intégrité absolue quitte à accepter parfois des retards dans certains projets par exemple : « *Je n'ai jamais été confronté à un ultimatum : donner pour accéder à un service auquel j'ai droit. Et les fonctionnaires ne sont pas tous corrompus. Par exemple, dernièrement, j'ai reçu une inspectrice des impôts pour un contrôle et elle a fait son job de manière tout à fait correcte et intègre* »

Le troisième groupe rassemble les dirigeants qui refusent de donner une contrepartie pour obtenir un service auquel ils ont droit ou pour accélérer le traitement d'un dossier ; cependant, il leur arrive de faire « un cadeau » à leur interlocuteur, une fois le service rendu, pour témoigner de leur satisfaction. Ils estiment que ces gestes ne peuvent pas être assimilés à une corruption, parce qu'ils ne sont pas faits sous la contrainte et qu'ils n'ont pas conditionné l'obtention du service.

- Les mesures de lutte contre la corruption au niveau des entreprises

Les dirigeants de PME et TPE interrogés mobilisent différentes stratégies pour tenter d'imposer le respect des valeurs d'éthique et de transparence dans leur entreprise :

- Être dans une attitude de recherche continue d'amélioration des pratiques en concertation avec les collaborateurs
- Se montrer exigeant vis-à-vis d'eux-mêmes en tant que dirigeants pour montrer l'exemple
- Tout superviser et vérifier en personne : la production, les déclarations fiscales...
- Sensibiliser et mettre en garde les collaborateurs : « *Je parle des mauvais exemples dont j'entends parler dans notre secteur de la construction ; je prône le travail bien fait et les chiffres précis. Du coup, je préfère recruter des ingénieurs tout juste diplômés et les former plutôt que des personnes expérimentées mais qui ont pris de mauvaises habitudes* ».



Les grandes entreprises disposent de services ou département spécifiquement en charge des questions règlementaires et éthiques comme les entités « Conformité », chargées de mettre en place et de contrôler les comportements des collaborateurs.

La notion de conformité est familière à la majorité des responsables d'entreprise interrogés. Certains la relie aux processus de certification.

Quelques-uns évoquent le concept de « compliance » : « Aujourd'hui, il y a des procédures pour tout et on utilise la compliance à toutes les sauces. Les entreprises étrangères peuvent l'utiliser comme un indicateur et écarter des fournisseurs ou des clients qui ne répondent pas à ces règles ».

- Dénonciation des actes de corruption

Une majorité des répondants précise ne pas être disposée à dénoncer les actes de corruption dans les administrations par peur de représailles et pour garder de bonnes relations avec des services dont ils ont régulièrement besoin.

Par ailleurs, la plupart estime ne pas avoir le temps de s'impliquer dans un long processus pour suivre une plainte.

Enfin, beaucoup pensent que ce type de dénonciation n'est pas vraiment efficace parce que les fonctionnaires en cause sont rarement sanctionnés et encore moins éradiqués.

- Perceptions de l'impact de la politique de lutte contre la corruption

La politique de lutte contre la corruption est jugée insuffisante. Les sanctions associées aux actes de corruption sont peu connues. Pour une minorité, la politique de lutte contre la corruption est juste instrumentalisée en tant que vecteur de communication d'une image de probité auprès des instances internationales comme le FMI. Mais en réalité, l'État ne chercherait pas à réprimer sévèrement la corruption étant les « énormes enjeux financiers associés » et leur impact sur l'économie.

Ainsi, les instances de lutte contre la corruption n'auraient aucun pouvoir effectif, et les législations resteraient peu efficaces faute de circulaires d'application.

- Connaissance et perception des outils de lutte contre la corruption-

Le principal outil de lutte cité par les entreprises est le numéro vert. Aucun ne l'a mémorisé ni utilisé mais il est jugé utile et efficace par la majorité des dirigeants de PME et TPE formelles : « *Ce numéro fonctionne, on a vu des cas de dénonciation sur les réseaux sociaux et des gens ont été arrêtés et punis* ».

Des dirigeants d'entreprise précisent que l'avantage de cet outil est qu'il permet de signaler immédiatement l'acte de corruption. Cependant, il présente le risque d'un usage abusif de la part de citoyens malveillants. Quelques rares personnes évoquent aussi une plate-forme de plainte en ligne.

La simplification des procédures est observée particulièrement pour certaines procédures comme l'établissement de documents d'identité mais dans une moindre mesure au niveau des procédures administratives concernant les entreprises. De plus, certains répondants notent que certains fonctionnaires continuent de « travailler à l'ancienne » et font preuve de résistance au changement.

La digitalisation des démarches administratives est le deuxième vecteur perçu comme particulièrement efficace en particulier dans les interactions des entreprises avec les services fiscaux et la CNSS : « *C'est un outil puissant ! On peut tout payer en ligne, et en plus on gagne du temps et on a besoin de moins de fonctionnaires* ».



Cependant, la digitalisation (comme la simplification des procédures) est rarement associée spontanément à un outil de lutte contre la corruption.

Par ailleurs, cette politique est encore insuffisante et ne couvre pas le plus souvent toutes les étapes d'une démarche ; par conséquent, l'entreprise reste vulnérable lorsqu'elle est contrainte de s'adresser physiquement à l'administration ; ce qui peut aussi être motivé par le fait d'être confronté à un blocage du processus en ligne.

Selon une majorité de répondants, si toutes ces missions sont essentielles, deux axes représentent les piliers fondamentaux pour assurer l'efficacité d'une politique de lutte contre la corruption : l'éducation et sensibilisation d'une part et les sanctions d'autre part.

- Les connaissances des entités de lutte contre la corruption

Les dirigeants d'entreprise interrogés déclarent ne pas connaître les organismes de lutte contre la corruption. La plupart n'a jamais entendu parler de l'INPPLC : « *Je n'en ai jamais entendu parler. Est-ce qu'ils sont sur le terrain ? Parce qu'on ne les voit pas* »

Quelques-uns parlent de l'instance de défense des droits de l'homme qui remplit également une mission de lutte contre la corruption : « *Je connais des membres qui défendent le fait qu'un citoyen marocain n'a pas à donner de pot de vin pour ses droits ; et ils font des actions de sensibilisation notamment* »

D'autres citent Transparency Maroc, instance qui conduit des actions anti-corruption auprès des tribunaux.

- Perceptions de l'évolution future de la corruption

Selon une majorité des responsables interrogés, la corruption va probablement décroître dans le futur, dès les cinq prochaines années sous l'effet de plusieurs facteurs :

- L'arrivée sur le marché du travail de nouvelles générations plus éduquées : « La prochaine génération est plus avertie, plus digitale et plus attachée à une culture d'indépendance plutôt que de salariat ».
- La progression de la digitalisation des procédures administratives
- L'équipement des administrations en caméras
- Une meilleure circulation de l'information grâce aux réseaux sociaux
- L'amélioration des salaires qui permet de prévenir une partie de la corruption motivée par des revenus insuffisants

Cette vision est tempérée par les répondants du fait qu'elle implique une intensification de la lutte.

- Les attentes et suggestions en termes de lutte contre la corruption

La majorité des répondants estime que les deux piliers fondamentaux d'une politique de lutte contre la corruption efficace sont l'information et l'éducation en amont et la sanction en aval.

Par ailleurs, les répondants estiment que l'Instance de Lutte contre la Corruption doit être visible sur le terrain et avoir un droit de contrôle des fonctionnaires dans les administrations.



PLAN D'ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE

Pour cette opération nous avons adopté la même démarche et le même processus que ce qui a été fait pour l'enquête citoyens et MRE d'où sa nature succincte.

Elle a été réalisée en deux grandes étapes

1. Étape préalable : Apurement et préparation de la base des données
2. Étape d'analyse proprement-dite : Tabulations sur la base des données obtenue à l'issue de la première phase.

Etape 1 : Apurement et préparation de la base des données

Cette première opération a consisté en l'édition des fréquences simples des réponses de chaque question. Les objectifs de cette phase étant de :

- Vérifier le profil des entreprises interrogées ;
- Vérifier les bases de calcul et de la cohérence des réponses ;
- Coder/recoder les questions ouvertes ou semi-ouvertes ;
- Rechercher les valeurs aberrantes/anormales ;
- Traiter les "non-réponses" partielles.

Vérification du profil de l'échantillon des entreprises :

Il s'agit de s'assurer que les caractéristiques des entreprises participantes, en termes de taille, secteur d'activité et régions, sont conformes à celles de la base de sondage dont elles sont extraites. Ce qui implique la comparaison des caractéristiques des entreprises effectivement sondées avec la structure de la base de sondage utilisée (**Données de l'Observatoire Marocain de la TPME de Bank Al-Maghrib**).

S'agissant de la variable taille, la méthode d'échantillonnage retenue (échantillon stratifié non proportionnel selon la taille et échantillonnage par quotas proportionnels au niveau de chaque strate pour les deux autres variables) lors de la phase préparatoire de l'enquête,⁴⁴ nous a conduit à prévoir une répartition de l'échantillon par strate de taille telle qu'elle ressort du tableau suivant :

Strate	Échantillon		
	Proportionnel	Non proportionnel (prévu)	Effectivement réalisé
Micro E - [0 , 3]	965	231	231
TPE -]3 , 10]	52	211	222
PE -]10 , 50]	31	321	326
ME -]50 , 175]	6	174	189
GE - Plus 175	3	138	136
Total	1057	1057	1104

Lors de la conduite du terrain 43 questionnaires supplémentaires ont été réalisés, afin d'ajuster les quotas par région et par secteur à ce qui était initialement prévu. Ce qui a permis de maintenir les écarts constatés par taille

⁴⁴ Voir la note sur la constitution des échantillons des entreprises formelles en date du 01/08/2023



entre prévus et réalisés dans des proportions négligeables. Dans les tableaux ci-après sont repris les structures des échantillons prévus et réalisés ventilé par région et secteurs d'activité.

Région	Echantillon		
	Effectif prévu	Effectif réalisé	%
Béni Mellal-Khénifra	40	45	4%
Casablanca-Settat	332	344	31%
Drâa-Tafilalet	40	46	4%
Fès-Meknès	95	97	9%
Marrakech-Safi	102	109	10%
Oriental	61	66	6%
Rabat-Salé-Kénitra	155	157	15%
Souss-Massa	71	76	7%
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	126	124	11%
Provinces du Sud	40	44	4%
Total	1057	1104	100%

Secteur d'activité	Echantillon		
	Effectif Prévu	Effectif réalisé	%
Agriculture	40	35	3%
Commerce	390	405	37%
Construction	191	185	17%
Industrie	145	165	15%
Services	291	314	28%
Total	1057	1104	100%

Les tests d'homogénéité de Khi 2 comparant les structures selon le secteur et la région confirment la non-significativité de écarts entre échantillon prévu et échantillon réalisé au seuil de confiance de 95%.

Pour rappel, la structuration de l'échantillon par taille selon la méthode de stratification non-proportionnelle avait un double objectif :

- Disposer des résultats globaux sur la base d'un échantillon représentatif de la structure des entreprises marocaines, ainsi que des résultats par région et par secteur d'activités en appliquant une pondération adéquate sur les données individuelles de chaque entreprise.
- Disposer d'estimations au niveau des différentes tailles d'entreprises sur des bases satisfaisantes et des marges d'erreur acceptables.

Afin d'atteindre le premier objectif un redressement de l'échantillon a été effectué selon la méthode de post-stratification.

Pour ce qui du second objectif (analyser des résultats par strate de taille d'entreprises), aucun redressement n'a été effectué, les écarts entre l'échantillon prévu et l'échantillon réalisé étant faibles et non significatifs.



La méthode de calage sur marges (CALMAR), selon l'appellation française ou RIM (Reweight Iterative Method), selon l'appellation anglo-saxonne qui permet de procéder à la pondération en s'appuyant sur la distribution marginale de la cible sur les différentes variables de redressement a été utilisée. La méthode consiste à réaliser des calculs de règles de 3 pour caler sur les différentes marges en itérant jusqu'à convergence de l'échantillon vers la distribution recherchée. Plus exactement, la méthode RIM est une procédure itérative d'ajustement proportionnel qui estime les poids individuels des trois variables auxiliaires de redressement (taille, secteur et région). La première itération calcule les poids pour qu'ils correspondent aux totaux de la première dimension de pondération), la deuxième itération correspond aux totaux de la deuxième dimension, ce processus est répété pour tous les critères de redressement, jusqu'à ce que la convergence soit atteinte avec une marge d'erreur acceptable.

Partant de la structure réelle de notre échantillon selon les trois variables de structuration, telle qu'elle résulte du travail de collecte des instructions ont été écrites sur le programme Quantum pour corriger les écarts observés par rapport à la structure souhaitée. En sortie, Quantum crée automatiquement une variable (poids) qui correspond aux coefficients de pondération calculés pour chaque individu/entreprise. Ces derniers ont ensuite été injectés dans le fichier des données brutes en vue des traitements et analyses statistiques.

Ci-après un extrait des coefficients de pondération appliqués pour le redressement, tels qu'ils apparaissent dans la base des données :

ID	Region	Secteur	Taille	ww(Coefficient de pondération)
7	Casablanca-Settat	Services	Petite entreprise -	0,1000
8	Casablanca-Settat	Services	Moyenne entrepri	0,0400
9	Casablanca-Settat	Services	Micro entreprise -	4,5700
10	Casablanca-Settat	Industrie	Moyenne entrepri	0,0300
404	Souss-Massa	Industrie	Moyenne entrepri	0,0300
405	Souss-Massa	BTP	Petite entreprise -	0,1400
406	Souss-Massa	BTP	Micro entreprise -	6,1300
407	Souss-Massa	BTP	Très petite entrep	0,3400
408	Souss-Massa	Industrie	Petite entreprise -	0,0900
409	Souss-Massa	BTP	Très petite entrep	0,3400
410	Souss-Massa	BTP	Très petite entrep	0,3400
455	Marrakech-Safi	Commerce	Petite entreprise -	0,0900
456	Marrakech-Safi	Services	Petite entreprise -	0,0900
457	Marrakech-Safi	Commerce	Très petite entrep	0,2200
986	Oriental	Commerce	Très petite entrep	0,3200
987	Oriental	Commerce	Très petite entrep	0,3200
988	Oriental	Commerce	Petite entreprise -	0,1300

Finalement, après l'opération de redressement, l'échantillon de travail utilisé pour les traitements statistiques se présente comme suit :



	Structure de la population de référence OMTPE		Structure de l'échantillon non redressé		Structure après redressement	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Région						
Béni Mellal-Khénifra	3,87%	41	4%	42	4%	43
Casablanca-Settat	32,78%	346	31%	345	33%	361
Drâa-Tafilalet	2,93%	31	4%	42	3%	32
Fès-Meknès	9,35%	99	9%	99	9%	102
Marrakech-Safi	10,00%	106	10%	106	10%	110
Oriental	6,00%	63	6%	63	6%	66
Rabat-Salé-Kénitra	15,26%	161	15%	161	15%	168
Souss-Massa	6,95%	73	7%	74	7%	76
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	11,90%	126	11%	126	12%	131
Provinces du sud	0,95%	10	4%	42	1%	11
Secteur d'activité						
Agriculture	0,37%	4	4%	42	0%	4
Commerce	35,24%	373	37%	405	35%	388
Construction	16,34%	173	18%	199	16%	180
Industrie	7,31%	77	14%	151	7%	80
Services	40,74%	431	27%	303	41%	448
Taille						
MicroE	91,30%	965	20%	221	91%	1004
TPE	4,90%	52	20%	220	5%	54
PE	2,90%	31	30%	335	3%	32
ME	0,60%	6	16%	181	1%	7
GE	0,30%	3	13%	143	0%	3

Vérification des bases de calcul et de la cohérence des réponses

Cette phase a été rendue plus aisée par le fait que le script du questionnaire, administré sur tablettes, avait intégré des instructions pour ne pas accepter les codes non conformes à des valeurs préétablies et par la programmation automatique des filtres et sauts de questions quand celles-ci ne s'appliquaient pas au cas du répondant. La capitalisation sur l'expérience des enquêtes citoyens et MRE a également permis de minimiser les correctifs apportés à la base des données. L'essentiel des corrections a porté sur la correction des raisons sociales des entreprises interrogées qui étaient mal orthographiées par les enquêteurs et la correction des affectations de certaines d'entre elles à la strate de taille adéquate en se référant à sa classification dans la base de sondage dont elle est extraite (fichier OMTPE).

Codage/ recodage des questions ouvertes ou semi-ouvertes

Dans le cadre de cette opération, les réponses aux questions semi-ouvertes (réponses "Autres") ont été examinées. Il s'agissait de décortiquer la catégorie "Autres", lorsque celle-ci atteint un taux de réponse 5%, et d'en extraire toutes les réponses atteignant un taux de 2%, de les réaffecter à des catégories pré-codées qui ont le même sens ou en leur attribuant un code et un libellé spécifiques, lorsque celle-ci ne peut être incluse dans une catégorie préexistante.

Recherche et traitement valeurs aberrantes/anormales

Les données ayant été recueillies selon la méthode CAPI, le script du questionnaire comprenait des alertes dans le cas où des valeurs hors champs étaient saisies par les enquêteurs. Comme pour les enquêtes auprès des citoyens et des MRE, la recherche des valeurs aberrantes a concerné les questions appelant des réponses numériques libres (Q18, Q20, Q38 et Q44). A partir des fréquences simples, il s'est agi de repérer les valeurs "qui semble dévier de façon marquée par rapport à l'ensemble des autres réponses à la même question".



Signalons que préalablement au traitement statistique des valeurs aberrantes des corrections manuelles ont été apportées à certaines réponses de la Q18. "Combien de fois votre entreprise a été en contact avec (Secteur) au cours des 12 derniers mois ?". Ainsi, les réponses du type "chaque jour", "quotidiennement", "toute l'année" que les enquêteurs ont enregistré sous forme d'une réponse numérique de 365, ont été corrigées en les transformant en nombre de jours ouvrables et cela en tenant compte des secteurs. Au total 13 cas ont ainsi été corrigés.

La méthode utilisée pour la détection des valeurs aberrantes d'une variable X est celle de la normalisation par le test Z :

$$Z = \frac{X - \mu(X)}{\sigma(X)}, \quad \mu(X) = \bar{X} \text{ moyennede X et } \sigma(X) \text{ écart-typede X}$$

Pour identifier une valeur aberrante, on compare la valeur absolue de Z calculée pour une observation x de X à la valeur 2, c'est-à-dire on calcul :

$$z = \frac{x - \bar{X}}{\sigma(X)},$$

x est dite aberrante, si $|z| > 2$, c'est-à-dire, pour une valeur maximale de $|Z|$ qui est égale à 2 (valeur qui correspond à intervalle de confiance de la moyenne de niveau de confiance 95%). x ne doit pas être à l'extérieur de l'intervalle de confiance :

$$[\bar{X} - 2\sigma(X); \bar{X} + 2\sigma(X)]$$

Pour le remplacement des valeurs aberrantes, à l'instar des enquêtes citoyens et MRE, c'est la méthode de la moyenne des voisins les plus proches qui a été utilisée. Elle a consisté à rechercher les k-individus les plus proches, puis remplacer la valeur aberrante par la moyenne de ces k-individus.

L'avantage de la méthode de la moyenne des voisins les plus proches est que, contrairement à la régression linéaire, elle n'impose pas de contraintes et ne nécessite pas d'hypothèses, telle que la normalité de la variable d'intérêt, par exemple. Elle donne, par ailleurs, des résultats très proches de ceux de la méthode de la médiane des voisins les plus proches.

Le remplacement des valeurs aberrantes se fait automatiquement en utilisant l'algorithme du logiciel de traitements statistiques SPSS.

Algorithme des k plus proches voisins :

- Calculer les distances $d(y_i, y_j)$, $i \neq j$, $i, j = 1, \dots, n$
- Retenir les k observations $y_{(i1)}, \dots, y_{(ik)}$ ($1 \leq k$ entier $\leq n$) pour lesquelles ces distances sont les plus petites.
- Affecter à la valeur aberrante y_i la moyenne des valeurs des k voisins :

$$y_i^* = \frac{1}{k} \sum_{j=1}^k y_{(ij)}$$

Traitement des « non-réponses » partielles

Des niveaux élevés de non-réponses (Ne sait pas ou Refus) dans une enquête ne sont pas souhaitables car ils suggèrent généralement un problème, soit avec la formulation de la question ou avec les options de réponse, soit un désintérêt ou une réticence à communiquer l'information. L'analyse a été faite par répondant, par question et par enquêteur.



Là aussi, les "non-réponses" partielles ("NSP" et "Refus") ont été traitées en appliquant les mêmes principes que pour les enquêtes auprès des Citoyens et des MRE. Elles ont été acceptées et traitées comme étant des réponses valides surtout lorsqu'elles portent sur des connaissances et des perceptions.

Dans les questionnaires utilisés, il y avait des garde-fous pour essayer de minimiser le nombre de non-réponses aux questions posées, telles que des consignes de relance de la part des enquêteurs, la non-proposition de la réponse "NSP" parmi les modalités de réponses, en plus du fait qu'au début, de l'entretien on a bien précisé aux répondants qu'ils sont libres de ne pas répondre à certaines questions et que ce qu'on cherche c'est ce qu'ils pensent et font vraiment (réponses franches et sincères).

Etape 2 : Traitements et analyses des résultats

Le traitement des données et l'analyse des résultats de l'enquête seront traités en accord avec les objectifs de l'étude retenus lors de la phase de cadrage et se feront en appliquant trois techniques statistiques suivantes :

- Réalisation des traitements simples et systématique de toutes les questions (avec indication des marges d'erreur associées) ;
- Réalisation des traitements croisés avec tests de significativité statistique ;
- Réalisation des traitements multivariés.

L'analyse univariée ou tris simples

Dans ce cadre, il s'agit de sortir la distribution des fréquences pour l'ensemble des questions accompagnées des marges d'erreur associées⁴⁵. En plus des fréquences (%), les moyennes seront également calculées, quand cela est pertinent (variable numérique).

C'est dans le cadre de cette analyse que seront traités les différents indicateurs élémentaires de la corruption, dans la mesure où, à l'exception d'un seul, tous les autres indicateurs élémentaires correspondent à la réponse ou à des réponses à une question unique sans qu'il n'y ait besoin de passer par une quelconque opération arithmétique.

L'analyse bivariée et tris croisés

Les tris-croisés, essentiels pour affiner et comprendre les résultats, consistent à mettre en relation les réponses à des questions différentes pour repérer les éventuels liens /dépendances ou d'associations statistiques qui peuvent exister entre elles. Dans ce cadre on distinguera entre :

- Croisement systématique de l'ensemble des questions avec les variables de socio-démographiques ;
- Croisement au cas par cas entre les réponses à deux questions.

Analyse des réponses aux questions par type d'entreprise

Les tabulations impliquant le croisement des réponses aux questions avec les trois principales variables descriptives de l'entreprise (taille, secteur d'activité et région) visent à mettre en évidence des liens entre les opinions, attitudes et comportements et les caractéristiques des entreprises, et mettre, ainsi, en évidence les différences entre les différentes catégories.

Ce type de tris a été réalisé de façon systématique pour l'ensemble des questions.

⁴⁵S'agissant d'un échantillon par quotas, on appliquera aux marges d'erreur calculées une correction en les multipliant par le coefficient de Kish de 1,4. Ainsi, une marge d'erreur de +/-3 deviendra une marge d'erreur de +/-4,2.



Pour les questions à réponses numériques, cette analyse se fera après leur transformation en variables catégorielles et sous forme de moyenne par catégorie de répondants. Il s'agira d'effectuer des opérations de recodage et de regroupement des modalités de réponses aux questions descriptives du profil des entreprises échantillonnées, le but de cette transformation préalable étant de disposer d'un effectif minimal par modalité qui va permettre une lecture des résultats, sur des bases significatives, pour les différents sous-groupes d'intérêt. Ainsi les questions/variables suivantes seront retravaillées dans ce sens en concertation avec l'INPPLC :

1. **Région** : En raison de la faiblesse des effectifs de certaines régions, il s'agira au préalable de procéder au regroupement des 12 régions en quelques grandes zones homogènes ayant des effectifs suffisants. Une note de recommandation a précédemment été communiquée dans ce sens à l'INPPLC ;
2. **Secteur d'activité** : Excepté pour l'Agriculture qui a un faible effectif, il sera possible de sortir les résultats pour les autres secteurs sur des bases satisfaisantes (Commerce : 403, Construction : 186, Industrie : 164 et Services : 312)
3. **Taille** : Les résultats par taille seront édités sur des bases résultant de la répartition non proportionnelle de l'échantillon telle qu'elle avait été décidée au départ, à savoir : Micro-Entreprises (220), Très Petites Entreprises (221), Petites Entreprises (335), Moyennes Entreprises (181) et Grandes Entreprises (143). Une note a précédemment été partagée dans ce sens avec l'INPPLC

Les tableaux croisés des questions par variables d'analyse seront accompagnés de tests de significativité des écarts constatés (différences entre proportions et entre moyennes pour les variables numériques).

Croisement des questions entre elles

Ces analyses ont pour but de vérifier l'existence d'éventuelles corrélations entre les attitudes, comportements et opinions exprimés par les répondants. Autrement dit, si les réponses à une question A coïncident ou dépendent des réponses à une question B. Ces croisements ne seront pas systématiques, mais réalisés, au cas par cas, selon des hypothèses préalables. A titre d'exemple :

1. Croiser la perception de l'évolution de la corruption au cours des 2 dernières années (Q12) et le pronostic sur son évolution future (Q13) et dresser le profil des différentes catégories d'entreprises ;
2. La relation entre la perception du niveau de corruption et l'exposition à la corruption ;
3. La relation entre l'intensité de l'interaction avec l'administration (nombre de contacts) et l'exposition à la corruption ;
4. Relation entre le montant des pots-de-vin payés et la nature de l'avantage promis ou sollicité ;
5. Relation la participation à des marchés publics et la perception du niveau de corruption dans le secteur public ;
6. Etc.

Ces analyses sont tributaires de la distribution des effectifs entre les modalités de réponses des différentes questions (une distribution plus ou moins équilibrée entre les modalités de réponses).

Pour l'ensemble de ces analyses, des tests statistiques adéquats seront réalisés pour mesurer la significativité statistique de la relation existante entre les variables croisées.



Analyses multivariées

Précisons tout d'abord que les analyses multivariées pourront être appliquées après prise de connaissance des résultats basés sur les analyses des tris simples et croisés.

Ces analyses seront entreprises au cas par cas et selon les questionnements et interrogations qui émergeront au cours de l'analyse classique des résultats. Selon l'objectif de l'analyse, le nombre de variables impliquées et leur nature (catégorielles ou numériques), on mobilisera la technique d'analyse adéquate (régression, analyses factorielles multiples...).

Ainsi, l'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) sera utilisée pour dresser le profil dominant à chaque fois que l'on se posera la question de ce qui caractérise le plus les entreprises concernées en rapport avec une variable centrale dans la thématique de la corruption.

Les analyses qui seront appliquées capitaliseront sur l'expérience précédente concernant les MRE et les citoyens résidents.

Elaboration des Indicateurs spécifiques aux Entreprises

Comme pour les cibles citoyens résidents et non-résidents (MRE) une batterie d'indicateurs de la corruption sera présentée sous forme d'un tableau de bord qui reprendra les indicateurs élémentaires et synthétiques par domaine (connaissance, perception et vécu).

Les indicateurs simples ou élémentaires qui correspondent généralement à des réponses directes à des questions

Plus spécifiquement pour les indicateurs synthétiques, on procédera au calcul d'un score global par niveau d'appréhension de la corruption : connaissance, perception et vécu.



EXTRAITS DE RESULTATS DETAILLES DE L'ENQUETE **AUPRES DES ENTREPRISES**

Ci-dessous sont fournis des tableaux de résultats de l'enquête conduite auprès de l'échantillon des entreprises sondé en rappelant la question posée et en présentant les résultats au plan global et selon les variables taille et secteur.

Seuls sont présentés les questions pour lesquelles la base de répondants est suffisante pour permettre une analyse croisée selon les variables taille et secteur.

A titre de rappel, seuls les résultats détaillés par taille et par secteur ayant satisfait aux tests de significativité (marge d'erreur de 5% et niveau de confiance de 95%) ont fait l'objet d'une analyse dans le corps du présent rapport.



I. CONNAISSANCES ET PERCEPTIONS A L'EGARD DE LA CORRUPTION

- Je vais vous citer un ensemble de sujets, en tant que responsable dans une entreprise, quels sont les trois qui constituent pour l'entreprise, les principales préoccupations actuelles ? Quelle est la première qui vous préoccupe le plus, la seconde et la troisième ?

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Le secteur informel et la concurrence déloyale	30%	30%	37%	28%	28%	31%	26%	28%	30%	19%
La disponibilité de RH qualifiée	28%	47%	31%	17%	32%	27%	23%	25%	24%	33%
L'accès au financement	28%	42%	36%	26%	25%	30%	25%	19%	19%	11%
La compétitivité de l'entreprise	28%	31%	29%	25%	29%	27%	27%	35%	39%	40%
Le coût des matières premières	25%	29%	26%	22%	27%	24%	31%	29%	30%	40%
Le coût de l'énergie	22%	20%	15%	24%	24%	22%	17%	18%	18%	24%
La fiscalité	21%	40%	14%	23%	19%	20%	25%	26%	24%	19%
La corruption	16%	1%	15%	22%	14%	16%	18%	16%	11%	15%
L'éducation et la formation professionnelle et continue	14%	1%	16%	12%	17%	14%	9%	9%	8%	11%
La réglementation du travail	12%	11%	12%	15%	11%	12%	15%	12%	9%	4%
La logistique et les infrastructures	10%	12%	5%	10%	13%	11%	12%	13%	9%	12%
La lenteur et blocages administratifs	10%	1%	6%	10%	14%	10%	11%	10%	13%	7%
Le recouvrement des dettes et des factures	6%	1%	7%	10%	4%	5%	10%	11%	17%	17%
L'accès à la commande publique	5%	5%	5%	5%	4%	4%	9%	7%	9%	4%
L'accès au foncier professionnel	4%	5%	6%	2%	5%	5%	7%	6%	6%	3%
Le fonctionnement de la justice	4%	4%	0%	5%	5%	4%	5%	3%	2%	3%
Le changement climatique et la protection de l'environnement	4%	0%	0%	9%	1%	5%	3%	5%	3%	6%
L'accès au marché international	4%	1%	0%	6%	3%	3%	4%	6%	5%	9%
Les produits importés	4%	5%	3%	2%	5%	3%	4%	3%	2%	1%
Autres	3%	4%	6%	3%	1%	3%	1%	2%	1%	2%

- En utilisant une échelle de 1 à 10 jusqu'à quel point diriez-vous en tant que responsable dans une entreprise que la corruption est répandue ou non au Maroc ? 1 veut dire pas du tout répandue et 10 veut dire très répandue.

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Très répandue (9 et 10)	43%	33%	50%	42%	42%	44%	38%	33%	27%	22%
Assez répandue (6 à 8)	31%	30%	29%	31%	31%	29%	37%	38%	49%	50%
Peu ou pas répandue (0 à 5)	25%	27%	21%	26%	25%	24%	23%	27%	23%	27%
Ne sait pas	2%	10%	0%	0%	2%	2%	1%	2%	1%	1%
Score moyen	7.58	7.39	7.94	7.53	7.49	7.63	7.46	7.25	7.23	7.03
Ecart-type	2.37	2.30	2.14	2.33	2.49	2.38	2.34	2.26	2.03	2.01



- **Au Maroc et au cours des 2 dernières années, diriez-vous en tant que responsable dans une entreprise que le niveau de la corruption, sous ses différentes formes... ?**

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
A beaucoup augmenté	30%	46%	44%	19%	32%	32%	27%	23%	27%	17%
A un peu augmenté	15%	4%	19%	18%	13%	15%	13%	19%	12%	16%
Est resté le même	22%	20%	17%	27%	21%	22%	18%	21%	17%	20%
A un peu diminué	24%	23%	16%	28%	25%	23%	32%	27%	36%	33%
A beaucoup diminué	3%	5%	0%	5%	3%	3%	3%	4%	6%	8%
Ne sait pas	4%	1%	4%	2%	6%	4%	8%	6%	3%	7%
Refus	1%	0%	0%	1%	1%	1%	0%	1%	0%	0%

- **Au cours des 2 prochaines années, pensez-vous en tant que responsable dans une entreprise que le niveau de la corruption au Maroc... ?**

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Va beaucoup augmenter	23%	32%	25%	20%	23%	23%	22%	19%	20%	13%
Va un peu augmenter	10%	9%	9%	12%	8%	9%	7%	12%	10%	11%
Va rester le même	13%	8%	17%	11%	14%	14%	18%	14%	15%	13%
Va un peu diminuer	24%	31%	23%	24%	24%	22%	28%	26%	31%	36%
Va beaucoup diminuer	12%	10%	8%	15%	11%	12%	6%	12%	11%	15%
Ne sait pas	19%	11%	17%	19%	20%	19%	18%	15%	13%	12%

- **Quels sont, selon vous en tant que responsable dans une entreprise, les trois principaux facteurs qui favorisent le développement de la corruption au Maroc ?**

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
La volonté de s'enrichir rapidement	38%	46%	32%	35%	42%	39%	35%	32%	31%	34%
Les salaires insuffisants	26%	37%	24%	24%	26%	25%	28%	26%	35%	34%
Le manque de citoyenneté/civisme	26%	26%	28%	29%	22%	25%	30%	25%	36%	30%
L'absence de contrôle /reddition des comptes	19%	28%	12%	17%	23%	18%	24%	23%	20%	27%
La complexité des procédures	14%	5%	8%	13%	18%	13%	21%	13%	13%	12%
La méconnaissance de la loi / des droits et obligations	13%	12%	18%	10%	14%	13%	13%	17%	13%	16%
La lenteur des délais	11%	1%	4%	12%	15%	11%	13%	12%	10%	15%
Le non-respect des lois	11%	11%	8%	15%	10%	11%	11%	14%	10%	14%
Les traditions, coutumes et culture dominante	9%	15%	11%	13%	4%	8%	12%	11%	12%	14%
La pression de l'entourage corrompu / tout le monde est impliqué dans la corruption	8%	7%	6%	10%	8%	8%	11%	7%	4%	6%
Le vide juridique	8%	5%	11%	4%	10%	8%	8%	9%	10%	10%
L'absence de sanction / Gouvernement n'est pas ferme contre ce fléau / Impunité	5%	5%	0%	8%	5%	6%	8%	8%	8%	8%
La centralisation de la décision	4%	10%	5%	5%	3%	4%	5%	4%	4%	4%



Quelles sont selon vous en tant que responsable dans une entreprise, les conséquences de la corruption ?

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
L'appauvrissement de l'Etat	24%	28%	8%	37%	19%	25%	24%	24%	24%	26%
La dégradation des valeurs sociales	23%	19%	30%	20%	24%	22%	23%	15%	18%	21%
Le déséquilibre dans la répartition des richesses	19%	15%	16%	18%	23%	19%	19%	22%	24%	27%
La perte de confiance dans les institutions et actions de l'Etat	16%	14%	13%	17%	18%	15%	17%	18%	15%	11%
L'atteinte de l'image et réputation du pays	15%	7%	18%	14%	17%	14%	19%	16%	15%	22%
La fuite des cerveaux et la perte des compétences humaines	14%	10%	9%	11%	20%	13%	13%	15%	17%	18%
La baisse / la fuite des investissements étrangers	12%	21%	9%	9%	14%	12%	14%	14%	18%	16%
La baisse du pouvoir d'achat et la pauvreté	12%	19%	8%	9%	14%	11%	12%	14%	9%	14%
Le développement de l'iniquité et de l'injustice	11%	7%	10%	15%	10%	11%	11%	11%	11%	18%
Le manque général de la qualité	9%	10%	13%	5%	10%	10%	6%	8%	11%	9%
L'inefficacité des services publics	8%	9%	10%	8%	7%	8%	8%	10%	7%	10%
Le manque de confiance dans les lois et jugements	8%	14%	4%	5%	11%	8%	7%	10%	7%	11%
L'accès de personnes incompétentes à certaines fonctions	7%	1%	12%	4%	8%	6%	9%	10%	7%	11%
L'entrave à l'investissement	7%	5%	13%	6%	6%	7%	8%	8%	6%	16%
La surévaluation des coûts	6%	6%	6%	4%	8%	6%	4%	8%	8%	4%
Le report ou l'annulation des grands projets d'infrastructures et de	6%	11%	2%	8%	4%	6%	8%	6%	13%	11%
L'atteinte de la réputation et de l'image de l'entreprise	3%	0%	0%	7%	1%	3%	1%	4%	4%	10%
Le désintérêt du citoyen pour la vie politique	2%	0%	4%	3%	2%	2%	4%	2%	5%	2%
Le développement d'une concurrence déloyale	2%	1%	3%	2%	2%	2%	3%	3%	5%	5%
Le climat d'incertitude pour les affaires	2%	0%	3%	3%	2%	2%	2%	2%	3%	4%
La baisse de la compétitivité/ d'innovation	1%	0%	1%	0%	1%	0%	3%	3%	4%	5%
Ne sait pas	1%	5%	2%	1%	1%	2%	3%	0%	3%	1%



- Dans quelle mesure, pensez-vous en tant que responsable dans une entreprise que la corruption, sous ses différentes formes au Maroc est fréquente ou non dans chacun des domaines suivants ? SVP, utilisez, une échelle de 1 à 10 pour me donner votre réponse. 1 veut dire pas du tout fréquente et 10 très fréquente.

Commande et marchés publics

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Très fréquente (9 et 10)	32%	45%	30%	34%	28%	33%	34%	32%	33%	24%
Assez fréquente (6 à 8)	23%	18%	31%	19%	24%	20%	28%	28%	33%	34%
Peu ou pas fréquente (1 à 5)	21%	12%	17%	24%	21%	21%	22%	24%	21%	29%
Ne sait pas	25%	25%	22%	23%	27%	26%	16%	17%	12%	13%
Score moyen	7.33	8.29	7.43	7.26	7.18	7.36	7.43	7.19	7.25	6.71
Ecart-type	2.61	2.25	2.62	2.82	2.43	2.67	2.47	2.45	2.60	2.63

Licences, agréments, dérogations et autorisations

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Très fréquente (9 et 10)	40%	44%	36%	44%	37%	39%	38%	34%	36%	30%
Assez fréquente (6 à 8)	25%	22%	29%	24%	25%	25%	25%	29%	26%	35%
Peu ou pas fréquente (1 à 5)	21%	21%	18%	20%	22%	21%	21%	22%	23%	18%
Ne sait pas	15%	14%	17%	12%	17%	15%	16%	15%	15%	16%
Score moyen	7.53	7.97	7.45	7.66	7.38	7.51	7.60	7.37	7.34	7.33
Ecart-type	2.70	2.28	2.70	2.77	2.71	2.73	2.46	2.61	2.57	2.49

Subventions de l'Etat au secteur privé

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Très fréquente (9 et 10)	26%	26%	30%	26%	25%	28%	23%	21%	20%	19%
Assez fréquente (6 à 8)	22%	18%	18%	17%	27%	21%	23%	25%	25%	19%
Peu ou pas fréquente (1 à 5)	27%	26%	29%	31%	24%	26%	31%	27%	31%	44%
Ne sait pas	25%	30%	23%	26%	25%	25%	23%	27%	23%	19%
Score moyen	6.69	6.41	6.62	6.71	6.74	6.82	6.61	6.46	6.28	5.46
Ecart-type	2.91	3.42	3.07	2.74	2.91	2.94	2.74	2.89	2.84	3.21

Achats et approvisionnements des entreprises dans le secteur privé

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Très fréquente (9 et 10)	15%	25%	17%	11%	16%	16%	11%	12%	10%	5%
Assez fréquente (6 à 8)	15%	7%	9%	22%	14%	15%	19%	20%	18%	22%
Peu ou pas fréquente (1 à 5)	35%	36%	36%	35%	36%	34%	42%	37%	48%	57%
Ne sait pas	34%	33%	38%	32%	34%	35%	28%	30%	25%	15%
Score moyen	5.50	6.07	5.74	5.31	5.46	5.61	5.38	5.20	4.85	4.29
Ecart-type	3.20	3.36	3.21	3.13	3.23	3.26	2.77	3.03	2.85	2.65

Recrutement, nominations, évolution de carrière dans le secteur privé

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Très fréquente (9 et 10)	25%	32%	26%	28%	21%	26%	28%	26%	12%	14%
Assez fréquente (6 à 8)	32%	7%	40%	28%	38%	31%	26%	24%	33%	25%
Peu ou pas fréquente (1 à 5)	29%	50%	23%	28%	29%	28%	41%	43%	50%	56%
Ne sait pas	14%	11%	11%	16%	13%	15%	6%	8%	5%	4%
Score moyen	6.70	6.31	6.83	6.86	6.59	6.79	6.35	6.17	5.32	5.02
Ecart-type	2.74	3.03	2.90	2.86	2.49	2.76	2.96	2.92	2.76	2.90



- Dans quelle mesure, pensez-vous en tant que responsable dans une entreprise que la corruption, sous ses différentes formes, au Maroc est fréquente ou non dans chacun des aspects suivants, relatifs aux marchés publics, ? SVP, utilisez, une échelle de 1 à 10 pour me donner votre réponse. 1 veut dire pas du tout fréquente et 10 très fréquente.

La transparence dans l'annonce des marchés public et l'égalité des chances des soumissionnaires

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Très fréquente (9 et 10)	19%	19%	19%	27%	12%	20%	16%	18%	20%	18%
Assez fréquente (6 à 8)	18%	3%	13%	19%	21%	17%	17%	17%	17%	13%
Peu ou pas fréquente (1 à 5)	20%	23%	23%	13%	23%	18%	21%	25%	29%	41%
Ne sait pas	44%	55%	45%	41%	44%	45%	45%	41%	33%	28%
Score moyen	6.73	6.74	6.55	7.49	6.10	6.91	6.61	6.31	6.17	5.27
Ecart-type	2.99	3.11	3.17	2.81	2.93	3.00	2.72	2.91	3.08	3.22

La procédure d'attribution des marchés publics

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Très fréquente (9 et 10)	18%	23%	19%	19%	17%	20%	14%	16%	14%	14%
Assez fréquente (6 à 8)	14%	3%	19%	16%	12%	13%	20%	17%	22%	17%
Peu ou pas fréquente (1 à 5)	19%	23%	19%	19%	19%	18%	18%	22%	29%	36%
Ne sait pas	49%	51%	42%	47%	52%	50%	48%	44%	36%	32%
Score moyen	6.81	6.98	7.19	6.83	6.55	7.01	6.69	6.53	5.99	5.41
Ecart-type	2.94	3.14	2.43	3.06	3.01	2.98	2.53	2.75	2.90	3.14

L'exécution des marchés publics

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Très fréquente (9 et 10)	20%	23%	25%	22%	16%	22%	14%	15%	16%	17%
Assez fréquente (6 à 8)	12%	2%	12%	13%	13%	11%	17%	17%	17%	21%
Peu ou pas fréquente (1 à 5)	20%	14%	22%	20%	20%	19%	18%	23%	31%	30%
Ne sait pas	48%	60%	40%	45%	51%	49%	51%	45%	36%	31%
Score moyen	6.67	7.77	6.85	6.60	6.47	6.88	6.60	6.27	5.83	5.74
Ecart-type	3.06	2.79	2.97	3.25	2.93	3.07	2.77	2.82	3.05	3.17

La réception des marchés publics

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Très fréquente (9 et 10)	19%	23%	20%	20%	16%	21%	14%	15%	16%	16%
Assez fréquente (6 à 8)	12%	1%	6%	17%	11%	11%	11%	17%	16%	20%
Peu ou pas fréquente (1 à 5)	21%	15%	29%	20%	20%	20%	22%	23%	30%	33%
Ne sait pas	48%	60%	45%	43%	52%	48%	52%	45%	37%	31%
Score moyen	6.62	7.67	6.38	6.89	6.28	6.88	6.25	6.30	5.95	5.58
Ecart-type	3.02	2.96	3.03	2.87	3.14	3.03	2.93	2.83	3.02	3.03

Le paiement des marchés publics

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Très fréquente (9 et 10)	20%	24%	17%	22%	18%	21%	13%	16%	16%	16%
Assez fréquente (6 à 8)	11%	5%	10%	15%	9%	10%	13%	15%	15%	20%
Peu ou pas fréquente (1 à 5)	23%	15%	30%	21%	24%	22%	21%	25%	32%	35%
Ne sait pas	46%	56%	43%	43%	49%	47%	53%	44%	36%	29%
Score moyen	6.42	7.78	5.84	6.56	6.32	6.59	6.39	6.16	5.82	5.45
Ecart-type	3.13	2.52	3.09	3.25	3.05	3.18	2.83	2.97	3.16	3.12



II. EXPERIENCE ET VECU DE LA CORRUPTION

- Est-ce que votre entreprise a soumissionné à des commandes publiques (marchés publics) au cours des 24 derniers mois ?

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Oui	5%	6%	6%	3%	6%	4%	8%	15%	19%	22%
Non	95%	94%	94%	97%	94%	96%	92%	85%	81%	78%

- Au cours des 24 derniers mois, votre entreprise a-t-elle envisagé ou réalisé un ou plusieurs projets d'investissement ?

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Oui	9%	7%	8%	8%	11%	8%	11%	17%	30%	49%
Non	91%	93%	91%	92%	89%	92%	89%	80%	67%	45%

III. LA CORRUPTION DURANT LA PERIODE DU COVID-19

- En comparant avec la situation avant la Covid, diriez-vous que durant la période de la crise sanitaire, il y a 2 ans, notamment durant la période du confinement et les mois qui ont suivi, diriez-vous que le niveau de la corruption, sous ses différentes formes dans le domaine des affaires au Maroc...

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
A beaucoup augmenté comparé à avant Covid	26%	37%	29%	22%	25%	27%	18%	18%	19%	14%
A un peu augmenté comparé à avant Covid	13%	6%	20%	8%	15%	11%	14%	15%	12%	14%
Est resté le même	33%	28%	24%	40%	33%	34%	32%	32%	26%	28%
A un peu diminué comparé à avant Covid	18%	18%	18%	17%	20%	18%	25%	22%	28%	29%
A beaucoup diminué comparé à avant Covid	5%	10%	6%	6%	2%	5%	5%	5%	5%	9%
Refus	5%	1%	4%	6%	6%	6%	7%	8%	10%	6%

IV. ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- Savez-vous que le Maroc dispose d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption ?

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Oui	41%	44%	41%	41%	41%	41%	42%	40%	44%	53%
Non	58%	55%	59%	57%	58%	58%	57%	59%	55%	46%
Refus	1%	0%	0%	1%	1%	1%	1%	0%	1%	1%



- En tant que responsable dans une entreprise, comment évaluez-vous les actions et les efforts du Maroc en matière de prévention et de lutte contre la corruption dans le domaine des affaires ? Direz-vous qu'il fait... ?

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Beaucoup d'efforts	22%	11%	20%	22%	25%	21%	19%	20%	23%	22%
Assez d'efforts	18%	29%	20%	15%	17%	17%	19%	19%	23%	20%
Peu d'efforts	41%	41%	36%	48%	38%	41%	42%	43%	44%	47%
Aucun effort	16%	15%	23%	11%	18%	17%	16%	16%	9%	10%
Ne sait pas	3%	5%	1%	4%	2%	4%	3%	2%	1%	1%

- Toujours en tant que responsable dans une entreprise, comment évaluez-vous l'efficacité/succès de l'action du Maroc en matière de prévention et de lutte contre la corruption dans le domaine des affaires ? Direz-vous qu'elle est... ?

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Très efficace	11%	6%	13%	13%	11%	11%	10%	11%	12%	12%
Plutôt efficace	35%	26%	32%	37%	37%	34%	30%	41%	35%	37%
Peu efficace	23%	33%	28%	22%	19%	23%	31%	20%	30%	30%
Pas du tout efficace	24%	15%	23%	22%	27%	25%	22%	22%	19%	15%
Ne sait pas	7%	20%	4%	5%	6%	7%	7%	6%	3%	6%

- Comment évaluez-vous les actions et les efforts des entreprises et des organisations professionnelles en matière de prévention et de lutte contre la corruption dans le domaine des affaires ? Direz-vous qu'il fait... ?

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Beaucoup d'efforts	10%	1%	7%	13%	11%	10%	8%	8%	8%	13%
Assez d'efforts	15%	24%	20%	15%	11%	14%	12%	15%	19%	14%
Peu d'efforts	30%	26%	24%	23%	40%	30%	31%	30%	36%	36%
Aucun effort	29%	33%	39%	30%	22%	30%	33%	32%	22%	19%
Ne sait pas	15%	16%	11%	19%	14%	15%	15%	14%	15%	18%

- Comment évaluez-vous l'efficacité/succès de l'action des entreprises et des organisations professionnelles en matière de prévention et de lutte contre la corruption dans le domaine des affaires ? Direz-vous qu'elle est... ?

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Très efficace	9%	1%	12%	8%	11%	9%	4%	5%	5%	13%
Plutôt efficace	23%	26%	26%	20%	23%	22%	23%	25%	29%	26%
Peu efficace	19%	24%	19%	18%	19%	19%	17%	17%	21%	20%
Pas du tout efficace	28%	24%	28%	29%	27%	30%	37%	36%	29%	23%
Ne sait pas	20%	25%	15%	24%	19%	20%	18%	16%	16%	18%
Refus	1%	0%	0%	0%	1%	0%	1%	0%	1%	0%



- Parmi les actions suivantes, quelles sont, à votre connaissance, celles qui sont mises en place par le Maroc pour lutter contre la corruption ?

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Mise à la disposition de moyens de dénonciation et de plaintes	87%	92%	84%	86%	88%	87%	87%	91%	93%	94%
Digitalisation des procédures administratives	80%	74%	80%	80%	80%	79%	83%	90%	91%	95%
Amélioration de l'accès et l'obtention de l'information	71%	74%	58%	67%	81%	71%	71%	78%	85%	83%
Contrôle et reddition des comptes	69%	69%	56%	68%	76%	66%	76%	75%	83%	79%
Répression, sanctions et application rigoureuse des lois concernant les actes de corruption	68%	77%	54%	72%	68%	67%	66%	72%	78%	73%
Simplification des procédures administratives	65%	77%	58%	63%	68%	64%	69%	66%	78%	78%
Sensibilisation et promotion de l'intégrité auprès de la population	60%	68%	45%	56%	68%	58%	65%	68%	73%	69%
Aucun	4%	3%	1%	5%	4%	4%	2%	1%	2%	0%

- Dans quelle mesure, pensez-vous que (LIRE ACTION), est/ sera très efficace, assez efficace, peu efficace ou pas du tout efficace pour lutter contre la corruption au Maroc ?

Mise à la disposition de moyens de dénonciation et de plaintes

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	956	74	151	332	396	191	191	304	168	134
Très efficace	67%	69%	74%	67%	63%	67%	67%	61%	63%	68%
Assez efficace	21%	20%	18%	20%	23%	19%	23%	26%	28%	23%
Peu efficace	7%	0%	7%	10%	7%	9%	3%	6%	3%	5%
Pas du tout efficace	3%	5%	1%	3%	3%	2%	4%	4%	3%	3%
Ne sait pas	3%	6%	0%	0%	5%	2%	3%	3%	2%	1%

Digitalisation des procédures administratives

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	875	59	144	309	359	175	182	300	165	136
Très efficace	78%	90%	83%	73%	77%	78%	80%	72%	82%	73%
Assez efficace	18%	10%	16%	19%	20%	18%	16%	25%	17%	24%
Peu efficace	2%	0%	0%	5%	1%	3%	1%	2%	1%	1%
Pas du tout efficace	1%	0%	0%	2%	2%	1%	3%	1%	1%	2%

Amélioration de l'accès et l'obtention de l'information

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	739	60	129	248	300	146	152	241	130	100
Très efficace	66%	72%	77%	66%	60%	67%	64%	62%	62%	65%
Assez efficace	24%	9%	15%	25%	31%	23%	25%	28%	29%	24%
Peu efficace	5%	13%	3%	6%	2%	5%	1%	2%	2%	4%
Pas du tout efficace	4%	6%	5%	2%	6%	4%	4%	4%	4%	4%
Ne sait pas	1%	0%	1%	0%	2%	1%	6%	5%	3%	3%



Contrôle et reddition des comptes

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	703	52	105	241	302	139	141	237	129	108
Très efficace	67%	62%	59%	68%	70%	69%	66%	61%	67%	68%
Assez efficace	17%	15%	24%	15%	17%	16%	16%	20%	16%	14%
Peu efficace	7%	1%	1%	13%	5%	6%	9%	7%	9%	7%
Pas du tout efficace	7%	15%	11%	4%	7%	7%	8%	11%	9%	12%
Ne sait pas	1%	7%	5%	0%	0%	1%	1%	0%	0%	0%

Répression, sanctions et application rigoureuse des lois concernant les actes de corruption

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	746	53	111	251	329	144	164	253	135	113
Très efficace	67%	69%	62%	70%	66%	69%	66%	59%	66%	61%
Assez efficace	15%	9%	23%	10%	17%	14%	15%	20%	20%	22%
Peu efficace	9%	7%	14%	11%	5%	9%	10%	9%	6%	10%
Pas du tout efficace	8%	15%	1%	8%	10%	8%	7%	11%	7%	5%
Ne sait pas	1%	0%	0%	0%	1%	1%	2%	1%	2%	3%

Simplification des procédures administratives

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	716	62	105	244	303	141	151	222	141	111
Très efficace	68%	59%	83%	65%	67%	70%	56%	61%	64%	63%
Assez efficace	25%	39%	14%	30%	23%	24%	30%	29%	29%	27%
Peu efficace	4%	1%	0%	4%	6%	5%	6%	4%	4%	4%
Pas du tout efficace	1%	1%	1%	0%	2%	1%	7%	6%	3%	7%
Ne sait pas	1%	0%	1%	0%	1%	1%	1%	1%	0%	0%

Sensibilisation et promotion de l'intégrité auprès de la population

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	585	49	89	214	231	117	123	195	118	99
Très efficace	53%	53%	59%	59%	45%	55%	53%	53%	60%	51%
Assez efficace	30%	31%	22%	23%	41%	29%	27%	30%	26%	27%
Peu efficace	6%	1%	10%	8%	5%	7%	6%	6%	7%	12%
Pas du tout efficace	9%	15%	8%	7%	9%	8%	7%	8%	3%	5%
Ne sait pas	1%	0%	1%	2%	0%	1%	6%	3%	3%	5%

- Au cours des 6 derniers mois, avez-vous vu, lu ou entendu des informations portant sur la condamnation d'une personne pour corruption au Maroc ?

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Oui	63%	49%	66%	65%	63%	63%	60%	68%	67%	76%
Non	36%	46%	34%	34%	36%	36%	39%	32%	32%	23%
Refus	1%	4%	0%	1%	1%	1%	1%	0%	1%	1%

- Au cours des 6 derniers mois, avez-vous vu, lu ou entendu des informations portant sur des actions mises en place par l'Etat marocain pour lutter contre la corruption ?

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Oui	49%	65%	44%	45%	51%	50%	46%	56%	62%	64%
Non	50%	35%	56%	55%	48%	49%	53%	44%	37%	36%



- **Quelles sont toutes les institutions et organisations spécialisés ou non que vous connaissiez, ne serait-ce que de nom, et qui a parmi ses missions de participer à la prévention et à la lutte contre la corruption au Maroc ?**

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Cour des Comptes	8%	1%	2%	12%	8%	8%	9%	11%	17%	18%
Ministère Public	5%	1%	7%	5%	4%	5%	4%	2%	6%	6%
Police	5%	6%	1%	5%	6%	5%	8%	6%	9%	7%
L'INPPPLC (Instance National pour la Prévention et la Lutte contre la Corruption)	3%	0%	1%	3%	5%	3%	2%	3%	5%	16%
Gendarmerie	3%	1%	0%	2%	4%	3%	4%	1%	6%	3%
Al Wassit (Diwan Al Madalim)	2%	5%	0%	1%	2%	2%	0%	1%	2%	2%
Conseil de la Concurrence	1%	0%	0%	1%	1%	1%	1%	2%	2%	6%
Inspection Générale des Finances	1%	0%	0%	2%	1%	1%	0%	1%	2%	3%
Inspection Générale des Administrations Territoriales	1%	5%	0%	1%	0%	1%	0%	0%	1%	1%
Inspection Générale des Ministères	1%	0%	0%	1%	1%	1%	1%	0%	0%	1%
Aucun	75%	87%	72%	77%	73%	76%	71%	71%	61%	54%



- Dans le cadre de la lutte contre la corruption, avez-vous déjà entendu parler des institutions ou organisations marocaines suivantes ?

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Gendarmerie	92%	95%	88%	95%	91%	92%	93%	95%	92%	94%
Ministère Public	91%	90%	87%	93%	92%	91%	92%	94%	92%	92%
Police	91%	90%	88%	94%	90%	91%	91%	90%	88%	90%
Inspection Générale des Finances	68%	67%	62%	65%	73%	65%	75%	76%	75%	79%
Cour des Comptes	67%	74%	72%	64%	67%	66%	69%	72%	72%	70%
Inspection Générale des Administrations Territoriales	64%	65%	59%	62%	67%	63%	64%	71%	71%	76%
Conseil de la Concurrence	53%	61%	49%	55%	52%	53%	56%	58%	65%	70%
Inspection Générale des Ministères	51%	64%	53%	48%	51%	49%	56%	53%	56%	54%
Al Wassit (Diwan Al Madalim)	51%	55%	57%	44%	54%	51%	49%	52%	65%	67%
L'INPPLC (Instance National pour la Prévention et la Lutte contre la Corruption)	29%	30%	22%	22%	39%	28%	31%	31%	31%	39%

- A votre avis quelles institutions parmi les suivantes sont à même de lutter contre la corruption au Maroc ?

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Cour des Comptes	48%	55%	39%	44%	55%	48%	50%	56%	61%	69%
Ministère Public	43%	38%	53%	43%	41%	43%	45%	38%	55%	57%
Police	36%	36%	27%	35%	41%	35%	31%	33%	38%	42%
Inspection Générale des Finances	29%	27%	18%	27%	36%	28%	32%	30%	34%	43%
Gendarmerie	28%	21%	22%	26%	33%	27%	24%	24%	32%	38%
Inspection Générale des Administrations Territoriales	19%	19%	23%	16%	21%	19%	19%	20%	24%	35%
Al Wassit (Diwan Al Madalim)	17%	28%	21%	12%	18%	17%	16%	16%	24%	25%
Inspection Générale des Ministères	14%	9%	18%	11%	16%	14%	14%	13%	15%	22%
Conseil de la cConcurrence	11%	5%	16%	10%	11%	10%	11%	12%	16%	26%
L'INPPLC (Instance National pour la Prévention et la Lutte contre la Corruption)	9%	10%	8%	5%	12%	8%	10%	11%	12%	19%



- Parmi les propositions suivantes quelles sont les trois que le Maroc devrait mettre en place en priorité pour lutter efficacement contre la corruption ?

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Appliquer les lois et sanctions concernant les actes de corruption	67%	61%	63%	70%	66%	67%	71%	67%	71%	68%
Faciliter les procédures de dénonciation des actes de corruption et protègent les dénonciateurs	55%	56%	52%	57%	54%	54%	58%	56%	57%	46%
Renforcer les contrôles et inspections	48%	49%	54%	48%	46%	48%	46%	48%	40%	41%
Renforcer les mécanismes et les moyens de lutte et d'investigation sur la corruption	38%	46%	26%	36%	42%	38%	37%	31%	37%	42%
Informersur les issues des enquêtes sur la corruption et sur les sanctions prises à l'encontre des personnes incriminées	37%	36%	44%	32%	39%	37%	40%	45%	42%	47%
Eduquer et sensibiliser les entreprises aux questions liées à la corruption	31%	40%	30%	32%	29%	32%	27%	31%	32%	34%
Mettre en place et déployer efficacement les politiques appropriées	20%	12%	30%	19%	17%	19%	21%	20%	21%	18%

- Votre entreprise dispose-t-elle d'un programme ou, d'actions ou de mesures internes anti-corruption ?

	Global	Secteur d'activité de l'entreprise				Taille de l'entreprise				
		Industrie	BTP	Commerce	Services	Micro E	TPE	PE	ME	GE
Base	1100	80	180	388	448	221	220	335	181	143
Oui	2%	5%	3%	1%	2%	2%	0%	3%	8%	25%
Non	96%	95%	97%	97%	96%	97%	99%	96%	90%	73%
Refus	1%	0%	0%	1%	2%	1%	0%	1%	2%	1%



SOURCES ET REFERENCES

1. Arab Barometer VII - Morocco Report - 2022-
2. Department of Economic and Social Affairs. Designing Household Survey Samples: Practical Guidelines Studies in Methods Series F No. 98. United Nations New York -2008 –
3. Code pénal Marocain - Version consolidée – 2011-
4. Commission Nationale Anti-Corruption -Stratégie Nationale de Lutte contre la corruption - 2016
5. Conseil Économique, Social et Environnemental - Renforcer le lien d’intergénérationnel entre les marocain(es) du monde et le Maroc Les chances et les défis -2022
6. Haut-Commissariat au Plan - Enquête sur l’insertion socio-économique dans les pays d’accueil des Marocains résidents à l’étranger 2005.
7. Haut-Commissariat au Plan -Résultats de l’Enquête Nationale sur la Migration Internationale 2018-2019 (2020)
8. Instance Centrale de Prévention de la Corruption-Étude sur le phénomène de la Corruption dans le secteur de la santé : Évaluation et diagnostic rapport de synthèse -2011
9. Instance Centrale de Prévention de la Corruption - Enquête Nationale sur la Corruption - 2014
10. Instance Nationale de Prévention et de Lutte contre la Corruption- Résumé exécutif du rapport annuel – 2020
11. Instance Nationale de Prévention et de lutte contre la Corruption- Résumé exécutif du rapport annuel - 2021
12. Transparency Maroc- La corruption au Maroc : Synthèse des résultats des enquêtes d’intégrité. Série publications de l’université de la transparence.
13. Transparency International - Global Corruption Barometer Africa Citizen’s Views and Experiences of Corruption- 2019 -
14. Transparency International - Global Corruption Barometer Middle East & North Africa Citizen’s Views and Experiences of Corruption -2019 -
15. UNODC - Manuel sur les enquêtes de corruption : Directives méthodologiques pour la mesure de la pratique des pots-de-vin et d’autres formes de corruption à l’aide d’enquêtes par sondage - 2018 -
16. UNODC - Manual on victimization surveys. Economic Commission for Europe. Geneva - 2010

